FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE SCIENCES NATURELLES
OFFICE CENTRAL DE FAUNISTIQUE
Directeur honoraire : **P. de BEAUCHAMP**
Directeur : **L. CHOPARD**

FAUNE DE FRANCE

52

COLÉOPTÈRES CURCULIONIDES

(PREMIÈRE PARTIE)

PAR

Adolphe HOFFMANN

Chef du Laboratoire de Faunistique
Station Centrale de Zoologie Agricole de Versailles

Avec 304 Figures

LIBRAIRIE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
7, Rue des Ursulines - Paris 5e
1950

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

AVANT-PROPOS

La plupart des travaux parus sur les Curculionides de notre pays sont représentés par des notes éparses, des Monographies ou Révisions plus ou moins anciennes. L. BEDEL, qu'il faut toujours citer en matière faunistique, a publié en 1885 le tome VI de sa Faune des Coléoptères du bassin de la Seine (*Rhynchophora*), complété bien plus tard, en 1924, par le Supplément VI *bis*, dont la rédaction fut confiée à J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, lequel en fit un livre empreint déjà d'une méthode nouvelle dans l'exposé des détails biologiques, la distribution géographique et la construction des tableaux dichotomiques. Toutefois, c'est à HUSTACHE que revient le mérite d'avoir donné l'ouvrage le plus complet sur cette importante famille de Coléoptères. Il est regrettable que ce travail ait paru dans plusieurs périodiques, ce qui le rend moins pratique pour la détermination, et que l'absence de tableaux de sous-familles, de tribus et parfois de genres en rende l'usage difficile aux débutants (1).

***

Les meilleurs ouvrages d'entomologie vieillissent vite, surtout de nos jours où la conception des jeunes naturalistes est bien différente de celle de leurs aînés. La Systématique n'est plus traitée qu'en étroite association avec l'Éthologie trop longtemps négligée. L'intérêt que l'on porte à la phase imaginale n'est pas plus grand que la curiosité à l'égard de la larve et de toutes les manifestations de son développement. Mais dans ce domaine bien des lacunes restent à combler. Combien d'espèces dont les mœurs nous sont encore inconnues ? Aussi doit-on se réjouir de ce nouveau courant qui pousse les entomologistes d'aujourd'hui vers la biologie de l'Insecte.

Depuis plus de trente-cinq années, l'étude des Charançons a pris le meilleur de mon temps. A la faveur de nombreux élevages, aidé par la connaissance des plantes, j'ai pu faire beaucoup d'observations qui sont à l'origine de ma décision d'écrire ce livre.

En matière éthologique, je me suis efforcé d'être le plus complet possible. Les citations présentant un réel intérêt sont seules reproduites ; j'ai négligé les anciennes, trop vagues ou prêtant à de fausses interpré-

(1) La partie la plus importante a été publiée dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1923 à 1931, sous le titre : *Curculionidae* Gallo-Rhénans, précédée par les *Ceuthorrhynchini*, parus dans la revue *Miscellanea entomologica*, 1920-1921 (publication hors texte) et suivie des *Apioninae* (*ibid.*, 1931).

tations. Il en est de même pour les références dites biologiques, souvent trompeuses, dont la plupart ne se rapportent qu'à des captures accidentelles ou n'ayant pas de corrélation certaine avec le victus, et faisant l'objet de répétitions dont de nombreux auteurs se font l'écho, sans avoir pris la peine d'en vérifier la source. La partie synonymique a été soigneusement revue ; certains noms de genres ou d'espèces ont été changés ; le motif en est toujours donné. Les tableaux comportent un certain nombre d'espèces étrangères à notre faune, mais qui pourraient s'y rencontrer. Les mensurations des insectes adultes indiquées ont été scrupuleusement vérifiées et se rapportent à la longueur du corps (rostre exclu). J'ai relevé, à la chambre claire, de nombreux dessins, au trait, concernant surtout des caractères difficiles à interpréter par la terminologie. Les dessins d'ensemble ont été exécutés d'après nature par MM. Bourgin, B. Couturier, Langlois et M. Magnan ; je les remercie d'avoir fait preuve de talent et de conscience.

La lourde tâche qu'est celle d'écrire un ouvrage de cette importance a été allégée par l'aide, matérielle et morale, de nombreuses personnes que j'ai le plaisir et le devoir de remercier. Je citerai, en cette occasion : M. A. Méquignon dont la compétence est bien connue sur les lois de la Nomenclature et qui a bien voulu me faire l'amitié de m'aider à démêler des questions de synonymie délicates ; M. le professeur Jeannel pour son habituel bon accueil au Laboratoire d'Entomologie du Muséum ; M. le Dr R. Poutiers, chef du Service de la Protection des Végétaux, auquel me lie une vieille amitié et dont maints renseignements m'ont été précieux ; M. L. Chopard, pour son inépuisable obligeance et ses conseils concernant la rédaction ; M. Trouvelot, directeur de la Station centrale de Zoologie agricole de Versailles, auprès duquel j'ai trouvé un bienveillant encouragement ; MM. Balachowsky, d'Aguilar, G. Colas, Ch. Fagniez, L. Mesnil, G. Ruter, J. Thérond, et combien d'autres que j'ai le regret de ne pouvoir citer ici, dont les notes, renseignements ou communications de matériaux m'ont été de la plus grande utilité. A cet égard, je dois une mention particulière à M. G. Tempère, de Bordeaux, pour l'importance considérable des observations qu'il a bien voulu me transmettre, concernant les espèces de la région du sud-ouest.

INTRODUCTION

Les Curculionides (appelés vulgairement Charançons) constituent l'une des familles les plus nombreuses du règne animal et la plus importante parmi les Coléoptères, réunissant, actuellement, plus de 50.000 espèces disséminées dans toutes les parties du globe (1). La région paléarctique (Europe jusqu'en Sibérie, Japon, Nord de l'Afrique, îles atlantiques) n'en renferme pas moins de 13.000 ; la France en compte environ 1.500 (non comprises de nombreuses sous-espèces).

Ils ont été érigés en famille distincte par Latreille, sous le nom de Charançonites (*Genera Crustaceorum et Insectorium*, Paris, 1807, II, p. 24). Stierlin (2) les divise en deux groupes, en se basant sur la structure antennaire, appelant Orthocères les Insectes ayant les antennes droites, non coudées après le 1er article qui est ordinairement court, et Goniatocères, ceux qui les ont coudées après le 1er article, ce dernier généralement allongé et dénommé scape. Aujourd'hui ce Système est abandonné, car certains groupes ont des caractères intermédiaires entre les deux divisions.

J'ai conservé le titre de famille à l'ensemble des Charançons, malgré les tendances qu'ont certains systématiciens modernes à les considérer comme une superfamille. Dans cette dernière considération, plusieurs sous-familles composant cet important groupement devraient être érigées en familles distinctes. L'attention, à ce sujet, peut être retenue par certains groupes, celui des *Brachycerinae* par exemple, dont l'organe copulateur (chez les espèces exotiques) s'éloigne du type habituel. On observera, toutefois, que cette différence n'existe pas pour les espèces paléarctiques. D'ailleurs, si les Curculionides montrent parfois un faciès variable et des caractères apparemment disparates, l'ensemble même de ces caractères offre un aspect propre à les identifier à première vue parmi les autres Coléoptères. La séparation des sous-familles est basée sur des différences souvent peu sensibles, preuve d'homogénéité. Les larves d'un type bien défini renforcent encore notre manière de voir (3).

(1) Schönherr (*Genera et Species Curculionidium*, 1833) enregistre déjà à cette époque plus de 10.000 espèces.

(2) Stierlin, *Bestimmung's Tabellen der Europäischen Coleopteren*, 1833-85, Heft 9-13.

(3) Et puis pourquoi créer des familles dans un groupement déjà théoriquement difficile à séparer d'autres familles voisines ? Les *Scolytidae*, par exemple, ont leurs larves étroitement apparentées à celles des Curculionides et, chez les adultes de certaines espèces, la présence d'un rostre très développé a été constatée, alors que cet organe fait parfois défaut chez les Charançons.

I. POSITION DES CURCULIONIDES

Dans la classification moderne, ils rentrent dans le super-groupement des *Polyphaga-Symphiogastra* et le groupement des *Phytophagoidea* (1).

Polyphaga-Symphiogastra. — Caractères généraux : Sutures noto-pleurales enfouies dans le squelette et invisibles de l'extérieur. Abdomen à 2e sternite primitif soudé au 3e (type *Symphiogastra*). Tarses à formules variées. Nervation alaire variable. Testicules folliculés avec une ou plusieurs paires de glandes accessoires. Ovaires avec un seul groupe terminal de cellules nutritives (type holoïstique). Tubes de Malpighi : 4 à 6 libres ou à extrémité engagée sous la membrane péri-intestinale. Pattes de la larve à 5 segments ou moins, ou totalement atrophiées.

Phytophagoidea. — Caractères généraux : Segment gulaire développé ou sous forme de suture longitudinale. Tarses cryptopentamères (parfois pentamères). Six tubes de Malpighi. (Cryptonéphridés, sauf chez les *Donacia*). Une seule paire de glandes accessoires aux testicules (2).

La superdivision des *Phytophagoidea* se subdivise en deux groupes basés sur les caractères larvaires suivants :

a) Segment gulaire présent ou s'il est absent, mandibules sans pseudomola . . . . . *Cerambycoidea.*

b) Segment gulaire absent ; mandibules pourvues de pseudomola . . . . . *Chrysomeloidea* et *Curculionoidea.*

Les *Curculionoidea* se distinguent des *Chrysomeloidea* par la présence, chez les larves, d'un tractus chitineux transversal, situé entre l'hypopharynx et la partie antérieure du bord hypostomal. Cette division comprend les cinq familles suivantes : *Brenthidae, Curculionidae, Nemonichidae, Platypodidae, Scolytidae.*

Cette classification correspond assez bien aux *Rhynchophora* (3), que J. LECONTE (*Classif. of Rhynchophora Col.*, 1874) a caractérisés par la disposition anormale de la tête et du prothorax dont les éléments latéro-postérieurs sont soudés sur la ligne médiane de la face inférieure du corps (fig. 8, A).

Les cinq familles de ce sous-ordre se séparent de la manière siuvante :

Rhynchophora.

(Caractères des adultes).

1. Palpes maxillaires normaux, flexibles ; labre distinct. Antennes droites. Hanches prothoraciques coniques. Élytres non striés . . . . . **Nemonychidae.**

— Palpes rigides, coniques ; labre rarement distinct. . . . . 2.

2. Antennes à massue distincte. Hanches prothoraciques situées au milieu du prosternum. . . . . 3.

— Antennes sans massue. Hanches prothoraciques près du bord postérieur du prosternum . . . . . **Brenthidae.**

3. Protibias non denticulés sur leur tranche externe. Rostre plus ou moins accusé (ou si tibias denticulés (*Neoxyonyx*), rostre très développé). Massue antennaire non comprimée dorsalement et ventralement. . . . . **Curculionidae.**

— Protibias généralement denticulés au bord externe, comprimés. Rostre nul ou rudimentaire (exceptionnellement développé chez certains genres américains) (1). Massue de forme variable, souvent aplatie . . . . . 4.

4. Premier article tarsal (métatarse) bien plus court que le reste du tarse. Prothorax sans entailles latérales pour la réception des pattes. Yeux oblongs ou coupés en deux. Tête moins large que le prothorax . . . . . **Scolytidae.**

— Premier article des tarses subégal au reste du tarse. Prothorax entaillé latéralement. Yeux arrondis, convexes. Tête aussi large que le prothorax . . . . . **Platypodidae.**

(1) Adam G. BÖVING et F. C. CRAIGHEAD, An illustrated Synopses of the principal larval Forms of the order Coleoptera (*Entomologica Americana*, november-december 1931) ; P. DE PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1933, p. 77-106.

(2) Ce caractère est annulé chez les *Rhynchitinae* qui ont trois glandes accessoires aux testicules.

(3) Sauf pour les *Anthribidae* dont les caractères larvaires se rapportent aux *Chrysomeloidea* (*Phytophaga*). Cf. HOFFMANN, *Faune de France*, 44, Col. Bruchides et Anthribides, 1945, p. 3.

II. MORPHOLOGIE EXTERNE DE L'ADULTE (fig. 1).

Tête. — La tête est ordinairement prolongée, en avant des yeux, en forme de rostre parfois très long, filiforme, cylindrique, ou épais, aplati, élargi ou non au sommet, etc., parfois très court et en forme de museau, susceptible, le plus souvent, de se rabattre contre le prosternum ; reliée au prothorax par un cou très court ou indistinct, mais pouvant être très développé (*Apoderus*).

Le crâne est formé principalement par l'épicrâne ; en avant du rostre par le clypéus et une pièce, la gula. Dorsalement, en arrière, le front et le vertex sont limités par l'occiput rarement découvert ; sur les côtés par une aire d'étendue variable portant une dépression non moins variable (scrobe), au fond de laquelle vient s'insérer l'antenne. Le scrobe fovéiforme ou sulciforme est parfois rebordé par une arête plus ou moins saillante appelée ptérygie. Les joues sont la partie comprise entre les yeux et la face inférieure jusqu'à la gula ; les tempes occupent l'espace latéro-postérieur en arrière de l'œil. La gula est précédée de la prégula qui est bordée latéralement par la prégena, plus ou moins délimitée distinctement (fig. 2, A). La cavité occipitale se trouve soit sur le même plan que

(1) *Scolytotarsus maculatus* SCHEDL (*Scolytidae-Coptonotinae*) de l'Amérique centrale est muni d'un véritable rostre.

l'axe de la tête, soit sur un plan inférieur incliné. Le labre est rarement distinct. Les yeux rarement nuls, ordinairement entiers, arrondis, oblongs, parfois subcontigus en dessus ou en dessous, effacés ou coniques. Mandibules (fig. 6) très variables, triangulaires, ou subquadrangulaires, entières

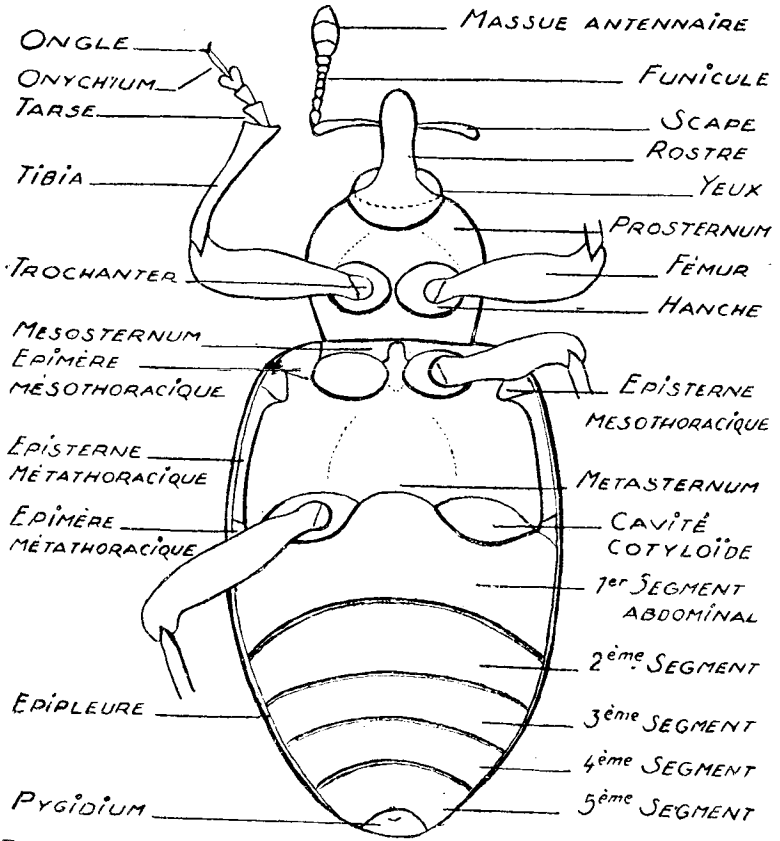


FIG. 1. — Dessin schématique montrant le dessous du corps d'un Curculionide (*Hypera variabilis* HERBST).

ou échancrées en dedans (1), disposées pour fonctionner latéralement, sur un plan horizontal, exceptionnellement insérées côte à côte pour se mouvoir verticalement (*Balanini*) (2) ; munies à leur base de deux condyles qui reçoivent les muscles moteurs, le bord masticateur droit ou concave,

(1) A la période post-nymphale, les mandibules sont souvent surmontées de fausses mandibules qui tombent en laissant une aire cicatricielle (autotomie de la pointe) (fig. 5, D).

(2) Cette disposition des mandibules est unique chez les Coléoptères.

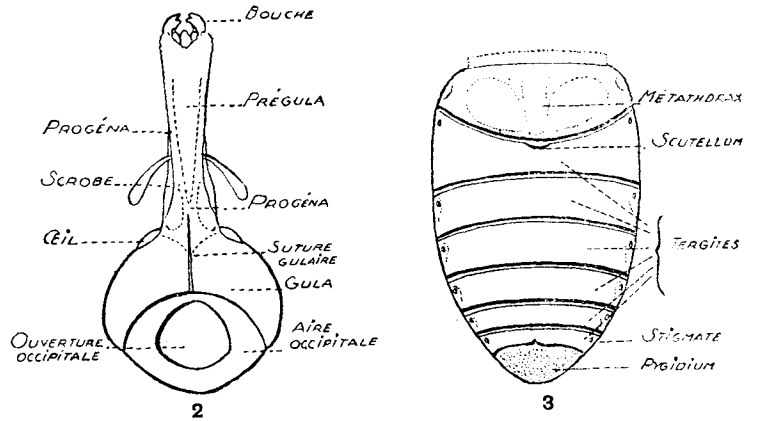


FIG. 2 et 3. — 2. Tête de Curculionide (*Pissodes*), face ventrale ; 3. Abdomen (face tergale) chez *Hypera variabilis* HERBST.

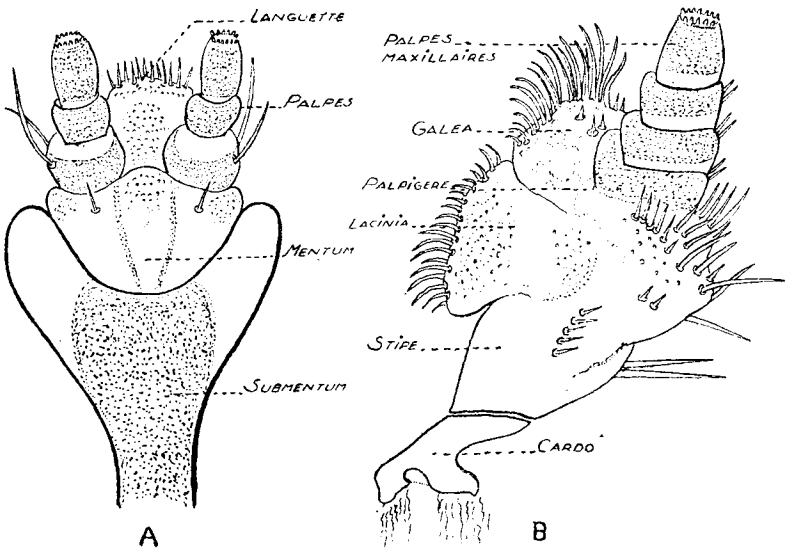


FIG. 4. — A, Pièces labiales (face ventrale) chez *Rhynchites cavifrons* GYLL., adulte ; B, maxille gauche (face ventrale) chez le même.

à mola variable ; le bord externe porte, ordinairement, des soies. Maxilles (fig. 9, A, C) plus ou moins triangulaires, comprimées dorso-ventralement, composées essentiellement du stipe, portant sur le bord interne deux lobes, un externe (lacinia), un interne (galéa), lesquels sont garnis de poils

ou de soies nombreux, souvent très développés, sur leur tranche interne ; le stipe porte de nombreux phanères ; les palpes maxillaires (fig. 4, B), au nombre de 3-4 articles anormaux, courts, coniques, rigides, avec ou sans palpigère distinct ; la maxille (fig. 4 et 7) est articulée à une pièce basale (le cardo), de forme variable, généralement allongée. Les pièces labiales (fig. 4, A), vues du dessous, se composent de la languette (ligula),

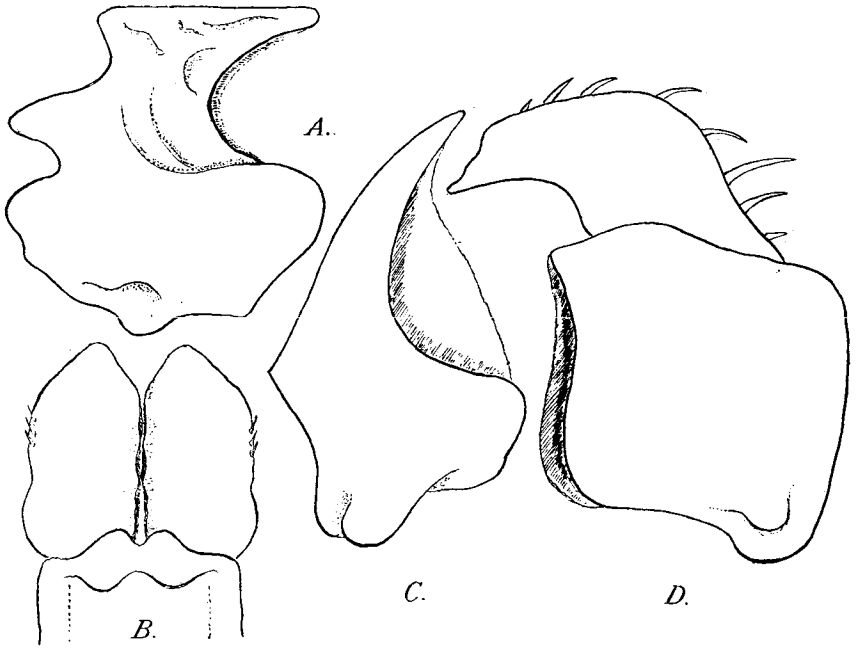


FIG. 5. — A, *Rhynchites cavifrons* GYLL., mandibule droite (face ventrale) ; B, *Balaninus elephas* GYLL., sommet du rostre (face ventrale) ; C, *Attelabus nitens* SCOP, mandibule droite (face ventrale) ; D, *Otiorrhynchus meridionalis* OL., mandibule droite avant l'autotomie.

pièce membraneuse ornée, sur la marge antérieure, de soies ou de poils, des palpes labiaux à articles peu différents des palpes maxillaires, du mentum et du submentum, ce dernier très chitinisé dans sa partie médiane. Les mandibules (vues de dessous) peuvent être masquées ou enveloppées par les bords de la fosse mentonnière (Adélognathes, fig. 6, A), ou bien visibles (Phanérognathes) (fig. 6, B) (1). Antennes souvent coudées, parfois droites, composées d'articles en nombre variable (5-7), le 1er

(1) LACORDAIRE, *Genera Col.*, 1863, t. 6, p. 18. Les Phanérognathes sont très nombreux : *Ceutorrhynchini*, *Cionini*, *Magdalini*, *Calandrini*, *Cossonini*, *Balanini*, *Anthonomini*, *Rhynchitini*, etc. Parmi les Adélognathes, on peut citer les *Sitonini*, *Polydrosini*, *Barynotini*, etc.

article (scape) inséré dans le scrobe, ordinairement différencié, la partie comprise entre le 2e article et le terminal prend le nom de funicule, ce 2e article est alors considéré comme 1er article du funicule qui est terminé par la massue composée ordinairement de trois articles.

Thorax. — La partie dorsale (prothorax) ne présente pas de suture dorso-latérale, elle est très rarement rebordée latéralement (*Derelomini*), sa conformation est des plus variables : cylindrique, ovalaire, trapézoïdale, subconique, subglobuleuse, etc. La face inférieure (prosternum) comporte

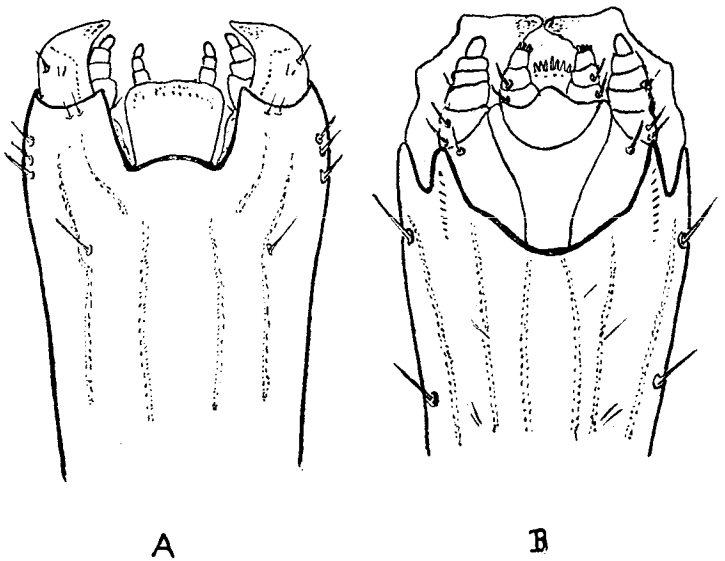


FIG. 6. — A, *Phyllobius oblongus*, type de bouche adélognathe ; B, *Rhynchites pauxillus*, type à bouche phanérognathe.

des cavités coxales (cavités cotyloïdes) arrondies ou obongues, fermées en arrière par les épimères prothoraciques dont les prolongements sont soudés l'un à l'autre ; contiguës ou distantes ; le sternum simple ou canaliculé (canal rostral ou prosternal) susceptible de recevoir le rostre en état de contraction ; les bords externes forment l'épisterne prothoracique, le bord antérieur peut être tronqué ou échancré, muni ou non de lobes au niveau des yeux (lobes oculaires).

Mésothorax (vu dorsalement) à scutellum visible ou indistinct (masqué par les élytres), celui-ci, variable, triangulaire, oblong, arrondi, ponctiforme, etc., soudé au mésotergite, prescutum, scutum et postscutellum ne formant qu'une pièce triangulaire. La face ventrale (mésoternum) transversale, portant latéralement deux pièces, l'externe (épi-

mère mésothoracique) tangente au rebord élytral, l'interne (épisterne mésothoracique) contiguë aux cavités coxales mésothoraciques. Celles-ci formées par l'épisterne, le sternum et le bord antérieur du métasternum qui s'avance ordinairement en arrière en une apophyse entre les hanches du mésosternum.

Métathorax : La face dorsale (métanotum) (fig. 3, B) est cachée sous

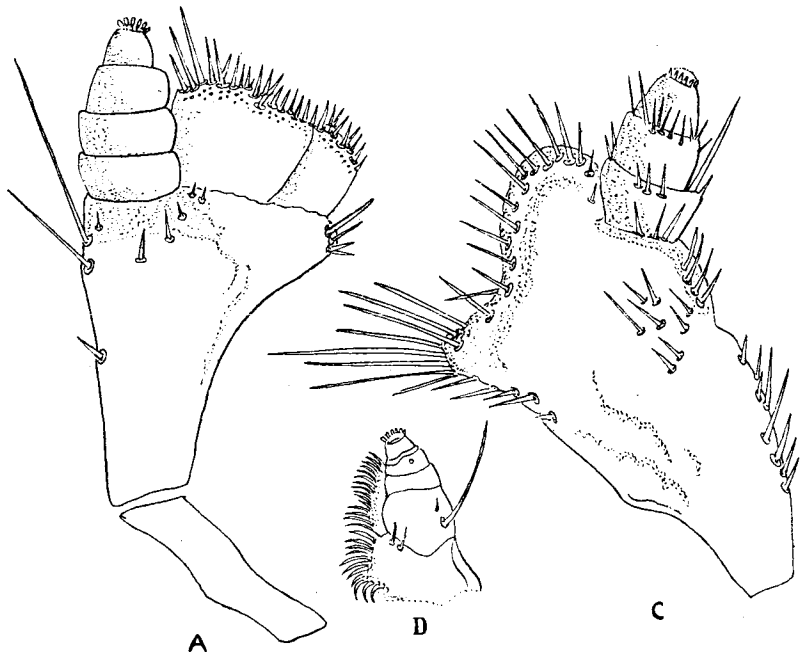


FIG. 7. — A, *Attelabus nitens*, maxille droite (face ventrale) ; C, *Otiorrhynchus meridionalis*, maxille gauche (face dorsale) ; D, *Cionus hortulanus*, sommet de la maxille droite (face dorsale).

l'élytre, elle représente une pièce rectangulaire, transversale, simulant deux aires latérales convexes, séparées par une dépression médiane rebordée sur ses côtés ; les angles antérieurs portent une cavité dans laquelle vient s'insérer l'aile fonctionnelle. La face ventrale (métasternum) forme un trapèze ou un quadrilatère s'avançant antérieurement entre les hanches mésothoraciques et atteignant latéralement l'épisterne métathoracique, lequel ordinairement étroit forme le bord postérieur des cavités coxales du mésosternum ; le sternellum, pièce médiane postérieure, forme à son bord basal le rebord antérieur des cavités coxales métathoraciques qui reçoivent sur leur bord latéro-interne l'apophyse

du 1er segment abdominal ; l'épimère métathoracique faisant suite à l'épisterne est souvent très réduite ou indistincte. Le métasternum présente souvent des modifications d'ordre sexuel.

Abdomen. — Cette partie est formée de 9 segments, mais les 8e-9e sont modifiés pour constituer intérieurement les pièces de l'armature génitale. La face tergale présente 7 segments (tergites) submembraneux et glabres, le dernier (pygidium) ordinairement seul apparent à l'extrémité des élytres est très différencié, chitinisé et revêtu de poils ou de squamules.

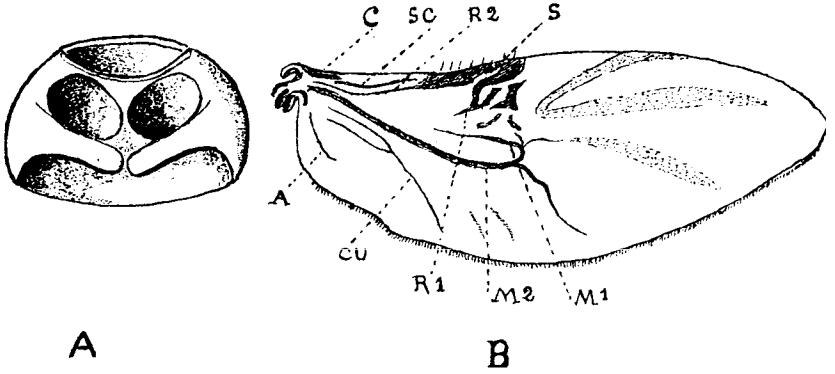


FIG. 8. — A, Prosternum de Curculionide (*Cyphus*), montrant les éléments latéro-postérieurs soudés sur la ligne médiane (d'après BEDEL) ; B, Aile fonctionnelle chez *Rhynchites pauxillus*, disposition des nervures : A, anale ; C, costale ; CU, cubitale ; M1, médiane ; M2, médiane II ; R1, radiale I ; R2, radiale II ; SC, subcostale ; S, stigma.

La face sternale laisse voir 5 segments (sternites), le dernier ou segment anal porte souvent des caractères sexuels secondaires, les deux premiers sont parfois soudés ensemble, c'est la partie antéro-médiane du 1er segment qui s'insinue dans l'intervalle intercoxal des hanches métathoraciques.

Stigmates. — Ils sont situés latéralement sur la face tergale, au nombre de huit paires : deux thoraciques et six abdominaux ; le 7e segment ne porte jamais de stigmates.

Élytres. — Les élytres, au repos, sont contigus à leur bord interne, ce point de jonction est nommé suture ; ils recouvrent le méso- et métathorax, ainsi que le dessus de l'abdomen, laissant parfois, entièrement ou en partie, le pygidium à découvert, ils comprennent un pédoncule basal et la surface dorsale ou disque, ils s'articulent par le pédoncule avec le scutum (pièce supérieure du mésothorax) et par la partie inférieure de la base avec le scutellum. Ils sont parfois soudés sur la suture et dans ce cas ne peuvent s'écarter et se soulever. Les bords externes infléchis sont appelés épipleures. Les élytres, de forme très variable, peuvent être

glabres ou revêtus de squamules ou de poils et portent, sauf en de rares exceptions, des stries longitudinales ponctuées ou non.

Aile fonctionnelle (fig. 8, B). — Chez un assez grand nombre d'espèces, les ailes inférieures ou membraneuses font défaut ; elles peuvent être entièrement atrophiées ou rudimentaires (Les insectes sont alors brévi-ptères ou aptères et privés de la faculté du vol). Les ailes sont soudées au métathorax. Au repos elles sont pliées sur elles-mêmes et cachées par les élytres. Elles appartiennent normalement au type Staphylinien (1), mais assez fréquemment à un type mixte (Staphylinien-Cantharidien). Les nervures se définissent ainsi : La costale suit le bord antérieur externe depuis le point d'insertion de l'aile jusqu'au stigma, la sous-costale parallèle à la précédente aboutit également au stigma, la médiane forte et épaisse est située au centre et contournée au sommet, la médiane 1 (ou sous-médiane) naît au-dessous de la précédente, elle est bifurquée ; la radiale I est située à la partie médiane antérieure et la médiane I, plus longue, sur la partie médiane même. Ces deux nervures sont parfois peu accusées ; les cubitales I et II, souvent réunies, à leur partie distale, et enfin l'anale souvent absente ou à peine indiquée.

Pattes. — Les pattes, sont composées d'une partie basale, la hanche ou coxa, du trochanter (2), du fémur, du tibia, des tarses et de l'onychium terminé par l'ongle rarement absent (*Anoplus*) ou très court (*Tanysphyrus*). Elles sont de conformation variable ; les prothoraciques (antérieures) et les mésothoraciques (intermédiaires) sont parfois moins robustes et plus courtes que les métathoraciques (postérieures), les tibias correspondants (pro- méso et métatibias) sont souvent munis à leur extrémité interne ou externe de crochets ou d'onglets ; ils peuvent être droits, sinués, arqués, arrondis ou comprimés. Les fémurs sont simples ou dentés, les postérieurs (métafémurs) sont parfois très épaissis, surtout chez les espèces sauteuses. Les tarses sont subpentamères, composés ordinairement de 3 articles visibles, le 4e rarement apparent, toujours rudimentaire et occupant la base de l'onychium dont il dépend. L'ongle est bifide ou unique, appendiculé, denté ou non à sa base interne.

Caractères sexuels secondaires. — Les différences sexuelles sont nombreuses et présentent des cas particuliers qui ne peuvent pas être mentionnés ici. En général le rostre du mâle est moins développé que chez la

(1) La nervation alaire chez les Coléoptères se départage en trois types. 1° *Adéphagien* : Toutes les nervures sont présentes et généralement réunies par des transverses (M1 est réunie à M2 par une ou deux nervures transverses) ; 2° *Cantharidien* : Nervures M1 et M2 se fusionnent dans la partie basale en formant une boucle réduite parfois à un crochet ; 3° *Staphylinien* : Disparition des nervures transverses et de la partie basale de M1. Chez les Curculionides, les ailes appartiennent tantôt au type *Staphylinien*, tantôt à une dérivation du type *Cantharidien*. Cf. A. D. Imms, *A General Textbook of Entomology*, 1934, Mathuen et C° (London).

(2) Le trochanter est parfois très réduit et n'occupe qu'une partie de la base du fémur.

femelle (sauf dans certains groupes, notamment chez les *Hyperini*). Il est en outre plus fortement sculpté et plus épais, plus rarement glabre et les antennes sont insérées à une distance plus rapprochée de sa partie distale.

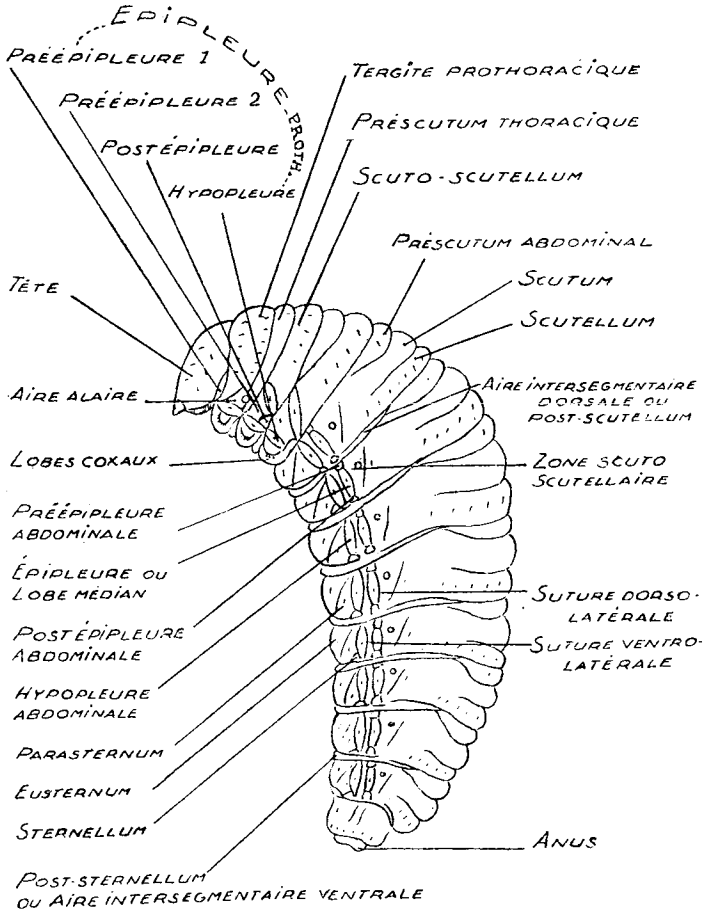


Fig. 9. — Larve de *Curculionidae* (*Leucomigus tessellatus*) ; pièces de la morphologie externe.

Les tibias peuvent être conformés différemment selon le sexe ; ils portent souvent, chez le mâle, des appendices à l'angle apical interne, plus rarement sur la partie moyenne de la tranche interne. Dans le même sexe, les yeux peuvent être plus gros, plus convexes, le corps plus svelte. Les tarses, les ongles, les fémurs peuvent offrir des caractères sexuels appréciables, de même que le métasternum et le segment anal.

III. MORPHOLOGIE LARVAIRE

La larve (fig. **9**) est connue chez de nombreuses espèces (1). Elle appartient au type éruciforme-apode. Son corps est ordinairement arqué (sauf chez quelques groupes, notamment chez les mineuses de feuilles). Sa forme est variable (fig. 10), le plus souvent cylindrique, elle peut être

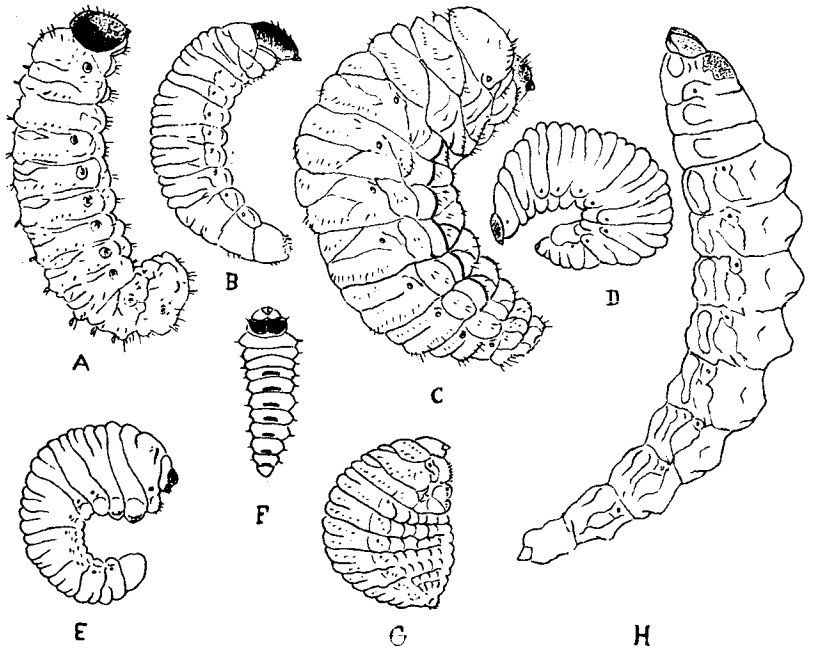


FIG. 10. — Divers types de larves : A, *Hypera variabilis* Gr. × 20 ; B, *Pissodes pini* × 5 ; C, *Rhynchites pauxillus* × 25 ; D, *Brachycerus algirus* × 3 ; E, *Magdalis violacea* × 10 ; F, *Orchestes fagi* × 10 ; G, *Sitophilus linearis* × 12 ; H, *Orchestes alni* × 30.

elliptique (*Anthonomus*, *Eteophilus*, etc.), gibbeuse (*Brachycerus*), déprimée (*Orchestes*), subglobuleuse (*Sitophilus*), noduleuse (certains Apions), etc. ; cette conformation est adaptée apparemment, dans de nombreux cas, au mode d'existence de l'animal. Sans présenter les différences importantes observées chez certains autres Coléoptères dont les larves sont soumises à des hypermétamorphoses bien définies, à partir du stade néonate jusqu'au stade âgé, celles de nombreux Curculionides subissent dans le cours de

(1) En dehors de nombreuses descriptions dont on trouvera les références dans le cours de cet ouvrage, il faut noter l'étude remarquable de FALCOZ (in *Ann. Epiphyties*, 1928), ainsi que les Tableaux analytiques de VAN EMDEN (*Trans. Roy. Ent. Soc. London*, 1938).

leur développement des modifications qui atteignent surtout la chétotaxie céphalique (fig. 11, C, D, E). Cependant chez certaines espèces, la larvule, dans les 8-10 jours qui suivent sa naissance, offre un contraste considérable avec la larve âgée, tant par le nombre et la disposition, des phanères que par la forme générale du corps (fig. 11, fig. A, B). Il

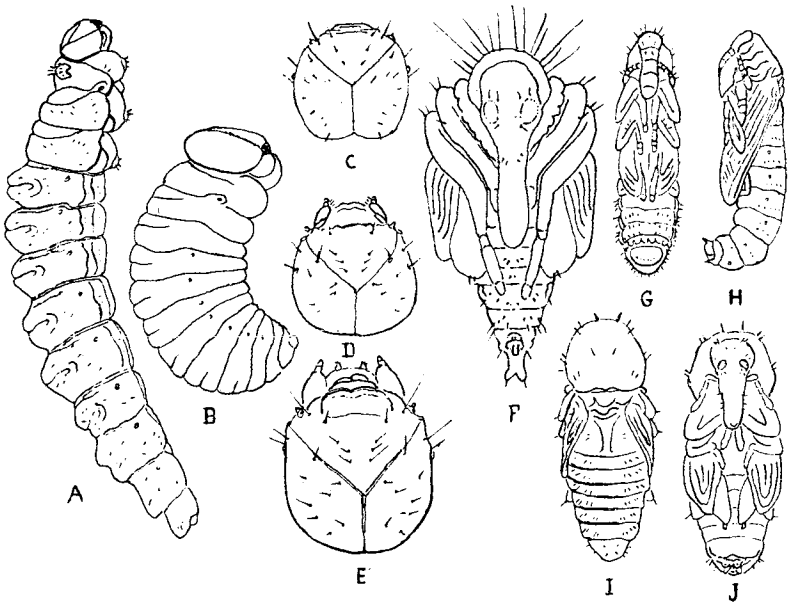


FIG. 11. — A, *Apion columbinum*, larve adulte ; B, idem, larve néonate ; C, *Hypera variabilis*, tête de larve néonate ; D, idem, 2e phase ; E, idem, adulte ; F, *Apion columbinum*, nymphe ; G et H, *Lixus algirus*, nymphe (face ventrale et profil) ; I et J, *Sitophilus linearis* (nymphe, face dorsale et face ventrale).

est donc nécessaire, lorsqu'on procède à une description larvaire, de mentionner le degré de développement du spécimen étudié.

La **tête** est ovoïde, quadrangulaire ou orbiculaire, ordinairement chitinisée, testacée ou foncée. Elle est formée par le crâne (capsule céphalique), divisé en dessus par une suture dorso-médiane (suture épicraniale) qui aboutit en avant à deux sutures latérales, ce point de jonction forme le triangle facial (front) qui est limité à sa base par la suture épistomo-frontale.

La suture épicraniale peut se poursuivre jusqu'à l'extrême région postéro-occipitale ; les deux parties séparées se nomment les deux régions de l'épicrâne. A la partie antérieure se trouve l'épistome (fig. 12, A) représenté par la marge antérieure du front, il a comme limite latérale

la fosse mandibulaire dorsale. La marge antéro-latérale du front, comprise entre la fosse mandibulaire dorsale et la ventrale, prend le nom de *pleu-*

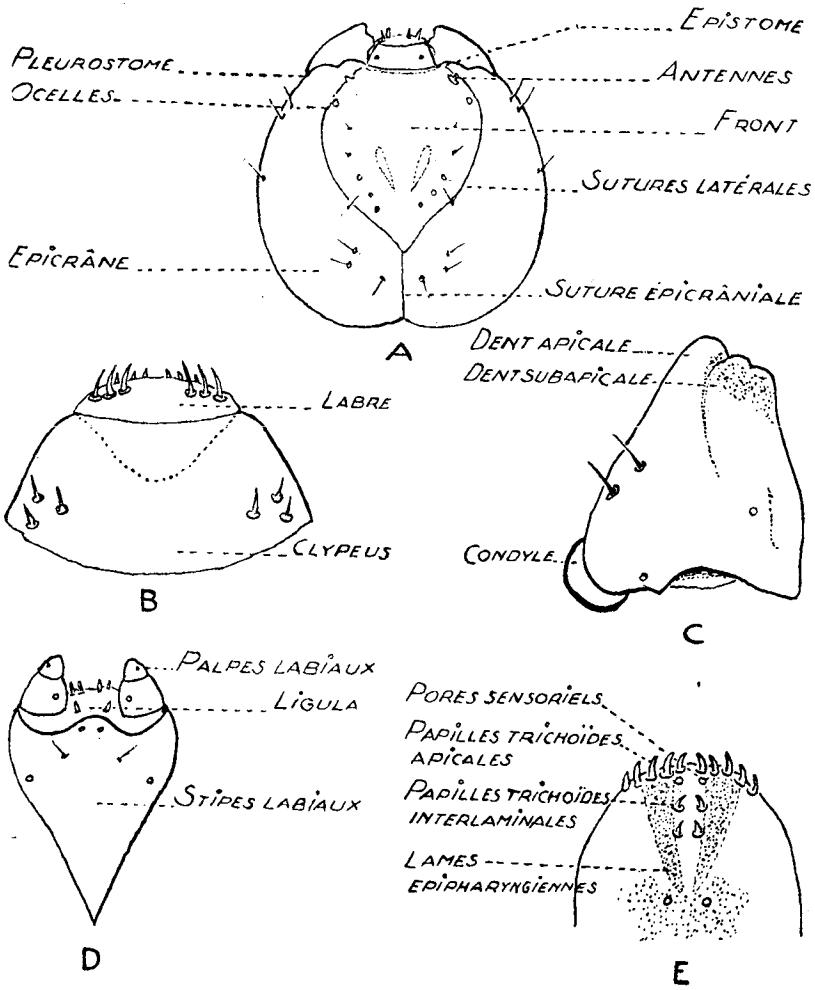


FIG. 12. — Pièces larvaires de *Cionus tessellatus* : A, capsule céphalique, détail ; B, complexe labro-clypéal ; C, mandibule droite (face ventrale) ; D, eulabium ; E, épipharynx.

rostome (fig. 12, A). La région ventro-marginale est l'*hypostome*. La membrane tapissant la face ventrale (ou buccale) du labre se nomme épipharynx (fig. 12, E) ; il est renforcé par deux épaississements chitineux : les

lames épipharyngiennes (fig. 12, E). L'épipharynx porte des phanères de diverses catégories : papilles trichoïdes apicales (fig. 12, E), interlaminales (fig. 12, E) ; des pores sensoriels (fig. 12, E), des villosités spinuliformes hyalines non articulées (fig. 12, E). La partie formée par la fusion du men-

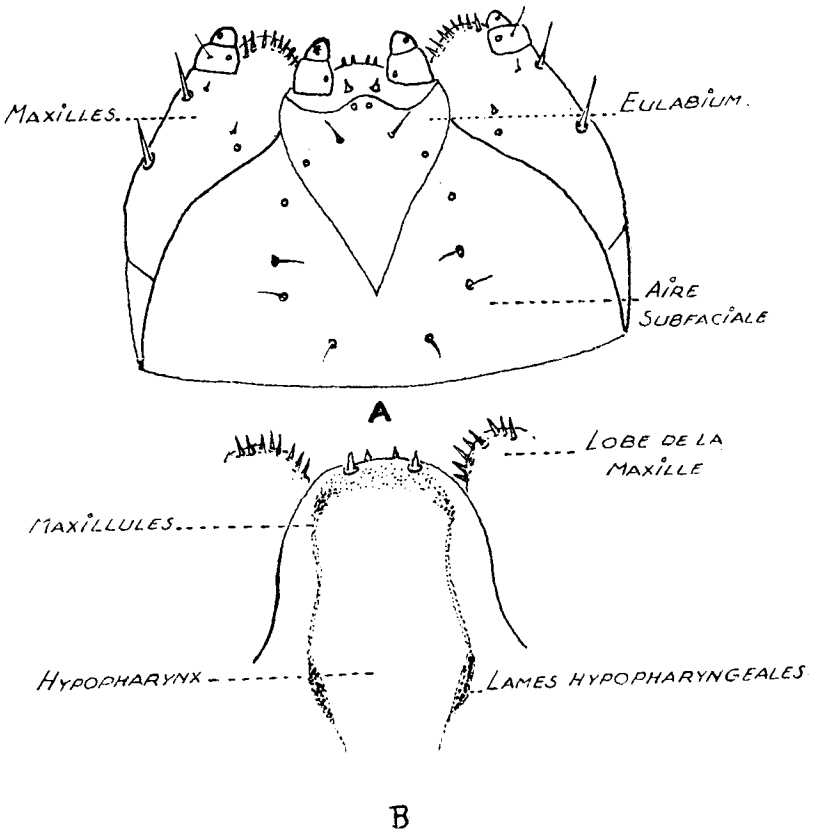


FIG. 13. — Pièces larvaires de *Leucomigus tessellatus* : A, complexe maxillo-labial ; B, hypopharynx.

tum et du submentum avec les aires articulaires constitue l'aire subfaciale (fig. 13, A) ou submentomentum de VERHOEFF. L'eulabium (fig. 12, D et 13, A) est un complexe comprenant : en avant, la ligula (fig. 12, D) ; latéralement les palpes labiaux (fig. 12, D) ; en arrière, les stipes labiaux (fig. 12, D) dont la fusion médiane est ordinairement indistincte. En avant de cet organe et au niveau des angles postéro-externes de la ligula,

se trouvent deux lobes spinuleux appelés maxillules (fig. 13, B). Les antennes (fig. 14, A), très réduites et variables, occupent l'extrémité antérieure des sutures frontales ; elles sont ordinairement biarticulées (plus rarement triarticulées), l'article basal plus large, à peine saillant, peut être accompagné de phanères : appendices ampuliformes, pores sensoriels. Le *clypéus* (fig. 12, B) est une pièce dorsale transverse faisant suite au *labre* (fig. 12, B). Les mandibules (fig. 12, C) sont falciformes ou

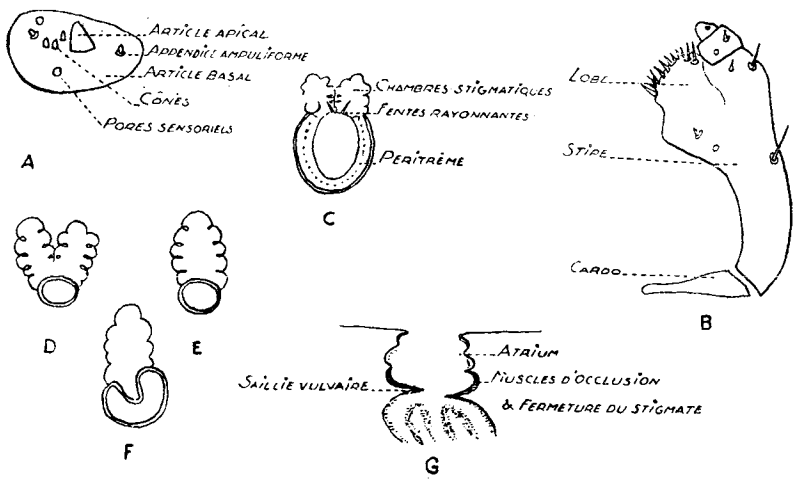


FIG. 14. — A, antenne (larve de *Leucomigus tessellatus*) ; B, maxille gauche, face ventrale, du même ; C, stigmate abdominal, type biforia (idem) ; D, stigmate biforia de l'abdomen chez *Hypurus Bertrandi* ; E, stigmate uniforia, du 8e segment abdominal, chez le même ; F, stigmate uniforia abdominal chez *Apion tubiferum* ; G, stigmate (coupe en profil) chez *Cleonus scabrosus* (d'après FALCOZ).

en trièdre, très chitinisées, leur tranche interne est simple ou dentée, elles ont un *condyle* (fig. 12, C) saillant comparable à celui de l'adulte. Les maxilles (fig. 14, B), très variables, sont ordinairement allongées, subtriangulaires ; elles sont constituées par une pièce principale, le *stipe* (fig. 14, B), le palpigère est rarement délimité, la partie distale ou *lobe* (fig. 14, B) est pourvue à son sommet et à son bord interne d'une rangée de soies accompagnées d'autres phanères (pores, papilles, etc.) ; le *cardo* (fig. 14, B) allongé ou triangulaire est variable, simple ou tordu, sa portion proximale pouvant subir une double torsion sur son axe. Les palpes maxillaires (fig. 14, B) courts, biarticulés portent des pores ou papilles divers.

Le **thorax** (fig. 9) est composé d'un tergite prothoracique unique ; il résulte de la fusion du prescutum, du scutum et du scutellum. On distingue parfois une région prescutaire et une région postérieure scuto-

scutellaire par la présence de soies délimitant respectivement ces deux pièces. Sur les côtés se trouve l'aire alaire souvent mal délimitée. Ensuite viennent les tergites méso- et métathoraciques, formés de deux replis, le prescutum et le scuto-scutellum (fig. 9) qui, se prolongeant latéralement, sur les côtés, constituent l'aire alaire sus-indiquée. Les pleurites thoraciques pour chaque segment représentent, d'une part l'épipleure divisée elle-même en préépipleure et postépipleure d'autre part (fig. 9), l'hypopleure constituant un lobe unique. Les épipleures et les hypopleures sont séparées par la suture ventro-latérale. Enfin les sternites thoraciques comprennent l'eusternum et le sternellum impairs et le parasternum, lequel constitue les lobes coxaux (fig. 9).

L'**abdomen** (fig. 9) est formé de dix segments, les huit premiers de structure semblable. Les tergites comprennent trois replis : le prescutum, le scutum et le scutellum ; un repli ou aire intersegmentaire dorsale (fig. 9) s'observe assez souvent, mais peut manquer dans de nombreux cas. La partie scuto-scutellaire latérale constitue une zone qui est l'aire alaire et porte le stigmate. Les pleurites résultent des épipleures subdivisées, d'avant en arrière, en préépipleure, épipleure (*sensu stricto*) ou lobe médian, et en postépipleure. Les hypopleures sont formées d'un bloc unique à chaque segment, elles sont séparées des épipleures par la suture ventro-latérale toujours bien visible. Les sternites sont composés de l'eusternum, du sternellum et du parasternum (homologue des lobes coxaux thoraciques). Parfois, à la suite du sternellum, s'observe un repli intersegmentaire ventral qui porte le nom de post-sternellum. Le 9e segment, peu différencié, ne porte pas de stigmate, non plus que le 10e, très court, qui porte l'anus.

Les **stigmates** sont de deux types différents : type *biforia* (fig. 14, D) ; type *uniforia* (fig. 14, E). On peut trouver les deux sortes de stigmates sur la même larve (certains *Ceuthorrhynchini*). La première paire de stigmates se trouve sur le mésothorax (un stigmate métathoracique rudimentaire s'observe parfois à un fort grossissement). Les huit paires de stigmates abdominaux sont situées sur les huit premiers segments. Ceux du type « biforia » comprennent deux chambres stigmatiques affectant diverses formes et à circonvolutions variables en nombre et en dimension et débordant ou non le péritrème ; les saillies valvaires, l'atrium, la fente stigmatique et les branches qui donnent le point d'insertion aux muscles d'ouverture et de fermeture du stigmate (fig. 14, G). Les stigmates « uniforia » possèdent une seule chambre dont les parois peuvent être lisses, plissées, plus rarement circonvolutionnaires. Le péritrème, dans les deux types, peut être circulaire ou demi-circulaire ; il est parfois très rudimentaire et à peine différencié du tissu avoisinant.

La **chétotaxie** se rapporte aux poils ou aux soies qui ornent variablement les pièces larvaires ; par le nombre et la disposition, elle constitue des caractères d'une importance capitale en Systématique.

IV. MORPHOLOGIE DE LA NYMPHE

La nymphe des Curculionides est dite libre (1). Les dessins accompagnant le texte donneront un aperçu de son aspect général (fig. 11, F, G, H, I, J). La tête est ordinairement munie de soies ou de spinules ; le rostre est toujours bien développé. Les antennes grossières ont leurs articles plus ou moins distincts. Les tarses sont souvent informes. Le thorax ou pronotum est représenté par le mésoscutum et le métascutum. L'abdomen se compose dorsalement de 8 tergites visibles, le dernier porte deux apophyses parfois très développées. Les ailes et les élytres, presque toujours bien apparents, sont grossièrement ébauchés, les nervures alaires et les stries élytrales plus ou moins rudimentaires. La chétotaxie générale offre des caractères séparatifs fondamentaux.

V. ORGANES DE LA REPRODUCTION

Organes génitaux mâles. — Ces organes comprennent : les testicules, les canaux déférents, les glandes accessoires, les vésicules séminales, le canal éjaculateur, l'armature génitale.

Les testicules (fig. 15, A, B) peuvent être au nombre de quatre (*Rhynchitini*), réunis par deux et formés individuellement de plusieurs glandes testiculaires, ou seulement de deux (*Calandra*, *Anthonomus*). Ces glandes, tantôt aplaties, tantôt turgescentes, sont groupées les unes contre les autres ; elles peuvent être de cinq à six. Quand les testicules sont au nombre de quatre, chaque groupe débouche dans un canal différencié qui aboutit au canal déférent (fig. 15, B) ; lorsqu'il n'en existe que deux, il n'y a pas de canal intermédiaire (fig. 15, A). Les canaux déférents communiquent avec la vésicule séminale qui forme tantôt une masse compacte divisée en deux parties, tantôt deux vésicules séparées ; ils donnent accès aux glandes accessoires, celles-ci de forme allongée sont de deux à six. Les canaux déférents se réunissent au canal éjaculateur (*ductus ejaculatorius*) qui aboutit au sac interne renfermé dans l'organe copulateur. Ce dernier constitue, avec le segment génital, l'armure génitale. Le segment génital est formé de l'urite 8, placé sous le pygidium. Le conduit anal débouche sur la face dorsale, entre l'urotergite 8 et le pénis. L'urosternite, submembraneux, porte à la face ventrale de fins phanères, sur son bord postérieur s'insèrent les deux branches d'une pièce chitinisée en forme de fourche ou de T, appelée spicule gastrale ou ventrale. Celle-ci est considérée morphologiquement comme le 9e urosternite. Elle est reliée à de petits muscles et a pour but de soutenir la pièce copulatrice ; elle se retrouve chez l'organe féminin. L'organe copulateur mâle chez les Curculionides constitue un type bien défini (voir détail fig. 15, C). Il comprend le pénis

(1) Cf. COMSTOK et NEEDHAM, 1899, et surtout W. L. TOWER, The origin and development of the wings of Coleoptera (*Zool. Jahrb., Anat.*, XVII, 1903, p. 517-572, pl. 14-20).

ou lobe médian, pièce allongée, tubulaire ou fortement incurvée et rebordée latéralement, généralement bien chitinisée, terminée par deux apophyses basales souvent très longues. Il reçoit à sa base le sommet dilaté du canal éjaculateur qui s'engage dans le lobe médian et prend le nom de sac interne (JEANNEL). Sur sa face ventrale, le pénis est embrassé plus ou moins étroitement, vers sa partie inférieure, par le tegmen, lequel forme

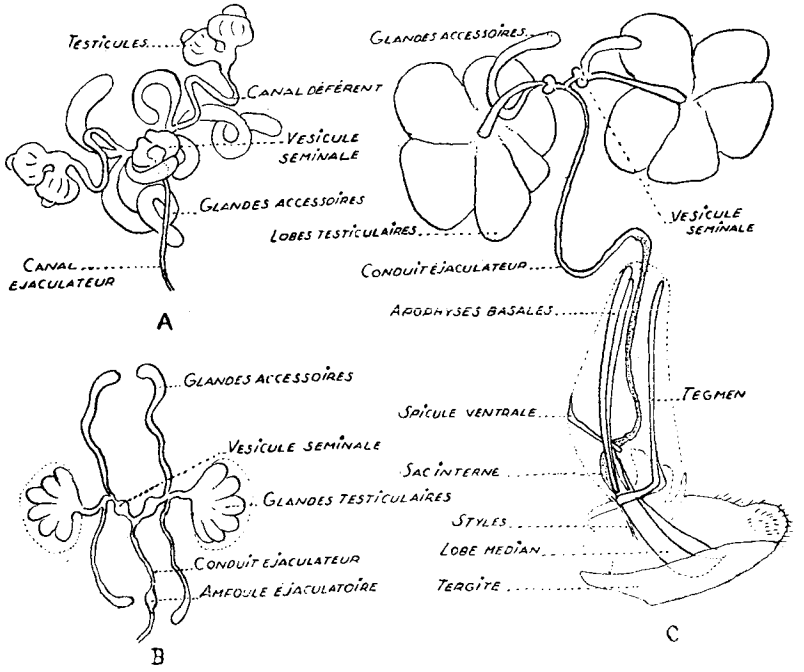


FIG. 15. — Appareils génitaux mâles : A, chez *Rhynchites pauxillus* (d'après ROZSYPAL) ; B, chez *Anthonomus pomorum* (d'après H. W. MILES) ; C, chez *Calandra granaria* (testicules et appareil copulateur).

une sorte de fourche ou d'anneau prolongé par une branche basale plus ou moins longue ; le tegmen comporte parfois, à sa partie supérieure, deux appendices très variables (styles), appliqués sur la face dorsale du pénis. Les styles sont assez rarement réunis par une membrane formant ainsi une sorte de gouttière (*Nanophyes*) ; ils portent le plus souvent à leur partie distale des soies ou spinules plus ou moins nombreuses. Le sac interne se différencie du conduit éjaculateur par une sorte d'étranglement et la présence de divers phanères (poils, spinules, granulations, etc.). Chez les Charançons, le méat du pénis présente rarement dans son voisinage des tubercules ou excroissances susceptibles de s'opposer à la copu-

lation directe et l'acte copulatoire ne s'accomplit que très exceptionnellement par évagination du sac interne (*Trachyploeus*), ainsi qu'on l'observe fréquemment chez les *Bruchidae* par exemple.

Organes génitaux femelles. — L'appareil génital est composé de l'ovaire, l'oviducte, le sac glandulaire ou poche copulatrice, la spermathèque ou

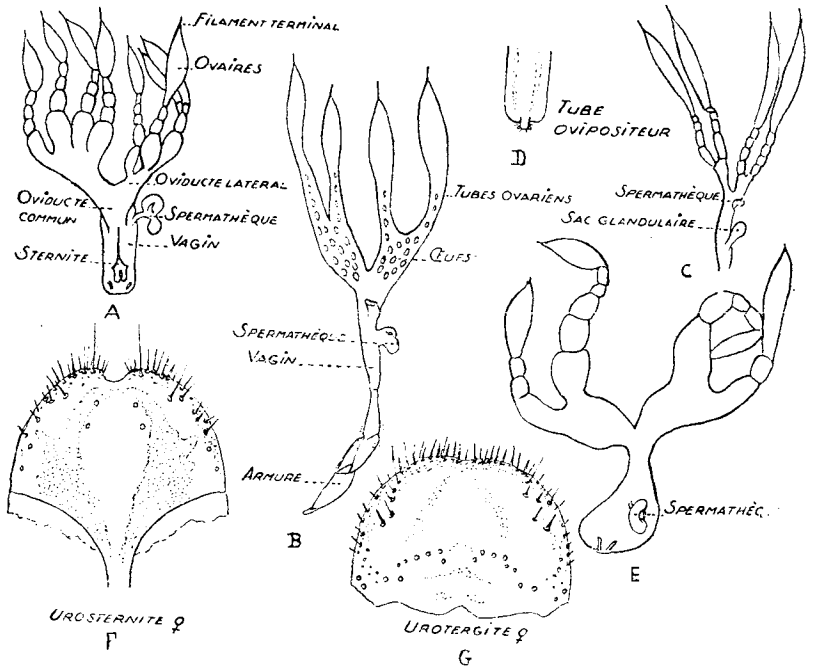


Fig. 16. — Appareils génitaux femelles : A, chez *Rhynchites pauxillus* (Rozsypal) ; B, chez *Anthonomus pomorum* (d'après H. W. Miles) ; C, chez *Ceuthorrhynchus assimilis* Payk. (d'après Heymons) ; D et E, chez *Sitophilus granaria* (d'après Müller) ; F et G, pièces du 8e segment chez *Rhynchites pauxillus*.

réceptacle séminal, l'utérus, le vagin et l'armure génitale (fig. 16, A, B, C, D, E, F, G).

Les ovaires, disposés latéralement, comprennent ordinairement chacun quatre gaines ovigères appelées parfois tubes ovariens, leur sommet est terminé par un filament (filament terminal). Ces gaines renferment les œufs, elles aboutissent à l'oviducte latéral, lequel débouche dans l'oviducte commun qui est suivi de l'utérus. Sur ce dernier se trouve la poche copulatrice et un petit réservoir réniforme ou arqué, la spermathèque ; ils ont accès à l'utérus par un conduit étroit. Le vagin fait suite à l'utérus

et se termine par la vulve. C'est au-dessus du vagin que s'appuie le rectum et débouche l'anus. L'armure génitale, renfermant le canal oviducte, comporte le tube ovipositeur (organe de la ponte) dont l'orifice porte deux papilles terminales munies de petites soies ou spinules. Le vagin jusqu'à sa partie distale est soutenu ventralement par la spicule gastrale (pièce chitinisée que l'on retrouve chez l'organe masculin). L'ensemble est enveloppé par un tube submembraneux formé de deux segments, l'urosternite (sternite 8) et l'urotergite (tergite 8).

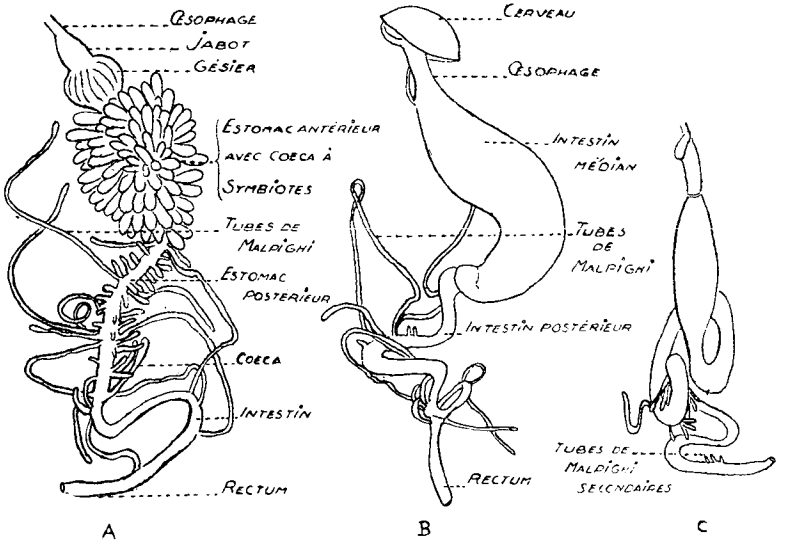


Fig. 17. — Appareil digestif : A, chez *Sitophilus granarius* (adulte) (d'après Müller) ; B, idem, chez la larve ; C, chez la larve de *Phyllobius urticae* (d'après Roberts).

VI. ORGANISATION INTERNE

L'étude de l'ensemble de cette partie dépassant le cadre de cet ouvrage plus spécialement réservé à la systématique, à l'éthologie et la répartition géographique, je me contenterai d'en tracer succinctement les grandes lignes. Ceux que ce sujet intéresse plus particulièrement pourront consulter avec fruit les ouvrages traitant cette question en détail (1).

(1) Wigglesworth, *The principles of insect physiology*, 1942 (Methuen et Cie, London) ; Schröder, *Handbuch der Entomologie*, 1925 (Fischer, Iéna) ; L. F. Henneguy, *Les Insectes : Morphologie ; Reproduction : Embryogénie*, 1904 (Masson et Cie, Paris) ; Berlèse, 1909, *Embryologia et Morfologia* (Milano) ; Weber (H.), *Lebruch der Entomologie*, 1933 (Fischer, Iéna) ; J. Jeannel, *Introduction à l'Entomologie*, fasc. 1, 1945 (N. Boubée, Paris). *Traité de zoologie*, t. VIII, sous direct. Pierre P. Grassé, 1949 (Masson, Paris) ; R. Chauvin, *Physiologie de l'insecte*, 1949 (I. N. R. A., Paris).

Appareil digestif. — Les organes de la digestion (fig. 17, A, B) comprennent l'œsophage dont la partie basale (jabot) accède à une poche, le gésier (proventricule). Le gésier précède l'estomac antérieur, appelé encore intestin moyen, qui donne suite à l'estomac postérieur, ou intestin postérieur. Celui-ci se prolonge jusqu'au rectum. Les tubes de Malpighi sont de longs tubes qui débouchent dans l'intestin postérieur ; on suppose que leur fonction principale est d'extraire et d'éliminer des produits de déchet qui s'accumulent dans le sang ; ils peuvent donc être considérés comme des organes d'excrétion. Chez certaines espèces les deux intestins sont couverts de vésicules allongées (*caecums*), plus ou moins volumineuses, parfois très nombreuses, renfermant des colonies de symbiontes (Bactéries appelées Mycétones, vivant en symbiose avec l'animal). Ces microorganismes se transmettent héréditairement. On suppose qu'ils jouent un rôle d'ailleurs encore mal défini, dans la digestion cellulosique. L'appareil digestif de la larve (fig. 17, C) est comparable (sauf quelques modifications peu importantes) à celui de l'adulte.

Appareil respiratoire. — Comme chez tous les Arthropodes, la respiration s'effectue par un système de trachées ramifiées, invaginations de l'épiderme, s'enfonçant dans toutes les parties du corps, apportant directement l'oxygène au sang et donnant accès à l'extérieur par des stigmates dont il a été parlé précédemment. Dans certains cas, les larves et les nymphes aquatiques de certaines espèces respirent par des trachéo-branchies, évaginations ectodermiques, existant avec ou sans stigmates perméables.

Système musculaire. — Il est compliqué ; les muscles de la tête qui agissent sur les pièces buccales sont très puissants, le thorax en comporte un certain nombre qui correspondent à ceux des pattes et des ailes. L'abdomen possède une musculature transverse et une musculature longitudinale, celle-ci allant d'un segment à l'autre, en dehors de muscles dorso-ventraux ou dorso-latéraux moins développés. L'armure génitale présente des muscles spéciaux.

Appareil circulatoire. — Le sang est en général un liquide jaunâtre qui n'est pas conduit, comme chez les animaux supérieurs, par des vaisseaux, il remplit la cavité du corps et ses dépendances. La circulation se fait par un brassage du sang exercé par un vaisseau dorsal propulseur (cœur) qui est constitué par une série de chambres successives (chambres cardiaques), ouvertes chacune dans la cavité générale, elle-même divisée en trois loges par des cloisons fibro-musculeuses horizontales. Le sang est chassé d'arrière en avant dans l'aorte par des contractions rythmiques des valvules du vaisseau dorsal.

Système nerveux. — Il comprend la chaîne ganglionnaire correspondant au système nerveux central, le système viscéral et le système périphérique.

Le système central est formé d'une double chaîne de ganglions unie au cerveau par des connectifs. Le cerveau est formé de trois paires de ganglions innervant respectivement les yeux, les antennes et le labre. Les mandibules, les maxilles et le labium sont commandés par des nerfs issus du ganglion sous-œsophagien, lequel apparaît par la fusion des centres ganglionnaires de trois somites céphaliques post-oraux. Le système viscéral comprend un système sympathique dorsal (stomato-gastrique) constitué par des ganglions et des nerfs disposés à la face dorsale de l'œsophage et de l'intestin moyen (ou intestin antérieur) qui innervent en même temps le vaisseau dorsal et les organes péricardiques, un système codal qui dessert les organes génitaux et un système stigmatique innervant l'appareil de fermeture des stigmates. Le système périphérique est constitué par un plexus de fibres et de cellules nerveuses multipolaires situées sous l'hypoderme. Certaines de ces fibres en rapport avec les cellules bipolaires situées à la base des soies et des sensilles qui couvrent la surface des téguments, constituent un système d'ordre sensoriel.

Organes des sens. — Au rôle tactile joué par le système périphérique dont il vient d'être question, il convient d'ajouter les sens olfactif et gustatif. Les organes olfactifs paraissent être concentrés dans les palpes et les antennes. Les organes gustatifs siègent sur l'épipharynx et l'hypopharynx constitués probablement par des éléments analogues aux sensilles tactiles (1) et se trouvant sur ces deux pièces de la bouche. Les organes de la vue sont représentés par les yeux, mais les hypogés ou les endogés qui en sont privés réagissent à la lumière et accusent un photo-tactisme démontré expérimentalement. Les larves ont des ocelles de formation à la fois ectodermique hyaline (cornéule) et d'une partie rétinienne provenant de cellules neuroépithéliales pigmentées qui terminent le nerf stemmatique. Chez l'adulte normalement oculé, les yeux sont dits composés ; ils sont formés d'agrégats d'yeux élémentaires (ommatidies) groupés sous une couche cornéenne, formant un nombre variable de facettes subordonné à celui des ommatidies. Ces dernières reposent sur une membrane basale perforée laissant passer les nerfs et les trachéoles reliés au ganglion optique. La perception des sons (organes chordotonaux) est déterminée aussi bien à l'état larvaire qu'imaginal par des vibrations internes produites par les ébranlements du milieu environnant et captées essentiellement par des chaînes de cellules nerveuses dont les extrémités sont fixées à la paroi de l'exosquelette.

VII. BIOLOGIE GÉNÉRALE

Le développement. — La ponte chez les Curculionides est d'une importance très variable (de quelques œufs à plusieurs centaines) ; la forme

(1) On appelle sensilles de petits organes faisant saillie sur la cuticule des téguments ; selon leur forme qui est très variable, on les désigne sous le nom de cônes, papilles, plaques sensorielles, etc.

de ces œufs présente deux types principaux, l'un ovalaire ou oblong, l'autre sphérique (fig. 18).

Les Curculionides sont dits « Holométaboles » (1), leur développement étant interrompu par une période de diapause pendant laquelle l'insecte reste immobile (période nymphale) pour y subir une profonde transformation interne, située entre le stade larvaire et le stade imaginal. A sa sortie de l'œuf, la larve apparaît parfois différente de ce qu'elle sera dans un âge plus avancé, néanmoins il ne s'agit pas d'hypermétamorphose, mais comme je l'ai déjà indiqué, d'une modification de certains caractères non fondamentaux. Dans le cycle évolutif normal, la larve est issue d'un œuf fécondé, mais chez plusieurs espèces, notamment chez certains *Otiorrhynchus* et *Trachyphloeus* (2), la reproduction peut avoir lieu sans fécondation (Parthénogenèse). La parthénogenèse est thélytoque, les mâles étant extrêmement rares ou même inconnus (la parthénogenèse arrhénotoque ne produisant que des mâles n'existe pas chez les Charan-

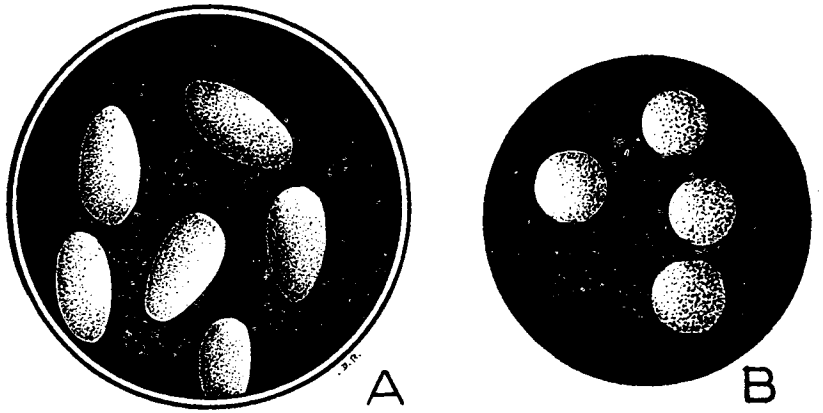


FIG. 18. — A, œufs d'*Hypera variabilis* ; B. de *Rhytidoderes plicatus*.

(1) Par opposition avec les Hétérométaboles chez lesquels le développement est progressif, procédant par de nombreuses mues au cours desquelles l'imago apparaît peu à peu, le stade nymphal ne marquant pas un temps d'arrêt particulier, la nymphe restant active et ne différant de la larve que par l'apparition des ailes.

(2) A. HOFFMANN, Les caractères sexuels secondaires des *Trachyphloeus* de France et de Corse. *Livre du Centenaire Soc. ent. Fr.*, 1932, p. 233-243.

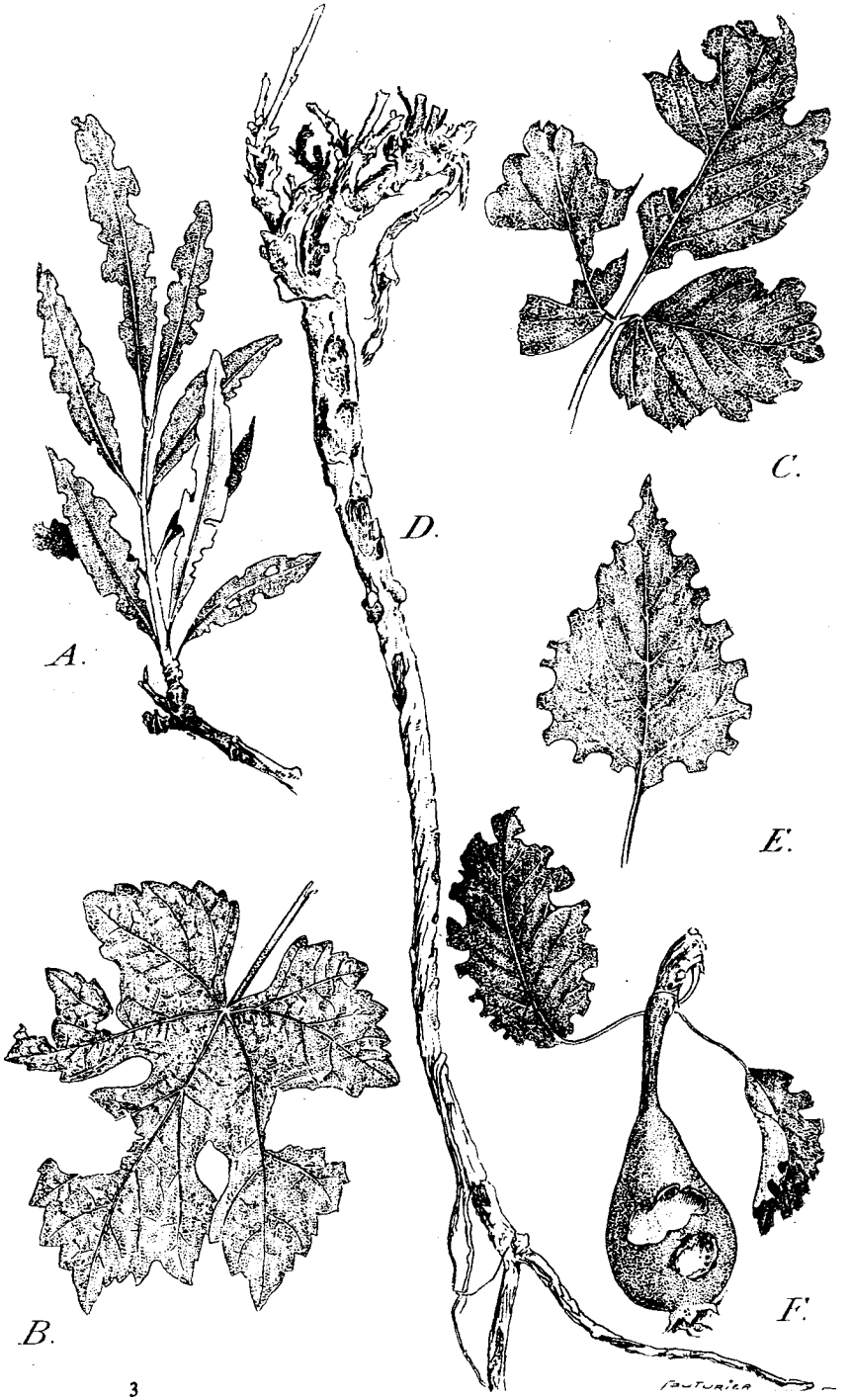


FIG. 19. — A à F. Dégâts d'*Otiorrhynchus* : A. de *O. cribricollis* GYLL., sur Olivier ; B. de *O. sulcatus* F., sur Vigne ; C. de *O. ligustici* L., sur Fraisier ; D. du même (larve), sur racine de Luzerne ; E. de *O. lugdunensis* ROH., sur Lilas ; F. de *O. veterator* UYT., sur Poirier (feuilles et fruit).

çons). Ce phénomène a été appelé spanandrie par VANDEL (1). Cette spanandrie peut être géographique, cyclique irrégulière ou totale selon les cas. L'œuf parthénogenétique est plus volumineux que l'œuf fécondé. Dans les cas de parthénogenèse géographique, une espèce déterminée est représentée par deux races, l'une parthénogénétique, constituée exclusivement par des femelles (et quelques très rares mâles produits accidentellement par la parthénogenèse), l'autre bisexuée représentée par

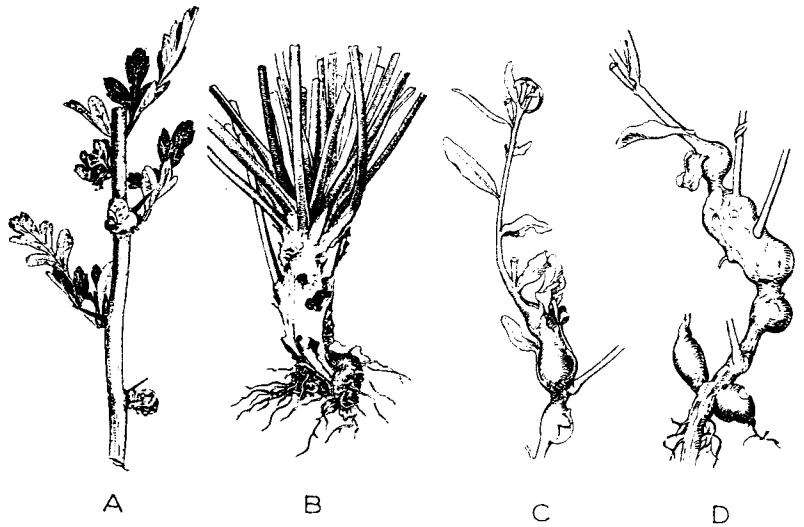


FIG. 20. — A, Cécidies avec déformation des bourgeons foliaires par *Anthonomus inversus* BEDEL, sur *Crataegus oxyacanthoides* ; B, Dégâts (galeries larvaires) de *Mecinus pyraster* HERBST, dans les racines de *Plantago lanceolata* L. ; C, Cécidies de *Nanophyes hemisphaericus* OL., sur tiges de *Lythrum hissopifolium* L. ; D, Cécidie de *Nanophyes circumscriptus* AUBÉ, sur racines et tiges de *Lythrum salicaria* L.

les deux sexes en nombre à peu près égal. D'après VANDEL, la race parthénogénétique se présente sous une forme polyploïde par rapport à la race bisexuée. En raison du plus grand nombre de chromosomes que renferment leurs noyaux, les cellules et les dimensions des individus parthénogénétiques sont plus grandes que celles des individus bisexués. La fréquence des hybridations chez les Curculionides, notamment chez les *Trachyphloeus* et *Otiorrhynchus*, est peut-être, d'après VANDEL, à l'origine de la Parthénogenèse et de la Polyploïdie.

(1) A. VANDEL, La spanandrie (disette des mâles) géographique, *Revue gén. Sc.*, XXXV, 1924 ; La parthénogenèse géographique. *Xe Congrès Zool.*, Budapest, 1927 ; *Bull. biologique France-Belgique*, LXII, 1928 ; *La Parthénogenèse. Encyclopédie scientifique*, 1931, Paris, Doin ; *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1932, p. 256.

L'éthologie. — Toutes les espèces, tant à l'état larvaire qu'à l'état adulte, sont essentiellement phytophages. Elles s'attaquent à toutes les parties du Végétal (racines, tiges, fleurs, fruits) et presque toujours aux organes vivants (fig. 20, 21, 22). Dans ce cas, le parasitisme est ordinairement primaire, bien que les plantes à végétation déficiente soient davantage recherchées que celles à croissance exubérante. Certains groupes (*Rhyncholus*, *Cossonus*, *Magdalis*, etc.) s'avèrent nettement lignivores, vivant dans le bois mort et désorganisé de diverses essences (fig. 21).

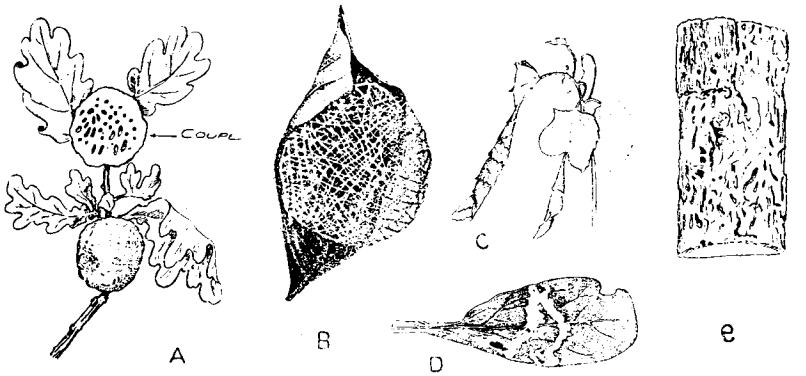


FIG. 21. — A, Galeries larvaires de *Balaninus villosus* dans la galle de *Biorrhiza pallida* L. ; B, Cocon de *Hypera variabilis* ; C, Cigares de *Deporaus betulae*, sur *Betula alba* L. ; D, Mines larvaires de *Hypurus Bertrandi*, sur feuille de Pourpier ; E, Galeries de *Magdalis armigera*, sur branche d'*Ulmus*.

Plusieurs espèces sont inféodées à des productions gallicoles de certains Hyménoptères : *Balaninus villosus* F. pond dans les jeunes galles de *Biorrhiza pallida* OL. (*Cynipidae*), dans lesquelles sa larve vit en commensale avec celle de l'hôte (fig. 21, A) ; *Apion minimum* se développe dans les galles foliaires du genre *Pontania*, etc. Certains groupes mènent une vie aquatique ou subaquatique (*Bagous*, *Phylobius*, etc.). La plupart des larves sont endophages, mais on en trouve qui sont ectophages et vivent à la manière des chenilles, se déplaçant avec vivacité et la plus grande aisance sur les parties aériennes des plantes (*Cionus*, *Hypera*) ; celles des *Otiorrhynchinae*, des *Phyllobini*, etc., sont terricoles, mais n'entament que la partie corticale des racines sans y creuser de galeries comme c'est le cas pour la majorité des autres espèces radicicoles (fig. 19). Nombreuses sont celles qui provoquent une vive réaction cellulaire des parties du végétal attaqué, dans ce cas elles se transforment le plus souvent dans la cécidie qu'elles ont produite. Les espèces cécidogènes agissent sur les cellules végétales par l'introduction dans les tissus d'un produit excitateur, sécrété par la larve dans le cours de

son évolution (*Cleonus*, *Larinus*, *Ceuthorrynchus*, etc.). Il semble bien cependant, dans certains cas, que la femelle, lors de la ponte, dépose un produit ayant le même effet sur la plante (*Apion*, *Tychius*) ; l'hypertrophie commence, alors, immédiatement pendant l'incubation de l'œuf, avant son éclosion. La réaction ici est plus vive, plus rapide, mais paraît se prolonger moins longtemps que dans le cas où la larve en est supposée responsable et où cette réaction se poursuivant progressivement se trouve en rapport avec le développement larvaire. Certaines larves (*Balaninus*)

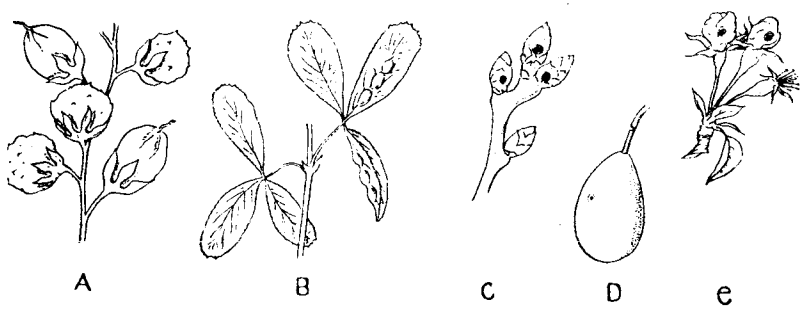


FIG. 22. — A, Altération des fruits de *Linaria vulgaris* L., par la larve de *Gymnetron netum* GERM. ; B, Cécidies de *Tychius meliloti* STEPH., sur feuilles de Luzerne ; C, Bourgeons à fruits de Poirier, attaqués par la larve d'*Anthonomus pyri* KOLL. ; D, Trou de ponte sur Prune (avec incision du pédoncule) de *Rhynchites bacchus* L. ; E, Dégâts sur fleurs de Pommier « Clous de girofle » de *Anthonomus pomosum* L.

occasionnent une prolifération spéciale à l'intérieur des fruits, notamment des Noisettes et des glands du Chêne (cryptocécidie) dont les éléments paraissent fournir à la larve néonate un aliment spécial du premier âge. La métamorphose s'accomplit tantôt dans l'intérieur même où a vécu la larve, tantôt dans le sol. Dans ce dernier cas la larve, abandonnant le milieu nourricier, se construit une logette de terre pour nymphoser. Bien qu'il y ait des exceptions dans un même groupe, l'un ou l'autre de ces modes de transformation coïncide souvent avec un ensemble de caractères morphologiques communs à un groupe donné. Il en est de même pour les caractères correspondant au victus (1). La nymphose s'effectue parfois dans un cocon tissé par la larve et fixé à l'une quelconque des parties du végétal (fig. 21, B) (*Cionus*, *Hypera*, *Coniatus*). La larve de certains *Nanophyes*, notamment celle de *N. tamarisci* GYLL., se fabrique une coque nymphale, mais lorsque sa logette est à terre, elle la déplace à volonté grâce à un mouvement spécial qu'elle accomplit

(1) C'est ainsi que chez certains *Ceuthorrhynchus*, les espèces vivant aux dépens des *Labiées* semblent former un groupe naturel, ayant les corbeilles tarsales conformées différemment de celles qui vivent sur les Composées et Borraginées.

à l'intérieur lui permettant d'exécuter des bonds prodigieux. Les *Rhynchitinae* roulent les feuilles dans lesquelles ils ont déposé leur ponte. Cet enroulement se présente sous forme de cigare (fig. 21, C) ou de tonnelet ; il est variable selon les genres et les espèces qui l'ont confectionné, il est accompagné ou non d'une incision partielle du pétiole et du découpage d'une partie basale du limbe. Dans cette même sous-famille, plusieurs espèces du genre *Rhynchites* déposent leurs œufs individuellement dans l'intérieur des fruits de certaines Rosacées (fig. 22, D), commettant ainsi les plus grands dégâts dans les vergers, notamment sur les Pruniers et les Pommiers. De nombreuses larves (*Orchestes*, *Ramphus*, *Ceuthorrhynchinae* divers, etc.) sont mineuses (fig. 21, D), vivant entre les deux épidermes des feuilles et dévorant le parenchyme de ces dernières ; la nature de leurs dégâts se confond facilement avec celle de certains Lépidoptères *Nepticulidae* ou de Microdiptères dont les mœurs sont analogues. Les larves de la plupart des *Magdalis* sont nettement xylophages, elles creusent des galeries en plein bois, souvent dur, d'essences variées (feuillus et résineux), leurs mines rappellent celles des *Scolytidae*, elles ne sont pratiquées que sur des arbres malades et en voie de dépérissement. Parfois lorsqu'un cycle comporte plusieurs générations, il peut exister une action très différente de la larve selon l'époque où elle se développe. C'est ainsi que chez *Ceuthorrhynchus suturalis* OL., la génération de printemps est phyllophage et celle de la fin de l'été spermophage (1). Le climat paraît jouer un rôle sur le comportement larvaire, notamment chez des *Ceuthorrhynchus* signalés comme minant les feuilles de diverses Crucifères dans des régions septentrionales, et cécidogènes sur les mêmes plantes dans des pays plus méridionaux (2). Si beaucoup de Charançons sont monophages, on constate chez le plus grand nombre une extrême polyphagie, les conduisant parfois, subsidiairement ou non, à une allothrophie susceptible de nuire à nos cultures. On pourrait citer à cet égard de nombreux exemples : *Philopedon plagiatum* et *Homorythmus hirticornis* (pour ne parler que de ces deux espèces) se sont montrés très nuisibles à la Vigne, alors qu'habituellement ils vivent sur des plantes spontanées fort différentes (3).

L'importance économique, résultant des dégâts de nombreuses espèces, occasionnés aux végétaux cultivés, est considérable. *Anthonomus pyri* KOLL. et *A. pomorum* L., à eux seuls, sont un véritable fléau pour nos cultures de Poirier et de Pommier (fig. 22, *c* et *e*) et leurs déprédations ont pu être évaluées annuellement à plusieurs centaines de millions de francs pour une seule région fruitière de notre pays. D'autres dont les

(1) A. HOFFMANN, *L'Entomologiste*, 1945, fasc. 4-5, p. 55-59 ; JANKE et NIETZKE, *Zeitschr. für angew. Ent.*, XXVI, 1939, p. 209-214.

(2) HERING (Martin), *Deutsche ent. Zeitschrift*, 1921, p. 123-147, fig. ; *Coleop. Rundschau*, 1930, p. 129 ; *Die Blatt-Minen Mittel und Nord Europas*, 1935-1937, p. 436 et 537.

(3) M. J. PINEAU, *Ac. d'Agric. France*, Ext. proc. verb. du 11 juin 1947 : Note sur les dégâts d'un ampélophage nouveau.

attaques peuvent paraître moins spectaculaires sont d'une nocivité aussi redoutable. Les cultures coloniales sont soumises à une rude épreuve par les Curculionides qui les envahissent. Dans les régions exotiques, on sait que les cultures du Cotonnier sont la proie de l'*Anthonomus grandis* Boh. et que les essences fruitières ont des déprédateurs dangereux, tels que *Rhynchites heros* Roelf., au Japon, *Conotrachelus nenuphar* Herbst, en Amérique, etc.

VIII. DE LA VARIATION DE L'ESPÈCE

Chez les Curculionides, plus peut-être que dans d'autres groupes d'Insectes, l'espèce est fréquemment soumise à des variations de taille, de sculpture, de coloration, de vestiture. La morphologie externe, même, peut se trouver modifiée notablement.

Ces différences sont connues sous divers vocables : aberration, variété, sous-espèce, mais leur application est d'autant plus incertaine que l'on ignore le degré de parenté exact les reliant à la forme dite typique.

Plusieurs facteurs responsables de cette dissemblance sont en partie connus, toutefois il est difficile, dans certains cas, d'établir la part qu'ils y prennent respectivement. Car il semble bien que plusieurs y concourent simultanément dans des mesures et des conditions complexes. L'étude de la Génétique devrait aider à éclairer certains côtés de ce problème, mais son entreprise est semée de difficultés d'ordre technique et écologique. En attendant des réalisations en ce domaine, il semble prudent d'adopter le nom de variété (dans le sens le plus large) pour désigner toute modification n'atteignant pas profondément les organes extérieurs ; l'emploi du terme de sous-espèce paraît assez bien convenir aux cas contraires.

Le régime alimentaire ne paraît guère influencer la taille et la sculpture, même dans les cas d'allotrophie où la nature de l'hôte (constitution physique et chimique) diffère du victus habituel. Les races dites biologiques qui en résultent sont généralement moins tranchées que celles reconnues comme étant dues aux influences climatiques et nommées races géographiques. On serait tenté de croire que l'action de l'altitude rejoint, par ses effets, celle du climat, mais considérée comme facteur unique, elle paraît beaucoup moins sensible sur les Charançons qu'elle ne l'est sur d'autres familles d'insectes. Ici les cas de nanisme et de mélanisme demeurent une exception. Les conditions de chaleur, d'hygrométrie, le voisinage de la mer, les terrains salés, les régions désertiques, etc., ont une action autrement prépondérante sur la structure des organes extérieurs, pouvant déterminer des formes vicariantes à valeur subspécifique indéniable.

Des modifications au moins aussi importantes s'observent sur des individus restés isolés, dans des conditions particulières dont l'origine paraît remonter aux époques géologiques. Dans ces cas d'isolement,

la consanguinité consécutive au nombre restreint de ces sortes de relictes, favorisée en outre par un aptérisme fréquent, semble participer largement à la persistance des mutations. Les faunes insulaires, l'habitat de certains sommets montagneux élevés et escarpés, la vie cavernicole ou terricole, fournissent de nombreux exemples de polymorphisme. Malgré l'opposition apparente de plusieurs de leurs caractères, on se rend compte qu'il s'agit là de races d'importance inégale, se rapportant à des espèces connues. Certains entomologistes leur accordent une valeur spécifique justifiée par la différence d'ailleurs souvent minime de l'armure génitale des mâles. Mais l'on peut se demander pourquoi l'édéagus ne serait pas soumis aux mêmes variations que les autres organes. Rappelons l'impossibilité de déterminer avec certitude les femelles chez certaines espèces (*Otiorrhynchus* par exemple), faute de caractères différentiels. En l'occurrence la validité de l'espèce est uniquement fondée sur des caractères extérieurs du mâle, lesquels, lorsqu'ils sont fluctuants, sont remplacés par l'examen de l'organe copulateur masculin (à condition qu'il offre des points de séparation suffisants). Mais la complexité n'en reste pas moindre à l'égard des femelles dont il vient d'être question. De pareils cas peuvent-ils faire songer à l'hypothèse émise autrefois par le Dr Villeveuve de Janti, selon laquelle le jeu hétérochromosomique provoquerait des cas de polyandrie ? ainsi s'expliquerait l'apparition de plusieurs formes mâles pour une forme femelle, invariable, dans une espèce donnée.

Pour des causes indéterminées, les individus d'une même espèce, issus et éclos simultanément d'une même partie du végétal nourricier, peuvent présenter des différences de coloration multiples et déconcertantes (*Nanophyes*). De telles variations sont nommées arbitrairement aberrations par les systématiciens.

Les croisements entre espèces appartenant à un même genre ont été réalisés expérimentalement. Chez les Coléoptères, notamment les *Carabus*, l'obtention d'hybrides conformes à des spécimens rencontrés dans la Nature confirme la possibilité et les résultats du phénomène. Chez les Curculionides, de nombreux accouplements interspécifiques (1) ont été observés chez les *Apion* (2), *Phyllobius*, *Trachyphloeus*, *Nanophyes*, etc. Toutefois si l'expérience et l'habitude de l'analyse nous laissent deviner que certains spécimens peuvent être issus de tels rapprochements, la preuve tangible à défaut d'observations *in vitro* n'existant pas, le terme d'hybride qu'on serait tenté de leur appliquer resterait évidemment douteux et sans fondement.

(1) Je n'ai pas connaissance de rapprochements intergénériques ayant donné des résultats chez les Coléoptères.

(2) J'ai pu obtenir des hybrides : *Apion immune* × *loti* ; *ulicis* × *lemoricinum* ; *frumentarium* × *haematodes* ; *ulicis* × *genistae*. Schatzmayr (*Mém. Soc. ent. ital.*, 1922, p. 57) signale, en Italie, les hybrides des Apions *seniculus* × *serialosetosulum*, *seniculus* × *curtulum*, *seniculus* × *pubescens*, *corsicum* × *pubescens*.

IX. ORIGINE DES CURCULIONIDES ; LEUR PEUPLEMENT EN FRANCE ET EN CORSE

Les Curculionides ont fait leur apparition au Secondaire (1). Dans le Trias de la Suisse, très pauvre en insectes fossiles, on a trouvé *Pseudocurculioniles prodromus*. Dans le Lias, beaucoup plus riche, se rencontrent plusieurs Charançons, notamment en Angleterre, en Argovie et dans le Mecklembourg. Dans l'oolithe, les gisements de Stonesfield, du Purbeck, en Angleterre ; de Solenhofen, en Bavière ; de Lerida, en Espagne, ont fait découvrir un certain nombre de ces animaux fossiles.

Ayant progressé avec les plantes, ils sont plus fréquents au Tertiaire, dans les gisements des terrains oligocènes et miocènes : Puy-de-Dôme ; Aix-en-Provence ; Kleinkembs (pays de Bade) ; Monte-Bolca (Italie) ; Croatie ; Oeningen, bord du lac de Constance (très nombreux) ; Colorado ; dans l'ambre de la Baltique. En France, les gisements d'Aix ont décelé, en grande majorité, des genres actuels, mais dont les espèces sont éteintes (2). Ces genres sont notamment *Brachyderes*, *Silona*, *Cleonus*, *Tanysphyrus*, *Hylobius*, *Plinthus*, *Hypera*, *Coniatus*, *Erirrhinus*, *Hydronomus*, *Cossonus*, *Balaninus*, *Sibinia*, *Miccotrogus*, *Coeliodes*, *Cryptorrhynchus*, *Hylesinus*, etc. Certains autres (tel que *Hipporrhinus*) ont des affinités avec des genres actuels exotiques.

Au Quaternaire (Pléistocène de Cambridge) se rencontrent beaucoup de Curculionides, surtout des Apions.

Le peuplement de ces insectes, dans les limites de la France continentale, révèle une origine eurosibérienne et méditerranéenne avec des éléments endémiques probablement formés *in situ*. Les lignées holarctiques ont une affinité eurasiatique et néarctique (3). Plusieurs espèces d'origine boréo-alpine, confinées encore dans la zone arctique, se retrouvent dans l'un de nos massifs hercyniens anciens : Massif central (*Otiorrhynchus monticola*, *Barynotus squamosus*, *Erirrhinus aethiops*, etc.). Nos régions méridionales sont peuplées, en grande partie, d'espèces holarctiques provenant de migrations au moment des glaciations quaternaires, mêlées à des lignées gondwaniennes dont l'affinité avec celles du Nord-africain et de l'Ibérie implique une origine commune. Les hypogées (*Raymondia*, *Torneuma*, *Troglorrhynchus*) constituent dans le bassin méditerranéen des relictes dont l'évolution soumise à des conditions écologiques différentes représente le plus souvent des vicariants de formes restées en place. La souche ibéro-mauritanienne offre des lignées

(1) Stanislas MEUNIER, *Géologie*, 1908, p. 211 ; M. BOULE et J. PIVETEAU, *Les Fossiles*, 1935, p. 393 (Masson édit.).

(2) Christophe SCHRÖDER, *Handbuch der Entomologie*, 1925, III, p. 225 ; OUSTALET, *Insectes fossiles des terrains tertiaires de la France*, 1871.

(3) Un cas bien typique d'affinité néarctique est établi entre *Magdalis armigera* FOURC. et *M. armicollis* SAY, espèce de l'Amérique du Nord, vivant, en outre, comme la première aux dépens des *Ulmus*.

atlantiques bien caractérisées : *Baris cataphracta* de l'Atlas marocain existe au Pic du Mulhacen (Espagne) ; il est apparenté à la race *erysimoides* des Alpes-Maritimes dont la forme spécifique *B. erysimi* se trouve au Mt Ventoux. Cette affinité géographique s'observe par des migrations d'autres espèces dont le jalonnement s'établit jusque dans le sud de l'Angleterre en passant par l'Espagne et s'échelonnant sur la côte atlantique et le secteur armoricain (*Cathormiocerus horrens*, *C. myrmecophilus*). De même qu'il existe une corrélation entre *Otiorrhynchus Mesnili* de la Sierra-Nevada d'Espagne et *O. meridionalis* du midi de la France (en voie d'extension vers le Nord) dont une race : *corticalis* est spéciale à l'Algérie. De même origine antéglaciaire sont les lignées pyrénéo-corses dont la liaison est établie par *Dichotrachelus verrucosus*, des Pyrénées-Orientales et d'une forme insulaire à peine distincte : *Koziorowiczi* de la faune corso-sarde ou encore par *Raymondia fossor* et *R. longicollis*, etc., éléments accusant l'existence de l'arc géologique qui rattachait la Corse à la chaîne des Maures d'une part, et la Sardaigne au Continent africain d'autre part.

Les Alpes françaises ont un peuplement alpigène composé d'éléments autochtones plus ou moins endémiques (*Otiorrhynchus coesipes*, *Ceuthorrhynchus Fairmairei*, *Dichotrachelus alpestris*, etc.) qui sont le résultat de la longue isolation (sous forme d'une terre insulaire) de cette région séparée du reste de l'Europe par la mer Oligocène. On y trouve en plus grand nombre des lignées d'origine asiatique d'une part, occidentale et pyrénéenne d'autre part, provenant du rattachement alpin à l'Asie par l'Égéide, pendant le Miocène, puis plus tardivement aux Pyrénées. Enfin d'autres éléments d'origine plus récente, pré- ou post-glaciaires, venus de l'Europe centrale après la disparition progressive de la mer tertiaire, succédant à la surrection de l'aire alpine pendant le Pliocène. C'est beaucoup plus tard, au début du Pléistocène, que le jeu des phénomènes de glaciation a donné aux Alpes leur relief et leur physionomie actuels (1). Le peuplement alpin comporte en outre quelques espèces xérophiles méditerranéennes dont les plus typiques sont : *Donus globosus* et *Rhytirrhinus impressicollis*. Les préalpes, notamment le Ventoux, ont un peuplement d'origine complexe (*Donus Piochardi*, *Otiorrhynchus misellus*, *O. Chaubauli*, *O. Fagniezi*, etc.). Le peuplement de la Corse comporte de nombreuses espèces autochtones (*Hyperomorphus asperatus*, *Rhyncholus Bonnairei*, *Bagous corsicanus*, *Otiorrhynchus corsicus*, divers *Peritelus* du groupe *Meira*, etc.) qui ne se retrouvent même pas en Sardaigne, ainsi que des espèces qui, bien que modifiées par l'isolation, accusent une parenté incontestable avec des éléments pyrénéens et plus rarement avec ceux de la Provence, ce qui semble démontrer que la séparation de cette île avec la côte provençale est bien postérieure à celle qui la rattachait à l'Afrique par la Sardaigne.

(1) Cf. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, *Société de Biogéographie*, II, 1928, Le Peuplement des Alpes françaises ; *Société Entomologique Belg.*, LXI, 1921, p. 402 ; R. F. SCHARFF, *European Animals*.

En se basant, en effet, sur l'absence de faune alpine, on estime que la séparation corso-provençale aurait eu lieu vers le Pléistocène, alors que son rapport avec l'Afrique du Nord remonterait vers le Pliocène. En outre cette faune insulaire renferme un groupe d'espèces holarctiques, communes au nouveau continent et à l'ancien (1).

A ces vieux éléments, il convient d'ajouter, aussi bien pour la France continentale que pour la Corse, un certain nombre d'espèces cosmopolites ou étrangères, d'introduction récente, dont nous parlerons plus loin. Des cas de disjonction sont fréquemment observés : *Neoxyonyx monticola* des Pyrénées-Orientales se trouve au Caucase (*N. messagela*) ; *Tychius irregularis* du Sud de la Russie serait identique, d'après FRANTZ, à *T. Fagniezi* du Vaucluse.

Certains apports étrangers s'expliquent par l'introduction d'espèces végétales. C'est ainsi que *Ceuthorrhynchus turbatus*, inconnu autrefois en France, pullule sur sa plante nourricière *Lepidium draba*, originaire des régions continentales et qui s'est répandue partout sur notre territoire. Le développement de certaines cultures intensives et extensives a évidemment modifié la distribution de nombreuses espèces. Le trafic ferroviaire est un vecteur important à cet égard. L'importation de marchandises en provenance d'outre-mer favorise celle d'espèces qui s'acclimatent parfois aisément. Les guerres, par leur mouvement considérable en hommes et en matériel, ne sont pas sans créer des perturbations d'ordre faunique. Un cas typique est celui de *Stomodes gyrosicollis* qui fut introduit aux environs de Paris, pendant la guerre de 1870-71, avec des fourrages allemands provenant de Silésie. *Hyperodes cyrtica* que l'on trouve dans les Landes, *Stenopelmus rufinasus*, répandu aujourd'hui dans de nombreux cours d'eau de notre pays, *Pantomorus Fulleri*, signalé en 1924 dans le Var et retrouvé récemment dans le Sud-Ouest, sont d'origine américaine. Plusieurs espèces du Nord-africain se rencontrent sur nos côtes de la Méditerranée, parmi lesquelles *Mononychus superciliaris*. On pourrait multiplier ces exemples qui nous prendraient trop de place ici pour être cités.

Certaines introductions sont toujours à craindre par le danger qu'elles feraient courir à notre vie économique agricole ; celles des *Rhynchites heros* et *Conotrachelus nenuphar* par exemple, dont il a déjà été question, seraient une véritable catastrophe pour nos cultures fruitières. Les insectes importés prennent d'ailleurs presque toujours une importance d'autant plus considérable qu'ils sont plus rarement accompagnés des parasites naturels qui, dans leurs pays d'origine, en freinent et en limitent le développement (2).

(1) Cf. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, *Société de Biogéographie*, Histoire du peuplement de la Corse, 1926, p. 153.

(2) C'est ainsi que de nombreuses espèces (*Hypera, Sitona, Apion*, etc.) d'origine européenne, introduites en Amérique, y commettent des dégâts considérables, dégâts qui dans nos régions passent à peu près inaperçus. On pourrait citer d'autres exemples de cette nocivité rendue plus excessive par l'absence de lutte biologique. En Amérique encore, *Pyrausta nubilalis* HUBN. est un véritable fléau pour les cultures de Maïs, en Europe d'où elle est originaire, cette Pyrale, bien que très polyphage, n'occasionne que des pertes peu sensibles à notre agriculture. Par contre nous savons ce que nous coûte l'acclimatation du Doryphore dont les principaux parasites naturels n'ont pu se développer sous notre climat, malgré les tentatives faites dans ce but. Rappelons que l'organisation du Service de la Protection des Végétaux du ministère de l'Agriculture exerce un contrôle sévère aux frontières et dans les ports sur les marchandises étrangères à leur arrivée en France. En outre, la découverte de nouveaux produits organiques de synthèse permet de mener une lutte chimique de plus en plus efficace contre les déprédateurs des cultures.

Par sa situation géographique, la nature variée de son sol, de son climat, de sa végétation, la France est d'une richesse faunistique exceptionnelle, particulièrement en espèces phytophages. La vie de ces insectes étant naturellement liée à celle des plantes, j'ai pensé qu'il serait logique d'établir l'aire de leur dispersion, dans notre faune, en fonction de celle de la flore. A cet effet, j'ai adopté, en les modifiant quelque peu, les subdivisions tracées par CH. FLAHAUT dans sa carte, bien connue, de la distribution des Végétaux en France (fig. 23) ; chacune des neuf régions qui la composent sont indiquées avec les départements qui en dépendent. Malgré leur caractère purement politique, ils ajouteront encore plus de précision pour situer les espèces endémiques locales. En dehors des ubiquistes, on sera souvent frappé de la coïncidence de l'habitat de nombreuses espèces avec les circonscriptions de cette carte.

X. RÉCOLTE ET PRÉPARATION

La plupart des Curculionides sont revêtus d'une pubescence formant souvent des taches ou des dessins qui présentent un faciès particulier et un caractère essentiel à chaque espèce. Ce revêtement étant assez caduc, des précautions doivent être prises pour en assurer la conservation. Pour les capturer on se servira avantageusement de la nappe ou parapluie japonais, au-dessus duquel on battra les arbustes ; pour prospecter les plantes basses, on emploiera le filet fauchoir. L'examen attentif du sol au pied des végétaux est nécessaire pour rechercher de nombreuses espèces qui s'y tiennent à peu près constamment, ne montant sur la plante qu'à de rares exceptions. On inspectera le collet des racines, la tige, de même que les feuilles et l'inflorescence, afin d'y découvrir les cécidies ou autres formes de dégâts qui pourraient s'y trouver. Les plantes portant ces indices, si leur format le permet peuvent être transplantées dans un lieu plus propice à nos observations. Si des larves s'y rencontrent, il sera utile d'en prélever quelques-unes pour les étudier, les autres seront laissées en place jusqu'à l'éclosion des adultes ; ce qui nous apportera des renseignements éthologiques précieux.

On devra aussi visiter les pierres sous lesquelles beaucoup d'espèces demeurent cachées. Durant la mauvaise saison, les écorces d'arbres divers

abritent de nombreux spécimens hivernants. Les endogées ou hypogées se prennent en tamisant le sol ou en lavant les terres ou détritus qui les hébergent.

Les Charançons qui vivent dans l'eau sont récoltés à l'aide du filet troubleau, certains d'entre eux (*Bagous*, *Phytobius*, etc.) peuvent se trouver sur des plantes croissant à une certaine distance des bords, ils seront amenés sur les berges avec leurs plantes nourricières, en remorquant celles-ci à l'aide d'une griffe ou d'une pièce de bois attachée à l'extrémité d'une corde qu'on lancera adroitement au milieu de la végétation aquatique.

Les spécimens de petite taille doivent être recueillis à l'aide d'un aspirateur (et non avec les doigts) pour éviter de les détériorer ou de déflorer leur vestiture. Au surplus, la vivacité d'un grand nombre d'entre eux leur permettrait de nous échapper si nous nous contentions de les saisir par d'autres moyens. L'emploi de pinces très souples n'est indiqué que pour ceux de grande taille. Les captures sont introduites dès que possible dans des tubes ou flacons remplis de sciure de bois assez grossière, bien sèche, très propre et à peine humectée de quelques gouttes d'éther acétique. On évitera d'exposer ces ustensiles de chasse au soleil, surtout s'ils sont en verre, car il se produirait à l'intérieur une condensation de vapeur d'eau qui nuirait à l'état de fraîcheur des bestioles capturées.

Il est indispensable de noter soigneusement le nom de la localité et celui de la plante-hôte. Dans le cas où cette dernière ne pourrait être identifiée, on en prélèvera un échantillon que l'on fera sécher avec soin, pour être communiqué ultérieurement à un botaniste. D'ailleurs je ne saurais trop recommander à ceux qui s'intéresseront aux Curculionides, l'étude des plantes Phanérogames. A l'aide de flores simples comme celle de Bonnier par exemple, ils se familiariseront rapidement avec le nom des plantes de nos régions.

La préparation des insectes adultes sera faite dans un temps n'excédant pas 5 à 8 jours après leur mort. Si l'on attendait plus longtemps, on devrait les ramollir en vase clos, en les disposant pendant une heure ou deux sur une feuille de buvard légèrement humidifiée. Les exemplaires seront collés à plat, sur le ventre, sur un rectangle de bristol, en ayant soin d'étaler convenablement les pattes et les antennes. Quelques-uns pourront être collés sur le dos, pour en montrer le dessous qui présente souvent des caractères sexuels secondaires ou spécifiques. Pour le collage on emploie généralement la gomme arabique à raison de 100 gr. avec 20 gr. de sucre raffiné et 50 centigr. d'acide salicylique pour 125 gr. d'eau distillée.

Si l'on voulait prélever l'organe copulateur mâle pour l'examiner, on devrait le faire sur un spécimen préalablement ramolli afin d'éviter de le détériorer. Celui-ci tenu sur le dos, on opérera, à l'aide d'une aiguille, une pesée dans la suture qui sépare le 1er segment ventral du 2e ; les quatre segments suivants ainsi soulevés formeront ensemble une sorte de cou-



Fig. 23. — Carte des grandes régions botaniques de France.

vercle qui pourra, à volonté, être remis en place ou disposé à côté de l'animal lors de sa préparation. L'organe, extrait à l'aide d'une pince très fine, est alors mis dans une cupule de porcelaine dans laquelle on aura mis une solution de potasse caustique à 10%, le tout sera porté à ébullition pendant 2 minutes afin de dissoudre les parties qui l'enrobent et nuiraient à son examen. Lorsqu'il sera jugé suffisamment dégagé, on pourra le déposer sur lamelle et le monter comme une préparation ordinaire, soit au Baume de Canada, soit à la Liqueur de Faure (1). Le démontage de la première méthode s'obtient en trempage dans le Xylol, pour la seconde il suffit d'eau tiède.

Les larves pour être conservées doivent être tuées rapidement en les plongeant dans de l'alcool à 70° bouillant, puis on les lave à l'alcool propre, et on les tient définitivement dans l'alcool glycériné (alcool à 70° avec 1 ou 2% de glycérine). On peut y ajouter 1% d'acide acétique pour obtenir une distension de l'épiderme, propice à son étude ultérieure. Leur dissection demande diverses manipulations. On fait macérer à froid pendant quelques heures ; on lave à l'eau pure et l'on porte dans l'eau glycérinée à 50% dans laquelle on pratique l'opération. La larve doit toujours être fendue sur le dos. Les pièces larvaires après leur prélèvement sont placées dans la solution de potasse déjà indiquée et portées à ébullition quelques minutes ; elles sont ensuite lavées à l'eau pure, passées à l'alcool à 90° pendant 10 minutes et colorées au Rouge Magenta ou au Bleu de Lyon, lavées à l'alcool absolu (à 100°), on les passe au Xylol et l'on peut les monter par l'une des méthodes indiquées précédemment.

(1) La Liqueur de Faure se vend dans le commerce, mais on peut la préparer soi-même. Voici sa composition : Eau distillée 50 cmc. ; glycérine 20 cmc., gomme arabique blonde 30 gr., hydrate de chloral 50 cmc. Faire dissoudre la gomme dans l'eau à froid, dans un sachet de toile fine, introduire les cristaux d'hydrate de chloral en agitant avec une baguette de verre, enfin incorporer la glycérine en remuant toujours. Ne pas ajouter d'acide phénique qui fait rougir les préparations et les rend par la suite obscures et moins nettes.

CURCULIONIDAE

Tableau des sous-familles.

1. Rostre généralement court, droit, épais ; antennes insérées près du sommet ou avant le milieu ; scape dépassant généralement le bord antérieur des yeux (*Curculionidae adelognati*) . . . . . 2.
— Rostre généralement long, mince, arqué, cylindrique. Antennes insérées près du milieu ou en arrière du milieu ; scape dépassant rarement le bord antérieur des yeux (sauf chez les espèces à rostre très court) (*Curculionidae phanerognati*). . . . . 5.
2. Bord antéro-latéral du prothorax droit non lobé derrière les yeux. . . . . 3.
— Bord antéro-latéral du prothorax lobé ou sublobé derrière les yeux (fig. 24). Corps trapu et fortement sculpté en dessus . . . . . **Brachycerinae.**
3. Prothorax sans longue frange de poils latérale à la marge antérieure, derrière les yeux. . . . . 4.
— Prothorax (fig. 25) avec une longue frange de poils derrière les yeux . . . . . **Tanymecinae.**
4. Scrobes fovéiformes, courts ou allongés, dorsaux ou subdorsaux, visibles de dessus, parfois dilatés, ouverts ou fermés en avant (ptérygies) (fig. 26). . . . . **Otiorrhynchinae.**
— Scrobes généralement allongés, étroits, latéraux, leur bord externe le plus souvent saillant, obliquement infléchi (fig. 27). . . . . **Brachyderinae.**
5. Scrobes étroits obliquement infléchis vers la partie inférieure de l'œil, leur partie antérieure parfois visible de dessus. Rostre épais, caréné longitudinalement ou allongé, cylindrique (fig. 28). . . . . **Cleoninae.**
— Scrobes plus ou moins rectilignes dirigés vers la partie antérieure de l'œil ou vers la partie inférieure. Parfois analogues à ceux des précédents, mais dans ce cas : insertion antennaire plus rapprochée des yeux et rostre épaissi au niveau de l'insertion. . . . . 6.
6. Insertion antennaire apicale ou subapicale. Rostre un peu

dilaté à cet endroit. Scrobes en entier visibles, vus perpendiculairement de dessus (1) (fig. 29) . . . . . **Curculioninae.**

— Insertion antennaire située latéralement sur le rostre, celui-ci le plus souvent cylindrique. Partie inférieure des scrobes non visibles vue de dessus. . . . . 7.

7. Hanches et fémurs séparés par le trochanter, celui-ci grand (fig. 30) (2). Rostre plus ou moins allongé cylindrique ; antennes non coudées. Pygidium caché par les élytres. . . **Apioninae.**

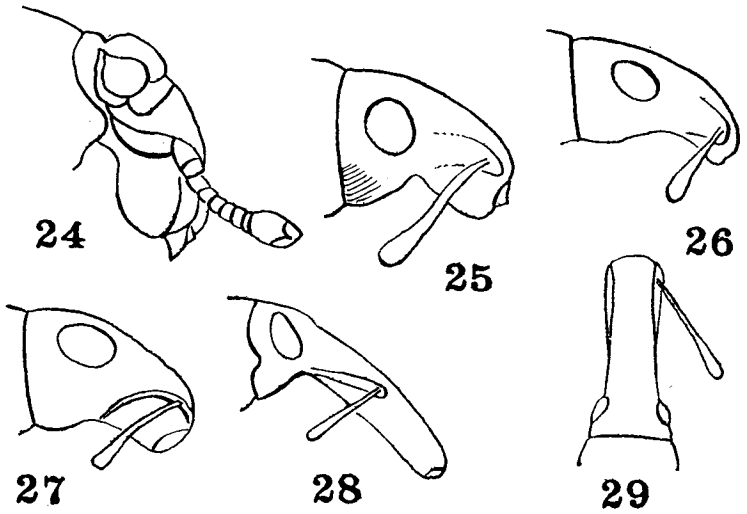


FIG. 24 à 29. — 24. *Brachycerus undatus* F. (tête de profil) montrant le lobe oculaire (*Brachycerinae*) ; 25. *Tanymecus palliatus* (tête de profil) montrant la frange inférieure du bord prothoracique (*Tanymecinae*) ; 26. *Phyllobius oblongus* (tête de profil) (*Otiorrhynchinae*) ; 27. *Polydrosus oblongus* (id.) (*Brachycerinae*) ; 28. *Lixus iridis* (id.) (Cleoninae) ; 29. *Plinthus caliginosus* (face dorsale) (*Curculioninae*).

— Hanches et fémurs contigus ; trochanter court, oblique, occupant seulement l'angle basilaire interne du fémur . . . . . 8.

8. Antennes coudées en scape allongé ; massue compacte à articles serrés. Rostre généralement appliqué étroitement contre le prosternum (3) (fig. 31). . . . . **Calandrinae.**

— Antennes non coudées, scape plus ou moins court, massue

(1) Chez les *Colastrini*, le bord supérieur du scrobe seul est visible.

(2) BEDEL fait rentrer les *Nanophyes* dans le groupe des *Apioninae* à cause de la conformation analogue des trochanters. Trop d'autres caractères les éloignent de cette sous-famille pour qu'ils y soient maintenus ; les antennes sont coudées et le scutellum est invisible.

(3) Les *Rhamphus* par exception n'ont pas les antennes coudées, mais le rostre est étroitement appliqué contre les hanches antérieures et sa massue est très compacte.

antennaire non compacte, ses 3 articles détachés les uns des autres (fig. 32). Saillie médiane du 1er segment ventral acuminée au sommet, 5e segment ventral très réduit. . . . . **Rhynchitinae.**

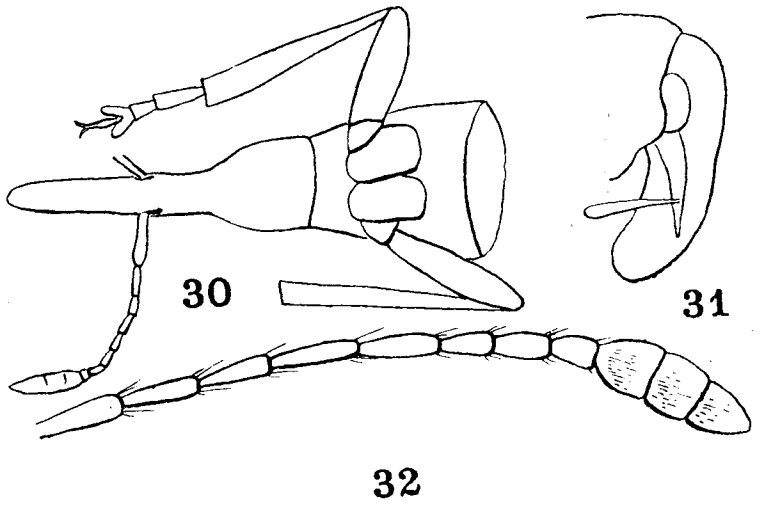


FIG. 30 à 32. — 30, *Apion ononicola* BACH. (*Apioninae*) ; dessous de l'avant-corps, montrant la conformation et l'importance des trochanters. — 31, *Bagous nodulosus* BOH. (*Calandrinae*) ; tête profil. — 32, *Rhynchites bacchus* L. ; antenne gauche (*Rhynchitinae*).

Subfam. ***OTIORRHYNCHINAE***

TABLEAU DES TRIBUS.

1. Ongles libres, ni connés ni soudés à la base . . . . . 2.
— Ongles soudés ou connés à la base. . . . . 4.
2. Corps plus ou moins allongé. Dessus plan ou déprimé, rarement faiblement convexe. Revêtement dorsal, et souvent ventral, composé de squamules serrées, courtes, arrondies, ordinairement brillantes ou nacrées . . (p. 154) **Homorythmini** (1).
— Corps de forme et à revêtement variables, mais ne réunissant pas à la fois les caractères ci-dessus. . . . . 3.
3. Revêtement variable, mais nullement composé de squamules écailleuses impressionnées à leur centre, ni de soies épaissies.

(1) Nouvelle tribu renfermant les espèces du genre *Homorythmus* placées par REITTER et maintenues par divers auteurs parmi les *Otiorrynchus* s. st., à cause de leurs ongles libres. Leur faciès les rapproche des *Peritelus* auxquels ils étaient autrefois rattachés.

Corps parfois complètement glabre. Ptérygies généralement développées, saillantes . . . . . (p. 45) **Otiorrhynchini.**

— Revêtement composé de squamules en forme d'écailles ou de pellicules ayant une impression centrale ponctiforme. Ptérygies nulles ou obsolètes. 1er article de la massue antennaire subégal aux deux articles précédents réunis. . . . . (p. 217) **Cathormiocerini.**

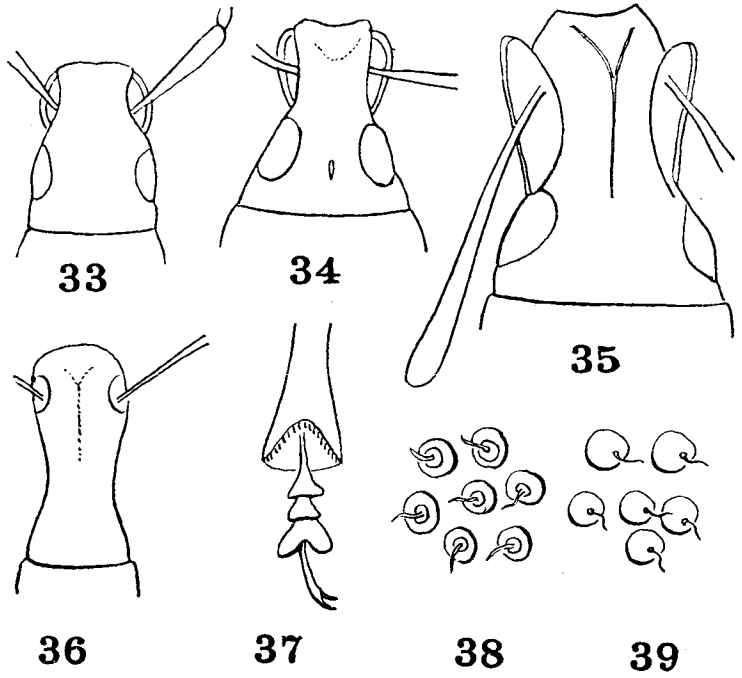


FIG. 33 à 39. — *Stomodes gyrosicollis* (tête vue de dessus). — 34. *Otiorrhynchus singularis* (tête face dorsale, montrant les scrobes fermés en avant). — 35. *Otiorrhynchus clavipes* (id.) (scrobes ouverts en avant). — 36. Tête de *Troglorrhynchus*. — 37. Corbeille tarsale postérieure (ouverte), chez un *Otiorrhynchus*. — 38. Granules prothoraciques (ombiliqués) chez *Otiorrhynchus impressiventris veterator*. — 39. id. (simples) chez *O. singularis*.

4. Épaules anguleuses, plus ou moins saillantes. Élytres généralement plus larges que le prothorax. Fémurs souvent dentés. . . . . (p. 190) **Phyllobini.**

— Épaules non anguleuses, souvent effacées. Élytres ovalaires. . . 5.

5. Hanches métathoraciques très écartées, situées non loin des côtés du métasternum. Épisternes métathoraciques à sutures indistinctes. Fémurs simples. . . . (p. 160) **Peritelini.**

— Hanches métathoraciques plus rapprochées, nettement plus éloignées extérieurement des côtés du métasternum. Épisternes métathoraciques à sutures fines, mais bien visibles . . . . . (p. 212) **Mylacini.**

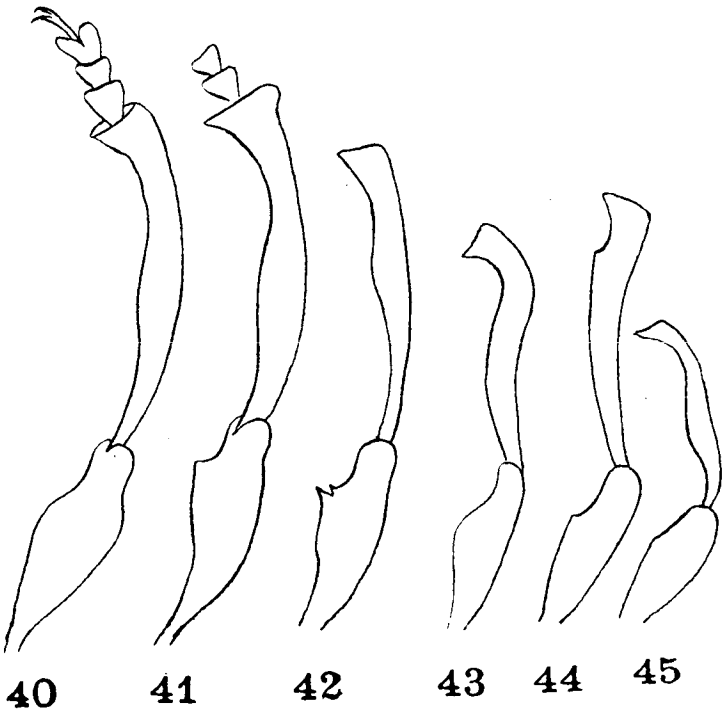


FIG. 40 à 45. — 40. Patte antérieure chez *Otiorrhynchus* (s. st.) *clavipes*. — 41. id., chez *O.* (*Arammichnus*) *ligustici*. — 42. id., chez *O.* (*Tourniera*) *ovatus*. — 43. id., chez *O. Simoni* (mâle). — 44. Patte postérieure chez *O. coesipes* (mâle). — 45. id., chez *O. monticola* (mâle).

Tribu des Otiorrhynchini.

Ongles libres. Yeux latéraux, rarement subdorsaux, ovalaires ou nuls. Scrobes rectilignes, visibles en avant (vus de dessus), évanescents en arrière. Antennes apicales ou subapicales ; scape plus ou moins claviforme, parfois arqué. Rostre échancré (*Otiorrhynchus*) ou simple (*Troglorrhynchus*) au sommet. Protibias ordinairement plus ou moins arqués, mucronés à l'apex. Fémurs claviformes, simples ou dentés. Corbeille des tarses ouverte. Écusson très réduit ou indistinct. Aptère.

Subgen. **Otiorrhynchus** (s. st.).

Tableau des espèces.

1. Sommet du rostre dépourvu d'un large espace dénudé, aplati et lisse . . . . . 2.
— Sommet du rostre pourvu d'un large espace dénudé, plus ou moins lisse . . . . . 9.
2. Scrobes nettement ouverts en avant. Segment anal du mâle strié ou non au sommet . . . . . 17.
— Scrobes fermés en avant, au moins par une fine bordure . . . 3.
3. Interstries tous semblables, plans ou convexes . . . . . 4.
— Interstries impairs costiformes, crénelés et sétulosés en arrière ; les pairs subplans. Stries élytrales grossièrement ponctuées ; élytres en ovale très court. Prothorax grossièrement granulé. Long. : 4-5 mm. . . . . 35. **porcatus**.
4. Prothorax sans carène médiane. Revêtement élytral ne voilant pas entièrement les téguments . . . . . 5.
— Prothorax à carène médiane fine, lisse, souvent effacée en avant et en arrière, mais toujours visible au milieu. Revêtement des élytres fauve, dense, masquant les téguments. Stries à gros points. Long. 6-7 mm. . . . . 32. **raucus**.
5. Corps oblong allongé. Dessus plan ou peu convexe . . . . . 6.
— Corps ovale, trapu, convexe. Interstries très finement granuleux, les granules écrasés. Pubescence roussâtre, légère. Long. : 6-8 mm. 5 . . . . . 31. **dubius**.
6. Revêtement des élytres très léger, les poils très courts, peu serrés . . . . . 7.
— Revêtement des élytres composé de poils fins, assez denses, gris-roussâtre, mélangés de poils verdâtres souvent métalliques, formant de vagues petites taches sur les côtés. Prothorax à granules assez fins, serrés. Segment anal des deux sexes muni d'une crête de pubescence avant le sommet. Long. : 8-10 mm. . . . . 34. **densatus** (1).
7. Funicule à 2e article plus court que le 1er. Pubescence dorsale fine, assez dense, entremêlée de courtes soies plus claires, soulevées. Pattes et antennes brunes. Long. : 6-7 mm. 5. . . . . 29. **corsicus**.
— Funicule à 2e article aussi long que le 1er. Pattes et antennes rouges ou rougeâtres . . . . . 8.
8. Élytres à pubescence grise, très fine, très courte, couchée, dépourvue de soies soulevées ; interstries finement, mais visiblement ponctués. Long. : 5-6 mm. . . . . 30. **fulvipes**.

(1) Près de cette espèce se placerait *O. Heeri* Stierl., cité parfois de France par erreur (Alpes italiennes).

— Élytres sans pubescence, mais portant de très courtes et très fines soies blanches dressées et alignées ; interstries à ponctuation indistincte. Long. : 5-6 mm. . . . . 28. **Johannis**.
9. Dessus squamulé, pourvu ou non de soies . . . . . 10.
— Dessus sans squamules (1), pubescent ou pourvu de soies. Prothorax à granules grossiers et ombiliqués . . . . . 14.
10. Antennes grêles ; articles du funicule 3 à 7 au moins aussi longs que larges. Élytres oblongs, avec des taches squamuleuses grises ou dorées, parfois à reflet métallique, dépourvus de soies. Prothorax avec, de chaque côté, une petite tache ronde de squamules métalliques. Long. 6,5-8 mm. 40. **guttula**.
— Antennes courtes à articles du funicule 3-7 globuleux ou transverses. Scrobes médiocres ; ptérygies peu développées. Élytres ovales, courts, densément squamulés et portant des rangées de soies . . . . . 11.
11. Interstries impairs des élytres (suture comprise) plus ou moins convexes et plus élevés que les interstries pairs qui sont plans ; stries à points pupillés. Pattes et antennes ferrugineuses . . . . . 12.
— Interstries plans ou de convexité semblable . . . . . 13.
12. Interstries impairs nettement costiformes, étroits, portant un rang de soies, les pairs plus larges, plans et sans soies. Brun foncé à revêtement dorsal varié de taches plus claires. Long. : 4-6 mm. . . . . 36. **scaber**.
— Interstries impairs seulement un peu plus élevés que les autres et portant des soies, les pairs de même largeur, avec des soies au moins en arrière. Brun, à revêtement dorsal jaunâtre varié de taches claires. Long. : 3,5-4 mm. 5 . . . . . 37 **subcostatus**.
13. Élytres à soies dressées et fortement claviformes. Ovale, court. Prothorax très réduit. Squamules élytrales très petites, peu denses, ne voilant pas les téguments. Long. : 3-4 mm. . . . . 38. **uncinatus**.
— Élytres à soies fines, courtes, penchées, arquées et atténuées à leur sommet. Oblong, à revêtement dorsal plus dense. Long. : 4-5 mm. . . . . 39. **hypocrita**
14. Antennes grêles ; scape mince à la base et graduellement épaissi, légèrement claviforme au sommet. . . . . 15.
— Antennes à scape épais dès sa base, de même largeur sur toute sa longueur, élargi seulement un peu plus au sommet. Intervalle interoculaire plus large que le rostre entre

(1) Les insectes de ce groupe sont parfois recouverts d'une excrétion pelliculeuse grisâtre, tapissant plus ou moins densément le fond des téguments, qu'il ne faut pas confondre avec de véritables squamules.

l'insertion des antennes. Oblong, allongé. Stries élytrales fortes ; interstries étroits avec une rangée de granules et de courtes soies. Long. : 4,5-5 mm. 2. . . . . 44. **misellus** (1).

15. Élytres à soies dressées ou relevées. . . . . 16.
— Élytres à soies couchées ; stries à points obsolètes ; interstries subcarénés. Long. : 4,8-6 mm. 2. . . . . 43. **tenuicostis**.

16. Protibias un peu élargis à l'angle apical externe et sinués en dehors vers le sommet. Soies des élytres nombreuses, fines, assez longues. Long. : 6 mm. . . . . 42. **vitellus**.
— Protibias droits sur leur tranche externe près du sommet, sans élargissement notable, mais arqués en dedans à l'angle apical externe. Soies élytrales moins nombreuses et plus raides. Stries des élytres fortement ponctuées. Long. : 4-6 mm. . . . . 41. **ligneus**.

17. Hanches mésothoraciques conformées normalement dans les deux sexes. Fémurs sans longue frange de pubescence sur leur tranche interne (Une frange sur les tibias seulement chez quelques espèces). . . . . 18.
— Hanches mésothoraciques, chez le mâle, anguleusement élargies en dedans ; fémurs et tibias portant, sur leur tranche interne, une frange de pubescence longue, flavescente. Segment anal du mâle finement strié. Noir ; revêtement dorsal composé de fines squamules piliformes d'un vert-doré, plus ou moins condensées en petites taches confuses (forme typique) ou presque glabre (v. *crinitarsis* STIERL.). Long. : 10-12 mm. . . . . 21. **cupreosparsus**.

18. Protibias ou métatibias du mâle de conformation spéciale ; métatibias chez la femelle plus ou moins arqués en dehors. . . 19.
— Tibias simples, conformés normalement dans les deux sexes . . . 20.

19. Tous les tibias du mâle fortement élargis et arqués-coudés en dedans au sommet, garnis d'une pubescence longue et flave. Protibias de la femelle fortement sinués sur leur tranche interne et arqués en dedans au sommet ; métatibias un peu arqués en dehors. Noir, mat ; pubescence dorsale très fine, grise, homogène. Prothorax à granules fins et serrés ou granulé-ponctué. Stries élytrales fines ; interstries finement et densément granulés. Segment anal du mâle non strié. Long. : 10-12 mm. . . . . 22. **Simoni**.
— Métatibias du mâle élargis graduellement et fortement échancrés en arc en dedans, près du sommet. Métatibias de la femelle brusquement épaissis au sommet et arqués en dehors. Noir, brillant ; pubescence dorsale nulle ou indistincte. Segment anal du mâle ~~strié~~. Long. : 8,5-11 mm. 23. **coesipes**.

20. Rostre caréné ou non, sans sillon médian. . . . . 21.
— Rostre avec un sillon médian large et profond. Corps ovale, court. Dessus brun clair ou foncé, sans pubescence, mais avec de nombreuses soies rousses, fines et dressées. Yeux plats. Prothorax grossièrement granulé. Stries élytrales fortes, ponctuées et granulées ; interstries plus larges, portant un ou deux rangs de gros granules brillants, serrés et sétulosés. Long. : 6-7 mm. . . . . 33. **rugosostriatus**.

21. Rostre avec une carène médiane plus ou moins élevée, mais toujours distincte, au moins à la base et souvent bifurquée en avant. . . . . 25.
— Rostre sans carène médiane distincte, celle-ci parfois remplacée par une ligne lisse imponctuée. . . . . 22.

22. Rostre à ptérygies saillantes, leur bord extérieur dépassant le bord latéral du rostre qui paraît, par suite, élargi en avant . . . . . 23.
— Rostre à ptérygies non saillantes, leur bord extérieur ne dépassant pas le bord latéral du rostre qui paraît, ainsi, parallèle jusqu'au sommet ou à peine visiblement élargi à cet endroit. Noir, glabre, brillant. Élytres ovales, arrondis ensemble au sommet. Segment anal du mâle présentant une fossette garnie de pubescence brun-fauve. Celui de la femelle simple ou subdéprimé à son extrémité. Long. : 8-9 mm. 5. 26. **Noui**.

23. Insecte oblong, faiblement convexe, noir, brillant. Segment anal muni d'une fossette dans les deux sexes, non strié chez le mâle. . . . . 24.
— Insecte en ovale très court, très convexe, noir, glabre, peu brillant. Élytres fortement arrondis latéralement. Segment anal du mâle finement strié ; celui de la femelle convexe, pointillé. Pattes noires. Long. : 5,5-6 mm. 5. 20. **loevigatus**.

24. Articles 4-7 du funicule nettement transversaux. Métatibias du mâle fortement arqués et bisinués sur leur tranche interne. Pattes rouges ou brunes. Fémurs normalement épaissis. Long. : 6-8 mm. . . . . 27. **monticola**.

(1) Près de *misellus* STIERL. viendrait vraisemblablement se placer *rubiginosus* STIERL., *Berl. ent. Zeit.*, 1861, p. 140 ; MARSEUL, *L'Abeille*, 1872, p. 224. Décrite sur un seul exemplaire qui n'a pu être retrouvé, cette espèce qui provenait de Lyon est restée inconnue à REITTER. Elle n'a jamais été reprise. Voici sa description d'après MARSEUL : Long. : 6,5 ; larg. : 3 mm. Oblong, brun rouge ; antennes et pattes plus claires ; assez densément garni de soies squamuleuses grises. Rostre presque plus court que la tête, peu élargi au sommet, profondément sillonné jusqu'au front. Antennes courtes, ses deux premiers articles égaux, les suivants plus larges que longs ; massue courte, ovale, acuminée. Prothorax transversal, assez fortement arrondi sur les côtes, couvert de points assez gros, mais très légers, émettant une soie au milieu. Élytres en ovale allongé, assez brusquement élargis à partir de la base, puis subparallèles et rétrécis, après le milieu, en pointe arrondie au sommet ; assez profondément striés-ponctués ; interstries convexes ; alternes à peine plus élevés, indistinctement granulés-ridés. Fémurs inermes, médiocrement épaissis ; tibias épais et droits.

— Articles 4-7 du funicule au moins aussi longs que larges. Métatibias du mâle non arqués, seulement bisinués sur leur tranche interne. Pattes noires. Fémurs subdentés et fortement échancrés près du genou. Élytres acuminés arrondis au sommet. Long. : 8,5-12 mm. . . . . 25. **malefidus.**

25. Élytres en ovale court et large dans les deux sexes, pas plus étroits chez le mâle, mais ordinairement plus déprimés postérieurement. Segment anal du mâle strié au sommet. Prothorax granulé. Front fovéolé. Protibias du mâle arqués en dedans au sommet (1). . . . . 26.

— Élytres bien plus étroits chez le mâle que chez la femelle, convexes même en arrière dans les deux sexes. . . . . 33.

26. Funicule à deux premiers articles subégaux, le 2e à peine plus long que le 1er. Corbeilles tarsales bordées de soies rouges ou brunes. . . . . 31.

— Funicule à 2e article nettement plus long (de 1/3 au moins) que le 1er. . . . . 27.

27. Élytres à prolongement apical non brusquement resserré en forme de bec. . . . . 28.

— Élytres à prolongement apical brusquement rétréci en forme de bec et divergents à leur extrémité. Vestiture dorsale dense, jaunâtre, condensée parfois en quelques macules sur les élytres. Stries élytrales fines, souvent peu distinctes. Granulation dorsale régulière, fine et serrée, celle des élytres écrasée. Pattes rouges ou rougeâtres (genoux et tarses rembrunis). Corbeilles tarsales bordées de soies rouges ou d'un brun-rouge. Segment anal du mâle à stries régulières et extrêmement fines. Long. : 11-14 mm.. . 4. **Ghiliani.**

28. Corbeilles tarsales bordées de soies noires ou brun-foncé. . . . 29.

— Corbeilles tarsales bordées de soies rouges ou jaunes. Rostre court, transversal. Élytres ovales ; stries fortes, ponctuées ; interstries granuleux. Pubescence élytrale variable, éparse et condensée en petites taches dorées (forme typique) ou d'un gris bleuâtre uniforme, à peine visible (variétés). Prothorax fortement arrondi latéralement, à granules écrasés, parfois entremêlés de points. Pattes rouges ou rougeâtres ; genoux et tarses rembrunis. Long. : 8-10 mm. . . . . 6. **auropunctatus.**

29. Funicule antennaire à 4e, 5e et 6e articles allongés (nettement plus longs que larges). Rostre un peu plus long que large dans sa partie comprise entre la base de l'œil et l'insertion antennaire . . . . . 30.

— Funicule antennaire à 4e, 5e et 6e articles noueux, à peine plus longs que larges. Rostre aussi large que long de l'insertion antennaire à la base de l'œil (1). Forme courte et convexe en arrière. Pubescence grise ou jaunâtre, condensée en nombreuses petites taches alignées dans les stries élytrales. Granulation prothoracique assez forte, serrée ; celle des élytres variable, parfois obsolète. Pattes noires (forme typique) ou rouges à genoux et tarses foncés (v. *obsilus* Gyll.). Long. : 7-10 mm. . . . . 3. **armadillo.**

30. Forme plus oblongue, plus longuement atténuée en arrière. Dessus moins convexe. Pubescence très courte, éparsément répartie (forme typique), ou plus dense et avec quelques taches cendrées faiblement métalliques dans les fossettes élytrales (v. *occidentalis* Hust.). Pattes ordinairement rouges, à genoux et tarses noirs, ou pattes entièrement noires. Prothorax et élytres fortement et densément granulés. Long. : 9-13 mm. . . . . 1. **pyrenaeus.**

— Forme plus trapue, plus brièvement atténuée en arrière. Dessus plus convexe. Revêtement pulvérulent, de couleur soufrée (forme typique) ou formé d'une pubescence grise assez dense (v. *pseudonotatus* Apf.), ou encore condensée en macules le long des stries (v. *apenninus* Stierl.). Pattes noires. Long. : 9-13 mm. . . . . 2. **salicicola.**

31. Pubescence dorsale composée de poils gris, raides, très courts, un peu soulevés, régulièrement disposée sur les élytres. Noir ; antennes brunes ou noires même chez les individus à pattes rouges. Segment anal strié chez le mâle et ordinairement chez la femelle. . . . . 32.

— Pubescence dorsale formée de poils squamuleux, dorés, condensés en macules métalliques sur les élytres qui sont bruns. Antennes (au moins le funicule) et pattes ferrugineuses. Prothorax et élytres fortement granulés. Segment anal finement strié chez le mâle. Long. : 8-12 mm. . 5. **aurifer.**

32. Élytres en ovale allongé, noir, brillant, à pubescence très courte et peu dense. Prothorax granulé ou ponctué-granulé ou seulement ponctué. Élytres ponctués-ridés sur le disque et finement granulés sur les côtés et au sommet (forme typique). Stries plus fortes et tous les interstries granulés (v. *corticalis* Luc.). Long. : 7-10 mm. . . . . 7. **meridionalis.**

— Élytres en ovale large, noir, mat, à pubescence grise plus

(1) *O. amplipennis* Fairm., signalé du Simplon par Bourgeois sans autres indications, ne peut être tenu comme français. Il est commun dans les Alpes italiennes ; on le distingue des espèces de ce groupe par le segment anal mâle muni de 8-10 fortes stries ; son corps oblong est plus aplati ; les pattes sont ordinairement rouges à genoux et tarses foncés. On trouve cependant des spécimens à pattes entièrement noires (v. *Olieri* nov.) Mt. Motterone, 1.480 m. d'alt., près du Lac Majeur (J. Olier).

(1) La comparaison devra s'établir sur des insectes appartenant au même sexe.

dense, un peu plus longue, plus distinctement soulevée. Prothorax et élytres densément granulés. Stries plus fortes. Long. : 8-10 mm. . . . . 8. **civis**.

33. Strie suturale plus creusée et le 1er interstrie plus fortement relevé au sommet des élytres. . . . . 35.
— Strie suturale non creusée au sommet et le 1er interstrie pas plus convexe que les interstries voisins. . . . . 34.
34. Ovale. Pubescence élytrale formant des taches squamuleuses ordinairement métalliques, d'un gris verdâtre dans les fovéoles des stries. Articles 4-7 du funicule nettement plus longs que larges. Prothorax finement et densément granulé. Interstries assez grossièrement ridés-granulés. Pattes brunes, plus rarement rougeâtres. Long. : 7-9 mm. . . . . **multipunctatus** (1).
— Oblong. Pubescence élytrale serrée, appliquée, uniforme ou disposée en vagues traînées longitudinales d'un gris-doré métallique (forme typique), ou gris-verdâtre ou bleuâtre (v. *neglectus* STIERL.). Articles 4-7 du funicule peu distinctement plus longs que larges. Prothorax à ponctuation serrée. Élytres à stries très fines ou obsolètes ; interstries densément et finement granulés. Pattes brun-rouge ou brunes. Long. : 9-10 mm.. . . . . 9. **lanuginosus**.
35. Stries élytrales variables, mais nullement réduites à de simples fossettes densément squamulées. . . . . 37.
— Stries élytrales à rangées de fossettes ou fovéoles plus ou moins profondes dans lesquelles la pubescence se trouve plus condensée. . . . . 36.
36. Élytres oblongs ; stries à fovéoles courtes, profondes et nombreuses. Suture des épisternes métathoraciques invisible. Protibias du mâle médiocrement bisinués, non distinctement épaissis au milieu ; tranche interne des tibias à pilosité moins fournie. Noir ; pattes d'un rouge vif (sauf les genoux et les tarses noirs). Prothorax fortement granulé-rugueux. Long. : 6-12 mm.. . . . . 19. **niger**.
— Élytres ovales ; stries à fovéoles allongées, moins nombreuses. Suture des épisternes métathoraciques visible. Protibias du mâle fortement bisinués et un peu épaissis au milieu ; tranche interne des tibias à pilosité plus dense, grise. Noir ; pattes brunes, plus rarement rougeâtres. . . . . **multipunctatus** (2).

(1) Espèce alpine de l'Europe centrale, citée de la Suisse, et qui pourra peut-être se retrouver en France.

(2) J'ai fait figurer *multipunctatus* à deux endroits du tableau, la conformation de la strie suturale donnée comme caractère séparatif étant sujette à une fausse interprétation.

37. Articles 4-7 du funicule nettement plus longs que larges dans les deux sexes. . . . . 41.
— Articles 4-7 du funicule plus courts, transversaux dans les deux sexes. . . . . 38.
38. Prothorax et élytres revêtus d'une pubescence parfois extrêmement fine, mais bien visible sous un certain grossissement . . . . . 39.
— Prothorax et élytres (sauf parfois vers l'apex subsp. *diversesculplus* PIC), absolument glabres. Ovale-oblong, noir, luisant. Prothorax ponctué-ridé ou faiblement granulé. Sculpture élytrale variable. Stries plus ou moins profondes, caténulées (subsp. *navaricus* GYLL.), ou médiocres et presque effacées (v. *sublaevigatus* REITT.). Interstries dorsaux ridés-coriacés, les latéraux granulés. Le mâle, plus sculpté, porte une longue pubescence jaune sur la poitrine, le segment anal et la tranche interne des fémurs. Segment anal non strié. Long. : 12-15 mm.. . . . . 24. **morio**.
39. Yeux assez grands, peu saillants. Funicule antennaire à 2e article au moins 1 fois ½ plus long que le 1er. . . . . 40.
— Yeux petits, très saillants ; subglobuleux. Funicule à 2e article seulement un peu plus long que le 1er. Pubescence grise très courte mais assez serrée. Oblong allongé, noir, peu brillant. Prothorax finement et densément ponctué sur le disque, ruguleux sur les côtés. Interstries dorsaux des élytres plans, densément pontillés, les externes finement ridés-coriacés. Segment anal du mâle finement strié-aciculé au sommet. Antennes brunes. Pattes rougeâtres. Long. : 8-10 mm.. . . . . 13. **Peyerimhoffi**.
40. Pubescence élytrale extrêmement fine, très courte, presque invisible. Corps allongé, elliptique dans les deux sexes ; noir, peu luisant. Écusson bien distinct. Prothorax finement ponctué. Stries élytrales très fines ou indistinctes, ponctuées, non granulées ; interstries très plans, pointillés, finement coriacés. Pattes rougeâtres. Segment anal du mâle ponctué, à sommet finement aciculé-striolé. Long. : 10-12 mm.. . . . . 16. **pascuorum**.
— Pubescence élytrale cendrée, fine mais bien visible, uniformément répartie. Corps oblong-ovale. Écusson indistinct. Prothorax ponctué ou ponctué finement granulé. Stries fines ponctuées et granulées ; interstries plans, densément granulés-ridés, les granules écrasés. Pattes rougeâtres, parfois les genoux et les tarses obscurcis. Segment anal du mâle très finement et régulièrement strié. Long. : 9-10 mm. . . . . 12. **stomachosus**.

41. Corbeilles tarsales bordées de soies noires, brunes ou ferrugineuses (1) . . . . . 46.
— Corbeilles tarsales à soies marginales jaunes ou rouges. . . . . 42.
42. Stries des élytres très fines, à ponctuation nulle ou obsolète. . . 44.
— Stries élytrales bien marquées, à points serrés, subarrondis, plus ou moins profonds ; interstries aussi larges ou un peu plus étroits que les stries. Rostre très court, transversal entre l'œil et l'insertion antennaire. . . . . 43.
43. Points des stries gros, profonds ; interstries très finement et densément rugueux. Pubescence assez dense, très fine, uniformément répartie. Funicule à articles 4-7 ovales. Pattes rouge-brun. Segment anal mâle fortement ponctué, mais non strié. Long. : 8-10 mm.. . . . . 18. **cancasanus**.
— Points de stries moins gros, souvent obsolètes ; interstries finement granulés, souvent effacés sur le disque. Pubescence fine, peu serrée, avec quelques petites macules vertes, métalliques sur les stries. Antennes à articles 4-7 ovales (forme typique) ou allongés (subsp. *Juniperi* TEMPÈRE). Pattes rougeâtres. Segment anal du mâle très finement strié. Long. : 8-10 mm. . . . . 17. **stricticollis**.
44. Élytres à pubescence très fine, éparse, visible à un certain grossissement ; noirs, brillants. Corps oblong allongé dans les deux sexes. Stries très fines ou réduites à des lignes de points. Pattes rouges . . . . . 45.
— Élytres à pubescence dense formant de nombreuses petites taches jaunâtres. Antennes grêles, élancées, les articles allongés. Stries élytrales fines ; interstries finement granuleux ainsi que le prothorax. Segment anal du mâle finement strié, fortement déprimé au sommet. Pattes brunes ou rouges à genoux noirs. Long. : 10-12 mm.. . . . . 10. **clavipes** subsp. **hungaricus**.
— Assez semblable au précédent. Élytres moins vivement et moins étroitement resserrés au sommet, les granules plus fines et plus denses. Stries anales du mâle plus grossières, moins serrées, moins régulières. Soies des corbeilles tarsales d'un rouge moins clair. Long. : 10-14 mm. . . . . 10. **clavipes** v. **Guillebeaui**.
45. Dessus presque glabre ; pubescence à peine visible, très éparse. Prothorax finement pointillé. Interstries pointillés et finement chagrinés. Segment anal du mâle pourvu, au sommet, d'une fossette brillante et pointillée. Long. : 9-10 mm. . . . . 14. **Putoni**.

(1) L'examen ne doit pas se faire à contre-jour, car les soies, vues par transparence, apparaîtraient ainsi plus claires qu'elles ne le sont réellement.

— Dessus revêtu d'une pubescence brun-cendré, très courte, raide, abondante, bien visible. Prothorax assez fortement et assez densément ponctué. Interstries finement ponctués, à sculpture plus forte, ceux des côtés granulés ridés. Segment anal du mâle déprimé et aciculé au sommet. Long. : 9-11 mm. . . . . 15. **Chobauti**.
46. Élytres à pubescence très fine ou nulle, d'aspect glabre. Prothorax ponctué (au moins sur le disque). . . . . 47.
— Élytres à pubescence bien visible, assez dense, avec souvent de petites taches au moins distinctes sur les côtés et en arrière. Prothorax finement granulé. . . . . 48.
47. Antennes courtes, celles des mâles à articles 5, 6, 7 non ou à peine plus longs que larges. Rostre plus court. Segment anal du mâle légèrement déprimé et muni de stries fines et régulières, avec parfois une frange de soies très courtes au sommet. Long. : 8-12 mm.. . . 10. **clavipes** subsp. **fuscipes**.
— Antennes plus longues, celles des mâles à articles 5, 6, 7 du funicule deux fois aussi longs que larges. Rostre plus long. Segment anal du mâle à stries obsolètes, graduellement plus fines vers les bords, le sommet déprimé et frangé. Pattes rouge-foncé (v. *francolinus* SCHAUF.), ou segment anal du mâle uniformément et finement strié, déprimé, avec une crête de pubescence au sommet. Pattes rouge-clair (v. *erythropus* BOH.). Long. : 10-15 mm.. . . 10. **clavipes** (variétés).
48. Interstries portant des granules plus ou moins nombreux, toujours distincts, presque régulièrement alignés ; stries ordinairement fortes, au moins aussi larges que les interstries, à points assez gros, séparés par un granule. Pubescence dorsale fine, grise ou verdâtre, souvent condensée en fines taches le long des stries, bien visible, même sur le disque du prothorax ; celui-ci à granules ombiliqués, ou granulé-ponctué. Scape antennaire graduellement et non brusquement épaissi à son extrémité. Protibias plus fortement arqués en dedans vers le sommet. Segment anal du mâle convexe, à stries fines, très serrées, parallèles. Espèce variable. Long. : 12-17 mm. . . . . 11. **griseopunctatus**.
— Interstries non granulés ou granulés-ridés, mais les granules nombreux, serrés, confus, jamais alignés. Stries ordinairement fines ou moins marquées. Pubescence dorsale des élytres nulle ou peu visible, parfois dense et condensée en petites taches éparses, non alignées le long des stries. Scape des antennes plus grêle, plus brusquement claviforme au sommet. Protibias modérément arqués en dedans. Segment anal mâle plan ou déprimé, strié. . . . . 49.

49. Antennes allongées, articles 6-7 du funicule du mâle plus de deux fois aussi longs que larges. Pubescence dorsale bien distincte, formant de nombreuses petites taches sur les élytres. Ponctuation prothoracique densément mélangée de granules fins et écrasés. Stries élytrales fines ; interstries, plans, finement et densément granulés-ridés, les granules petits mais visibles. Segment anal mâle muni de 8-10 fortes stries brillantes (forme typique) ou plus nombreuses et plus fines (variétés). Long. : 10-14 mm. 10. **clavipes** subsp. **lugdunensis**.
— Antennes un peu moins longues, articles 6-7 du funicule mâle deux fois aussi longs que larges. Pubescence dorsale fine, peu visible, également répartie. Prothorax ponctué, non ou obsolètement granulé. Interstries subconvexes ou convexes, finement pointillés-ridés, à granulation indistincte. Segment anal du mâle pourvu de 15 à 20 stries dont 4 à 8 très fortes au milieu et les autres plus fines vers les bords. Espèce des plus variables. Long. : 10-15 mm. . . . . 10. **clavipes**.

1. **Otiorrhynchus** (s. str.) **pyrenaeus** Gyll. apud Schönherr, Gen. Curc., 1843, p. 272. — *travnikanus* Stierl., Mitt. Schw. ent. Ges., 1891. — v. *occidentalis* Hustache, 1923, p. 36. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 385.

Long. : 6-13 mm. Corps ovale, un peu allongé, noir, presque glabre ; pubescence dorsale courte, espacée, ne voilant pas les téguments qui sont assez brillants. Pattes rouges (genoux et tarses noirs). Rostre aussi long que large des yeux à l'insertion antennaire, nettement caréné au milieu, faiblement sillonné, densément ponctué. Antennes fines ; scape brusquement claviforme au sommet ; 1er article du funicule de 1/3 plus court que le 2e, les autres coniques, plus longs que larges ; massue étroite, subégale aux trois précédents articles réunis. Tête peu ponctuée ; front à fovéole allongée, étroite. Yeux peu convexes. Prothorax non transversal, modérément arrondi-dilaté latéralement, tronqué à ses deux extrémités, couvert de granules gros et serrés. Élytres à sommet subtronqué, à stries fortes, ponctuées, chaque point séparé par un gros granule luisant ; interstries convexes, granulés-ridés. Pattes finement et éparsément pubescentes ; fémurs fortement claviformes ; protibias bisinués en dedans, arqués au sommet, finement granulés-ciliés sur leur tranche interne. Segment anal du mâle convexe, portant des stries fines et serrées.

La femelle n'est pas plus large que le mâle, mais la partie postérieure de ses élytres est moins déprimée que chez ce dernier. On distingue deux variétés :

v. **Hustachei**, n. var. — Comme la forme typique, mais pattes noires.

v. **occidentalis** Hust., l. c. Taille de 6 à 7 mm., plus oblong ; pubescence dorsale grise, assez dense, d'aspect cendré, formant parfois de petites macules submétalliques dans les fossettes élytrales. Rostre un peu plus court. Interstries des élytres plus étroits à granules plus denses et plus saillants.

Mœurs inconnues. L'adulte sur divers végétaux, dans les haies, sur les *Rubus*, *Prunus*, *Rhamnus*, *Spirea*, rejets de Peuplier, Aulne, etc.

Espèce répandue dans les Pyrénées françaises et espagnoles et dans le sud-ouest de la France. Assez commune.

Aude ; Ariège ; Haute-Garonne : Toulouse (P. Espinasse) ; Hautes-Pyrénées : Lourdes !, Bagnères-de-Bigorre (Pandellé) ; Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains (R. Oberthür) ; Gironde : environs de Bordeaux, assez abondante sur les deux rives de la Garonne ; avril à octobre (G. Tempère) ; Cantal : Vic-sur-Cère (Bernard).

v. *Hustachei* Hoffm. Ariège : entrée de la grotte d'Aubert (Hustache), Cazavet, Moulis (A. Dodero), Prat (L. Puel) ; Gironde : Dunes de Bazadais (G. Tempère !).

v. *occidentalis* Hust. Basses-Pyrénées : Iriberry (A. Dodero), Mauléon (Bonnaire) !

Observations. — Près de *pyrenaeus* viendrait se placer *O. amplipennis* Fairm., *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. CLXXXV, cité à tort de notre faune. Se trouve en Italie : Valais, Piémont, Mt. Rose, Simplon (versant italien). Se distingue du premier par sa sculpture plus fine, sa pubescence plus apparente ; le mâle diffère par le segment anal muni de 6-10 carènes élevées tranchantes sur fond lisse, accompagnées sur les bords de quelques stries fines et courtes. Pattes rouges avec les genoux foncés (forme typique) ou entièrement noires : v. *Olieri* Hoffm. Mt. Motterone, 1.400 m. ; Alpes italiennes (J. Olier).

2. **Otiorrhynchus** (s. str.) **salicicola** Heyden, 1908, Wien. ent. Zeit., XXVII, p. 46. — *salicis* Stierlin, Berl. ent. Zeit., 2, 1858, p. 267. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 43. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. 9-13 mm. Ovale, noir, à pubescence fine, jaune ou grise, uniforme (forme typique) ou condensée dans les fossettes élytrales et formant des taches le long des stries. Pattes noires. Rostre plus long que large de la base des yeux à l'attache antennaire, tricaréné, la carène médiane plus forte, bisillonné, finement chagriné, pubescent. Antennes grêles ; scape assez brusquement épaissi à l'extrémité ; funicule à 2e article 1 fois ½ aussi long que le premier, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue fusiforme, plus courte que les trois articles précédents réunis. Tête ponctuée ; vertex lisse ou très finement pointillé ; front avec une fovéole assez large. Yeux ovales, peu convexes. Prothorax non transverse, aussi long que large, faiblement dilaté-arrondi vers le milieu des côtés, convexe, grossièrement et densément granulé. Élytres ovoïdes, ventrus, à stries fortes, faiblement ponctuées mais à granules très nets ; interstries peu convexes, fortement et densément granulés-ridés. Pattes finement pubescentes. Protibias bisinués, leur tranche interne ciliée ; segment

anal très finement strié (mâle). Protibias légèrement sinués au milieu de leur bord externe (femelle).

Forme typique : Revêtement uniforme, pulvérulent d'un jaune soufre.

v. **pseudonotatus** Apfelbeck, Verh. Zool.-bot. Ges. Wien., 1901, p. 533. — Revêtement léger uniformément gris.

v. **apenninus** Stierl., Bestimm. Tabell., IX, 1883, p. 24. — *liguricus* Apfelb., Verh. Zool.-bot. Ges. Wien., 1901, p. 534. — Pubescence grise condensée en macules le long des stries.

Mœurs inconnues. Se rencontre sur divers arbres et arbustes.

Espèce répandue et commune dans toutes les Alpes françaises, les Cévennes et certaines parties du Massif central, dans les forêts subalpines ; descend jusque dans les vallées inférieures. Les variétés mêlées à la forme typique.

Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Lantosque ; Var : Entraunes. La Bastide !, Mt Bruire ! ; Isère : Prunières, La Mure !, Grande Chartreuse et nombreuses localités ; Haute-Savoie : Cluses, Cheddes ; Ain : Grand-Colombier ; Puy-de-Dôme : La Nugère, Volvic ; Loire : Mt Pilat ; Bouches-du-Rhône : Camargue, Faraman (Chobaut), localité accidentelle. Nord-ouest de l'Italie ; Suisse ; Tyrol.

3. **Otiorrhynchus** (s. str.) **armadillo** Rossi, Fn. Etr., I, 1892, p. 43. — *scabripennis* Gyll., ap. Schönherr, 1834, II, p. 565. — *rhoeticus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1862, p. 358. — *ventricola* Weise, Deutsche ent. Zeit., 1894, p. 249. — Hustache, 1923, p. 36. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 6,5-10 mm. Ovale court, noir, à pubescence fine, peu serrée, ne voilant pas les téguments, parfois condensée en légères macules dans les fossettes élytrales. Pattes noires. Rostre à peine plus long que large dans la partie comprise entre sa base et l'insertion antennaire, à carène médiane saillante, bifurquée au sommet, bisillonné. Tête finement ponctuée ainsi que le front qui est fovéolé. Yeux ovalaires, faiblement convexes. Antennes grêles ; scape médiocrement claviforme ; 2e article du funicule 2 fois aussi long que le 1er, les suivants tous plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax convexe, subtransversal, modérément arrondi latéralement, densément granulé, les granules gros et luisants. Écusson indistinct. Élytres ovalaires, convexes, brièvement rétrécis en arrière, leur pointe apicale courte, tronquée, dessus fortement granuléridé. Chez le mâle : protibias légèrement sinués sur leur tranche externe, finement granulés ciliés en dedans ; mésotibias subrectilignes ; segment anal très finement strié. Chez la femelle : protibias presque droits au milieu de leur tranche externe.

Cette espèce se distingue des deux précédentes par sa taille plus petite, les proportions de son rostre et la forme de ses tibias. Elle s'éloigne de *salicicola* par la forme différente de ses élytres plus brièvement rétrécis au sommet.

v. **obsitus** Gyll., ap. Schönh., Gen. Curc., II, 1834, p. 567. — *latissimus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 79. — *collinus* Gredler, Käf. Tir., p. 329. — Pattes rouges, les genoux et les tarses noirs.

Mœurs inconnues. L'adulte vit sur divers arbrisseaux, particulièrement sur l'Aulne dont il dévore le pourtour des feuilles.

Rare sur le territoire français.

Vosges : Gazon (Martin), Le Rupt-de-Lin (Hécart !) ; Bas-Rhin : environs de Strasbourg (Puton) ; Haut-Rhin, env. de Mulhouse : Eichwald (Fischer), Nassau, Rochusberg (Heyden).

Sud de l'Allemagne ; Autriche orientale ; Illyrie ; Italie. Répandue dans la région alpine : Alpes suisses, Mt Blanc, Engadine, etc.

La variété, commune en Bavière, se retrouve çà et là mélangée à la forme typique.

4. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Ghiliani** Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 540. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 11-14 mm. Ovale, noir ou brun, revêtu d'une pubescence courte, fine, d'un gris roussâtre, parfois densément pulvérulent de brun ou de jaune. Pattes rouge-brun avec les genoux et les tarses foncés (forme typique), parfois entièrement foncées. Rostre presque aussi large que long de la base à l'attache antennaire, pubescent, avec une carène médiane bifurquée en avant, les latérales obsolètes, les sillons peu marqués, ponctués. Antennes élancées, densément pubescentes ; scape faiblement claviforme ; 2e article du funicule de 1/3 plus long que le 1er, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue fusiforme. Tête finement et densément ponctuée, pubescente ; fovéole frontale étroite souvent obsolète. Yeux un peu convexes. Prothorax légèrement plus long que large, faiblement arqué latéralement, presque aussi large en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au milieu, un peu resserré avant la base, finement densément granulé, les granules mats. Écusson invisible. Élytres ovales, peu convexes, séparément terminés au sommet en pointe obtuse, rétrécis en un prolongement apical distinct ; interstries plans ; stries peu marquées, sauf à l'apex ; irrégulièrement couverts de fins granules ; pubescence dorsale parfois condensée en petites taches peu tranchées. Pattes densément pubescentes ; protibias bisinués, arqués en dedans au sommet, leur tranche interne spinulée. Chez le mâle : corps plus étroit ; segment anal finement strié. Espèce bien reconnaissable à sa grande taille, à sa pubescence dorsale plus dense que chez les espèces voisines, mais surtout au prolongement apical de ses élytres.

Mœurs inconnues. L'adulte, polyphage comme la plupart des autres espèces, se montre très nuisible au Lierre, en Provence (Dr R. Poutiers) et à l'Olivier, en Italie (Stierlin). Les mangeures que l'on observe sur le pourtour du limbe des feuilles sont beaucoup plus irrégulières que celles pratiquées par la plupart des autres espèces.

Régions chaudes de la Provence, jusqu'à 1.100 m. d'altitude. Assez rare. Alpes-Maritimes : Nice, Canal de la Vésubie (P. Joffre), Menton, Cap Martin, sur *Hedera helix* L., très abondant (Dr R. Poutiers) (1), Sospel (J. Sainte-

(1) Le Dr Poutiers me signale que le 5 juin 1921, chassant à la lanterne, vers 10 heures du soir, au Cap Martin, il a pris sur *Hedera helix*, v. *grandifolia*, 97 *ghiliani*, 25 *meridionalis* et 90 *griseopunctatus*. Ces espèces attaquent également les feuilles de Seringa (*Philadelphus coronatus* L.) dans cette localité.

Claire-Deville), Courmettes (A. Grouvelle), St-Martin-de-Lantosque (A. Buchet), Gorbis (G. Nicod). — Var : Guillaumes (Gavoy). — Basses-Alpes : Annot (P. de Peyerimhoff), Colmars (L. Villard, Rizaucourt). Italie.

5. **Otiorrhynchus** (s. str.) **aurifer** Boheman ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 269, 19. — *Lefebvrei* Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 263, 20. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 8-12 mm. Ovale un peu allongé, noir, revêtu de fines squamules jaunes ou d'un vert très métallique, inégalement réparties. Pattes noires. Rostre moins long que large de la base aux ptérygies, pubescent, à ponctuation serrée, ruguleuse, bisillonné et tricaréné. Antennes assez fortes, élancées ; funicule avec les deux premiers articles subégaux, les suivants plus longs que larges, subconiques. Tête pubescente, densément ponctuée, munie d'une petite fossette frontale ; yeux subplans. Prothorax presque transversal, peu arqué latéralement, densément granulé, squamulé. Élytres suboblongs, assez rétrécis et terminés, au sommet, en pointe obtuse légèrement tronquée ; stries assez fortes, à points allongés, plus ou moins distincts et séparés par des granules ; interstries faiblement convexes, assez densément granulés-ridés, pourvus de taches irrégulières de squamules dorées. Pattes pubescentes. Métasternum, chez le mâle, plus ou moins impressionné, son segment anal à stries assez fines.

v. **morulus** Boh., ap. Schönh., Gen. Curc., VII, 1843, p. 274, 41. — Taille plus petite (7-9 mm.), à vestiture plus éparse (variété sans valeur). Mœurs inconnues.

Corse : Forêt d'Altona (Bonnaire), Calvi (Bénard), Aléria (de Caraffa), Bonifacio (Revelière).

Sicile ; Istrie ; Dalmatie ; Italie ; Turquie.

6. **Otiorrhynchus** (s. str.) **auropunctatus** Gyllenhall ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 564, 23. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 8-10 mm. Ovale oblong, noir, très finement et très éparsement pubescent, les élytres souvent avec de très petites macules ponctiformes, de squamules dorées en nombre variable. Pattes rouges avec les genoux foncés ou fémurs rouges, tibias et tarses foncés. Rostre aussi large que long de la base à l'attache antennaire, faiblement pubescent, densément ponctué, à carène médiane bien distincte, les latérales plus faibles, les sillons obsolètes. Antennes brunes ou rougeâtres ; scape progressivement épaissi à l'extrémité ; 2e article du funicule près de moitié plus long que le 1er, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue oblongue. Tête assez densément ponctuée, portant une fossette interoculaire assez profonde ; yeux assez convexes. Prothorax subtransversal, fortement arrondi sur les côtés, de 1/4 plus large à sa base qu'à son sommet, couvert de granules gros, irréguliers, écrasés, parfois mélangés de points. Élytres ovales plus ou moins allongés, peu convexes, un peu aplatis en avant ; stries assez marquées, alternativement ponctuées-granulées, la

2e strie n'atteignant pas le sommet des élytres ; interstries subplans, bien plus larges que les stries et portant des granules assez serrés. Pattes à pubescence rousse. Le mâle un peu plus étroit et moins convexe que la femelle, son segment anal assez fortement strié.

Cette espèce est assez variable quant à la taille et la forme du corps.

v. **rufipes** Boh. ap. Schönh., Gen. Curc., VII, 1843, p. 269. — *coryli* Chevr., cat. Grenier, 1863, pp. 107, 129. — Taille petite ; forme étroite, plus convexe ; pattes rouge-vif (genoux et tarses foncés) ; granulation prothoracique plus confuse ; interstries élytraux plus fortement ridés ; pubescence nulle ou condensée, mais sans reflets métalliques.

v. **tumefactus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 90. — Taille grande ; prothorax plus fortement arrondi que chez la forme typique ; pubescence élytrale cendrée, sans reflets métalliques ; stries moins marquées, mais plus fortement granulées.

v. **fossor** Boh. ap. Schönh., 1843, Gen. Curc., VII, p. 280. — *Lafertei* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 90. — Exemplaires plus étroits, la femelle à peine plus large que le mâle ; la pubescence dorsale grise, homogène, sans taches ; granulation du prothorax plus forte ainsi que sa ponctuation ; élytres granulés et finement ridés.

v. **Sicardi**, nov. (Hustache : v. a Curcul. Gallo-Rh., p. 39). — Allongé, élytres subcylindriques ; pattes foncées ; pubescence dorsale cendrée, formant de nombreuses petites taches. Antennes à articles plus courts, plus serrés, les trois derniers pas plus longs qu'épais. Prothorax fortement arrondi latéralement, grossièrement ponctué-granulé. Élytres fortement sculptés.

La larve et la nymphe ont été décrites par Xambeu (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1902, p. 32). La larve vit dans les racines de Pin, elle hiverne dans le sol, sa transformation a lieu fin juin. Sharp (*Ent. M. Mag.*, LXVI, p. 33) signale l'adulte comme vivant, en Angleterre, sur *Carduus arvensis* L. (1), dont il dévore les feuilles. Il est connu pour s'attaquer à de nombreux arbres et arbustes, mais on connaît assez la polyphagie des *Otiorrhynchus* pour que l'observation de Sharp n'apparaisse pas surprenante.

Répandu et commun dans toute la région pyrénéenne jusqu'à 2.000 m. d'altitude ; dans la Gironde, le Massif central et plus rarement dans l'Ain et l'Isère. Se trouve en Angleterre et en Irlande (2).

La forme typique plus rare paraît avoir une dispersion moins étendue que les variétés qui sont parfois peu distinctes et constituent des races régionales. Il existe en outre de nombreux cas d'anomalie individuelle qu'il serait fastidieux et sans intérêt de décrire ici, mais dont *Sicardi* offre un exemple remarquable.

Forme typique : Pyrénées-Orientales et Basses-Pyrénées, nombreuses localités.

v. *rufipes* Boh. : Pyrénées-Orientales ; Aude ; Ariège ; Hautes-Pyrénées ; Basses-Pyrénées ; Landes ; Gironde ; Gers ; Tarn ; Cantal ; Lozère ; Loire ; Isère ; Ain.

v. *tumefactus* Stierl. : Pyrénées-Orientales ; Tarn ; Aude.

v. *fossor* Boh. : Basses-Pyrénées (Pyrénées Centrales).

(1) Il s'agit de *Cirsium arvense* Scop.

(2) Johnson et Halbert, A list of the Beetles of Ireland, in *Proceedings of the Royal Irish Academy*, Ser. 3, VI, p. 790.

v. *Sicardi* Hoffm. : Pyrénées-Orientales : Callastre (H. Sicard) ; Canigou (Grenier !). Cette variation semble n'atteindre que des mâles.

7. **Otiorrhynchus** (s. str.) **meridionalis** Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 371. — *olae* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 60. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 7-10 mm. Ovale ou suboblong, noir, luisant, la pubescence dorsale très courte, grisâtre, un peu soulevée, raide, répartie uniformément sur les élytres. Pattes noires ou brunes, parfois rougeâtres. Rostre court, épais, subtransversal de la base à l'insertion antennaire, ponctué, fortement tricaréné, assez profondément bisillonné, presque glabre. Antennes assez courtes, brunes, pubescentes ; scape faiblement épaissi au sommet ; funicule à 2e article égal ou subégal au 1er, les suivants obconiques, subtransversaux ; massue oblongue, pointue. Tête ponctuée ; front fovéolé ; yeux presque plats. Prothorax un peu plus long que large, modérément arrondi latéralement, assez convexe, couvert de granules plus ou moins aplatis. Élytres suboblongs, subdéprimés, les stries peu profondes, parfois obsolètes, ponctuées ; interstries un peu convexes, plus larges que les stries, finement ponctués-ridés, un peu granulés sur les latéraux. Pattes légèrement pubescentes. Chez le mâle : segment anal finement et densément strié ; chez la femelle : segment anal plus ou moins strié-aciculé au sommet ; corps un peu plus large, plus déprimé dorsalement.

Espèce variable, présentant plusieurs variétés et de nombreuses formes aberrantes.

v. **corticalis** Lucas, Exp. Alg., 1849, p. 422. — Stries élytrales profondes ; interstries granulés. Funicule à articles 3 à 6 moins épais et plus allongés que chez la forme typique. Taille ordinairement plus forte.

v. **Peyrissaci** Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., VII, 1886, p. 282. — Forme plus étroite, à sculpture plus fine, les interstries subplans, ponctués densément, peu ruguleux. Taille plus petite. Pattes rougeâtres.

v. **subvestivus** Reitt., Wien. ent. Zeit., 1913, p. 44. — Élytres avec de très petites taches à reflet métallique.

On trouve des exemplaires à prothorax subcylindrique, fortement ponctué, à granulation effacée. D'autres ont les élytres densément pubescents à sculpture dorsale très rugueuse. Certains individus ont les pattes rouge clair avec les élytres déprimés, brillants, la sculpture dorsale fine. Toutes ces variations sont des formes aberrantes sans valeur importante.

L'adulte vit sur les Oléinées : Lilas, Troènes, Oliviers ; il est nuisible (ainsi que la larve), en Provence, aux cultures de Jasmin. Les dégâts de l'adulte consistent en mangeures pratiquées sur le bord des feuilles, affectant la forme de dentelures régulières, caractéristiques, d'ailleurs, des attaques de la plupart des *Otiorrhynchus* (Hoffmann, *Ann. Epiphyties*, XIV, 1948, p. 75, mœurs) (1).

Plaines et montagnes jusqu'à 1.500 m. d'altitude.

Répandu en Provence et dans la région méditerranéenne, s'étend vers l'ouest jusque dans le Tarn et le Lot et remonte la vallée du Rhône jusqu'à Grenoble, Lyon et Dijon. Acclimaté depuis une trentaine d'années dans les

(1) L'adulte s'attaque au Lierre et il vient d'être récemment signalé comme nuisible au Fraisier dans la vallée du Rhône (Schaefer).

pépinières de Lilas et de Troènes de la région parisienne ; s'étend peu à peu vers le nord jusque dans l'Aisne et l'Oise et, à l'ouest, dans l'Eure.

Dans le sud ouest ne paraît pas se trouver dans la Gironde. D'après M. G. Tempère, la v. *Peyrissaci*, indiquée de Bordeaux, n'y a jamais été prise ; les types provenaient de Cahors, récoltés par Peyrissac qui les avait envoyés à Eyquem pour les soumettre à Stierlin (1).

Signalé des départements suivants : Alpes-Maritimes ; Var ; Basses-Alpes ; Isère ; Côte-d'Or ; Bouches-du-Rhône ; Vaucluse (sommet du Mt Ventoux) ; Gard ; Ardèche ; Hérault ; Lozère ; Aude ; Pyrénées-Orientales ; Ariège ; Tarn ; Lot ; Loiret ; Seine-et-Oise : Rueil, octobre 1916 ! et nombreuses localités ; Seine : çà et là, dans les Parcs et jardins publics ; Aisne : Bazoches ! ; Oise : Beauvais ! ; Eure : Évreux (chanoine Guttin !) ; Seine-Inf. (Besnard).

v. *corticalis* Luc. Var : près Toulon (Guérin) (2). Algérie.

v. *Peyrissaci* Stierl. Lot : Cahors, types (Peyrissac) ; variété insignifiante mêlée à la forme typique.

v. *subvestivus* Reitter. Sicile, variété non française. Espagne, Italie, Algérie.

8. **Otiorrhynchus** (s. str.) **civis** Stierlin, Berl. ent. Zeit., 1861, p. 59, 28. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 8-10 mm. Très voisin de *meridionalis* ; s'en distingue par sa forme ovale plus large, ses élytres courts, largement ovalaires, à granulation dense plus uniforme dans les stries aussi bien que sur les interstries ; les stries plus marquées ; la pubescence dorsale plus fournie, un peu plus longue, plus visiblement soulevée ; son aspect mat, non brillant. Les autres caractères semblables à ceux du précédent. Le pénis est identique.

Cette espèce, très homogène, ne présente aucune variation. On la rencontre dans les plaines et à faible altitude sur divers arbrisseaux. L'adulte dévore le feuillage des *Crataegus oxyyacanthoides* Thuill., *Acer campestris* L., *Pistacia*. Il recherche les endroits frais ou ombragés. Assez commun. Spécial au sud-est de la France, n'est connu que des Alpes-Maritimes et du Var, mais doit se retrouver dans les régions voisines.

Alpes-Maritimes : Mandelieu ! Pégomas ! Auribeau ! etc., surtout d'avril à début d'août ; Nice (A. Buchet) ; Monaco (G. Nicod). — Var : Bormes (V. Planet) ; Tanneron ! ; St-Cassien-des-Bois !

9. **Otiorrhynchus** (s. str.) **lanuginosus** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, 301. — *insubricus* Christ., Consp., p. 91. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 9-10 mm. Corps oblong, noir, revêtu d'une pubescence assez dense, appliquée, plus ou moins condensée en traînées longitudinales sans grande régularité, d'un gris jaunâtre ou d'un gris verdâtre, parfois bleuâtre à reflet métallique. Rostre plus long que large de la base à l'insertion antennaire, ponctué, pubescent (ainsi que la tête), tricaréné, la

(1) Cf. G. Eyquem, *Bull. Soc. ent. de la Gironde*, mars 1888.

(2) Les exemplaires provenant de cette localité sont des mâles, ils sont plus petits et de forme plus étroite que ceux d'Algérie. Les longues séries que j'ai vues de cette dernière région (Philippeville, Constantine, Bône, etc.), remarquablement homogènes, ne renfermaient, à de très rares exceptions près, que des femelles.

carène médiane bien plus nette que les latérales, avec deux faibles sillons. Tête à ponctuation serrée, à fovéole frontale allongée mais souvent peu marquée. Yeux arrondis, assez convexes. Antennes assez fortes ; scape assez graduellement épaissi à l'extrémité ; 2e article du funicule un peu plus long que le 1er, les suivants courts, subtransverses ou légèrement plus longs que larges, subconiques ; massue suboblongue, pointue au sommet. Prothorax à peine plus long que large, modérément arrondi sur les côtés, à points assez serrés, leurs intervalles rugueux ; les bords finement granulés ; pourvu assez souvent d'une ligne médiane imponctuée, plus densément pubescent sur les côtés, nettement plus étroit en avant qu'en arrière. Écusson distinct. Élytres oblongs, obtusément acuminés au sommet, finement granulés-ridés, les granules aplatis ; stries fines, parfois indistinctes, finement granulées-ponctuées ; intersties plans ou peu convexes, l'interstrie sutural non épaissi à l'apex. Pattes peu pubescentes, d'un rouge sombre, les genoux et les tarses foncés. Protibias subrectilignes sur leur tranche externe, un peu arqués en dedans au sommet ; métatibias presque droits. Corps plus étroit chez le mâle que chez la femelle, avec une forte impression métasterno-ventrale et le segment anal déprimé finement quoique non densément et peu régulièrement strié.

v. **neglectus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 276. — Corps plus étroit ; prothorax caréné ; élytres plus fortement striés, à interstries plus convexes ; pubescence élytrale plus serrée, verdâtre ou bleuâtre.

Mœurs inconnues. Assez commun par places. Sous les pierres. Spécial aux Alpes maritimes italiennes et françaises ; Tyrol ; Suisse.

Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie ! ; la Madone-des-Fenêtres, Col des Fenêtres, Pas des Ladres (Hustache).

La variété se trouve au Mt Rose ; elle n'a pas encore été signalée de nos régions.

10. **Otiorrhynchus** (s. str.) **clavipes** Bondsorff, Hist. Curc. Succ., 1785, p. 40, fig. 36. — *lenebricosus* auct. (non Herbst.). — Hustache, 1923, p. 49. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 10-15 mm. Oblong ou ovale selon les sexes, noir, luisant, glabre ou peu visiblement pubescent, rarement avec quelques petites taches en arrière et sur les côtés. Pattes d'un rouge plus ou moins foncé, les genoux et les tarses assombris ou noirs. Rostre un peu plus long que large dans la partie comprise entre sa base et l'insertion des antennes, caréné, bisillonné, densément ponctué. Antennes grêles, élancées ; scape assez fortement épaissi à son extrémité ; funicule avec les deux premiers articles allongés, le 2e de 1/3 plus long, au moins, que le 1er, les 3e à 5e subconiques, renflés au sommet, les 6e et 7e près de deux fois aussi longs qu'épais ; massue fusiforme. Tête ponctuée ; front muni d'une petite fovéole, parfois peu distincte. Yeux assez saillants. Prothorax aussi long que large ou à peine transversal, assez fortement arrondi sur les côtés,

sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, rétréci en arrière, brièvement étranglé à la base, celle-ci finement rebordée, disque ponctué, les côtés granulés. Écusson indistinct. Élytres oblongs (mâle) ou ovales (femelle), rétrécis assez brusquement en arrière, légèrement comprimés vers le sommet, assez convexes ; stries fines ; interstries faiblement convexes, finement ridés en travers. Métatibias un peu arqués.

Mâle : Protibias ciliés et éparsément granulés sur leur tranche interne ; segment anal fortement déprimé au sommet, bordé d'une pubescence jaune, serrée, et muni dans le fond de 4 à 8 fortes carènes centrales avec 5 à 10 autres graduellement plus fines vers les bords.

Les variations suivantes sont apparentées à la forme typique :

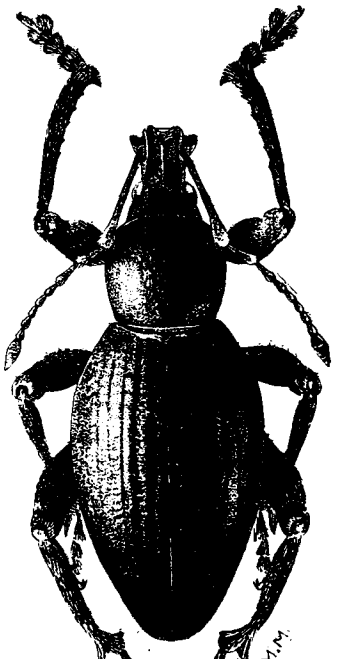


Fig. 46. — *Otiorrhynchus clavipes* subsp. *lugdunensis* Boh. (mâle).

v. **substriatus** Silb., Rev. Ent., 1883, I, n° 7. — Pattes entièrement noires. Stries élytrales fines ; interstries très légèrement ridés transversalement et pointillés. Segment anal du mâle analogue à celui de la forme typique.

v. **fagi** Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 563. — Élytres finement sculptés, plus élargis ; stries peu distinctes sur le disque, un peu plus marquées vers le sommet. Métatibias de la femelle un peu plus arqués que chez la forme typique. Segment anal mâle identique.

v. **francolinus** Schauf., Col., Hefte 2, 1867, p. 22. — *elongatus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861. — *longulus* Marseul, L'Abeille, X, 1873, p. 143. — Pattes d'un rouge-foncé ou noir. Segment anal mâle à stries moins fortes que chez la forme typique et progressivement plus fines du milieu aux bords latéraux.

v. **érythropus** Boh. apud Schönherr, Gen. Curc., I, 1843, p. 267. — Pattes d'un rouge clair. Segment anal mâle régulièrement et très finement strié. L'adulte très polyphage vit sur divers arbustes et plantes basses, on le rencontre fréquemment sous les pierres.

Plaines et montagnes peu élevées. Assez commun.

Forme typique : Vosges ; Meuse ! ; Ardennes ! ; Marne ! ; Haute-Marne ! ; Alpes de Savoie et du Dauphiné.

v. *substriatus* Silb. : Jura, Doubs.

v. *fagi* Gyll. : Doubs ; Vaucluse (Mt. Ventoux) ; Ain : Premillière !

Ces deux dernières variétés semblent constituer des races secondaires inféodées à certaines régions. La v. *fagi* quoique décrite sur les deux sexes

ne présente guère que des femelles ; le mâle a été recherché en vain par Chobaut au Mt. Ventoux, là où les femelles ne sont pas rares. Nous n'avons vu qu'un exemplaire mâle provenant de Premillière.

v. *francolinus* Schauf. : Assez abondant par places dans les Vosges ; Savoie ; Isère ; Loire ; Suisse. Certains spécimens mâles des Vosges : Celles (G. Ruter), sont très fortement striés.

v. *erythropus* Boh. : Vosges ; Isère ; Savoie ; Ain : St-Rambert (Audras !) ; Grande Chartreuse (J. Perret) ; Valais : Chambéry (Méquignon !).

Ces deux dernières formes sont difficiles à séparer de la forme typique : les femelles ne sont pas distinctes.

Observations. — Cette espèce extrêmement variable présente encore trois grandes races que les auteurs considèrent comme espèces propres. Ces races auxquelles nous n'accordons qu'une valeur subspécifique ne demeurent bien typiques que si certaines conditions de leur habitat : altitude, climat ou autres facteurs favorisent le maintien de leurs caractères morphologiques habituels. Par ailleurs, elles sont mal fixées dès qu'elles prennent contact les unes avec les autres et s'interpénètrent. Elles offrent alors des variations, décrites comme variétés, qui ne s'identifient qu'en présence de caractères sexuels secondaires mâles, tels que la sculpture du segment anal ou la proportion des articles antennaires. Ainsi, pratiquement, aucune femelle ne peut être nommée avec certitude. D'autres cas sont compliqués : chez de nombreux mâles, les caractères sexuels en question, propres à chacune de ces prétendues espèces, chevauchent les uns sur les autres, constituant une mosaïque devant laquelle il devient impossible d'établir le moindre point d'affinité avec l'une ou l'autre de ces races. Ajoutons que l'organe copulateur mâle est identique chez toutes les formes examinées.

Subsp. **fuscipes** Olivier, Ent., V, 1808, p. 43, 372. — Hustache, 1923, p. 47. — Cat. J. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 8-12 mm. Se distingue de la forme typique par les caractères suivants : Forme du corps oblongue ou ovale oblongue ; pubescence très fine, parfois nulle. Rostre plus court, aussi large que long entre la base et l'insertion antennaire. Antennes plus courtes, le 2e article du funicule de 1/3 plus long que le 1er, le 3e deux fois aussi long que large, les 4e et 5e un peu plus longs que larges, les 6e et 7e très faiblement plus longs que larges. Prothorax à ponctuation discale ordinairement fine, assez serrée ; parfois finement ponctué-granulé. Élytres oblongs chez le mâle, ou suboblongs chez la femelle, convexes, plus ou moins fortement striés ponctués (mâle), plus finement (femelle). Segment anal du mâle plan ou subdéprimé, à stries fines, régulières, bordé ou non d'une courte frange de pubescence au sommet.

On trouve les variations suivantes :

v. **sanguinipes** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, 1843, p. 296. — Taille ne dépassant guère 8 mm. Antennes plus courtes, le 3e article du funicule à peine plus long que large, les suivants globuleux. Pattes rouge-clair. Segment anal mâle très finement strié, déprimé et bordé de pubescence flave.

v. **subglaber** Reitt., Wien. ent. Zeit., 1913, p. 50. — Comme la forme *fuscipes* typique, mais articles 4 à 7 du funicule à peine plus longs que larges ; le segment anal du mâle fortement strié.

v. **bavaricus** Reitt., Wien. ent. Zeit., 1913, p. 54. — Ne diffère de la forme *fuscipes* typique que par les pattes entièrement noires ; elle se trouve avec elle.

Répandu et assez commun dans les Alpes de Savoie, du Dauphiné, de la Suisse ; dans le Massif Central : Le Lioran et le Sancy ; dans les Vosges où il est abondant par places. De 1.000 à 2.500 m. d'altitude sous les pierres. L'Adulte vit sur l'Aulne, le Noisetier, le Laurier-tin, etc.

Cantal ; Puy-de-Dôme ; Isère ; Htes-Alpes.

La v. *sanguinipes* décrite d'Italie se trouve dans l'Isère : Uriage !

La v. *subglaber* au Petit St-Bernard (V. Planet, Audras !).

Observation. — Le type du *fuscipes* provient d'Allemagne (Olivier). La citation du *fuscipes* de la Gironde par Eyquem est erronée et se rapporterait, d'après M. G. Tempère, à *lugdunensis*.

Susbp. **lugdunensis** Boh. apud Schönherr, Gen. Curc., VII, I, 1843, p. 268. — Hustache, 1923, p. 52. — Cat. Sainte-Claire-Deville.

Long. : 10-14 mm. Diffère de la forme typique par ses antennes encore plus grêles, plus longues, les articles du funicule moins noueux au sommet, les deux derniers plus allongés, surtout chez le mâle, et environ 2 1/4 fois aussi longs qu'épais (à peine deux fois seulement aussi longs que larges chez *claripes* typique).

Le prothorax est finement densément granulé-ponctué, les granules écrasés. Les élytres souvent noir-brun, régulièrement oblongs ; les interstries toujours moins convexes à granulation fine, aplatie, plus distincte, avec des rides mélangées de points confus ; stries plus superficielles, à points ordinairement peu distincts, séparés par de fins granules, peu nets chez la femelle. Enfin la pubescence dorsale est bien visible, parfois pulvérulente ou condensée en petites taches grises ou flavescentes sur les élytres. Les pattes de même coloration rouge ou rougeâtre avec les genoux et les tarses foncés ; tranche interne des métatibias plus densément pubescente.

Le segment anal du mâle avec 8 à 10 fortes carènes plus ou moins abrégées au sommet dans la fossette anale, accompagnées de carénules latérales plus courtes ou confuses.

On observe les deux formes principales suivantes :

v. **dilatipes** Guillebeau, L'Échange, 1886, I, p. 8. — Taille grande. Sculpture plus forte, à granules plus nombreux, plus serrés. Pubescence des pattes plus longue et plus fournie. Mâle à segment anal portant 5 à 6 carènes médianes très élevées, les bords striés, la pubescence de l'abdomen longue et dressée.

v. **Guillebeaui** Desbrochers, Le Frelon, III, 1894, p. 89. — Sculpture dorsale intermédiaire entre *dilatipes* et *lugdunensis* typique ; pubescence dorsale dense, accompagnée, ordinairement, d'une abondante pollinosité jaunâtre chez les exemplaires bien frais. Dessus moins convexe. Élytres, chez la femelle, plus élargis après les épaules, plus déprimés dorsalement.

Segment anal du mâle muni de 10 à 20 stries, les carènes médianes bien moins fortes que chez *lugdunensis*, subégales aux latérales, la fossette apicale obsolète. Soies des corbeilles tarsales d'un rouge plus ou moins foncé.

La larve très polyphage vit aux dépens des racines de *Rumex crispus* L., d'*Urtica dioica* L., de *Syringa vulgaris* L. Elle se transforme dans le sol, dans une sorte de coque de terre, à partir de fin février. L'adulte, qui éclôt dans le courant de mars, n'apparaît qu'au début de mai dans la région parisienne. Il dévore, dès la nuit tombante, le pourtour des feuilles des Lilas, Troènes, Aucuba, Chèvrefeuilles, etc., qu'il entaille en forme de festons caractéristiques. Observé par Feytaud, Schaefer, sur la Vigne notamment dans l'Isère.

La forme typique du *lugdunensis*, décrite des environs de Lyon, est répandue dans toute la France. Région des plaines et de moyenne altitude. Commune aux environs de Paris, parfois nuisible aux pépinières de Lilas et de Troènes (Hoffmann, *Ann. Epiphyties*, XIV, 1948, p. 75).

La v. *dilatipes* Guill. se rencontre dans les Cévennes, l'Ardèche, le Gard, la Lozère.

La v. *Guillebeaui* semble constituer une race secondaire, spéciale aux montagnes de Provence : Bouches-du-Rhône : Ste-Baume ; Basses-Alpes, nombreuses localités ; s'élève jusqu'à 2.250 m. : crête du Cheval Blanc (V. Planet !) ; Alpes-Maritimes : La Turbie, Mt. Agel !, Mt. Chevron, Sospel, St-Martin-de-Vésubie ! etc.

Observations. — Chez les spécimens des régions élevées, divers caractères semblent modifiés par l'altitude, les tibias postérieurs dans les deux sexes sont nettement arqués ; le segment anal mâle est finement strié et seulement un peu déprimé au sommet ; les antennes sont plus courtes à articles terminaux à peine plus longs que larges. Les femelles sont plus sveltes. Dans les Hautes-Alpes et dans la Drôme se trouvent des exemplaires intermédiaires entre *lugdunensis* et *Guillebeaui*. Enfin partout où l'on rencontre *lugdunensis* s'observent des passages à *dilatipes* dont les caractères de convergence ne s'expliquent même pas par des points de contact des deux races. Ajoutons enfin que certaines femelles peuvent être nommées indifféremment *lugdunensis* ou *clavipes* dans les régions habitées par ces deux formes.

Subsp. **hungaricus** Germ., 1824, Ins. Sp. Nov., p. 351. — v. *hospitellensis* Hustache, 1923, p. 54 (Sainte-Claire-Deville in litt.). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 10-12 mm. Très semblable d'aspect à *lugdunensis* v. *Guillebeaui*, dont il a parfois le même revêtement dense et pollineux. Il paraît en différer par certains caractères. Rostre un peu plus court, plus épais, les carènes dorsales plus obsolètes vers leur base. Prothorax paraissant un peu plus arrondi, sa plus grande largeur un peu plus en avant du milieu. Élytres plus vivement et plus étroitement rétrécis en arrière ; chez la femelle, les côtés sont un peu moins atténués jusqu'au rétrécissement postérieur ; granulation moins dense, mais plus nette. Corbeilles tarsales à soies marginales d'un roux fauve (rouge-foncé chez *Guillebeaui*). Segment anal du mâle à stries très fines.

Les autres caractères qui ont été donnés pour séparer cet insecte de

beaucoup de *lugdunensis* ; les antennes sont identiques, leur pubescence est d'ailleurs variable.

La v. *hospitellensis* Hust. s'applique aux spécimens français qui diffèrent légèrement de ceux de l'Europe Centrale par le corps moins svelte, plus trapu. Elle se prend dans le midi de la France, en compagnie de *Guillebeaui*, entre 300 et 1.300 m. d'altitude.

Alpes-Maritimes : Sospel, localité typique (Sainte-Claire-Deville), Thorenc (Dr Normand), Caussols ! St-Vallier !, Vallon de Méras près Nice (P. de Peyerimhoff), Le Farguet (Sainte-Claire-Deville). — Basses-Alpes : Digne (*Guillebeaui* in coll. Léveillé) ; Annot (G. Serullaz).
Hongrie, Roumanie.

Observation. — Dans la plupart des cas la v. *hospitellensis* est inséparable de la s. sp. *hungaricus*.

11. **Otiorrhynchus** (s. str.) **griseopunctatus** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 259. — *clavipes* Boh. ap. Schönherr, l. c., p. 297 (non Bonds., 1785). — *Peirolerii* Stierl., Rev., 1861. — Hustache, 1923, p. 55. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 12-17 mm. Ovale oblong, noir, portant des squamules piliformes, petites, grisâtres, ordinairement à reflet métallique doré, condensées en petites taches alignées dans les stries élytrales. Rostre plus long que large entre l'insertion antennaire et la base de l'œil, un peu rétréci en avant des yeux, ponctué, pubescent avec une carène médiane assez nette, les arêtes dorso-latérales, variables mais le plus souvent obsolètes, les sillons superficiels. Antennes allongées, pubescentes ; scape claviforme à l'extrémité ; funicule avec ses deux premiers articles allongés, le 2e une fois et un tiers plus long que le 1er, les autres plus courts, subconiques, environ deux fois aussi longs que larges (mâle) ou un peu plus courts (femelle) ; massue fusiforme. Tête ponctuée ; front avec une fovéole allongée. Yeux convexes. Prothorax faiblement transversal, ses côtés médiocrement arrondis, la base de 1/4 seulement plus large que le sommet et finement rebordée ; sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, assez finement et densément granulée, la ponctuation peu distincte. Écusson invisible. Élytres suboblongs, brièvement rétrécis séparément en arrière, le sommet subtronqué ; stries profondes, ponctuées granulées, la strie suturale à peine plus profonde en arrière, atteignant l'extrémité apicale ; interstries légèrement plus larges ou parfois un peu plus étroits que les stries, convexes, granulés ridés, les granules plus ou moins régulièrement alignés. Dessous finement pubescent. Pattes rouge-brun (genoux et tarses foncés). Les mâles ont les tibias arqués en dedans vers le sommet, les mésotibias bisinués avec de fins granules et ciliés sur la tranche interne, le segment anal convexe, régulièrement et finement densément strié. Les femelles ont les métatibias presque droits sur la tranche externe, bisinués avec de très fins granules sur la tranche interne.

Espèce polymorphe distincte de *clavipes* par ses yeux plus saillants, son rostre plus long, ses métatibias arqués, la conformation apicale des élytres différente. Il existe de nombreuses variétés dont la valeur est très discutable. Ainsi que le fait observer A. Hustache (Curc. Gallo-Rh., p. 56), les caractères se modifient du Nord au Sud des Alpes, subissant l'influence de l'altitude et du climat.

On la rencontre sur toute la chaîne axiale des Alpes, du Mt Rose aux Alpes-Maritimes (versant italien et français). Savoie ; Mt. Cenis ; Modane ; Htes-Alpes ; Alpes-Maritimes. Sous les pierres, dans les pâturages jusqu'à 2.000 m. d'altitude et au-dessus : elle se retrouve fréquemment dans les vallées basses et sur le littoral. Commune au Cap Martin, à Menton où le Dr R. Poutiers l'a observée, faisant des dégâts sur le Lierre et le Seringa.

La forme typique présente plusieurs variations dont quelques-unes sont intermédiaires entre deux grandes races : *Sellae* Stierl. et *Grouvellei* Stierl. qui ont elles-mêmes des variétés satellites à caractères fluctuants malaisés à fixer. On trouve, dans les deux races, des individus à prothorax et à pattes rouges ; il s'agit d'un arrêt de la pigmentation au stade post-nymphal se rencontrant partout, l'ab. *ruficollis* Reitt., Best. Tabell., 1833, p. 52, est un de ces cas, s'appliquant à la v. *Grouvellei* (1).

Parmi les races secondaires se rattachant plus ou moins à la forme typique, on peut désigner les trois suivantes, caractérisées par une taille inférieure et des antennes plus courtes :

A. Élytres fortement sillonnés, fortement et densément ridés. Pubescence peu dense. Prothorax plus court et plus régulièrement arrondi. Rostre plus court, plus faiblement échancré au sommet. — Hautes-Alpes.

B. Élytres comme chez la forme typique. Pubescence cendrée, peu serrée, à taches élytrales plus rares. Funicule à articles 3 à 6 presque aussi larges que longs. — Savoie, Piémont.

C. Élytres médiocrement striés ; interstries faiblement convexes. Pubescence cuivreuse. Prothorax à granules serrés, écrasés. Forme courte, plus ovalaire. — Htes-Alpes : Abries ; Alpes-Maritimes italiennes.

v. **Sellae** Stierl., Bestimm. Tabell., IX, 1883, p. 33. — *Vesubianus* Reitt., Wien. ent. Zeit., XXXII, 1913, p. 51. — Corps plus étroit ; élytres moins resserrés en arrière, à pubescence grise très légère, finement condensée le long des stries, ne voilant pas les téguments. Funicule à 3e et 6e articles à peine plus longs que larges. Prothorax à granulation écrasée, à ponctuation visible. Élytres plus obsolètement sillonnés ; interstries peu distinctement granulés, ridés-ponctués. Tibias plus fortement bisinués et plus granuleux sur leur tranche interne chez le mâle.

Mt. Viso ; Région alpine : Hautes et Basses-Alpes ; assez commune dans le Haut Queyras, Abriès (Audras !).

On trouve au Col Marry, environs de Maurin (Hustache) et au Col Longet (V. Planet) une petite variété subglabre, à stries fines et interstries densément granulés-ridés ; à prothorax ponctué sur le disque, à rostre court ainsi que les antennes ; les yeux saillants ; les tibias postérieurs fortement arqués chez le mâle. Cette race désignée : var. e, par Hustache (l. c., p. 57), serait d'après ce dernier le *stomachosus* cité du Haut Queyras par différents auteurs.

v. **Grouvellei** Stierl., l. c., p. 31. — Ovale plus court et plus régulier que la forme typique, à pubescence fine, cendrée, sans reflet métallique, formant de petites taches nombreuses sur toute la surface des élytres. Ceux-ci moins brièvement rétrécis en arrière ; stries fines, granulées, interstrie plans densément granulés-ridés. Tibias fortement bisinués en dedans. Prothorax moins arrondi, densément et finement granulé-ponctué. Pattes rouges (genoux et tarses foncés).

(1) On observe même des spécimens à élytres rougeâtres.

Alpes-Maritimes : abondante par places, St-Martin-de-Vésubie !, Peira Cava, Menton, Cap Martin (Dr Poutiers !), etc.

On peut adjoindre à cette race les aberrations suivantes qui vivent avec elle :

Exemplaires femelles larges, à élytres subdéprimés, finement sculptés, à revêtement dorsal fin, cendré, homogène. — Mt. Rose (Bonnaire !) ; A.-M. : St-Martin-de-Vésubie (Magdelaine !).

Exemplaires mâles étroits subcylindriques, à élytres fortement sculptés à pubescence uniforme. — St-Martin-de-Vésubie (Magdelaine), Peira Cava (Sainte-Claire-Deville).

Exemplaires mâles à corps ovalaire, à élytres finement sculptés ; stries remplacées par une rangée striale de points. Pubescence uniforme. — St-Martin-de-Vésubie (Hustache) ; St-Dalmas de Selvage (P. Bonadona !)

v. **durus** Reitt., Wien. ent. Zeit., XXXII, 1913, p. 52. — Corps plus court, plus convexe, revêtu sur le dessus d'une pubescence très dense, presque homogène. Stries élytrales indistinctes. Antennes bien plus longues. Entièrement noir, même les pattes.

Indiqué par Reitter des Alpes maritimes probablement du versant italien. Je ne l'ai pas vu de France, mais je possède un exemplaire femelle du Mt. Rose, versant italien ; correspondant d'une manière satisfaisante à la description de l'auteur.

12. **Otiorrhynchus** (s. str.) **stomachosus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 586. — Hustache, 1923, p. 58. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 9-10 mm. Ovale suboblong, noir, la pubescence dorsale fine, courte, grisâtre, uniformément répartie. Pattes rougeâtres. Rostre court, épais, presque aussi large que long des yeux à l'insertion antennaire, tricaréné, la carène médiane fine, saillante ; densément ponctué. Antennes courtes, robustes à pubescence fine ; scape épais dès sa base, progressivement et médiocrement épaissi au sommet, nullement claviforme ; 2e article du funicule 1/2 plus long que le 1er, les 4e, 5e et 6e courts, subglobuleux ou obconiques, subtransversaux ; massue assez courte, ovale-allongée. Tête ponctuée, avec une fossette interoculaire ponctiforme. Yeux convexes mais peu saillants. Prothorax faiblement transversal, modérément arrondi latéralement, convexe, son disque ponctué, ses bords finement granulés. Écusson indistinct. Élytres oblongs (mâle) ou ovales-oblongs (femelle) ; stries fines, ponctuées et granulées, un peu plus approfondies au sommet ; interstries plans, finement et densément granulés-ridés, la granulation aplatie. Pattes finement pubescentes, d'un rouge plus ou moins obscur (genoux et tarses plus foncés).

Mâle : Plus étroit, plus convexe ; métatibias et mésotibias droits. Segment anal à stries très fines, régulières. Femelle : un peu plus large ; métatibias un peu arqués en dehors. Segment anal très finement ponctué.

v. **pubens** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 312. — Diffère de la forme typique par son prothorax non transversal, plus étroit, moins ar-

rondi, à sculpture plus forte, à granulation distincte sur le disque : les antennes plus longues ; le front rarement fovéolé.

v. **similis**, nova (v. a, Hust., l. c., p. 59). — Rostre plus long et moins épais ; funicule plus grêle, à articles subconiques, non transversaux ; scape légèrement claviforme au sommet. Yeux saillants. Stries élytrales plus fortes.

Cette espèce vit dans la zone alpine des Alpes-Maritimes, Basses-Alpes et Hautes-Alpes, sous les pierres. Assez rare.

Forme typique. — Alpes-Maritimes : Mont Mounier (Ch. Fagniez, Puel !), Mt. Giarons (Puel), la Tinée (Sainte-Claire-Deville !) (1).

v. *pubens* Boh. — Basses-Alpes : nombreuses localités. Bien plus commune que la forme typique.

v. *similis* Hoffm. — Basses-Alpes : Montagne de Boules, au-dessus de Faillefeu (Hustache), Col de Vars !, Col de la Cayolle (Hustache), Mt. Pelat (P. de Peyerimhoff), Colmars, Ft de St-Jean !.

13. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Peyerimhoffi** Hust., Bull. Soc. ent. Fr., 1920, p. 17. — Hustache, in Ann. Soc. ent. Fr., 1923, p. 61. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 8-10 mm. Se distingue des espèces du groupe par l'exiguïté et la convexité de ses yeux, l'épaisseur de ses antennes et spécialement du scape. Oblong, peu brillant, noir, pattes d'un rouge foncé, revêtu d'une très courte pubescence cendrée en dessus, plus longue sur les antennes, les pattes et le dessous. Rostre conique, transversal des yeux à l'insertion antennaire, subplan, à ponctuation dense, confluente dans les sillons qui sont obsolètes, tricaréné, les carènes latérales fines ; scrobes courts. Antennes robustes, à pubescence cendrée et serrée ; scape épais, rugueux, graduellement épaissi, sans massue distincte au sommet ; funicule court, les deux premiers articles subégaux, les 4 à 6 globuleux ; massue oblongue acuminée. Tête densément ponctuée, avec un point interoculaire profond. Yeux petits, ronds, subglobuleux, saillants. Prothorax à peu près aussi long que large, modérément et régulièrement arqué sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, assez convexe, sa ponctuation fine, serrée, ruguleuse sur les bords. Élytres en ellipse (mâle) ou ovales oblongs (femelle), rétrécis et arrondis ensemble au sommet ; stries fines formées de points serrés, les stries internes et marginales à peine approfondies à l'apex ; interstries plans, densément pointillés, les externes finement coriacés. Tibias pubescents de jaune vers le sommet ; corbeilles tarsales à soies marginales d'un brun fauve foncé.

Mâle : Métasternum déprimé ; segment anal convexe, ponctué à sa base, finement aciculé striolé au sommet et bordé de cils courts, jaunes. Protibias un peu arqués en dedans au sommet ; métatibias droits. Femelle : Élytres plus ovales, moins convexes, leur plus grande largeur un peu en arrière des épaules. Segment anal plan, ponctué. Métatibias droits ; protibias à peine arqués.

(1) Certains spécimens de la Hte-Tinée : Las Planas, 2.400 alt. (G. Colas), offrent des caractères de convergence avec *griseopunctatus*, démontrant l'étroite affinité des deux espèces.

Mœurs inconnues.

Espèce alpine paraissant jusqu'ici assez étroitement localisée. Rare. — Basses-Alpes : Crête du Cheval Blanc, sous les pierres, vers 2.000 m. et au-dessus (P. de Peyerimhoff), Montagne de Boules ! (Hustache).

14. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Putoni** Stierlin, Revue d'Entomologie, 1891, p. 143. — Hustache, 1923, p. 63. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 386.

Long. : 9-10 mm. Oblong allongé chez le mâle, ovale oblong chez la femelle ; noir brillant, le dessus paraissant glabre, le dessous très finement et éparsément pubescent. Pattes rougeâtres. Rostre faiblement transversal de l'insertion antennaire à la base des yeux, tricaréné, les carènes latérales faibles, les sillons légers. Antennes médiocres, peu pubescentes ; scape à peine claviforme au sommet, funicule à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue oblongue. Tête ponctuée ; front sans fossette interoculaire ou celle-ci très réduite. Yeux peu saillants. Prothorax faiblement transversal, médiocrement arrondi sur les côtés, peu rétréci en avant, finement rebordé à la base, convexe, la ponctuation assez fine et assez dense, l'interponctuation brillante, les bords granulés-rugueux. Élytres oblongs, à stries très fines, réduites souvent à des lignes striales de petits points, mais la strie marginale creusée en gouttière à l'apex ; l'interstrie sutural et le 3e interstrie réunis à leur extrémité et fortement relevés, à cet endroit, en forme de bourrelet. Pattes à pubescence fine, cendrée, jaune et plus longue au sommet des tibias. Soies marginales des corbeilles tarsales jaunes ou fauves. Protibias un peu arqués en dedans ; métatibias droits, rarement à peine arqués chez la femelle.

Mâle : Métasternum et base de l abdomen excavés ; segment anal présentant une fovéole ronde, luisante, finement ponctuée. Femelle : Corps plus large, sans impression métasterno-ventrale et anale.

v. **dissimilis**, nova (v. b, Hust., l. c., p. 64). — Rostre et antennes plus longs. Prothorax densément ponctué-granulé même sur le disque. Élytres plus fortement sculptés, ponctués-ridés, à pubescence visible, voilant le brillant des téguments. Dessous plus densément et plus longuement pubescent.

Sous les pierres, dans les pâturages arides de la zone alpine, de 800 à 2.000 m. d'altitude. Assez commun par places mais localisé.

Hautes-Alpes : environs d'Embrun, types (coll. Puton), Gap, Savines, Boscodon (Rizaucourt, Abeille de Perrin, Sietti), Dévoluy (Falcoz) ; Basses-Alpes : Mts de Lure (Léveillé, Ravoux), env. de Barles (P. de Peyerimhoff) ; Vaucluse : Mt. Ventoux, à partir de 1.400 m. d'alt. (Hustache, Chobaut, Fagniez, etc.).

v. *dissimilis* Hoffm. : Htes-Alpes : environs de St-Étienne-en-Dévoluy (L. Falcoz) et çà et là avec la forme typique avec laquelle elle se confond ; Embrun (Bonnaire) ; Basses-Alpes : Mts de Lure (Rizaucourt, Grenier !).

Cette variété pourrait être confondue avec *Chobauti* à cause de sa pubescence plus apparente, mais la granulation prothoracique, la forme des élytres et les autres caractères permettent de l'en distinguer.

15. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Chobauti** HUSTACHE, Bull. Soc. ent. Fr., 1920, p. 18. — Curc. Gallo-Rh., Ann. Soc. ent. Fr., 1923, p. 62. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 386.

Long. : 10-11 mm. Espèce voisine de *Puloni*, elle s'en distingue par sa forme plus étroite chez la femelle, les carènes latérales du rostre plus obsolètes, la carène médiane se prolongeant jusqu'à la fossette frontale qui est toujours bien nette, les antennes plus pubescentes, la pubescence du dessus plus fournie, celle du dessus plus visible quoique très courte, l'intestrie sutural réuni au 3e interstrie mais à peine relevés au sommet, les caractères sexuels secondaires du mâle. Oblong allongé (mâle), sublong (femelle), noir peu brillant ; antennes et pattes d'un brun rouge. Dessus à pubescence brune ou cendrée, très courte, rigide. Rostre transversal de l'insertion antennaire à la base de l'œil, densément ponctué-ruguleux, faiblement rétréci en avant, tricaréné, la carène médiane forte et lisse, les latérales faibles, les deux sillons peu marqués ; scrobes courts, ouverts en avant ; funicule densément pubescent ; scape rugueux légèrement claviforme ; 2e article du funicule un peu plus long que le 1er, les autres subconiques, plus longs que larges ; massue oblongue. Tête à ponctuation forte, serrée, ruguleuse, le vertex lisse. Yeux moyens, arrondis, assez saillants. Prothorax faiblement transverse, convexe, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, la base finement rebordée, assez fortement et assez densément ponctué, l'interponctuation brillante. Élytres allongés en oblong régulier, obtusément arrondis ensemble au sommet, stries peu nettes ou formant seulement des lignes de points, la ponctuation discale fine régulière, les bords seulement granulés-ridés, chaque point émettant un poil très court. Pattes pubescentes, la pubescence jaune vers la partie distale des tibias ; soies des corbeilles tarsales jaunes.

Mâle : Tibias arqués assez fortement en dedans vers le sommet ; une dépression métasterno-ventrale assez forte ; segment anal déprimé et aciculé au sommet. Femelle : tibias droits. Segment anal ponctué.

v. **Falcozi**, nova (v. a, HUST., l. c., p. 62). — Sculpture plus forte, les stries visibles. Race de passage entre *Chobauti* et *pascuorum*.

Mœurs inconnues. Assez rare.

Forme typique : Vaucluse : Mt. Ventoux (HUSTACHE, CHOBAUT !) où elle est mêlée à *Puloni*. Hautes-Alpes : Durbon ! (HUSTACHE).

v. *Falcozi* HOFFM. : Hautes-Alpes : environs de St-Étienne-en-Dévoluy (L. FALCOZ !) où elle est mêlée à la forme typique. Basses-Alpes : Montagne de Boule !

16. **Otiorrhynchus pascuorum** PEYERIMHOFF, L'Abeille, XXX, 1901, p. 60. — HUSTACHE, 1923, p. 64. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 386.

Long. : 10-12 mm. Corps elliptique dans les deux sexes, noir, assez luisant, à pubescence imperceptible et très courte sur le dessus, un peu plus longue, plus serrée en dessous ; les pattes rougeâtres. Rostre un peu plus large que long de la base des yeux à l'insertion antennaire (1), tricaréné, à sillons peu profonds, à ponctuation serrée, longitudinalement confluente. Antennes pubescentes ; scape densément ponctué non claviforme ; funicule à 2e article 1 1/2 fois aussi long que le 1er, les articles 4 à 6 globuleux ; massue courte, ovalaire, acuminée à l'extrémité. Tête convexe, à ponctuation fine, assez serrée, fossette interoculaire ponctiforme, profonde. Yeux assez saillants. Prothorax finement et assez densément ponctué, environ aussi long que large, médiocrement élargi au milieu, sa base finement rebordée. Écusson visible. Élytres allongés, elliptiques, à stries très fines ou indistinctes, ponctuées, non granulées, interstries très plans, pointillés, finement réticulés. Pattes fortes ; tibias pubescents de jaune au sommet ; corbeilles tarsales bordées de soies longues, brunes ou d'un brun rougeâtre.

Mâle : Tibias faiblement arqués en dedans au sommet, les protibias un peu plus fortement et granuleux sur leur tranche interne. Métasternum profondément impressionné. Segment anal à peine déprimé au sommet, ponctué et finement aciculé-striolé à l'apex. Femelle : Corps moins convexe dorsalement. Métatibias droits. Métasternum plan ; segment anal subconvexe, ponctué.

Cette espèce se reconnaît à sa forme allongée, elliptique ; la femelle peu différente du mâle, à peine plus large que lui. La conformation du segment anal du mâle se rapproche de celui de *Chobauti* dont la femelle est également peu plus élargie que le mâle, mais les élytres du *pascuorum* sont plus longs, à pubescence bien plus rare, à peine visible sur le dessus ; les carènes latérales du rostre plus élevées, l'écusson distinct ; les soies marginales des corbeilles tarsales foncées.

Mœurs inconnues. Sous les pierres, pâturages alpins, vers 2.000 m. d'altitude et au-dessus.

Rare et localisé dans les Basses-Alpes : Crête du Cheval-Blanc (PEYERIMHOFF, HUSTACHE, J. H. BERNARD !) ; Montagne de Boule (PEYERIMHOFF).

OBSERVATIONS. — *O. Puloni*, *Chobauti* et *pascuorum* sont trois espèces indubitablement issues d'une même lignée, et l'on retrouve, chez chacune d'elles, des individus formant des passages de l'une à l'autre ; la dernière se trouve dans l'aire géographique des deux premières qui sont elles-mêmes assez souvent en contact dans les mêmes localités.

17. **Otiorrhynchus** (s. str.) **stricticollis** FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., 1859, Bull., p. CLXIV. — HUSTACHE, 1923, p. 65. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 386.

Long. : 8-10 mm. Oblong, noir, à pubescence fine cendrée, peu serrée, condensée latéralement, sur les élytres, en quelques très fines macules

(1) HUSTACHE, *Curc. Gallo-Rhénans*, p. 64, indique un rostre conique. J'ai sous les yeux un paratype de l'auteur et 9 exemplaires du « Cheval Blanc », aucun de ces insectes ne correspond à ce caractère.

vertes, métalliques. Pattes d'un rouge-brun, les genoux et les tarses foncés. Rostre transversal dans la partie comprise entre la base et l'insertion antennaire, arrondi dorsalement, finement caréné au milieu, à sillons courts, obsolètes, arêtes dorso-latérales peu marquées, finement ridé-chagriné. Antennes grêles, ordinairement brunes, finement et peu densément pubescentes ; scape faiblement claviforme ; funicule avec les deux premiers articles allongés, le 2e 1 fois 1/4 aussi long que le premier, les suivants subconiques, les 4e à 7e subovalaires ; massue oblongue, pointue. Tête ponctuée, sa fovéole frontale ponctiforme assez profonde. Yeux peu saillants. Prothorax à peine plus long que large, faiblement arqué sur les côtés, distinctement rétréci-sinué en dedans avant la base, celle-ci finement rebordée ; couvert de fins granules serrés ou seulement ponctué faiblement granulé. Écusson indistinct. Élytres oblongs, à stries peu marquées, plus ou moins finement ponctuées et granulées, interstries plans avec de fins granules plus petits que ceux des stries et souvent effacés sur le disque. Métatibias droits ; soies marginales des corbeilles tarsales rouges.

Mâle : Corps un peu plus svelte ; segment anal très finement strié. On trouve des exemplaires à pubescence élytrale concolore, sans macule verte (v. *gallica* Stierl., Wien. ent. Zeit., 1861, p. 74), variété sans importance et mélangée à la forme typique.

subsp. **juniperi** Tempère, Miscell. ent., XL, 1939, p. 38 ; Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 74. — Taille constamment plus grande (10-11 mm.). Granulation prothoracique et élytrale plus forte que chez la forme typique ; stries plus marquées, à points plus gros et plus profonds ; macules vertes des élytres plus nettes, alignées dans les stries. Articles 4 à 7 du funicule distinctement plus longs.

Espèce peu commune, spéciale aux Pyrénées. L'adulte se réfugie fréquemment sous les pierres, il se rencontre parfois sur divers arbustes, en particulier les Saules, de mai à juillet (Tempère).

Forme typique : Hautes-Pyrénées, type (Pandellé : coll. Fairmaire), Gavarnie (J. Clermont, Chobaut, Hustache, Puton, Tempère) ; Haute-Garonne : Luchon (A. Nicolas).

La sous-espèce *juniperi* se trouve dans les Basses-Pyrénées : région de Somport, vers 1.400 m. d'altitude, elle se tient sur les Genévriers nains, en juin. Cette race, qui semble inféodée aux *Juniperus*, est différente d'aspect de la forme typique. Toutefois certains exemplaires provenant de Gavarnie (Tempère) ont des caractères intermédiaires entre les deux formes.

18. **Otiorrhynchus** (s. str.) **cancasanus** Reitter, Wien. ent. Zeit., 1914, p. 61. — Hustache, 1923, p. 66. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 8-9,5 mm. Oblong noir, un peu brillant, revêtu d'une pubescence fine, squamuleuse, gris-cendré, couchée, bien visible, quoique peu serrée. Pattes rougeâtres. Rostre à peine plus long que large de la base à l'insertion antennaire, chagriné, à carène médiane saillante, arêtes

dorso-latérales assez élevées, les sillons assez étroits bien marqués. Scape des antennes faiblement claviforme ; funicule à 2e article de 1/3 plus long que le 1er, les 4 à 6 ovalaires, presque aussi larges que longs ; massue oblongue étroite. Tête ponctuée ; front étroitement fovéolé, yeux non saillants. Prothorax nettement plus long que large (mâle) ou aussi long que large (femelle), peu arqué latéralement, un peu plus large à la base qu'au sommet, légèrement resserré sur les côtés, un peu avant la base, celle-ci finement rebordée, le disque finement et densément ponctué-ruguleux, les bords seulement granulés. Élytres oblongs ; stries assez marquées, à gros points ; interstries plus étroits que les stries, finement et densément ruguleux. Métatibias arqués (plus fortement chez le mâle) en dedans au sommet. Corbeilles tarsales bordées de soies jaunes.

Mâle : Segment anal fortement et densément ponctué, non strié, profondément fovéolé au sommet.

Espèce ayant un aspect de ressemblance avec *stictícollis*. Elle en diffère par le rostre moins épais, plus long, les articles antennaires plus renflés, le prothorax plus étroit, moins resserré en arrière, non granulé sur le disque, les stries plus fortes, à points plus gros, les interstries plus étroits, les métatibias arqués, le segment anal mâle non strié.

Ainsi que le fait observer Hustache (*l. c.*, p. 67), cet insecte a un air de trop grande parenté avec *strictícollis* pour en être éloigné, dans l'énumération linéaire, comme le fait Reitter (et après lui Winckler) qui le place parmi ses *Phalanthorrynchus*. Ce qui montre, une fois de plus, le peu de valeur du caractère tiré de la sculpture du segment anal pour servir à la séparation des groupes chez les *Otiorrhynchus*.

Mœurs inconnues.

Rare en France et localisé dans les Hautes-Pyrénées : Cirque de Troumouse (J. Clermont, H. Galibert, Ct. Magdelaine !).

Espagne : Asturies, Cancas, localité typique (Paganetti !) ; Sierra Nevada : Rio Trevelez, 1.700 m. alt. (Balachowsky et Mesnil !).

19. **Otiorrhynchus** (s. str.) **niger** Fabricius, Syst. Ent., 1775, p. 150. — *scrobiculatus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, p. 561. — *perlatus* Richter, Suppl. Ins. Eur., 1821, p. 3. — Stierl., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 260. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 6-12 mm. Oblong, noir, brillant, à pubescence cendrée, peu serrée, uniforme (forme typique), ou plus condensée dans les fossettes élytrales (variétés). Pattes d'un rouge vif (genoux et tarses noirs). Rostre aussi long que large entre la base et l'insertion antennaire, à ponctuation serrée, pourvu d'une carène médiane élevée, avec deux sillons légers ; les arêtes dorso-latérales anguleuses. Antennes fines, pubescentes ; scape claviforme ; funicule à 2e article de 1/3 plus long que le 1er, les suivants subconiques et tous plus longs que larges ; massue fusiforme. Tête densément ponctuée, sauf derrière les yeux où elle est presque lisse ; front avec

une fovéole petite ou réduite à un trait. Yeux saillants. Prothorax aussi long que large, finement rebordé à la base, modérément arqué sur les côtés, densément granulé, les flancs pubescents. Élytres ovales, le dessus subdéprimé (femelle) ou oblongs, plus étroits, convexes (mâle), à stries formées de gros points distants, plus ou moins profonds ; interstries granulés, ridés ; strie atteignant l'apex et approfondie à cet endroit, la 2e plus courte.

Mâle : Pro- et métatibias un peu sinués sur leur tranche externe et bisinués sur la tranche interne, faiblement arqués en dedans au sommet. Segment anal finement strié. Femelle : métatibias droits, protibias un peu moins arqués que ceux du mâle.

v. **caeca** Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 351. — Exemplaires femelles de grande taille fortement sculptés à interstries plus fortement granulés.

v. **rugipennis** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 265. — Élytres à fossettes striales plus superficielles, interstries plus fortement ridés.

v. **montana** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 306. — *angustatus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 88. — Exemplaires mâles de forme plus étroite.

Ces trois variétés sont de peu d'intérêt, elles représentent plutôt des aberrations individuelles que l'on retrouve en proportion variable mêlées à la forme typique.

v. **villosopunctatus** Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 560. — *haematopus* Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1, 1843, p. 266. — Fossettes élytrales garnies d'une pubescence tomenteuse claire.

Avec la forme typique.

Subsp. **Mequignoni** A. Hoffmann, Cat. Sainte-Claire-Deville, 1938, p. 387.

Revêtement élytral semblable à la v. *villosopunctatus* ; forme du corps, chez la femelle, à peine distincte de celle du mâle, presque aussi étroite, de même convexité ; fossettes élytrales profondes, bien délimitées ; interstries non ou obsolètement ridés. Pénis à mucron terminal arrondi (subtronqué chez la forme typique).

Cette espèce se trouve sur les Abiétinées dans les montagnes de l'Europe centrale jusqu'en Sicile.

Commune dans la zone des *Abies* : Vosges, Jura, Haute-Savoie.

La sous-espèce *Mequignoni* est une race très homogène, offrant un contraste remarquable avec la forme typique. Valais : Chambéry ; Val d'Illier jusqu'auprès de la frontière franco-suisse, au col de Coux, dans les Alpes du Chablais en France. En abondance sur les Épicéas (A. Méquignon).

20. **Otiorrhynchus** (s. str.) **laevigatus** F., 1775, Syst. Ent., 2, p. 473. — *cornicinus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 75. — *laevigatus* Reit., Wien. ent. Zeit., 1913, p. 54 (non Gyll.). — Hustache, 1923, p. 68.

Long. : 5,5-6 mm. Corps en ovale court, glabre, peu brillant. Pattes noires. Rostre épais, transverse de la base à l'attache antennaire, densément ponctué, ni sillonné ni caréné, avec seulement une ligne médiane lisse, courte, parfois effacée. Antennes grêles, pubescentes ; scape faiblement claviforme ; funicule à 2e article de 1/4 plus long que le 1er, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue oblongue. Tête densément ponctuée, à fovéole frontale petite ou nulle. Yeux arrondis, assez saillants. Prothorax à peine transversal, un peu arrondi latéralement, convexe, à ponctuation dense, les bords granulés. Élytres courts, ovalaires, très convexes, les stries à peine indiquées ou remplacées par une ligne de points, la strie marginale approfondie au sommet ; interstries plans, larges, densément pointillés-ridés. Pattes à pubescence fine, éparse ; fémurs épais ; tibias grêles, bisinués sur leur tranche interne, les métatibias rectilignes.

Mâle : Métasternum déprimé ; segment anal très finement strié au sommet. Femelle : Élytres plus courts, plus larges ; segment anal pointillé au sommet.

La présence de cette espèce en France est assez douteuse et demanderait à être confirmée. Signalée d'Alsace (Gaubel), non retrouvée ; Meuse : Verdun (Liénard), sans certitude.

Europe centrale où elle n'est pas rare ; Suisse.

21. **Otiorrhynchus** (s. str.) **cupreosparsus** Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1859, Bull., p. CL. — var. *crinitarsis* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 100. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 55. — Hustache, 1923, p. 69. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 10-12 mm. Suboblong, noir, assez brillant, son revêtement dorsal composé de squamules piliformes cuivreuses, formant des petites taches chez la forme typique, ou le dessus presque glabre, finement et très éparsément pubescent de gris (v. *crinitarsis* Stierl.). Pattes d'un rouge plus ou moins obscur. Rostre à peine plus long que large de la base à l'insertion antennaire, finement, densément et ruguleusement ponctué, caréné sur sa ligne médiane, les arêtes latérales fines, les sillons obsolètes. Antennes assez fortes, pubescentes ; funicule à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants renflés au sommet, les deux derniers subtransversaux ; massue suboblongue. Tête finement et densément ponctuée, à fovéole frontale allongée. Yeux arrondis, saillants. Prothorax transversal, convexe, arrondi-dilaté sur les côtés, nettement plus large à la base qu'au sommet, à bordure basale fine, la ponctuation fine et serrée. Écusson distinct. Élytres oblongs très finement et superficiellement striés ; interstries plans ou légèrement convexes, finement et densément ponctués. Pattes fortes.

Mâle : Corps plus étroit. Protibias et métatibias fortement arqués en dedans au sommet ; fémurs et tibias portant, sur leur tranche interne, une frange de pubescence longue et jaunâtre. Fémurs fortement renflés. Segment anal aciculé, avec, au sommet, une fossettte garnie d'une pubescence feutrée jaune. Femelle : métatibias subrectilignes. Pattes un peu moins robustes, sans frange de longue pubescence en dedans.

La forme typique qui se trouve dans le Nord de l'Italie : les Alpes maritimes du versant italien, Mt. Viso, etc., n'a pas été rencontrée sur notre territoire.

La v. **crinitarsis** est assez fréquente dans la zone alpine des Alpes-Maritimes, à l'est de la Vésubie : Crête de l'Authion !, Col de Raus !, Peira Cava, jusqu'à la crête frontière du Capelet à la Nauca. Un individu capturé près de St-Martin-de-Vésubie : Cime de Piagu par M. A. Buchet, formerait, d'après Sainte-Claire-Deville, le passage à la forme typique.

22. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Simoni** Bedel, Ann. Soc. ent. France, 1874, p. 51. — Hustache, 1923, p. 70. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 10-12 mm. Oblong-ovale, noir de poix, peu brillant, la pubescence très fine, très courte, assez serrée, accompagnée ordinairement d'une pollinosité d'un gris-fauve très fugace. Pattes d'un brun rougeâtre. Rostre un peu plus long que large, de la base à l'insertion antennaire, densément ponctué, tricaréné. Antennes densément pubescentes de cendré ; scape faiblement épaissi au sommet ; funicule avec les deux premiers articles subégaux, les 4e à 7e subconiques aussi longs ou presque aussi longs que larges ; massue oblongue, finement pointue au sommet. Tête ponctuée, à fovéole frontale nulle ou ponctiforme. Yeux assez saillants. Prothorax aussi large que long, peu convexe, arrondi médiocrement sur les côtés, le disque à ponctuation très fine, plus ou moins serrée, les côtés finement granulés. Élytres sub-ovales, obliquement coupés aux épaules, atténués en arrière, brièvement et séparément en pointe obtuse au sommet, finement striés-ponctués ; interstries plans, alutacés, très finement et densément granulés. Pattes robustes.

Mâle : Corps plus allongé ; fémurs fortement claviformes ; tibias offrant une échancrure subapicale interne garnie densément de pubescence fauve ; pro- et mésotibias très arqués en dedans vers l'extrémité ; métatibias rectilignes, fortement élargis. Les deux premiers segments abdominaux profondément excavés ; segment anal avec une impression apicale. Femelle : Corps plus court ; pattes moins fortes ; fémurs moins claviformes ; tibias normaux, sans incisions subapicales ; protibias fortement bisinués sur leur tranche interne, arqués en dedans au sommet ; métatibias à peine arqués en dehors. Abdomen simple à la base ; segment anal plan à l'apex.

Mœurs inconnues.

Se rencontre sous les pierres, sous les plantes basses, au voisinage des champs cultivés. Juillet-août.

Rare et localité dans les Basses-Alpes : région de Digne.

Environs de Digne, près de Courbin, type (E. Simon) ; Montagne de Cousson (Hustache) ; Archail, les Dourbes (!), Esclangeon (de Peyerimhoff) ; Draix (Hustache) ; Colmar (Rizaucourt) ; Chasse (G. Sérullaz d'après Hustache).

23. **Otiorrhynchus** (s. str.) **caesipes** Muls. Rey, Opuscule ent., 1859, IX, p. 21. — Reitter, Wien. ent. Zeit., XXXI, 1913, p. 57. — Hustache, 1923, p. 71. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 8-10 mm. Ovale (femelle) ou ovale oblong (mâle), noir, brillant, à pubescence dorsale nulle, celle du dessous à peine perceptible. Pattes d'un rouge foncé (genoux et tarses noirâtres). Rostre court, épais, aussi large que long de la base à l'insertion antennaire, plan, densément ponctué-chagriné, à carène médiane fine, les arêtes dorso-latérales obsolètes. Antennes assez courtes finement pubescentes de cendré, scape faiblement épaissi au sommet ; funicule à 2e article étroit, à peine plus long que le 1er, celui-ci plus épais, subconique ainsi que le 3e qui est plus long qu'épais, les 4-7 à peine plus longs que larges et subovales ; massue oblongue, étroite. Tête à ponctuation assez dense, plus fine que celle du rostre ; fossette frontale ponctiforme ; yeux subarrondis, assez saillants. Prothorax un peu plus long que large (mâle) ou aussi long que large (femelle), assez convexe, modérément arqué sur les côtés, assez finement et assez densément ponctué sur le disque, l'interponctuation lisse, brillante, la base très finement rebordée. Écusson très réduit, mais visible. Élytres à stries très fines, parfois peu distinctes ou nulles chez certaines femelles, formées, le plus souvent, de points superficiels ; strie suturale brièvement approfondie à l'apex ; interstries plans, assez finement ponctués réticulés. Pattes robustes, courtes, légèrement pubescentes ; tibias garnis, vers leur extrémité interne, d'une pilosité jaune.

Mâle : Métatibias élargis, arqués, fortement échancrés en dedans près du sommet ; mésotibias épais rectilignes sur leur tranche externe, sinués sur leur tranche interne et subéchancrés en dedans vers l'extrémité ; protibias arqués en dedans et denticulés sur leur tranche interne. Segment anal largement fovéolé, finement ponctué. Femelle : Protibias droits sur la tranche externe, arqués en dedans à la partie apicale, bisinués au bord interne ; métatibias plus ou moins fortement arqués en dehors. Segment anal plan, densément ponctué au sommet.

Mœurs inconnues.

L'adulte se rencontre sous les pierres, depuis 600 jusqu'à 1.200 m. d'altitude.

Montagnes de Provence et région préalpine du Dauphiné. Assez rare.

Hautes-Alpes : Durbon (Hustache) ; Dévoluy : environs de St-Étienne (L. Falcoz) ; environs de St-Bonnet !. — Basses-Alpes : Turriers !. — Drôme : Luz-la-Croix-Haute, abondant en fin juin et juillet ! (Hustache, V. Planet). — Isère : La Mure (Dr Guédel) ; Gesse (Dr Normand) ; Monestier de Clermont (Pic, d'après Hustache) ; nord-est de Valdrome !

24. **Otiorrhynchus** (s. str.) **morio** Fabricius, Sp. Ins., I, 1775, p. 198. — *unicolor* Herbst, 1795, Käfer, VI, p. 344. — *nemnomius* Gyll., ap. Schönherr, 1834, Gen. Curc., II, p. 580. — *imus* Boh., ap. Schönherr, 1843, Gen. Curc., VII, I, p. 295. — *sepulchralis* Dan., in litt. — Hustache, 1923, p. 72. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 12-15 mm. Ovale-oblong, noir, brillant, glabre. Pattes noires. Rostre un peu plus long que large de la base à l'insertion des antennes, densément et assez grossièrement ponctué, tricaréné, à sillons larges,

subplans, scrobes ouverts en avant. Antennes assez longues, pubescentes ; scape brusquement claviforme au sommet ; funicule avec les deux premiers articles allongés, le 2e de 1/4 environ plus long que le 1er, le 3e sublinéaire, les 4e à 7e courts mais non transverses, les trois derniers obconiques ; massue oblongue, acuminée. Tête à points fins et serrés s'arrêtant devant le vertex qui est lisse, ainsi que la région post-oculaire ; fovéole profonde, arrondie ; yeux peu saillants. Prothorax aussi long que large, assez fortement arrondi latéralement, brièvement resserré à la base, qui est rebordée ; disque ponctué, ponctué-ridé ou faiblement granulé. Écusson petit, distinct. Élytres oblongs, à stries caténulées, superficielles ou nulles, seulement marquées, ordinairement, de points en lignes peu profonds ou obsolètes ; interstries plans, coriacés, ridés en travers. Fémurs fortement épaissis ; tibias normaux.

Mâle : Plus étroit ; stries élytrales plus marquées ; interstries moins fortement sculptés ; poitrine, hanches et tranche interne des fémurs à pubescence longue et flave ; segment anal ponctué, déprimé à l'apex, non fovéolé, pubescent de jaune. Femelle : Stries moins creusées ; dessous et fémurs à pubescence rare et courte ; segment anal convexe, ponctué, sans pubescence longue et jaune.

Cette espèce est variable quant à la sculpture ; la forme des élytres, dans certaines régions, est parfois plus courte, plus massive.

v. **sublaevigatus** Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 58. — Élytres, chez les deux sexes, à stries plus fines, les interstries presque lisses.

v. **ebeninus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 281. — Diffère de la forme typique par le corps plus étroit, les stries plus marquées, fortement ponctuées, mais les interstries plus lisses ; le prothorax plus finement et éparsément ponctué.

Subsp. **navaricus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 600. — *intricatus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1866, p. 135.

Dessus plus mat, moins convexe. Prothorax moins arrondi, à points très fins, épars ou nuls sur le disque, l'interponctuation lisse. Antennes plus pubescentes. Pattes plus courtes, les protibias plus sinués sur leur tranche interne. Élytres du mâle à stries caténulées, très marquées, les points forts et séparés chacun par un granule aussi long que lui ; interstries convexes. Élytres, chez la femelle, à stries moins fortes que chez le mâle, mais notablement plus accentuées que chez la femelle de la forme typique.

Subsp. **diversesculptus** Pic, L'Échange, 1920, p. 22.

Dessus portant une pubescence très courte, grise, raide, plus distincte vers l'apex des élytres. Prothorax, densément granulé sur le disque, à ponctuation peu distincte chez le mâle ; les élytres, chez ce dernier, à stries fortes à points séparés par des granules élevés ; interstries convexes, fortement ridés-granulés transversalement. Chez la femelle, les stries élytrales sont moins profondes, mais plus ou moins granulées, les interstries sont convexes et fortement sculptés comme chez le mâle.

Mœurs inconnues. L'adulte, sous les pierres ; zone alpine et subalpine, descend jusque dans les plaines de faible altitude.

Répandu et assez commun dans les Pyrénées, le Massif Central, le Jura, les Vosges, la Savoie, le Dauphiné.

La forme typique citée des Pyrénées-Orientales, Ariège, Aude, Puy-de-Dôme, Ardèche, Drôme, Isère, Htes-Alpes, Jura, Vosges, Ain.

La v. *sublaevigatus*, des Basses-Pyrénées : Gabas (Hustache), vallée d'Aspe et d'Ossau (Mascaraux !, G. Tempère !), semble de peu de valeur et présente des caractères désagrégés de la forme typique et du *navaricus*, avec l'une ou avec l'autre desquelles on la trouve indifféremment mêlée. La v. *ebeninus* Gyll. se rencontre dans le Plateau Central : Le Lioran, Mt. Dore (H. du Buysson, H. Venet, L. Falcoz) ; Puy-Maurens (L. Falcoz). Elle doit être considérée comme une sous-race géographique.

La sous-espèce *navaricus* est une race spéciale à la zone alpine des Pyrénées : Hautes-Pyrénées : Gavarnie (G. Tempère !, Hustache, J. Clermont, etc.), Troumouse, Barèges, Pic de Lustou, etc. (Hustache), Col d'Aspin (P. de Peyerimhoff), Cauterets (Dr Normand). — Basses-Pyrénées : Gabas (Chobaut), Eaux-Bonnes (H. Sicard sec. Hustache), Pic d'Orly, ouest de la chaîne (G. Tempère). — Hte-Garonne : Luchon (H. du Buysson, Ch. Alluaud, Capitaine !). La sous-espèce *diversesculptus* est une race qui se retrouve dans les plaines à faible altitude. Basses-Pyrénées : St-Jean-de-Luz (type) et nombreuses localités : Itxnou, La Rhune, Mt. Ursuya, etc. ; Hautes-Pyrénées : Montgaillard ; Gironde : Facture, marais de Pont-hau, juillet-septembre, sur *Alnus* et *Myrica gale* (G. Tempère) ; Lot-et-Garonne : Casteljaloux (Dr Boitel, in coll. Tempère).

Nota : C'est probablement l'*unicolor* cité des Landes (Gobert) et de la Gironde (Eyquem).

Europe septentrionale et moyenne ; Roumanie ; Suisse ; Alpes Vaudoises ; Andorre.

Observations. — *Otiorrhynchus hispanicus* Stierl., *Berl. ent. Zeit.*, 1862, du Nord de l'Espagne et *O. reynosae* Bris., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1866, des Asturies ne sont bien que des races, extrêmement voisines l'une de l'autre, pouvant être rattachées comme sous-espèces à *O. morio*. Elles ont une analogie de sculpture se rapprochant du *navaricus*, leur forme est bien plus étroite dans les deux sexes, leur taille plus petite, les interstries subcostiformes ; les protibias plus sinueux sur leur tranche interne, etc. La sous-espèce *Uyttenboogaarti* Zumpt de Picos de Europa, de plus grande taille, est également voisine de ces deux dernières par sa forme et sa sculpture. Cependant, chez les deux paratypes mâles que j'ai sous les yeux, les élytres sont nettement plus comprimés latéralement en arrière et plus longuement prolongés à l'apex. En général, toutes ces formes ont les pattes rouges ou rougeâtres, mais elles sont parfois noires chez *hispanicus*. *O. andarensis* Reitt., *Wien. ent. Zeit.*, 1913, décrit de l'Andorre est encore voisin de *morio*, mais un certain nombre de caractères lui confèrent une valeur spécifique propre. Taille : 8-9 mm., brillant, pattes noires, courtes, tibias épais, les métatibias, chez le mâle, fortement arqués en dedans au sommet ; sculpture dorsale rappelant celle de *morio sublaevigatus* ; dessus subdéprimé (mâle et femelle) ; prothorax très finement pointillé ; yeux presque effacés. Le mâle a les corbeilles tarsales avec des soies marginales rousses très longues et très fournies, surtout aux postérieures.

25. **Otiorrhynchus** (s. str.) **malefidus** Gyll., ap. Schönherr, 1834. Gen. Curc., II, p. 601. — *planidorsis* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 541. — *praelongus* Fairm., in Grenier, Mat., 1863, p. 108. — Hustache, 1923, p. 75. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 8,5-12 mm. Oblong-ovale, noir, brillant, faiblement convexe, glabre en dessus, très finement et très éparsément pubescent sous le corps et sur les pattes ; celles-ci noires. Rostre aussi large ou un peu plus large que long de la base à l'insertion antennaire, plus ou moins conique de la base aux ptérygies qui sont presque aussi larges que le rostre à sa base, plan, à ponctuation striolée, à carène médiane faible, aplatie ou nulle ; scrobes ouverts en avant, prolongés jusqu'auprès des yeux qui sont petits, ovalaires, subplans. Antennes brunes, à pubescence brune ; scape rugueux, droit, claviforme ; funicule à deux premiers articles subégaux, assez longs, coniques, les suivants obconiques ou noueux, légèrement plus longs que larges ; massue oblongue. Tête impressionnée en avant, à la base du rostre, à ponctuation fine, assez serrée, s'étendant derrière les yeux et sur le vertex ; front muni d'une fovéole oblongue. Prothorax un peu plus long que large, assez fortement élargi latéralement, un peu en avant du milieu ; resserré sinueusement en arrière jusqu'à la base, celle-ci subtronquée et faiblement rebordée, la ponctuation discale assez fine et assez serrée, granuleuse sur les bords. Écusson nul ou peu distinct. Élytres oblongs (mâle) ou oblongs-ovales (femelle), élargis obliquement aux épaules, leur plus grande largeur vers le milieu, assez brusquement rétrécis en arrière, acuminés-arrondis ensemble au sommet ; stries superficielles, formées de points fins et espacés ; interstries plans, finement réticulés. Pattes élancées ; fémurs grêles à la base, brusquement et fortement claviformes, échancrés, subdentés contre les genoux ; tibias minces, densément pubescents de brun vers leur sommet, leur tranche interne bisinuée, finement ciliée, non ou peu granulée ; tarses bruns ou roux. Segment anal, dans les deux sexes, très finement ponctué, portant une petite fossette. Métasternum déprimé (mâle), convexe (femelle).

Mœurs inconnues. L'adulte sous les pierres ; surtout de juillet à août. Zone alpine des Pyrénées centrales et occidentales. Assez rare.

Htes-Pyrénées : Fond du Cirque de Gavarnie (Magdelaine !, Chobaut !, Dodero, Tempère !) ; sommet du Pic du Midi de Bigorre (Hustache) ; Lac Bleu (de Bonnal) ; Oulette de Vignemale, 2.200 m. d'alt. (G. Tempère) ; environs du refuge d'Aussoue, alt. 2.650 m. (G. Tempère) ; chemin de Venasque (J. Clermont, H. du Buysson !) ; Bagnères-de-Bigorre (A. Dodero) ; cirque de Troumouse (A. de Borjac !, Bonnaire !, Dodero). — Basses-Pyrénées : Gabas (Hustache). Pic du Midi d'Ossau (Mascaraux !, Guédel, Léveillé !).

26. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Noui** Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 556. — Hustache, 1923, p. 76. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 8-9,5 mm. Assez voisin du précédent, s'en distingue nettement par son rostre plus court, nullement conique, mais carré derrière les ptérygies qui sont bien moins saillantes et débordent peu les bords du rostre ; le prothorax plus court, plus élargi sur les côtés, sa base arquée, ses fémurs bien moins échancrés près du genou ; la forme des élytres, aux épaules, différente. Oblong-ovale, noir, brillant, glabre, les pattes brunes, luisantes. Rostre transversal de la base à l'attache antennaire, non caréné ou avec un rudiment de carène médiane à la base, ponctué-striolé, les côtés paraissant parallèles. Antennes médiocres, brunes, à pubescence roussâtre ; scape claviforme, funicule à deux premiers articles égaux, trois fois aussi longs que larges, le 3e brièvement conique, les suivants courts, subglobuleux ou subtransversaux ; massue ovalaire. Tête finement ponctuée, la ponctuation plus rare derrière les yeux ; vertex lisse ; front muni d'un faible point interoculaire, parfois nul. Yeux petits ovalaires, non convexes. Prothorax peu convexe, à peine plus long que large, presque aussi large au sommet qu'à la base, celle-ci finement rebordée ; les côtés rapidement et fortement dilatés-arrondis un peu en avant de leur milieu, puis fortement rétrécis très sinués en arrière vers la base, sa ponctuation discale fine et peu serrée, les bords ponctués-granulés. Écusson indistinct. Élytres ovales, à plus grande largeur vers le milieu, arrondis ensemble au sommet, dessus peu convexe ou subdéprimé ; stries très fines, peu distinctes ou nulles à points plus ou moins marqués ; interstries plans, finement coriacés, à ponctuation excessivement fine ou indistincte. Fémurs claviformes ; tibias abondamment pubescents au sommet, bisinués, leur tranche interne finement crénelée et ciliée. Segment anal ponctué, celui du mâle avec une fossette garnie d'une courte et dense pubescence brune, celui de la femelle simple. Métasternum et 1er segment, chez le mâle, fortement impressionnés ensemble ; chez la femelle cette impression faible.

Mœurs inconnues. Les renseignements et la description de la larve publiés par Xambeu, *Le Naturaliste*, 1894, p. 53 et *Ann. Soc. Linn. de Lyon*, XLIII, p. 142 sont insuffisants et ne s'appliquent pas à cette espèce avec certitude.

Pyrénées-Orientales. Rare et méconnu.

Le Canigou, type, coll. Fairmaire (A. Dodero, Léveillé !, Dr Grenier !, Bonnaire !) ; Cambre d'Aze (H. Sicard d'après Hustache) ; Puycerda (J. Bepmale) ; Palalda (Magdelaine !).

27. **Otiorrhynchus** (s. str.) **monticola** Germar, Ins. Sp. Nov., I, 1824, p. 361. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 259. — Hustache, 1923, p. 78. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 6-8 mm. Oblong, noir, brillant, à peu près glabre ; pattes et antennes noires ou rougeâtres. Rostre court, transversal de la base à l'insertion antennaire, densément ponctué-chagriné, dessus plan, à carène médiane rudimentaire ou nulle ; ptérygies élargies, d'avant en arrière, non arquées et subrectilignes extérieurement. Antennes courtes, pubes-

centes ; scape faiblement claviforme ; 1er article du funicule assez court, obconique, 1 fois ½ aussi long que large, le 2e moins large, de 1/4 plus long, les suivants subarrondis, transversaux : massue oblongue. Tête (vertex compris) ponctuée ; fovéole nulle ou indistincte ; yeux petits arrondis, peu saillants ou assez saillants chez certains mâles. Prothorax peu convexe, aussi long que large, modérément arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur vers le milieu, plus étroit au sommet qu'à la base, celle-ci finement rebordée ; région discale assez densément et finement ponctuée. Écusson petit, plus ou moins distinct. Élytres oblongs, arrondis acuminés ensemble au sommet ; stries fines, ponctuées, parfois seulement indiquées par une ligne de points ; interstries plans, très finement ponctués et plus ou moins finement ridés. Fémurs claviformes, tibias à pubescence jaunâtre à leur extrémité. Segment anal, au sommet, avec une petite fossette dans les deux sexes.

Mâle : Métatibias fortement arqués et bisinués sur leur tranche interne ; tous les tibias crénelés ciliés en dedans ; fémurs portant une ligne de pubescence jaune sur leur tranche interne.

Biologie : Xambeu, Mœurs, VI, p. 92.

Sous les pierres, les mousses de la zone alpine des Pyrénées françaises et espagnoles et du Plateau Central. Commun.

Pyrénées-Orientales : Canigou, Mt. Louis, etc. ; Htes-Pyrénées : nombreuses localités ; Gavarnie, Pic du Midi de Bigorre, Pic de Lustou, Puymorêns ; Pic nègre, etc. — Ariège : L'Hospitalet. — Hte-Garonne : Luchon. — Plateau Central : Mt. Dore, Le Sancy, Le Lioran ; Plomb du Cantal !

Espagne : Andorre ; Pic de la Maladetta ; cirque de Bielsa ; Cerdagne, etc.

28. **Otiorrhynchus** (s. str.) **Johannis** Stierlin, Mittheil. Schweiz. ent. Ges., 1883, VI, p. 137. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 61. — Hustache, 1923, p. 79. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 5-6 mm. Ressemble superficiellement au précédent, d'aspect moins brillant, le corps peu différent chez les deux sexes. Oblong, noir, pattes et antennes rougeâtres ; les élytres portant de fines soies alignées et dressées sur les interstries, plus visibles au sommet. Rostre court faiblement transverse entre la base et l'insertion antennaire, densément ponctué-striolé, à trois carènes légères ; scrobes fermés en avant, atteignant les yeux en arrière. Antennes peu robustes, pubescentes ; scape médiocrement claviforme ; les deux premiers articles du funicule subégaux ; les articles 4 à 7 globuleux ; massue ovalaire. Tête ponctuée, munie d'une fossette frontale ; yeux peu convexes. Prothorax à peine plus long que large, modérément arrondi sur les côtés parfois un peu dilatés, tronqué à ses extrémités, granulé sur ses bords, finement ponctué sur le disque. Élytres oblongs, peu convexes, arrondis acuminés ensemble au sommet ; stries fines, les points médiocres ; interstries plans, finement ponctués-coriacés ; les bords des élytres et leur sommet très finement granulés. Pattes assez robustes ; fémurs médiocrement épaissis ; tibias bisinués en dedans.

Mâle : Segment anal non strié, portant une fossette peu profonde mais bien distincte ; métasternum légèrement impressionné ; métatibias plus élargis, plus robustes, plus fortement arqués que chez la femelle.

Mœurs inconnues. L'adulte sous les pierres de la région alpine des Pyrénées.

Cette espèce, décrite des Asturies et retrouvée la première fois, sur notre territoire, par Mascaraux, y a été considérée longtemps comme très rare. Elle est assez répandue sans être commune dans les Basses-Pyrénées : Vallée d'Ossau à la Sède de Pau, vers 1.700 m. (F. Mascaraux) ; Pic d'Orhy, en août (Ch. Fagniez !) ; idem, vers 2.000 m. d'altitude, en mai (G. Tempère !) ; Col de Larrau, en juin (Daillé et Giraud) ; Pic de Bielle, vers 1.970 m. (G. Tempère), en juillet ; Pic d'Andurte, 1.630 m. (G. Tempère !). Pyrénées centrales : Cirque de Bielsa (H. Porchet !).

29. **Otiorrhynchus** (s. str.) **corsicus** Fairmaire, Ann. Soc. ent. France, 1859, p. 280. — Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 143 ; Marseul, L'Abeille, 1873, p. 228 ; Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 63. — Sainte-Claire-Deville, Cat. critique Col. Corse, 1914, p. 409 ; Cat. Col. France, p. 387.

Long. : 5-7, 5 mm. Oblong, noir ou brun, le dessus à pubescence fauve, très courte, assez serrée, couchée avec de courtes soies sériées, soulevées, nombreuses, plus claires entremêlées sur les interstries des élytres ; pattes brunes. Rostre un peu plus long que large de la base à l'attache antennaire, sa ponctuation dense, striolée, grossière ; une carène médiane fine, brillante ; scrobes fermés en avant. Antennes courtes et robustes ; scape non claviforme ; 1er article du funicule délié à sa base, renflé au sommet, un peu plus long que le 2e, les suivants transversaux ; massue grande, ovale, pointue au sommet. Tête densément ponctuée ; yeux légèrement saillants. Prothorax aussi large que long, à peine plus large à la base qu'au sommet, tronqué à ses extrémités, médiocrement arrondi latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, le dessus densément ponctué, parfois ruguleux. Écusson indistinct (1). Élytres oblongs, striés-ponctués ; interstries plans ou faiblement convexes, avec de fines rides transversales, devenant granuleuses sur les bords. Fémurs brusquement épaissis ; tibias bisinués sur le bord interne, un peu arqués à leur extrémité.

Mâle : Fémurs plus fortement claviformes, méso- et métafémurs subdentés ; métasternum impressionné ; segment anal ponctué.

Subsp. **Balachowskyi** Hoffm., Rev. fr. d'Ent., I, 1934, p. 87.

Diffère de la forme typique par le prothorax fortement ponctué-rugueux, même chez la femelle, les élytres à stries plus profondes, les interstries

(1) Dans le cas présent comme dans beaucoup d'autres, l'écusson peut devenir visible lorsqu'il est découvert par le prothorax si celui-ci est incliné en avant, mais nous le considérons, vu ainsi, comme nul, car il n'entame pas les élytres à leur base et reste caché dans la position normale du prothorax.

étroits, convexes, subcostiformes, très fortement ridés transversalement et granulés.

Mœurs inconnues.

Spécial à la Corse. Zone alpine, au-dessus des forêts jusqu'aux sommets les plus élevés. Sous les pierres.

Forme typique : Monte Cinto ; Monte Rotundo ; Monte d'Oro ; Monte Renoso ; Lac de Nino. — Susbp. *Balachowskyi* : sommet du Paglia Orba, alt. 2.526 m., en août, sous les pierres (Balachowsky et Mesnil).

30. **Otiorrhynchus** (s. str.) **fulvipes** Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 611. — Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 71. — Marseul, 1873, p. 258. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 64. — Hustache, 1923, p. 80. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 5-6 mm. Oblong, noir brunâtre ou brun ; pattes rouges, antennes rougeâtres ou brunes ; dessus très finement et éparsément pubescent. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, plan, très densément et plus ou moins rugueusement ponctué, à carène médiane fine, saillante ; scrobes fermés en avant. Antennes assez courtes, finement pubescentes ; scape non claviforme faiblement épaissi à l'extrémité ; funicule avec les deux premiers articles subégaux en longueur et en largeur, les suivants globuleux ; massue oblongue. Tête à ponctuation serrée, un peu moins, toutefois, que celle du rostre ; fovéole frontale nulle ou peu distincte. Yeux assez saillants. Prothorax un peu plus long que large, peu arrondi sur les côtés, plus étroit au sommet qu'à la base, celle-ci tronquée et non rebordée ; très densément ponctué. Écusson invisible. Élytres oblongs, à stries rarement marquées, en général formées de séries de points ; interstries plans ou faiblement convexes, densément pointillés. Fémurs médiocrement épaissis ; tibias légèrement bisinués en dedans, presque droits au bord externe, parcimonieusement ciliés sur la tranche interne.

Mâle : Forme un peu plus étroite ; métasternum impressionné ; segment anal avec une légère fovéole subapicale.

Mœurs inconnues. L'adulte se rencontre sous les pierres, dans les mousses.

Répandu et assez commun dans la zone alpine de toutes les Alpes méridionales françaises, depuis le Mont Genèvre et dans les Alpes Cottiennes. Alpes-Maritimes : St-Etienne-de-Tinée ; Mt. Mounier ; Col de la Cayolle et autres nombreuses localités. — Basses-Alpes : Pic des trois Évêchés ; Montagne du Cheval-Blanc ; montagne de Boules ; Col de la petite Cayolle ; Col d'Allos ; Col de Vars ; Col de Mary ; Col Longet ; Lacs du Lauzannier, etc. ; Hautes-Alpes : Ceilhac ; Briançon ; Mt. Genèvre ; Col d'Hyzour. Alpes Cottiennes : Col della Finestre ; Lago della Valscura (ma collection).

31. **Otiorrhynchus** (s. str.) **dubius** Ström., Dransk. Selsk. Skr., 1783. — *nodosus* F., E. Groënl., 1780, p. 187. — *maurus* Gyll., Ins. Suec., III, 1813, p. 293. — *adscitus* Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 358. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 84. — Hustache, 1923, p. 86. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 6-8,5 mm. Ovale, noir, luisant, éparsément revêtu d'une pubescence courte et grise ; pattes et antennes plus ou moins rougeâtres. Rostre plus long que large de la base à l'insertion antennaire, conique de la base aux ptérygies, rugueusement ponctué, muni d'une carène médiane étroite ; scrobes fermés en avant. Antennes courtes, pubescentes ; scape un peu arqué, subclaviforme ; funicule à deux premiers articles subégaux, coniques, les suivants subarrondis, les 4e à 7e transversaux. Tête plus large entre les yeux que le rostre au niveau de l'attache antennaire, ponctuée, à fossette frontale petite. Yeux subarrondis, assez convexes. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, un peu plus large à la base qu'au sommet, sa plus grande largeur au milieu, couvert de granules écrasés, serrés. Écusson invisible. Élytres ovalaires, coupés obliquement aux épaules ; élargis sur les côtés, assez brièvement rétrécis en arrière, dessus assez convexe ; stries ponctuées et granulées, les granules portant, ordinairement, un poil fin ; interstries plans, granulés-ridés. Fémurs assez épais ; tibias presque droits, à peine arqués en dedans au sommet. Abdomen sans impression basale dans les deux sexes.

Mâle : Corps moins massif ; protibias plus minces et légèrement bisinués sur leur tranche interne. Segment anal plus étroitement en pointe, au sommet, que chez la femelle.

Espèce très variable présentant de nombreuses variétés dont quelques-unes ont un aspect assez différent de la forme typique. Ces variations presque toutes étrangères à notre faune ne sont mentionnées qu'à titre d'indication.

v. **comosellus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 340. — Pattes noires ; élytres finement striés-ponctués, éparsément tachés d'une pubescence gris-verdâtre plus ou moins métallique. — Commun dans toutes les Alpes suisses.

v. **pseudopauper** Reitt., Wien. ent. Zeit., 1913, p. 85. — Pattes noires ; élytres presque glabres, à pubescence grise et rare. — Europe moyenne et Carpathes.

v. **pauper** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 341. — Pattes rouges ; élytres comme chez *comosellus* et vivant avec lui.

v. **Bructeri** Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 1824, p. 360, 497. — *demotus* Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 347. — Pattes rousses ou rougeâtres ; élytres fortement striés-ponctués, les points gros, écartés, profonds ; interstries convexes, plus lisses ; prothorax finement granulé. — Vosges : Ballon de Guebwiller, d'après Scherdlin ; Pologne : Czarnohora, très commun (S. Smreczynsky !).

v. **aurosus** Rey, Opuscule IX, p. 26. — Pattes rouges ; élytres à taches de pubescence d'un cuivreux-doré métallique, couvrant parfois la majeure partie des téguments. — Suisse ; Valais ; Mt. Rose ; Hongrie.

v. **Tournieri** Stierl., Berl ent. Zeit., 1875, p. 342. — Pattes rouges. Corps plus svelte ; prothorax à granules plus saillants, plus serrés ; élytres à stries

fortes, les interstries, non granulés, avec des taches dorées éparses, métalliques. — Allemagne.

Mœurs inconnues.

La forme typique, quoique répandue dans les régions montagneuses au nord, au centre et à l'est de l'Europe, est très rare sur notre territoire où elle n'est connue que de la région des Hautes-Vosges : le Honeck (Puton, Caulle !), le Kolhenbache (Claudon), la Schlucht (Caulle !, Sainte-Claire-Deville !), Lac Blanc (Scherdlin), Naymont (Cuny), Celles-sur-Plaine (P. de Peyerimhoff), Le Rupt-de-Lin et versant nord du Ballon de Servance (Hoffmann).

32. **Otiorrhynchus** (s. str.) **raucus** Fabricius, 1776, Gen. Ins. Mant., p. 226. — *arenarius* Herbst, Arch. Ins.-Gesch., IV-V, 1874-85, p. 82. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 79. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 6-7 mm. Ovale, revêtu de squamules piriformes, d'un gris brun ou fauve, plus denses sur les élytres et formant quelques petites taches plus claires ; pattes foncées. Rostre un peu plus long que large de la base à l'insertion des antennes, finement caréné, ponctué ridé, les arêtes dorso-latérales étroites ; scrobes fermés en avant. Antennes brunes, assez fortes, finement pubescentes ; scape non brusquement claviforme au sommet ; les deux premiers articles du funicule subégaux, le 2e à peine plus long que le 1er, les suivants courts, globuleux (sauf le 3e subconique). Tête ponctuée jusqu'au niveau postérieur des yeux ; fovéole frontale petite ou nulle ; yeux peu saillants, arrondis. Prothorax convexe, plus large que long, fortement arrondi latéralement, tronqué à ses deux extrémités, plus étroit au sommet qu'à sa base qui est contiguë à celle des élytres, densément granulé, portant une fine carène médiane élevée, souvent abrégée en avant et en arrière. Écusson nul. Élytres ovales, peu convexes ; stries à gros points plus ou moins masqués par la vestiture ; interstries un peu convexes ; suture fortement relevée sur la déclivité postérieure, sa courbure (vue de profil) surplombant l'apex des élytres. Fémurs assez épais ; tibias subrectilignes sur leur bord externe, faiblement bisinués et finement ciliés en dedans.

Mâle : Protibias à tranche interne plus nettement granuleuse ; segment anal légèrement fovéolé. Taille plus petite.

Les deux variétés suivantes se rencontrent avec la forme typique.

v. **tristis** F., Syst. Ent., 1775, p. 149. — Revêtement des élytres gris, sans taches.

v. **fulvus** F. Mant., I, 1787, p. 113. — Pattes d'un brun rouge.

Espèce parfois très nuisible aux végétaux cultivés : arbres fruitiers, plantes potagères (1) et d'ornement, tant à l'état adulte que larvaire. Apparaît souvent par suite d'éclosions massives, en nombre prodigieux. La ponte a lieu en mai-juin ; la larve hiverne, la transformation se fait dans le sol, dans une coque en terre ; l'adulte apparaît dès le 15 avril ; polyphage, il

(1) A. Hoffmann, Un insecte nuisible à la Rhubarbe, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1923, p. 233.

dévore, à la manière des Chenilles, le feuillage et les jeunes pousses d'une foule de plantes (Hoffmann, *Ann. Epiphyties*, XIV, 1948, p. 76).

Répandu dans la majeure partie du Bassin de la Seine ; les variétés, sans valeur, mélangées à la forme typique. Pas rare dans l'Est et le Centre. Ne paraît pas se rencontrer dans le Midi, et non cité avec certitude du Sud-Ouest (1).

33. **Otiorrhynchus** (s. str.) **rugosostriatus** Goeze, 1777, Beytr., p. 395. — *rugosissimus* Villers, Ent. Linn., I, 1789, p. 207. — *corrugatus* Gmel., in Linné, Syst. Nat., éd. XIII, I, 4, 1790, p. 1778. — *scabrosus* Marsh., Ent. Brit., 1802, p. 298. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 92. — Hustache, 1923, p. 88. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 387.

Long. : 6-7 mm. Ovale-oblong, d'un brun plus ou moins foncé, parfois rougeâtre ; le fond des téguments mat ; les antennes et les pattes brunes ou ferrugineuses. Rostre aussi long que large de la base à l'attache antennaire, non caréné, portant un sillon médian profond, assez large ; presque lisse ou faiblement ponctué ; scrobes ouverts en avant. Antennes grêles, portant des soies brunes, soulevées ; scape sublinéaire, graduellement et faiblement élargi, mais non claviforme au sommet ; funicule à 2e article de 1/3 plus long que le 1er, les suivants ovalaires ; massue oblongue, pointue. Tête ponctuée ; vertex alutacé ; front fovéolé. Yeux plats. Prothorax légèrement transverse, assez fortement arrondi sur les côtés, tronqué à ses deux extrémités, la base un peu plus large que le sommet, couvert de gros granules serrés, brillants, finement ombiliqués à leur sommet, mêlés de quelques soies fines, courtes, soulevées et arquées. Écusson nul. Élytres ovalaires, les côtés à peine arqués ou subparallèles sur leur milieu, les épaules obliques ; grossièrement sillonnés-ponctués, les points gros, profonds, séparés par des granules ; interstries densément et fortement granulés-ridés, les granules brillants, subsériés ; portant de nombreuses soies assez courtes, fines, soulevées, arquées, brunes. Segment anal ponctué, non différencié dans les deux sexes.

Les caractères sexuels secondaires chez le mâle sont très faibles, l'abdomen m'a semblé seulement plus fortement impressionné à la base. Le mâle est d'ailleurs fort rare dans la région des plaines.

La larve que j'ai décrite (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1931, p. 183) est polyphage, elle s'attaque aux racines de divers végétaux spontanés et cultivés : *Rumex*, *Dactylis*, Trèfles, etc. ; introduite parfois dans les cultures florales de serre, avec les compots, elle peut nuire aux *Cyclamen persicum* Mill. et *Primula obconica* Hans (2). La ponte a lieu de mai à juillet, l'éclosion s'effectue en 15-18 jours ; la transformation, dans le sol, de mai à début de juillet de l'année suivante après une durée nymphale de 12 à 15 jours (3). L'adulte vit sur de

(1) M. Tempère me signale qu'il ne le connaît pas de la région girondine et que l'exemplaire étiqueté « Coutras », coll. Schaum, conservé à la Station entomologique de Bordeaux, lui paraît des plus suspects quant à la provenance.

(2) R. Hardouin, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1931, p. 182 ; Ethologie : Le Peuplement du Rosier, 1943, pp. 111-112.

(3) Un imago immature accompagné de son exuvie nymphale a été trouvé, par

nombreuses plantes dont il dévore les feuilles : Rosiers sauvages et cultivés, Ronces, Aubépines, Fusain, Troène, Aucuba, Lilas, Symphorine, etc. Le mâle ne paraît se trouver normalement que dans les régions montagneuses ; dans la zone sylvatique inférieure la reproduction parthénogénétique est subordonnée à une télytokie déjà connue chez plusieurs espèces et constituant un cas de spanandrie géographique (A. HOFFMANN, *Ann. Epiphyties*, XIV, 1938, p. 76).

Répandu dans toute la France (sauf en Corse). Plaines et montagnes : Alpes, Pyrénées.

Europe centrale. Nord de l'Afrique. Grèce.

34. **Otiorrhynchus** (s. str.) **densatus** BOH., apud Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 300. — *grisescens* MULS. REY, Opuscule IX, 1859, p. 28. — MARSEUL, L'Abeille, XI, 1872, p. 219. — REITTER, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 94. — HUSTACHE, 1923, p. 89. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 387.

Long. : 8-10 mm. Oblong, brun ou noir, mat, à revêtement formé de petits poils fins, assez denses, d'un gris jaunâtre ou verdâtre, couchés, mal rangés, formant parfois, sur les élytres, quelques très petites taches confuses, légèrement métalliques ; antennes et pattes foncées. Rostre nettement plus long que large de la base à l'insertion antennaire et conique dans cette partie ; muni de trois carènes assez faibles, les latérales plus ou moins bien distinctes, densément ponctué et pubescent ; scrobes fermés en avant. Antennes assez fortes, pubescentes ; scape graduellement et peu épaissi vers l'extrémité ; funicule à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants courts, subconiques ou subarrondis ; massue suboblongue. Tête ponctuée, pubescente ; front un peu plus large que le rostre dans sa partie moyenne, muni d'une fossette ponctiforme, parfois absente. Yeux un peu saillants. Prothorax transversaux, assez arqué latéralement, ses deux extrémités tronquées, couvert de petits granules assez serrés et ombiliqués. Scutellum indistinct. Élytres oblongs, allongés, faiblement convexes, assez fortement striés-ponctués ; stries presque aussi larges que les interstries, ceux-ci convexes, granulés-ridés. Pattes pubescentes ; tibias droits ; soies des corbeilles tarsales longues et jaunes. Segment anal muni d'une crête transversale de pubescence jaune avant le sommet, dans les deux sexes.

Mâle : Corps plus étroit, elliptique, avec une impression basale sur l'abdomen. Femelle : Abdomen sans impression.

Mœurs inconnues.

Versant oriental de la chaîne axiale des Alpes, depuis le Mt. Rose jusqu'aux Alpes-Maritimes ; très rare sur le versant français.

Signalé d'un grand nombre de localités des Alpes pennines et du Valais, Grand St-Bernard ; Simplon ; St-Gothard ; Val d'Aoste ; Mt. Rose ; Col de Vecchia, etc.

M. RICHARD, dans l'intérieur d'une fraise, à Villiers-s.-Marne (S.-et-O.), en juillet 1936, laissant supposer que la larve n'a pénétré dans l'intérieur du fruit qu'au moment de la nymphose.

Je n'ai vu aucun spécimen français de cette espèce.

O. grisescens MULS. REY a été décrit sur un seul exemplaire mâle aberrant caractérisé par une forme très étroite et des antennes plus épaisses que chez la forme typique (Pyrénées, coll. REY, ex DECAZE). Cette localité paraît des plus douteuses, elle est d'ailleurs peu précise et aucune capture n'est venue, depuis, en confirmer l'authenticité. Jusqu'à plus ample information nous considérons cet unique spécimen comme une aberration individuelle de *densatus*.

35. **Otiorrhynchus** (s. str.) **porcatus** HERBST, 1795, Käf., VI, p. 333, 358, pl. 88, fig. 4. — GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 616. — STIERL., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 294. — MARSEUL, L'Abeille, 1872, p. 239. — REITTER, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 103. — HUSTACHE, 1923, p. 91. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 387.

Long. : 4-5 mm. Ovale, brun, mat, irrégulièrement revêtu de squamules rondes, très petites, jaunâtres, formant çà et là quelques vagues taches. Antennes et pattes d'un brun-rouge. Rostre un peu plus long que large de la base à l'insertion des antennes, conique entre les yeux et les ptérygies, avec un large sillon médian, peu profond, la ponctuation fine, obsolète, peu serrée ; scrobes fermés en avant par un rebord très fin. Antennes courtes, sétulosées ; scape graduellement et faiblement épaissi au sommet ; funicule à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants courts, subglobuleux ; massue ovale. Tête finement et superficiellement ponctuée, squamulée ainsi que le rostre. Yeux faiblement convexes. Prothorax un peu transversal, ses deux extrémités tronquées, médiocrement arrondi sur les côtés, couvert de grossiers granules, serrés, portant chacun une petite soie courte, jaunâtre, couchée ; un sillon médian distinct. Écusson nul. Élytres assez convexes, en ovale court, à stries grossièrement ponctuées ; interstries impairs costiformes, crénelés, fortement granulés, les granules sétigères ; interstries pairs presque plans ; déclivité postérieure verticale. Pattes assez grêles ; tibias presque droits, faiblement bisinués sur la tranche interne.

Mâle : Corps un peu plus étroit ; base de l'abdomen et segment anal légèrement impressionnés.

Mœurs inconnues. Sous les pierres, les plantes basses ; dans les broussailles.

Plaines et montagnes de la majeure partie de l'Est et du centre de la France, plus rare dans le Nord et le Nord-Ouest ; paraît manquer dans l'Ouest, le Sud-Ouest, la Provence et la région pyrénéenne.

Cité des départements suivants : Nord, Aisne, Ardennes, Bas-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Jura, Ain, Doubs, Hte-Savoie, Isère, Drôme, Cantal, Maine-et-Loire.

Europe centrale : Suisse ; Alpes cottiennes.

36. **Otiorrhynchus** (s. str.) **scaber** LINNÉ, Syst. Nat., ed. X, II, 1758, p. 609. — *septentrionis* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 360. — *arvernicus*

Desbrochers, 1868, Mitt. Schweiz. ent. Ges., 3, p. 345. — *helveticus* Desbr., loc. cit. — *fuscatus* Stierlin, Bestimm. Tab., 1883, p. 13. 91. — *Ecchelii* Gredler, Nachlese, 1882, p. 82. — Hustache, 1923, p. 92. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 4-6 mm. Ovale, brun ou brun noir, revêtu de squamules rondes, serrées, brunes et jaunes formant par endroits des taches marbrées sur les élytres. Pattes et antennes d'un brun-rouge. Rostre un peu plus long que large de la base à l'insertion antennaire, densément squamuleux, la partie dorsale, simple, un peu arrondie ; scrobes fermées en avant. Antennes pubescentes ; scape un peu flexueux, progressivement épaissi à l'extrémité ; funicule à 2e article de 1/3 environ plus long que le 1er, les suivants courts, ovalaires ; massue ovale. Tête très densément squamulée, avec un court sillon interoculaire ; yeux ovales, plats. Prothorax à peine plus long que large ou faiblement transversal, ses extrémités un peu arquées, fortement rétréci en avant, le bord antérieur moitié moins large que la base, les bords latéraux fortement arrondis, recouvert de granules assez serrés, visibles à travers la squamosité et très finement sétigères. Élytres ovales, à épaules brièvement arrondies ; stries formées de gros points pupillés, portant chacun une courte squamule visible dans le fond ; interstries impairs élevés, étroits, costiformes, portant chacun une rangée de soies brunes, assez longues, peu épaisses, mi-dressées ; les interstries pairs plans et sans soies même en arrière ; déclivité postérieure subverticale. Pattes médiocres, squamulées ; tibias bisinués sur leur tranche interne, plus faiblement mais visiblement sur leur tranche externe.

Mâle : Segment anal et base de l'abdomen avec une légère impression.

Mœurs inconnues. Fréquemment sous les pierres et sur les Conifères. Plaines et montagnes de diverses régions de notre territoire où il est commun par places.

Région de l'Alsace-Lorraine, Ht-Jura, Mt. Dore, Alpes de Savoie et du Dauphiné, Alpes-Maritimes, Mt. Pilat, Mts d'Auvergne et du Limousin, Pyrénées-Orientales. Très rare ou manque ailleurs.

Toute l'Europe septentrionale et centrale.

37. **Otiorrhynchus** (s. str.) **subcostatus** Stierl., 1866, Berl. ent. Zeit., p. 129. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 240. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 106. — Hustache, 1923, p. 93. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 3,5-4,5 mm. Ovale, brun, recouvert de squamules arrondies, serrées, jaunâtres, formant un revêtement homogène ou avec des traces de taches sur les élytres. Antennes et pattes d'un brun-rouge ou testacées. Rostre à peine plus long que large de la base à l'insertion antennaire, densément squamulé, subcylindrique ; scrobes fermés en avant ; ptérygies peu développées. Antennes assez grêles, sétuleuses ; scape un peu flexueux, progressivement et modérément épaissi à partir du premier tiers basal ; funicule à 2e article moitié plus long que le 1er qui est plus épais, les suivants arrondis ; massue ovale-oblongue. Tête squamulée, avec une strie frontale distincte. Yeux plats. Prothorax transversal, tronqué à ses extrémités, assez fortement rétréci en avant, les côtés fortement arrondis ; granulé, avec de très fines soies couchées, indistinctes de profil. Élytres ovalaires ; stries formées de gros points pupillés ; interstries d'égale largeur et tous munis de soies rousses, assez fines, inclinées au moins en arrière ; les interstries impairs sensiblement égaux, à peine plus élevés que les interstries pairs. Tibias bisinués sur leur tranche interne.

Mâle : Segment anal faiblement fovéolé ; base de l'abdomen plus ou moins impressionnée. Femelle : Ces mêmes organes simples.

Cette espèce, voisine de *scaber*, s'en distingue nettement par la structure des interstries, la présence de soies sur les intervalles pairs, sa taille plus petite, ses ptérygies moins développées.

Mœurs inconnues. L'adulte dans les mousses et sous les plantes basses des forêts subalpines des Alpes et du Massif central ; peu commun.

Cantal : Le Lioran (P. de Peyerimhoff, M. Pic, Hardy !), Le Sancy (H. du Buysson, Bonnet, Lansac !) ; Isère : environs de Grenoble (Poussielgue, Dr Guédel), Grande Chartreuse (Ch. Brisout, Grenier !) ; Basses-Alpes : St-Paul (Hustache), Forêt de Faillefeu (P. de Peyerimhoff) ; Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie (Hustache, Chobaut !, Magdelaine !, A. Grouvelle !).

Alpes Suisses, Mt. Rose, Engadine.

38. **Otiorrhynchus** (s. str.) **uncinatus** Germar, 1824, Ins. Sp. Nov., p. 366. — *setifer* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, p. 368.—Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 106. — Hustache, 1923, p. 93. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 3-4 mm. Ovale, brun foncé, revêtu de très petites squamules courtes, ovalaires, non contiguës, ne voilant pas les téguments ; interstries élytraux portant tous une rangée de soies assez longues, dressées et fortement claviformes ; antennes et pattes d'un brun-rouge. Rostre transversal entre la base et l'insertion antennaire, plan, squamulé, ses arêtes dorso-latérales distinctes ; scrobes fermés en avant. Antennes garnies de soies assez épaisses, soulevées ; scape arqué, épais dès la base, non brusquement claviforme au sommet ; 1er article du funicule plus épais que le 2e, de longueur subégale, les suivants subglobuleux, serrés ; massue oblongue. Tête squamulée, aussi large, entre les yeux, que le rostre entre les ptérygies ; front muni d'un court sillon. Yeux plats. Prothorax petit, transversal, un peu plus étroit, en avant, qu'à la base, les côtés fortement arrondis, tronqué à ses deux extrémités, ponctué granulé. Élytres ovales-oblongs, assez fortement striés-ponctués ; interstries égaux, subconvexes, étroits. Pattes squamulées ; fémurs non épaissis ; tibias sétosulés. Segment anal du mâle muni d'une fovéole peu profonde.

Mœurs inconnues ; l'adulte dans les mousses.

Commun dans la région subalpine des Alpes, du Jura, des Vosges, du Massif central, des Pyrénées. Çà et là et beaucoup plus rare dans la région silvatique inférieure. Manque dans l'Ouest.

Haut-Rhin : Sainte-Marie-aux-Mines (Bourgeois) ; Oise : Forêt de Chantilly (Ch. Brisout) ; Aisne : Bazoches (!), Braisnes, près les Ruines de la Folie (!) ; Haute-Savoie : Annecy (G. Nicod), Evian (Jacquet) ; Côte-d'Or : Plombières-les-Dijon (Rouget) ; Jura : Dôle (Hustache), Salins, Forêt de Joux (Chobaut, Barthe) ; Ain : Grand-Colombier, Le Reculet, etc. ; Isère : Uriage, Col de l'Arc (A. Grouvelle, Hustache), Grenoble (Guédel, Agnus ! etc.) ; Drôme : Forêt de Saou (Sérullaz) ; Basses-Alpes : St-Paul (Hustache) ; Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie (Hustache), St-Vallier (!), Caussols (!) ; Var : La Bastide (!) ; Tarn (Galibert) ; Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes, Gabas (Hustache) ; Hautes-Pyrénées : de Larrau à Gavarnie, de mai à juillet, 1.000 à 1.800 m. (G. Tempère) ; Puy-de-Dôme : Sarcenat, 700 m. d'alt. (Teillard de Chardin), Riom (Sietti).

Europe septentrionale et centrale : Danemark, Suède, Allemagne, Pologne, Autriche, Suisse, Piémont.

39. **Otiorrhynchus** (s. str.) **hypocrita** Rosenhauer, Beitr. Fn. Eur., I, 1847, p. 46. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 247. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 107. — Hustache, 1923, p. 95. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 4-5 mm. Oblong, brun noir, revêtu de petites squamules arrondies ; brunâtres ou grises, peu serrées ; les interstries des élytres portant des soies soulevées, un peu arquées, atténuées à leur extrémité ; pattes et antennes rougeâtres. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, subcylindrique, densément squamulé ; scrobes fermés en avant. Antennes robustes, assez longues ; scape arqué, sétosulé ; assez fortement, mais graduellement épaissi au sommet ; funicule avec les deux premiers articles subégaux, les suivants subglobuleux ; massue suboblongue. Tête squamulée, pourvue d'une strie médiane interoculaire ; front presque aussi large que le rostre entre les ptérygies. Yeux à peine convexes. Prothorax peu convexe, légèrement transversal ou à peine aussi long que large, médiocrement arrondi latéralement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, densément granulé, à squamules mélangées de soies très courtes et très fines. Élytres oblongs, allongés, ponctués-striés, les points ocellés, les squamules plus serrées par places, formant, parfois, de petites taches. Pattes squamulées ; fémurs assez robustes ; segment anal, chez le mâle, faiblement impressionné au sommet ; simple chez la femelle.

v. **venusta** Stierl., Bestimm. Tabell., 1883, p. 58. — Diffère par une ligne médiane lisse sur le prothorax, parfois peu distincte, effacée à ses extrémités.

Mœurs inconnues.

Forêts subalpines de la chaîne axiale des Alpes. Assez rare en France, la variété, sans grand intérêt, mêlée à la forme typique.

Savoie : Ste-Foy-en-Tarentaise (L. Villard) ; Isère : Uriage (A. Grouvelle), La Mure (Léveillé !, Guillebeau !), environs de Grenoble (Dr Guédel, Cl Poussielgue) ; Htes-Alpes : le Monétier de Briançon (E. Simon !) ; Basses-Alpes : Maurin, Col de Vars (Hustache) ; Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie (Léveillé ! Croissandeau !, A. Grouvelle !), Belvédère (Sainte-Claire-Deville !).

Tyrol (localité typique).

40. **Otiorrhynchus** (s. str.) **guttula** Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 281. — *affinis* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 115. — *assimilis* Gemm., Coleopt. Hefte II, 9, p. 118. — Sainte-Claire-Deville, Coléopt. Corse, 1913, p. 408. — Hustache, 1923, p. 96.

Long. : 6,5-8 mm. Ovale-oblong, noir, un peu luisant, revêtu de fines squamules grises, verdâtres ou dorées parfois métalliques, plus courtes et formant par places, sur les élytres, des taches d'étendue variable, d'aspect marbré et, sur le prothorax, une petite tache arrondie de chaque côté. Pattes et antennes noires ou brunes. Rostre plus long que large de la base à l'insertion antennaire, plan, tricaréné, finement pubescent, à ponctuation rugueuse ; plaque nasale grande et lisse, le sommet subdenté ; scrobes fermés en avant. Antennes pubescentes ; scape rugueux, droit, faiblement claviforme ; funicule à 2e article à peine plus long que le 1er, les suivants subconiques ; massue oblongue, pointue. Tête ponctuée jusqu'au niveau postérieur des yeux, pubescente, pourvue d'une fovéole frontale allongée, assez profonde. Yeux un peu convexes. Prothorax plus long que large, tronqué à ses deux extrémités, de 1/4 plus étroit en avant qu'à la base, les côtés assez fortement arrondis, sa plus grande largeur vers le milieu ; densément granulé, les granules plus ou moins écrasés et très finement ombiliqués, mêlés de poils clairs, très fins, appliqués. Élytres oblongs ou ovales-oblongs, convexes, rétrécis, en arrière, en pointe obtuse, subtronquée ; fortement striés-ponctués ; interstries assez convexes, plus étroits ou subégaux aux stries, plus ou moins fortement granulés-ridés transversalement. Pattes finement pubescentes ; fémurs claviformes ; tibias bisinués et finement ciliés granulés en dedans, presque droits au bord externe ; soies des corbeilles tarsales longues, d'un jaune fauve. Base du métasternum et 1er segment abdominal, chez le mâle, plus ou moins excavés ensemble ; dessous, chez la femelle, sans impression métasterno-ventrale.

Espèce aberrante, à sculpture variable ; à élytres, chez les deux sexes, tantôt oblongs, allongés, tantôt presque ovales. Certains spécimens ont les derniers articles du funicule oblongs et grêles sans distinction de sexe ; chez une femelle de Bocognano (ex Bonnaire), les antennes sont épaisses, les derniers articles globuleux, les yeux complètement plats, les carènes rostrales obsolètes.

Spécial à la Corse et à la Sardaigne ; zone du Hêtre dont les insectes adultes dévorent le pourtour des feuilles (Peschet). Assez fréquent en haute montagne.

Corse : Bocognano (Bonnaire ! O. Léonhard, Peschet !) ; forêt d'Aitone,

1.100 m. d'alt., en août (Balachowsky et Mesnil !, Sainte-Claire-Deville !) ; forêt de Bavella (Hardy !, Peschet !) ; Monte d'Oro (Lareynie, types) ; Monte Renoso (Srock) ; Ghisoni (Vodoz) ; Vizzavona (Champion).

Sardaigne : Monte Gennargentu (A. Dodero !).

41. **Otiorrhynchus** (s. str.) **ligneus** Olivier, Ent., V, 1808, p. 378, pl. 31, fig. 473. — *scabridus* Stephens, Brit. Ent., IV, 1831, p. 119. — *gallicanus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 616. — *hispidulus* Stierlin, Berl. ent. Zeit., 1861, p. 137. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 220. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 112. — Hustache, 1923, p. 97. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 4-6 mm. Suboblong, brun chatain ou noir, peu brillant, les élytres portant, sur chaque interstrie, une rangée de soies flavescentes, fines, dressées, un peu arquées, le prothorax avec des poils clairs plus courts, extrêmement fins, soulevés ou dressés. Pattes et antennes d'un rouge-foncé. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, subplan, non caréné, à ponctuation serrée, rugueuse ; ptérygies très développées, fermées en avant ; plaque nasale concave, rugueuse. Antennes assez grêles, finement sétosulées ; scape faiblement claviforme ; funicule avec les deux premiers articles égaux ou le 2e à peine plus long que le 1er, de même épaisseur que les suivants, les 3e à 5e subconiques, les deux derniers subglobuleux ; massue ovale. Tête ponctuée, à fossette frontale sulciforme, profonde ; front moins large, entre les yeux, que le rostre entre les antennes ; yeux ovales, subconvexes. Prothorax aussi long que large et médiocrement arrondi latéralement (mâle), ou faiblement transverse et plus fortement arqué sur les côtés (femelle), assez convexe, son bord antérieur arqué, plus étroit que la base qui est tronquée ; densément et grossièrement granulé, les granules un peu écrasés et finement ombiliqués. Élytres suboblongs (mâle) ou ovales (femelle), fortement sillonnés-ponctués ; interstries convexes, étroits, ridés transversalement, à granules sétigères, sérialement disposés, plus aigus sur les côtés et en arrière que sur le disque. Pattes assez grêles ; fémurs claviformes ; tibias bisinués au bord interne et portant, au sommet de leur face inférieure, une petite épine foncée, perpendiculaire à l'onglet terminal.

v. **setosus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 137. — *frisius* O. Schneider, Deutsche ent. Zeit., 1896, p. 178. — Corps plus oblong ; dessus entièrement rougeâtre.

v. **riguus** Stierl., Bestimm. Tabell., IX, 1888, p. 54. — Élytres à interstries beaucoup plus étroits que les stries ; soies plus oblongues que chez la forme typique ; pilosité prothoracique dressée, bien visible de profil.

Cette espèce vit, à l'état adulte, aux dépens d'un certain nombre de végétaux : *Diplotaxis tenuifolia* D. C. (Crucifères) ; *Reseda luteola* L. (Résédacées) ; *Scorzonera humilis* L. (Composées).

Répandue et assez commune dans presque toute la France. Plaines et montagnes, surtout sur les terrains calcaires. La v. *setosus*, mêlée çà et là à la forme typique, semble constituer une race homogène dans diverses régions de l'Europe centrale. La v. *riguus* est une forme méridionale fréquente dans les Alpes-Maritimes, sur la côte : Mandelieu !, Biot !, Antibes ! ; dans les Basses-Alpes : Notre-Dame-de-la-Fleur (Hustache) ; Jura : Dôle (Hustache). — Corse.

Suède, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie.

42. **Otiorrhynchus** (s. str.) **vitellus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 388. — *priscus* Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 113. — Hustache, 1923, p. 98. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 5,5-6 mm. Suboblong, brun foncé, mat ou peu luisant, à pilosité dorsale fine, serrée, dressée, flave, avec, en outre, une pubescence de même couleur, très courte, peu dense et appliquée ; pattes et antennes d'un brun-rougeâtre, les tarses roux. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, plan densément ponctué-striolé, légèrement pubescent ; scrobes fermés en avant ; ptérygies très développées ; plaque nasale luisante, subdéprimée, éparsément ponctuée, substriolée. Antennes assez grêles, à pubescence jaunâtre, assez serrée, un peu rude et soulevée, surtout sur le scape, celui-ci modérément et non brusquement claviforme ; funicule avec les deux premiers articles allongés, renflés au sommet, subégaux, les suivants plus courts, les 3e et 4e subconiques, les 5e à 7e subglobuleux ; massue ovale. Tête ponctuée ; fovéole frontale étroite, allongée, profonde ; yeux peu convexes. Prothorax transverse, plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur en arrière du milieu, caréné ou non, recouvert de granules assez fins, serrés, finement ombiliqués, rarement simples. Élytres ovales (femelle) ou ovales oblongs (mâle), à épaules assez obliquement arrondies ; striés-ponctués (les stries plus fines et les points moins gros que chez *ligneus*) ; interstries plans ou à peine convexes, finement granulés, ridés transversalement, les granules aigus sur les côtés et au sommet des élytres. Pattes assez grêles, à pubescence flave, hérissée sur les tibias ; protibias faiblement mais distinctement dilatés à leur angle externe, surtout chez la femelle ; soies des corbeilles tarsales jaunes ; tibias portant, au sommet de leur face inférieure, une petite épine foncée, perpendiculaire à l'onglet terminal et bien visible, vue de côté (1).

Mâle : Métasternum et 1er segment abdominal déprimés ensemble ; segment anal faiblement déprimé transversalement (2). Femelle : Métasternum et abdomen simples, convexes.

Espèce peu variable, voisine de *ligneus*, s'en différencie par la conformation des tibias et la sculpture dorsale moins forte.

v. **subligneus**, nova (var. a., Hustache, 1923, Curc. Gallo-Rh., p. 99). — Stries élytrales un peu plus fortes ; interstries moins pubescents, plus étroits, plus convexes et plus fortement granulés. (Aspect de *ligneus*).

(1) Caractère se retrouvant, mais à un bien moindre degré, chez d'autres espèces.

(2) Je me suis assuré de la validité de ces caractères par la dissection d'un certain nombre de mâles et je n'ai pas observé de fossette anale arrondie indiquée par quelques auteurs. Le segment anal est ponctué d'une manière identique dans les deux sexes.

Mœurs inconnues.

L'adulte se rencontre presque toute l'année au pied des plantes, souvent dans le sable humide, au bord des étangs salés, sous *Statice bellidifolia* Gouan (Dr Chobaut), sur *Artemisia gallica* Vill. (L. Schaefer), sur *Phyllirea angustifolia* L. (P. Marié).

Alluvions de l'embouchure du Rhône : Bouches-du-Rhône : nombreuses localités : Marseille, Les Martigues, Fos, Rognac, Berre, Marignane, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Albaron, Rassuen, Valcarès, etc.

La variété mélangée à la forme typique se retrouve, en outre, dans l'Hérault : Pallavas (Lavagne).

43. **Otiorrhynchus** (s. str.) **tenuicostis** Hustache, Bull. Soc. ent. Fr., 1920, p. 19 ; — Curc. Gall.-Rh., 1923, p. 100. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 4,8-6,2 mm. Oblong, brun noir, mat, revêtu, sur le prothorax, d'une excrétion pelliculeuse serrée et de courtes soies couchées ; sur les élytres de poils très courts, épars, couchés ; chacun des interstries portant, en outre, un, deux et même trois rangs de soies courtes, fines, arquées, couchées, mal alignées, plus visibles vers l'apex, de couleur jaunâtre ; pattes et antennes ferrugineuses (le 3e article des tarses et l'onychium plus clairs). Rostre plus long que large de la base à l'insertion antennaire, un peu rétréci avant les ptérygies qui sont très développées et fermées en avant ; les côtés non anguleux, le dessus squamulé ; plaque nasale mate, ponctuée, relevée sur ses bords en une mince bordure. Antennes assez grêles, finement sétosulées ; scape graduellement et médiocrement épaissi au sommet ; funicule avec les deux premiers articles égaux, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue oblongue. Tête conique, ponctuée jusqu'au vertex qui est lisse ; squamulée ; front à peine plus étroit, entre les yeux, que le rostre entre les antennes ; fovéole frontale oblongue, bien marquée. Yeux plans. Prothorax aussi long que large, tronqué à ses deux extrémités, régulièrement arrondi sur les côtés, de un quart plus large à la base qu'au sommet, convexe, densément couvert de granules assez fins, un peu luisants, ombiliqués sur les côtés et sétigères (1). Élytres oblongs, allongés, subdéprimés, assez brusquement arrondis aux épaules, leur plus grande largeur un peu en arrière de celles-ci, rétrécis en arrière surtout chez le mâle, la déclivité postérieure brusque ; stries assez larges, peu profondes, à points superficiels, grands sétigères ; interstries aussi larges ou plus étroits que les stries, convexes, subcostiformes, finement granulés, les granules plus aigus sur les côtés des élytres. Pattes peu robustes, pubescentes ; fémurs brusquement claviformes, subéchancrés près du genou ; tibias droits au bord externe, bisinués légèrement et ciliés-granulés sur leur tranche interne, la granulation plus forte sur les méso- et métatibias. Soies des corbeilles tarsales jaune de cadmium.

Le mâle se distingue de la femelle par son prothorax plus fortement

(1) Les soies du prothorax naissent de l'ombilicus de chaque granule et non entre les granules comme l'indique l'auteur dans sa description.

rétréci en avant, une impression basale sur l'abdomen, la plaque nasale du rostre subbidentée au sommet, les interstries le plus souvent avec un rang (rarement deux) de soies.

Mœurs inconnues.

Espèce rare. Sous les pierres.

Pyrénées-Orientales, sans localité précise, types (Coll. Rey ex Foudras) ; Collioures (Dr Normand) ; Amélie-les-Bains, 3 exemplaires, en octobre (Magdelaine !, ma coll.) ; Banyuls, dans les vignes en avril (Remaudière !) ; environs de Port-Vendres (J. Olier !) ; Haute-Garonne : Bagnères-de-Luchon, en juillet 2 individus (R. Hardouin !).

44. **Otiorrhynchus** (s. str.) **misellus** (1) Stierlin, Berl. ent. Zeit., 1861, p. 139. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 223. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 113. — Hustache, 1923, p. 101. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 4,5-5,2 mm. Oblong, noir brun, mat ou peu luisant, les téguments assez rarement recouverts d'une excrétion pelliculeuse grisâtre et caduque, souvent dénudés ; les points des stries élytrales émettant un poil gris très court ; les interstries portant un rang de fines soies claires, courtes, inclinées et alignées ; le prothorax avec de très rares poils très fins, souvent peu distincts sur le disque, insérés sur les granules ; les pattes et les antennes rougeâtres. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, plan, avec de fines arêtes dorso-latérales, rétréci de la base jusqu'aux ptérygies fortement développées ; carène médiane très fine ou peu distincte ; ponctué ; scrobes fermés en avant ; plaque nasale ponctuée. Antennes courtes ; scape robuste, très large dès la base où il est plus épais que le funicule, de largeur égale jusqu'auprès du sommet où il est légèrement épaissi, très finement pubescent ; funicule très finement sétosulé, ses deux premiers articles courts, subégaux, les suivants globuleux ; massue ovale, pas plus longue que les deux premiers articles du funicule réunis. Tête formant un cône avec la base du rostre, le front un peu plus large que le rostre entre l'insertion des antennes (mâle) ou presque aussi large (femelle) ; ponctuée (ainsi que le vertex) ; fovéole frontale étroite, sulciforme, parfois indistincte. Yeux à peine convexes. Prothorax aussi long que large, tronqué à ses extrémités, arrondi latéralement, sa plus grande largeur au milieu, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, recouvert de granules assez gros, serrés, ombiliqués, finement et brièvement sétigères. Élytres oblongs, allongés, faiblement arrondis latéralement, subdéprimés dorsalement, à déclivité postérieure assez brusque, fortement striés-ponctués, les stries granulées ; interstries étroits, moins larges que les stries, convexes, très finement granulés-ridés. Pattes à pubescence fine et peu serrée ; fémurs subdentés ; tibias presque droits au bord externe, faiblement bisinués et granulés-ciliés en dedans. Base

(1) Cette espèce, ainsi que les trois qui la précèdent, rentrent dans le petit groupe : *Cerdeleus* Reiter, comprenant en outre plusieurs espèces d'Algérie et du Maroc.

de l'abdomen, chez le mâle, faiblement impressionnée, et segment anal avec une fossette arrondie très légèrement marquée.

Mœurs inconnues.

L'adulte sous les pierres, les mousses, les détritus végétaux. Alpes françaises, dans la zone alpine et la ligne supérieure des forêts. Assez rare.

Alpes-Maritimes : Col de la Colombière ; Col du Ciavalet ; Mt. Mounier jusqu'à 2.800 m. ; Col des Trente-Sources (Sainte-Claire-Deville !). — Basses-Alpes : Col d'Allos ; Chaîne du Cheval Blanc (Hustache, V. Planet, de Peyerimhoff) ; Col de Vars ; Col de Talon (idem) ; Faillefeu, en août (L. Bedel) ; Forêts de Chourges et de Faillefeu (P. de Peyerimhoff) ; montagnes de Boules (Hustache). — Hautes-Alpes : Chartreuse de Durbon (L. Villard) ; Gap (Dr Guédel, Abeille de Perrin !).

Italie : Col de Tende, vers 1.800 m. d'altitude (Magdelaine !).

Nota. — Les exemplaires du sommet du Mt. Ventoux, 1.908 m. (Chobaut), cités par Hustache (Curc. Gall.-Rh., p. 102), que j'ai examinés dans la collection Chobaut, au Muséum de Paris, sont des *ligneus*.

Subgen. **Dorymerus** Seidlitz, 1890.

Tableau des espèces.

1. Rostre pourvu au sommet d'une aire dénudée, plus ou moins lisse (plaque nasale). Intervalle interoculaire non ou à peine plus large que le rostre entre l'insertion des antennes. Yeux subdorsaux, non saillants et débordant à peine la courbure latérale de la tête . . . . . 2.
— Rostre sans plaque nasale dénudée à son sommet, ou celle-ci mal délimitée et pourvue de deux sillons obliques . . . . . 15.
2. Élytres à revêtement dorsal squamuleux ou tomenteux . . . . . 3.
— Élytres portant seulement une rangée de soies claires, longues, fines et dressées sur chaque interstrie. Insecte petit, allongé, brun ou rougeâtre. Prothorax granulé. Fémurs à dent presque indistincte. Long. : 3,6-4 mm. . . . . 56. **gracilis.**
3. Funicule à articles 5, 6, 7 transversaux, le 7e aussi large que la massue. Prothorax granulé, avec une ligne médiane lisse et élevée. Élytres à revêtement squamuleux, brun, assez dense, un peu métallique ; interstries pourvus de soies assez longues et inclinées. Fémurs fortement dentés. Long. : 5,5-6 mm. . . . . 48. **varius.**
— Funicule normal, les derniers articles arrondis et faiblement élargis, le 7e nettement plus étroit que la massue . . . . . 4.
4. Stries élytrales larges et profondes ; interstries très étroits, costiformes et munis d'un seul rang d'assez gros granules et de courtes soies . . . . . 5.
— Stries élytrales plus étroites, normales ; interstries plus larges et nullement caréniformes, parfois granulés . . . . . 7.

5. Funicule antennaire à 2e article plus long que le 1er. Fémurs à dent aiguë . . . . . 6.
— Funicule antennaire grêle, les deux premiers articles subégaux, le 2e à peine plus court que le 1er. Élytres avec des taches peu tranchées, formées de très petites squamules ; interstries costiformes, fortement granulés ; stries à points munis, au fond, d'une courte soie squamuleuse (points pupillés). Fémurs finement dentés. Long. : 5 mm. . . 47. **delicatulus.**
6. Rostre à plaque nasale grande, plane, lisse, éparsément ponctuée et limitée, en arrière, par une arête demi-circulaire et élevée. Intervalle interoculaire plus large que le rostre entre l'insertion des antennes. Taches élytrales composées de squamules dorées, peu nombreuses, oblongues, acuminées. Long. : 7-8 mm. . . . . 45. **intrusus.**
— Rostre à plaque nasale petite, marquée de deux sillons, non limitée postérieurement par une carène élevée. Taches élytrales formées de squamules dorées, filiformes. Front, entre les yeux, tout au plus, aussi large que le rostre entre l'insertion des antennes. Long. : 4-4,8 mm. . . . . 46. **pusillus.**
7. Élytres à squamules grandes et rondes . . . . . 8.
— Élytres à squamules non arrondies, oblongues, ovales acuminées ou linéaires . . . . . 12.
8. Prothorax à granules largement ombiliqués dans leur centre. Interstries élytraux non ou indistinctement granulés. Segment anal simple chez la femelle . . . . . 9.
— Prothorax à granules non ou finement ombiliqués sur leur face antéro- ou postéro-externe, l'ombilicus très petit et visible par côté. Interstries granulés. Segment anal de la femelle fovéolé (sauf chez *procerus*) . . . . . 10.
9. Front, entre les yeux, nettement moins large que le rostre, entre l'insertion antennaire. Prothorax médiocrement arqué sur ses côtés. Antennes assez grêles, les derniers articles du funicule ovoïdes. 1er segment abdominal, chez la femelle, avec une impression unique. Tranche interne des protibias indistinctement granulée. Long. : 5-6 mm. . . . 51. **impressiventris.**
— Front, entre les yeux, un peu plus large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire. Prothorax transversal, assez fortement arrondi latéralement. Antennes robustes, les derniers articles du funicule globuleux. 1er segment abdominal de la femelle bi-impressionné. Tranche interne des protibias granulée. (Race parthénogenétique soumise à la spanandrie géographique). Long. 6-7 mm. . 51. *impressiventris* subsp. **veterator.**
10. Prothorax à granules petits, convexes, arrondis, munis d'un pore piligère très fin. Élytres ovales, plus arqués, environ

1 1/2 à 2 fois, tout au plus, aussi longs que le prothorax ; interstries plans, granulés. Revêtement squamulaire plus ou moins dense. Segment anal de la femelle fovéolé. . . . . 11.

— Prothorax à granules gros, oblongs, souvent écrasés, portant un gros pore piligère. Élytres oblongs, allongés, à côtés peu arqués, 2 1/2 fois, au moins, aussi longs que le prothorax ; interstries larges, souvent convexes, surtout les deux premiers, rugueux et finement granulés. Revêtement squamulaire rare, les squamules groupées par places, dorées, métalliques. Long. : 7-8 mm.. . . . . 52. **procerus**.

11. Élytres ovales, environ 1/3 plus longs que larges dans les deux sexes. Fémurs moins épais, non squamulés. Revêtement squamulaire assez dense. Intervalle interoculaire à peu près aussi large que le rostre entre l'insertion antennaire. Antennes courtes. Prothorax sans bande médiane distinctement différenciée. Lobe du pénis à bords parallèles. Long. : 6-7 mm.. . . . . 49. **singularis**.

— Élytres du mâle en ovale court, à peine plus longs que larges ; ceux de la femelle ovales. Fémurs épais, squamulés. Revêtement squamulaire très dense. Intervalle interoculaire visiblement moins large que le rostre entre l'insertion antennaire. Antennes plus élancées. Prothorax avec une bande médiane claire. Lobe médian du pénis spatuliforme. Long. : 7-8 mm.. . . . . 50. **axatensis**.

12. Yeux sublatéraux, cachant (vus de dessus) les bords extérieurs de la tête. Prothorax sans sillon médian. . . . . 13.

— Yeux dorsaux, laissant visible une étroite bande des bords extérieurs de la tête. Prothorax pourvu d'un sillon médian plus ou moins profond et abrégé à ses extrémités. Intervalle interoculaire aussi étroit que le rostre entre l'insertion des antennes. Rostre, à partir des ptérygies, formant un cône avec la tête. Élytres en ovale allongé, à stries fortes ; soies des interstries à peine visibles ; squamules grosses, oblongues, de couleur claire. Dent fémorale fine mais non aiguë. Rostre du mâle terminé par deux petites dents recourbées. Long. : 5-7 mm. . . . . 55. **cancellatus**.

13. Stries élytrales à points piligères, munis au fond chacun d'une soie fine et courte. . . . . 14.

— Stries élytrales à points pupillés, tapissés chacun d'une squamule oblongue, métallique. Élytres en ovale oblong ; stries fortes ; squamules et poils dorés, à reflet métallique. Antennes et pattes rougeâtres. Rostre du mâle à sommet simple, non denté. Long. : 6-8 mm. . . . . 53. **pupillatus**.

14. Ptérygies (vues perpendiculairement) aussi longues que la partie du rostre comprise entre les ptérygies et les yeux. Pilosité élytrale distincte et, vue de profil, plus soulevée et plus longue. Revêtement des élytres à squamules les plus grandes les plus nombreuses. Téguments plus clairs ; pattes et antennes rougeâtres. Taille plus forte : 6-8 mm. . . . . *pupillatus* v. **subdentatus**.

— Ptérygies (vues de dessus) nettement plus courtes que la partie du rostre comprise entre les ptérygies et les yeux. Poils des interstries peu distincts et, vus de profil, plus courts, se détachant moins bien. Revêtement élytral composé, en grande partie, de squamules piliformes serrées, les autres condensées en petites taches. Téguments foncés ; pattes et antennes brunes, souvent noires, plus rarement ferrugineuses. Taille plus petite : 5-6 mm.. . . . . 54. **difficilis**.

15. Élytres pubescents, squamulés, rarement glabres ou, dans ce cas, interstries plus larges, non linéaires et munis tout au plus d'un rang de poils très fins. . . . . 16.

— Élytres glabres ; interstries linéaires, élevés, munis de soies. Funicule à 1er article plus long et plus épais que le 2e, ce dernier peu différent des suivants. Corps oblong, élancé, brun. Pattes et antennes rougeâtres. Prothorax granulé-ridé. Élytres fortement striés-ponctués ; interstries à granules écrasés. Fémurs finement et peu visiblement dentés ; tarses étroits, le 2e article transversal. Long. : 3-4 mm. . . . . 66. **lutosus**.

16. Rostre au moins aussi long que large entre la base et l'insertion antennaire, à ponctuation simple ou strigueuse, mais non confluente, souvent masquée par la squamulation. Prothorax granulé. Funicule antennaire assez grêle. . . . 21.

— Rostre court, épais, pas plus long que large de la base à l'insertion des antennes, à ponctuation confluente en rides longitudinales. Prothorax ponctué ou granulé. Élytres non squamulés, glabres ou finement pubescents. . . . . 17.

17. Funicule antennaire avec les quatre derniers articles épais, transversaux ou, tout au moins, aussi larges que longs. . . 18.

— Funicule avec les quatre derniers articles globuleux, non transversaux (le 7e ovoïde), bien plus étroits que la massue qui est ovale. Prothorax ponctué, finement granulé. Yeux assez saillants. Noir, peu brillant. Élytres en ovale court, fortement rétrécis en arrière, à fond chagriné, avec une fine pubescence formant parfois quelques taches confuses. Long. : 7.5-9 mm. . . . . 65. **alpicola**.

18. Fémurs très finement et faiblement dentés. . . . . 20.

— Fémurs avec une dent assez forte et aiguë. Prothorax fortement ponctué sur le disque, granulé sur les bords. . . . . 19.

19. Yeux saillants dans les deux sexes, débordant nettement la courbure latérale de la tête. Scape épais, presque de même largeur sur toute sa longueur. Funicule robuste à articles 3 à 7 transversaux. Carène médiane du rostre indistincte ou médiocrement apparente (V. *Raymondi* GAUT.). Pénis à lobe médian tronqué au sommet. Long. : 6-8,5 mm. 61. **moestus.**

— Yeux subdéprimés et ne dépassant pas les bords latéraux de la tête (femelle) ou faiblement saillants (mâle). Antennes bien moins robustes ; scape plus distinctement épaissi au sommet ; 3e article du funicule globuleux ou subconique, non transversal ; les 4-7 à peine plus larges qu'épais. Carène médiane du rostre fine et entière, avec parfois deux carènes latérales. Lobe médian du pénis mucroné au sommet. Long. : 6-8,5 mm.. . . . . 62. **Fagniezi.**

20. Prothorax à points forts et serrés. Interstries élytraux ponctués et finement ridés en travers. Yeux légèrement saillants. Long. : 5 mm. . . . . 63. **pedemontanus.**

— Prothorax granulé. Interstries avec de fins granules. Yeux plats. Rostre très court. Long. : 5-6,5 mm.. . . . 64. **rugifrons.**

21. Prothorax à granulation fine ou grosse, mais dans ce dernier cas, les granulés écrasés . . . . . 22.

— Prothorax à gros granules saillants et brillants. Fémurs fortement dentés. Antennes grêles, les derniers articles aussi longs que larges. Rostre profondément sillonné, non caréné. Sillons élytraux à points séparés par de petits granules ; interstries élevés, pourvus de tubercules petits et brillants, parfois irrégulièrement disposés. Long. : 8-10 mm. . . . . 58. **sulcatus.**

22. Antennes à 2e article du funicule tout au plus aussi long que les trois articles suivants réunis. . . . . 23.

— Antennes à 2e article du funicule très allongé, égal aux quatre articles suivants réunis. Dessus (rostre compris) revêtu d'une fine pubescence grise ; les élytres avec de très petites taches, les squamules piliformes, métalliques, éparses. Rostre plus long que large. Antennes courtes, les derniers articles subglobuleux. Yeux plats. Prothorax faiblement transverse, arrondi latéralement. Élytres en ovale court. Long. : 6-7,5 mm. . . . . **fraxini** (1).

23. Dessus squamulé ou avec des taches, les squamules rondes

(1) *O. fraxini* GERM., 1824, Ins. Sp. Nov., p. 364, de la Suisse, du Tyrol, etc., a été signalé de Belgique, sans doute par erreur ; il n'appartient pas à notre faune.

ou ovales, parfois très petites, mais non piliformes. Funicule à 2e article bien plus long que le 1er. . . . . 24.

— Dessus à pubescence fine, parfois avec quelques squamules allongées. Pattes noires . . . . . 28.

24. Scrobes progressivement atténués et atteignant le bord inférieur ou supérieur des yeux. . . . . 25.

— Scrobes très courts, leur bord supérieur atteignant tout au plus le milieu du rostre, restant éloigné des yeux. Rostre arrondi en arrière. Prothorax subglobuleux, densément granulé. Massue antennaire étroite, aussi longue que les trois articles précédents du funicule réunis. Pattes rougeâtres ; fémurs fortement dentés. Long. : 6,5-7 mm. . **salicis** (1).

25. Prothorax garni d'une grosse granulation fortement écrasée. Élytres larges, subglobuleux-ovoïdes, ornés de taches métalliques très nettes 26

— Prothorax à granulation fine, non ou faiblement écrasée. Élytres oblongs ou ovales ; interstries étroits, subcostiformes, granulés . . . . . 27.

26. Prothorax sans taches, dénudé ou avec seulement quelques squamules éparses, allongées. Élytres avec des taches de squamules elliptiques ou ovales, sans poils fins sur les espaces dénudés ; ces taches petites, bien nettes, d'un vert argenté ; granules des interstries et des stries écrasés, égaux, semblables à ceux du prothorax. Long. : 6-10 mm. **gemmatus** (2).

— Prothorax ayant les côtés presque entièrement revêtus de squamules serrés. Élytres avec des taches de squamules grandes rondes, entremêlées de poils fins ; ces taches ordinairement plus grandes et contiguës. Stries à points séparés par de gros granules arrondis, ceux-ci un peu plus élevés sur les interstries. Long. : 9-11 mm. . . . . **demirkapensis** (3).

27. Prothorax sans sillon médian, transverse, légèrement arrondi sur les côtés. Brun ou noir ; pattes et antennes rougeâtres. Interstries avec un rang de soies jaunâtres, arquées, soulevées. Long. : 5-6 mm. . . . . 57. **auricomus.**

— Prothorax avec un sillon médian très net, subcarré, sa plus grande largeur au premier tiers antérieur. Pattes et antennes foncées. Interstries munis d'un rang de très fines soies presque couchées. Long. : 6-7, 5 mm. **subquadratus** (4).

(1) *O. salicis* STRÖM, Dansk. Skr., 1783. — Espèce non française ; commune dans les Alpes suisses ; Simplon, Valais, etc.

(2) *O. gemmatus* F., Gen. Mant., 1777, p. 229. — Alpes orientales ; Suisse ; Alpes Bernoises.

(3) *O. demirkapensis* APFELB., Glasn., 1898, p. 278. — Signalé de Genève (TOURNIER), mais cette indication reste des plus douteuses. Balkans, Simplon (versant non français).

(4) *O. subquadratus* ROSENH., Beit. Eur., I, 1847, p. 48. — Engadine ; Monte Baldo ; Suisse italienne ; non signalé de France avec certitude.

28. Antennes courtes, à derniers articles globuleux ou transversaux ; le 1er article de la massue cupuliforme. Pubescence élytrale grise, dorée ou verdâtre plus ou moins métallique. . . . . 29.
— Antennes assez allongées et grêles, les derniers articles tout au moins aussi longs que larges ; 1er article de la massue conique. Élytres finement granulés, revêtus de poils squamuleux gris, serrés, formant çà et là de très petites taches d'aspect métallique. Fémurs avec une forte dent. Long. 8,5-10 mm. . . . . **auricapillus** (1).

29. Prothorax finement granulé. Stries élytrales à points plus nombreux et moins gros ; interstries plus larges que les stries, densément et finement granulés ; pubescence formant des taches sur les élytres, entremêlée de poils plus longs, semi-dressés, foncés, visibles de profil. Yeux convexes. Long. : 6-7 mm. . . . . 59. **tener**.
— Prothorax plus grossièrement granulé. Stries des élytres à points plus gros, subrectangulaires ; interstries aussi larges ou à peine plus larges que les stries, à granules plus gros, plus distincts, formant une série mieux alignée. Pubescence presque couchée, sans poils distinctement plus longs même vus de profil. Yeux plus grands, médiocrement convexes. Long. : 6-8 mm. . . . . 60. **nubilus**.

45. **Otiorrhynchus** ((**Dorymerus**) **intrusus** Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 297. — *Koziorowiczi* Stierl., Mitt. Schw. ent. Ges., VI, 1883, p. 481. — J. Sainte-Claire-Deville, Cat. crit. des Coléopt. de la Corse, 1914, p. 408. — Hustache, 1923, p. 102. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 7-8 mm. Oblong, noir, très mat, presque dénudé, finement revêtu d'une pubescence squamuleuse jaune et de petites taches élytrales peu nombreuses, transversalement disposées, composées de petites squamules oblongues, allongées, cuivreuses, métalliques ; pattes et antennes brunes ou noirâtres. Rostre plus long que large de la base à l'insertion antennaire, finement caréné, ponctué, squamulé ; plaque nasale lisse, plane, éparsément ponctuée, limitée en arrière par une crête demi-circulaire et échancrée en avant ; scrobes fermés au sommet. Antennes assez grêles, sétosulées ; scape faiblement épaissi à l'extrémité ; funicule à 2e article moitié plus long que le 1er, les suivants subconiques, plus longs que larges ; massue oblongue. Tête ponctuée, la ponctuation rare vers le niveau postérieur des yeux ; vertex lisse ; front fovéolé, plus large entre les yeux que le rostre entre l'insertion des antennes. Yeux ovalaires,

(1) *O. auricapillus* Germ., Ins. Sp. Nov., 1924, p. 353. — Régions élevées des Alpes de la Suisse. Non encore signalé de France.

faiblement convexes. Prothorax légèrement transversal, assez arqué latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, couvert d'assez gros granules ronds, convexes, finement ombiliqués et sétigères. Élytres oblongs, subdéprimés, verticalement déclives au sommet ; stries larges et profondes, à points fovéiformes, finement squamigères ; interstries bien plus étroits que les stries, relevés, granulés et sétosulés. Fémurs claviformes, profémurs finement, méso- et métafémurs plus fortement dentés. Corbeilles tarsales bordées de soies jaune-foncé.

Mâle : Forme plus étroite ; métasternum et 1er segment de l'abdomen impressionnés ensemble. Femelle ; l'impression métasterno-ventrale nulle ou très obsolète.

Mœurs inconnues.

Espèce inféodée à la faune corso-sarde. Montagnes de moyenne altitude et collines, principalement dans la zone climatique du Châtaignier ; assez rare.

Corse (Koziorowicz, types du *Koziorowiczi*) ; Corse (Bellier, type du *intrusus*) (Raymond) ; Bocognano (Léonhard) ; Vizzavona (Bickhardt, P. Bruera !) ; Corte (O. Schneider) ; env. Bastia (de Caraffa) ; Biguglia (Bickhardt) ; Cervione (Léonhard) ; forêt de Bavella (Hardy) ; Porto-Vecchio (Agnus !, Bonnaire !). Sardaigne, notamment autour d'Aritzo (Champion).

Observation. — Stierlin a décrit, par inadvertance, *O. Koziorowiczi* d'Asie mineure. Cette méprise a été relevée par L. von Heyden, grâce à des renseignements fournis par Croissandeau, acquéreur de la collection Koziorowicz (Sainte-Claire-Deville).

46. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **pusillus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 196. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 15. — Hustache, 1923, p. 103. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 4-4,8 mm. Oblong, brun, les élytres et les pattes généralement plus clairs ; le dessus revêtu de squamules filiformes, formant, sur les élytres, des taches peu nombreuses, dorées. Rostre plus long que large de la base à l'insertion antennaire, densément squamulé, finement caréné ; scrobes fermés en avant ; ptérygies peu développées ; plaque nasale lisse, délimitée en arrière, bidentée au sommet chez le mâle. Antennes peu robustes, finement pubescentes ; scape faiblement arqué, subclaviforme ; funicule à 2e article 1 fois ½ aussi long que le 1er, aussi épais que lui, les suivants arrondis ; massue oblongue, de même longueur que les quatre articles précédents réunis, son 1er article conique. Tête formant un cône avec la base du rostre, squamulée ; front à peine plus large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion antennaire, avec une fovéole allongée. Yeux arrondis, à peine convexes. Prothorax convexe, aussi long que large, modérément arrondi sur les côtés, un peu plus antérieurement qu'à sa base, sa plus grande largeur vers le milieu, assez fortement et densément granulé, les granules ombiliqués, sa ligne médiane peu distinctement canaliculée, sa pubescence discale très courte, peu

serrée. Élytres oblongs, peu convexes, verticalement déclives au sommet ; stries profondes, larges, à points serrés et finement squamigères ; interstries étroits, élevés, pourvus d'une rangée de granules et de courtes soies inclinées. Pattes rouge-brun, finement et éparsément pubescentes ; fémurs fortement épaissis, portant une dent aiguë ; tibias un peu bisinués au bord interne, droits au bord externe.

Mâle : Tibias un peu arqués en dedans au sommet ; dessous avec une impression métasterno-ventrale.

Mœurs inconnues.

L'adulte se rencontre sur les Abiétinées ; souvent dans les mousses ; peu rare.

Zone des forêts subalpines des Alpes françaises.

Alpes-Maritimes : St-Etienne-de-Tinée ; Entraunes ; forêt de Roubian et d'Aunos. — Basses-Alpes : env. de Colmars ; montagne du Cheval Blanc ; Col de la Moutière. — Hautes-Alpes : Col du Lautaret ; env. de Briançon ; St-Vérand-en-Queyras, etc. — Isère : Val d'Isère. — Drôme : Amblèze !, très rare.

47. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **delicatulus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1872, p. 337. — *rivierae* Stierl., Bestimm. Tabell., 1883, p. 82. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 82. — Hustache, 1923, p. 104. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 5 mm. Oblong, brun foncé, assez terne, la pubescence élytrale squamuleuse, assez dense, fine, d'un gris-roussâtre, formant des taches peu distinctes, les antennes et les pattes rougeâtres. Rostre court, épais, aussi long que large de la base à l'attache antennaire, pubescent, densément ponctué strigueux, obsolètement caréné ; scrobes fermés en avant ; ptérygies assez développées, plus longues que la partie du rostre comprise entre leur base et les yeux ; plaque nasale subconcave et ponctuée. Antennes fines, pubescentes ; scape arqué, un peu épaissi au sommet ; funicule à deux premiers articles allongés, subégaux, les suivants courts mais non transverses, obconiques ; massue oblongue, subégale aux trois précédents articles réunis, son 1er article conique égal au reste de la massue. Tête ponctuée ; front un peu moins large, entre les yeux, que le rostre entre les antennes, portant un court sillon ; yeux arrondis, à peine convexes. Prothorax plus long que large, ovalaire, assez fortement arrondi latéralement, sa plus grande largeur en arrière du milieu, plus étroit en avant qu'à la base, couvert d'assez gros granules serrés, piligères. Élytres suboblongs, assez convexes, peu arqués sur les bords, un peu rétrécis en arrière, à déclivité postérieure brusque ; fortement striés, les points serrés et munis au fond d'une courte soie ; interstries étroits, élevés, subégaux, en largeur, aux stries, fortement granulés et portant d'assez longues soies alignées et dressées, les squamules piliformes, très petites. Pattes pubescentes ; fémurs fortement claviformes ; finement dentés ; tibias droits au bord externe, bisinués sur leur tranche interne qui est

épaissie dans son milieu ; méso- et métatibias densément pubescents de jaune au sommet. Base de l'abdomen impressionnée chez le mâle.

L'adulte dans les mousses A. R. Zone des forêts subalpines des Alpes françaises.

Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie (A. Grouvelle, Hustache, Sainte-Claire-Deville) ; Belvédère ; massif de l'Authion (Sainte-Claire-Deville). Basses-Alpes : Annot, montagne de Siron (P. de Peyerimhoff) ; Villars, Colmars (A. Clerc, Agnus !, Ab. de Perrin !).

Observation. — *O. rivierae* est décrit de Menton ; cette provenance est des plus douteuses, et nous partageons l'opinion de Sainte-Claire-Deville qui la considère comme inexacte.

48. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **varius** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, 1843, p. 380. — *varians* Marseul, L'Abeille, 1872, p. 282. — *maritimus* Stierl., Bestimm. Tabell., 1883, p. 76. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 16. — Hustache, 1923, p. 105. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 5,5-6 mm. Oblong, brun foncé ; dessus avec de petites taches grisâtres ou brunes, formées de squamules arrondies ou ovales, submétalliques ; pattes et antennes brunâtres. Rostre plus long que large de la base à l'attache antennaire, subcylindrique, le dessus presque plan, densément squamulé, muni d'une fine carène parfois peu nette ; scrobes fermés en avant, les ptérygies peu développées ; plaque nasale ponctuée-striolée. Antennes pubescentes ; scape arqué, très peu claviforme ; funicule à 1er article un peu plus épais et un peu plus long que le 2e, celui-ci un peu plus long que large, les suivants graduellement plus courts, les quatre derniers transversaux, le 7e aussi large que la massue à la base ; massue grosse, son 1er article subcylindrique et plus long que les autres articles réunis. Tête ponctuée ; l'intervalle inter-oculaire moins large que le rostre au niveau de l'attache antennaire, avec une fossette ponctiforme. Yeux ovales, peu convexes. Prothorax faiblement transverse, assez fortement arrondi sur les côtés, à peine plus étroit en avant qu'à la base, brillant, ridé, couvert de granules ombiliqués ; avec une ligne médiane lisse, abrégée à ses extrémités ; la pubescence squamuleuse. Élytres oblongs, ses côtés peu arqués, à stries assez larges, peu profondes, squamulées, leurs points pupillés, munis d'une squamule arrondie ; interstries étroits, avec un rang de granules et de soies brunâtres, penchées et courtes en avant, plus longues et dressées en arrière. Pattes courtes, pubescentes ; fémurs très épais, fortement dentés ; tibias bisinués sur leur tranche externe. Base de l'abdomen, chez le mâle, légèrement impressionnée, son segment anal fovéolé.

Mœurs inconnues.

L'adulte sur divers arbustes. Assez répandu dans les Alpes savoyardes et dans les Cévennes.

Haute-Savoie : Chamonix ! ; Servoz, etc. — Savoie : Le Petit St-Bernard ;

glacier du Vallonet près Bonneval. — Isère : Uriage ; La Mure ! ; Prunières ! — Cantal : Le Lioran. — Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand. — Lozère : Mont Aigoual.

Suisse : Valais.

49. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **singularis** L., Syst. Nat., 1767, éd. XII, Add., p. 1066. — ? *picipes* FAB., (1) Mant. 1777, p. 229. — *granulatus* HERBST, Arch. Ins.-Gesch., IV-V, 1784-85, p. 84. — *notatus* BONSD., Hist. nat. Curc. Suec., II, 1785, p. 39, fig. 34. — *vastator* MARSH., Ent. Brit., I, 1802, p. 300. — *notatus* STEPH., Ill. Brit. Ent. Mandib., IV, 1831, p. 114. — *Marquardti* FALD., 1836, Bull. Pet., I, p. 179. — *corniculatus* REITT. Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 16. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 388.

Long. 6-7 mm. Ovale ou suboblong, brun, noir, mat, le dessus revêtu de squamules rondes, assez grandes, serrées d'un gris jaunâtre ou d'un blanc verdâtre, un peu métalliques, brunes par endroits et formant des taches marbrées, confuses ; les interstries élytraux portant des soies claires, flavescentes, alignées, courtes et à peine soulevées en avant, plus longues et redressées sur la partie postérieure ; les pattes ferrugineuses ou brunes, éparsément squamulées. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, subplan, densément squamulé, à carène étroite, plus ou moins distincte ; plaque nasale un peu luisante, subconvexe, ponctuée-ruguleuse, terminée en avant, chez le mâle, par deux petites dents un peu relevées et délimitée, en arrière, par une faible carène arquée ; ptérygies assez fortes ; scrobes fermés en avant. Tête formant un cône avec la base du rostre ; front, entre les yeux, aussi large que le rostre entre l'insertion antennaire, avec une fossette frontale allongée, souvent réduite à un sillon. Yeux subplans. Antennes courtes, brunes, pubescentes ; scape arqué, un peu claviforme ; funicule à deux premiers articles subconiques, subégaux (femelle), le 2e de 1/4 plus long que le 1er (mâle), les suivants arrondis, aussi longs que larges (femelle) ou un peu plus longs que larges (mâle) ; massue ovalaire, aussi longue que les trois précédents articles réunis. Prothorax aussi long que large, arqué à ses deux extrémités, assez fortement arrondi latéralement, un peu plus étroit au sommet qu'à la base, sa plus grande largeur au milieu, pourvu de granules assez gros, peu denses, convexes, rarement un peu aplatis, assez brillants et munis, sur les côtés, d'un pore sétigère émettant une fine soie flavescente, appliquée. Élytres ovales, environ de 1/3 plus longs que larges dans les deux sexes, échancrés en arc à la base, un peu convexes, verticalement déclives au sommet ; stries peu profondes, à points ronds, pupillés ; interstries ordinairement plus étroits que les stries, subconvexes, avec un rang de granules sétigères. Fémurs claviformes, finement et obtusément dentés ; tibias pubescents bisinués et granulés-ciliés sur leur tranche interne.

(1) Rien n'est moins sûr que *picipes* F. soit synonyme de *singularis* L. ; il se rapporte peut-être à *veterator* UYTT., et dans ce cas il aurait la priorité sur *impressiventris* FAIRM. que nous considérons comme forme spécifique de *veterator*.

Mâle : Antennes moins robustes ; plaque nasale bidentée au sommet ; métasternum et 1er segment excavés ensemble : segment anal sans fossette, mais avec une strie longitudinale, très courte et très fine, à son extrémité. Pénis à lobe allongé, à bords parallèles. Femelle : Funicule à articles terminaux plus courts ; plaque nasale simple en avant ; impression métasterno-ventrale faible ; segment anal avec une fossette arrondie au sommet.

v. **Chevrolati** GYLL., ap. SCHÖNHERR, Gen. Curc., 1843, VII, I, p. 338. — Diffère de la forme typique par le revêtement squamulaire, d'un gris uniforme, sans trace de taches nébuleuses sur les élytres, très dense, recouvrant presque entièrement les points des stries ; les granules des interstries plus gros, noirs, très distincts en avant ; le 2e article du funicule, chez la femelle, plus long que le 1er.

Mœurs exactes inconnues (1).

L'adulte, polyphage, vit sur les Abiétinées, le Hêtre, le Noisetier, l'Aulne ; il apparaît dès le premier printemps jusqu'en automne. Abondant dans toute la région montagneuse de la France ; rare en plaine (2). Le mâle paraît rare et assez localisé, on le rencontre dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et les monts d'Auvergne.

Europe. Angleterre, commun et nuisible à divers végétaux cultivés, notamment dans le Kent (Dr MASSE, DICKER !).

La variété *Chevrolati*, décrite de Belgique, est mêlée çà et là à la forme typique ; elle devient plus homogène dans les montagnes de l'Est : Vosges, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, etc.

50. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **axatensis** A. HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 169 ; 1933, p. 23. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 388.

Long. : 7-8 mm. Espèce voisine de *singularis*, elle s'en distingue par les caractères suivants : taille plus forte, plus trapue. Élytres en ovale court, à peine plus longs que larges (mâle), environ de 1/4 plus longs que larges (femelle), le dessus très plan, comme écrasé, leur plus grande largeur un peu en avant du milieu, largement arrondis sur les côtés ; interstries plans, à granules sétigères petits, noirs, brillants, avec une rangée de courtes soies fauves, soulevées, courbées, bien visibles de profil, même en avant. Revêtement squamulaire extrêmement serré ; dessin marbré jaunâtre et brunâtre des élytres très nettement tranché ; stries parfaitement indistinctes, masquées par la squamulation, jalonnées seulement par de gros points espacés dans le fond desquels se trouve une squamule plus grande que celles de l'ensemble du revêtement. Pro-

(1) Les renseignements biologiques donnés par XAMBEU, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1897, p. 42, se rapportent vraisemblablement à *veterator* UYTT. Remarquons en outre que la description du *singularis* faite par HUSTACHE, Curc. Gallo-Rhénans, p. 107, reposant sur des spécimens de Lagny (S.-et-M.), s'applique également à *veterator*.

(2) Cf. HOFFMANN (A.), Observations sur les *Otiorrhynchus* du groupe *singularis* L., *Bull. Soc. ent. Fr.*, n° (1933), p. 23-30, figs.

thorax orné d'une bande médiane bien tranchée, composée de squamules plus claires, nacrées ou dorées, sur le passage de laquelle n'existe aucun des granules noirs très saillants et brillants qui se trouvent sur le reste du disque. Dents apicales du rostre, chez le mâle, bien plus fortes que chez le mâle de *singularis*. Fémurs très renflés, à dent obtuse, densément recouverts, sur leur face externe, de petites squamules nacrées ; tibias pareillement squamulés, et portant, au bord interne, d'épaisses soies jaunes et une fine denticulation ; soies des corbeilles tarsales jaune-orangé.

Chez le mâle, le métasternum et le 1er segment ventral présentent ensemble une large et profonde excavation ; le segment anal est simple. Le lobe du pénis est court et spatuliforme. Chez la femelle la fossette anale est assez densément recouverte de poils fauves. Comme chez l'espèce précédente, la femelle a les antennes plus épaisses que celles du mâle et l'impression métasterno-ventrale est faiblement accusée.

Mœurs inconnues.

L'adulte sur *Pinus silvestris* L., de mai à novembre ; très rare et localisé dans l'Aude.

Aude : forêt de Fontanilles (R. Porchet !, P. Joffre !, L. Schaefer !).

Observation. — Cette espèce n'est peut-être qu'une race de *singularis*. Toutefois plusieurs de ses caractères indéniablement très distincts et la forme de l'organe copulateur mâle favorisent son autonomie. Notons que la coexistence du *singularis* dans la région habitée par *axatensis* fait observer de nombreux spécimens, peut-être hybrides, n'ayant que des caractères assez lointains avec ce dernier. La plupart des insectes qui m'ont été communiqués, provenant d'Axat, ne peuvent être rangés que parmi les *singularis*.

51. **Otiorrhynchus (Dorymerus) impressiventris** Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 60. — ? *Ariasi* Marseul, 1872. L'Abeille, p. 149. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 16. — Hoffm., Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 23. — Hustache, 1923, l. c., p. 109. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 5-6 mm. Oblong, brun ou rouge-brun, mat, revêtu de squamules rondes, peu serrées, d'un jaune cuivré, métalliques et brunes, formant sur les élytres des taches nébuleuses ; les interstries avec un rang de soies jaunes arquées, soulevées, bien visibles, même en avant, de profil ; sans granulation distincte, même au sommet des élytres. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, squamulé, finement ou confusément caréné, finement ponctué-chagriné ; plaque nasale assez brillante, ponctuée, un peu convexe, finement rebordée en arrière et sur les côtés, échancrée au sommet (femelle) ou bidentée (mâle) ; ptérygies bien développées ; scrobes fermés en avant ; tête conique, squamulée, à fossette frontale oblongue et bien nette ; intervalle interoculaire à peine

plus étroit que le rostre au niveau des antennes. Yeux ovales, à peine convexes. Antennes courtes, pubescentes, assez grêles, brunes ou ferrugineuses ; scape faiblement arqué, un peu épaissi à l'extrémité ; funicule à 2e article de 1/3 (mâle) ou de 1/4 (femelle) plus long que le 1er, les suivants brièvement ovales (mâle), arrondis et plus serrés (femelle) ; massue ovale, aussi longue que les trois articles précédents réunis. Prothorax aussi long que large (femelle) ou un peu plus étroit (mâle), faiblement arqué à ses deux extrémités ; médiocrement arrondi sur les côtés, sillonné longitudinalement au milieu, couvert de granules assez petits, peu brillants, ombiliqués, l'ombilic piligère, assez large, submédian ; entre les granules des poils fins, un peu soulevés. Élytres oblongs, presque 1/2 plus longs que larges, peu convexes ; stries médiocres, à points assez gros, pupillés ; interstries aussi larges ou un peu plus étroits que les stries, faiblement convexes, chagrinés, non granulés, sauf très finement et peu distinctement en arrière ; fortement déclives au sommet. Pattes grêles, rougeâtres, rarement brunes ; fémurs claviformes, finement et obtusément dentés ; tibias bisinués et finement ciliés, indistinctement granulés sur leur tranche interne.

Mâle : Métasternum et 1er segment ventral fortement excavés ensemble ; segment anal simple. Pénis à lobe assez court, les bords presque droits vers leur milieu, puis obliquement rétrécis vers le sommet. Femelle : 1er segment abdominal impressionné ; segment anal simple.

Pyrénées, Massif Central, Mt Ventoux. Assez rare, sauf par endroits dans les Basses et Hautes-Pyrénées où il est abondant.

Hautes-Pyrénées : Cauterets ! ; Gavarnie ! ; Col d'Aspin ! etc. — Basses-Pyrénées : Larrau ; Val d'Ossau (G. Tempère !) ; Roncevaux (Sérullaz !). — Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains !. Loire : Mt. Pilat (Falcoz, cité par Hustache). Aude : Mazuby (Gavoy, d'après Hustache). Ariège : Forêt de Lestelas (Fagniez !) ; Peyrounart (P. de Peyerimhoff) ; L'Hospitalet (Dr Normand). — Vaucluse : Mt. Ventoux (Fagniez !). — Puy-de-Dôme : Mt. Dore, Puy Pariou (H. du Buysson !). — Pyrénées centrales : Val d'Aran (Pandellé, coll. Tournier).

Observation. — Dans les régions cohabitées par *impressiventris* et *singularis*, existent des individus présentant fréquemment des caractères intermédiaires entre les deux espèces et que nous supposons être des hybrides (Mt. Aigual) (Chobaut !). Basses et Hautes-Pyrénées (G. Tempère), etc. D'autre part tous les spécimens du Puy-de-Dôme que j'ai vus sont des femelles et m'ont paru d'une taille plus forte que les exemplaires typiques ; ceux qui sont cités de Clermont-Ferrand (H. du Buysson) et que j'ai examinés sont des *veterator*.

O. Ariasi Marseul, indiqué du Nord de l'Italie, est réuni à *impressiventris* dans les Catalogues. Cette réunion me paraît sans fondement.

Subsp. **veterator** Uyttenboogaart, Tijdschrift Ent. (1932), D l, LXXX, p. 262 ; Ent. Blätter, 1933, p. 78-82. — *singularis* auct. (non L.). — *Marquardti* Stierl. ex parte, Daniel (non Fald.). — Hoffmann, Bull. Soc. ent. Fr.,

1933, p. 23-40. — Guilleaume, Bull. Soc. ent. Belg., 73, 1933, p. 81. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388. — Long. : 6-7 mm. D'aspect, de forme et de coloration analogues à la forme typique. Se différencie par les caractères suivants : Taille plus forte ; prothorax plus arrondi latéralement, à granules plus largement ombiliqués, à sillon médian, plus étroit ; interstries des élytres plus rugueux, à soies un peu plus courtes et moins visibles en avant : plaque nasale plus mate, ponctuée-striolée, moins nettement délimitée ; front un peu plus large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion antennaire ; antennes plus robustes, les derniers articles du funicule moins serrés que chez la femelle d'*impressiventris* typique ; protibias distinctement granulés sur leur tranche interne ; 1er segment abdominal femelle-bi-impressionné.

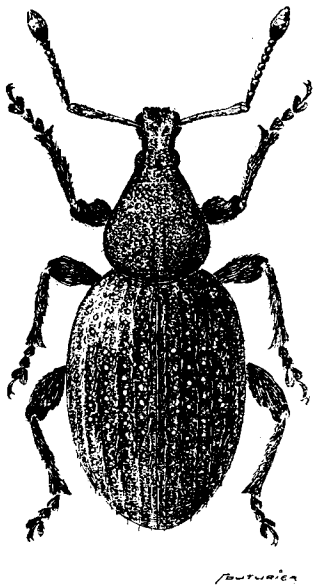


Fig. 47. — *Otiorrhynchus impressiventris veterator* Uytt. (femelle).

Cette sous-espèce, décrite comme espèce propre, a été séparée du *singularis* L. avec lequel elle était confondue. A notre sens, elle constitue une grande race géographique de la région des plaines et des petites collines de l'*impressiventris* dont elle est parfois assez difficile à séparer. Elle est soumise à la parthénogenèse (spanandrie géographique), le mâle étant inconnu. Sa distribution très différente de celle du *singularis* semble démontrer, comme pour l'*impressiventris*, une origine atlantique : *singularis* a les élytres plus courts, plus convexes, à squamules plus denses, les téguments plus foncés ; les granules prothoraciques avec un ombilic excentré, plus petit ou s'il est développé, à ouverture oblongue ; les interstries (au moins les deux premiers) granulés ; la fossette frontale plus étroite, linéaire ou indistincte ; le segment anal de la femelle est fovéolé et l'impression ventrale unique.

La larve du *veterator* vit de racines de divers arbustes : *Viburnum lantana* L., *Prunus spinosa* L., *Crataegus oxyacanthoides* L., elle est nuisible au Fraisier cultivé, dont elle ronge la racine principale au-dessous du collet (A. Hoffmann). La nymphose a lieu dans le sol, en mars de l'année suivante. L'adulte se transforme au bout de 25 à 30 jours ; il apparaît dès la fin d'avril. Très polyphage, il dévore le feuillage de nombreux végétaux : Vigne, Aubépine, arbres fruitiers, surtout le Poirier dont il broute, en outre, les jeunes fruits. Il recherche aussi les plantes basses : *Rumex acetosa* L., *Alliaria officinalis* L., *Fragaria vesca* L., etc. Commun dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest de la France ; plus rare ailleurs et par infiltration dans l'Est et le Centre : Aude ; Vallée du Rhône ; Provence ; Basses-Pyrénées : Jurançon (G. Tempère).

Belgique, Hollande, Allemagne : Vallées du Rhin et de la Moselle.

52. **Otiorrhynchus (Dorymerus) procerus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1875, p. 344. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 17. — Hoffm., Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 33. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 7-8 mm. Oblong, allongé, noir-brun, peu luisant ; les élytres subdéprimés, à squamules peu denses, non juxtaposées, rondes, cuivreuses, formant quelques petites taches éparses, assez peu nettes ; les interstries portant un rang de petites soies claires, arquées, soulevées, visibles de profil ; les pattes et les antennes d'un brun-rouge. Rostre transversal entre la base et l'insertion antennaire, le dessus plan, peu densément squamulé, ponctué-striolé, obsolètement caréné ; ptérygies fortes (scrobes fermés en avant), occupant presque toute la longueur du rostre ; plaque nasale densément et fortement granulée. Antennes peu robustes, pubescentes ; scape faiblement arqué, un peu claviforme ; funicule à deux premiers articles noueux, le 2e de 1/3 plus long que le 1er, les suivants globuleux, massue ovale acuminée. Tête conique, ponctuée-chagrinée, à squamules, comme celles du rostre, oblongues, peu serrées ; fovéole frontale oblongue ; front à peine plus étroit que le rostre au niveau de l'insertion des antennes ; yeux ovalaires, peu convexes. Prothorax à peu près aussi long que large, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci au sommet qu'à la base, celle-ci légèrement arquée, le bord antérieur tronqué ; sa plus grande largeur au milieu, couvert de gros granules écrasés, serrés, munis d'un gros pore piligère placé sur le côté ; les poils couchés, très fins ; les intervalles entre les granules avec quelques squamules analogues à celles des élytres, plus serrés à la base et sur les côtés, souvent absentes sur le disque. Élytres allongés 2 fois 1/2 aussi longs que le prothorax et presque 1/2 aussi longs que larges ensemble, les côtés faiblement arqués, visiblement atténués d'avant en arrière, leur plus grande largeur derrière les épaules, brusquement déclives au sommet ; stries assez fines, peu profondes, leurs points munis, dans le fond, d'une squamule ronde ; interstries deux fois plus larges que les stries, légèrement convexes, finement et obsolètement granulés et transversalement ridés. Fémurs épais, finement et assez obtusément dentés ; tibias sétosulés, droits au bord externe, un peu bisinués et granulés-denticulés en dedans, surtout les protibias. Aspect extérieur à peu près identique dans les deux sexes. Métasternum et 1er segment ventral, chez le mâle, impressionnés ensemble.

Mœurs inconnues.

Espèce rare et méconnue.

Hautes-Pyrénées : Cirque de Gavarnie, en juin (E. Giraud) ; Cauterets (Fairmaire !, Pertuisot, Bonnaire !). — Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains (Magdelaine !). — Var : La Ste-Baume (P. Veyret !, Chobaut !, Abeille de Perrin !, Mollandin de Boissy !). — Basses-Alpes : Monts de Lure (Rizaucourt, Léveillé !). — Isère : environs de Grenoble, sous les pierres, fin mai ! — Ardèche : Touland (Dr Riel). — Vosges (Coll. Bonnaire !).

53. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **pupillatus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 597. — *angustipennis* Stierl., Bestimm. Tabell., 1883, p. 81. — Reitt., Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 19. — Hustache, 1923, p. 111. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 6-8 mm. Ovale oblong, brun foncé, revêtu de squamules oblongues, lancéolées ou ovales acuminées, d'un doré métallique, rarement verdâtres, assez serrées et formant de nombreuses taches assez confuses ; le prothorax avec, en outre, des poils squamuleux jaunes, appliqués et, sur les élytres, un rang de ces mêmes poils sur chaque interstrie, un peu soulevés et peu visibles de profil ; les pattes et les antennes d'un rouge plus ou moins obscurci. Rostre nettement plus long que large de la base à l'insertion antennaire, subplan, squamulé, ponctué, muni d'une carène fine et obtuse ; ptérygies fortes, fermées en avant ; plaque nasale mate alutacée, à points gros, oblongs, serrés. Antennes assez fines, pubescentes ; scape droit, assez fortement épaissi à l'extrémité ; funicule à 1er article épais de 1/4 plus court que le 2e qui est sublinéaire, les suivants subconiques, plus longs que larges ; massue ovale, pointue au sommet. Tête conique, ponctuée, squamulée, avec une étroite fossette frontale ; intervalle interoculaire plus étroit que le rostre au niveau de l'insertion antennaire. Yeux ovalaires, non convexes. Prothorax aussi long que large, médiocrement arrondi latéralement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, ces deux parties tronquées ; couvert de granules serrés, souvent déprimés, ombiliqués. Élytres en ovale allongé, assez fortement striés-ponctués, les points des stries pupillés ; avec une squamule, ovale ou arrondie, dans le fond ; interstries un peu convexes, de même largeur que les stries, ridés, avec des granules écrasés, plus ou moins distincts. Pattes fines, pubescentes et squamulées ; fémurs fortement claviformes, à dent petite, aiguë, très visible ; tibias droits sur leur tranche externe ; bisinués en dedans.

Mâle : Métasternum et 1er segment de l'abdomen impressionnés ensemble ; segment anal non ou à peine déprimé au sommet. Femelle : Métasternum et 1er segment ventral très faiblement impressionnés séparément.

v. **subdentatus** Bach., Käf., 1854, p. 279. — *frigidus* Muls., Opuscule 9, 1859, p. 24. — *rhododendri* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 192. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 19. — Hustache, 1923, p. 112. — Diffère de la forme typique par une taille plus étroite, la coloration plus foncée, les points des stries élytrales munis d'un poil squamuleux (et non d'une squamule), la dent fémorale plus petite.

Espèce vivant à l'état adulte sur les Abiétinées des forêts subalpines. Commun dans les Vosges et dans les Alpes françaises. Non signalé des Pyrénées, ni des Cévennes, ni du Massif Central.

Alpes Suisses et italiennes.

La v. *subdentatus* avec la forme typique, sauf peut-être dans les Alpes-Maritimes. Assez abondante dans les Htes-Vosges, au Ballon de Guebwiller ! au Rupt-de-Lin !, en Haute-Savoie ! etc.

54. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **difficilis** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 283. — *simplonicus* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., VII, 1886, p. 226. — Hustache, 1923, p. 112. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 388.

Long. : 5-6 mm. Suboblong, noir-brun, le dessus densément revêtu de squamules petites, ovales ou oblongues et de soies squamuleuses jaunâtres, légèrement métalliques, nombreuses ; les interstries avec des poils peu distincts, seulement visibles de profil ; les pattes et les antennes brunes, rarement rougeâtres. Rostre presque aussi large que long de la base à l'insertion des antennes, le dessus presque plan, squamulé, ponctué-striolé, finement caréné ; ptérygies bien développées, plus courtes (vues de dessus) que la partie du rostre comprise entre les ptérygies et les yeux ; scrobes fermés en avant ; plaque nasale à points fins, allongés, un peu convexe et relevée, bordée en arrière par une carène obtuse. Antennes fines, pubescentes ; scape assez épaissi au sommet ; funicule à 2e article de 1/3 plus long que le 1er, les suivants subconiques, plus longs que larges ; massue ovale acuminée. Tête subconique, à sillon frontal court ; front, entre les yeux, un peu plus étroit que le rostre au niveau des antennes. Yeux ovales, presque plats. Prothorax aussi large que long ou faiblement transverse, peu arrondi latéralement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, finement granulé, les granules ombiliqués et un peu aplatis. Élytres ovales, modérément arrondis sur les côtés ; stries assez fines, ponctuées, les points munis d'une soie squamuleuse ; interstries faiblement convexes, aussi larges ou un peu plus larges que les stries, portant de très petits granules et de fines rides en travers. Pattes grêles, pubescentes ; fémurs fortement renflés, finement dentés ; tibias un peu bisinués au bord interne ; les protibias granulés-denticulés sur leur tranche interne, surtout chez le mâle.

Mâle : Métasternum et 1er segment ventral avec une impression unique, peu marquée. Ces mêmes organes chez la femelle à peine déprimés. Cette espèce est très voisine de la précédente, les petits exemplaires sont faciles à confondre avec la v. *subdentatus*. Elle s'en distingue par sa forme un peu plus courte, ses élytres plus arqués latéralement, paraissant plus convexes ; les stries moins profondes, souvent peu nettes, le revêtement plus fin et plus dense, les soies des interstries indistinctes, les ptérygies plus courtes, la plaque nasale plus creusée et plus nettement échancrée au sommet. Enfin la coloration des téguments, pattes et antennes comprises, plus foncée, sauf chez quelques rares exemplaires, d'ailleurs immatures, qui ont les pattes et les antennes rougeâtres.

Mœurs inconnues.

Rare en France ; assez commun dans les Alpes suisses et italiennes. Doubs : montagne de la Fauconnière près Pontarlier (J. Sainte-Claire-Deville). Vosges : ballon de Servance (Caulle !) ; Le Hohneck, sous les mousses, en juillet (P. Hécart !) (1).

(1) Les captures entomologiques, dans la région vosgienne, attribuées à l'abbé P. Hé-

Alpes du Tessin : Mt. Montterone, près le Lac Majeur, 1.400 m. en juillet (J. Olier !) ; Mt. Rose : St-Gothard ; Simplon ; Piémont : Rima (Breit !).

55. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **cancellatus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 374. — ab. *Clairi* Stierl., Bestimm. Tabell., 1883, p. 85. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 21. — Hustache, 1923, p. 113. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 5-7 mm. Ovale allongé, brun foncé, déprimé sur le dessus des élytres ; revêtu de squamules assez denses, jaunâtres, oblongues, mélangées de poils squamuleux très fins, couchés et peu distincts de profil ; pattes et antennes brunes, parfois rougeâtres. Rostre distinctement plus long que large des yeux à l'insertion antennaire, dessus plan, finement ponctué chagriné, indistinctement caréné, squamulé ; ptérygies fortes, fermées en avant, plaque nasale longue, presque mate, chagrinée, munie d'une fine carène médiane, subtronquée au sommet (femelle) ou bidentée (mâle). Antennes assez grêles, pubescentes ; scape droit jusqu'auprès de l'extrémité qui est un peu courbée et assez fortement claviforme ; funicule avec les deux premiers articles assez allongés, subégaux (le 2e à peine plus long que le 1er), les suivants arrondis, aussi longs que larges ; massue oblongue. Tête conique, finement ponctuée ; vertex alutacé ; front à fovéole allongée, l'intervalle interoculaire aussi large que le rostre au niveau de l'insertion des antennes ; yeux dorsaux, presque plans, laissant visible, vus de dessus, une étroite bande latérale de la tête. Prothorax aussi long que large, modérément arrondi latéralement, sa plus grande largeur au milieu, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, muni d'un étroit sillon médian plus ou moins entier, convexe, couvert de granules serrées, finement sétigères, l'intergranulation squamulée et pubescente. Élytres suboblongs, peu arqués sur les côtés ; stries assez fortes, souvent masquées, en partie, par le revêtement, leurs points tapissés, au fond, d'une squamule oblongue ; interstries plus étroits que les stries, ridés avec quelques légers granules. Fémurs très claviformes ; profémurs obtusément dentés ; méso- et métafémurs à dent petite, non aiguë ; tibias bisinués en dedans.

Mâle : Tous les tibias finement denticulés sur leur tranche interne, méso- et métatibias assez fortement arqués, en dedans, au sommet. Rostre avec deux denticules à l'apex. Métasternum avec le 1er et parfois le 2e segment abdominal légèrement impressionnés. Femelle : Protibias seuls faiblement denticulés ; méso- et métatibias faiblement arqués en dedans. Rostre simple au sommet. 1er segment ventral très légèrement bi-impressionné.

L'adulte se rencontre surtout sur les Abiétinées des forêts subalpines. Alpes Maritimes françaises et italiennes. Assez commun.

CART et citées comme telles dans notre ouvrage, proviennent, ainsi que nous l'avons appris depuis, de Géneau de Larmalière, lors de ses excursions bryologiques dans l'Est de la France, en 1895.

Alpes-Maritimes : abondant à St-Martin-de-Vésubie ; L'Authion ! ; Breil ! etc.

56. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **gracilis** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 599. — *provincialis* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 266. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, 1913, p. 22. — Hustache, 1923, p. 115. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 3,6-4 mm. Oblong, brun ou noir brun, un peu luisant, subplan en dessus, non squamulé ; les interstries élytraux avec un rang de fines soies blanches, longues et hérissées, le prothorax avec de fines soies semblables, un peu plus courtes, dressées, naissant d'un large ombilic situé sur des granules assez gros et écrasés ; pattes et antennes rouges. Rostre aussi long que large de la base à l'attache antennaire, plan en dessus, non caréné, finement ponctué-ridé, avec une fine pubescence ; ptérygies larges, fermées en avant ; plaque nasale luisante, finement striolée ponctuée. Antennes élancées, finement pubescentes ; scape faiblement épaissi au sommet ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 3e ovalaire, les suivants encore plus longs qu'épais ; massue oblongue, pointue. Tête conique, ponctuée striolée ; front avec une petite fossette oblongue, plus étroit, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion des antennes. Yeux grands, un peu convexes. Prothorax un peu plus long que large, médiocrement arqué latéralement, légèrement plus étroit en avant qu'à la base. Élytres oblongs, peu arqués sur les côtés, leur sommet ogival ; assez fortement striés ponctués, les points subcarrés ; interstries plus étroits que les stries, finement pointillés, avec de fins granules au sommet et sur les côtés des élytres. Pattes fines, fémurs claviformes, pro- et mésofémurs indistinctement, métafémurs finement dentés ; tibias hérissés de soies fines jaunes, un peu arquées à l'extrémité, et faiblement bisinués au bord interne. 1er segment ventral à points gros et écartés.

Mâle : Métasternum et 1er segment de l'abdomen assez fortement impressionnés ensemble. Femelle : Ces segments simples.

L'adulte sort la nuit et dévore les feuilles de divers arbustes. *Pistacia terebinthus* L., *Acer campestre* L. et surtout *Amelanchier vulgaris* L., se réfugie sous les pierres pendant le jour. Assez commun par places.

Montagnes et collines arides de la Provence ; souvent entraîné dans les plaines par les inondations.

Alpes-Maritimes : abondant dans les parties élevées avoisinant St-Vallier ! ; plus rare à Caussols, au pied des hêtres ! ; Coursegoules ; Gorges-du-Loup !. — Var : Rocquebrune ! ; Puget-sur-Argens, dans les détritus, au bord du Canal ! ; Sainte-Baume !. — Basses-Alpes : nombreuses localités. — Bouches-du-Rhône, environs d'Aix-en-Provence (Abeille de Perrin !, Dr Grenier !).

57. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **auricomus** Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 363. — *nivalis* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1862, p. 366. — Hustache, 1923, p. 117. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 5-6 mm. Ovale, brun ou brun-rougeâtre, assez brillant, peu

convexe ; les interstries élytraux portant un rang de soies claires, jaunâtres, soulevées, bien visibles de profil, et sur le prothorax des petites soies de même nature, couchées, naissant à la base des granules ; sur les élytres s'observent quelques petites macules formées de squamules oblongues, dorées, brillantes, surtout condensées en arrière ; pattes et antennes rougeâtres. Rostre épais, court, aussi large que long entre la base et l'insertion antennaire, chagriné, obsolètement caréné, plus ou moins nettement bisillonné ; ptérygies étroites, incomplètement fermées en avant. Antennes fines, peu pubescentes ; scape faiblement épaissi ; funicule à 2e article 1/2 plus long que le 1er, presque égal aux trois suivants réunis, les 3e-6e plus longs que larges, le 7e oblong un peu plus long que le 6e ; massue oblongue acuminée. Tête assez densément ponctuée, un peu plus large, entre les yeux, que le rostre entre les antennes, avec un point enfoncé sur le front. Yeux un peu convexes. Prothorax aussi long que large, assez arrondi sur les côtés, presque aussi large au sommet qu'à la base, couvert de granules simples, légèrement déprimés. Élytres oblongs, striés ponctués ; interstries à peu près aussi larges que les stries, convexes, ridés, avec des granules écrasés. Pattes grêles ; fémurs épaissis, à dent petite et aiguë ; tibias presque droits, un peu arqués au sommet.

Mâle : Métasternum et 1er segment ventral fortement excavés ensemble ; segment anal avec une impression arquée plus ou moins distincte. Femelle : Métasternum et 1er segment de l'abdomen convexes ; segment anal légèrement impressionné, parfois autant que celui du mâle.

Mœurs inconnues.

Alpes Orientales ; très rare en France.

Haute-Savoie : Annemasse, sur les pins (coll. Bonnaire !) ; Voirons (Poussielgue !). Suisse : Genève ; Tête Noire (Tournier). Alpes orientales d'Autriche : Illyrie ; Carniole.

58. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **sulcatus** F., Syst. Ent., 1775, p. 155. — Hustache, 1923, p. 119. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 8-10 mm. Oblong, noir, un peu brillant, pourvu en dessus d'une pilosité fine, dorée, appliquée, ou à peine soulevée et peu visible de profil, condensée par places, sur les élytres, et formant de petites taches ; pattes et antennes brunes, rarement rouges. Rostre subtransversal de la base à l'insertion antennaire, muni au milieu d'un large et profond sillon longitudinal, pubescent et assez densément ponctué ; ptérygies médiocres et incomplètement fermées en avant. Antennes assez longues, finement pubescentes ; scape modérément et non brusquement renflé à l'extrémité ; funicule à 2e article de 1/2 environ plus long que le 1er, les suivants ovalaires ; massue oblongue. Tête pubescente, ponctuée, seulement pointillée en arrière, marquée d'une fossette frontale ponctiforme, profonde, intervalle interoculaire presque aussi large que le rostre entre les antennes. Prothorax faiblement transverse, peu arqué sur les

côtés, presque de même largeur à ses deux extrémités, couvert de granules gros, serrés, arrondis, finement ombiliqués, piligères ; portant un étroit sillon médian parfois absent. Élytres oblongs, fortement sillonnés-ponctués, les points séparés par des granules ; interstries de même largeur que les stries, convexes, assez grossièrement granulés, les granules plus ou moins brillants, alignés ou irrégulièrement rangés. Pattes assez fortes, très finement pubescentes ; fémurs dentés, tibias subrectilignes, légèrement bisinués sur leur tranche interne.

Mâle : Métasternum avec une légère impression oblongue sur son milieu ; segment anal très faiblement impressionné au sommet. Antennes plus grêles. Corps plus étroit. Femelle : Métasternum et 1er segment de l'abdomen avec une légère impression triangulaire ; segment anal convexe.

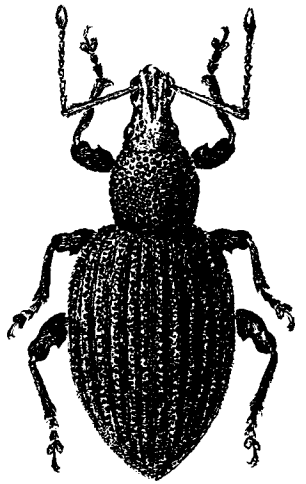


Fig. 48. — *Otiorrhynchus sulcatus* F.

La biologie de cette espèce a été étudiée par un grand nombre d'auteurs français et étrangers, en particulier par Urban (*Ent. Blätter*, 20, 1924, p. 175-178) qui a en outre décrit la larve. La ponte est échelonnée de juin à septembre, elle est effectuée la nuit et comprend un nombre d'œufs variant entre 70 et 280 (1). L'éclosion a lieu au bout de 25 à 30 jours ; la larve adulte atteint environ 12 mm., elle hiverne ; la nymphose dure une vingtaine de jours ; la transformation, qui se fait en terre, s'opère du 15 avril au 15 mai selon les climats. l'imago vit environ deux à trois mois après sa sortie qui peut être retardée de plusieurs semaines pour des causes indéterminées (sécheresse, dureté du sol ?). La reproduction parthénogenétique est bien connue chez cet *Otiorrhynchus* (2).

L'adulte très polyphage s'attaque aux feuilles et bourgeons de nombreuses plantes spontanées et cultivées. Signalé comme très nuisible à la Vigne, aux Fraisiers, Framboisiers, etc. La larve, elle-même, est nocive aux racines de la Vigne et à plusieurs végétaux ; elle s'introduit parfois dans les culture florales de serre et y commet, comme celle de *rugosostriatus*, de réels dégâts.

Très commun dans certaines régions, par années et par suite d'éclosions massives qui ne se renouvellent pas l'année suivante ; rare dans plusieurs contrées, en particulier en Gironde (d'après Tempère) ; non signalé des Landes.

Europe ; Amérique du Nord ; Australie ; Nouvelle-Zélande.

59. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **tener** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 265. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 352. — v. *grajus* J. et K. Daniel,

(1) Feytaud, Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1917, II, p. 767.

(2) J'ai pu étudier un mâle provenant du nord de l'Italie ; je n'ai pas observé sur lui les caractères des 2-3-4 segments ventraux donnés comme striolés par Reitter.

Col. Stud., II, 1898, p. 52. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, 1913, p. 36. — Hustache, 1923, p. 120. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 6-7 mm. Oblong, noir brun, faiblement luisant, recouvert densément d'une pubescence fine brune et grise, quelquefois cendrée-verdâtre, formant de petites taches élytrales nébuleuses claires, et d'une pilosité fauve, mi-dressée, bien visible de profil ; pattes et antennes d'un brun rouge ; les fémurs plus foncés. Rostre nettement plus long que large de la base à l'insertion antennaire, le dessus plan, pubescent, à ponctuation ridée, serrée ; finement tricaréné, ses côtés subparallèles ; ptérygies assez fortes, fermées en avant. Antennes courtes, pubescentes ; scape faiblement épaissi à l'extrémité apicale ; funicule à 2e article subégal au 1er, le 3e obconique, les suivants globuleux ; massue ovalaire, acuminée au sommet. Tête finement chagrinée, avec des points assez gros, serrés, peu profonds, ocellés ; front, entre les yeux, bien plus large que le rostre au niveau des antennes ; à fossette interoculaire ponctiforme, souvent nulle ; yeux ronds, assez convexes. Prothorax un peu transversal, faiblement arqué sur les côtés, assez convexe, de largeur subégale à ses deux extrémités, très légèrement resserré avant sa base, très densément et très finement granulé, avec une étroite ligne médiane de pubescence assez serrée. Élytres oblongs très peu arqués latéralement, brièvement acuminés postérieurement, subplans, brusquement déclives à l'apex ; stries assez fortes, leurs points assez grands, nombreux, surtout sur la 3e strie et séparés par de petits granules ; interstries notablement plus larges que les stries, un peu convexes, finement et confusément granulés en arrière. Fémurs finement pubescents, armés d'une dent assez forte et aiguë ; tibias à pubescence plus dense, faiblement bisinués et finement granulés-ciliés en dedans ; corbeilles tarsales bordées de soies assez longues, serrées, jaunes.

Mâle : Plus étroit ; métasternum avec une impression longitudino-médiane étroite, parfois sublinéaire, très nette. Femelle : Un peu plus large ; élytres plus déprimés ; métasternum simple.

v. **Bonvouloiri** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1866, p. 132. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 353. — Diffère de la forme typique avec laquelle on la trouve quelquefois mêlée, par le rostre plus court, plus fortement caréné ; le prothorax plus arrondi sur les bords, à granulation plus forte ; les pattes le plus souvent d'un rouge plus clair.

L'adulte ronge les feuilles de divers Saxifrages : *Saxifraga lingulata* Bell., *S. lantoscana* Boiss. ; pendant le jour, se réfugie sous les pierres.

Région alpine, monte jusqu'à 3.000 m. et plus. Alpes méridionales. Assez répandu et abondant par places.

Alpes-Maritimes : Belvédère, le Capelet ; St-Etienne-de-Tinée ; lac de Vens ; col des Fenêtres, au-dessus de la Madone, etc. Basses-Alpes : Massif des Trois Évêchés ; lac d'Allos, Faillefeu ; env. de Larches ; Col Mary ; Col Longet ; Col de Marinette, de la Portiolette ; le Lauzannier ; Col de la Nère, de la Moutières, etc. — Hautes-Alpes : environs de Guillestre ; de St-Véran-en-Queyras, de Monétier de Briançon. — Savoie : Mt. Cenis : Modane ; Alpes de Cogne.

Observation. — La v. *Bonvouloiri* présente des caractères d'affinité assez étroite avec l'espèce suivante ; cohabitant souvent les mêmes régions, de nombreux spécimens forment le passage des deux espèces, démontrant bien le lien de parenté existant entre elles. Cette variété est rattachée à *nubilus* par Reitter (Cat., 1906)

Nous réunissons à la forme typique la v. *grajus* décrite du Piémont.

60. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **nubilus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 372. — v. *Bischoffi* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 301 (type Tessin). — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, 1913, p. 36. — Marseul, l. cit., p. 352. — J. et K. Daniel, Col. Stud., 1898, p. 52. — Hustache, 1923, p. 122. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 6-8 mm. Oblong, noir brun, presque mat, à pubescence assez dense, brune, rarement cendrée, parfois cuivreuse à reflet métallique, presque couchée, assez peu visible de profil ; les pattes et les antennes brunes. Rostre plus long que large de la base à l'attache antennaire, plan, subparallèle, tricaréné, la carène médiane bien nette ; pubescent ; ponctué ; ptérygies fortes fermées en avant ; scape antennaire faiblement claviforme ; funicule à 2e article à peine plus long que le 1er, les suivants globuleux ; massue ovale. Tête finement chagrinée, assez densément ponctuée, pubescente, plus large, entre les yeux, que le rostre au niveau des antennes ; fossette frontale ponctiforme. Yeux peu convexes. Prothorax peu transversal, peu arqué latéralement, légèrement plus étroit en avant qu'en arrière, assez grossièrement granulé. Élytres oblongs, déprimés, assez fortement striés, les points des stries gros, carrés, séparés par des granules ; à déclivité postérieure verticale ; interstries à peine plus larges que les stries, très distinctement granulés. Fémurs assez fortement dentés ; tibias un peu bisinués et granulés-ciliés sur leur tranche interne ; soies des corbeilles tarsales longues, jaunes. Métasternum et 1er segment abdominal impressionnés chez le mâle ; élytres un peu moins déprimés que ceux de la femelle.

Espèce très voisine de la précédente, cohabitant souvent avec elle, paraissant un peu moins variable. La v. *partitialis* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc. VII, 1843, p. 376, diffère seulement par l'absence de granules entre les points des stries. On la trouve tantôt mêlée à la forme typique, tantôt en groupements assez homogènes. *O. nubilus* se distingue de *tener*, surtout par la pilosité élytrale presque appliquée, non double, par les yeux moins saillants, par le prothorax ayant sa plus grande largeur non au milieu, mais un peu avant le milieu, à granules plus gros ; la strie suturale des élytres plus profonde au sommet où les points sont plus marqués, ces derniers, d'ailleurs, bien plus gros sur toutes les stries.

Mœurs inconnues.

Région alpine des Alpes : sous les pierres. Assez commun.

Haute-Savoie : Chamonix ; Mt. Tournette ; Col de Balme ; Samoens ! ; Mt. Bluet ! — Savoie : Mt. Cenis ; Col d'Iseran ; Pralognan ; Valloires ; Moutiers ! ; Petit St-Bernard ! ; Source de l'Arc ; Modane ! ; Mt. Ambin,

vers 2.800 m. !. — Hautes-Alpes : Mt. Pelvoux ! ; St-Etienne-en-Dévoluy ; Col de la Cluse ! ; Col des Ayes ; Col de Vars ; St-Véran ; St-Véran-en-Queyras ; Le Lautaret ! ; Montagne d'Aurouze ! ; Col Bayard !. — Basses-Alpes ; Monts de Lure. — Isère : Uriage ; La Mure ; Allevard ; La Pra de Belledone. — Alpes-Maritimes : Vallon de Ceva près Fontan ; Haute vallée de Fenestre ; St-Etienne-de-Tinée ! ; Belvédère ! ; le Capelet !, lac de Vens !. La Trinité ! Mt. Rose ; St Gothard ; Grand St-Bernard, versant italien ; Alagna ; Macugnana ; Mt. Clapier ! ; Col de Tende.

61. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **moestus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 627. — *elongatus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1866. — *grandifrons* Reitt., Deutsche ent. Zeit., 1898, p. 352. — v. *Raymondi* Gaut., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, p. CXIII. — *planidorsis* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1886, VII, p. 283. — Hustache, 1923, p. 124. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 6-8,5 mm. Ovale oblong, noir, presque mat, revêtu d'une pubescence grise, éparse, avec un rang de fines soies claires, mi-dressées. Rostre aussi long que large de la base à l'insertion antennaire, échancré au sommet, rétréci sur les côtés, séparé du front par une dépression transversale ; dessus plan, à ponctuation forte, serrée, longitudinalement ridée confluente, à carène médiane fine, peu distincte, parfois à ponctuation moins ridée, à carènes médiane et latérales plus nettes (v. *Raymondi* Gaut.) ; ptérygies fortes, fermées en avant. Antennes robustes, courtes, pubescentes ; scape rugueux, épaissi dès sa base, presque de même largeur sur toute sa longueur, faiblement et peu distinctement épaissi au sommet ; funicule robuste, à deux premiers articles coniques, le 2e un peu plus long que le 1er, les 3-7 transversaux ; massue ovalaire. Tête large, ponctuée, avec un point frontal enfoncé ; intervalle interoculaire plus large que le rostre au niveau de l'insertion des antennes ; yeux arrondis, saillants, débordant fortement la courbure latérale de la tête dans les deux sexes. Prothorax un peu transversal, assez arrondi latéralement, un peu plus étroit au sommet qu'à la base, fortement ponctué sur le disque, granulé et un peu ridé sur les bords. Élytres oblongs, médiocrement arqués sur les côtés, subdéprimés en dessus ; leur déclivité postérieure brusquement verticale ; stries assez fortes, leurs points assez gros, plus ou moins ovales, séparés par des granules ; interstries environ deux fois aussi larges que les stries, subplans, assez fortement granulés, les externes granulés-ridés. Fémurs finement pubescents, assez fortement dentés ; tibias pubescents de fauve vers le sommet, rugueux, droits ; les protibias légèrement bisinués et finement râpeux sur leur tranche interne.

Mâle : Métasternum assez fortement impressionné à sa base. Corps un peu plus étroit ; funicule antennaire moins robuste. Femelle : Métasternum très légèrement impressionné ; funicule antennaire plus épais.

Mœurs inconnues.

Cette espèce (et sa variété) se rencontre dans la zone alpine, sous les pierres, dans les pâturages ; assez commune. Elle est confondue avec l'espèce suivante.

Je ne citerai que les localités que j'ai contrôlées (1).

Alpes-Maritimes : crête frontière du Capelet et de la Nauca ; env. de St-Martin-de-Vésubie ; Mt. Mounier ; St-Etienne-de-Tinée ; Entraunes ; Basses-Alpes : Col d'Allos ; Colmars ; Le Cheval Blanc ; Faillefeu ; montagnes des Boules et de la Blanche ; Col de la Cayolle ; Col de Vars ; Col Mary. — Hautes-Alpes : Le Lautaret ; Mt. Pelvoux ; env. de Briançon ; env. d'Embrun ; St-Etienne-en-Dévoluy ; Mt. Aurouze ; col Bayard.

Alpes italiennes.

62. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **Fagniezi** Ruter, Bull. Soc. ent. Fr., 1945, p. 51.

Très voisin de *moestus* auquel il ressemble étonnamment. De même taille, de même forme générale et de coloration analogue. Il s'en distingue par les points suivants : Tête formant avec la base du rostre un cône bien distinct, sans dépression transversale entre la tête et le rostre ; yeux faiblement saillants chez le mâle ; presque plats et ne dépassant pas la courbure latérale de la tête chez la femelle. Rostre à bords latéraux droits, nullement rétrécis, sa carène médiane nette, saillante, les carènes latérales ordinairement distinctes. Antennes moins robustes ; le scape moins épais dès sa base, le funicule à 3e article non transversal, subconique ou globuleux, les articles 4-7 à peine plus larges que longs même chez la femelle. Prothorax non transversal, un peu plus long que large, son rétrécissement basal plus distinctement sinué. Élytres à pubescence plus courte, plus raide, moins relevée et bien moins visible de profil en avant ; interstries plus finement granulés-ridés.

Pénis à lobe médian subparallèle, à sommet mucroné (celui de *moestus*, plus arqué latéralement et tronqué au sommet).

Caractères sexuels secondaires identiques à *moestus*.

Mœurs inconnues.

Cette espèce se trouve communément au sommet du Mt. Ventoux (Vaucluse), entre 1.600 et 2.000 m. d'alt. (Dr Chobaut !, Ch. Fagniez !).

63. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **pedemontanus** Stierl., Revis. Eur. Otior., 1861, p. 276 ; Berl. ent. Zeit., XVII, 1873, p. 287. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 39. — Hustache, 1923, p. 127 — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 5 mm. Oblong, noir, un peu brillant ; les élytres très finement et éparsément pubescents ; les interstries portant un rang de soies claires, très fines, courtes, visibles seulement de profil sur la déclivité postérieure ; les tibias et le funicule antennaire rougeâtres. Rostre court, pas plus long que large de la base à l'insertion antennaire, dessus plan, densément couvert d'une ponctuation striolée, longitudinalement confluente, non caréné ; ptérygies assez fortes, fermées en avant. Tête large, ponctuée-

(1) La citation du Mt Ventoux (Dr Chobaut, Ch. Fagniez) s'applique, ainsi que tous les exemplaires que j'ai vus de cette localité, à l'espèce suivante.

striolée ; front impressionné, non fovéolé ; yeux ronds, assez saillants, débordant les bords latéraux de la tête. Antennes courtes, finement pubescentes ; scape ponctué, médiocrement épaissi à l'extrémité ; funicule avec les deux premiers articles subégaux, les suivants arrondis, les trois derniers transverses ; massue grosse, ovale, son 1er article cupuliforme et moins long que les deux suivants ensemble. Prothorax aussi long que large, convexe, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, souvent sillonné au milieu, tronqué au sommet et à la base, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, fortement et densément ponctué sur le disque, rugueux sur les bords. Élytres oblongs, finement striés-ponctués, l'intervalle des points des stries au même niveau que les interstries, ceux-ci larges, plans, très finement ridés-coriacés, portant un rang assez irrégulier de très petits points. Pattes assez courtes : fémurs claviformes, finement dentés ; tibias droits au bord externe, bisinués sur la tranche interne.

Mâle : Métasternum impressionné, tibias plus fortement bisinués à onglet apical interne, plus développé ; méso- et métatibias granulés-râpeux au bord interne.

Mœurs inconnues.

L'adulte sous les pierres ; abondant par places.

Alpes-Maritimes ; région alpine de la Haute-Vésubie ; Col de Tende ; cime de la Valette ; Col de Raus ; l'Authion ; St-Martin-de-Vésubie ; haute vallée de Fenestre ; Pas des Ladres et nombreuses localités.

Alpes Maritimes italiennes et Alpes de Ligurie.

64. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **rugifrons** Gyll., 1813, Ins. Succ., III, p. 319. — *Ghestleri* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 281. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 39. — Hustache, 1923, p. 128. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 5-6,5 mm. Suboblong, noir, mat, finement pubescent de gris ; les interstries élytraux munis d'un rang de soies fines, flavescentes, soulevées, plus visibles en arrière ; les antennes et les pattes foncées (tarses ferrugineux). Rostre aussi long que large entre la base et l'insertion antennaire ; plan, couvert de rides longitudinales serrées, indistinctement caréné ; ptérygies assez fortes, fermées en avant. Antennes assez fortes, peu pubescentes ; scape rugueux, un peu arqué, graduellement et peu épaissi au sommet ; funicule à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants globuleux, le dernier nettement transversal ; massue brièvement ovalaire, son 1er article cupuliforme, plus court que le reste de la massue. Tête ridée comme le rostre, nettement plus large, entre les yeux, que le rostre au niveau de l'attache antennaire. Yeux ovales, plats. Prothorax transversal, assez convexe, tronqué à ses deux extrémités, peu arrondi sur les côtés, finement et densément granulé ou granulé-ponctué. Élytres ovales, à stries médiocres, leurs points serrés, séparés par de fins granules ; interstries subplans, finement granulés ridés. Pattes

assez robustes, pubescentes ; fémurs armés d'une petite dent aiguë. Tibias droits au bord externe, un peu bisinués en dedans.

Mâle : Métasternum impressionné ; segment anal avec une dépression longitudinale, plus ou moins marquée, sur son milieu. Funicule antennaire moins robuste.

Cette espèce présente deux races parfois assez peu tranchées :

v. **Dylwyni** Steph., Brit. Ent., IV, 1831, p. 116. — *rugicollis* Steph., l. c., p. 116. — *ambiguus* Steph., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1833, p. 378. — *senex* Seidl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 280. — Diffère de la forme typique par le rostre plus nettement tricaréné, le 2e article du funicule aussi long ou plus court que le 1er. Élytres ternes à pubescence plus fournie ; les stries fines ; les interstries plus granulés.

v. **impoticus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 383. — *Piochardi* Stierl., Bestimm. Tabel., 1888, p. 130. — Comme la variété précédente, mais élytres plus brillants, à pubescence moins apparente, à stries plus fortes et interstries faiblement granulés.

Mœurs inconnues.

Sous les pierres, les plantes basses. Assez commun dans les montagnes ; plus rare en plaine. Toute la France.

La forme typique dans le Jura, les Alpes, le Massif central, les Pyrénées, au Mt. Ventoux.

La v. *Dilwyni* dans toute la région littorale de l'Atlantique et de la Manche.

La v. *impoticus* dans les plaines et régions collinaires de presque toute la France, sauf peut-être dans les plaines de la Provence.

Europe septentrionale et centrale. Amérique du Nord (Blatchley et Leng, Rhynch. of N.E. America, 1916, p. 112).

65. **Otiorrhynchus** (**Dorymerus**) **alpicola** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, I, p. 327. — *morio* Redt., Fn. Aust., 1849, ed. I, p. 426. — *Gaudarti* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 273. — *binominatus* Fauvel, Rev. d'Ent., 1885, p. 289. — *Brancsiki* Stierl., Bestimm. Tab., 1883, p. 116. — Hustache, 1923, p. 129. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 7,5-9 mm. Ovale, noir, un peu luisant, très finement pubescent, les élytres finement chagrinés-coriacés, avec le plus souvent quelques taches confuses de fine pubescence cendrée, non visible de profil ; pattes noires, brillantes. Rostre un peu plus long que large de la base à l'insertion antennaire, plan, densément ponctué strié, à carène médiane fine, peu saillante ; ptérygies assez développées, fermées en avant. Antennes fines, légèrement pubescentes ; scape progressivement et assez fortement épaissi au sommet, finement chagriné ; funicule à 2e article de 1/4 plus long que le 1er, les suivants subglobuleux, le dernier ovalaire ; massue ovale ou suboblongue. Tête finement ponctuée, déprimée à la base du rostre, convexe en arrière ; le front plus large que le rostre à son sommet, avec un point parfois obsolète entre les yeux ; ceux-ci assez saillants, débordant les bords latéraux de la tête. Prothorax convexe, transversal, fortement arrondi sur les côtés, à peine plus étroit en avant qu'à la base,

ses deux extrémités tronquées, la base finement rebordée ; ponctué sur le disque, ses bords finement granulés. Élytres striés-ponctués, les points des stries séparés par un intervalle plan, au moins égal aux points ; interstries larges et plans ; la suture fortement relevée sur la déclivité postérieure. Pattes éparsément pubescentes ; fémurs finement dentés, la dent des métafémurs plus forte ; tibias bisinués sur la tranche interne ; protibias finement granulés-ciliés en dedans.

Mâle : Métasternum et 1er segment ventral largement et fortement impressionnés ensemble. Forme moins massive ; épaules plus obliquement arrondies. Yeux plus saillants. Femelle : Métasternum et 1er segment convexes. Élytres plus largement arrondis aux épaules.

v. **strigirostris** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, I, p. 377. — *Javeti* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1883. — Élytres plus allongés, à stries plus fortes, à taches tomenteuses.

v. **aterrimus** Boh., l. c., p. 328. — Élytres comme chez la forme typique, mais un peu plus allongés et presque glabres.

Mœurs inconnues. L'adulte se rencontre sous les pierres.

Espèce assez variable, présentant plusieurs races dont quelques-unes sont étrangères à notre faune.

La forme typique dans les Hautes-Alpes : Briançon ; Col du Lautaret ; Abriès, etc. — Isère : Grande Chartreuse ; Uriage, etc. — Savoie : Mt. Cenis ; Val d'Isère ; Col d'Iseran ; Hte Maurienne, etc. Montagnes du Jura ; Le Reculet ; La Dôle, etc.

Abondant dans les Alpes suisses ; Engadine ; Mt. Rose ; Grand St-Bernard, etc. Piémont : Les Abruzzes. Tyrol. Carniole. Illyrie. Herzégovine. Bosnie (1).

Les variétés mêlées ordinairement à la forme typique et peu rares ; la v. *strigirostris* : Basses-Alpes : Faillefeu (type de *Javeti*) ; la v. *aterrimus* : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, à l'ouest de la Tinée ; nombreuses localités.

Toute l'Europe centrale montagneuse. Assez commun.

66. **Otiorrhynchus (Dorymerus) lutosus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 297. — *sequensi* Reitt., Wien. ent. Zeit., 1894, p. 105. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 66. — Hustache, 1923, p. 133. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 3-4 mm. Oblong, brun ou roux ; les élytres sans pubescence, les interstries portant un rang de soies claires, dressées ; les pattes et les antennes rougeâtres ou d'un jaune foncé. Rostre court, épais, transversal de la base à l'insertion des antennes, à bords anguleux, à ponctuation rugueuse, serrée ; muni d'un sillon médian peu marqué, plus distinct au sommet ; ptérygies fortes, fermées en avant ; scrobes prolongés jusqu'auprès des yeux. Antennes fines, peu densément pubescentes ; scape très arqué, non brusquement, mais fortement élargi à l'extrémité ; funicule à deux premiers articles courts, subconiques, le 2e un peu moins long et moins épais que le 1er, les suivants arrondis, presque aussi larges que longs ; massue ovale, à sommet aigu. Tête à ponctuation serrée, le front, entre les yeux, à peine plus large que le rostre au niveau de l'attache antennaire, avec un point interoculaire assez profond. Yeux grands, un peu convexes. Prothorax plus long que large, médiocrement arrondi dilaté latéralement, ses deux extrémités tronquées et d'égale largeur, recouvert d'une granulation ridée, serrée. Élytres allongés, deux fois aussi longs que larges, fortement striés-ponctués, les points étroitement séparés ; interstries élevés, très étroits, à granulation fine et écrasée. Fémurs fortement épaissis, armés d'une très petite dent obtuse, peu distincte ; protibias faiblement bisinués en dedans ; méso- et métatibias droits.

Mâle : Base du métasternum avec une impression triangulaire assez forte. Femelle : Base du métasternum à peine impressionnée.

Mœurs inconnues.

L'adulte dans les mousses, sous les détritus végétaux, au pied des arbres, parfois dans les fourmilières anciennes et abandonnées.

Rare en France.

Haute-Marne : Gudmont (J. Sainte-Claire-Deville, R. Peschet). — Côte-d'Or : Dijon (Rouget, Chevrolat, d'après Stierlin). — Jura : St-Amour (Jacquet, Renaud) ; Lons-le-Saulnier (Chatenay !). — Saône-et-Loire : Autun. — Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie (A. Grouvelle !) ; plateau de Caussols, en nombre, au pied des hêtres, vers 1.300 m., mi-août !. — Isère : Grenoble (Agnus !).

Suisse : Genève (types). Italie ; Carniole ; Crimée ; Croatie : type du *Sequensi* (Reitter).

(1) Plusieurs de ces localités sont habitées par des formes non encore rencontrées dans les limites de notre faune. Telles sont les var. *pantherinus* Apfelb., Glanik., 1898, p. 278. — Taille plus grande ; élytres finement striés. Bosnie, *Calvus* Fiori, Modena, XXXI, 1889, p. 163. — Élytres très brillants, glabres, plus larges. Piémont : Abbruzes. *prenjus* Apfeb., Mit. Bosn. Herz., 1896, p. 549. Taille petite, dessus mat, densément pubescent à taches élytrales métalliques. Herzégovine.

Subgen. **Tourniera** Stierl., 1861.
(Revis. Eur. Otiorrhynchus, p. 14-27.)

Tableau des espèces.

1. Suture élytrale de convexité normale, non fortement relevée sur la déclivité postérieure des élytres. . . . . 2.
— Suture élytrale fortement relevée, gibbeuse, élargie et plus fortement granulée au sommet de la déclivité postérieure. Élytres à squamules arrondis, d'un blanc verdâtre ou jaunâtre ; les interstries avec un rang de soies jaunâtres, fines, penchées, alignées. Long. : 6-8 mm. . . 67. **fullo.**
2. Pubescence dorsale simple ou très légère. Prothorax grossièrement granulé ou granulé-striolé. . . . . 3.
— Pubescence dorsale double. Prothorax à granulation fine, très serrée. Interstries élytraux avec une rangée de très courtes soies, couchées et peu distinctes en avant, soulevées, un peu plus longues et bien visibles, de profil, en arrière. Long. : 3-4,3 mm. . . . . 68. **pauxillus.**

3. Pubescence dorsale assez dense, formant quelques petites taches très confuses sur les élytres. Prothorax densément granulé et faiblement striolé. Dessus mat. Long. : 4-5 mm. . . . . 69. **desertus.**
— Pubescence dorsale très légère. Prothorax fortement granulé-sillonné. Dessus luisant. Long. : 5-5,5 mm.. . . 70. **ovatus.**

67. **Otiorrhynchus (Tourniera) fullo** Schrank, Enum. Ins., 1781, p. 116. — Zebra F., Ent. Syst., 1792, II, p. 484. — *subselulosus* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1891, p. 270. — Reitt., Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 80. — Hustache, 1923, p. 134. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 6-8 mm. Oblong, noir, brun, dessus revêtu de poils sétiformes d'un gris jaunâtre, inclinés, et de taches formées par des squamules rondes, d'un blanc jaunâtre légèrement métalliques ; les pattes et les antennes d'un brun-rougeâtre. Rostre court et épais, transversal de la base à l'insertion antennaire, le dessus plan, à ponctuation ridée, serrée, finement caréné, pubescent ; ptérygies fortes, courtes, fermées en avant ; scrobes étroits en arrière, et atteignant le devant des yeux. Mandibules robustes, saillantes. Antennes médiocres, pubescentes ; scape faiblement arqué, fortement élargi au sommet ; funicule à deux premiers articles subconiques, égaux, les suivants courts, arrondis, presque aussi larges que longs ; massue suboblongue. Tête pubescente, ponctuée-ridée, aussi large, entre les yeux, que le rostre au niveau des antennes, munie d'un point interoculaire. Yeux grands, ovales, peu saillants, débordant à peine la courbure latérale de la tête. Prothorax convexe, subtransversal, les côtés modérément arrondis, légèrement plus étroit en avant qu'en arrière, assez fortement granulé-ridé, à carène médiane brillante, distincte. Élytres oblongs, finement striés-ponctués, les points des stries portant, au fond, un poil squamuleux court ; interstries plans, finement granulés-ridés, les granules aplatis ; la suture gibbeuse, élargie en arrière et plus fortement granulée et pubescente. Pattes pubescentes ; profémurs très épaissis, portant une forte dent elle-même denticulée ; mésofémurs moins épais, finement dentés ; métafémurs également moins épais et inermes ; tibias très peu bisinués en dedans ; protibias denticulés sur leur tranche interne.

Mâle : Segment anal faiblement impressionné au sommet. Femelle : Segment anal convexe.

Espèce à rechercher sur la ligne frontière de nos Alpes méridionales et peut-être dans les massifs montagneux du nord-est.

Suisse : Genève (Tournier, cité par Hustache). Allemagne : env. de Mayence (von Heyden, d'après Stierlin). Autriche : Vienne (Winkler). Europe orientale ; Caucase. Suède. Pologne (Galicie). Kasowa (S. Smreczynski !)

68. **Otiorrhynchus (Tourniera) pauxillus** Rosenh., Beit. Fn. Eur., 1847, p. 50. — *rugirostris* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1880, V, p. 514. — *Hampei* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 200. — *pygmaeus* Stierl., Bestimm. Tab., 1883, p. 160. — Reitter, Verh. nat. Ver. Brünn, LII, 1913, p. 39. — Hustache, 1923, p. 135. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 3-4,3 mm. Oblong, d'un brun rougeâtre ou roux, revêtu de très fines squamules subpiliformes jaunâtres ; les élytres pourvus, sur leurs interstries, d'un rang de très courtes soies couchées, peu distinctes en avant, un peu plus longues, soulevées et plus visibles en arrière ; les pattes et les antennes ferrugineuses ou rousses. Rostre épais ; très peu plus long que large de la base à l'insertion antennaire, avec, au milieu, une large impression longitudinale ; squamulé, densément ponctué ; ptérygies assez fortes ; scrobes courts, fermés en avant, évanescents en arrière avant les yeux. Antennes courtes, légèrement pubescentes ; scape arqué, épaissi graduellement au sommet ; funicule à deux premiers articles médiocrement allongés, subégaux, le 2e moins épais, les suivants globuleux ; massue grosse et ovale. Tête ponctuée, bien plus large, entre les yeux, que le rostre au niveau de l'attache antennaire et munie d'un point interoculaire. Yeux petits, peu convexes, débordant faiblement les bords latéraux de la tête. Prothorax à peine plus long que large, un peu dilaté-arrondi au milieu des bords latéraux, légèrement plus étroit en avant qu'en arrière, densément et finement granulé. Élytres oblongs, assez largement mais peu profondément striés, les points des stries portant au fond une courte squamule piliforme ; interstries étroits, légèrement convexes, pourvus d'un rang de très petits granules écrasés. Profémurs à dent plus ou moins développée, ordinairement bifide ou portant un granule à son bord externe ; méso- et métafémurs armés d'un petit denticule distinct. Protibias bisinués et finement crénelés en dedans. Métasternum impressionné à sa base dans les deux sexes.

Mâle : Segment anal plan. Femelle : Segment anal transversalement impressionné en arc de cercle.

L'adulte découpe le bord des feuilles de l'Aulne ; on le trouve fréquemment dans les mousses.

Zone des forêts subalpines des Alpes. Assez commun (le mâle plus rare que la femelle).

Haute-Savoie : Chamonix ; L'Argentière ! ; Servoz. — Savoie : Pralognan ; Brides-les-Bains. — Isère : Uriage ! ; Grand Sûre ; env. de Grenoble. — Basses-Alpes : St-Paul ; Maurin : forêt de Faillefeu ; les Dourbes ! — Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie ; Mt. Mounier ; forêt de Roubion ! ; forêt de Turini, etc. — Vosges (cat. Bourgeois). Suisse. Europe moyenne ; très abondant en Transylvanie. Grèce et Turquie.

69. **Otiorrhynchus (Tourniera) desertus** Rosenh., Beit. Fn. Eur., 1847, p. 52. — *muscorum* Ch. Bris., Cat. Grenier, 1863, p. 109. — *abielinus* Apf., Glasnik, Wiss. Mitt. Bosn. Herzeg., 1898. — *pabulinus*

STIERL., Berl. ent. Zeit., 1858. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 389.

Long. : 4-5 mm. Suboblong, noir brun, mat ; revêtu d'une pubescence jaunâtre, fine, appliquée, assez dense, formant parfois quelques petites taches élytrales nébuleuses d'un blanc jaunâtre ; pattes et antennes rougeâtres ou brun clair. Rostre transversal de la base à l'insertion antennaire, à ponctuation striolée et serrée, déprimé au milieu et finement ou peu distinctement caréné à cet endroit, pubescent ; ptérygies médiocres, pubescentes ; scrobes fovéiformes et profonds. Antennes peu robustes, pubescentes ; scape fortement arqué et assez brusquement claviforme ; funicule à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants globuleux ; massue oblongue. Tête large, ponctuée striolée, bien plus large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion des antennes, avec une fovéole frontale allongée. Yeux latéraux, assez convexes, débordant légèrement la courbure latérale de la tête. Prothorax subtransversal, médiocrement arrondi sur les côtés, ses deux extrémités d'égale largeur, recouvert de gros granules serrés et pupillés ; portant une ligne médiane lisse, plus ou moins abrégée à ses extrémités. Élytres ovales ; stries peu profondes, assez larges, leurs points séparés par un intervalle étroit, de même niveau que les interstries qui sont subplans, plus larges que les stries, finement rugueux transversalement, à granulation très fine, serrée, aplatie. Profémurs fortement claviformes et armés d'une dent ordinairement bifide ; méso- et métafémurs bien moins robustes, dentés ; protibias fortement bisinués en dedans avec une fine denticulation apicale. Métasternum sans impression, convexe dans les deux sexes.

Mâle : Segment anal faiblement impressionné. Femelle : Segment anal avec une impression plus forte et plus étroite.

L'adulte dans les mousses des forêts subalpines.

Alpes et Pyrénées, assez commun par places ; çà et là, et beaucoup plus rare, dans le Centre et le Nord-Ouest.

Haute-Savoie : Chamonix. Savoie : Val d'Isère ; Pralognan. Isère : env. de Grenoble ; Pont-en-Royans, etc. — Hautes-Alpes : Briançon ; Durbon. — Basses-Alpes : forêt de Faillefeu ; les Dourbes ; St-Paul ; Maurin, etc. — Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie ; Peira-Cava ; Breil. — Pyrénées-Orientales : Canigou ; Mt. Louis ; Val d'Eyne ; Vernet-les-Bains. — Ariège : L'Hospitalet (Dr NORMAND, cité par HUSTACHE). — Htes-Pyrénées : Gavarnie, 1.300-1.800 m. (G. TEMPÈRE) ; Tarbes. — Basses-Pyrénées : Gabas ; Pic d'Herrans, 2.000 m. alt. (G. TEMPÈRE). — Nièvre : Nevers (A. GROUVELLE). — Côtes-du-Nord, Grève de St-Efflam, un individu (HERVÉ d'après SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) Angleterre : assez répandu dans les régions montueuses et fraîches (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, L'Ab., XXXI, p. 291). Tyrol (type du *desertus*).

70. **Otiorrhynchus (Tourniera) ovatus** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., ed. X, p. 384. — *rosae* DE GEER, 1775, Mem. V, p. 219. — *pabulinus* PANZ., Fn. Germ., 1857, LVII, p. 19 (non. STIERL.). — *rufines* SCOP., Carn., 1863, p. 32. — *verticosus* GYLL., ap. Schönherr, II, 1834, p. 360. — *globulipennis* GYLL., l. c., p. 360. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 389.

Long. : 5-5,5 mm. Suboblong, noir-brun, assez luisant, le dessus pourvu d'une fine pubescence cendrée, très légère, éparse, appliquée, quelquefois presque nulle ; pattes et antennes rousses ou rougeâtres. Rostre épais, transversal de la base à l'attache antennaire, plan, à ponctuation rugueuse, serrée ; muni ou non d'une fine carène, pubescent ; ptérygies assez fortes, courtes ; scrobe fermé en avant. Antennes fines ; scape arqué, épaissi assez brusquement à l'apex ; funicule à deux premiers articles subégaux, les suivants subglobuleux, non transversaux ; massue oblongue. Tête à ponctuation rugueuse et serrée ; plus large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion antennaire ; front avec un point enfoncé. Yeux latéraux, un peu convexes, débordant faiblement la courbure latérale de la tête. Prothorax aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, grossièrement et densément granulé, le disque pourvu de profonds sillons irréguliers, sinueux ; rarement caréné ; les tubercules et les lignes élevés ponctués et piligères. Élytres ovales, fortement striés-ponctués ; interstries plans ou subconvexes, ridés, ceux des côtés et le sommet finement granulés. Profémurs ordinairement à dent bifide ; méso- et métafémurs un peu moins épaissis et à dent simple, aiguë ; protibias fortement bisinués et finement râpeux sur leur tranche interne ; métasternum convexe, sans impression dans les deux sexes.

Mâle : Segment anal faiblement impressionné, à ponctuation obsolète, couvert d'une pilosité courte et serrée. Femelle : Segment anal plus distinctement impressionné, à ponctuation assez profonde, à pilosité éparse.

La larve (ainsi que l'adulte) paraît très polyphage. Elle ronge les racines de *Diplotaxis tenuifolia* D.C. et de *Reseda luteola* L. ! ; aux environs de Paris, elle attaque parfois les nodosités radiculaires du Pois de Senteur (*Lathyrus odoratus* L.), en juin-juillet (Le Vésinet, Monthléry, S.-et-O. !). Cette larve est courte, trapue, les mandibules très développées ; elle nous a paru plus agile que celles d'espèces déjà connues. Un certain nombre d'entre elles restent en diapause l'hiver et se transforment en mai de l'année suivante, tandis que d'autres, du même âge, se métamorphosent à l'automne (octobre-novembre) et rentrent en diapause imaginale jusqu'au printemps.

L'adulte dévore les fleurs de *Helianthemum vulgare* GAERT, en Gironde (G. TEMPÈRE in litt.). DE GEER (Mém. V, 1775, p. 219) indique qu'il l'a trouvé dans les galles de l'Églantier (*Rhodites rosae* L.), LABOULBÈNE dans les fruits de *Neottia nidus-avis* RICH. (*Orchidées*) (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1853, p. XLVIII). Parfois nuisible au Fraisier cultivé dont il ronge les inflorescences et les fruits (1).

Toute la France ; plaines et basses montagnes ; commun ; surtout dans les terrains calcaires ou siliceux ; dans les dunes, etc.

Europe, Asie centrale, Amérique du Nord.

(1) A. HOFMANN, *Ann. Epiphyties*, XIV, 1948. Les Otiorrhynques de la faune française nuisibles à l'Agriculture.

Subgen. **Aramichnus** Des Gozis, 1882.
(Rev. d'Ent., I, p. 203. — Reitter, Wien. Ent. Zeit., XXXI, 1912, p. 65.)

Tableau des espèces.

1. Mandibules normales. Menton non incisé de chaque côté. . . . 2.
— Mandibules larges et saillantes, bien visibles en avant, au sommet du rostre. Menton fortement échancré de chaque côté. Noir, orné en dessus de petites taches pubescentes d'un jaune-grisâtre ou dorées et métalliques. Pattes et antennes rouges ; fémurs fortement renflés et mutiques. Long. : 7-9 mm. . . . . 71. **chrysocomus**.
2. Prothorax granulé. . . . . 3.
— Prothorax ponctué . . . . . 5.
3. Antennes à 2e article du funicule plus long que le 1er. Prothorax grossièrement granulé. Fémurs dentés. . . . . 4.
— Antennes à 2e article plus court que le 1er. Prothorax finement et densément granulé. Fémurs inermes. Brun, oblong, à pubescence fine, assez dense. Long. 5-6 mm. 78. **velutinus**.
4. Noir, mat, densément revêtu de poils écrus ou squamuleux. Élytres finement granulés sur toute leur surface ; stries très fines, peu distinctes ; interstries plans. Long. : 10-12 mm. . . . . 73. **ligustici**.
— Noir profond, un peu luisant, presque glabre. Interstries élytraux subconvexes, finement ridés transversalement en avant et granulés-tuberculés sur la déclivité postérieure des élytres ; stries à points séparés par des granules ou de petits tubercules. Long. : 9-10 mm. . . . . 72. **anthracinus**.
5. Élytres à stries fines ou nulles. Prothorax finement ponctué. . . 6.
— Élytres à stries fortes. Prothorax à ponctuation forte, les points ombiliqués et sétigères. Interstries élytraux avec une rangée de soies. . . . . 7.
6. Élytres à pubescence presque nulle, leur fond coriacé, très finement sculpté. Noir ; pattes ordinairement rougeâtres. Long. : 6,8-9 mm. . . . . 74. **atroapterus**.
— Élytres à pubescence assez dense, grise ; stries élytrales fines, mais distinctes. Brun ; pattes et antennes rougeâtres. Long. : 5-6 mm. . . . . 77. **juvencus**.
7. Élytres oblongs, peu arqués latéralement. Prothorax à peine plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au milieu, à points gros, plus serrés. Interstries avec une rangée de poils alignés et couchés. Points des stries gros et assez profonds. Long. : 7-8 mm. . . . 75. **cribricollis**.
— Élytres ovales (femelle), suboblongs (mâle), plus arrondis sur les côtés. Prothorax bien plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, à points moins gros et plus serrés. Interstries avec une ou deux lignes de poils dressés, rangés sans ordre. Points des stries moins gros et moins profonds. Long. : 4-6,5 mm. . . . . 76. **setosulus**.

71. **Otiorrhynchus** (**Arammichnus**) **chrysocomus** Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 355. — v. *laevigaticollis* Gredler, Pass., II, 1857, p. 48. — v. *viridicomus* Stierl., Mitt. Schw. ent. Ges., 1890. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1912, p. 109. — Hustache, 1923, l. c., p. 139. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 7-9 mm. Ovale, noir, assez brillant, le dessus avec de petites taches de pubescence jaunâtres ou dorées, métalliques ; pattes et antennes rouges ; le dessous pubescent. Rostre de 1/3 plus long que large de la base à la naissance des antennes, plan, pourvu d'une carène médiane fine, ponctuée ; déprimé et presque lisse au sommet ; mandibules larges et saillantes ; ptérygies assez étroites ; scrobes fermés en avant ; sous-menton offrant, de chaque côté, une forte incision triangulaire. Antennes peu robustes ; scape à peine arqué, brusquement claviforme ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 3e conique, plus long que large, les suivants globuleux ; massue suboblongue. Tête à ponctuation éparse, s'arrêtant derrière les yeux, avec une fossette interoculaire sulciforme ; front aussi large que le rostre entre l'insertion antennaire. Yeux oblongs, peu saillants. Prothorax aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, un peu plus étroit au sommet qu'à la base, celle-ci finement rebordée ; assez densément et fortement ponctué sur toute sa surface, à pubescence squamuleuse, implantée transversalement. Élytres ovales, à stries peu distinctes, leurs points peu marqués ; la strie suturale, cependant, plus nette, surtout à l'extrémité ; interstries densément alutacés, finement ridés, pointillés. Pattes pubescentes ; fémurs fortement épaissis, inermes ; protibias médiocrement bisinués sur leur tranche interne.

Mâle : Protibias faiblement élargis à l'angle apical externe ; segment anal assez fortement impressionné sur toute sa largeur au sommet. Corps un peu plus étroit. Femelle : Protibias assez fortement élargis en dehors à l'angle apical externe ; segment anal à peine impressionné.

Mœurs inconnues.
Alpes savoyardes ; rare.
Haute-Savoie : Chamonix (Puton !, Dr Guédel, Abeille de Perrin !) ; Col de Bassachaud, près Châtel (Pic, juillet 1903, d'après Sainte-Claire-Deville). — Savoie (coll. Bigot, Chobaut et Minsmer) ; environs de Modane ; Col d'Iseran (Dr Guédel) ; Mt. Cenis (Pic).
Alpes suisses : commun. Basse-Autriche, Hongrie, Illyrie, Styrie.

La v. **laevigaticollis**, à ponctuation fine et éparse sur le disque du prothorax et à pubescence moins dense, ne présente qu'une variation, sans grande importance, que l'on trouve mêlée partout à la forme typique.

72. **Otiorrhynchus (Arammichnus) anthracinus** Scopoli, Ent. Carn., 1763, p. 90. — *helveticus* Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 370. — *loricatus* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1858, p. 303. — v. *craloscelis* Reitt., Wien. ent. Zeit., 1912, p. 120. — Hustache, 1923, p. 140. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 9-10 mm. Oblong, noir, glabre, un peu brillant ; pattes et antennes noires ; le dessous ponctué. Rostre plus long que large de la base à l'attache antennaire, plan, tricaréné, assez grossièrement et éparsément ponctué ; ptérygies assez fortes ; scrobes fermés en avant. Scape faiblement et graduellement claviforme ; funicule à 2e article environ 1 fois ½ aussi long que le 1er, les suivants courts, le 3e subconique, les 4-7 un peu transversaux ; massue ovale. Tête à points gros, clairsemés sur le front, celui-ci portant une fossette ponctiforme ; aussi large, entre les yeux, que le rostre à hauteur des antennes. Yeux ronds, peu saillants. Prothorax presque aussi large que long, médiocrement arrondi sur les bords latéraux, aussi large au sommet qu'à la base, couvert de gros granules serrés, aplatis. Élytres oblongs, à points des stries séparés par des granules ou des petits tubercules ; interstries subconvexes, finement et densément ridés transversalement en avant, fortement granulés-tuberculés postérieurement. Fémurs fortement dentés ; tibias à pubescence jaunâtre vers leur sommet ; protibias légèrement bisinués en dedans.

Mâle : Segment anal ponctué, brillant et lisse entre les points. Femelle : Segment anal ponctué, mat, alutacé entre les points.

Mœurs inconnues.

Zone subalpine et alpine. Sous les pierres, dans les pâturages, particulièrement en sol granitique. Assez rare.

Alpes-Maritimes : environs de St-Martin-de-Vésubie ; hautes vallées de Fenestre et du Borréon (A. Grouvelle, Buchet, Clair) ; Coursegoules, près du village ! ; gorges du Loup !. — Var : au pied du Mt. Bruire !. — Hautes-Alpes : Haut Queyras ; La Grave ; le Lautaret ; Mont Genèvre. — Savoie : Mt. Cenis ; Aussois ; Valloires, Modane, etc. — Pyrénées-Orientales : Mont-Louis ; Odeillo (H. Si card). — Ariège : L'Hospitalet (Dr Normand). — Aude : Col de la Quilhane (Sérullaz, de Peyerimhoff). — Pyrénées centrales (Bepmale, cité par Hustache). — Puy-de-Dôme : environs d'Orcines (H. du Buysson !).

Caucase ; Turquie (coll. Bonnaire) ; Calabre : Aspromonte (Panagetti !).

73. **Otiorrhynchus (Arammichnus) ligustici** L., Syst. Nat., ed. XII, II, 1767, p. 615. — *collaris* F., Ent. Syst., II, 1793, p. 540. — *Brucki* Bach., Käf., II, 1854, p. 236. — *agnathus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 592. — v. *subrotundatus* Stierl., Deutsch. ent. Zeit., 1875, p. 314. — v. *Lederei* Stierl., Bestimm. Tabel., 1883, p. 131. — ab. *muticus* F. Solari, Mem. Soc. ent. Ital., 1932, X, p. 174. — v. *brachypterus* F. Solari, l. c., p. 173. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 10-12 mm. Ovale, noir, mat, convexe, densément recouvert de petites squamules oblongues et de poils écrus, squamiformes, appliqués ; ce revêtement d'un gris cendré ou jaunâtre ou encore légèrement cuivreux, formant, le plus souvent, sur les élytres, de petites taches confuses ; les pattes et les antennes foncées ; le dessous du corps densément granulé-râpeux et pubescent. Rostre de 1/3 plus long que large de la base à la naissance des antennes, plan, densément ponctué, squamulé, à échancrure apicale triangulaire plus ou moins distincte, à carène médiane saillante ; scrobes prolongés jusqu'à l'œil, fermés en avant ; ptérygies assez fortement développées. Antennes grêles ; pubescentes ; scape un peu arqué, assez brusquement mais médiocrement claviforme ; funicule assez court, à 2e article de 1/4 plus long que le 1er, les suivants courts, subconiques, au moins aussi longs que larges ; massue ovale-acuminée. Tête squamulée, densément ponctuée jusqu'au vertex : front plus large que le rostre au niveau de l'attache antennaire. Yeux grands, saillants. Prothorax transversal, assez fortement arrondi sur les côtés, tronqué à ses extrémités, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, couvert de gros granules écrasés ; muni ou non d'un léger sillon, densément squamulé. Élytres ovales, recouverts, sur toute leur surface, de fins granules serrés ; stries très fines, superficielles ou indistinctes ; interstries plans. Pattes pubescentes ; fémurs claviformes, finement et brièvement dentés, la dent des métafémurs souvent nulle, tibias arqués, les protibias bisinués, ciliés et granulés en dedans vers le sommet.

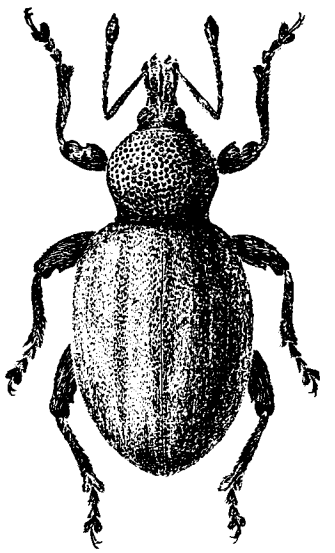


Fig. 49. — *Otiorrhynchus ligustici* L.

Mâle : 1er segment abdominal fortement déprimé ; segment anal plus hispide. Élytres en ovale plus étroit ; front un peu plus large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire. 2e article du funicule noueux au sommet et de 1/3 plus long que le 1er. Femelle : 1er segment ventral convexe. Front de 1/4 plus large que le rostre au niveau des antennes. 2e article du funicule de 1/4 seulement plus long que le 1er et non noueux au sommet.

Le mâle, chez cette espèce, est rarissime, les caractères donnés ci-dessus sont tirés de la description d'un unique individu de Transylvanie (coll. Stierlin), vu par F. Solari, *Mém. Soc. Ital.*, 1932, X, p. 170.

Cet *Otiorrhynchus*, dont j'ai vu des milliers d'individus femelles, est soumis à la reproduction parthénogenétique. Il est assez variable de taille, de forme et surtout de sculpture, sans, toutefois, s'écarter assez des caractères généraux de la forme typique pour en être séparé spécifiquement.

La v. **Lederei** Stierl. a le rostre un peu plus long, la vestiture élytrale plus serrée, dans laquelle prédominent les squamules plus grandes, rondes et serrées sur les côtés (Caucase, Crimée). La v. **subrotundatus** Stierl. représente des petits spécimens à rostre plus court (Régions montagneuses avec la forme typique). La v. **brachypterus** Solari est une race alpine à élytres plus brièvement ovales et plus larges vers la base que chez la forme typique ; la squamulation à reflet métallique, les articles extérieurs du funicule subglobuleux (Bosnie).

On trouve dans les Hautes-Alpes, à Villard-d'Arène, en juin ! une race caractérisée par le corps oblong, le dessus à granulation moitié plus grosse que celle de la forme typique, les granules prothoraciques plus écartées, celles des élytres en rangées régulièrement alignées ; tous les fémurs avec une dent assez forte et aiguë : v. **macrosculptus**, nova. On est encore mal renseigné sur l'état larvaire de cette espèce, malgré la publication de nombreux mémoires concernant les dégâts qu'elle occasionne aux cultures (1). Son mode de reproduction a été étudié par Grandi (*Bull. Lab. Zool. Portici*, 1913, pp. 72-90) et par Wasiliew (*Zool. Anz.*, 1909, p. 29-31). La larve s'attaque surtout aux racines de Légumineuses fourragères. L'adulte, parfois très nocif, dévore le feuillage d'un grand nombre de végétaux : Pois cultivés, Fève, Fraisiers, Oignon, Oseille, Rhubarbe, etc.

Nous l'avons observé en mai-juin 1908 à Vrigny (Marne) en quantité prodigieuse, anéantissant les luzernières, sans toucher aux vignes avoisinantes. En fin mai 1943, à Fontenay-aux-Roses, près Paris, certains potagers étaient dévastés ; nous avons prélevé, sur un are, plus de 3 litres de ces insectes ; chaque litre en contenait environ 2.250. (Nous n'avons pu trouver aucun mâle.)

Quoique plusieurs de ces animaux se rencontrent durant le jour, le plus grand nombre effectue ses ravages la nuit et se tient à l'abri de la lumière en s'enfonçant à quelques centimètres dans le sol. A noter que les arbres fruitiers, les groseilliers et autres végétaux arborescents ne sont que très rarement atteints par cette espèce.

Signalé comme nuisible à la Betterave et à la Vigne, dans la Côte-d'Or (Danguy !).

Plaines et montagnes jusqu'à 2.000 m. d'altitude.

Presque toute la France. Paraît absent ou extrêmement localisé et rare dans le Bordelais. Cité de la Gironde par Eyquem, en 1890, et non repris depuis (G. Tempère in litt.).

Europe centrale et septentrionale ; Caucase ; Asie mineure.

74. **Otiorrhynchus** (**Arammichnus**) **atro-apterus** De Geer, Mém., 1775, V, p. 423, pl. VII, fig. 22. — v. *arenosus* Mac Leay in Cat. Dejean, 1re éd., p. 90 (nec Stierl., 1862). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

(1) Nous avons pu observer (*in vitro*) que, pour une femelle, la ponte comportait de 550 à 680 œufs, pour une période de 72 jours (début de mai à mi-juillet) ; les œufs étant pondus par groupes de 30 à 50 à des intervalles variant entre 2 à 5 jours. Pour des raisons restées inconnues, nous n'avons pu obtenir aucune éclosion larvaire dans nos élevages.

Long. : 6,8-9 mm. Ovale, noir, assez brillant, le dessus revêtu d'une fine pubescence grise, éparse, couchée (sauf sur le rostre où elle est relevée) ; les pattes et les antennes d'un rouge foncé, parfois les pattes noires (v. *arenosus*). Rostre à peine plus long que large de la base à l'insertion antennaire, largement échancré en triangle au sommet et rebordé, subconvexe, densément ponctué, finement caréné au milieu, la carène bifurquée à l'extrémité ; ptérygies fortes ; incomplètement fermées en avant. Antennes grêles, sétosulées ; scape faiblement arqué, à pubescence flave, longue, hérissée, brusquement et assez fortement claviforme ; funicule avec les deux premiers articles allongés, égaux, les suivants très courts, le 3e globuleux, les 4e-7e transversaux ; massue ovale, pointue. Tête ponctuée, avec un point enfoncé sur le front ; sa largeur, entre les yeux, subégale à celle du rostre au niveau de l'insertion des antennes. Yeux presque plans. Prothorax convexe, aussi long, ou un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, aussi large ou à peine plus étroit au sommet qu'à la base qui est brièvement resserrée et finement rebordée, couvert d'une fine ponctuation moins dense sur le disque que sur les côtés. Écusson distinct. Élytres ovales, convexes, assez fortement rétrécis en arrière, à déclivité postérieure très oblique, à stries indistinctes, marquées seulement d'une légère dépression ; toute la surface finement et densément ponctuée-râpeuse. Pattes peu robustes, finement pubescentes ; fémurs renflés et mutiques ; tibias comprimés, rugueux, rectilignes ; protibias légèrement bisinués en dedans, un peu élargis en dehors au sommet.

Mâle : Métasternum et bord antérieur du 1er segment impressionnés ensemble, segment anal densément pubescent. Femelle : Corps plus large ; dessous convexe ; segment anal à pubescence plus clairsemée.

Mœurs exactes inconnues.

Sables du littoral de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique. Assez commun.

La v. *arenosus* mêlée à la forme typique.

La présence de l'adulte subordonnée à celle de *Ammophila arenaria* Linsk. (*Psamma arenaria* Roem. et Sch.) laisse supposer que cette Graminée doit être la plante nourricière. La répartition de cette espèce dans le Sud-Ouest est assez mal fixée. D'après M. G. Tempère in litt., elle ne se trouverait pas sur le littoral girondin, bien que signalée des Landes par Gobert. Elle existe peut-être dans la Charente-Maritime : Royan (Laborderie, 1897). La collection Abeille de Perrin renferme un individu étiqueté : Provence, mais cette provenance nous apparaît suspecte, l'insecte n'ayant jamais été cité de la côte méditerranéenne.

Très commun depuis la Somme jusqu'à l'embouchure de la Loire.

Europe centrale maritime ; Baltique.

Observation. — Je considère comme race géographique de cette espèce : *O. Perezi* Stierl., Berl. ent. Zeit., 1862. — *cantabricus* Seouane, Not., 1878. — *pilicornis* Chevr., Petites Nouv., 1877. — Elle diffère de *atroapterus*, à laquelle la réunit Winkler, Cat., p. 1427, par la taille plus petite : 5,5-6,5 mm., la pilosité moins fournie, les pattes d'un rouge

clair, la carène médiane du rostre nulle ou peu distincte, rarement entière et sans bifurcation apicale. Côtes du nord-ouest de l'Espagne : Ferrol (coll. BONNAIRE !), Vivers (TRAIZET !).

75. **Otiorrhynchus** (**Arammichnus**) **cribricollis** GYLL. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 582. — *terrestris* MARSEUL, L'Abeille, 1872, p. 385. — v. *reclicollis* BOH. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 307. — ? *striatosetosus* BOH., l. c., p. 309. — HUSTACHE, 1923, p. 143. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 389.

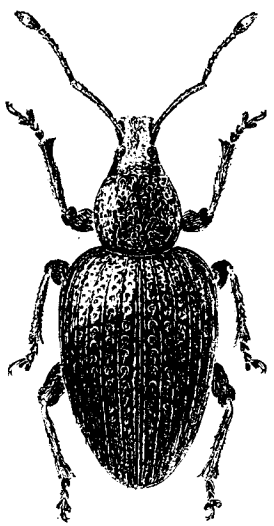


FIG. 50. — *Otiorrhynchus cribricollis* GYLL.

Long. : 7-8 mm. Oblong, brun ou brun-rougeâtre, brillant, les élytres munis, sur les interstries, d'une rangée de soies flaves, courtes arquées, un peu soulevées, avec rarement quelques petites taches squamuleuses vers le sommet ; les pattes et les antennes rougeâtres. Rostre court, épais, nettement transversal entre la base et l'insertion antennaire, pourvu d'un large sillon subtriangulaire s'élargissant de la base au sommet et dont les bords, relevés, sont convergents en arrière et atteignent les yeux ; éparsément pubescent, grossièrement ponctué, sauf à l'extrémité presque lisse ; ptérygies fortes ; scrobes lisses, fermés en avant, assez étroits, atteignant, en arrière, le bord antérieur de l'œil. Antennes fines, sétosulées ; scape arqué, assez brusquement claviforme ; funicule à 2e article à peine plus long que le 1er, les suivants obconiques, un peu plus longs que larges ; massue oblongue, pointue. Tête formant un cône court avec la base du rostre, sa ponctuation assez dense, s'arrêtant au niveau postérieur des yeux, le front marqué d'un point enfoncé, nettement plus étroit que le rostre au niveau de l'insertion des antennes. Yeux dorsaux, subplans, laissant les bords latéraux de la tête visibles (vus de haut). Prothorax faiblement transversal, arrondi latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, presque aussi large au sommet qu'à la base, convexe, portant de gros points pupillés, brièvement sétigères, un peu moins serrés sur le disque. Élytres oblongs, peu arqués, sur les côtés, profondément striés-ponctués, les points des stries munis, dans le fond, d'une courte soie couchée ; interstries subconvexes, transversalement ridés, granulés, sans pubescence, ne portant qu'un seul rang de soies. Pattes médiocres, pubescentes ; fémurs inermes ; tibias très peu

bisinués en dedans, protibias très dilatés à leur angle apical externe.

Mâle : Base de l'abdomen impressionné, segment anal à ponctuation striolée. Femelle : Abdomen sans impression ; segment anal ponctué.

La var. **recticollis** représente des individus à pilosité élytrale plus rare et à granulation moins distincte ; elle se trouve mêlée à la forme typique.

Cette espèce est sujette à la reproduction parthénogenétique cyclique irrégulière (WASSILIEW, Zool. Anz., XXXIV, 1908, p. 29-31. — GRANDI, Boll. Portici, VII, 1918, p. 72-90, figs).

La larve vit aux dépens des racines d'*Artemisia gallica* WILLD., dans la basse Provence !. L'adulte se rencontre dans les terrains secs et graveleux, d'avril à octobre. Il a été signalé à plusieurs reprises comme s'attaquant à l'Amandier et au Pêcher (BALACHOWSKY) ; il est très nuisible aux Oliviers, notamment en Algérie et Tunisie, dépouillant parfois entièrement ces arbres de leurs feuilles (DELASSUS, BALACHOWSKY, LEPIGRE). Observé bien que plus rarement sur la Vigne.

France méridionale ; assez commun sur toute la côte méditerranéenne. Très rare sur quelques points du Centre, du Nord et de l'Est. Côte-d'Or (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Seine-et-Marne : Pontaut-Combault. — Isère : Grenoble (POUSSIELGUE !). — Corse (BONNAIRE !, PESCHET !). — Genève (coll. GRENIER !). Europe méridionale. Algérie. Espagne.

Importé en Australie (KOELBE, *Bull. Dep. Agr. Ent.*, XXI, p. 12).

76. **Otiorrhynchus** (**Arammichnus**) **setosulus** STIERL., Revis. Eur. Otiorrhynch., 1861, p. 293 (subg. *Eurychirus*). — *gravidus* HUST. (non STIERL.), Curcul. Gallo-Rhén., p. 145. — ? *sulcirostris* BOH. (non STIERL.). — *Solarii* STIERL. (in litt.) (1).

Long. : 4-6,5 mm. Voisin de *cribricollis*. S'en distingue nettement par les caractères suivants : corps bien plus court, ovale ou ovale oblong, selon le sexe ; le dessus plus convexe ; la pilosité dorsale plus longue, soulevée sur le prothorax, dressée presque verticalement sur les élytres où elle est uni- ou bisériée et mal alignée sur chaque interstrie. Les antennes, notamment le scape et les pattes à pubescence longue, plus fine, hérissée (couchée ou un peu soulevée chez *cribricollis*) ; le front, entre les yeux, au moins aussi large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire ; les yeux moins dorsaux ; le prothorax plus fortement élargi en arrière du milieu, sa plus grande largeur située vers le tiers inférieur, paraissant, de ce fait, plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, sa ponctuation moins grossière, moins profonde, distinctement pupillée, brièvement et peu nettement lisse vers le milieu de sa ligne médiane ; les élytres ovalaires assez fortement arqués latéralement (plus fortement chez la femelle), leur plus grande largeur en avant du milieu, les stries assez profondes, à points finement et brièvement sétigères, les interstries

(1) HUSTACHE a confondu *setosulus* STIERL. avec *gravidus* STIERL. Tout ce qu'il mentionne sous ce dernier nom (l. c., p. 145) se rapporte à *setosulus*. Le *gravidus*, non français, se trouve en Grèce ; il se différencie du premier par l'intervalle interoculaire plus étroit que l'intervalle interantennaire, la ponctuation prothoracique bien moins forte et nullement ocellée, les interstries avec un rang de petites soies fines. Sa taille est de 4 mm. 5.

subplans, fortement ridés en travers et finement granulés. Pour le reste, semblable au précédent avec lequel il a pu être confondu.

Le mâle a les élytres moins courts et moins convexes que chez la femelle, la base de l'abdomen est impressionnée, le segment anal subdéprimé. La femelle a l'arrière-corps plus arqué latéralement, la base de l'abdomen et le segment anal simples.

Extrêmement rare en France. Alpes-Maritimes : fort du Barbonnet, près Nice (Sainte-Claire-Deville, L'Ab., XXX, p. 71) ; Mt. Agel (A. Grouvelle, cité par Hustache) ; plateau de Caussols, vers 1.200 m. d'alt., 15 août 1940 (Hoffmann) ; St-Bernabé (Fagniez !) ; près la limite du haut Var, environs du Logis-du-Pin (Colas). — Var : environs de Toulon (Guérin !). Grèce (Stierlin).

77. **Otiorrhynchus** (**Arammichnus**) **juvencus** Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 609. — *lomentosus* Gyll., l. c., p. 610. — *vellicatus* Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 364. — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1912, p. 129. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 389.

Long. : 5-6 mm. Ovale, brun foncé ou brun rougeâtre, avec une pubescence dorsale fine, longue, plus ou moins serrée, cendrée, mélangée, sur les interstries élytraux, de poils plus longs, soulevés, irrégulièrement disposés ; les pattes et les antennes rougeâtres ou d'un ferrugineux obscur. Rostre aussi long que large de la base à la naissance des antennes, échancré rebordé en arc de cercle au sommet, plan sur sa partie médiane, bordé latéralement par les carènes dorso-latérales des ptérygies qui se prolongent jusqu'aux yeux, densément ponctué-ridé, pubescent ; ptérygies très développées, fermées en avant. Antennes grêles ; scape un peu arqué, hérissé de pubescence grise, assez rapidement et assez fortement claviforme à l'extrémité ; funicule hispide, à 2e article un peu plus long et plus étroit que le 1er, le 3e oblong, les autres subconiques, aussi longs que larges, sauf le 7e parfois un peu transversal ; massue épaisse, suboblongue. Tête formant un cône avec la base du rostre, entièrement ponctuée, légèrement hispide, munie d'une fossette frontale oblongue ; un peu moins large, entre les yeux, que le rostre au niveau de l'insertion antennaire ; yeux subdorsaux, faiblement convexes, débordant à peine la courbure latérale de la tête. Prothorax aussi long que large, convexe, assez fortement arrondi sur les côtés, densément et finement ponctué, à carène médiane obsolète ou peu distincte, à pubescence un peu soulevée. Élytres ovales, convexes, finement striés-ponctués ; interstries plans, finement granulés-ridés. Pattes à pubescence longue, hérissée ; fémurs peu robustes, inermes ; tibias droits au bord externe, à peine bisinués en dedans ; protibias, en particulier fortement dilatés-arrondis à leur angle apical externe.

Mâle : Métasternum assez fortement impressionné ; segment anal non ou à peine déprimé transversalement. Femelle : Métasternum faiblement impressionné ; segment anal distinctement impressionné, subfovéolé. Tibias plus grêles. La forme du corps est à peu près semblable dans les deux sexes.

L'adulte dévore les feuilles d'*Anthemis mixta* L. ! dans les Alpes-Maritimes. Signalé au pied d'*Anthemis maritima* L., dans l'Hérault (Gavoy). Observé sur la Vigne dont il ronge les feuilles, environs de Montpellier (Suire).

Région côtière méditerranéenne. Commun dans le sable des dunes ; toute l'année. Nul sur le littoral du Sud-Ouest.

Pyrénées-Orientales ; Hérault ; Gard ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Alpes-Maritimes. Corse : sables maritimes, Folelli (Leonhard, d'après Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 409).

Italie, Sardaigne ; Algérie.

78. **Otiorrhynchus** (**Arammichnus**) **velutinus** Germar, Ins. Sp. Nov., 1824, p. 361. — *humilis* Germ., l. c., p. 362. — *Godeli* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 359. — *globithorax* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 318. — *proreus* Reitt., Deutsch. ent. Zeit., 1889, p. 39. — *exilis* Boh., l. c. — *vexator* Reitt., Deutsch. ent. Zeit., 1900. — *cerdeanensis* Jacquet, L'Échange, 1888, p. 4. — Hustache, 1923, p. 147. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 5-6 mm. Ovale, d'un brun plus au moins foncé, portant une pubescence grise ou flavescente, serrée, soulevée ; les pattes et les antennes rougeâtres. Rostre transversal de la base à la naissance des antennes, faiblement échancré et finement rebordé à l'extrémité, muni d'une très fine carène médiane ; les arêtes dorso-latérales élevées, convergentes en arrière, densément ponctué ; ptérygies fortes ; scrobes fermés en avant, atteignant les yeux. Antennes grêles, pubescentes ; scape un peu arqué, brusquement et assez fortement claviforme, à pubescence soulevée, non hérissée ; funicule à 2e article au moins 1/2 plus court que le 1er, les suivants subconiques, plus longs que larges ; massue étroite, oblongue. Tête conique, courte, densément ponctuée ; vertex lisse en arrière ; l'intervalle interoculaire avec un point enfoncé et aussi large que le rostre entre l'insertion antennaire. Yeux subdorsaux, grands, peu convexes, débordant à peine la courbure latérale de la tête. Prothorax convexe, subtransversal, arrondi, un peu dilaté sur les côtés, à peine plus large à la base qu'au sommet, à granulation serrée, ombiliquée, sétigère, pourvu d'une ligne médiane lisse plus ou moins distincte, parfois nulle. Élytres ovales, convexes, finement striés-ponctués ; interstries larges et plans, très finement ridés-granulés, l'interstrie sutural relevé et plus pileux sur la déclivité postérieure. Pattes médiocres ; fémurs inermes, pubescents ; tibias hispides, droits au bord externe ; protibias un peu bisinués en dedans, dilatés arrondis à leur angle apical externe.

Mâle : 1er segment de l'abdomen brièvement impressionné ; segment anal densément pileux, plus fortement ponctué. Femelle : 1er segment ventral simplement plan au milieu, segment anal à pilosité fine, moins dense, plus obsolètement ponctué.

Mœurs inconnues.

Rare en France.

Pyrénées-Orientales : vallée d'Eyne (Jacquet), type unique du *cerdeanensis*. — Hautes-Alpes : Mont-Genèvre (Hustache), Névache (Vachon d'après Hustache). — Alpes-Maritimes : environs de St-Auban, un individu dévorant les feuilles de *Trifolium repens* L. en juillet (J. Raibaut) ; Las Planas, 2.400 m. (G. Colas !).

Europe centrale et méridionale ; Caucase ; Asie centrale. Assez commun en Autriche aux environs de Friedberg, Allemagne : Amberg, Cologne, Mayence. Belgique : Ostende.

Gen. **TROGLORRHYNCHUS** Schmidt, 1856.

(Schmidt, Verh. Zool.-Bot. Ges. Wien., IV, 1856, p. 25. — Lacordaire, Gen. Col., VI, p. 159. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 448.)

Genre très voisin des *Oliorrhynchus* ; il s'en distingue par le bord apical du rostre sans échancrure et par les yeux nuls (ou très rudimentaires chez quelques espèces étrangères à notre faune). Forme allongée ; coloration brune, souvent testacée. Élytres oblongs, peu arqués latéralement, subdéprimés dorsalement, les épaules obtuses. Prothorax oblong, tronqué à ses deux extrémités. Antennes grêles, pubescentes, à scape faiblement claviforme, un peu arqué ; les deux premiers articles du funicule subégaux, les suivants arrondis ; la massue ovale. Fémurs inermes ; tarses pourvus de deux ongles, parfois seulement d'un seul ongle (*Solariola* Flach = *Solariella* Flach, Wien. ent. Zeit., 1905, p. 319) (1).

Une vingtaine d'espèces disséminées dans la région circa-méditerranéenne, en Algérie, Espagne, Italie, Corse, au Caucase. Endogées (accidentellement cavernicoles), on les trouve normalement dans le sol, à une faible profondeur, s'alimentant de racines de diverses plantes et plus spécialement, semble-t-il, de racines de graminées. A l'époque des pluies elles remontent en surface et se tiennent sous les grosses pierres profondément enfoncées, ou sous les amoncellements de feuilles mortes. C'est dans cette situation qu'il semble le plus avantageux de les rechercher (2).

Tableau des espèces.

1. Tarses pourvus de deux ongles (*Troglorrhynchus* s. st.) . . . . 2.
— Tarses avec un ongle unique (subgen. *Solariola* Flach). Long. : 2,5 mm. . . . . 4. (*Gestroi*) v. **Clermonti**.
2. Protibias denticulés sur leur tranche interne . . . . . 3.
— Protibias non denticulés en dedans. Prothorax oblong, faiblement arrondi, latéralement. Tibias droits dans les deux sexes. Long. : 2,5-3 mm. . . . . 3. **Grenieri**.
3. Stries élytrales obsolètes, à points plus petits, moins profonds. Prothorax ovale, un peu plus arrondi sur les côtés chez le mâle que chez la femelle. Protibias et métatibias arqués chez le mâle, droits ou à peine arqués chez la femelle. Long. : 3-4 mm. . . . . 2. **terricola**.
— Stries élytrales plus marquées, leurs points plus gros et plus profonds. Prothorax fortement élargi, dilaté sur les côtés chez le mâle. Protibias et métatibias arqués chez les deux sexes, ceux du mâle arqués-coudés. Long. : 4-4,5 mm. . . . . 1. **Martini**

(1) Genre que nous ne maintiendrons dans ce travail qu'au titre de sous-genre.

(2) Cf. Dr Normand, *L'Echange*, XX, 1904, p. 63, 69, 76 ; *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1918, p. 77.

1. **Troglorrhynchus** (s. str.) **Martini** Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 555. — *Mayeli* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1878, Bull., p. cxxxii. — A. Hoffmann, Bull. Soc. ent. Fr., nº 13, 1933, p. 200. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 4-4,5 mm. Corps allongé d'un roux brun ou testacé rougeâtre ; le dessus déprimé, sans pubescence foncière ; le rostre, le prothorax ainsi que les interstries élytraux avec de fines et courtes soies flavescentes, dressées, bien visibles de profil, les téguments un peu luisants ; pattes et antennes rousses ou ferrugineuses. Rostre 1 fois 1/2, au moins, aussi long que la tête, deux fois aussi large au niveau de la dilatation apicale (ptérygies comprises) que dans sa partie moyenne, la dilatation à bords parallèles, à ptérygies courtes, assez saillantes, à carène médiane plus ou moins distincte, à carènes latérales plus ou moins saillantes ; rugueux en avant. Antennes assez grêles, finement sétosulées ; scape visiblement quoique faiblement claviforme au sommet. Tête en cône allongé, éparsément et finement ponctuée. Prothorax brièvement ovale, fortement élargi dilaté sur les côtés et presque aussi large que long (mâle), un peu moins large et parfois impressionné sur le disque (femelle), sa plus grande largeur au milieu, tronqué à ses deux extrémités qui sont de largeur subégale, un peu plus étroitement rétréci avant ses angles postérieurs qu'en avant du bord antérieur, à ponctuation grosse, profonde, irrégulière, espacée, intercalée ou non de points plus petits. Élytres allongés, deux fois aussi longs que larges, subparallèles, seulement un peu plus élargis et plus longuement acuminés au sommet chez la femelle ; interstries plus étroits que les stries, celles-ci représentées par des rangées de gros points arrondis, profonds, ocellés. Fémurs médiocrement épaissis, pubescents ; tibias finement hispides ; protibias denticulés en dedans ; pro- et métatibias arqués (femelle), arqués-coudés (mâle) ; méso- et métatibias munis d'une frange de pubescence flave, très dense, de chaque côté des corbeilles tarsales, chez le mâle ; cette frange plus courte et moins fournie chez la femelle.

Mâle : Métasternum et les deux premiers segments abdominaux largement impressionnés ; la denticulation interne des tibias plus forte ; l'onglet apical interne des tibias plus robuste. Femelle : Impression métasterno-ventrale nulle ; la ponctuation prothoracique et élytrale un peu moins forte.

Rarissime espèce, localisée dans les Pyrénées-Orientales.

Grotte de Villefranche (Dr Martin), type du *Martini* ; grotte d'Ei Pey à Arles-sur-Teich (V. Mayet, coll. Oberthür), type du *Mayeti* ; Amélie-les-Bains, sous une énorme pierre enfoncée, 4 individus des deux sexes, 11 mars 1931 (J. Marion et R. Porchet !) ; Villefranche sous une pierre, 1 exemplaire, 16 mars (idem).

Observations. — Le type du *T. Martini* qui se trouve dans la collection Fairmaire, au Muséum de Paris, est un mâle, celui de *T. Mayeti*, que j'ai pu examiner, grâce à l'obligeance de R. Oberthür, est une femelle de forte taille dont le funicule est très pileux.

2. **Troglorrhynchus** (s. str.) **terricola** Linder ap. Grenier, Mat., 1863, p. 109 ; Ann. Soc. ent. Fr., 1863, p. 484, tab. 9, fig. 6. — Hustache, Curc. Gallo-Rh., Ann. Soc. ent. Fr. (1924), p. 32. — A. Hoffmann, Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 201. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 3-4 mm. Voisin du précédent ; il diffère par les points suivants : Taille plus faible ; rostre un peu moins dilaté en avant ; prothorax oblong, à ponctuation moins forte ; stries élytrales à points moins gros, moins profonds, moins distinctement ocellés ; pilosité un peu plus dressée ; pro- et métatibias arqués seulement chez le mâle, droits chez la femelle ; frange marginale des corbeilles tarsales des méso- et métatibias bien moins développée, même chez le mâle. Les autres caractères, ainsi que les différences sexuelles secondaires du dessous du corps absolument identiques à ceux de *Martini*. Description différentielle faite sur une douzaine de spécimens.

Espèce rare et, comme la précédente, localisée dans les Pyrénées-Orientales.

Se trouve surtout de septembre à la fin novembre, après les pluies, sous les grosses pierres enfoncées dans le sol ; plus rarement au printemps.

Banyuls-sur-Mer, types (Dr Normand) ; La Massane (V. Mayet) ; Amélie-les-Bains (V. Mayet, Magdelaine !, R. Porchet !) ; environs de Port-Vendres (R. Porchet !).

3. **Troglorrhynchus** (s. str.) **Grenieri** Allard, L'Abeille, V, 1868, p. 472. — *poster* Marseul, L'Abeille, 1872, p. 449. — *nicaecivis* Des Gozis, Miscellanea entomologica, 1895, p. 80. — Cat. Sainte-Claire-Deville, col. Corse, 1914, p. 410. — Hustache, 1923, p. 34. — Cat. Coléopt. France, Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 2,5-3 mm. Corps allongé, d'un brun rougeâtre ou roux plus ou moins foncé, brillant, avec de courtes et fines soies roussâtres, dressées sur le prothorax, soulevées, un peu arquées sur les élytres ; antennes et pattes ferrugineuses. Rostre court, un peu plus long que la tête, bien moins élargi en avant que chez les espèces précédentes, la dilatation arrondie, nullement parallèle sur les bords latéraux, les ptérygies assez fortes ; convexe, finement bicaréné, à points très fins et espacés. Antennes fines, pubescentes ; scape légèrement et progressivement épaissi au sommet.

Tête conique, très finement et éparsément pointillée, portant une fovéole frontale plus ou moins distincte, vertex lisse. Prothorax oblong, médiocrement arrondi latéralement, subconvexe, à peine plus étroit en avant qu'à la base, à points gros, serrés, l'interponctuation finement chagrinée, parfois avec une ligne médiane lisse. Élytres à peine plus larges que le prothorax, à épaules obliquement et légèrement arrondies, parallèles sur les côtés jusqu'au tiers apical à partir duquel elles se rétrécissent, le dessus subdéprimé ; stries plus marquées en arrière, leurs points assez gros ; interstries aussi larges ou un peu plus larges que les stries, portant une rangée de petits points et de soies alignées. Pattes grêles, finement pubescentes ; fémurs médiocrement épaissis ; métatibias droits ; onglet apical interne des tibias très petit.

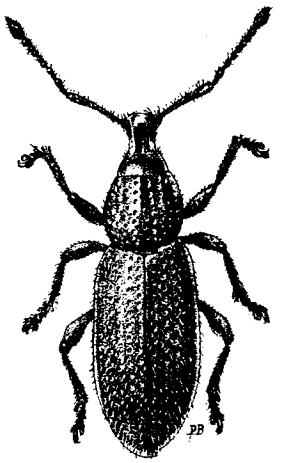


Fig. 51. — *Troglorrhynchus Grenieri* All.

Mâle : Pattes plus robustes ; protibias fortement bisinués en dedans et portant, sur la partie moyenne de leur tranche interne, une frange de pubescence jaunâtre, serrée, bien visible. Métasternum avec les deux premiers segments ventraux largement impressionnés ensemble. Femelle : Pattes plus grêles ; protibias presque droits, non bisinués en dedans, sans frange de pubescence distincte. Dessous sans impression.

Certains mâles ont la frange de pubescence des protibias plus courte, comme usée ; ils ne peuvent être confondus avec les femelles qui ont la tranche interne du tibia non bisinuée, par conséquent non renflée au milieu.

Sous les pierres enfoncées profondément dans le sol.

Corse : assez répandu dans certaines localités, en particulier à Porto-Vecchio ; Omessa (Revelière) ; Borgo ; Nonza (P. Bruera !) ; Cervione (Bonnaire !).

Alpes-Maritimes : Nice (*nicaecivis* Des Gozis).

4. **Troglorrhynchus** (**Solariola**) **Gestroi** Solari, Boll. Soc. ent. Ital., 1903, p. 169 ; var. *Clermonti* Normand, Bull. Soc. ent. Fr., 1908, p. 227. — Hustache, 1923, p. 35. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 2,5 mm. Oblong, à coloration (pattes et antennes comprises) d'un roux-brun ou testacé-rougeâtre ; prothorax éparsément et brièvement pubescent ; interstries élytraux avec un rang de soies jaunâtres, fines, à peine soulevées. Rostre environ de la longueur de la tête, médiocrement dilaté en avant ; le dessus ponctué striolé, finement ou incomplètement bicaréné ; scrobes courts, ptérygies arrondies sur les côtés extérieurs. Antennes assez robustes, pubescentes ; scape graduellement et faiblement

épaissi à l'extrémité ; les articles du funicule 5-7 globuleux, épais ; massue brièvement ovale, plus courte que chez les espèces précédentes. Tête conique, ponctuée striolée jusqu'au niveau antérieur du vertex qui est lisse ; avec ou sans fovéole frontale. Prothorax oblong, assez convexe, faiblement arqué latéralement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, à points forts assez serrés. Élytres oblongs, plans, un peu plus larges que le prothorax, 1/2 plus longs que larges, obliquement arrondis de la base jusqu'au tiers antérieur, subparallèles sur leur milieu jusqu'au tiers postérieur, terminés en pointe assez étroite, fortement striés-ponctués ; interstries subconvexes ou subplans (femelle), un peu plus élevés (mâle), tous plus étroits que les stries et munis d'un rang de points sétigères. Pattes pubescentes ; fémurs assez fortement épaissis ; protibias faiblement bisinués en dedans (mâle), presque droits (femelle).

Mâle : Base du 1er segment abdominal et le 2e, en entier, assez fortement impressionnés ensemble et fortement ponctués. Métatibias bisinués en dedans. Femelle : Impression ventrale intéressant seulement la base du 1er segment, la ponctuation notablement plus fine. Métatibias droits au bord interne. Pattes plus grêles, la dent apicale interne des protibias plus fine. Élytres plus étroits, à sculpture plus faible. Cette description se rapporte à la forme typique, établie sur une quinzaine de spécimens italiens provenant de Vallo-Lucana (*Solari*) et de Calabre, Sta-Eufemie (Paganetti).

La v. *Clermonti* Norm. n'en diffère que par des caractères peu importants : Élytres plus étroits, plus parallèles, plus atténués en arrière, à ponctuation moins grossière, à pubescence plus relevée ; le prothorax moins arrondi (ex Normand). Notons que ces différences correspondent très exactement à certaines femelles de *Gestroi*. L'unique exemplaire du *Clermonti* provient des Landes : Morcens, sur une racine de platane, 15 décembre 1907 (J. Clermont).

Gen. **STOMODES** Schönherr, 1826.

(Curc. Disp. méth., 1826, p. 188.)

Très proche des *Otiorrhynchus*, s'en distingue surtout par la forme du rostre. Ce dernier court, épais, parallèle jusqu'au sommet : ptérygies non dilatées à leur bord externe. Yeux petits, arrondis, saillants. Prothorax aussi large ou presque aussi large que les élytres. Ceux-ci oblongs. Funicule antennaire à 1er article plus long que le 2e. Protibias arrondis en dedans. Épisternes métathoraciques indistincts. Aptère. Une dizaine d'espèces paléarctiques.

Une seule en France.

Stomodes gyrosicollis Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, I, p. 146. — Stierl., Rev. Otiorrh., p. 332. — Hustache, 1923, p. 36. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 2,5-3,7 mm. Oblong, noir, peu brillant, revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, assez longue, peu dense, soulevée ; les antennes et les pattes rouges ou ferrugineuses. Rostre carré, plan, à ponctuation oblongue, confluente. Antennes assez fortes, pubescentes ; scape un peu arqué, claviforme à l'extrémité ; funicule avec les deux premiers articles assez courts, coniques, le 2e un peu plus court que le 1er, les suivants subglobuleux ; massue oblongue. Tête striolée comme le rostre, convexe, le vertex lisse, l'intervalle interoculaire plus large que le rostre entre l'insertion antennaire. Prothorax à peu près aussi large que long, de même largeur que les élytres à hauteur des épaules (mâle) ou nettement plus long que large, un peu anguleusement arrondis et près de 1/3 moins large que la base des élytres (femelle), convexe, fortement arqué latéralement, tronqué à ses deux extrémités, un peu plus étroit en avant qu'à la base, couverte de plis longitudinaux assez fins, serrés. Élytres oblongs, avec des séries de points légers, peu serrés ; interstries plans, finement pointillés. Fémurs peu épais, les profémurs à dent indistincte ou nulle (mâle) ou fine et bien distincte (femelle) ; tibias bisinués et ciliés en dedans ; 2e article des protarses très court, transversal (Caractères sexuels secondaires. A. Hoffm., Bull. Soc. ent. Fr., 1932, p. 36).

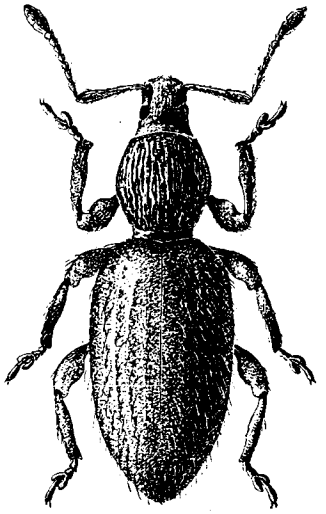


Fig. 52. — *Stomodes gyrosicollis* Boh. (femelle).

Mâle : Taille inférieure : 2,5 mm. Métasternum et 1er segment ventral fortement impressionnés ensemble ; segment anal à ponctuation moitié plus forte que chez l'autre sexe. Pilosité du revêtement plus dense. Femelle : Taille plus grande : 3,5-3,7 mm. ; métasternum et 1er segment simples ou parfois très légèrement déprimés séparément ; segment anal très finement ponctué. Le mâle semble extrêmement rare partout, je l'ai rencontré dans la proportion de 1 pour 300.

Mœurs : A. Hoffmann, *Miscellanea entomologica*, XXX, 1922, p. 43.

La larve vit dans les racines du Trèfle et de la Luzerne. La ponte a lieu en avril-mai, au collet de la plante. Une seule génération. Métamorphose en août début septembre dans le sol. L'adulte hiverne. Il est crépusculaire et nocturne, il se nourrit du feuillage des mêmes plantes.

Cette espèce a été importée de Silésie et d'Herzégovine en 1870, avec les fourrages de l'armée allemande. Elle est restée étroitement localisée dans une région, assez restreinte, de l'ouest de Paris : Seine-et-Oise : Rueil « La Malmaison » ; Suresnes, Mt. Valérien ! encore abondant en 1920, tend à

disparaître à cause des lotissements ; Garches : talus herbeux parmi *Trifolium repens* L., très rare ; St-Cloud (HARDOUIN !) ; Le Raincy (F. LOMBARD, 1877, cité par BEDEL). Signalé de la Côte-d'Or : Dijon (J. BARBIER) (1). Autriche, Allemagne, Italie, Herzégovine, Bulgarie.

Tribu des Homorythmini.

Ongles libres. Scrobes dorsaux, fovéiformes ou médiocrement prolongés en arrière, fermés en avant. Antennes ordinairement robustes, épaisses. Insectes allongés, médiocrement convexes ou plans, subdéprimés en dessus. Revêtement squamulaire dense, masquant les téguments ; squamules arrondies, souvent brillantes ou nacrées.

Un seul genre :

Gen. **HOMORYTHMUS** BEDEL, 1882.

(Faune Coléopt. Bass. Seine, 1882, t. VI, p. 38. SOLARI, Bull. It., 1922, p. 54.)

Genre intermédiaire entre les *Otiorrhynchus* et les *Perilelus*. Il diffère des premiers par le revêtement squamulaire et des seconds par les ongles libres, non soudés. Il renferme une quinzaine d'espèces réparties surtout en Italie, Sardaigne et Sicile, en Espagne ; en Algérie ; dans les Alpes Cottiennes. Quelques-unes sont spéciales à la France méridionale. Nos espèces vivent sur diverses Cistinées et Papilionacées. Les adultes abondants sur leur plante nourricière peuvent se rassembler en nombre considérable sur des arbustes voisins, sans rapport avec le victus.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Funicule à 1er article plus court et bien plus épais que le 2e. Prothorax à gros points espacés, non masqués par les squamules. Élytres oblongs, portant de courtes soies brunes, arquées, soulevées, bien visibles de profil sur la déclivité postérieure. Long. : 4,2-7 mm. . . . . 5. **hirticornis.**
— Funicule à 1er article non ou à peine plus épais que le 2e. . . . . 2.
2. Élytres sans soies dressées ou avec des soies très courtes, fortement arquées et seulement visibles de profil. . . . . 3.
— Élytres à soies blanches, fines et dressées. Corps très oblong, étroit. Tache post-scutellaire brune allongée. Long. : 4-5 mm. . . . . 4, **Schönherri.**
3. Prothorax sans carène sur sa ligne médiane (2). . . . . 4.
— Prothorax finement, mais nettement caréné. Revêtement squamulaire très dense, les côtés souvent plus clairs. Élytres allongés avec, vers le milieu, une petite tache brune sur le 6e interstrie, et une fascie en chevron, vers l'apex, composé de trois maculus brunes sur les 2e, 4e et 5e interstries. Long. : 4-6,2 mm. . . . . 2. **Cremieri.**
4. Funicule avec les deux premiers articles allongés, égaux. Prothorax arrondi sur les côtés. Élytres allongés, rétrécis latéralement à partir du premier tiers antérieur dans les deux sexes. Long. : 5,5-9 mm. . . . . 3. **planidorsis.**
— Funicule à 1er article un peu plus long que le 2e. Prothorax médiocrement arrondi latéralement. Élytres courts arqués sur les côtés, surtout chez le mâle. Coloration variable : gris-clair, cuivreux ou brunâtre unicolore, parfois la suture et les côtés plus clairs ou interstries pairs plus foncés. Long. : 4-5 mm. . . . . 1. **platysomus.**

(1) Pour la répartition, cf. LESNE. *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1906, p. 185 ; HARDOUIN, *Miscell. Ent.*, vol. XXXIII, p. 25, 1931, 1 carte.

(2) Chez *planidorsis* on observe parfois une saillie médiane sur le prothorax, mais trop obsolète pour être prise en considération.

1. **Homorythmus platysomus** SEIDLITZ, Berl. ent. Zeit., 1865, p. 329. — *subdepressus* MULS. et REY, Opuscule, IX, 1859, p. 19. — REY, L'Échange, 1894, p. 138. — HUSTACHE, Curc. Gallo-Rh., p. 81 sub *Otiorrhynchus*. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 390.

Long. : 4-5 mm. Ovale ou suboblong selon le sexe, densément revêtu d'une squamosité de coloration variable, tantôt d'un gris-cendré uniforme ou gris-jaunâtre brillant, tantôt d'un jaune doré à reflet métallique, parfois avec des bandes plus claires sur les interstries impairs des élytres ; le prothorax avec ou sans bandes latérales et une médiane claires, ces bandes, dans ce cas, séparées par deux étroites bandes dorso-latérales foncées ; les interstries sans pilosité dorsale et seulement avec quelques poils très courts et à peine visibles vers le sommet des élytres ; pattes et antennes brunes, ferrugineuses ou jaunes ; fémurs et tibias squamulés. Rostre un peu plus long que la tête, canaliculé ; ptérygies assez saillantes. Antennes assez fortes, surtout chez la femelle ; scape à pubescence appliquée, progresssivement épaissi vers le sommet ; funicule un peu hispide, à 1er article un peu plus long que le 2e, les suivants courts, globuleux, les 5-7 transversaux (femelle) ou subconiques et aussi longs que larges chez certains mâles ; massue ovale, épaisse, aussi longue que les trois articles précédents réunis. Tête formant un cône avec le rostre (ptérygies exclues) ; yeux faiblement convexes, l'intervalle interoculaire un peu plus large que le rostre entre l'insertion antennaire. Prothorax peu convexe, transversal, faiblement arqué sur les côtés, le sommet subtronqué plus étroit que la base arrondie. Élytres ovales et brièvement arrondis en arrière (mâle), oblongs, plus longuement et plus étroitement rétrécis en arrière (femelle), déprimés ; stries fines, leurs points ordinairement visibles ; interstries larges et plans. Pattes assez robustes, courtes ; tibias sétosulés ; les protibias munis d'un onglet apical interne ; métatibias granulés ciliés

en dedans et, chez le mâle, denticulés. Métasternum et 1er segment de l'abdomen impressionnés chez le mâle, simples chez la femelle.

v. **elegans**, nova. — Élytres à revêtement brun, leur pourtour largement, la suture (sauf une faible partie de la base), la base des 2e et 4e interstries d'un blanc d'argent très tranché. Prothorax de cette même coloration, avec deux étroites bandes dorso-latérales d'un brun mordoré. Pattes brunes, squamulées de gris clair. Cette jolie variété se rencontre avec la forme typique à Pégomas (A.-M.), sur les Hélianthèmes.

La larve de cette espèce vit à la base des racines et au collet d'*Helianthemum vulgare* Gaertn. qu'elle ronge en traçant des mangeures circulaires. Juillet-septembre. L'adulte se rencontre sur la même plante, ainsi que sur les *Cistus monspeliensis* L., *albidus* L. et *salviaefolius* L., d'avril à fin juin.

Abondant par endroits dans toute la Provence : Mandelieu !, Grasse ! Pégomas !, Auribeau !, La Roquette !, La Napoule ! etc. — Var : Fréjus ! ; massif du Tanneron ! ; Puget-sur-Argens ! ; La Garde, etc. — Basses-Alpes : Digne, Annot ; Bouches-du-Rhône : Les Camoins !. — Drôme : Nyons (Ravoux !, Léveillé !). — Isère : Grenoble (Guédel). — Pyrénées-Orientales : Argelès (Dr Normand).

2. **Homorythmus Cremieri** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 363. — Stierl., Berl. ent. Zeit., 1861, p. 132 ; idem, 1865, p. 339. — Hustache, 1923, p. 82. — Catal. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 4-6,2 mm. Oblong, le revêtement squamulaire serré, de coloration variant du gris argenté au cuivreux doré métallique, avec le plus souvent les côtés du prothorax et des élytres plus clairs, blanchâtres ou d'un vert très pâle et brillant ; parfois s'observent quelques rares taches brunes sur le disque, plus condensées en une fascie anguleuse vers le sommet des élytres ; ceux-ci à soies nulles sur leur partie discale, seulement visibles, très courtes, relevées, sur la déclivité postérieure ; pattes et antennes brunes, ou les pattes, les trois premiers articles du funicule et le scape roux. Rostre épais, légèrement plus long que la tête, sillonné au milieu, échancré, finement subdenté au sommet ; ptérygies très saillantes. Antennes assez fortes, plus robustes chez la femelle ; scape un peu arqué, progressivement épaissi, à pubescence grise, appliquée ; funicule brièvement hispide, à 2e article un peu plus long que le 1er, les suivants courts, arrondis, les 4-7 obscurcis ainsi que la massue qui est grosse et ovale ; front muni d'une courte fossette, d'un tiers plus large que le rostre entre les scrobes ; yeux oblongs presque plans ou à peine convexes. Prothorax transversal, à peine arqué sur les côtés, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, ses deux extrémités de largeur subégale, subtronqué au sommet, très peu arrondi à la base, sa ponctuation grosse, peu profonde, brièvement squamigère, la ligne médiane finement carénée. Élytres oblongs, presque 1/2 plus longs que larges chez la femelle, un peu plus courts chez le mâle, obliquement coupés aux épaules, leur plus grande largeur vers le premier tiers (femelle) ou un peu en avant du milieu et un peu plus arrondis latéralement (mâle), la base un peu échancrée en arc, le sommet en ogive, subplans, la déclivité postérieure verticale (mâle), surplombant l'apex (femelle) ; stries fines, leurs points bien visibles ; interstries larges et plans. Pattes robustes, entièrement squamulées ; tibias arqués et ongulés en dedans au sommet.

Mâle : Abdomen impressionné sur les deux premiers segments ; métatibias non ou finement denticulés en dedans. Femelle : Abdomen simple.

v. **loti**, nova. — Taille plus grande (6-6,5 mm.), élytres plus longs, nettement moitié plus longs que larges dans les deux sexes, à coloration d'un gris d'argent uniforme ; les yeux chez la femelle très plats laissant bien visibles les bords latéraux de la tête.

Cette espèce paraît plus tardive que la précédente et plus localisée dans le sud de la Provence.

L'adulte vit, dans les régions montagneuses, sur *Genista cinerea* D. C., et sur le littoral, sur divers *Trifolium* et *Lotus* ; fin mai jusqu'en mi-juillet.

Assez commun par places, en basse Provence.

Alpes-Maritimes : très abondant à Coursegoules, en juin, sur *Genista cinerea* en floraison ! ; Pégomas !, Mandelieu ! etc., souvent sur les Chênes verts. Sur toute la côte depuis Monaco jusque dans le Var, à Hyères et au delà ! — Bouches-du-Rhône : Camoins !. — Basses-Alpes : Digne (Hustache). La variété, sur la plage de Mandelieu, près La Napoule, sur *Lotus cytisoides* L. (*L. Allionii* Desv.), juin 1940 (Hoffmann).

Signalé d'Italie et des Baléares. Je n'ai vu aucun spécimen des Baléares. Il s'agit peut-être du *Peritelus tenuicornis* Schauf., Nunq. Ot., III, 1879, p. 539. — *inviridis* Pic, L'Échange, 1908, commun à Majorque et réuni, à tort, à cette espèce. *P. tenuicornis* a le rostre (ptérygies comprises) subcarré, les yeux convexes chez le mâle, les ongles connés, les interstries subconvexes, la forme générale plus courte, etc., caractères qui ne s'accordent pas avec le genre *Homorythmus*.

3. **Homorythmus planidorsis** Seidl., Berl. ent. Zeit., 1865, p. 341. — var. *subimpressus* Pic, L'Echange, 1920, p. 22. — Hustache, 1923, p. 83. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 390.

Long. : 5,5-9 mm. Oblong, revêtu de squamules rondes, assez serrées, d'un gris brun ou un peu rougeâtre ; les élytres avec parfois quelques taches plus claires ou plus foncées, formant une fascie subapicale plus ou moins distincte, à soies discales nulles, seulement très courtes et à peine visibles de profil vers le sommet ; pattes et antennes brunes ou d'un ferrugineux obscur. Rostre aussi long que large, un peu plus long que la tête, ses bords latéraux faiblement rétrécis en arrière des ptérygies, canaliculé en avant, relevé en deux carènes dorso-latérales convergentes en arrière, échancré en triangle à son extrémité ; ptérygies saillantes ; front portant une fossette oblongue ou subponctiforme ; yeux ovales, faiblement convexes. Antennes pubescentes ; scape faiblement arqué, progressivement et peu épaissi au sommet, plus épais que le funicule ; celui-ci à 2e article un peu plus long que le 1er (femelle) ou presque aussi long (mâle), les suivants courts, subglobuleux (mâle), les trois derniers transversaux (femelle) : massue ovale. Prothorax aussi long que

large (mâle), faiblement transverse (femelle), peu arqué latéralement, à points médiocres, assez écartés, peu profonds et plus ou moins masqués par le revêtement ; non caréné ou rarement avec sa ligne médiane finement et obsolètement relevée ; les deux extrémités de largeur subégale, le sommet subtronqué, la base arrondie. Élytres allongés, 2 fois 1/2 aussi longs que le prothorax, de 1/3, environ, plus longs que larges, leur base échancrée, leur plus grande largeur derrière les épaules, les côtés peu arqués, légèrement convergents en arrière, sinués échancrés, surtout chez le mâle, au niveau des hanches métathoraciques ; leur sommet en ogive, à déclivité postérieure verticale ; dessus plan, finement strié-ponctué. Pattes pubescentes ; tibias assez fortement élargis à leur extrémité, avec un onglet apical interne robuste.

Mâle : Taille un peu plus forte ; abdomen avec les deux premiers segments profondément impressionnés ; tranche interne des métatibias denticulée. Femelle : Abdomen plan ; métatibias granulés sur la tranche interne ; le bord externe de leur corbeille tarsale plus saillante.

L'adulte, d'après M. P. VEYRET, vivrait sur *Cistus albidus* L. ; dès le début d'avril jusqu'en juin, plus rarement à l'automne.

Espèce très rare et particulière à la France méridionale. Seulement connue avec certitude du Var où il semble d'ailleurs assez localisé (1). Var : Tourris, en grand nombre, 5 avril 1936 (VEYRET !) ; Mt. Coudon (VEYRET !) : Puget-sur-Argens, deux individus sur *Calluna vulgaris* L., en fin septembre ! ; cité encore des environs de Toulon (MADON) ; Fréjus (d'après SEIDLITZ).

4. **Homorythmus Schönherri** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 149. — HUSTACHE, 1923, p. 84. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 390.

Long. : 4-5 mm. Oblong, revêtement squamulaire dense, d'un gris d'argent ou légèrement verdâtre, parfois rose à reflets irisés ; les élytres avec une bande post-scutellaire brune ou fauve, rectangulaire, plus ou moins brièvement prolongée sur la suture, plus rarement avec une large bande un peu moins foncée sur les 2e-5e interstries ; le prothorax avec deux bandes dorso-latérales brunes, souvent nulles ; les interstries munis d'une rangée de fines et courtes soies blanches, dressées, bien visibles, même en avant ; pattes brunes ou rousses, entièrement squamulées. Rostre environ aussi long que la tête, subcarré, ses côtés parallèles ; les ptérygies ne dépassant pas les bords du rostre, canaliculé sur sa ligne médiane ; front pourvu d'un point interoculaire enfoncé, petit ou indistinct ; yeux subplans, arrondis, dorsaux, laissant à découvert une fine bande latérale de la tête. Antennes pubescentes de gris jusqu'au 3e article du funicule, le reste (massue comprise) pubescent de noir ; scape un peu arqué, graduellement épaissi au sommet ; funicule à 2e article un peu plus court que le 1er, les 4e-7e transversaux et progressivement

(1) D'après M. P. VEYRET, in litt., la localité du Gard : Les Angles (CHOBAUT) serait inexacte.

plus larges ; massue ovale, pointue. Prothorax transversal, ses bords presque droits, ses deux extrémités de largeur subégale, tronquées, la ligne médiane parfois finement et obsolètement relevée, la ponctuation bien distincte, les points assez gros, peu serrés, munis d'un poil blanc, court, dressé. Élytres oblongs, subelliptiques, leur base subtronquée, leur sommet ogival, leur déclivité postérieure verticale ; le dessus faiblement convexe (mâle), plan (femelle), les côtés peu arqués dans les deux sexes, finement ponctués-striés ; interstries plans, la suture un peu relevée. Pro- et métatibias finement ongulés en dedans au sommet, non dilatés, arrondis ou subtronqués à l'angle apical externe.

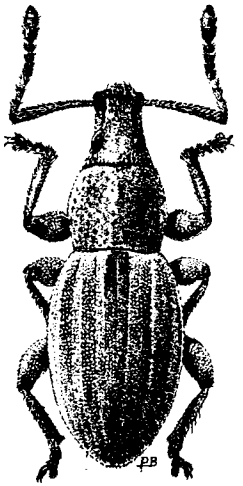


FIG. 53. — *Homorythmus Schönherri* BOH.

Mâle : Taille un peu plus grande ; une impression ventrale sur les deux premiers segments. Femelle : Dessous convexe.

L'adulte vit sur divers *Lotus* et *Trifolium*, criblant leurs feuilles de piqûres nutriciales ; souvent sur les arbustes environnants. Avril-juin. Espèce particulière à la région littorale de Provence ; parfois prodigieusement abondante à proximité de la mer, sur *Lotus corniculatus* L. et *tenuis* KIT, depuis Nice jusqu'à l'Estérel ; moins répandue dans le Var. Se trouve dans les îles Ste-Marguerite et St-Honorat.

5. **Homorythmus hirticornis** HERBST, Käf., 1795, VI, p. 327. — *variegalus* BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 360. — *depubes*, Boh., l. c., p. 361. — *simo* OL., Ent., V, 1807. — HUSTACHE, 1923, p. 85. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 4,2-7 mm. Oblong, vestiture squamulaire très dense, d'un brun parfois plus ou moins obscurément cuivreux, souvent varié de taches foncées sur les élytres ; ceux-ci avec des soies brunes couchées, en avant, recourbées soulevées, bien visibles de profil, en arrière ; les pattes et les antennes foncées. Rostre un peu plus long que la tête, obsolètement canaliculé, échancré au sommet ; ptérygies assez saillantes. Tête formant avec le rostre un cône allongé ; front avec une fossette sulciforme, parfois nulle. Yeux plats, latéraux. Antennes fortes ; scape un peu arqué, épais dès sa base, à peine plus épais au sommet, à pilosité recourbée ; funicule à 1er article un peu plus court et bien plus robuste que le 2e, les suivants courts, transversaux, progressivement élargis vers l'extrémité, les quatre derniers (ainsi que la massue) assombris ; massue ovale. Prothorax aussi long que large, les côtés assez arqués, sa plus grande largeur au milieu, ses deux extrémités d'égale largeur ; tronqué au sommet, un peu arqué à sa base, couvert de gros points profonds, peu serrés. Élytres allongés, obliquement arrondis aux épaules, les côtés parallèles, leur sommet ogival,

la déclivité postérieure oblique ; dessus presque plan ; stries bien marquées, ponctuées ; interstries subconvexes. Pattes squamulées ; pubescentes, robustes ; tibias finement ongulés à l'angle apical interne, élargis au sommet ; protibias faiblement arqués en dedans vers l'extrémité ; métatibias finement granulés au bord interne, surtout chez le mâle.

Mâle : Abdomen à 1er et 2e segments séparément et légèrement impressionnés ; antennes plus robustes. Femelle : Pas d'impression ventrale.

v. **setulifer** Reitter, Wien. ent. Zeit., 1913, p. 75. — Soies élytrales dressées, même en avant.

L'adulte se rencontre sur les Hêtres, les Sapins, etc. S'est montré très nuisible à la Vigne dont il dévore les bourgeons, en avril 1946, dans le Bas-Rhin, notamment à Muntchhouse, près Mosheim (Cairaschi, Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux !).

Collines et montagnes, plus rare dans les plaines. Presque toute la France, la Corse. Dans les forêts fraîches. Rare ou nul dans le bassin de la Seine où il semble limité à la région du Haut Morvan (Sainte-Claire-Deville). Nièvre : Glux, Arbeuf, commun (Sainte-Claire-Deville) ; Brassy (Méquignon). Paraît très rare dans le Sud-Ouest (G. Tempère in litt.). — Haute-Garonne : Superbagnères (Giraud). La variété *setulifer*, plus rare, est mêlée au type dans le Var : Ste-Baume (Chobaut !). — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille !

Europe septentrionale et centrale. Sibérie.

Tribu des Peritelini.

Ongles soudés (fig. 57). Massue antennaire à 1er article plus long que le 2e. Hanches métathoraciques écartées, leur bord externe subcontigu à celui des élytres ; épisternes métathoraciques à suture peu distincte. Fémurs claviformes et mutiques.

Tableau des genres.

1. Tempes et gorge sans stries . . . . . (p. 164) **Peritelus.**
— Tempes et gorge couvertes de stries profondes, serrées sur un fond glabre et brillant . . . . . (p. 160) **Caenopsis.**

Gen. **CAENOPSIS** Bach., 1854.

(Käfer, 1854, Fn., II, p. 268 ; — *Calaphorlicus* J. du Val, 1855, Gen. Col., p. 216.)

Rostre et front sillonnés au milieu. Yeux saillants. Tempes et gorge pourvues de stries serrées, profondes sur un fond glabre et luisant. Scape antennaire arqué, non claviforme, squamulé ; funicule pubescent. Prothorax transversalement impressionné vers le bord antérieur. Pattes robustes ; tarses courts, à 2e article transversal. Élytres ovales, ponctués-striés, pourvus de soies claires, épaisses, claviformes. Aptère. Ce genre

a certains points de ressemblance avec les *Trachyphloeus*, il s'en distingue nettement par la striation insolite du dessous de la tête (fig. 54).

Il comprend sept espèces dont l'aire géographique s'étend depuis la Grande-Bretagne et les provinces rhénanes jusqu'au nord de l'Afrique.

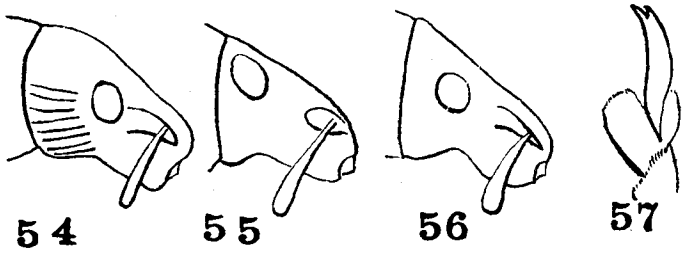


Fig. 54 à 57. — 54. Tête de profil, de *Coenopsis fissirostris* ; 55. id., de *Peritelus sphaeroides* ; 56. id., de *Meira crassirostris* ; 57, Ongles (connés), chez *Peritelus sphaeroides*.

Tableau des espèces.

1. Ptérygies fortement arquées extérieurement ; scrobes ovales. Angle huméral des élytres oblique ; interstries impairs plus élevés que les pairs ; ces derniers sans soies sur leur partie antérieure . . . . . 2.
— Ptérygies à bords externe et interne subparallèles. Scrobes allongés, étroits. Angle huméral arqué ; interstries tous de convexité médiocre et égale, munis d'une rangée de soies sur toute leur longueur. Funicule à 2e article obconique, les suivants moniliformes. Long. : 2,8-3 mm. . . . . 3. **Waltoni.**
2. Prothorax cananiculé au milieu. Antennes courtes à 3e article du funicule subglobuleux, les suivants globuleux. Yeux peu saillants. Long. : 3,5-4 mm. . . . . 2. **Larraldei.**
— Prothorax subcarinulé au milieu. Antennes plus longues, 3e article du funicule oblong, les suivants subconiques, au moins aussi longs que larges. Yeux nettement proéminents. Long. : 5-6 mm. . . . . 1. **fissirostris.**

1. **Caenopsis fissirostris** Walton, Ann. Nat. Hist., 1847, XIX, p. 452. — *Bachi* Bach, 1854, Käf. Fn., II, p. 259. — *impressicollis* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1899. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391. — Bedel, Fn. Bassin Seine, VI, 1885, p. 38-234.

Long. : 5-6 mm. Ovale, brun noirâtre ou brun rougeâtre, revêtu de petites squamules arrondies, serrées, d'un gris sale, avec sur le prothorax de courtes soies un peu soulevées, arquées, ainsi que sur les interstries impairs, en avant ; tous les interstries, sur la déclivité posté-

rieure, munis de soies épaisses, claviformes, soulevées, presque droites ; pattes et antennes rougeâtres, parfois foncées. Rostre de même longueur que la tête, fortement sillonné au milieu jusqu'au front ; ptérygies fortement arquées en dehors ; scrobes oblongs, divergents d'arrière en avant. Yeux petits, saillants. Funicule antennaire à deux premiers articles allongés, subégaux, le 1er seulement plus épais, le 3e oblong, les suivants subconiques, aussi longs que larges ; massue ovalaire. Prothorax assez convexe, aussi long que large, ½ plus large à la base qu'au sommet, assez fortement impressionné latéralement derrière le bord antérieur, muni d'une carène médiane, fine, lisse et brillante. Élytres suboblongs, peu arqués latéralement ; les interstries impairs plus relevés, les pairs plans ; stries fines obsolètement ponctuées sur le disque, fortement sur les côtés ; dessus assez convexe, la déclivité postérieure verticale. Tibias ongulés à l'angle apical interne.

Mâle : Les deux premiers segments de l'abdomen impressionnés ensemble. Femelle : Abdomen convexe.

L'adulte se rencontre dans les endroits frais ; sous les vieux fagots, les feuilles mortes ou autres débris de végétaux en décomposition. Littoral et régions avoisinantes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique ; assez commun. Rare à l'intérieur.

Seine-Inférieure ; Calvados ; Orne ; Eure ; Finistère ; Manche ; Loire-Inférieure ; Haute-Vienne : Eymoutiers !, St-Yriex !; Landes ; Tarn-et-Garonne

Angleterre, Irlande, Belgique, Westphalie, Pyrénées centrales, Portugal.

2. **Caenopsis Larraldei** Pebris, 1857, Ann. Soc. Linn. Lyon, IV, p. 140. — *rigidus* Rey, L'Echange, 1894, p. 138. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 3,5-4 mm. Ovale, brun, revêtu de petites squamules rondes grises ou jaunâtres accompagnées souvent d'une excrétion pelliculeuse d'un gris terne. Prothorax et interstries impairs, sur le disque élytral, portant de fines soies et sur tous les interstries, en arrière, des soies plus épaisses, claviformes, relevées et un peu arquées. Antennes et pattes brunes ou ferrugineuses, les tarses plus clairs. Rostre aussi long que la tête, faiblement sillonné ; ptérygies médiocres ; scrobes assez étroits, un peu divergents en avant, yeux non saillants, faiblement convexes. Antennes assez courtes ; scape sétosulé ; 1er article du funicule renflé au sommet, le 2e plus étroit à peu près d'égale longueur, le 3e subglobuleux, aussi long que large, les suivants transversaux ou presque transversaux ; massue ovale. Prothorax subtransverse, ½ moins large au sommet qu'à la base, ces deux parties un peu arquées, subparallèle sur la moitié inférieure de ses côtés, obliquement rétréci et impressionné transversalement en avant, longitudinalement canaliculé. Élytres en ovale assez court, les côtés un peu plus arrondis que chez le précédent, un peu convexes ; interstries impairs plus relevés que les autres qui sont plans, régulièrement striés-ponctués, la déclivité postérieure verticale. Pattes squamulées, sétosulées ; tibias finement ongulés à l'angle apical interne.

Mâle : Abdomen fortement impressionné sur les deux premiers segments : élytres distinctement plus étroits, leurs côtés plus parallèles au milieu. Femelle : Impression ventrale nulle.

L'adulte dans les mousses, les lichens, au pied des arbres.

Rare et localisé en France ; surtout dans les Landes.

Landes (Perris) ; St-Martin, assez abondant (Lebon !) ; Brassempour (Bustaret, E. Giraud, mai 1942 et 1943, d'après G. Tempère). — Basses-Pyrénées : Bayonne, Montfort-en-Chalosse (Mascaraux !). — Lot-et-Garonne : Sos (d'après Sainte-Claire-Deville).

3. **Caenopsis Waltoni** Boh., 1843, ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, p. 115 ; Walton, Ann. Nat. Hist., XIX, p. 219. — *maderensis* Pic, L'Echange, 1906. — Bedel, Fn. Seine, VI, 1885, p. 38, 234 ; idem, VI *bis*, 1924, p. 15. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

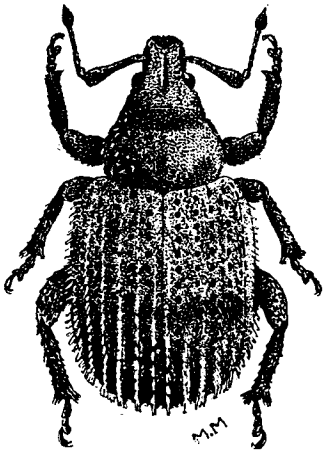


Fig. 58. — *Caenopsis Waltoni* Boh.

Long. : 2,8-3 mm. Semblable d'aspect à un *Trachyphloeus*. Plus petit, plus trapu, plus convexe, les élytres plus largement arrondis en arrière que les deux précédentes espèces. Revêtement gris-cendré, souvent un peu flave, avec ou sans taches confuses, plus claires, sur les élytres ; prothorax et tous les interstries élytraux pourvus de soies relevées, claviformes, légèrement arquées ; pattes et antennes brunes ou rousses. Rostre aussi long que la tête, finement sillonné ; ptérygies faibles ; scrobes (vus de haut) étroits, parallèles, prolongés en arrière du bord antérieur des yeux ; ceux-ci petits, à peine convexes. Antennes grêles ; scape avec de très fines soies soulevées ; très mince à sa base, flexueux, fortement quoique progressivement épaissi à partir de son premier tiers basal ; funicule à 1er article plus gros et un peu plus court que le 2e obconique, les suivants serrés, moniliformes ; massue petite, suboblongue. Prothorax transversal, contracté en avant, plus ou moins élargi ou subparallèle sur les côtés de sa moitié postérieure, sans sillon ni carène. Élytres ovales modérément arrondis à partir des épaules ; interstries tous faiblement et également convexes ; stries fines mais bien gravées ainsi que leurs points. Pattes courtes, sétosulées ; tibias finement ongulés au sommet interne.

Caractères sexuels secondaires du dessous des précédents.

L'adulte a été trouvé en grand nombre sur les feuilles inférieures de *Plan-*

tago coronopus L., début septembre 1922, à l'île de Sein (Finistère) par M. R. Lebon !

Falaises, bois, souvent parmi les Bruyères et les Fougères (*Pteris aquilina* L.).

Région côtière du nord et de l'ouest ; commun. Çà et là, et plus rare, dans diverses régions de la France, sauf dans l'est et la région méditerranéenne ; ce qui suppose une origine atlantique. Semble cependant moins fréquent dans le sud-ouest.

Signalé du Nord ; Somme ; Calvados ; Manche ; Eure ; Orne ; Finistère ; Sarthe ; Lot-et-Garonne ; Ille-et-Vilaine ; Indre ; Maine-et-Loire ; Loire-Inférieure ; Tarn ; Aude ; Landes ; Hérault ; Gironde ; Charente-Maritime ; Basses-Pyrénées.

Angleterre ; Belgique ; Vallée du Rhin ; Espagne ; Madère (*maderensis* Pic) où, d'après Sainte-Claire-Deville, il pullule actuellement et où il semble avoir été importé d'Angleterre à une époque assez récente.

Gen. **PERITELUS** Germar, 1924.

(Ins. Sp. Nov., 1824, p. 407. — Seidlitz, Berl. ent. Zeit., 1865.)

Rostre court, droit, à ptérygies nulles ou peu développées ; scrobes visibles de haut et atteignant le sommet du rostre. Antennes apicales, ordinairement robustes ; funicule de 7 articles. Écusson nul. Fémurs inermes, peu épais. Hanches prothoraciques contiguës. Métasternum court, la saillie intercoxale large et tronquée ; 2e segment ventral aussi long que les suivants réunis et plus ou moins anguleux en avant. Aptère.

Les caractères sexuels secondaires reposent, chez le mâle, sur la forme du corps ordinairement plus élancé, le dessous impressionné, les antennes plus fines, les tibias généralement granulés ou denticulés sur leur tranche interne.

Ce genre comprend environ 130 espèces, il est subdivisé en plusieurs sous-genres assez homogènes (1). Il est propre à la région paléarctique ; de nombreuses espèces vivent dans le nord-africain, plusieurs autres sont spéciales à la Corse (2).

La plupart sont très polyphages et quelques-unes très nuisibles aux cultures potagères et fruitières.

Tableau des sous-genres.

1. Ongles subégaux. Corps squamulé ou orné de soies. . . . . 2.
— Ongles inégaux, l'interne moitié aussi long que l'externe et soudé avec lui sur toute sa longueur. Corps noir, dénudé, presque glabre (Une seule espèce : *nigrans* Fairm.) . **Gymnomorphus.**
2. Ptérygies distinctes ; scrobes courts ; le rostre un peu plus étroit que la tête. Antennes normalement épaisses. . **Peritelus.**
— Ptérygies indistinctes ; le rostre aussi large que la tête. Antennes très épaisses. . . . . 3.

(1) Le groupe *Leptosphaeratus* Seidl., propre au nord de l'Afrique, ne comprend pas moins d'une cinquantaine d'espèces, ce nombre, il est vrai, pourrait être réduit après une sérieuse révision qui s'impose.

(2) Notons qu'aucune des espèces du groupe *Peritelus* s. st. n'est signalée de la Corse.

3. Rostre non échancré au sommet ; scrobes prolongés en arrière et atteignant les yeux. . . . . **Meira.**
— Rostre échancré au sommet, très large, ses bords parallèles ; scrobes très courts. . . . . **Pseudomeira.**

Subgen. **Gymnomorphus** Seidlitz, 1865.

(Berl. ent. Zeit., 1865, p. 271.)

Une espèce :

1. **Peritelus** (**Gymnomorphus**) **nigrans** Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 555. — *Otiorrhynchus albocoronatus* Stierlin, Ann. Soc. ent. Belg., 1895, p. 74. — Hustache, 1923, p. 45. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 4,5-6 mm. Ovale, noir brillant, dénudé ou avec quelques rares squamules grisâtres, peu distinctes sur les bords et au sommet des élytres ; pattes noires légèrement squamulées, les tarses roux ; antennes brunes ou rougeâtres, le scape plus foncé sur ses 2/3 supérieurs. Rostre à peu près aussi long que large, ses bords subparallèles ou faiblement convergents en avant, échancré au sommet, profondément sillonné, ponctué, arêtes dorso-latérales fines assez élevées ; scrobes atteignant presque les yeux ; ptérygies assez fortes, débordant les côtés du rostre ; front profondément fovéolé. Yeux dorsaux, peu convexes. Antennes parcimonieusement et finement pubescentes ; scape arqué, progressivement et assez peu épaissi au sommet ; funicule à deux articles coniques, peu allongés, le 2e de 1/4 plus court que le 1er, les suivants transversaux, massue oblongue, pointue. Prothorax transversal, assez arqué sur les côtés, assez convexe, ses deux extrémités de largeur subégale, couvert de gros points espacés, brièvement squamigères. Élytres ovales, faiblement convexes, assez arqués latéralement, subtronqués à leur base ; stries fines, fortement ponctuées ; interstries légèrement convexes, pointillés. Pattes courtes, assez fortes ; pro- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

Mâle : Base de l'abdomen impressionné ; les métatibias plus fortement granulés en dedans.

L'adulte sur diverses Genistées.

Espèce particulière aux Pyrénées-Orientales et à l'Aude ; assez commune. Aude : Fonfroide, près Narbonne (Léveillé ! Grenier !) ; Mt. Corbières (von Bruck) ; Espezel (Gavoy) ; gorges de la Frau, 1.200 m., près Belcaire (V. Mayet) ; Mt. Alaric (Gavoy !). — Pyrénées-Orientales : Banyuls, Canet, Ria, Collioures !. — Tarn : un exemplaire en montagne (Galibert, cité par Hustache).

Subgen. **Peritelus** s. str.

Tableau des espèces.

1. Protibias sans dent saillante à leur sommet. . . . . 2.
— Protibias munis à leur sommet d'une dent saillante et

large, munie elle-même de trois épines dans leur milieu. Ptérygies nulles. Revêtement dense, formé de squamules d'un gris argenté. Long. : 2,7-3,2 mm. . . . . 2. **leucogrammus**.

2. Front à intervalle interoculaire beaucoup plus large que le rostre, celui-ci non canaliculé, parfois seulement un peu impressionné au sommet. Hanches prothoraciques insérées plus près du bord antérieur que du bord postérieur du prosternum, surtout chez les mâles. . . . . 3.

— Front, entre les yeux, à peine plus large que le rostre à sa base ; celui-ci sillonné ou déprimé longitudinalement. Hanches prothoraciques insérées à égale distance des deux bords du prosternum. . . . . 4.

3. Corps subglobuleux, court, épais, convexe. Élytres portant des soies dressées bien visibles de profil sur la déclivité postérieure. Protibias dilatés en dehors au sommet. Prothorax orné de trois bandes de squamules claires. Élytres à revêtement brun varié de taches plus claires. Yeux assez convexes. Long. : 2,3-5 mm. . . . . 3. **senex**.

— Corps oblong, allongé, peu convexe, dépourvu de soies sur les élytres. Protibias arrondis à leur angle apical externe. Revêtement squamulaire entièrement unicolore, d'un gris cendré. Antennes rougeâtres. Yeux aplatis. Long. : 3,8-4,5 mm. . . . . 4. **ruficornis**.

4. Rostre (ptérygies comprises) presque aussi large que la tête au niveau des yeux, et formant avec celle-ci un carré long à côtés subparallèles. Élytres oblongs, allongés, ordinairement peu arqués sur les côtés . . . . . 5.

— Rostre (de la base au niveau inférieur des scrobes) visiblement rétréci en avant et plus étroit que la tête au niveau des yeux et formant avec celle-ci un cône distinct. Élytres ovales, courts ou suborbiculaires, parfois suboblongs. . . . . 8.

5. Ptérygies bien distinctes, débordant un peu les bords latéraux du rostre, celui-ci canaliculé longitudinalement. Sommet des élytres largement arrondi . . . . . 6.

— Ptérygies nulles ou peu distinctes ; rostre sillonné souvent très finement. Sommet des élytres rétréci. Pattes et antennes concolores, d'un ferrugineux clair. Revêtement dorsal gris-brun, plus clair sur les côtés du prothorax. Élytres ordinairement avec une tache post-scutellaire brune ou brun-fauve. Long. : 4,5-5 mm. . . . . 5. **Grenieri**.

6. Élytres portant des soies plus ou moins relevées et bien visibles de profil sur la déclivité postérieure . . . . . 7.

— Élytres portant des soies couchées et indistinctes de profil, même sur la déclivité postérieure. Antennes robustes ; funicule (massue comprise) noir ou brun à partir du 4e article. Élytres allongés ; d'un gris d'argent avec quelques petites taches brunes plus ou moins tranchées. Long. : 5-7 mm. . . . . 6. **prolixus**.

7. Prothorax subrectiligne à son bord antérieur et assez fortement arrondi sur les côtés. Élytres allongés, subparallèles, le dessus presque plan. Revêtement uniformément brun ou gris foncé. Antennes robustes, obscurcies à partir du 4e article. Rostre canaliculé. Long. : 5,5-6,5 mm. . 7. **rusticus**.

— Prothorax nettement curviligne à son bord antérieur et médiocrement arrondi sur les côtés. Élytres oblongs, un peu arqués latéralement, le dessus convexe. Revêtement bien plus clair, d'un gris flavescent avec le prothorax orné, parfois, de deux bandes longitudinales brunâtres (forme typique) ou entièrement d'un gris argent (v. *Leveillei* Bris.). Antennes plus grêles obscurcies ou non au sommet. Rostre faiblement sillonné. Long. : 4,5-6 mm. . . 8. **flavipennis**.

8. Prothorax à ponctuation espacée ou peu visible . . . . . 10.

— Prothorax à ponctuation forte et serrée . . . . . 9.

9. Élytres suborbiculaires et largement arrondis ensemble au sommet, aussi longs que larges chez le mâle, de 1/4 seulement plus longs que larges chez la femelle. Revêtement brun, gris ou fauve ordinairement varié de taches plus claires sur les élytres. Antennes longues assez grêles. Long. : 3,5-5,5 mm. . . . . 9. **noxius**.

— Élytres ovales ou suboblongs, environ 1/3 plus longs que larges, dans les deux sexes. Revêtement d'un brun doré, sans taches très confuses. Antennes robustes. Pattes très fortes. Long. : 4,5-6,5 mm. . . . . 12. **Poutiersi**.

10. Prothorax à points, assez forts, peu serrés, mais bien distincts. Élytres convexes. Métatibias à bord apical externe subperpendiculaire à l'axe du tibia. Antennes plus grêles. Revêtement gris d'argent ou fauve, plus clair sur les côtés du prothorax et des élytres, ceux-ci ornés de taches claires et plus foncées, disposées en damier plus ou moins distinctes. Long. : 4,5-7,5 mm. . . . . 10. **sphaeroides**.

— Prothorax à points fins, souvent indistincts. Élytres peu convexes. Métatibias à bord apical externe très oblique. Antennes plus épaisses. Revêtement gris d'argent jaunâtre ou doré, un peu plus clair sur les côtés du prothorax et des élytres, ceux-ci sans taches. Long. : 4.3-7 mm. 11. **necessarius**.

2. **Peritelus** (s. str.) **leucogrammus** Germ., 1824 ; Ins. Sp. Nov., p. 408 *bis*. — Seidlitz, Berl. Ent. Zeit., 1865, p. 292 (subg. *Clenochirus*). — Marseul, 1871, X, p. 65 (trad. Seidl.). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 2,7-3,2 mm. Corps assez brièvement ovale et convexe, à squamules denses, rondes, d'un gris argenté ou verdâtre, à légers reflets dorés ; prothorax souvent orné de deux bandes dorso-latérales arquées, brunes ou d'un roux-mordoré, et les élytres avec les interstries impairs (suture comprise) de cette même coloration, formant ainsi des bandes ordinairement peu tranchées ; la pilosité élytrale rare, très fine, presque invisible ; pattes et antennes rousses ou ferrugineuses. Rostre formant, avec la tête, un cône distinct, pas plus long que la tête, le dessus simple ; ptérygies nulles. Yeux effacés. Antennes courtes, densément pubescentes ; scape peu robuste, un peu arqué, non claviforme ; funicule à 2e article plus gros et plus long que le 2e et le 3e qui sont subégaux, les suivants serrés, transversaux ; massue ovale, acuminée. Prothorax transversal, assez fortement arrondi sur les côtés ; fortement rétréci en avant, à ponctuation discale éparse, plus ou moins oblitérée par le revêtement. Élytres arrondis dès les épaules, subparallèles sur le milieu des côtés, largement et rapidement arrondis au sommet, la déclivité postérieure brusque ; stries très fines, à ponctuation bien nette ou moins distincte ; interstries plans. Pattes densément squamulées ; protibias armés d'une dent apicale interne saillante et large portant elle-même trois épines très fines, foncées. Base de l'abdomen du mâle légèrement impressionnée.

L'adulte ronge les bourgeons et les fleurs des arbres fruitiers en Pologne. D'après Bargagli (*Bull. Soc. ent. Ital.*, 1884, XVI, p. 49), cette espèce vivrait et se développerait dans les capitules de *Hieracium pilosella* L., les fleurs atteintes se distingueraient, dans le cours de l'évolution de la larve, par l'atrophie des fleurons centraux. Signalé, en Autriche, par Redtenbacher, sur les scabieuses.

Très rare en France ; connu seulement sur notre territoire par les deux exemplaires pris aux environs de Strasbourg sur un Poirier par Scherdlin. Répandu dans toute l'Europe centrale et méridionale jusqu'en Grèce, Turquie, Asie Mineure. Abondante en Pologne : Podole (S. Smreczynski !).

3. **Peritelus** (s. str.) **senex** Boh., in Schönherr, 1834, Gen. Curc., II, p. 516. — *Marqueti* Gaut., Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 136. — Seidl., Berl. ent. Zeit., 1865, p. 295. — Marseul, L'Abeille, X, 1871, p. 57. — Hustache, Curc. Gallo-Rh., p. 47. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 2,3-5 mm. Corps brièvement ovale ; le revêtement d'un gris cendré, parfois verdâtre, rarement unicolore, ordinairement avec deux bandes dorso-latérales brunes, un peu arquées, sur le prothorax ; les élytres variés de taches brunes plus ou moins tranchées accompagnées ou non de taches plus claires, blanchâtres ; les interstries avec un rang de petites soies penchées, bien visibles de profil sur la partie postérieure des élytres. Antennes et pattes rougeâtres (fémurs parfois foncés), ces derniers finement squamulés. Rostre un peu plus long que la tête (devant les yeux) ; les bords subparallèles ou à peine rétrécis en avant, les ptérygies dépassant ou non les côtés ; plan. Tête assez large, conique ; yeux ovales, latéraux, peu convexes. Antennes assez grêles, finement pubescentes ; funicule à 1er article plus gros et de 1/3 (mâle) ou 1/2 (femelle) plus long que le 2e, le 3e subconique, un peu plus court que le 2e, les suivants globuleux (mâle), transversaux (femelle) ; massue ovale et courte. Prothorax faiblement transversal, arrondi latéralement, faiblement rétréci en avant, assez convexe, à points serrés, petits, mais bien distincts. Élytres brièvement ovalaires, à peine plus longs que larges, arrondis, sur les côtés, assez convexes, un peu moins en avant qu'en arrière, la déclivité postérieure verticale ; stries très fines, plus ou moins nettement ponctuées ; interstries plans ou convexes. Protibias dilatés au sommet et finement ongulés à l'angle apical interne, l'externe avec une épine aiguë.

Mâle : 1er segment abdominal faiblement concave ; tranche interne des métatibias granuleuse et plus longuement ciliée.

Vit sur divers *Astragalus* : *A. tragacantha* L. (*massiliensis* Lamk.) dans le Var ; *A. monspessulanus* L., dans les Alpes-Maritimes ! et dans le Gard (Thérond) ; sur *Ulex provincialis* Lois (*parviflorus* Pourr.) dans les Bouches-du-Rhône ! ; sur *Astragalus glycyphyllos* L., dans la Manche (Capitaine !). Italie du nord.

Espèce très commune dès avril, dans la région méditerranéenne ; Provence, Roussillon. Rare ou très rare ailleurs. — Manche : Landes de Lessay (Capitaine !) ; Granville (Fauvel). — Pas-de-Calais : Calais (Obert). — Charente-Maritime : environs de Royan (R. Lebon !) ; Ile de Ré (Bonnaire). — Morbihan : presqu'île de Quiberon (Bedel). — Vienne : Châtellerault (Normand).

4. **Peritelus** (s. str.) **ruficornis** Ch. Brisout, in Cat. Grenier, 1863, p. 106. — *pyrenaeus* Kraatz, in litt. — Hustache, 1923, p. 48. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 3,8-4,5 mm. Oblong, densément et uniformément revêtu de petites squamules rondes d'un gris-cendré, formant parfois, vers le sommet des élytres, quelques petites taches confuses plus claires ; les interstries avec de rares soies très fines, couchées, indistinctes, même de profil ; antennes rougeâtres ; pattes ferrugineuses ; les fémurs parfois plus foncés. Rostre subtransversal, convexe, à peine aussi long que la tête, ses bords latéraux légèrement convergents en avant, avec une faible carène au sommet ; ptérygies assez fortement développées ; yeux effacés. Antennes éparsément pubescentes ; scape faiblement arqué ; funicule à 1er article oblong, subconique, subégal aux 2e et 3e réunis, le 2e subcarré, les suivants transversaux ; massue grosse et ovale. Prothorax aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur vers le milieu, faiblement convexe, un peu moins large au sommet qu'à la base qui est tronquée, sa ponctuation fine, peu serrée, mais profonde et ordinairement bien distincte. Élytres oblongs, peu convexes, peu arqués sur les côtés, brièvement arrondis au sommet, finement striés-ponctués ; interstries

larges et plans. Pattes squamulées ; tibias munis d'un onglet apical interne ; angle apical externe des protibias presque droit. Abdomen du mâle avec une impression sur les deux premiers segments ; celui de la femelle simplement plan.

L'adulte vit sur *Astragalus stella* GOUAN, en mai (R. PORCHET).
Espèce très rare, paraissant confinée au département des Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains, type (ex GRENIER, ma collection) ; Prades (coll. BONNAIRE !) ; Amélie-les-Bains (Ct MADGDELAINE !) ; environs de Ria, près la Caillan en nombre (R. PORCHET !).

5. **Peritelus** (s. str.) **Grenieri** SEIDLITZ, Berl. ent. Zeit., 1865, p. 332. — MARSEUL, L'Abeille, 1871, p. 73. — HUSTACHE, 1923, p. 48. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 4,5-5 mm. Oblong, revêtu de squamules gris-brun presque uniformes ; le prothorax ordinairement plus foncé sur le disque que sur les côtés ; les élytres éclaircis latéralement et ornés à la base de la suture d'une tache post-scutellaire brune ou brun-fauve peu tranchée ; pilosité dorsale fine, un peu soulevée, visible de profil, surtout en arrière ; antennes et pattes rousses ou d'un ferrugineux clair. Rostre subcarré, presque aussi large que la tête, plan, sillonné au milieu ; ptérygies nulles ; front avec une courte fovéole. Yeux oblongs, dorsaux, effacés. Antennes pubescentes, parfois plus foncée, au sommet, à partir du 3e article ; funicule à 2e article subégal au 1er, les suivants courts de plus en plus transversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal, environ 1/2 plus large que long, faiblement convexe, très peu arqué latéralement, à peine plus étroit en avant, tronqué à ses extrémités, à points peu serrés, assez gros, bien distincts, finement piligères. Élytres oblongs (mâle), ovales-oblongs (femelle), convexes, arqués sur les côtés, à peine échancrés à leur base, finement striés, à points fins un peu allongés, bien distincts ; interstries plans. Pattes squamulées ; protibias élargis en dedans à l'angle apical interne, l'onglet très fin, l'angle externe écointé ; méso- et métatibias très faiblement ongulés en dedans à l'angle apical.

Mâle : Base de l'abdomen légèrement impressionnée ; protibias légèrement plus arqués que chez la femelle, leur tranche interne avec de très fines aspérités.

Cette espèce est assez semblable d'aspect à *Homorythmus Schönherri* BOH., mais celui-ci a les ongles simples, le prothorax plus long, le dessus plan, la suture élevée, etc.
Mœurs inconnues.
France méridionale ; très rare.
Aude : Narbonne, type (ex GRENIER). — Pyrénées-Orientales : Banyuls-sur-Mer (MARTIN !) ; Collioures (LÉVEILLÉ !) ; Argelès (Dr NORMAND).

6. **Peritelus** (s. str.) **prolixus** KIESENW., 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 636. — *promissus* MARSEUL, L'Abeille, 1871, X, p. 81. — HUSTACHE, 1923, p. 49. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 5-7 mm. Oblong ; revêtement squamulaire d'un gris argenté ou d'un gris-rosé à reflets légèrement dorés ; les élytres avec quelques petites taches foncées, espacées, disposées obliquement ; pilosité dorsale nulle ou indistincte, même de profil ; antennes et pattes ferrugineuses ou brunes, densément squamulées. Rostre aussi long que large, sillonné au milieu, échancré anguleusement au sommet ; ptérygies un peu arquées extérieurement ; front muni d'une étroite et fine fovéole. Yeux oblongs, effacés, subdorsaux, laissant ou non une très étroite partie de la tête visible sur les côtés. Antennes fortes, à pubescence grise jusqu'au 3e article, le reste noirâtre (sauf l'extrémité de la massue) ; 1er article du funicule un peu plus long que le 2e, les suivants subtransversaux (le 7e transversal) ; massue oblongue. Prothorax à peu près aussi long que large, ses extrémités arquées et d'égale largeur, peu convexe, les côtés un peu arrondis ; sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, la ponctuation espacée mais bien distincte. Élytres oblongs, peu convexes, largement arrondis aux épaules, peu mais régulièrement arqués sur les côtés, assez étroitement arrondis au sommet, finement et distinctement striés-ponctués ; interstries larges, plans. Tibias des trois paires avec un onglet apical interne.

Mâle : Abdomen impressionné ; métatibias finement denticulés en dedans.

L'adulte broute les feuilles des *Ulex nanus* SM. et *parviflorus* POURR. (H. DU BUYSSON in litt.).
Pyrénées centrales et orientales ; assez commun.
Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège, Htes-Pyrénées.

OBSERVATION. — Contrairement à l'affirmation des auteurs, il existe peu d'individus dont les bords latéraux de la tête sont découverts par les yeux.

7. **Peritelus** (s. str.) **rusticus** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 148. — SEIDL., Berl. ent. Zeit., 1865, p. 320. — MARSEUL, L'Abeille, X, 1871, p. 77. — HUSTACHE, 1923, p. 50. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 5,5-6,5 mm. Oblong, déprimé ; le revêtement squamulaire d'un brun foncé, les côtés plus clairs ; interstries élytraux avec un rang de soies courtes, un peu plus relevées et plus visibles sur la déclivité postérieure, plus brèves, soulevées et peu distinctes sur le prothorax ; pattes brunes ou d'un ferrugineux plus ou moins clair, squamulées. Rostre transversal, un peu plus étroit, en avant, que la tête, à ptérygies fortement arrondis et dépassant les bords latéraux, profondément sillonné, finement et brièvement caréné au sommet ; le front avec une courte fovéole ; yeux latéraux, faiblement convexes, arrondis, masquant (vus de dessus) les côtés de la tête. Antennes robustes, squamulées, pubescentes, rousses ou foncées et concolores ou avec les articles 4-7 du funicule

et la massue plus foncés ; scape très épais dès la base ; funicule à deux premiers articles assez courts, subconiques, subégaux, les suivants plus ou moins transversaux. Prothorax aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, ses deux extrémités peu arquées de largeur presque égale, sa plus grande largeur au milieu, à points écartés, assez gros, brièvement sétigères. Élytres allongés, subparallèles dans leur milieu, les épaules brièvement arrondies ; finement striés-ponctués ; interstries plans ou très faiblement convexes. Pattes fortes ; protibias, au sommet, élargis et portant un assez fort onglet en dedans ; métatibias obliquement tronqués à l'angle externe apical et munis, à cet endroit, de soies raides, épaisses, foncées.

Mâle : Abdomen impressionné sur le 1er et le 2e segment ; métatibias armés, à l'angle apical interne, d'un onglet brun, aigu, subperpendiculaire à l'axe du tibia. Femelle : Dessous simple ; onglet apical interne des métatibias petit et très oblique.

L'adulte vit sur *Spartium junceum* L. et sur *Sarothamnus scoparius* Koch. Espèce spéciale à notre faune. Plaines et montagnes jusqu'à 2.000 m.

Répandue dans la majeure partie des régions chaudes ou bien exposées de la France septentrionale et centrale et, dans le sud-est, depuis l'Isère jusque dans les Alpes maritimes et provençales. Abondante au Mt. Ventoux, altitude 1.900 m. (Dr Chobaut !). Semble manquer dans l'Ouest. Signalée des départements suivants : Somme ; Hte-Marne ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Yonne ; Côte-d'Or ; Allier ; Hte-Vienne ; Indre ; Indre-et-Loire ; Sarthe ; Isère ; Vaucluse ; Htes-Alpes ; Basses-Alpes ; Alpes-Maritimes ; Var.

Observation. — L'adulte doit être polyphage, car nous l'avons observé en 1921, en Haute-Vienne, dévorant les feuilles de *Cardamine amara* L. (*Miscell. Ent.*, vol. XXXII, 1929, p. 3).

8. **Peritelus** (s. str.) **flavipennis** J. du Val, Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 413. — *subdepressus* Seidl., Berl. ent. Zeit., 1865, p. 318 (non Muls. Rey). — *Leveillei* Ch. Bris., Ann. Soc. ent. Fr., 1883, p. vi. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391. — Hustache, 1923, p. 51.

Long. : 4,5-6 mm. Oblong ; squamules de couleur variable : brun-gris, cendrées, argentées, avec ou sans reflets légèrement cuivreux ; le prothorax assez souvent orné de deux bandes dorso-latérales, brunâtres, peu tranchées ; les élytres plus rarement avec des bandes un peu plus foncées ; interstries avec de fines soies visibles sur la déclivité postérieure ; dessus peu convexe ; antennes et pattes foncées ou ferrugineuses, squamulées. Rostre aussi long que large, obsolètement sillonné, avec deux carènes latérales peu saillantes et une médiane, au sommet, fine ou indistincte ; ptérygies débordant peu les côtés ; front non ou finement fovéolé. Yeux ovales, subdorsaux, presque plans, rapprochés du bord antérieur du prothorax. Antennes pubescentes, le sommet du funicule et la massue souvent rembrunis ; scape arqué, épais dès la base ; 1er article nettement plus long que le 2e, le 3e aussi long que large, les

suivants plus courts presque transversaux ; massue oblongue, acuminée. Prothorax faiblement transverse, assez arrondi latéralement, son bord antérieur très arqué, un peu plus étroit que le bord postérieur subtronqué, la ponctuation assez serrée, bien distincte, les points brièvement sétigères. Élytres oblongs, obtusément arrondis aux épaules, peu arqués sur les côtés, à déclivité postérieure surplombant l'apex, assez largement arrondis au sommet ; finement striés-ponctués ; interstries presque plans. Pattes courtes ; pro- et métatibias portant un onglet apical interne ; métatibias finement ciliés au bord interne.

Mâle : Abdomen impressionné sur ses deux premiers segments ; tranche interne des métatibias élargie vers le milieu et fortement granulée denticulée.

Les exemplaires à revêtement d'un gris d'argent uniforme, à reflets roses ou bleuâtres, répondent au *Leveillei*.

L'adulte, très commun par places, se trouve fréquemment sur *Calycotome spinosa* L. en basse Provence ! ; aussi sur *Atriplex halimus* L. (Chobaut). Espèce essentiellement française. Région méditerranéenne et environs. Alpes-Maritimes ; Basses-Alpes ; Vaucluse ; Var ; Bouches-du-Rhône ; sud de l'Ardèche : Bourg-St-Andéol ; mai 1883, type du *Leveillei* (ex Léveillé, ma coll.) ; sud de la Drôme ; Gard ; Hérault : Montpellier, type de *flavipennis* ; Aude.

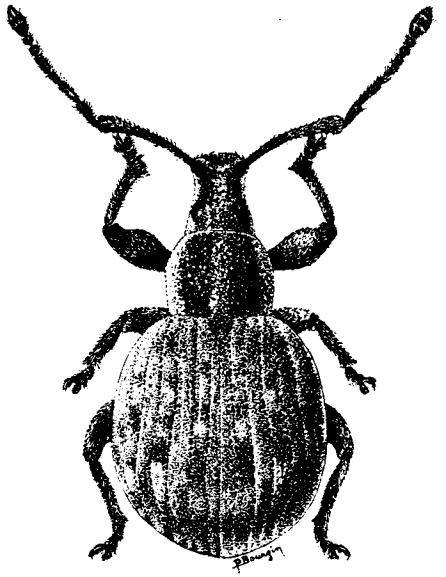


Fig. 59. — *Peritelus noxius* Boh.

9. **Peritelus** (s. str.) **noxius** Boh., ap. Schönherr, Gen. Cur., II, 1834, p. 515. — Seidl., Berl. ent. Zeit., 1865, p. 308. — Marseul, L'Abeille, 1871, p. 69. — Hustache, p. 52. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 3,5-5,5 mm. Brièvement ovale, les squamules moins serrées et un peu plus grandes sur le prothorax, plus petites et denses sur les élytres, brunes ou fauves, parfois grises ; le revêtement rarement unicolore, varié, sur les élytres, de quelques taches blanchâtres, les côtés de cette dernière couleur ; les bords latéraux et la ligne médiane du prothorax éclaircis, la pilosité prothoracique très fine, appliquée, celle des interstries élytraux fine, couchée, à peine distincte de profil, en arrière ; pattes et antennes brunes ou rousses ; les pattes squamulées. Rostre

à peine plus long que large, ses bords convergents en avant (formant un cône avec la tête), canaliculé, à deux carènes dorsales saillantes, faiblement convergentes en arrière et atteignant à peu près le niveau médian de l'œil, subdenté au sommet ; les ptérygies fortement développées ; les scrobes obsolètement prolongés jusqu'au bord antérieur des yeux ; front avec une fine fovéole. Yeux arrondis, dorsaux, peu convexes, découvrant (vus de dessus) une étroite bordure latérale de la tête. Antennes élancées, assez grêles, finement pubescentes ; scape assez fortement épaissi au sommet ; funicule à 1er article un peu plus court que le 2e, celui-ci un peu plus long que les 3e et 4e ensemble, le 3e un peu plus long que large (mâle) ou aussi long que large (femelle), les 4e-7e subglobuleux (le 7e transversal) ; massue ovale (femelle) ou suboblongue (mâle). Prothorax court, transversal, convexe, peu arqué latéralement, ses extrémités d'égale largeur, un peu arrondi au bord antérieur, sa ponctuation assez forte, profonde, très serrée, les points subcontigus. Élytres à peu près aussi larges que longs (mâle) ou de 1/5 environ plus longs que larges et un peu moins fortement arqués sur les côtés (femelle) ; deux fois aussi larges, dans les deux sexes, que le prothorax, leur convexité un peu moins forte en avant qu'en arrière, largement arrondis au sommet, celui-ci à déclivité verticale, finement striés-ponctués ; interstries plans, parfois convexes. Tibias avec un onglet apical interne plus robuste aux antérieurs, très réduit ou indistinct aux médians ; métatibias arqués.

Mâle : Métasternum impressionné ; pattes et antennes moins robustes. Femelle : Dessous sans impression ; pattes et antennes plus fortes.

L'adulte, polyphage, parfois nuisible à la Vigne, se rencontre sur de nombreux arbrisseaux, surtout sur l'Aulne. Nous l'avons constamment pris, en très grand nombre, dans la vallée de la Siagne (A.-M.), vers la mi-avril, sur *Artemisia vulgaris* L. et *A. campestris* L. dont il dévore les feuilles à la tombée du jour. Espèce exclusivement méridionale ; pas rare dans toute la région de l'Olivier. Provence, Languedoc. Non signalée du Roussillon.

Italie du nord.

10. **Peritelus** (s. str.) **sphaeroides** Germ., Ins. Sp. Nov., 1824, p. 408. — *griseus* Ol. (non F.), Ent., V, 1808, p. 83. — Hustache, 1923, p. 55. — v. *nigripes* Rey, Échange, 1894, p. 193. — v. *laelus* Rey, l. c., p. 139. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 4,5-7,5 mm. Ovale, convexe, revêtu d'une squamulation variable, d'un gris-cendré ou jaunâtre uniforme, brunâtre ou brun-fauve avec ou sans courtes linéoles plus claires et quelques taches plus foncées réparties en une ou deux fascies sur les élytres, l'une post-médiane, l'autre antéapicale, les côtés du prothorax et des élytres plus ou moins largement éclaircis, même chez les spécimens à revêtement pâle ; soies des élytres courtes, à peine distinctes de profil, vers la déclivité postérieure ; pattes et antennes brunes ou d'un ferrugineux plus ou moins clair, densément squamulées. Rostre plus long que large, conique, déprimé et étroitement

canaliculé longitudinalement au milieu, brièvement caréné au sommet ; les arêtes dorso-latérales parallèles, s'arrêtant au niveau antérieur des yeux ; ptérygies assez fortes ; scrobes n'atteignant pas les yeux, ces derniers subdorsaux, peu convexes, laissant une étroite bande latérale de la tête distinctement visible ; fossette frontale courte et profonde. Antennes assez grêles, pubescentes ; scape assez épaissi à l'extrémité ; 1er article du funicule un peu plus épais et aussi long que le 2e, celui-ci égal aux 3e et 4e réunis, le 3e ovalaire, les suivants subglobuleux ; massue oblongue, pointue, son 1er article souvent foncé. Prothorax assez convexe, faiblement transversal, ses deux extrémités de largeur subégale, subtronquées ; assez arqué latéralement avec ou sans une faible carène médiane, ponctuation assez forte mais peu serrée, les points brièvement squamigères. Élytres ovales environ 1/4 plus longs que larges et 2 fois aussi larges que le prothorax, convexes dès la base, leur déclivité apicale brusque, le sommet obtusément mais non largement arrondi, les côtés arqués après les épaules obliquement coupées ; finement striés-ponctués ; interstries larges et plans, parfois faiblement convexes. Protibias brièvement ongulés à l'angle apical interne : métatibias longuement pubescents (surtout chez la femelle) sur leur tranche interne, leur sommet élargi dilaté à l'angle externe, à troncature apicale droite, subperpendiculaire à l'axe du tibia.

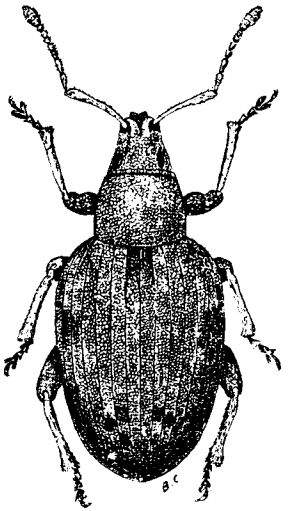


Fig. 60. — *Peritelus sphaeroides* Germ.

Mâle : Métasternum plus ou moins impressionné ; métatibias plus arqués, leur tranche interne denticulée. Femelle : Métasternum simple ; corbeilles tarsales postérieures plus largement ouvertes ; tranche interne des métatibias non denticulés, mais à pubescence plus longue et plus fournie.

Cette espèce est très variable ; on trouve des grosses femelles à ponctuation prothoracique plus forte et un peu plus serrée ; certains mâles aberrants ont les côtés des élytres subparallèles à partir des épaules jusqu'au rétrécissement apical. Les taches élytrales au lieu de former des linéoles se présentent parfois en marbrures latérales assez tranchées.

Rey a décrit deux variétés qu'il sépare d'après la disposition de la 2e strie élytrale. En considérant que la forme typique a cette strie rapprochée vers la base de la suture, en formant un coude, il désigne v. **laetus** les exemplaires dont la 2e strie est parallèle à la 1re, et v. **nigripes** ceux qui ont la 2e strie

divergente à la base et rapprochée de la 3e. Ces variations insignifiantes se trouvent partout avec la forme typique.

L'adulte, extrêmement polyphage, attaque les feuilles, les bourgeons et même les organes floraux de bon nombre de plantes spontanées ou cultivées. Parfois très nuisible aux cultures fruitières, particulièrement en mars 1930 (Forceries des Établissements Parent à Rueil), ayant anéanti la production fruitière de Pruniers cultivés sous verre !. Très nocif à la Vigne en Gironde (G. TEMPÈRE) et dans de nombreuses localités. Signalé, en outre, sur Pêcher, Amandier, Poirier, Pommier, Néflier, Cognassier, Aubépine, Mûrier, Orme, Peupliers, Saules, Noisetier et nombreux arbustes d'ornement.

La larve est aussi dangereuse que l'adulte, elle ronge les racines de divers végétaux. STELLWAG indique qu'une attaque massive de celle-ci dans les vignobles de la vallée du Rhin en 1925 a fait périr des plantations entières. Les rosiéristes de la Brie ont souffert de dégâts importants provoqués par la larve sur les racines de rosiers en 1926 ! Observée sur Framboisier à Bougival, S.-et-O., en juillet 1918 ! (1).

Toute la France. Plaines et collines. Très commun.

Europe. Sibérie. — Amérique du Nord (importé).

Cerceris quadricincta WILL. (HYM.) est un prédateur actif de l'adulte.

11. **Peritelus** (s. str.) **necessarius** GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 513. — SEIDLITZ, Berl. ent. Zeit., 1865, p. 313. — MARSEUL, L'Abeille, X, 1871, p. 79. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 4,3-7 mm. Ovale ou ovale oblong, peu convexe, densément revêtu de squamules concolores d'un brun doré ou d'un gris d'argent, les côtés du rostre, du prothorax et des élytres plus clairs ; pilosité dorsale non ou à peine visible, même en arrière des élytres ; pattes squamulées, celles-ci ainsi que les antennes ferrugineuses. Rostre conique, à peine plus long que large, canaliculé, les arêtes dorsales parallèles, atteignant le niveau antérieur des yeux ; ptérygies assez fortes ; front très finement fovéolé. Yeux arrondis, faiblement convexes, subdorsaux, ne masquant pas (vus de dessus) les bords de la tête qui restent étroitement visibles latéralement. Antennes assez courtes, finement pubescentes ; scape un peu épaissi au sommet ; 1er article du funicule à peine plus long et plus épais que le 2e, celui-ci aussi long que les 3e et 4e ensemble, le 3e aussi large que long, le 4e subglobuleux (mâle) ou transversal (femelle), les 5e-7e transversaux ; massue oblongue. Prothorax aussi long que large, nullement transversal, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, les extrémités faiblement arquées, les côtés très peu arrondis, obsolètement ou non caréné sur sa ligne médiane, la ponctuation discale peu serrée, superficielle, en partie masquée par le revêtement. Élytres ovales, 1/4 plus longs que larges et 1/3 plus larges que le prothorax, semblables dans les deux sexes, les épaules très obliques, les côtés médiocrement arrondis, assez largement et obtusément arrondis au sommet, la déclivité postérieure abrupte ; stries et leurs points non ou peu distincts, masqués ordinairement

(1) L'adulte a causé de graves dégâts sur Pommier et Poirier dans la région de Deuil-Montmagny (Seine-et-Oise), en avril-mai 1946 ; l'aspect des arbres presque entièrement dépouillés de leurs jeunes pousses offrait un spectacle impressionnant (G. BIGAULT).

par la squamulation sur le disque ; interstries plans. Tibias avec une fine épine apicale à l'angle interne (mâle) ; protibias avec un petit onglet apical interne, méso- et métatibias simples ou indistinctement ongulés (femelle). Sommet des métatibias non dilaté extérieurement, la troncature apicale coupée très obliquement.

Mâle : Métasternum fortement impressionné ; tranche interne des métatibias finement denticulée. Femelle : Dessous simple, bord interne des métatibias sans denticules, mais pubescent comme chez le mâle. Espèce comparée à tort avec *sphaeroides*, avec lequel elle n'a aucun rapport ni de forme ni d'aspect ; par contre les individus à revêtement clair sont souvent confondus avec *flavipennis*. Elle s'en distingue par la forme conique du rostre, le bord antérieur du prothorax moins arrondi, le scape antennaire plus étroit à la base, les mésotibias de la femelle simples au sommet, les caractères du dessous différents chez le mâle, etc.

L'adulte vit sur les *Ononis viscosa* L. et *biflora* D.C. Il se nourrit de leur feuillage, surtout le soir ; de mai à mi-juillet.

Spécial à la faune méridionale française. Provence. Peu commun.

Alpes-Maritimes ; çà et là aux environs de Cannes et dans toutes les parties un peu élevées et sèches avoisinant la vallée de la Siagne ; surtout dans la colline de Mandelieu sur les *Ononis*, en mai-juin ; Var : Hyères, Fréjus ! ; Vaucluse ; Basses-Alpes ; Ardèche ; Hérault ; Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (DUCRET sec. TEMPÈRE).

La citation de Gironde : Cussac (GIRAUD) par HUSTACHE, l. c., p. 55, me paraît douteuse. M. TEMPÈRE m'écrit d'ailleurs qu'il s'agit vraisemblablement de simples *sphaeroides*.

12. **Peritelus** (s. str.) **Poutiersi** A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1945, p. 49.

Long. : 4,5-6,5 mm. Ovale oblong, assez densément revêtu de squamules brunes ou dorées ; le dessus à peu près concolore, sauf parfois avec quelques taches brunes et grisâtres peu tranchées en arrière des élytres, les bords latéraux de la tête, du prothorax et des élytres plus clairs ; pilosité dorsale fine, couchée, distincte seulement de profil vers le sommet élytral ; antennes et pattes ferrugineuses, ces dernières squamulées. Rostre conique aussi long ou à peine plus long que large, canaliculé et finement caréné sur sa ligne médiane, la carène courte, plus distincte au sommet où elle est bifurquée ; arêtes dorso-latérales étroites, parallèles ; ptérygies fortement développées ; front muni d'une fovéole étroite. Yeux peu convexes, subdorsaux (vus de dessus), laissant une étroite bande latérale de la tête visible. Antennes robustes ; scape arqué, notablement épaissi au sommet ; funicule à deux premiers articles allongés, le 1er à peine plus épais et plus court que le 2e, le 3e ovoïde, le 4e aussi long que large, les suivants transversaux ; massue ovale (mâle) ou oblongue (femelle). Prothorax transversal, 1/3 plus large que long, convexe, subcaréné, un peu plus large à la base qu'au sommet, le bord antérieur faiblement arrondi, ses côtés arqués, ayant sa plus grande

largeur un peu en arrière du milieu, couvert d'une ponctuation assez forte, très serrée, très finement sétigère. Élytres de 1/3 plus longs que larges (femelle), légèrement plus courts (mâle), assez convexes, obliquement arrondis aux épaules, faiblement arqués latéralement, leur sommet obtusément arrondi, la déclivité postérieure verticale, dessus finement strié-ponctué ; interstries larges et plans. Pattes remarquablement fortes, surtout chez la femelle ; tranche interne des métatibias finement et assez longuement pubescente, leur sommet élargi en dehors et la troncature apicale coupée perpendiculairement à l'axe du tibia.

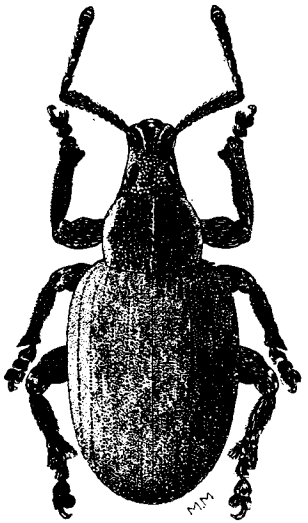


FIG. 61. — *Peritelus Poutiersi* HOFFM.

Mâle : Métasternum et 1er segment occupés par une impression longitudinale oblongue. Protibias, seuls, mucronés à l'angle apical interne. Antennes un peu moins épaisses. Femelle : Impression métasterno-ventrale large, superficielle ; tous les tibias finement mucronés en dedans au sommet ; pattes très fortes ; métatibias fortement arqués.

Cette espèce est intermédiaire entre *sphaeroides* et *necessarius*. Elle s'en distingue par la robustesse remarquable de ses pattes, les antennes plus fortes, la ponctuation serrée à points contigus du prothorax, la disposition des squamules juxtaposées, nullement serrées imbriquées, plus petites ; les caractères sexuels secondaires différents. Sa coloration et la forme de ses élytres la rapprochant de *necessarius*, mais les épaules sont moins obliques, le prothorax autrement conformé, transversal, la troncature apicale des métatibias non coupée obliquement, etc.

Alpes-Maritimes : gorges du Loup, entre St-Arnoux et la Cascade de Courmes. Quatre spécimens (un mâle, trois femelles) capturés en juin 1940, sur des pieds rabougris de *Genista cinerea* D. C. croissant dans les éboulis pierreux qui bordent la route à cet endroit.

Subgen. **Meira** J. DU VAL, 1852.

(Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 711. — J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, L'Abeille, vol. XXX, 1906, p. 258.)

Ce groupe, très homogène, comprend de petites espèces ayant un faciès assez différent des *Peritelus* vrais, en dehors des caractères donnés au Tableau des sous-genres, leurs élytres ont des soies raides, souvent arquées et épaissies à l'extrémité, toujours distinctes de profil au sommet.

Les yeux, latéraux, sont surmontés d'une touffe de soies squamuleuses, redressées. La forme générale du corps ovoïde est assez peu variable, d'une espèce à une autre, chez les insectes de notre faune continentale ; par contre l'unique espèce se trouvant en Corse : *squamulatus* REICHE, a les élytres oblongs, allongés et subparallèles.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Funicule grêle dans les deux sexes, visiblement moins épais que le scape et la massue, celle-ci bien distincte. . . . . 2.
— Funicule épais, surtout chez le mâle, aussi large ou presque aussi large que la massue, cette dernière à peine distincte. . . . . 4.
2. Élytres allongés, oblongs, à peine arqués ou subparallèles sur les côtés ; stries fortes, ponctuées, dénudées ou à squamules peu serrées. Yeux assez convexes. Brun. Pattes et antennes entièrement rouges. Long. : 2,5-3 mm. . . . . 17. **squamulatus.**
— Élytres ovales à stries moins fortes, à squamulation dense. Yeux moins convexes. Brun ou gris-jaunâtre, unicolore ou avec de petites taches marbrées plus claires. . . . . 3.
3. Funicule à 1er article plus court que les deux suivants réunis. Antennes robustes. Élytres convexes ayant leur plus grande largeur au milieu ; stries plus obsolètes, les points plus petits n'entamant pas ou très peu le bord des interstries. Revêtement jaunâtre, parfois marbré sur les élytres, de taches claires (v. *Grouvellei* STIERL.). Pattes et antennes ferrugineuses. Long. : 2-2,5 mm. . . . . 14. **suturellus.**
— Funicule à 1er article aussi long que les deux suivants réunis ; scape plus épais, funicule plus grêle. Élytres plans à plus grande largeur aux épaules ; stries plus profondes à points moitié plus gros et entamant le bord des interstries. Revêtement élytral d'un brun foncé à taches nombreuses, dorées, les soies des élytres plus longues, scape brun, funicule et pattes ferrugineuses. Long. : 3 mm. . . . 13. **Balachowskyi.**
4. Soies des interstries longues, blanches, raides, très relevées ; funicule très épais chez les deux sexes. Élytres convexes. Long. : 3-3,5 mm. . . . . 16. **crassicornis.**
— Soies des interstries courtes, arquées, semi-couchées. Élytres déprimés dorsalement. . . . . 5.
5. Interstries à soies plus relevées. Revêtement à squamules plus grandes ; brunâtre marbré de taches claires. Long. : 2,5-3 mm. . . . . *vauclusianus* subsp. **Stierlini.**
— Interstries à soies presque couchées. Revêtement à squamules plus petites ; d'un gris brun unicolore. (Parfois plus petite à massue antennaire plus distincte dans les deux sexes et soies un peu plus relevées : v. *Fagniezi* DESBR.). 15. **vauclusianus.**

13. **Peritelus** (**Meira**) **Balachowskyi** A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1938, p. 51 ; Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 19.

♀. Long. : 3 mm. Ovale, subdéprimé ; revêtement squamulaire d'un brun foncé, avec, sur les élytres, de nombreuses petites taches mordorées très nettes ; interstries portant un rang régulier de soies claires, arquées, soulevées, faiblement claviformes ; prothorax muni de courtes soies squamuleuses très épaisses, mi-dressées, brunes ; la tête et le rostre avec des soies squamuleuses foncées subverticales ; pattes et funicule antennaires ferrugineux ; scape brun-foncé. Rostre court, subcarré, un peu moins large que la tête, squamulé, déprimé longitudinalement. Scape arqué, assez mince à la base, progressivement épaissi au sommet où il est moins épais que le sommet du protibia, muni de soies arquées, couchées ; funicule sétosulé, grêle, à 1er article conique, moitié plus épais que le 2e, aussi long, au moins, que les deux suivants réunis, le 2e conique plus long que large, le 3e aussi long que large, les autres subconiques, très serrés, faiblement transversaux ; massue ovale plus large et plus longue que les trois précédents articles ensemble. Yeux petits faiblement convexes. Front convexe, sans fossette frontale visible. Prothorax aussi large que long, arqué latéralement, un peu plus large à la base qu'au sommet arrondi, fortement ponctué sur les bords latéraux. Élytres ovales, plans, arrondis obliquement aux épaules, les côtés faiblement arqués, la déclivité postérieure verticale ; interstries convexes, un peu plus larges que les stries fortement marquées de points assez gros. Pattes assez robustes, squamulées, garnies d'épaisses et courtes soies squamiformes ; fémurs subéchancrés en dessous, près du genou ; tibias élargis au sommet, les protibias avec un faible mucron apical interne. Dessous du corps squamulé ; abdomen plan.

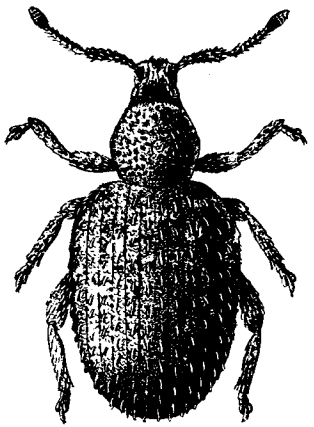


FIG. 62. — *Peritelus* (*Meira*) *Balachowskyi* HOFFM.

Cette espèce, voisine de *suturellus*, pourrait être confondue avec sa variété *Grouvellei*. Elle s'en distingue aisément par sa taille plus forte, ses élytres rigoureusement plans, et leur couleur foncée variée de taches plus nombreuses, nettement circonscrites et tranchées, les côtés plus arqués derrière les épaules, les stries plus profondes, à points moitié plus gros.

Rocher de la Gabinière, 60 m. alt., à 800 mètres de la Côte sud de l'île de Port-Cros (Var) ; sur *Beta maritima* L., en août (A. BALACHOWSKY).

14. **Peritelus** (**Meira**) **suturellus** FAIRMAIRE. Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 59. — *elongatulus* FAIRM., l. c., p. CIV. — *minimus* STIERL., Beitr. ent. Zeit., 1861, p. 134. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, L'Abeille, XXX, 1906, p. 259. — HUSTACHE, 1923, p. 55. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 2-2,5 mm. Ovale, assez convexe, roux pâle ou brun-roux ; revêtement dorsal jaunâtre uniforme ou plus foncé et tacheté ; interstries élytraux avec chacun un rang de soies raides soulevées, un peu épaissies au sommet, assez souvent arquées ; pattes et antennes testacées. Rostre épais, presque aussi large que la tête, rectangulaire, légèrement plus long que large, faiblement déprimé longitudinalement, à squamules grossières, relevées. Tête convexe, large, squamulée ; le front avec une fovéole plus ou moins distincte. Yeux petits, latéraux, peu convexes, surmontés d'une touffe d'épaisses squamules soulevées. Antennes robustes, squamulées, à pilosité soulevée sur le funicule ; scape arqué, peu à peu assez épaissi au sommet où il est moins épais que le sommet des protibias ; funicule grêle, aussi épais, chez le mâle, que la base du scape, moins épais chez la femelle ; 1er article conique, 2 fois aussi long et plus épais que le 2e, celui-ci ovalaire, les suivants plus courts, un peu transversaux ; massue ovale, plus épaisse que le funicule dans les deux sexes. Prothorax aussi long que large, très peu arrondi latéralement, ses extrémités de largeur subégale, son bord antérieur faiblement arqué, à ponctuation écartée, à soies squamuleuses courtes, légèrement soulevées. Élytres ovales, convexes, peu arqués sur les côtés, leur déclivité apicale brusque ; assez fortement striés-ponctués ; interstries plus larges que les stries, convexes. Pattes assez fortes, densément squamulées ; fémurs échancrés près du genou, avant le sommet ; tranche interne des tibias à peine bisinuée.

Mâle : Onglet apical interne des tibias plus robustes. Antennes un peu plus fortes, les articles du funicule plus serrés. Corps un peu plus convexe.

v. **Grouvellei** STIERL., Bestimm. Tabell., 1883, p. 197. — Revêtement plus ou moins nettement marbré de taches jaunes et gris-foncé mal délimitées.

L'adulte dans les mousses et sous les plantes basses ; toute l'année. Surtout au pied de *Lotus corniculatus* L. (dont il broute le feuillage) et sur lequel la larve pourrait bien vivre.

Répandu, avec sa variété, d'ailleurs insignifiante, dans la région chaude de l'extrême sud de la France. Côte provençale depuis Menton jusqu'à Toulon. Roussillon et Narbonnais. S'éloigne peu du littoral et ne remonte, çà et là, que dans le Gard, où il est assez commun, et le Tarn.

Pas rare à Golfe Juan, La Napoule, sous les *Lotus* et sous les rameaux décombants de *Kochia hirsuta* NOLTE (Salsolacées), en juin-juillet.

Espagne : Vinaroz (TRAIZET !). Italie : Ligurie, abondant aux environs d'Albenga (DODERO, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; Toscane ; Mt. Argentano (DODERO !).

15. **Peritelus** (**Meira**) **vauclusianus** DESBROCHERS, Frelon, VI, 1898, p. 63. — *vallisclausae* ABEILLE DE PERRIN, Bull. Soc. ent. Fr., 1905, p. 299. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 391.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale suboblong, peu convexe, à revêtement fin, serré, d'un gris brun unicolore ; interstries portant chacun une série de

très courtes et fines soies arquées, peu relevées, non ou faiblement claviforme au sommet ; antennes et pattes jaunes, densément squamulées et pubescentes. Rostre court, épais, rectangulaire, impressionné et sillonné longitudinalement, avec quelques squamules dressées au sommet ainsi que sur la tête, au-dessus des yeux. Antennes très robustes, l'extrémité du scape aussi épais que le sommet des protibias ; funicule du mâle presque aussi épais que le sommet du scape, à 1er article conique, à peine plus long que large, presque aussi épais que le 2e, les 3-7 très courts, fortement transversaux ; massue peu distincte ; funicule de la femelle moins robuste, à articles moins serrés et moins transversaux ; la massue distincte. Yeux latéraux, peu convexes. Prothorax aussi long que large, ses deux extrémités d'égale largeur, les côtés peu arqués, le bord antérieur arrondi ; le disque à points fins, écartés, finement sétigères. Élytres ovales, un peu plus allongés que chez les deux précédentes espèces, subplans, leurs bords peu arqués ; stries fines, régulièrement tracées, les points fins, entamant légèrement les interstries, ceux-ci larges, subplans. Pattes, surtout les tibias, plus robustes que chez les espèces précédentes, leur onglet apical interne plus distinct.

La v. **Fagniezi** Desbr., Frelon, 1908, p. 63 représente de petits individus de 2-2,3 mm., à massue antennaire plus distincte dans les deux sexes ; à soies élytrales plus fines et un peu plus relevées.

Espèce exclusivement française. Assez rare.

Vaucluse : Fontaine de Vaucluse, type Mt. Ventoux (Dr Chobaut !) ; Mt. Luberon (Ch. Fagniez !). Hérault : environs de Montpellier (Lavagne, V. Mayet) ; forêt de St-Guilhem-le-Désert (H. Lavagne !). Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains (Hustache).

La v. *Fagniezi* semble bien n'être qu'une petite forme légèrement modifiée par l'attitude.

Vaucluse : sommet du Lubéron, types (Ch. Fagniez ! L. Puel !) ; Mt. Ventoux (Sainte-Claire-Deville).

Subsp. **Stierlini** Sainte-Claire-Deville, L'Abeille, XXX, 1906, p. 259. — *crassicornis* (pars) Seidl., Otiorh., 1868, p. 29. — *crassicornis* Stierlin, Bestimm. Tabell., 1883, p. 160 (non du Val). — Hustache, 1923, p. 57. — Sainte-Claire-Deville, p. 391. — Diffère de la forme typique par le revêtement squamuleux des élytres plus grossier, en général marbré de taches plus claires, les soies des interstries un peu plus relevées, un peu plus longues et souvent plus épaisses.

Race locale, paraissant plus spéciale à la région orientale de la Provence. Au pied de *Lotus tenuis* Kit., parfois enterré et entre les racines de la plante.

Alpes-Maritimes : Mt. Vinaigrier, en nombre (A. Grouvelle) ; La Turbie, assez commun l'hiver, dans les feuilles décomposées, au pied de *Cistus albidus* L. (Sainte-Claire-Deville) ; Mt. Agel, au-dessus de Menton, à la racine des *Lotus* (Sainte-Claire-Deville) ; gorges du Loup, près Bramafan, en nombre au pied des *Lotus* ; Coursegoules, en fauchant les *Lotus*, en juin !

16. **Peritelus (Meira) crassicornis** J. du Val, Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 713. — *Sedilloti* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1882, p. clxxix. —

Sainte-Claire-Deville, L'Abeille, XXX, 1906, p. 259. — Hustache, 1923, p. 58. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale, peu convexe ; revêtement d'un gris-brun uniforme ou varié de très légères marbrures plus claires vers le sommet des élytres ; les interstries avec des soies blanchâtres, longues et dressées, aussi longues que la largeur d'un interstrie, à peine épaissies vers leur extrémité. Antennes et pattes d'un brun ferrugineux, parfois un peu plus claires : prothorax avec de courtes squamules mi-relevées ; le sommet du vertex avec un rang transversal de soies squamuleuses relevées. Rostre gros, subcarré, déprimé sur sa ligne médiane ; scrobes larges. Yeux petits, assez convexes. Antennes remarquablement épaisses ; scape arqué, de même épaisseur à partir du premier tiers basal jusqu'au sommet ; funicule plus épais (mâle) ou aussi épais (femelle) que le scape, parallèle ; 1er article conique, aussi long que large, les suivants courts, transversaux ; massue à peine distincte dans les deux sexes. Prothorax un peu plus long que large et plus étroit en avant qu'à la base, faiblement arqué latéralement. Élytres ovales, peu convexes, finement striés-ponctués ; interstries larges et plans. Tibias élargis au sommet, finement mucronés à l'angle apical interne.

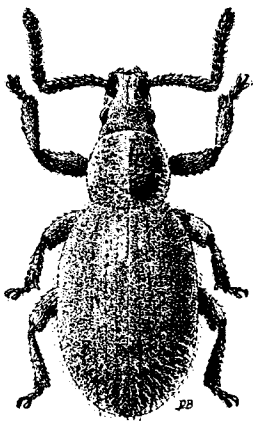


Fig. 63. — *Peritelus* (*Meira*) *crassicornis* Du Val.

Dans les détritus végétaux, au pied et aux racines des Fougères ; endroits secs et pierreux. Peu commun.

Espèce spéciale à la faune méridionale française et paraissant, jusqu'ici, étroitement limitée aux trois départements mitoyens : Hérault, Gard et Ardèche.

Hérault : Montpellier, un seul spécimen, type (coll. J. du Val, Muséum de Paris). Gard : Saint-Geniès-de-Comolas (Puel, Chobaut !) ; Roquemaure (Bonnaire !), en nombre. Ardèche : Bourg-Saint-Andéol, type de *Sedilloti* (Sedillot !, Léveillé !).

17. **Peritelus (Meira) squamulatus** Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 297. — *squamans* Marseul, L'Abeille, X, 1871, p. 89. — *corsicus* Desbr., Mitth. Schweiz. ent. Ges., III, 1871, p. 345. — Sainte-Claire-Deville, Cat. critique Coléopt. Corse, 1910, p. 411 ; Cat. Col. France, p. 391.

Long. : 2,5-3 mm. Oblong, subplan, le revêtement brun ou brun-rougeâtre, souvent dénudé ; squamules peu serrées, non contiguës ; les soies élytrales courtes, arquées, soulevées, subclaviformes, celles du prothorax plus courtes, rares, peu visibles ; la tête et le rostre avec quelques soies squamiformes soulevées et arquées ; pattes et antennes rouges.

Rostre court, carré, plus étroit que la tête, sillonné au milieu. Yeux assez convexes. Antennes grêles ; scape arqué, délié à sa base ; 1er article du funicule épais, conique, un peu plus long que le 2e, celui-ci plus long que large, les 3e et 4e brièvement coniques, aussi longs que larges, les 5-7 transversaux ; massue ovale, bien distincte. Prothorax aussi long que large ou faiblement transversal, son bord antérieur un peu arqué, aussi large que le bord postérieur, les côtés assez arrondis, la ponctuation masquée par d'épaisses squamules. Élytres oblongs, presque plans, allongés, légèrement arqués ou subparallèles sur les côtés ; fortement striés-ponctués ; interstries deux fois, environ, aussi larges que les stries, faiblement convexes. Pattes grêles, finement sétosulées ; tibias munis d'un petit onglet apical interne subtronqué, moins développés chez la femelle ; l'angle apical externe des tibias prolongé en pointe fine et aiguë.

Dans les Mousses des forêts sur le sol et dans celles qui recouvrent les vieilles souches de hêtre.

Espèce spéciale à la Corse. Assez commun par places.

Corse (Bellier, types de *Cathormiocerus squamulatus* Reiche) ; Corse (Koziorowicz, type de P. *corsicus* Desbr.) ; Corse (Bonnaire !) ; environs de Bocognano, alt. 900 m. et Punta del Oriente, 17-1900 m., en juin, en nombre (Smréczynski !).

Subgen. **Pseudomeira** Stierlin, 1882.

(Mitt. Schw. ent. Ges., 1882, p. 160.)

Tableau des espèces.

1. Prothorax à peu près aussi long que large. . . . . 5.
— Prothorax court, très transversal, environ une fois et demie aussi large que long. . . . . 2.
2. Rostre épais, large, parallèle, presque aussi large au sommet que la tête au niveau des yeux. . . . . 3.
— Rostre subconique, moins large que la tête au niveau des yeux, sillonné. Prothorax marqué de gros points espacés. Élytres courts, larges, à côtés presque droits. Revêtement gris-cendré, uniforme. Interstries larges, subconvexes, munis de soies courtes, courbées et appliquées, visibles de profil ; stries fines à points très fins. Antennes assez épaisses. Long. : 4,5-5 mm. . . . . 23. **foveithorax.**
3. Prothorax à ponctuation obsolète ou masquée par le revêtement. Antennes très épaisses, plus courtes. Élytres ovales. Revêtement très dense à squamules d'un gris-cendré, marbré de taches brunâtres assez confuses. Soies élytrales courtes, jaunâtres, nombreuses, penchées et arquées à leur sommet. Long. : 3-4 mm. . . . . 21. **nicaeensis.**
— Prothorax à ponctuation plus forte, bien distincte, nullement masquée par le revêtement qui est moins dense. Antennes plus élancées. . . . . 4.
4. Élytres ovales, arrondis sur les côtés. Rostre finement sillonné, le sillon terminé, sur le front, par une fossette sulciforme. Antennes et pattes grêles. Élytres bruns ornés de petites taches claires assez confuses. Corbeilles des tarses postérieurs à soies marginales rougeâtres, peu visibles. Long. : 2,7-3,8 mm. . . . . 20. *obscurus* susp. **Ferdinandi.**
— Élytres oblongs, allongés, subparallèles sur les côtés. Rostre fortement sillonné en avant, le sillon n'atteignant pas la fossette ponctiforme du front. Antennes assez épaisses ; pattes robustes. Élytres bruns avec de vagues taches plus claires ou uniformément d'un gris-cendré. Corbeilles des tarses bordées de soies jaunes, longues, bien visibles. Long. : 3,5-4,5 mm. . . . . 22. **insularis.**
5. Intervalle interoculaire un peu plus large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire. Épaules très obliques. Stries élytrales fines ; interstries plans, larges. Soies fines courtes, brunes, mi-dressées et bien visibles de profil sur les élytres, le prothorax, la tête et le rostre. Prothorax distinctement plus étroit en avant qu'en arrière, à points fins, peu serrés, mais distincts. Élytres bruns variés de taches claires, jaunâtres. Long. : 3-3,5 mm. . . . . 19. **muscorum.**
— Intervalle interoculaire beaucoup plus large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire. . . . . 6.
6. Protibias droits jusqu'au sommet, sur leur tranche externe. Antennes robustes, le 1er article du funicule un peu plus épais que le 2e, les trois derniers serrés, transversaux ; massue ovale. Élytres oblongs, leurs bords brièvement subparallèles en leur milieu ; stries assez fortes ; interstries subconvexes et deux fois aussi larges que les stries. Revêtement brun unicolore ; soies indistinctes, même de profil, et seulement visibles sur la déclivité postérieure. Long. : 4 mm. 18. **latiscrobs.**
— Protibias nettement arqués sur leur tranche externe, plus fortement sur leur tranche interne et prolongés par un robuste onglet à leur angle apical interne. Antennes grêles, le 1er article bien plus gros que le 2e, les trois derniers globuleux ; massue oblongue. Rostre largement impressionné longitudinalement. Prothorax plus arrondi latéralement, à points plus profonds. Élytres oblongs, les côtés régulièrement quoique faiblement arqués, plus convexes ; interstries seulement un peu plus larges que les stries. Soies nulles. . **Damryi** (1).

(1) *Damryi* Tournier, Petites nouvelles entomologiques, II, 1876, p. 10 ; Desbrochers, *Le Frelon*, 1895-96, p. 18. Corse (Damry, type : coll. Tournier). Décrit sur un

18. **Peritelus** (**Pseudomeira**) **latiscrobs** Desbr., Mitth. Schweiz. ent. Ges., III, 1871, p. 345. — *hamatus* (Seidl.) Marseul, L'Abeille, X, 1872, p. 91. — *uniformis* Desbr., Opusc. ent., I, 1875, p. 12. — Sainte-Claire-Deville, Cat. crit. Col. Corse, p. 471 ; Cat. Col. de la France, p. 391.

Long. : 4 mm. Oblong, subplan, brun ou rougeâtre ; les interstries élytraux à soies courtes, couchées, arquées, peu distinctes, sauf de profil en arrière des élytres ; celles du prothorax peu visibles ; la tête avec quelques squamules orbitaires, dressées ; pattes et antennes brunes, parfois rougeâtres, les tarses plus clairs. Rostre rectangulaire, plus étroit que la tête, sillonné longitudinalement ; tête large, ponctuée ; yeux un peu saillants. Antennes fortes ; scape non claviforme ; funicule à 1er article conique, moitié plus long que large, le 2e moitié plus court, seulement aussi long que large, les suivants subglobuleux, les deux derniers transversaux ; massue ovale, aussi longue que les trois articles précédents réunis. Prothorax transversal, ses deux extrémités un peu arquées et de largeur presque égale : assez arrondi latéralement, finement et densément ponctué. Élytres oblongs, allongés, presque plans, brièvement arrondi aux épaules au niveau desquelles se trouve leur plus grande largeur, les côtés subparallèles en leur milieu ; stries étroites mais bien marquées ainsi que leurs points ; interstries deux fois aussi larges que les stries, subconvexes. Pattes assez robustes ; tibias munis, à l'angle apical interne, d'un onglet testacé assez fort (femelle) ou plus petit (mâle) ; tranche interne des protibias éparsément mais nettement ciliée chez le mâle.

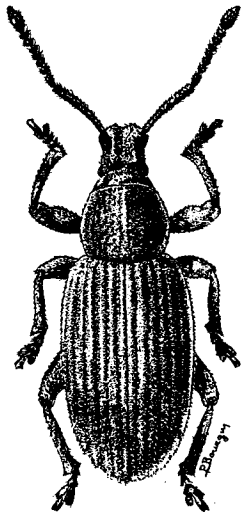


Fig. 61. — *Peritelus* (*Pseudomeira*) *latiscrobs* Desbr.

Spécial à la Corse. Assez rare.

Corse (types des *P. latiscrobs* Dbr. et *hamatus* Marseul) ; environs de Porto-Vecchio (Dieck, 1868 ; Bonnaire !) ; Vizzavona (Champion) ; Vallon de Revino, près Bastia ; Corte (Bickhardt) ; Punta del Oriente (S. Smreczynski !).

19. **Peritelus** (**Pseudomeira**) **muscorum** Desbr., Mitth. Schweiz. ent. Ges., III, 1871, p. 346. — *muscicola* Stierl., Bestimm. Tabell., 1883, p. 193. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 411 ; — Cat. Col. France, p. 391.

Long. : 3-3,5 mm. Oblong, allongé, presque plan ; revêtement d'un brun plus ou moins foncé, le prothorax avec une bande médiane étroite et les élytres marbrés de quelques taches plus claires, jaunâtres ; le rostre, la tête, le prothorax et les élytres portant de courtes soies foncées, assez relevées et bien visibles de profil ; les antennes et les pattes brunes sauf les tarses ferrugineux. Rostre rectangulaire, presque aussi large entre les antennes que le front entre les yeux, à sillon médian prolongé jusque sur le front ; les arêtes dorso-latérales un peu convergentes en arrière. Yeux faiblement convexes. Antennes assez grêles, les deux premiers articles du funicule coniques, le 1er un peu plus épais et de 1/3 plus long que le 2e qui est plus long que large, les suivants courts, brièvement coniques, peu serrés, aussi longs que larges ou à peine transversaux ; massue oblongue, égale, en longueur, aux quatre précédents articles réunis. Prothorax au moins aussi long que large, à peine plus élargi à la base qu'au sommet, les côtés assez arqués, à ponctuation serrée, très nette. Élytres allongés, à épaules presque effacées, faiblement arqués sur les côtés ; finement striés-ponctués ; interstries plans, beaucoup plus larges que les stries. Pattes assez grêles ; tibias armés d'un onglet apical interne plus robuste chez le mâle. Celui-ci avec quelques cils fins et raides sur la tranche interne des protibias.

Espèce spéciale à la Corse. Dans les Mousses, sous les amoncellements de menues branches mortes tombées sur le sol. Rare.

Ajaccio (Koziorowicz, types) ; Cervione (Leonhard) ; Corse (Bonnaire !) ; Ghisonaccia (P. Bruera !).

20. **Peritelus** (**Pseudomeira**) **obscurus** A. et F. Solari subsp. **Ferdinandi** Sainte-Claire-Deville, Cat. crit. Col. Corse, 1910, p. 410. — *parvulus* Marseul (pars). — *parvulus* Desbr., Mitt. Schweiz. ent. Ges., III, 1871, p. 345 (non Seidl.). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 2,7-3,8 mm. Ovale, assez convexe, brun, varié sur les élytres de taches claires assez confuses ; le prothorax avec une bande médiane et les côtés jaunâtres ; pilosité de la tête et du prothorax peu distincte, celle des élytres courte, brune, à peine soulevée, arquée, visible de profil ; les pattes et les antennes d'un ferrugineux foncé ou plus clair, le sommet des antennes parfois assombri. Rostre court, carré, le bord externe des scrobes ne dépassant pas ses côtés, longitudinalement déprimé, avec un fin sillon atteignant souvent, sur le front, la fossette sulciforme interoculaire. Yeux presque plats. Antennes grêles ; 1er article du funicule subconique, 1/3 plus long et un peu plus épais que le 2e, celui-ci suboblong, le 3e ovoïde, les suivants globuleux ; massue oblongue, égale aux trois précédents articles ensemble. Prothorax transversal, les côtés faiblement arqués, les extrémités de largeur égale, sa ponctuation assez forte, assez serrée, bien distincte. Élytres ovales, assez fortement arrondis dès les épaules, striés-ponctués ; interstries larges, plans ou subconvexes. Pattes grêles ; soies des corbeilles tarsales postérieures rougeâtres, courtes, peu visibles.

Mâle : Élytres ayant leur plus grande largeur en arrière du milieu ;

seul exemplaire complètement désquamulé et dépourvu de soies et d'après lequel il est difficile de se faire une opinion. Selon M. Hustache auquel le type a été communiqué, cet insecte se rapprocherait plus de *muscorum* que de *latiscrobs*.

prothorax subcylindrique ; onglet apical interne des protibias indistinct ou nul. Femelle : Élytres moins courts, leur plus grande largeur vers le milieu ; prothorax visiblement plus arqué latéralement ; pattes plus robustes, l'onglet apical des protibias testacé pâle, petit mais distinct. Cette sous-espèce est spéciale à la Corse ; c'est un des *Meira* les plus répandus dans l'île.

Corse (Raymond) ; Vizzavona (Sainte-Claire-Deville) ; Aleria (de Caraffa) ; environs de Bocognano, abondant (Smréczynski !).

Observations. — La forme typique, décrite de Calabre et de Sicile (Riv. Col. Ital., 1907, p. 119), diffère légèrement de la sous-espèce, par la taille plus forte, le front plus grossièrement ponctué, les points du prothorax plus gros, plus espacés, les élytres plus fortement arrondis, à interstries plus larges, plans, la pilosité un peu plus relevée, plus longue, plus visible de profil, même en avant, sur les élytres et le prothorax.

P. Ferdinandi se trouve fréquemment dans les collections sous le nom de *parvulus* Seidl., *Berl. ent. Zeit.*, 1865 (*italicus* Marseul, *L'Abeille*, 1872) qui est étranger à notre faune et décrit de Florence. Il est de forme plus trapue, ses squamules plus claires, en majeure partie d'un cuivreux doré ; ses antennes plus robustes, le 1er article du funicule moitié plus long que le 2e et les derniers transversaux ; le rostre plus large ; les stries élytrales plus fines à points peu marqués ; la ponctuation prothoracique, chez les insectes non défraîchis, est plus obsolète.

21. **Peritelus** (**Pseudomeira**) **nicaeensis** Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1882, p. 160. — *Clairi* Stierl., l. c. — Hustache, 1923, p. 58. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 391.

Long. : 3-4 mm. Ovale ou ovale oblong, subplan, densément squamulé, d'un gris-brun varié, sur les élytres, de taches peu tranchées gris-cendré ou jaunâtres ; le rostre, le prothorax et les élytres munis de courtes soies flaves, penchées, arquées et un peu épaissies à leur sommet, bien visibles de profil ; antennes et pattes brunes ou ferrugineuses, densément squamulées. Rostre subcarré, aussi large que la tête, à scrobes très développés ; l'échancrure apicale finement rebordée ; canaliculé, finement brièvement caréné en avant ; le front large, muni d'une étroite et profonde fovéole. Yeux grands, subplans ou très faiblement convexes. Antennes très épaisses : scape peu à peu et modérément épaissi de la base au sommet, à cet endroit aussi épais que les protibias ; funicule avec les deux premiers articles plus épais que les suivants, le 1er subconique, 1/2 plus long que large, le 2e subcylindrique, 1/2 moins long que le 1er, un peu plus long qu'épais (mâle), aussi long que large (femelle), les trois premiers densément pubescents de gris, les suivants transversaux, serrés, à pubescence foncée et plus éparse ainsi que la massue qui est ovale et distincte. Prothorax transversal, ses deux extrémités légèrement arrondies et de largeur subégale, ses côtés médiocrement arrondis, sa ponctuation éparse,

plus ou moins oblitérée par la squamulation. Élytres ovales, de 1/4 plus longs que larges, les côtés presque droits en leur milieu, finement striés ponctués ; interstries larges et plans. Pattes fortes ; protibias finement ongulés à l'angle apical interne.

Mâle : Antennes un peu moins robustes ; l'onglet apical interne des protibias moins développé.

Espèce particulière aux Alpes-Maritimes. Assez rare.

Menton ; Nice et ses environs, Sospel, Beaulieu ; Golfe Juan ! ; Antibes, La Garoupe, au pied de *Camphorosma monspeliaca* L. (Salsolacées) en mai ! Italie : Cité de San Remo (ex Schneider), par Hustache. D'après cette localité nous pouvons supposer une aire de dispersion s'étendant à l'est vers la côte ligurienne.

22. **Peritelus** (**Pseudomeira**) **insularis** Desbr., Mitth. Schweiz. ent. Ges., III, 1871, p. 345. — *curticollis* Marseul, L'Abeille, X, 1871, p. 86. — *brevicollis* Seidl. (inéd.). — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 410 ; — Cat. Col. France, p. 392.

Long. : 3,5-4,5 mm. Oblong, subplan, revêtement brun ou gris-foncé, varié sur les élytres, de taches plus claires, formant de courtes linéoles, plus rarement uniformément gris-cendré ; prothorax avec une ligne médiane plus claire ; soies dorsales très courtes, inclinées, visibles de profil, sur le rostre et le sommet des élytres où elles sont arquées ; les pattes et les antennes brunes ou ferrugineuses. Rostre subcarré à peine plus long que large, presque de même largeur que la tête, finement sillonné, avec une courte carène au sommet. Front pourvu d'une petite fossette étroite. Yeux grands, non convexes. Antennes assez fortes ; scape peu épaissi au sommet, moins large que les protibias au milieu ; funicule à 1er article faiblement conique, de 1/3 plus long que le 2e et à peine plus épais que celui-ci, le 2e oblong, le 3e subconique, aussi long que large, les suivants subglobuleux, peu serrés, non transversaux (mâle), les quatre derniers plus serrés, transversaux (femelle) ; massue oblongue, distincte. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, ses extrémités d'égale largeur ; sa ponctuation peu serrée, bien distincte. Élytres oblongs, allongés, leurs bords subparallèles en leur milieu, de 1/3 plus longs que larges, les épaules brièvement arrondies ; stries étroites mais profondes, leurs points assez forts ; interstries subconvexes. Pattes assez robustes ; tibias finement mucronés à l'angle apical interne ; corbeilles tarsales postérieures bordées de soies longues, serrées, jaunes.

Mâle : Antennes moins robustes ; onglet des tibias plus long ; corps un peu plus court.

Espèce spéciale à la Corse. Peu commun.

Ajaccio (Koziorowicz), types ; Krausse, Butz, Fagniez, en juillet ! ; Aleria (de Caraffa) ; forêt de l'Ospedale (Dieck, 1868, sub. nom. *parvicollis*). Corse (Grenier !).

23. **Peritelus** (**Parameira**) **foveithorax** DESBROCHERS, Opusc. ent., I, 1875, p. 12. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Col. Corse, p. 411. — Cat. Col. France, p. 392.

Long. : 4,5-5 mm. Oblong, assez convexe, densément revêtu de squamules gris-cendré uniforme ; la tête avec de fines squamules soulevées ; soies du prothorax peu visibles, celles des élytres claires, courtes, couchées, à peine soulevées et courbées, visibles de profil vers l'apex ; les pattes et les antennes ferrugineuses, squamulées. Rostre subconique depuis les yeux jusqu'à la base des scrobes, ceux-ci débordant légèrement les bords ; sillon médian plus ou moins prolongé, atteignant parfois la fossette frontale qui est fine et souvent nulle. Yeux grands, presque effacés. Antennes assez grêles ; scape peu arqué, presque de même épaisseur sur toute sa longueur, moitié moins épais que les protibias ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er subconique, un peu plus épais et de 1/3 plus long que le 2e, celui-ci subcylindrique, à peine renflé au sommet, le 3e un peu plus long que large, les suivants subglobuleux, faiblement transversaux ; massue assez grosse, ovale. Prothorax transversal, ses deux extrémités d'égale largeur (mâle), ou un peu plus étroit au sommet (femelle), plus ou moins arrondi sur les côtés, marqué de gros points espacés, squamigères. Élytres oblongs, coupés obliquement aux épaules et largement arrondis derrière celles-ci, les côtés subparallèles, un peu rétrécis jusqu'au sommet largement arrondi ; très finement striés et ponctués ; interstries très larges, les dorsaux plans, les latéraux parfois légèrement convexes. Pattes assez fortes ; tibias armés d'un onglet apical interne dans les deux sexes ; soies des corbeilles tarsales postérieures courtes, jaunes.

Le mâle m'a paru plus petit, son prothorax moins arqué, subcylindrique ; ses antennes plus déliées à massue plus dégagée.

Espèce spéciale à la Corse. Paraît plus rare que les précédentes.

Corse (types communiqués par KOZIOROWICZ, DAMRY et REVELIÈRE) ; Bonifacio (LETHIERRY) ; même localité, parmi les proies de *Cerceris quadricincta* LATR. (FERTON, coll. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; Corse (coll. BONNAIRE !), id. (VAULOGER, coll. PIC).

Tribu des Phyllobini.

Tête plus large que le rostre ; yeux arrondis et latéraux ; antennes insérées au sommet du rostre ; scape atteignant le milieu de l'œil ; funicule à 2 ou 3 premiers articles allongés ; massue antennaire oblongue, étroite. Prothorax transversal, parfois globuleux chez la femelle. Élytres déprimés ou peu convexes, plus longs que larges à stries ponctués. Abdomen à 1er segment plus long que le 2e, ce dernier plus court que les deux suivants réunis. Revêtement composé de squamules souvent vertes et métalliques ; parfois seulement pubescent.

Un seul genre.

Gen. **PHYLLOBIUS** GERMAR, 1824.

(Ins. Sp. Nov., 1824, p. 447. — HUSTACHE, Curc. Gallo-Rh., 1924, p. 98.)

Rostre moins large que la tête, yeux latéraux. Antennes apicales ou subapicales, à scape atteignant le milieu de l'œil, les deux ou trois premiers articles du funicule allongés ; massue souvent oblongue et étroite. Prothorax transversal ou subtransversal. Élytres plus longs que le prothorax, toujours plus longs que larges, à stries ponctués. 1er segment abdominal plus long que le 2e, celui-ci plus court que les deux suivants réunis. Corps revêtu de squamules souvent métalliques, parfois seulement pubescent. Fémurs généralement dentés. Ongles soudés. Scrobes fovéiformes (fig. 26). Ailé.

Les mâles ont le corps plus svelte, les caractères sexuels secondaires sont variables selon les espèces.

Genre très important, subdivisé en nombreux sous-genres, comprenant près de 200 espèces dans tout l'ancien continent jusqu'au Japon. Les espèces sont diurnes, leurs larves vivent souvent aux dépens des racines de plantes différentes de celles attaquées par les adultes. Ces derniers surtout phyllophages vivent, au printemps, de feuilles et bourgeons de nombreux arbres et arbustes, commettant parfois d'importants dégâts en broutant les jeunes fruits de divers essences fruitières, en particulier Cerisier, Prunier, Poirier, sans négliger les jeunes greffes qu'ils sectionnent à leur base. En s'introduisant de très bonne heure dans les serres, ils anéantissent la floraison des Pruniers et Cerisiers soumis au forçage.

La ponte s'effectue au printemps, les œufs pondus sur les végétaux n'y sont pas fixés et tombent sur le sol dans lequel la vie larvaire se manifeste jusqu'aux premiers beaux jours de l'année suivante, la nymphose d'une durée variable mais assez brève a lieu dans une sorte de coque grossière formée de particules de terre. La durée de la vie chez les adultes dépasse rarement le mois de juillet, elle se prolonge exceptionnellement jusqu'en septembre. Il semble n'exister qu'une génération annuelle, du moins chez nos espèces.

TABLEAU DES SOUS-GENRES.

1. Fémurs dentés, au moins les postérieurs. Élytres à calus huméral accusé . . . . . 4.
— Fémurs inermes ou à dent presque indistincte . . . . . 2.
2. Tempes plus longues que le diamètre de l'œil. Dessus densément squamulé de vert ou de gris, sans soies dressées ou à soies très courtes à peine visibles de profil. . . . . 3.
— Tempes plus courtes que le diamètre de l'œil. Rostre profondément échancré au sommet, l'échancrure atteignant en arrière le niveau de l'insertion antennaire. Revêtement squamuleux, cendré, non métallique. Élytres ornés ou non de bandes plus foncées . . . (p. 210) **Pseudomyllocerus**.
3. Revêtement formé de squamules petites, rondes, serrées, vertes ou grises. . . . . (p. 199) **Subphyllobius**.

— Revêtement à peu près nul ; les élytres d'aspect glabre avec quelques poils très fins et très courts. Tête et prothorax noirs avec, sur les côtés ainsi que sur l'écusson, quelques petites squamules vertes . . . . (p. 194) **Paranemoicus.**

4. Revêtement squamuleux ou formé de pubescence dense, mêlée souvent de longs poils dressés. Fémurs dentés. . . . . 5.

— Revêtement formé de pubescence simple, soulevée, sans squamules, ne voilant pas le fond brillant des téguments . . . . . (p. 192) **Neomoecus.**

5. Rostre plus étroit que la tête, ne formant pas avec elle un cône régulier. . . . . 6.

— Rostre aussi large que la tête à sa base et formant avec celle-ci un cône régulier. Revêtement squamuleux vert-métallique doublé d'une pubescence fine, dense, semi-dressée . . . . . (p. 193) **Dieletus.**

6. Tibias comprimés, le bord externe des antérieurs et intermédiaires tranchant sur toute sa longueur . . (p. 195) **Ustavenus.**

— Tibias non ou faiblement comprimés, leur bord externe non tranchant, sauf sur une faible longueur vers le sommet . . . . . (p. 201) **Phyllobius** s. str.

Subgen. **Neomoecus** Stephens, 1831.
(Ill. Brit., IV, 1831, p. 146.)

1. **Phyllobius (Neomoecus) oblongus** L., Syst. Nat., 1758, éd. X, p. 384. — *pruni* Scop., Ent. Carn., 1763, p. 31. — *fuscus* Laicht., Tyr. Ins., 1781, p. 211. — *floricola* Herbst, Käfer, VI, p. 220. — *querneus* Geoffr., ap. Fourc. Ent. Par., I, 1875, p. 128. — Hustache, 1923, p. 237. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3,5-6 mm. Oblong, convexe, brillant, sans squamules, avec une pubescence élytrale cendrée, peu serrée, inclinée, alignée ; le prothorax noir ; les élytres testacées ou brun-jaunâtre ; antennes et pattes testacées. Rostre subrectangulaire, plus long que large (mâle) ou aussi long que large (femelle) ; noir, le plus souvent rougeâtre au sommet, muni d'un large sillon médian ; scrobes, en arrière, atteignant presque les yeux. Tête aussi longue que large, à ponctuation rugueuse, forte et serrée ; front plan, pourvu d'une fossette oblongue, à peine plus large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion antennaire. Yeux grands et saillants. Antennes longues, grêles, à pubescence légère ; scape arqué, atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers articles allongés, subégaux, les 3-4 sublinéaires, les trois derniers coniques, plus longs que larges (mâle) ou subarrondis (femelle) ; massue étroite, fusiforme. Prothorax aussi long que large, plus ou moins arrondi latéralement en son milieu, à peine plus rétréci en avant qu'en arrière, profondément

et densément ponctué, plus ou moins ruguleux, finement pubescent, avec ou sans ligne médiane lisse, courte et peu élevée. Écusson noir, étroitement ogival. Élytres oblongs, 2 fois aussi longs que larges, à calus huméral distinct, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle) ; stries fortes, leurs points assez gros et serrés ; interstries convexes. Fémurs assez robustes, les profémurs finement, les méso- et métafémurs plus fortement dentés ; tibias étroits, légèrement bisinués et pubescents sur leur tranche interne.

Mâle : Abdomen avec les deux premiers segments faiblement impressionnés sur leur partie médiane.

On rencontre, mêlées à la forme typique, les deux variétés suivantes :

v. **floricola** Gyll. (non Herbst), 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 449. — *biformis* Reitt., Wien. ent. Zeit., 1888. — Corps entièrement noir ; antennes et pattes ferrugineuses ou testacées.

v. **rufescens** Marsh., Ent. Brit., 1802, p. 316. — Corps entièrement (sauf parfois la marge latérale des élytres brune) d'un roux pâle.

L'adulte apparaît dès le mois d'avril, il s'attaque au feuillage, aux bourgeons qu'il ronge à leur base et même aux jeunes fruits de diverses Rosacées arborescentes. Les dégâts sur feuilles ont une certaine analogie avec ceux des chenilles, le limbe est atteint sur les bords aussi bien qu'au milieu ; les nervures restant indemnes.

Particulièrement nocif aux Poirier, Pommier, Pêcher, Cerisier, Prunier et à une foule d'autres espèces très diverses : *Ulmus campestris* L., *Tilia*, *Acer*, etc.

La ponte a lieu au printemps ; la larve moins nuisible ronge les racines de végétaux spontanés des genres *Rumex*, *Lamium*, *Poa*, *Phleum*, etc. ; elle hiverne et se transforme, en terre, en mars-avril. Une seule génération. Toute la France ; commun ; avril-juillet. Semble rare en Gironde, surtout localisé dans la vallée de la Dordogne (d'après Tempère).

Europe septentrionale et centrale jusqu'en Sibérie.

Subgen. **Dieletus** Reitter, 1916.
(Fauna Germ., V, p. 40.)

2. **Phyllobius (Dieletus) argentatus** Linné, Syst. Nat., 1758, éd. X, p. 384. — *tereticollis* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, I, p. 457. — *croaticus* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1888, VII, p. 42. — v. *tenuior* Rey, L'Échange, 1894, p. 139. — Hustache, 1923, p. 234. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3,5-6 mm. Oblong, noir ; revêtement formé d'une pubescence assez longue, serrée, grise ou jaunâtre, mi-dressée et de squamules ovales, denses, d'un vert argenté très brillant ; antennes et pattes (sauf les fémurs rembrunis) d'un roux testacé. Rostre aussi long que large, rétréci en avant, plan, sans sillon distinct, presque aussi large à sa base que la tête en avant ; scrobes non élargis en dehors, très rapprochés en dessus. Tête formant un cône avec le rostre ; front étroit, plan, avec ou sans point

interoculaire. Yeux légèrement convexes. Antennes grêles, assez élancées et finement pubescentes ; scape arqué, atteignant le bord antérieur du prothorax sans le dépasser ; funicule à deux premiers articles allongés et presque égaux, le 3e sublinéaire, au moins 2 fois plus long que large, les suivants coniques, un peu plus longs que larges : massue fusiforme. Prothorax convexe, transversal, fortement arrondi (mâle) ou faiblement (femelle) sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'à la base où il est étroitement impressionné transversalement ; à carène médiane nulle ou peu distincte. Élytres oblongs, étroits, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), un peu déhiscents au sommet, finement striés-ponctués ; interstries plans. Fémurs fortement dentés, squamulés de vert ; tibias étroits, pubescents ; tarses grêles, le 2e article notablement plus long que large. Abdomen en grande partie dénudé.

Mâle : Funicule muni de longs poils en dessous ; protibias bisinués en dedans, à pubescence plus longue vers le sommet ; 2e segment ventral pourvu, postérieurement, d'un pli arqué.

Il existe plusieurs variations, mélangées ou non à la forme typique.

v. **viridianus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 22. — *pineti* Redt., Fauna Aust., 1858, éd. II, p. 711. — Revêtement vert ; pattes et antennes entièrement testacées.

v. **tephreus** Schilsky, Käf. Eur., XXXXV, 1908, nº 51. — Revêtement cendré ; antennes et pattes testacées.

v. **auratus**, nova. — Revêtement d'un doré brillant intense ; antennes et pattes testacées.

v. **atripes**, nova. — Revêtement vert ; pattes en majeure partie noirâtres.

L'adulte s'est montré parfois nuisible aux arbres fruitiers, notamment aux Poiriers (Estiot). Vit sur *Sorbus aucuparia* L. et *Amelanchier vulgaris* Mœnch.

Presque toute la France ; plaines et montagnes. Printemps. Commun.

La v. *auratus* et *atripes* dans les Alpes-Maritimes, Coursegoules, St-Vallier, sur Amélanchier. Non cité de la Gironde.

Europe ; Sibérie ; Japon.

Subgen. **Paranemoicus** Schilsky, 1911.
(Käf. Europas, XXXVII, p. 50.)

3. **Phyllobius** (**Paranemoicus**) **viridicollis** F., Ent. Syst., 1801, p. 469. — Desbrochers, Monogr., in L'Abeille, 1872, p. 671. — Hustache, 1923, p. 236. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3-4,5 mm. Suboblong, convexe, noir, brillant, d'aspect glabre ; le prothorax et les élytres avec quelques poils épars, extrêmement courts, peu distincts, les bords de la poitrine, les côtés du prothorax et l'écusson munis de squamules vertes ; antennes et pattes ferrugineuses ; fémurs parfois rembrunis dans leur milieu et portant rarement quelques squamules vertes. Rostre aussi long que large, ses bords parallèles ; un peu

plus étroit que la tête, portant un sillon médian large, peu profond ; scrobes convergents postérieurement en dessus, leur intervalle bien plus étroit que le front, celui-ci déprimé et muni d'une fossette parfois peu nette. Tête transversale, ponctuée, finement pubescente. Yeux saillants. Antennes courtes ; scape fortement arqué, comme coudé au milieu, claviforme, atteignant à peine le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers articles assez courts, coniques, égaux, les suivants graduellement plus courts et plus épais (les trois derniers un peu transversaux chez la femelle) ; massue suboblongue. Prothorax transversal, les côtés médiocrement arrondis sur les côtés (femelle) ou plus fortement arrondis (mâle), un peu plus étroit au sommet qu'à la base, sa ligne médiane faiblement carénée ou non, à ponctuation serrée, plus ou moins confluente. Élytres à côtés subparallèles, non déhiscents à l'apex (mâle), ou plus courts, un peu élargis en arrière et déhiscents à leur extrémité (femelle) ; les bords latéraux, au sommet, légèrement sinués, l'angle sutural aigu ; fortement striés-ponctués ; interstries convexes. Pattes courtes, assez épaisses ; fémurs inermes ; tibias aplatis, leur bord externe tranchant, leur bord interne bisinué ; 2e article tarsal transversal.

Mâle : 2e segment ventral faiblement impressionné et pourvu, postérieurement, d'un pli transversal plus ou moins distinct.

Vit sur *Alnus glutinosa* Gaertn. et *viridis* D. C.

Assez répandu dans les régions montagneuses de l'Est et du Centre ; inconnu dans les Pyrénées. Son aire de dispersion vers le sud ne semble pas s'étendre au delà de Digne (Basses-Alpes).

Vosges ; Jura ; Alpes ; Cévennes ; Monts d'Auvergne : Puy-de-Dôme : Mt. Dore, Bois de Chaumont, commun en juillet-août (H. Venet !).

Europe septentrionale et centrale.

Subgen. **Ustavenus** Reitter, 1916.
(Fauna Germ., V, p. 40.)

Tableau des espèces.

1. Revêtement dorsal simple, composé de squamules allongées ou arrondies . . . . . 2.
— Revêtement dorsal soit double, formé de petites squamules brillantes, mélangées de longs poils dressés (forme typique), soit composé seulement de longs poils (v. *aurifer*). Rostre à bords parallèles, les scrobes larges. Pattes et antennes rousses ou brunâtres. Long. : 4-6 mm. . . . . 6. **betulae.**
2. Squamules dorsales très allongées, étroites. Écusson plus clair. Yeux très saillants. Profémurs fortement dentés. Suture élytrale relevée en arrière. Revêtement jaune, cuivreux ou cendré, ordinairement métallique. Long. : 4,5-7 mm. . . . . 5. **piri.**

— Squamules dorsales arrondies. Écusson concolore. Yeux peu saillants. Profémurs à dent petite. Suture des élytres non relevée. Revêtement vert, brillant. Long. : 4,5-5 mm. . . . . 4. **xanthocnemus**.

4. **Phyllobius** (**Ustavenus**) **xanthocnemus** Kiesenw., 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 634. — *meridionalis* Desbr., olim, L'Abeille, 1873 (monographie). — Hustache, 1913, p. 229. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4,5-5,5 mm. Oblong, peu convexe, revêtu de petites squamules serrées, ovales, vertes, brillantes ; pilosité dorsale nulle ; pattes et antennes (sauf les fémurs, les ongles, le sommet du scape et la massue rembrunis) jaunes ou rouges. Rostre carré, à peine plus long (mâle) ou aussi long que large (femelle), à sillon médian large, superficiel, atteignant ou non la fossette frontale ; scrobes non saillants et ne dépassant pas les bords latéraux du rostre. Tête peu transversale ; front subdéprimé avec ou sans fovéole interoculaire. Yeux peu saillants. Antennes courtes, assez fortes ; scape arqué, claviforme, atteignant le bord antérieur du prothorax sans le dépasser, à pubescence fine et appliquée ; funicule à 1er article un peu plus court que le 2e, les 3e et 4e plus longs que larges ; les suivants (5e-7e) aussi longs que larges chez le mâle, ou plus courts, transversaux chez la femelle ; massue ovale, pointue. Prothorax transversal, plus étroit en avant qu'en arrière, resserré derrière le bord antérieur, faiblement rétréci à la base, les côtés peu arrondis, sa ligne médiane non ou peu élevée. Élytres parallèles (mâle) ou légèrement élargis postérieurement (femelle), à calus huméral saillant : ponctués-striés ; interstries larges et plans. Pattes peu robustes ; fémurs squamulés, très finement dentés ; protibias bisinués en dedans ; 2e article des tarses un peu plus long que large.

Mâle : Segments ventraux 1er-2e faiblement impressionnés ; segment anal avec une impression transversale avant le sommet ; protibias nettement plus épais que ceux de la femelle.

On trouve, çà et là, avec la forme typique les variations suivantes :

v. **Ragusae** Stierl., Natur. Sic., 1800, II, p. 303. — Tibias plus ou moins largement foncés ; scape antennaire noir sur sa moitié supérieure et squamulé de vert ; rostre à sillon plus marqué que chez la forme typique.

v. **varicolor**, nova, représente des individus à revêtement doré ou cendré cuivreux, à antennes et pattes (ongles compris) testacées.

v. **griseus**, nova, caractérisée par le revêtement cendré, les pattes noires, sauf les tarses, le sommet des tibias et parfois les genoux ferrugineux.

Cette espèce est très répandue dans les Basses et Hautes-Pyrénées, de 500 à 2.000 m., surtout sur *Corylus*, en juin (G. Tempère). Signalée du Tarn : bassin de l'Agout (Galibert).

Pyrénées espagnoles : Zarauz (P. Dupont sec. Hustache).

5. **Phyllobius** (**Ustavenus**) **piri** L., Syst. Nat., 1758, X, p. 384. — *artemisiae* Desbr., 1873, p. 664. — *irroratus* Seidl. (non Boh.), Berl. ent. Zeit., 1867, p. 187. — *Leonhardi* Schilsky, Käfer Europas, 1908, nº 56. — *padi* Bonsd., 1785. — *mutus* Gyll., 1834. — Hustache, 1923, p. 232. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4,5-7 mm. Oblong, convexe, d'un brun plus ou moins foncé ou noir ; revêtu de squamules allongées, étroites, plus ou moins brillantes, de couleur variable : cuivreuse, bronzé-rougeâtre, cendrée, verdâtre, jaune, gris-jaunâtre, parfois plus condensées sur les interstries impairs ; l'écusson plus clair, squamuleux blanchâtre ; les pattes et les antennes orange, la massue, en entier, les fémurs parfois en tout ou en partie rembrunis. Dessous du corps avec une pubescence squamuleuse appliquée. Rostre carré, un peu plus long que large (mâle) ou subtransversal (femelle), à sillon médian peu profond ; scrobes larges et courts, leur intervalle environ 1/2 moins large que le front entre les yeux. Tête transversale, munie d'une fossette interoculaire ponctiforme, parfois peu distincte. Antennes courtes, assez fortes ; scape arqué à la base, assez épaissi au sommet ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 2e un peu moins épais, les 5e-7e arrondis et souvent transversaux (femelle), ou subconiques, non transversaux (mâle) ; massue oblongue, acuminée. Prothorax transverse, modérément arqué sur les côtés, plus étroit en avant qu'à la base, à ponctuation dense, fine, rugueuse ; obsolètement caréné, sur sa ligne médiane. Élytres oblongs, parallèles sur les côtés (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), très convexes ; stries bien marquées, à points serrés ; interstries plans, suture élytrale relevée en arrière. Pattes robustes, finement pubescentes ; fémurs à dent aiguë, légèrement squamulés ; tibias bisinués, à bord externe tranchant, protibias du mâle plus robustes, plus arqués et munis d'un onglet apical interne distinct ; tarses à 2e article plus long que large.

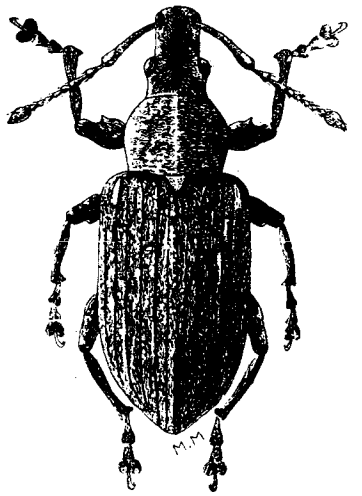


Fig. 65. — *Phyllobius piri* L.

Mâle : 1er segment ventral portant une impression médiane, le 2e avec un pli transversal.

Espèce des plus variables quant à la coloration du revêtement ; les antennes et les pattes peuvent être entièrement ou en grande partie noires. Les variations les plus tranchées sont les suivantes :

v. **vespertinus** F., 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 487 (*irroratus* SEIDL., l. c.). — Antennes, sauf la massue noirâtre, et pattes entièrement testacées ; revêtement dorsal cuivreux-doré.

v. **mali** GYLL., Ins. Suec., 1813, III, p. 617. — Antennes et pattes noires ; revêtement de couleur variable.

v. **denudatus** SOLARI in litt. — Corps presque entièrement dénudé, glabre ; pattes soit entièrement noires ou seulement les fémurs foncés. Antennes rouges, sauf le sommet du scape obscurci.

Toutes ces aberrations se trouvent avec la forme typique ; la v. *denudatus* semble plus particulière aux régions montagneuses du sud-est et du nord de l'Italie.

Biologie. — A. W. RYMER ROBERTS, Annals of applied Biology, vol. XIII, 1926, p. 197-218. — La larve vit dans les radicelles de *Populus nigra* L. (d'après BUKLE, Ann. applied Biol., 1921, VIII, p. 144) et de racines de *Rumex* (d'après STENTON R.).

La transformation s'effectue dans le sol ; l'imago apparaît au printemps, il vit sur diverses Rosacées : *Prunus*, *Pirus*, *Cydonia*, *Malus*, *Sorbus*, *Crataegus*, *Cerasus*, etc. Souvent nuisible aux vergers et aux pépinières, y provoquant des dégâts assez considérables en broutant les feuilles, les bourgeons et les organes floraux. On le trouve fréquemment sur le Hêtre, l'Aulne, le Boulcau, etc.

Toute la France, très commun partout.

Toute l'Europe ; Sibérie ; Perse.

6. **Phyllobius** (**Ustavenus**) **betulae** F., 1801, Syst. El., II, p. 543. — *aurifer* BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, I, p. 29. — *trivialis* BOH., l. c., p. 32. — DESBROCHERS, Monogr., L'Abeille, 1873, p. 697. — HUSTACHE, 1923, p. 230. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 394.

Long. : 4-6 mm. Oblong, convexe, brun ou noir ; revêtement composé d'une abondante pubescence flave, longue, hérissée sur toute la partie dorsale, les côtés et les pattes, et de petites squamules ovales, vertes, brillantes, peu denses ; les antennes (sauf la massue foncée), les tibias et les tarses testacés, les fémurs plus ou moins rembrunis. Rostre carré, subparallèle, un peu plus long que large (mâle) ou aussi long que large (femelle), muni d'un léger sillon ; scrobes très développés. Tête aussi longue que large, ses bords subparallèles, la ponctuation forte et rugueuse, ordinairement masquée par les squamules ; front plan, fovéolé, du double aussi large que le rostre entre les scrobes. Yeux saillants. Antennes courtes, assez robustes ; scape fortement arqué, progressivement épaissi au sommet, muni sur la face inférieure d'une pubescence longue et dressée (mâle) ou plus courte et seulement soulevée (femelle) ; funicule ayant les deux premiers articles peu allongés, le 1er un peu plus long que le 2e, les suivants étroits, tous plus longs que larges ; massue oblongue. Prothorax transversal, ses côtés fortement arrondis, plus étroit en avant qu'à la base, étranglé derrière le bord antérieur, caréné sur la ligne médiane, la ponctuation rugueuse. Élytres oblongs, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle) ; stries très fines, à points plus gros et plus

visibles en avant qu'en arrière ; la suture garnie, au sommet, d'une touffe de poils longs et serrés. Pattes courtes ; fémurs squamulés de vert, ciliés en dessous, très épaissis et armés d'une dent forte et aiguë ; tibias longuement hispides, bisinués en dedans.

Mâle : Tibias plus larges ; protibias avec un onglet apical interne distinct ; 2e segment ventral portant, en arrière, un pli transversal arqué. Espèce bien tranchée, reconnaissable à sa pilosité hérissée sur le dessus et les côtés du corps. Sa couleur est variable : cendrée, vert-clair, bleuâtre, cuivreuse. Les pattes peuvent être concolores, testacées ou soit en partie soit en entier rembrunies ou noires. Les squamules peuvent faire partiellement ou entièrement défaut chez certaines races. Telles sont :

La v. **lateralis** REICHE, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 682 (*smaragdifer* KIES., 1864) qui se trouve en Grèce, et la v. **nudus** STIERL. (non WESTH.), Bestimm. Tabel., 1883, p. 222 (*Stierlini* FAUST, 1890) de Toscane.

La v. **aurifer** STIERL. (non BOH.), Bestimm. Tabel., 1883, p. 223, à corps dénudé, sauf sur les bords de la poitrine qui sont revêtus de squamules vertes, à fémurs, sommet du scape et massue noirs ou rembrunis, se rencontre çà et là dans l'Aude, mais surtout dans les Alpes-Maritimes.

La v. **etruscus** DESBR., L'Abeille, 1873, p. 670, à revêtement vert ou doré, à pattes et antennes entièrement testacées, est mêlée fréquemment à la forme typique.

L'adulte vit sur *Prunus spinosa* L., *Crataegus oxyacanthoides* THUILL. et diverses espèces du genre *Rosa*. Signalé comme nuisible aux arbres fruitiers, mais ses dégâts sans être négligeables sont rarement graves. Il se tient sur de nombreux arbres ou arbrisseaux qui constituent plutôt un lieu de refuge qu'un victus.

Très commun dans toute la France.

Toute l'Europe ; Caucase.

Subgen. **Subphyllobius** SCHILSKY, 1911.
(Käfer Europas, XXXXVII, p. c.)

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Abdomen revêtu de squamules serrées. Protibias nettement bisinués sur leur tranche interne. 2e segment ventral uni dans les deux sexes ; segment anal simple chez le mâle : avec une grande fossette chez la femelle. Long. : 3,5-6 mm. . . . . 7. **virideaeris.**
— Abdomen luisant, garni seulement de poils fins. Protibias très faiblement bisinués en dedans. 2e segment ventral avec un pli transversal en arrière (mâle) ou uni (femelle) ; segment anal simple dans les deux sexes. Long. : 3,5-4,5 mm. . . . . 8. **roboretanus.**

7. **Phyllobius** (**Subphyllobius**) **virideaeris** LAICHART, Tyrol. Ins., 1781, I, p. 211. — *pomonae* OL., Ins., V, 1807, p. 380. — *uniformis* MARSH.,

Ent. Brit., 1802, p. 311. — *fulvipes* PAYK., Monogr. Curc. Suec., 1792, p. 114. — *parvulus* GYLL., Fauna Suec., III, 1813, p. 273. — *minulus* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent. Mand., IV, p. 150. — *impressirostris* BOH. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, 1843, p. 35. — *narynensis* REITT., Wien. ent. Zeit., 1902, p. 216. — *pseudopomonae* REITT., l. c., p. 216. — HUSTACHE, 1923, p. 238. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 394.

Long. : 3,5-6 mm. Oblong, peu convexe, noir, revêtu densément de squamules ovales, vertes, faiblement métalliques ; les interstries élytraux munis ou non de points dénudés très petits émettant de très courtes soies presque indistinctes de profil, en arrière ; antennes et pattes testacées (sauf les fémurs plus ou moins obscurcis et en outre squamulés) ; dessous du corps densément squamulé. Rostre à peine plus long que large, subparallèle, faiblement sillonné ; scrobes convergents en arrière, leur intervalle à cet endroit 1/2 moins large que l'intervalle interoculaire. Tête à bords parallèles (mâle) ou un peu convergents en avant (femelle) ; front déprimé avec ou sans fossette. Yeux petits, convexes. Antennes courtes, pubescentes ; scape arqué ; funicule à deux premiers articles assez courts, subégaux (le 1er à peine plus long que le 2e), les 3e-4e coniques, les suivants arrondis, presque aussi larges que longs ; massue ovale. Prothorax faiblement transversal, un peu rétréci en avant, médiocrement arrondi latéralement, parfois un peu relevé sur sa ligne médiane. Écusson court à sommet obtus. Élytres parallèles sur ses côtés (mâle) ou faiblement élargis en arrière (femelle), à calus huméral distinct, finement striés-ponctués ; interstries subplans ; le 1er interstrie étroitement visible de chaque côté de l'écusson. Pattes médiocres, fémurs mutiques ; tibias bisinués et pubescents en dedans, leur bord externe arrondi ; 1er article tarsal 1/3 plus long que large, le 2e aussi long que large. 2e segment ventral simple dans les deux sexes.

Mâle : Segment anal uni. Femelle : Segment anal largement déprimé ou impressionné. Les variations suivantes se trouvent avec la forme typique ; elles sont de peu de valeur :

v. **cinereipennis** GYLL., 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 458. — *ulmi* BECKER, Bull. Moscou, 1864, p. 477. — Revêtement entièrement et uniformément gris-cendré.

v. **pseudochlorizans** REITT., Faun. Germ., V, 1916, p. 45. — Revêtement normal ; fémurs, sommet du scape et massue obscurcis.

v. **chlorizans** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, p. 83. — Antennes et pattes entièrement testacées ; fémurs obsolètement et finement dentés.

v. **chlorizans** REITT. (non BOH.), Wien. ent. Zeit., 1902, p. 216. — Pattes testacées ; fémurs inermes.

L'adulte vit sur *Salix viminalis* L., *S. capraea* L., *Populus tremula* L. et *Ulmus campestris* L. Printemps.

Presque toute la France ; commun. Très rare dans les Landes et en Gironde (G. TEMPÈRE). La v. *chlorizans* BOH. dans les Vosges.

Toute l'Europe ; Sibérie ; Algérie.

8. **Phyllobius** (**Subphyllobius**) **roboretanus** GREDLER, Zeitschr. Ferdinandum, Innsbruck, 1882, p. 231. — *virideaeris* DESBR., Monogr., L'Abeille, 1873, p. 672 et auct. — *parvulus* OL. (non F.), Ent. Syst., 1807, V, p. 381, 456. — *uniformis* auct. (non MARSH.). — HUSTACHE, p. 240. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 394.

Long. : 3,5-4,5 mm. Brièvement oblong ; revêtement squamuleux d'un vert clair, parfois un peu jaunâtre, à soies élytrales très courtes, mais distinctes de profil en arrière ; ventre non squamulé, seulement revêtu d'une fine pubescence peu serrée ; antennes et pattes testacées, sauf les fémurs ordinairement rembrunis. Rostre subcarré, finement sillonné en son milieu ; scrobes non convergents en arrière, leur intervalle de 1/3 moins large que le front entre les yeux ; front avec une fossette ponctiforme. Yeux petits assez saillants. Antennes courtes, assez fortes ; scape arqué ; les deux premiers articles du funicule subégaux, les suivants progressivement épaissis, les deux derniers globuleux, mais non transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal, arqué latéralement, brièvement resserré derrière le bord antérieur, celui-ci à peine plus étroit que le bord postérieur, très obsolètement caréné sur sa ligne médiane. Écusson court, à sommet obtus. Élytres à calus huméral assez saillant, subparallèles, à stries fines, leurs points très petits ou peu distincts ; interstries subconvexes, le 1er interstrie se terminant devant l'écusson ou n'atteignant pas la base. Pattes médiocres ; fémurs inermes, squamulés ; tibias à peine bisinués en dedans ; tarses courts, le 1er article de 1/3 plus long que large, le 2e un peu plus long que large. Segment anal simple, sans fossette dans les deux sexes.

Mâle : 2e segment abdominal avec une impression limitée par un pli transversal.

Espèce souvent confondue avec la précédente, elle s'en sépare facilement par le ventre pubescent et non squamulé, la conformation de l'interstrie sutural, les caractères sexuels secondaires, etc.

La forme suivante avec l'insecte typique :

v. **cinereus** SCHILSKY, 1908, Käf. Eur., XXXXV, nº 25. — Revêtement d'un gris cendré uniforme, avec ou sans reflet doré ; pattes (fémurs compris) ordinairement testacées.

L'adulte, très polyphage, vit sur divers *Salix*, sur *Prunus spinosa* L., sur les *Rubus* et sur les Chênes à feuilles caduques. Printemps.

Presque toute la France ; commun, sauf dans le sud-ouest où il n'est pas signalé de la Gironde ni des Landes (TEMPÈRE).

Toute l'Europe ; Sibérie ; Algérie.

Subgen. **Phyllobius** s. st.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres sans pubescence relevée, seulement avec quelques poils plus longs vers le sommet de la déclivité postérieure . . . 2.

— Élytres squamulés et munis d'une pubescence relevée sur le disque et bien visible de profil . . . . . 4.

2. Funicule avec tous les articles beaucoup plus longs que larges, le 2e bien plus long que le 1er. Profémurs à dent large et très forte, l'extrémité interne du fémur largement échancré. Vestiture dorsale piliforme ou formée de squamules très allongées . . . . . 3.

— Funicule avec les deux premiers articles peu allongés et subégaux, les 4e-7e globuleux, transversaux ou à peine plus longs que larges. Fémurs antérieurs à dent aiguë, très petite, ne modifiant pas notablement la courbure intérieure du sommet du fémur. Vestiture dorsale à squamules rondes. Scrobes élargis en dehors, débordant un peu le bord latéral du rostre. Long. : 5,5-7 mm. . . . . 11. **alpinus.**

3. Pattes foncées, revêtues de pubescence verdâtre. Abdomen à pubescence courte et serrée. Rostre plan ou un peu impressionné en avant ; scape droit, ne dépassant pas le bord postérieur de la tête. Long. : 7-9 mm. . . . . 10. **urticae.**

— Pattes ferrugineuses. Abdomen à pubescence longue et clairsemée. Rostre déprimé longitudinalement ; scape antennaire arqué, dépassant sensiblement le bord postérieur de la tête. Long. : 8-12 mm. . . . . 9. **calcaratus.**

4. Élytres à pubescence longue, hérissée et serrée . . . . . 5.

— Élytres à pubescence claire, assez courte, semi-dressée, peu serrée et alignée. Fémurs et tibias foncés, les fémurs densément squamulés. Long. : 5-6,5 mm. . . . . 12. **maculicornis.**

5. Fémurs densément squamulés, sauf à leur base. Tranche interne des fémurs et des protibias munie, chez le mâle, d'une pubescence longue et serrée. Abdomen presque dénudé au milieu, densément squamulé ailleurs avec de longs poils dressés. Funicule à articles 4-7 coniques, beaucoup plus longs que larges. Long. : 6-8 mm. . . . . 13. **arborator.**

— Fémurs éparsément squamulés. Tranche interne des fémurs et des protibias sans pubescence spéciale chez le mâle. Abdomen entièrement squamulé. Funicule plus court, les articles 4e-7e épaissis et seulement un peu plus longs que larges. Long. : 5-7 mm. . . . . 14. **pellitus.**

9. **Phyllobius** (s. st.) **calcaratus** Fabricius, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 485. — *coesius* Marsham, Ent. Brit., I, 1802, p. 318. — *alneti* Thomson, Skand. Col., 1868, VII, p. 113. — *glaucus* Stierlin (non Scopoli), Bestim. Tabel., IX, 1883, p. 206. — Hustache, 1923, p. 221. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 8-12 mm. Oblong, convexe, noir ou brun, mat, revêtu seulement d'une fine pubescence (forme typique) ou de fines squamules piliformes, serrées, appliquées, de couleur variable, ordinairement verte, vert-jaunâtre, bleuâtre, avec quelques soies soulevées sur la déclivité postérieure (variétés) ; antennes et pattes rousses, le funicule (au sommet) et la massue assombris. Dessous du corps non squamulé, l'abdomen à pubescence longue, grise, éparse. Rostre plus long que large, un peu élargi de la base au sommet, légèrement impressionné transversalement devant les yeux, sillonné longitudinalement ; scrobes subparallèles, prolongés vers les yeux, ceux-ci très saillants. Tête transversale, finement densément ponctuée ; front impressionné ou plan, à peine plus large que le rostre entre les scrobes, avec une fine fovéole ; vertex pourvu ordinairement d'une fine carène médiane. Antennes assez longues, grêles ; scape fin, à peine arqué, épaissi au sommet ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er de 1/4 plus court que le 2e, les suivants coniques, tous plus longs qu'épais ; massue étroitement fusiforme. Prothorax assez convexe, peu transversal, arrondi latéralement, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au milieu, finement densément ponctué, muni ou non d'une fine ligne médiane élevée. Élytres à côtés parallèles (mâle) ou légèrement élargis en arrière (femelle), un peu sinués latéralement au sommet, finement striés-ponctués ; interstries larges, plans, finement coriacés ; calus huméral élevé. Pattes élancées, portant de longs poils en dedans ; fémurs fortement claviforme, armés d'une grosse dent ; tibias longs, grêles, presque droits, les protibias du mâle un peu plus arqués au sommet que ceux de la femelle et mucronés à leur angle apical interne.

Mâle : 1er et 2e segments de l'abdomen impressionnés ; la pubescence de la face dorsale des fémurs et des tibias plus longue. On observe les variations suivantes :

1. Élytres paraissant dénudés, revêtus seulement d'une pilosité brune, soulevée 2
— Élytres à revêtement plus ou moins densément squamulé, mais non dénudé . . . . . 3.

2. Pattes concolores, rousses ou testacées. . . . . forme typique (**nudus** Westh.) (1).
— Pattes noirâtres ; élytres ornés de quelques fines mouchetures d'un gris-verdâtre. . . . . v. **fuscofumosus** Reitt., 1906, Wien. ent. Zeit., p. 243.

3. Revêtement élytral dense, voilant les téguments, unicolore : vert ou verdâtre :
a. Fémurs rouges. . . v. **alneti** F., 1792, Ent. Syst., p. 485 (ab. *densatus* Schilsky, Deutsch. ent. Zeit., 1886, p. 95).
b. Fémurs foncés. . . v. **pseudodensatus** Reitter Faun. Germ., 1914, v, p. 42.
— Revêtement élytral irrégulier, marqué de taches foncées alternant avec des taches vertes ou dorées :

(1) Cf. Schilsky, Deutsch. ent. Zeitschr., 1908, p. 718.

a. Pattes rousses, genoux et tarses noirs, taches élytrales squamuleuses d'un cendré-verdâtre. . . . . v. **atrovirens** Gyll., ap. Sch., 1834, II, p. 436.

b. Fémurs roux, tibias et tarses foncés . . . . . v. **tibialis** Schilsky, Küst. Käfer. Eur., 1908, p. 64.

c. Pattes rousses. . . . . v. **piri** F. (non L.), Syst. Ent., 1775, p. 155.

L'adulte vit sur *Alnus glutinosa* Gaertn. et *Acer campestris* L.

La forme typique, moins fréquente que les variétés, peut être considérée comme rare sur notre territoire : Oise : forêt de Compiègne (Bedel) ; Aisne : marais de Braisne, sur l'Aulne ! ; Ardennes : Vouziers ! Muizon (Warnier !). La v. *alneti* de beaucoup la plus répandue se rencontre à peu près partout. La v. *piri* semble constituer une race assez homogène, M. Tempère m'écrit qu'il ne prend qu'elle dans les Basses-Pyrénées à Larrau, sur les Aulnes et le Hêtre ; on la trouve cependant çà et là avec la v. *atrovirens*, celle-ci très commune au Mt. Dore, sur les Aulnes (H. du Buysson !) et dans la Hte-Garonne : Bagnères-de-Luchon ! ; les Hautes-Pyrénées (du Buysson !). Les variations à pattes foncées paraissent plus particulièrement montagnardes. La v. *tibialis* ; Vosges : La Schlucht (Caulle !) ; Drôme : St-Jean-en-Royans ! ; la v. *fuscofumosus* dans les Alpes-Maritimes : St-Vallier ! ; la v. *pseudodensatus* çà et là avec la v. *alneti*.

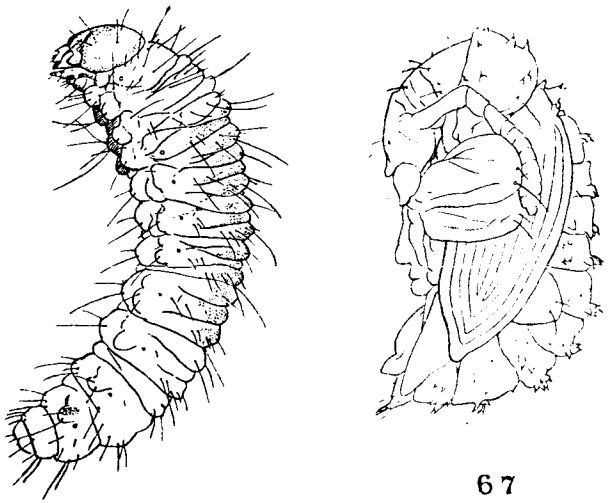
Toute l'Europe ; Sibérie ; Algérie.

Observation I. — Hustache donne cette espèce comme commune en Gironde ; en réalité elle n'y est pas indiquée par Gobert ni par Eyquem et M. Tempère fait observer qu'il ne l'y a jamais rencontrée.

Observation II. — Les individus sans squamules considérés comme forme typique apparaissent dans cet état dès l'éclosion. Il résulte, des observations de J. Edwards (Ent. month. Mag. (1918), p. 105), que les mutations par transformation partielle (ab. *atrovirens* Gyll. — *maculatus* Edw.) ou totale (*calcaratus* s. st.) de la squamulation en pubescence rase, ne concernent que le sexe femelle (Sainte-Claire-Deville, Suppl. Rhynch., vol. VI bis, 1923, p. 23).

10. **Phyllobius** (s. str.) **urticae** De Geer, 1775, Mem. V, p. 219. — *alneli* Heyden et auct. (non F.). — *pomaceus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 438. — *brevitalus* Thoms., Skand. Col., 1865, VII, p. 114. — *calcaratus* Desbr., L'Abeille, 1873, p. 677 (exparte). — *piri* Herbst, Käfer. VI, p. 259 (non F., non L.). — Hustache, 1923, p. 233. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 7-9 mm. Oblong, très convexe, noir, densément revêtu de squamules allongées, vertes, bleu-verdâtre ou dorées, à reflets soyeux, masquant entièrement les téguments des élytres, la suture, en arrière avec ou sans poils rares, mi-dressés ; au revêtement squamulaire se trouve mêlée, en proportion variable, une pubescence squamuleuse appliquée de même coloration que les squamules, plus visible sur le prothorax qu'elle occupe en majeure partie ; les pattes et les antennes brunâtres ou rougeâtres. Rostre rectangulaire ou à peine élargi en avant, de largeur presque égale, entre les scrobes, à l'intervalle interoculaire, avec une faible dépression transversale à sa base ; scrobes grands, non convergents en dessus ; front muni d'une fine carène plus ou moins nette et d'une étroite fossette. Yeux saillants. Antennes assez longues, assez robustes ; scape brièvement arqué à sa base, puis droit jusqu'au sommet un peu épaissi, ordinairement rougeâtre, sauf l'extrémité assombrie ; funicule à pubescence très fine, le 2e article nettement plus long et moins épais que le 1er, les suivants tous coniques et plus longs que larges ; massue fusiforme, obscurcie.



66 67

Fig. 66 et 67. — *Phyllobius urticae* De Geer. ; Larve et nymphe (d'après R. Roberts).

Prothorax convexe, un peu transversal, fortement arrondi latéralement, faiblement étranglé en arrière du bord antérieur, finement densément ponctué, sa ligne médiane élevée et lisse au milieu, plus ou moins effacée ou abrégée. Élytres parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), légèrement sinués latéralement au sommet ; stries fines à points petits, moins distincts en arrière ; interstries larges et plans. Pattes à pubescence dense, verdâtre ou grisâtre ; fémurs fortement épaissis, fortement dentés ; tibias presque droits, les protibias mucronés à l'angle apical interne chez le mâle ; 2e article des tarses plus long que large. Dessous du corps revêtu d'une pilosité courte et serrée.

Mâle : Segment anal faiblement impressionné ; tranche interne des tibias ciliée sur sa moitié apicale.

Les individus ayant les pattes, les antennes rousses et le revêtement bleuâtre constituent la v. **caesius** Steph., Ill. Brit., IV, p. 147. — *piri* Herbst, l. c. (1).

(1) On trouve des spécimens dépourvus de squamules (ab. *Fussi* Schilsky, Käf.

La biologie de cette espèce a été soigneusement étudiée par A. W. Rymer Roberts, Ann. of applied Biology, vol. XIII, n° 2, 1926, p. 97-268.

L'accouplement a lieu dès la fin de mars ; la ponte en avril-mai, à la base de *Urtica dioica* L., plante exclusivement recherchée par l'insecte tant à l'état larvaire qu'à l'état adulte. La larve (fig. 66), à sa naissance, entame d'abord la partie corticale du collet et progresse ensuite jusqu'à la région médullaire des racines sans cependant effectuer de galeries, mais simplement des sillons plus ou moins réguliers en profondeur et en longueur. La nymphose se fait dans le sol, vers la fin de l'hiver et la métamorphose au premier printemps. Le cycle évolutif dure donc une année et la larve reste en diapause durant la mauvaise saison. Il n'existe qu'une génération. L'imago se nourrit des jeunes feuilles de la plante.

Une des espèces les plus banales ; répandue dans presque toute la France. Paraît manquer en Gironde d'après G. Tempère. La v. *caesius* mêlée au type se retrouve sous forme de race homogène dans les Vosges, à Raon-l'Étape (Ruter).

Toute l'Europe jusqu'en Sibérie.

11. **Phyllobius** (s. st.) **alpinus** Stierlin, 1859, Berl. ent. Zeit., p. 260 ; Bestimm. Tabell., IX, p. 218. — Desbr., Monogr., p. 667. — Hustache, 1923, p. 228. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 5,5-7 mm. Oblong, assez convexe ; densément revêtu de petites squamules rondes, vertes, plus rarement dorées, brillantes ; la pubescence dorsale nulle ou extrêmement courte et difficilement perceptible même de profil, vers la déclivité postérieure des élytres ; ceux-ci avec leur extrémité apicale terminée en un mucron portant une courte touffe de pubescence claire. Dessous du corps squamulé comme le dessous. Les fémurs et souvent les tibias portant des squamules. Les antennes à funicule roux, rarement ferrugineux ; le scape (sauf son extrême base) et la massue noirâtres ; pattes de coloration variable, ordinairement foncées, sauf le sommet des tibias et les tarses roux, parfois entièrement foncées avec les tarses bruns. Rostre aussi long que large, presque de même largeur que la tête en avant, canaliculé sur sa partie médiane ; les scrobes larges et courts, débordant un peu les côtés du rostre extérieurement, leur intervalle 2 1/2 à 3 fois plus étroit que le front entre les yeux. Front large, plan avec une fine fovéole. Yeux assez saillants. Antennes courtes, robustes ; scape peu arqué, progressivement élargi au sommet ; funicule à articles courts, le 1er seulement 1 fois 1/2 aussi long qu'épais, les 2e et 3e un peu plus longs et subégaux, les suivants brièvement coniques, non transversaux ; massue ovale, acuminée au sommet. Prothorax faiblement transverse, arrondi sur les côtés, légèrement étranglé derrière le bord antérieur, celui-ci un peu plus étroit que le bord postérieur, la ligne médiane distinctement quoique peu élevée. Élytres à bords latéraux parallèles (mâle) ou à peine plus élargis en arrière (femelle), ponctués-striés ; inter-

Cur., 45, 1908, n° 66). Cette forme connue de Hollande et d'Allemagne n'a pas encore été observée en France. Elle ne doit pas être confondue avec des insectes désquamulés accidentellement.

valles plans ; la strie suturale arquée en dehors vers l'écusson. Fémurs dentés ; bord externe des tibias obtus, non tranchants.

Mâle : Pattes plus fortes ; protibias fortement mucronés en dedans au sommet.

On trouve mêlés à la forme typique des individus ayant les antennes et les pattes entièrement testacées : le revêtement dorsal d'un vert doré (v. **pallens**, nova).

Cette espèce se différencie nettement des espèces voisines, en particulier de *xanthocnemus* auquel elle ressemble beaucoup, par la forme des scrobes arrondis et saillants en dehors du rostre ; nullement parallèle sur leur bord externe.

L'adulte vit sur divers *Rubus* et *Rosa* : *Rubus idaeus* L., *Rubus hirtus* Waldst. et Kit. et sur *Rosa alpina* L., dans les Vosges (Geneau !).

Régions montagneuses ; rare en France.

Ht-Rhin : environs de Belfort (Gruardet). Vosges : Ballon de Guebwiller ; Remiremont (Puton) ; La Schlucht, Le Hohneck, assez abondant en juin, sur *Rubus hirtus* et *Rosa alpina* dont il découpe finement le feuillage (Geneau !). Hautes-Pyrénées : Val d'Esquierry (Hustache). Hte-Garonne : Bagnères-de-Luchon, sur des *Rubus* (H. du Buysson !). Basses-Pyrénées : vallée d'Ossau ; Laruns (G. Tempère) ; Gabas (Landrès). Pyrénées centrales : Val d'Aran, en nombre (L. Hilaire, d'après Hustache).

Transylvanie ; Sibérie ; Tyrol ; Suisse.

12. **Phyllobius** (s. str.) **maculicornis** Germar, 1824, Ins. Sp. Nov., p. 449. — *Heydeni* Stierl, Mitth. Schweiz. ent. Ges. VII, p. 42. — *tenuior* Rey, L'Ech., 1894, p. 139. — Hustache, 1923, p. 227. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4-6 mm. Oblong, peu convexe, revêtu de petites squamules serrées, vertes ou d'un vert-bleuâtre, brillantes ; les interstries élytraux avec un rang de courtes soies blanches espacées, relevées, bien visibles de profil ; antennes rougeâtres ou ferrugineuses, le sommet du scape et la massue rembrunis ; tarses roux ; fémurs et tibias foncés densément squamulés de vert. Poitrine squamulée ; l'abdomen souvent dénudé et simplement revêtu d'une fine pubescence appliquée. Rostre un peu plus long que large, celui du mâle visiblement quoique faiblement resserré à la base, à sillon médian superficiel ; celui de la femelle subparallèle et nettement sillonné ; scrobes arqués convergents en arrière, leur intervalle 1/2 plus étroit que le front entre les yeux. Tête non transversale ; front plan, muni ou non d'un point interoculaire. Yeux convexes. Antennes assez courtes, très finement pubescentes ; scape arqué, épaissi à l'extrémité, atteignant à peine le bord antérieur du prothorax ; les deux premiers articles du funicule peu allongés, le 1er un peu plus court que le 2e, les suivants de même épaisseur, les 3-5 un peu plus longs que larges, les deux derniers subglobuleux (mâle) ou un plus longs (femelle) ; massue ovale-oblongue. Prothorax convexe, transversal, arrondi sur les côtés, faiblement étranglé derrière le bord antérieur qui est plus étroit que le bord postérieur, rarement muni d'une ligne médiane faiblement relevée. Élytres parallèles

dans les deux sexes, ceux de la femelle un peu moins convexes ; striés-ponctués ; interstries plans, portant de petits points dénudés, alignés et sétigères ; la suture et les bords latéraux relevés au sommet des élytres, ceux-ci terminés en pointes obtuses et nettement divergentes. Fémurs claviformes, à dent forte et aiguë ; protibias bisinués en dedans, brièvement mucronés à l'angle apical interne (mâle) ; protibias faiblement bisinués, sans mucron apical distinct (femelle) ; 2e article des tarses un peu plus long que large.

Mâle : 2e segment abdominal portant une étroite impression transversale en arrière.

Les variations suivantes sont mêlées à la forme typique :

v. **griseolus** Schilsky, 1908, Käf. Eur., XXXXV, nº 43. — Revêtement dorsal cendré.

v. **tibialis**, nova. — Antennes et tibias entièrement roux ou testacés.

L'adulte vit sur les Saules.

Régions montagneuses ; peu commun. Çà et là et plus rare en Bretagne ; Basse-Normandie ; Anjou, Limousin ; Vosges ; Orne ; Finistère ; Loire ; Haute-Loire ; Vienne ; Montmorillon, en juin, sur *Salix aurita* L. dont il dévore le feuillage ! ; Isère ; Drôme ; Htes-Alpes ; Bouches-du-Rhône ; Anjou ; Pyrénées-Orientales. Suisse : Genève.

Toute l'Europe ; Angleterre. Sibérie.

Observation. — On trouve en Italie une variété décrite comme sous-espèce, v. *Lucanus* Solari, *Bull. Soc. ent. It.*, 1903, p. 174, dont les pattes sont entièrement noires, qui n'a pas été signalée de France.

13. **Phyllobius** (s. str.) **arborator** Herbst, 1795, Käfer, VII, p. 51. — *psillacinus* Germ., 1824, Ins. Sp. Nov., p. 448. — *acuminatus* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 24. — *Apfelbecki* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1888, p. 13. — Hustache, 1923, p. 225. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 6-8 mm. Oblong, allongé, étroit, peu convexe, densément recouvert de squamules rondes, vertes ou bleuâtres, brillantes et d'une abondante pilosité brune, longue, obliquement redressée ; antennes et pattes rousses ou d'un ferrugineux clair, le sommet du scape et des articles ainsi que le milieu des fémurs assombris ; les pattes (surtout les fémurs) densément squamulées et pubescentes. Dessous squamulé comme le dessus, sauf le milieu de l'abdomen dénudé, à pilosité cendrée. Rostre aussi long (mâle) ou un peu plus long que large (femelle), ses bords parallèles, son sommet muni de cils clairs, arqués, faiblement sillonné ; scrobes courts et convergents en arrière. Tête transversale, front subdéprimé, muni d'une fossette oblongue ; de 1/4 plus large, entre les yeux, que le rostre entre les scrobes. Yeux très saillants. Antennes fines, élancées, à pilosité fine et soulevée ; scape flexueux, médiocrement épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule avec les deux premiers articles allongés, le 1er à peine plus court que le 2e, les suivants coniques, tous plus

longs que larges ; massue étroite, fusiforme. Prothorax plus long que large, convexe, assez fortement arrondi sur les côtés, plus fortement chez le mâle ; brièvement étranglé derrière le bord antérieur, celui-ci plus étroit que le bord postérieur, la ponctuation serrée, ordinairement oblitérée par le revêtement. Élytres parallèles, étroits, à peine plus élargis en arrière chez la femelle, non sinués latéralement au sommet, striés-ponctués ; interstries plans. Fémurs fortement claviformes, armés d'une dent forte, aiguë ; tibias étroits, faiblement bisinués, un peu arqués en dedans au sommet ; 2e article des tarses bien plus long que large.

Mâle : Protibias pourvus d'un onglet assez fort à l'angle apical interne ; fémurs et tibias portant une longue pubescence sur leur tranche interne.

Les spécimens ayant les antennes plus foncés, les interstries à points dénudés, distincts, constituent l'ab. **acuminatus** Desbr. (non Boh.), L'Abeille, 1873, p. 690.

L'adulte vit sur l'Aulne, le Bouleau (1) et le Noisetier.

Espèce répandue dans la zone des *Abies* de la France orientale.

Vosges ; Jura ; Basses-Alpes ; Ain ; Mt. Viso. Signalé de la Haute-Marne : Langres (A. Grouvelle).

Zone subalpine de l'Europe centrale et septentrionale : Allemagne : Francfort-sur-l'Oder, sur le Bouleau (K. Daniel) ; Alpes suisses et italiennes.

14. **Phyllobius** (s. str.) **pellitus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, I, p. 16. — Desbrochers, Monogr., 1873, p. 669. — Stierl., Bestimm. Tabell., IX, 1883, p. 220. — Hustache, 1923, p. 226. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 412 ; Cat. Col. France, p. 393.

Long. : 3-6 mm. Oblong, convexe, étroit, densément revêtu de squamules rondes, très petites, vertes, rarement dorées, brillantes et d'une pubescence grise, longue, serrée, inclinée en arrière sur les élytres, inclinée en avant et plus courte sur le prothorax ; les pattes et les antennes rousses, les fémurs parfois étroitement rembrunis au milieu, non ou finement squamulés, la massue souvent enfumée. Dessous noir et densément squamulé, sauf le segment anal dénudé et ordinairement roux. Rostre un peu plus long que large (mâle) ou transversal (femelle), plus étroit que la tête, ses bords parallèles, sans sillon médian ; scrobes convergents en arrière, leur intervalle à cet endroit de 1/4 plus étroit que l'intervalle interoculaire (mâle) ou seulement de 1/2 (femelle). Tête légèrement rétrécie en avant ; front subdéprimé, à fossette petite, ponctiforme ou nulle. Yeux assez saillants. Antennes grêles, assez allongées, finement pubescentes ; scape arqué assez épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur du prothorax ; les deux premiers articles du funicule allongés, d'égale longueur, le 1er un peu plus épaissi au sommet, les suivants coniques, graduellement plus courts, tous plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax assez

(1) Schilsky cite la larve de cette espèce comme perforant les feuilles du Bouleau. Cette observation et quelques autres relatives au régime phyllophage des larves de *Phyllobius* ne sauraient être prises en considération, étant donné ce que nous connaissons de l'éthologie larvaire de ces insectes.

convexe, légèrement transversal, fortement arrondi sur les côtés (mâle), moins arrondi (femelle), faiblement étranglé en avant et un peu plus étroit qu'en arrière, à points serrés, masqués par les squamules. Élytres parallèles (mâle), à peine plus élargis en arrière (femelle), non sinués latéralement au sommet, très finement striés-ponctués ; interstries plans, à petits points dénudés, piligères, plus ou moins distincts. Fémurs fortement épaissis, fortement dentés ; tibias grêles, presque droits ; 2e article des tarses plus long que large.

Mâle : Protibias munis d'un onglet apical interne assez fort, leur tranche interne plus fortement pubescente sur leur moitié apicale ; 1er et 2e segments ventraux impressionnés.

Espèce spéciale à la faune corso-sarde.

Répandue et abondante en Corse, surtout dans la montagne de la zone du Châtaignier à celle des pozzi.

Observations. — *P. pellitus* est très voisin de *arborator*, il s'en distingue par sa taille plus petite, sa coloration d'un vert plus clair, parfois doré, la pilosité des pattes plus clairsemée, moins longue, l'abdomen entièrement squamulé, sauf le 5e segment, les fémurs non ou très légèrement squamulés.

Une espèce proche parente de *pellitus*, *P. pilipes* Desbr., *L'Abeille*, 1873, spéciale à la Sardaigne, où elle est très commune, se différencie nettement par sa taille plus petite, ses antennes plus courtes, son prothorax très fortement arrondi et surtout par sa pilosité dorsale plus longue et dressée verticalement sur le prothorax et les élytres.

Subgen. **Pseudomyllocerus** Desbr., 1872.
(Monogr. L'Abeille, p. 662.)

Tableau des espèces.

1. Revêtement élytral uniforme, d'un blanc cendré ou teinté de brun-clair, sans soies distinctes de profil, même en arrière. Yeux fortement saillants, leur plus forte convexité en arrière du milieu. Long. : 3,5-5 mm. . . . . 16. **cinerascens**.
— Revêtement des élytres cendré, avec des fascies brunes, obliques et de très petites soies visibles de profil sur la déclivité postérieure. Yeux moins saillants, leur plus forte convexité située au milieu. Long. : 3-4 mm. . . . . 15. **sinuatus**.

15. **Phyllobius** (**Pseudomyllocerus**) **sinuatus** Fabricius, Syst. Eleut., II, 1801, p. 528. — *neapolitanus* (*Plochus*) Pic, L'Éch., 1902, p. 26. — Desbr., L'Ab., 1872, p. 740. — Stierl., Bestimm. Tabell., IX, 1883, p. 229. — Hustache, 1923, p. 240. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3-4 mm. Suboblong, noir ou brun, à revêtement squamulaire cendré, agrémenté d'une large bande prothoracique médiane et de deux

fascies élytrales brunes obliques ; les élytres avec de très courtes soies soulevées, visibles seulement de profil sur la partie postérieure ; les bords latéraux ciliés en arrière ; les pattes et les antennes testacées. Rostre transversal, faiblement rétréci en son milieu, pourvu d'un sillon médian souvent indistinct, l'échancrure apicale profonde, triangulaire et ciliée ; scrobes assez allongés, fortement développés, mais peu saillants en dehors. Tête fortement transversale à ponctuation serrée et rugueuse ; front plan, marqué ou non d'une petite fossette, l'intervalle interoculaire environ 1/2 aussi large que celui des scrobes ; yeux grands et régulièrement convexes. Antennes longues ; scape arqué, finement pubescent, dépassant nettement le bord antérieur du prothorax ; funicule à pilosité soulevée, ses deux premiers articles allongés, subégaux, les 4-7 un peu plus courts que le 3e, légèrement plus longs qu'épais ; massue fusiforme. Prothorax transversal, subcylindrique, transversalement bombé au milieu, obsolètement impressionné en arrière sur ses bords latéraux, légèrement déprimé transversalement en avant. Écusson convexe, subtriangulaire, densément squamulé. Élytres à côtés subparallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), bien plus larges que le prothorax à leur base ; stries fortement ponctuées ; interstries subconvexes. Pattes médiocres ; fémurs assez grêles ; tranche interne des protibias à peine bisinuée et fortement pubescentes ; tarses à 2e article presque aussi large que long.

L'adulte vit aux dépens de diverses Rosacées : *Rubus coesius* L. et *fruticosus* L., *Prunus spinosus* L. et *Crataegus oxyacanthoides* Thuill. dont il découpe irrégulièrement et finement le pourtour du limbe des feuilles (H. du Buysson in litt.). Signalé aussi sur les Potentilles (Heyden). Se tient fréquemment sur les Saules, sur l'Aulne et le Bouleau, mais ces derniers végétaux ne semblent avoir aucun rapport avec le victus.

Presque toute la France ; plaines et montagnes ; surtout dans les endroits frais et mi-ombragés ; assez commun. Plus rare dans le midi. Très rare en basse-Provence et dans le sud-ouest. Gironde : vallée de la Dordogne, près de Branne (Ch. Cazaux).

Europe centrale ; Italie ; Calabre.

16. **Phyllobius** (**Pseudomyllocerus**) **cinerascens** Fabricius, Ent. Syst., 1792, II, 2, p. 467. — *mus* F., Syst. El., 1801, II, p. 524. — *cinereus* Desbr., Monogr., l. c., p. 379. — *ophthalmicus* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1888, p. 12. — Hustache, 1923, p. 241. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3,5-5 mm. Suboblong, noir, revêtu en dessus de squamules brunâtres, cendrées, sur les côtés et en dessous, ou entièrement d'un blanc cendré uniforme ; soies des interstries élytraux extrêmement courtes, ne dépassant pas le revêtement squamulaire et invisibles de profil, même postérieurement ; les pattes et les antennes testacées. Rostre subtransversal (mâle) ou faiblement transversal (femelle), avec un fin sillon médian, plus ou moins prolongé sur le front ; celui-ci convexe, sans fossette interoculaire. Yeux fortement et irrégulièrement saillants, leur

plus forte convexité en arrière. Antennes grêles ; funicule à 1er article un peu plus long que le 2e, les suivants plus longs qu'épais ; massue fusiforme. Prothorax faiblement transversal, subcylindrique, à peine arrondi latéralement, ses extrémités de largeur subégale (mâle) ou légèrement plus large à la base (femelle). Écusson subtriangulaire. Élytres subparallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), ponctués-striés ; interstries dorsaux plans, munis de points dénudés peu distincts. Pattes grêles ; protibias bisinués en dedans, non pubescents.

L'adulte vit sur les Saules : *Salix incana* Schrank. et *capraea* L. Plaines et montagnes, spécialement dans le bassin du Rhône et en Provence ; assez rare. Nul ou très rare ailleurs ; remonte jusqu'en Anjou (Gallois, cité par Hustache) (1), Ain ; Savoie ; Hte-Savoie : Le Fayet (E. Giraud) ; Saône-et-Loire ; Rhône ; Isère ; Drôme ; Gard ; Vaucluse ; Alpes-Maritimes ; Basses-Alpes ; Bouches-du-Rhône.

Tribu des Mylacini.

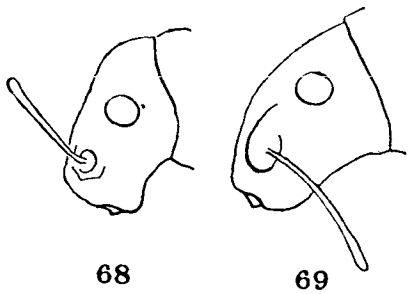


Fig. 68. — Tête de profil chez *Mylacus rotundatus*. — Fig. 69. — id., chez *Omias concinnus*.

Ongles soudés à la base. Massue antennaire à 1er article à peine plus long que le 2e. Hanches antérieures médiocrement écartées, leur bord externe non contigu au bord latéral des élytres. Épisternes métathoraciques à suture fine et distincte. Scrobes fovéiformes, évanescents en arrière et s'arrêtant loin des yeux (fig. 68 et 69). Insectes noirs ou roux, non squamulés, glabres ou pubescents, souvent brillants.

Tableau des genres.

1. Rostre non délimité du front par une impression transversale. . 2.
— Rostre délimité du front par une impression transversale près des yeux ; élargi en avant et portant une élévation triangulaire. Trochanters prothoraciques prolongés en avant en une dent aiguë. Interstrie à fine pubescence double, en partie couchée, en partie dressée. (p. 216). **Rhinomias.**
2. Prothorax à pubescence transversalement dirigée vers la ligne médiane. Élytres à pubescence uniformément répartie. Fémurs généralement dentés (inermes chez l'espèce française) . . . . . (p. 213). **Mylacus.**
— Prothorax à pubescence dirigée parallèlement à la ligne médiane ou nulle. Élytres avec des rangées de soies. Fémurs mutiques. . . . . (p. 214). **Omias.**

(1) Je n'ai pu contrôler cette citation et ne la mentionne que sous toute réserve.

Gen. **MYLACUS** Schönherr. 1843.

(Gen. Curc., VII, p. 144 ; Seidlitz, Otiorrh., 1868, p. 11 ; Reitter, Faun. Germ., V, 1916, p. 37.)

Rostre gros, court, sans empâtement lisse au sommet. Fémurs inermes ; tibias étroits, les protibias à bord apical externe obtus, non élargi. Pubescence prothoracique dirigée en dedans. Ce genre comprend une trentaine d'espèces en Europe centrale et orientale ; une seule espèce en France.

Mylacus rotundatus F., 1792, Ent. Syst., II, p. 473. — Hustache, 1923, p. 209. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 2,5-3 mm. Brièvement ovale, globuleux très convexe, noir, brillant, à pubescence fine, légère, couchée, grisâtre ou dorée ; les antennes (sauf la massue foncée), les tibias et les tarses rougeâtres. Rostre transversal, à bords parallèles, bien plus étroit que la tête, celle-ci presque aussi large que le prothorax en avant, à points serrés ; front faiblement convexe, muni d'une fossette ponctiforme ; yeux ronds, peu saillants. Antennes fines ; scape arqué claviforme et atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers articles allongés, le 1er un peu plus long que le 2e ; celui-ci un peu plus long qu'épais, les suivants arrondis, très courts ; massue ovale. Prothorax très transversal, convexe, peu arqué latéralement, rétréci en avant, finement et densément ponctué. Écusson peu distinct. Élytres globuleux, deux fois aussi larges que le prothorax ; stries bien marquées, fortement ponctuées ; interstries larges, subconvexes. Pattes courtes, éparsément pubescentes ; fémurs mutiques ; tarses courts, le 2e article subtransversal. Base du métasternum déprimée chez le mâle.

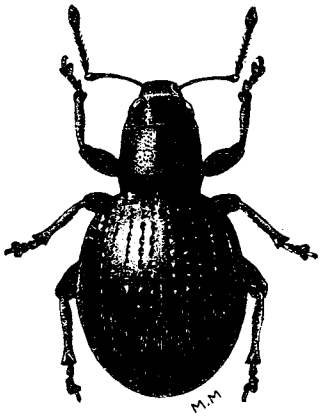


Fig. 70. — *Mylacus rotundatus* F.

La larve vit dans le collet de *Beta vulgaris* L. en Europe centrale. L'adulte se trouve dans les mousses, sous les plantes basses, au pied des arbres.

Signalé du nord et de l'est de la France ; rare.

Ht-Rhin : Colmar (Leprieur) ; Bas-Rhin : Strasbourg (Bourgeois) ; Moselle : Metz (Gehin) ; Aisne : Condé-sur-Aisne (de Buffévent) ; Marne : Pévy (Bellevoye).

Provinces Rhénanes ; Belgique ; Valais.

Commun dans l'Europe centrale, particulièrement en Autriche où la larve attaque la Betterave.

Gen. **OMIAS** Schönherr, 1826.

(Disp. Méth., p. 190 et Gen. Curc., II, p. 496 ; — Lacordaire, Gen. Curc., VI, p. 186 ; Seidlitz, Otiorrh., p. 50 ; Reitter, Wien. ent. Zeit., 1894, p. 314 ; Révision ; Formanek, Munch. Koleopt. Zeit., II, 1904, p. 16, 174-182.)

Rostre dépourvu d'empâtement lisse, mais déprimé et sillonné au sommet ; scrobes arrondis, fermés en arrière, non prolongés en dessous. Tête conique. Prothorax à pubescence dirigée parallèlement à la ligne médiane ou nulle. Élytres tronqués à la base.

Les espèces de ce genre sont très semblables aux Barypithes, elles en diffèrent surtout par les caractères des scrobes. Ce genre renferme une douzaine d'espèces en Europe, en Algérie et dans le Caucase.

Tableau des espèces.

1. Pubescence dorsale bien visible. Prothorax à ponctuation plus ou moins serrée . . . . . 2.
— Pubescence dorsale nulle ou très peu distincte. Prothorax à points très écartés. Insecte brillant. Long. : 2-3,8 mm. 2. **micans**.
2. Pubescence dorsale fine, dense, longue et mi-dressée. Prothorax plus long que large. Élytres oblongs, assez étroits, environ 2 fois aussi longs que larges. Long. : 2-4 mm. . . . . 1. **concinnus**.
— Pubescence dorsale double, d'une part fine, courte et couchée, d'autre part dressée, assez longue et peu serrée. Prothorax transversal, près 1/2 plus large que long. Élytres ovales, arqués sur les côtés, environ de 1/3 seulement plus longs que larges. Long. : 2,6-3,5 mm.. . . . . **mollinus** (1).

1. **Omias concinnus** Boheman, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 508. — *parvulus* Boh., l. c., p. 509. — *sericeus* Boh., l. c., VII, p. 139. — *oblongus* Boh., l. c., VII, p. 141. — *Raymondi* Gaut., Ann. Soc. ent. Fr., 1861, p. 98. — *Marqueli* Gaut., l. c., 1863, p. 489. — *mandibularis* Chevrolat, Cat. Grenier, 1863, p. 106. — *concinnus* Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 324. — Hustache, 1923, p. 211. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 2-4 mm. Oblong, assez convexe, roux, brun ou noir, brillant, revêtu d'une fine pubescence longue, serrée, mi-dressée sur les élytres ; plus courte, soulevée sur le prothorax ; les antennes et les pattes testacées ou rouges, parfois la base de la massue et les fémurs rembrunis. Rostre court ; subtransversal, aussi large à la base que la tête et formant un cône avec celle-ci, muni d'un sillon médian bien marqué, plus ou moins prolongé en arrière et atteignant parfois la fossette frontale ; à ponctuation dense, parfois un peu rugueuse ; scrobes convergents en dessus, leur intervalle 2 fois moins large que celui du front entre les yeux. Tête ponctuée, finement pubescente. Yeux peu convexes. Antennes assez robustes ; scape arqué, non brusquement mais assez épaissi à partir du tiers apical, atteignant le bord antérieur du prothorax, et funicule compris, le bord postérieur ; funicule à deux premiers articles courts coniques, le 1er bien plus épais et plus long que le 2e, le 3e pas plus long que large, les suivants arrondis, transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal, ses côtés assez fortement arqués (mâle), moins fortement (femelle), à ponctuation assez forte, plus ou moins dense, souvent rugueuse et subconfluente, non ou très faiblement caréné sur sa ligne médiane. Élytres oblongs, près de 2 fois aussi longs que larges, peu arqués sur les côtés, parfois subparallèles dans leur milieu, les épaules obtusément arrondies, mais assez marquées chez le mâle, striés-ponctués ; interstries plans. Pattes courtes, robustes ; fémurs claviformes, inermes. Base du métasternum déprimée chez le mâle.



Fig. 71. — *Omias concinnus* Boh.

La larve attaque les racines de *Onobrychis crux-galli* Lam. ; elle y creuse des galeries longitudinales de 1 à 2 cm. de longueur. La transformation s'effectue dans le sol en fin avril. L'adulte vit sur la même plante et sur d'autres Papilionacées : *Trifolium* et *Medicago*. Contrairement aux *Barypithes*, il semble diurne et nous l'avons observé en nombre sur ces plantes, pendant les heures chaudes du jour, perforant les feuilles de nombreux trous de nutrition.

France méridionale et sud-ouest ; commun par place.
Provence ; Roussillon ; Languedoc.
Dalmatie, Istrie, Illyrie, Italie.

Observation. — Il me semble que la v. **Marqueti** n'est pas à retenir, même comme race géographique. La taille soi-disant plus grande, la forme plus arquée des élytres à épaules effacées des spécimens du sud-ouest, sont des caractères que l'on retrouve chez ceux d'autres régions, ils appartiennent aux femelles qui paraissent dominer, il est vrai, en Gironde et dans les départements voisins.

2. **Omias micans** Seidlitz, 1868, Otiorrh., p. 5. — *claviger* (*Barypithes*) Rey, L'Échange, 1893, nº 100, p. 40. — Marseul, L'Abeille, 1872, p. 563. — Hustache, 1923, p. 213. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 2-3,8 mm. Ovale, assez convexe, brun ou noir, brillant, le dessus à très fine pubescence éparse, peu distincte ; les antennes et les

(1) *O. mollinus* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 504, de l'Europe centrale et septentrionale et signalé des Provinces rhénanes (Heyden), n'a pas encore été observé en France.

pattes rouges, la massue parfois assombrie. Rostre transversal, faiblement rétréci de la base à l'insertion antennaire, à peine élargi en avant, formant un cône avec la tête ; le sillon médian large assez profond, plus large en avant qu'en arrière où il atteint assez souvent la fossette frontale, limité latéralement par une arête dorsale élevée et prolongée jusqu'au-dessus de l'œil ; à points fins, serrés ; scrobes profonds fermés en arrière, atteignant le bord antérieur des yeux, ceux-ci peu saillants. Antennes assez robustes ; scape arqué, assez épaissi, au sommet ; funicule à deux premiers articles subconiques, le 1er à peine plus long et un peu plus épais que le 2e, les 3-5 globuleux, les deux derniers transversaux ; massue grosse et ovale, sa base bien dégagée du funicule. Prothorax faiblement transversal, les côtés assez arqués, sa plus grande largeur en arrière du milieu, plus brièvement rétréci en arrière qu'en avant, sa ponctuation discale assez forte mais très écartée, l'interponctuation lisse et brillante. Élytres ovales seulement 1 fois 1/2 aussi longs que larges, médiocrement arqués latéralement, les épaules obtusément arrondies ; les téguments brillants ; striés ponctués ; interstries larges et plans. Fémurs inermes, épaissis. Base du métasternum déprimée chez le mâle.

Mœurs inconnues.

Espèce spéciale à la Provence ; très rare, mais certainement confondue, dans les collections, avec *Barypithes araneiformis* Schr. auquel elle ressemble étonnamment ; l'examen des scrobes permet de les séparer. Var : Hyères, types de *O. micans* ; St-Raphaël (Seidlitz) ; Montagnes de Bargemont, type de *B. claviger* ; Le Beausset (V. Planet, H. Sietti, Meyer) ; Ste-Baume (Abeille de Perrin) ; Bouches-du-Rhône : Cuges (Dr Normand) ; Alpes-Maritimes : La Napoule, au pied du Mt. San-Peyre, sous *Lotus corniculatus* L., deux spécimens, en juin !

Gen. **RHINOMIAS** Reitter, 1894.

(Wien. ent. Zeit., 1894, p. 315. — Formanek, Münchener Koleopt. Zeitschrift, II, 1904, p. 24 (révision).)

Genre détaché des *Omias*. Il en diffère par la présence d'un sillon transversal placé devant les yeux et séparant le rostre du front. Les trochanters antérieurs du mâle sont prolongés en avant par une dent aiguë. Il comprend sept espèces à répartition géographique analogue à celle des *Omias*. Une seule espèce en France.

Rhinomias forticornis Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VI, p. 142. — *gracilipes* Boh., l. c., Gen. Curc., II, p. 505. — *rugicollis* Boh., l. c., VII, p. 131. — *rugicollis* Märkl., Zeitsch. f. Ent., V, p. 250. — *illolus* Hochh., 1847, Bull. Moscou, p. 52. — Hustache, 1923, p. 97 (215). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 3-3,5 mm. Suboblong convexe, brun ou noir, mat ou peu luisant ; interstries élytraux portant trois rangées de poils flaves, les poils des rangées latérales très courts, couchés, ceux de la rangée médiane

dressés et plus longs ; le prothorax avec une courte et fine pubescence soulevée ; antennes et pattes rouges. Rostre aussi long que large (femelle) ou un peu plus long (mâle), élargi en avant, rétréci vers son milieu, impressionné au sommet, la partie dorsale élevée, triangulaire ; scrobes profonds, courts, n'atteignant pas les yeux ; ceux-ci petits, assez convexes. Tête, comme le rostre mat, à ponctuation dense, ruguleuse, finement pubescente ; front fovéolé. Antennes robustes ; scape épais, peu arqué, graduellement et assez fortement épaissi au sommet, aussi long que le funicule, rugueux, mat, très finement pileux ; funicule à deux premiers articles coniques, le 2e un peu plus court et plus étroit, les suivants transversaux, serrés ; massue grosse et ovale. Prothorax transversal, arrondi latéralement, sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu, densément et finement chagriné, mat. Élytres oblongs, les épaules largement arrondies, presque effacées ; les côtés peu arqués ; stries étroites, profondes, finement ponctuées ; interstries larges et convexes. Pattes médiocrement robustes.

Mâle : Élytres plus étroits ; trochanters antérieurs prolongés en avant en une dent aiguë et verticale.

Mœurs inconnues.

Sous les pierres, les plantes basses. Très rare en France.

Vosges : Gazon-Martin (Caulle !). Alsace (coll. Croissandeau !).

Europe centrale, Caucase, Asie mineure.

Tribu des Cathormiocerini.

Scrobes fovéiformes, irréguliers, visibles, au moins en partie, en dessus, leur bord inférieur souvent plus ou moins anguleux ou brusquement arqué, les deux bords non régulièrement élargis, profonds, atteignant les yeux (fig. 72). Squamules soudées, vernissées, contiguës ou non, mais dans ce cas ponctuées ou fovéolées à leur centre. Cette tribu ne renferme que le genre ci-après.

Gen. **CATHORMIOCERUS** Schönherr, 1843.

(Gen. Curc., VII, p. 120 ; — *Scoliacerus* Woll., Ins. Madère, 1854, p. 391. — *Schaumius* Ch. Bris., Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 44. — Seidlitz, Otiorrh., 1868 ; — Escalera, Trab. Mus. Madrid, 1918 ; — Hustache, Curc. Gallo-Rh., in Ann. Soc. ent. Fr., 1924, p. 197-208 (1).)

Rostre gros, court, parallèle ou légèrement conique. Fémurs inermes ; tibias pourvus au sommet d'un onglet interne, mais dépourvus de dents

(1) Hustache réunit les *Cathormiocerus* aux *Trachyphloeini*, objectant qu'ils forment transition naturelle entre les *Otiorrhynchinae* et les *Brachyderinae*. Sans méconnaître le bien-fondé de cette observation, il nous apparaît nécessaire de maintenir l'ordre proposé par Reitter, justifié par la conformation du scrobe.

ou d'épines. Ongles connés ou libres. La forme des scrobes (voir caractères donnés à la description de la tribu) et l'absence d'épines ou de dents tibiales suffisent à éloigner ce genre des *Trachyphloeus* avec lesquels il offre une grande ressemblance extérieure. Les *Calhormiocerus* sont au nombre d'environ 70 espèces, distribuées en Espagne, Portugal, Algérie, Maroc,

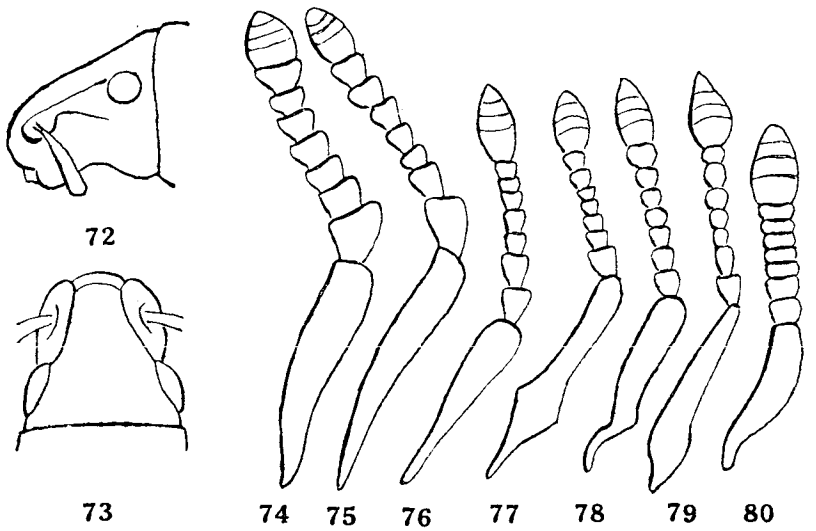


FIG. 72 à 80. — 72 et 73. Tête de profil et face dorsale, chez *Cathormiocerus horrens*. — 74 à 80. Antennes (droites) chez : 74. *Cathormiocerus horrens* (femelle) ; 75. id. (mâle) ; 76. *C. myrmecophilus* ; 77. *C. maritimus* ; 78. *C. curvipes* ; 79. *C. validiscapus* ; 80. *C. attaphilus*.

littoral méditerranéen, de l'Atlantique et de la Manche : Sud de l'Angleterre, Madère.

Leurs mœurs sont inconnues ; les adultes se rencontrent sous les pierres, les détritus végétaux, parfois à proximité des fourmilières mais sans relation avec elles (1).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Scape antennaire non claviforme, mais très large et brusquement élargi, comme pédonculé à la base (fig. 77 et 78). . . . 2.
— Scape graduellement épaissi de la base au sommet et plus ou moins claviforme (fig. 74 et 76). . . . . 4.

(1) De nombreuses espèces ont été observées autour des fourmilières surtout d'*Atta*, mais rarement en contact avec les fourmis. Il est d'autant difficile d'établir une hypothèse sur cette concomitance, que ces mêmes espèces sont fréquemment rencontrées dans des endroits où n'existent pas de nids de fourmis.

2. Prothorax fortement arrondi dilaté sur les côtés, muni d'un sillon médian profond. Long. : 4,2-5 mm. . . 1. **validiscapus**.
— Prothorax sans sillon médian . . . . . 3.
3. Élytres à interstries alternes élevés ; stries à points forts et bien distincts ; soies élytrales fines. Long. : 3 mm.. 3. **maritimus**.
— Élytres avec les interstries tous plans ; stries indistinctement ponctuées ; soies élytrales grosses, claviformes. Long. : 3 mm. . . . . 2. **socius**.
4. Dessus sans soies ou paraissant dénudé. . . . . 5.
— Dessus portant des soies plus ou moins nombreuses, bien visibles . . . . . 6.
5. Soies élytrales courtes et fauves. Élytres à reflet bronzé. Squamules connées, luisantes (Subgen. *Schaumius* BRIS.). Long. : 3,5 mm. . . . . 11. **Lethierryi**.
— Soies élytrales et prothoraciques nulles. Élytres mats, rougeâtres ; stries à points entamant les interstries, garnies dans le fond de fines squamules piliformes grises et couchées. Squamules dorsales rondes, incolores. Long. : 3,6-4 mm. . . . . 4. **Mequignoni**.
6. Antennes semblables dans les deux sexes. Ongles libres. . . . . 8.
— Antennes du mâle moins robustes que celles de la femelle ; le scape et le 1er article du funicule beaucoup plus épais. Ongles de la femelle tous libres ; ceux des quatre tarses antérieurs soudés chez le mâle 7
7. Élytres (vus de profil) plus fortement convexes en arrière qu'en avant, à reflet bronzé ; interstries assez convexes ; soies plus épaisses. Massue antennaire peu plus large que le dernier article du funicule. 1er article du funicule fortement élargi à son bord extérieur chez la femelle. Long. : 3,5-4 mm. . . . . 10. **horrens**.
— Élytres à convexité régulière, pas plus convexe en arrière qu'en avant, d'un brun-rouge, sans reflet bronzé ; interstries plans ; soies plus fines. Massue antennaire plus large que le dernier article du funicule. Antennes plus courtes, plus robustes ; 1er article bien moins dilaté extérieurement chez la femelle. Long. : 3,5-4 mm.. . *horrens* subsp. **Churchevillei**.
8. Scape antennaire bi-arqué, brusquement et fortement arqué vers sa base ou vers son milieu. . . . . 9.
— Scape des antennes peu fortement ou non arqué brusquement . . . . . 11.
9. Scape épais, brusquement arqué vers sa base, puis vers son tiers basal. Funicule à 2e article plus court et moins large que le 1er. Prothorax très arqué latéralement. Élytres subparallèles sur les côtés . . . . . 10.

— Scape brusquement et fortement arqué vers son milieu ; funicule assez grêle, à 2e article à peine plus court et beaucoup moins épais que le 1er. Prothorax peu arqué sur les côtés. Élytres modérément arrondis vers le milieu, à soies courtes et épaisses. Long. : 3,2-4,5 mm. . . . . 5. **curvipes.**

10. Brun, mat. Dessus à soies fines, dressées, assez longues. Antennes modérément sinueuses à leur base. Long. : 4-4,5 mm. . . . . 8. **avenionensis.**

— Brun légèrement bronzé, à soies élytrales plus courtes, courbées, claviformes. Antennes sinueuses à leur base. Long. : 4,5-5 mm. . . . . 9. **curviscapus.**

11. Prothorax très transversal. Élytres ovales, arqués latéralement ; stries indistinctement ponctués . . . . . 12.

— Prothorax un peu plus long que large. Élytres oblongs, faiblement arqués sur les côtés ; stries nettement ponctuées. Antennes plus épaisses, les deux premiers articles du funicule courts, subégaux. Long. : 3,2-4,5 mm. . . . . 7. **attaphilus.**

12. Rostre sillonné, un peu conique. Strie suturale convergente vers la base. Scape progressivement claviforme. Élytres ordinairement unicolores, ayant leur plus grande largeur vers le milieu ou très peu avant le milieu, leurs soies courtes, épaisses, claviformes et tronquées. Long. : 2,6-3 mm. . . . . 6. **myrmecophilus.**

— Rostre à sillon indistinct, à bords parallèles. Stries suturales parallèles à la suture. Scape antennaire assez brusquement claviforme et tronqué au sommet. Élytres marbrés de taches rougeâtres, plus courts, leur plus grande largeur vers la base, leurs soies plus longues, moins épaisses. Long. : 2,6-2,8 mm. . . . . **britannicus** (1).

1. **Cathormiocerus validiscapus** Rouget, Cat. Coléopt. Côte-d'Or, 1857, p. 210. — *cordicollis* Seidl., Otiorh., 1868, p. 132. — v. *notalipennis* Pic, L'Échange, 1912, p. 66. — Hustache, 1923, p. 201. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 4,2-5 mm. Ovale, peu convexe, revêtu de squamules grises ou brunes, serrées, formant de petites marbrures plus claires sur les élytres, les interstries élytraux avec un rang de soies jaunâtres, fines et soulevées, le prothorax et la tête portant des soies plus courtes et très espacées ; pattes et antennes ferrugineuses ; parfois le funicule, les tibias et les tarses roux, le scape et les fémurs obscurcis. Rostre épais, transversal, muni d'une large dépression longitudinale et d'un profond sillon médian prolongé sur la partie postérieure du front ; scrobes fovéiformes, étroits

(1) *C. britannicus* Blair (*Ent. month. Mag.*, LXX (1934), p. 26) décrit des Côtes d'Angleterre : Cap Lizard (Cornouailles anglaises), pourrait se retrouver sur nos côtes bretonnes ; c'est pour cette raison que je l'ai fait figurer dans ce Tableau.

en avant et élargis en arrière, leur bord inférieur arqué, atteignant le bord inférieur de l'œil, l'arête dorso-latérale droite, s'arrêtant au-dessus et en avant des yeux qui sont petits, arrondis et saillants. Scape antennaire hispide, brièvement et fortement aminci à sa base, puis brusquement très élargi et enfin droit, ses bords légèrement atténués jusqu'au sommet (fig. 79) ; funicule à 1er article plus épais mais presque aussi long que le 2e, les suivants globuleux, les deux derniers transversaux ; massue ovale. Prothorax subtransversal, fortement arrondi dilaté latéralement, ses extrémités d'égale largeur, muni d'un sillon médian bien marqué et de deux impressions latérales bien nettes avant la base et, parfois, de deux autres, moins distinctes, en avant. Élytres ovales, notablement plus larges que le prothorax, échancrés en arc à leur base, leurs côtés peu arqués ; stries fines, non ponctuées ; interstries larges, subconvexes. Pattes robustes, squamulées et pubescentes. Ongles libres dans les deux sexes.

Sous les pierres, souvent en compagnie des fourmis. Très rare.
Côte-d'Or : environs de Dijon, type (Rouget). Drôme : Luz-la-Croix-Haute, début d'août (Baizet !). Haute-Vienne : St-Julien, en juin, au pied de *Rumex acetosella* L. ! Cantal (Bonnaire !). Pyrénées (Stableau d'après Bedel).
Espagne, type de *cordicollis* (Seidlitz).

2. **Cathormiocerus socius** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, 1, p. 121. — Sainte-Claire-Deville, Faune Bass. Seine, VI *bis*, p. 15 (note). — J. H. Keys, Ent. monthly Mag. (1921), p. 100. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 3 mm. Ovale, assez convexe, brun, unicolore, mat, plus densément squamulé sur les côtés du prothorax ; les interstries élytraux avec un rang de soies grises, épaisses, claviformes, soulevées ; celles de la tête et du prothorax plus fines et plus courtes ; pattes et antennes ferrugineuses ; fémurs squamulés. Rostré transversal, ses côtés légèrement rétrécis vers le sommet, plan ou un peu déprimé longitudinalement, pourvu d'un fin sillon médian prolongé sur le front ; scrobes fovéiformes, atteignant les yeux, ceux-ci faiblement convexes. Scape des antennes finement sétosulé, étroitement pédonculé à sa base, puis brusquement et brièvement renflé, enfin large, à côtés subparallèles jusqu'au sommet : funicule pubescent, le 1er article plus long, plus renflé au sommet que le 2e, celui-ci obconique, distinctement plus long que large, aminci à sa base, les suivants courts subtransversaux, brièvement coniques ; massue ovale. Prothorax transversal, plus étroit en avant qu'à la base, assez fortement arrondi sur les côtés, sans sillon médian, finement ponctué. Élytres ovales, faiblement échancrés à la base, peu arqués latéralement ; stries à points très fins, n'entamant jamais les interstries, ces derniers tous également plans. Ongles libres.

Très rare en France et confondu longtemps avec C. *maritimus* Rye.
Finistère : Primel-Plougasnou (Ch. Guffroy !).

Angleterre : Ile de Wigth (G. C. Champion, H. Donisthorpe). Espagne : Sierra-Nevada.

3. **Cathormiocerus maritimus** Rye, 1873, Ent. month. Mag., p. 176. — v. *armoricus* Escal., Trab. Mus. Nac. cienc. nat., nº 38, 1918, p. 17. — *socius* Bedel (non Boh.), Faune Seine, VI, p. 243. — Hustache, 1923, p. 202. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 3 mm. Ovale, brun ou noir, mat ; le revêtement gris ou brun avec des marbrures plus claires sur les élytres, plus dense sur les côtés du prothorax ; les interstries avec un rang de soies, peu épaisses, mi-dressées, noires (forme typique) ou grisâtres (v. *armoricus*) ; pattes et antennes ferrugineuses, les fémurs plus ou moins squamulés. Rostre un peu transversal, les côtés atténués en avant, déprimé en dessus vers le sommet, muni d'un sillon médian fin, peu profond ; scrobes fovéiformes, rétrécis en arrière et atteignant les yeux, ceux-ci ronds et assez convexes. Antennes assez courtes ; scape (fig. 77) très étroit à sa base, renflé, puis large et subparallèle jusqu'au sommet ; funicule à 1er article conique, à peine plus long que large, le 2e subcarré, aussi long qu'épais, les suivants serrés, subtransversaux (mâle) ou transversaux (femelle) ; massue ovale. Prothorax transversal, un peu plus étroit en avant qu'à la base, les côtés peu arqués, densément ponctué, sans sillon médian. Élytres ovales, peu arrondis latéralement, faiblement échancrés à la base ; stries distinctement ponctuées, les points peu serrés, assez grands et entamant les interstries ; les interstries pairs un peu plus étroits et subplans, les impairs plus élevés. Ongles libres.

Cette espèce se distingue de la précédente par les antennes plus courtes, plus épaisses, les deux premiers articles moins longs et plus robustes ; les soies élytrales un peu plus fines, les stries à points distincts même en arrière, la ponctuation prothoracique plus forte, etc.

Littoral et régions avoisinantes ; talus, falaises ; entre les racines des plantes basses, notamment du *Thymus serpyllum* L. (Sainte-Claire-Deville). La forme typique à soies noires n'a pas été prise en France, à ma connaissance ; elle est décrite des côtes sud-ouest de l'Angleterre.

La v. *armoricus* Ecalera est très rare.

Calvados : près Falaise (Fauvel, M. Portevin) ; Finistère : Morlaix (Hervé !, Croissandeau !, Sainte-Claire-Deville !), Roscoff (Croissandeau). Littoral de la Loire-Inférieure (Ch. Brisout).

4. **Cathormiocerus Mequignoni** Hoffm., Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 167. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 3,6-4 mm. Oblong, subplan en dessus, mat ou peu luisant, brun rougeâtre ; interstries élytraux sans trace de soies, même à l'apex ; les pattes et le scape antennaire de même couleur que le dessus, parfois le prothorax, la tête et le funicule un peu plus foncés. Rostre de 1/3 plus large que long, pourvu d'un sillon médian s'arrêtant vers le niveau postérieur, des yeux à gros points serrés, muni de squamules grises, grandes, peu

serrées, translucides et impressionnées ; scrobes profonds, luisants dans le fond. Yeux subovales, peu convexes. Antennes assez longues, peu épaisses, hérissées de soies épaisses, gris-clair ; scape long, un peu arqué, non brusquement épaissi au sommet, garni de poils squameux, couchés ; funicule subcylindrique, le 1er article de 1/3 plus épais que les suivants et aussi long que les 2e et 3e réunis, le 2e un peu plus long que large, les cinq autres transversaux, peu arrondis ; massue ovale. Prothorax très transversal, arrondi subanguleusement sur les côtés, sa plus grande largeur vers le milieu (femelle) ou vers le premier tiers (mâle), rectilignement rétréci en avant où il est un peu plus étroit qu'à la base, sans sillon médian, la ponctuation serrée, moitié plus fine que celle de la tête et du rostre, couvert de squamules légères. Élytres oblongs, presque deux fois aussi larges que le prothorax à la base, de 1/4 plus longs que larges, les côtés subparallèles, leur plus grande largeur vers le tiers basal ; épaules fortement arrondies ; stries assez larges, leurs points entament les interstries et garnis, dans le fond, de poils squameux couchés, gris ; interstries subconvexes, à squamules arrondies, d'un gris presque incolore ; leur ponctuation fine assez serrée. Pattes assez robustes, squamulées, finement et éparsément pubescentes ; ongles libres. Mésosternum et métasternum impressionnés longitudinalement chez la femelle.

Espèce caractérisée par l'absence totale de soies prothoraciques et élytrales. La forme générale des élytres la rapproche de *C. maritimus* Rye ; le prothorax est conformé comme celui de *C. validiscapus* Rouget, mais non canaliculé.

Sous les pierres.

Finistère : Audierne, trois spécimens, juillet 1921 (A. Méquignon) ; île de Sein, un exemplaire, août 1923 (R. Lebon !). Morbihan : Pontivy (R. Duprez !).

5. **Cathormiocerus curvipes** Wollaston, 1854, Ins. Madère, p. 393. — *Raymondi* Gaut., Ann. Soc. ent. Fr., 1861, p. 99. — *discors* Desbr., Opusc. ent., I, 1875, p. 13. — Hustache, 1923, p. 202. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 418 ; Cat. Col. France, p. 393.

Long. : 3,2-4,5 mm. Ovale, brun, densément revêtu de squamules foncées fortement impressionnées, alvéolées, agrémentées, sur les élytres, de fines marbrures jaunâtres ou cendrées formées par des squamules plus grandes ; les côtés du prothorax ordinairement plus clairs que le disque ; soies dorsales grises, assez épaisses, un peu claviformes, mi-dressées ; celles des élytres un peu plus longues que celles de la tête et du prothorax, et unisériées sur les interstries, sauf parfois vers la déclivité postérieure où elles sont plus serrées et mal rangées ; pattes brunes ferrugineuses (tarses roux), squamulées et sétosulées ; scape antennaire sétosulé, brun, le funicule (massue comprise) roux ou testacé. Rostre transversal, ses bords latéraux subparallèles, ses arêtes dorso-latérales convergentes en avant, à sillon médian assez profond et prolongé sur le front ; scrobes

(vus de dessus) peu découverts en avant, (vus de côté) prolongés jusqu'à l'œil. Yeux ovales, assez saillants. Antennes médiocres ; scape très arqué, étroit à la base, assez brusquement épaissi à partir du tiers basal ; funicule grêle, à 1er article conique, épais, les suivants bien plus étroits, de largeur subégale, le 2e de 1/3 plus court que le 1er, les autres courts, arrondis, les deux derniers aussi longs que larges (mâle) ou faiblement transversaux (femelle). Prothorax un peu transverse, de 1/4 plus large que long, ses extrémités d'égale largeur, ses côtés assez arqués, légèrement resserré derrière le bord antérieur, la ponctuation serrée, la ligne médiane obsolètement canaliculée. Élytres subparallèles au milieu des côtés, échancrés à la base, subdéprimés en dessus, en avant, un peu convexes en arrière ; stries fines, à points ordinairement peu distincts ; interstries faiblement convexes, les impairs souvent plus élevés que les pairs. Ongles libres.

Endroits secs et arides, sous les pierres, les mousses au pied des bruyères, des Cistes, sous les feuilles sèches, parfois à l'entour des fourmilières d'*Aphaenogaster*.

Assez commun par endroits.

Répandu dans les régions littorale et sublittorale de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Corse.

Ille-et-Vilaine ; Finistère ; Morbihan ; Loire-Inférieure ; Charente-Maritime ; Gironde ; Pyrénées-Orientales ; Var. Non signalé des Alpes-Maritimes.

Espagne, Portugal, Madère, type.

Observation. — *C. brevithorax* Desbr., Frel., 1910, p. 99, décrit sur un exemplaire des Pyrénées françaises sans autres indications, est resté énigmatique. D'après l'auteur, il diffère de *curvipes* par la ponctuation dorsale non alvéolée, les articles 3-7 du funicule sublenticulaires, son prothorax plus dilaté obtusément dans son milieu latéral, les interstries larges et plans, leurs soies très épaisses, très nombreuses, alignées, les tibias à soies nombreuses et couchées.

6. **Cathormiocerus myrmecophilus** Seidlitz, 1868, Otiorrh., p. 125. — *Reitteri* Stierl., Mitth. Schweiz. Ent. Ges., 1884. — *myrmecophilus* Escalera, Trab. Mus. Nac. Cienc. Nat., 1908, p. 28. — Formanek, Wien. ent. Zeit., XXVI, 1907, p. 168. — Hustache, 1923, p. 204. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 2,6-3 mm. Suboblong, assez convexe, brun ou rougeâtre, unicolore, revêtu de squamules grises, assez caduques, et de soies claires dressées, peu nombreuses sur la tête et le prothorax, plus serrées, plus longues, claviformes et unisériées sur les interstries des élytres ; les antennes et les pattes rougeâtres ou d'un ferrugineux obscur. Rostre transversal, légèrement conique, finement sillonné sur sa ligne médiane ; scrobes fovéiformes en avant, visibles en entier (vus de haut), à peine rapprochés en dessus, derrière l'insertion antennaire, obsolètement prolongés en arrière et atteignant les yeux qui sont assez convexes. Antennes sétosulées et squamulées ; scape (fig. 76) un peu arqué, graduellement et fortement

épaissi au sommet arrondi ; funicule à deux premiers articles coniques, subégaux, le 1er plus épais que le 2e, les suivants serrés, d'égale largeur, les 3e et 4e presque carrés, les 5-7 subtransversaux (mâle) ou transversaux (femelle) ; massue ovale. Prothorax transversal, fortement arrondi latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu (femelle), ou très peu en avant du milieu (mâle) ; stries fines, indistinctement ponctuées, la strie suturale convergente vers la base ; interstries plans. Ongles très courts, libres.

Sous les pierres, souvent près des fourmilières. Assez commun par places. Région littorale de la basse Normandie, de Bretagne et çà et là dans quelques départements du sud.

Eure-et-Loir ; Manche ; Orne ; Ille-et-Vilaine ; Finistère ; Loire-Inférieure ; Aveyron ; Tarn ; Hérault. A confirmer dans la Gironde.

Espagne : L'Escorial, type (Ch. Brisout). Portugal, Belgique. Côtes méridionales d'Angleterre.

7. **Cathormiocerus attaphilus** Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1880, p. 233. — Hustache, Curc. Gall.-Rhénans, 1924, p. 206. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 3,2-4,5 mm. Oblong, peu convexe, brun, mat, revêtu de squamules arrondies, contiguës, de coloration cendrée ou jaunâtre, formant une large bande plus claire, mal délimitée sur les côtés du prothorax, et des marbrures sur les élytres ; le rostre, la tête, le prothorax, avec de fines soies jaunâtres, soulevées, celles des interstries unisériées, plus épaissies au sommet, mi-dressées, peu arquées ; les pattes et les antennes brunes ou ferrugineuses. Rostre faiblement transverse, à bords latéraux légèrement convergents en avant, déprimé et sillonné longitudinalement ; scrobes arqués, courts, luisants dans le fond, atteignant le bord antérieur des yeux, ceux-ci arrondis, non convexes. Tête impressionnée sur le front, finement ponctuée comme le rostre. Antennes robustes ; scape (fig. 80) sétosulé, étroit et sinué à sa base, puis arqué et graduellement fortement épaissi, funicule épais, son 1er article conique, un peu plus large et plus long que le 2e, celui-ci court, subcarré, transversal, les suivants très serrés, sublenticulaires (femelle), ou le 2e article aussi long que large, les suivants transversaux (mâle) ; massue brièvement ovale. Prothorax à peine plus long que large, son sommet tronqué, peu plus étroit que sa base qui est un peu arquée ; ses côtés arrondis, le disque garni de points assez gros et serrés. Élytres suboblongs, de 1/3 plus larges, à la base, que le prothorax, faiblement arqué (femelle), subparallèles (mâle) au milieu, leur plus grande largeur en arrière des épaules qui sont obliquement arrondies ; finement striés-ponctués ; interstries plans. Pattes finement sétosulées. Ongles libres.

Rare en France.

Morbihan : Belle-Ile-en-Mer, type (Ch. Brisout), autour des nids de l'*Atta barbara* en compagnie de *C. curvipes*. Loire-Inférieure : La Bernerie (Ch. Brisout). Finistère : Ile de Sein (R. Lebon !).

Sud de l'Angleterre, moins rare. Cap Lizard ! (Cornouailles anglaises) ; Plymouth (J. H. Keys !).

8. **Cathormiocerus avenionensis** Hustache, Ann. Soc. ent. Fr., 1924, p. 87 (sép., 206). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 4-4,5 mm. Oblong, assez convexe, brun, mat, revêtu de squamules terreuses, impressionnées, serrées, muni de soies dressées, fines, assez longues, claires ; pattes et antennes brun-clair. Rostre aussi long que large, subconique, plan en dessus, pourvu d'un sillon médian prolongé sur le front, les arêtes dorso-latérales légèrement convergentes en avant, densément squamulé et sétosulé ; scrobes profonds, brillants dans le fond, étroits en avant, s'élargissant en arrière et atteignant les yeux qui sont assez fortement convexes. Antennes robustes, hispides ; scape biarqué, graduellement et fortement épaissi ; funicule à 1er article conique, moitié plus long qu'épais, les suivants presque de même épaisseur, le 2e aussi long que large, les suivants serrés, faiblement transversaux ; massue ovale, courte. Prothorax très transversal, fortement arrondi-dilaté sur les côtés, fortement rétréci à ses extrémités qui sont d'égale largeur, pourvu d'un sillon médian large, peu profond, et, de chaque côté, près de la base, d'une grande et profonde impression. Élytres presque deux fois aussi larges que le prothorax, échancrés en arc à la base, les épaules obliquement arrondies, les côtés subparallèles ou très faiblement arqués jusqu'au tiers postérieur ; stries fines, ponctuées ; interstries plans, avec un rang de soies. Pattes fortes ; ongles libres.

Par la forme de ses élytres, cette espèce se rapproche bien plus de *validiscapus* que de *curviscapus* comme l'indique l'auteur, car malgré qu'elle soit moins trapue que le premier, elle reste encore beaucoup plus large que le second ; la tête et les antennes ont une analogie avec celles de *curviscapus* et le prothorax est dilaté latéralement comme celui de *validiscapus*.

Très rare.

Vaucluse : Morières, 1er novembre 1906, dans les herbes sèches, deux spécimens (A. Chobaut). Var : Puget-sur-Argens, 13 novembre 1940, un exemplaire sous une pierre (A. Hoffmann). Alpes-Maritimes : Pégomas, 9 juillet 1945, un spécimen (Hoffmann).

Observation. — Le spécimen, que j'ai récolté dans le Var, diffère légèrement de l'un des types communiqué par M. Ch. Fagniez, acquéreur de la collection Chobaut. Il est un peu plus grand : 4,5 mm. au lieu de 4 mm., sa forme est plus trapue, ses soies élytrales un peu plus courtes et plus épaisses.

9. **Cathormiocerus curviscapus** Stierlin, Otiorrh., 1868, p. 134. — Hustache, 1924, p. 206. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 4,5-5 mm. Oblong, brun, peu convexe, revêtu de squamules brunâtres, plus claires sur les côtés du prothorax, les élytres légèrement

bronzés, un peu luisants ; les soies grisâtres, courtes, courbées, claviformes, plus relevées sur la tête et le rostre que sur le prothorax et les élytres où elles sont, sur les interstries, alignées et unisériées ; les antennes et les pattes ferrugineuses. Rostre à peine plus long que large, ses bords subparallèles, pourvu d'un sillon médian ; scrobes étroits en avant, élargis en arrière et atteignant les yeux légèrement saillants. Antennes sétosulées ; scape (fig. 78) fortement biarqué, progressivement très épaissi ; funicule à 1er article conique, plus épais et plus long que le 2e qui est subconique et un peu plus long que large, les suivants subglobuleux, aussi longs que larges (mâle) ou faiblement transversaux (femelle) ; massue courte, ovale. Prothorax arrondi latéralement, transversal, ses deux extrémités d'égale largeur, le bord antérieur un peu arqué, sa plus grande largeur au milieu, sillon médian nul ou peu distinct ; à ponctuation fine, très serrée mais peu profonde. Élytres oblongs, à peine arqués sur les côtés, les épaules largement arrondies ; stries étroites mais bien marquées, leurs points fins, peu serrés ; interstries plans. Ongles libres, les antérieurs plus longs.

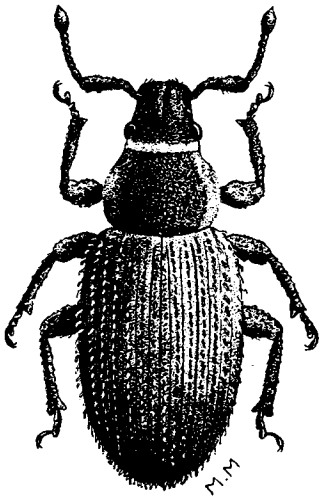


Fig. 81. — *Cathormiocerus curviscapus.*

Cette espèce aurait été prise en France : Pyrénées-Orientales : Canigou (Habelmann), d'après Desbrochers. Elle n'y a jamais été reprise.

Espagne, type : Utrera ; Sierra Nevada, pas rare ! Portugal, Algérie.

10. **Cathormiocerus horrens** Gyllenhal, 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, p. 495. — *sulcirostris* Chevr., Rev. Zool., 1866, p. 104. — Hustache, 1924, p. 207. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 393.

Long. : 3,5-4 mm. Oblong, noir ou brun, luisant, recouvert de squamules peu serrées, cendrées, condensées sur les côtés du prothorax et sur les épaules ; soies claires, fines, plus courtes et plus relevées sur la tête et le prothorax, un peu plus longues, blanches ou flavescentes, midressées et unisériées sur les interstries élytraux où elles sont, en outre, un peu plus épaissies vers la déclivité postérieure ; pattes et antennes rousses, parfois le scape et les fémurs plus ou moins obscurcis. Rostre transversal, plan, rugueux, muni d'un sillon médian assez profond, prolongé sur le front jusqu'au niveau postérieur des yeux ; scrobes arqués, élargis en arrière, atteignant l'œil, le bord supérieur saillant passant au-dessus des yeux ; ceux-ci ovales peu saillants (femelle), un peu plus

convexes (mâle). Antennes robustes, bien plus épaisses chez la femelle ; scape sinué (fig. 74), progressivement épaissi ; funicule du mâle à 1er article épais, plus long que large, le 2e 1/2 plus court, aussi long que large, les suivants subconiques, non ou faiblement transversaux ; chez la femelle, le 1er article très épais, asymétrique, dilaté extérieurement au sommet, aussi long que large, les suivants transversaux ; massue ovale, un peu plus large (mâle) ou moins large (femelle) que le dernier article du funicule. Prothorax faiblement transversal, ses extrémités d'égale largeur, arrondi latéralement, sa plus grande largeur en avant du milieu, subrectilignement rétréci en arrière (femelle) ou un peu sinué en dedans (mâle), la ponctuation assez forte, serrée. Élytres ovales, bien plus larges que le prothorax, les épaules obliquement arrondies ; les côtés du milieu subparallèles (mâle) ou légèrement arqués (femelle), le dessus presque plan en avant, un peu plus convexe en arrière ; stries fines, bien tracées, leurs points peu serrés, entamant les interstries qui sont convexes. Ongles libres (femelle), les antérieurs et les intermédiaires brièvement soudés à leur base (mâle).

Sous les pierres, les plantes basses. Rare en France.

Finistère : Beg Meil (G. Odier) ; Audierne (A. Hoffmann). Ille-et-Vilaine : Le Rheu, près Rennes (A. Hoffmann). Seine-Inférieure, environs de Rouen (Guttin !).

Espagne, type.

Subsp. **Churchevillei** Desbrochers, Le Frelon, XIII, 1910, p. 44. — A. Hoffmann, Bull. Soc. ent. France, 1931, p. 155. — Sainte-Claire-Deville, Cat., p. 393. — Se distingue de la forme typique par ses élytres moins convexes en arrière, sa coloration plus claire, tirant sur le brun-rougeâtre, sans reflet bronzé, les soies plus fines, les interstries moins convexes, le scape plus court, plus robuste, surtout chez le mâle, le 1er article du funicule bien moins dilaté extérieurement ; la massue plus grande, débordant le dernier article dans les deux sexes, scrobes moins larges, moins découverts, vers le haut.

Très rare et confondu avec la forme typique.

Loire-Inférieure : environs de Nantes, type (R. Oberthür !) : La Haie-Fouassière (E. de l'Isle !) ; Finistère : Ile de Sein (R. Lebon !).

11. **Cathormiocerus (Schaumius) Lethierryi** Chevrolat, Rev. Zool., 1866, p. 104. — Seidlitz, Otiorh., 1868, p. 141. — Hustache, 1924, p. 208. — Cat. Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 393.

Long. : 3,5 mm. Oblong, noir, subdéprimé, à reflet bronzé, paraissant dénudé, portant de petites squamules soudées, arrondies, brillantes, et des soies jaunes, soulevées, sur la tête et le prothorax, plus longues, relevées, arquées, non claviformes et unisériées sur les interstries élytraux ; pattes et antennes brunes ou rousses. Rostre plus large que long, subparallèle ou très faiblement atténué en avant, plan, à sillon médian étroit, profond, prolongé sur le front ; scrobes fovéiformes, courts, mats, n'atteignant pas les yeux ; ceux-ci petits, arrondis, non saillants. Antennes robustes ; scape arqué, pourvu de soies appliquées, graduellement, claviforme au sommet, funicule sétosulé, aussi épais (femelle) ou un peu moins épais (mâle) que le scape, les deux premiers articles coniques, subégaux, le 1er à peine plus long que le 2e, celui-ci de même épaisseur (mâle) ou un peu plus épais (femelle), les suivants serrés, subarrondis (mâle) ou transversaux (femelle) ; massue brièvement ovale. Prothorax transversal, les côtés arqués-dilatés au milieu (femelle), modérément arrondis (mâle), ses deux extrémités tronquées, à peine plus large à la base qu'au sommet, le dessus finement granulé comme la tête et le rostre, sans sillon médian. Élytres ovales-oblongs, notablement plus larges à leur base que le prothorax, les côtés subparallèles, leur plus grande largeur en arrière des épaules qui sont largement et obliquement arrondies ; finement striés ponctués ; interstries plans. Ongles postérieurs libres, ceux des autres paires brièvement connés dans les deux sexes.

v. **Capiomonti** Seidl., Otiorrh., 1868, p. 141. — Se distingue de la forme typique par la taille plus forte (4 mm.), plus large, les élytres plus déprimés, les soies très courtes et réduites à de petites squamules ponctiformes jaunes, le rostre un peu plus large, les stries plus profondément ponctuées.

Forme typique : Bouches-du-Rhône : La Madrague (Mollandin de Boissy !).

Espagne : L'Escorial, type. Portugal. Maroc ; Algérie.

Var. *Capiomonti*, décrite de France : Toulon, et d'Alger (Seidlitz).

Cette variété, qui n'a pas été reprise en France, paraît correspondre à un individu femelle de la collection Bonnaire, provenant d'Espagne : Guadalaviar (G. C. Champion), dont les soies, vues au microscope, apparaissent usées et comme cassées très régulièrement au niveau des téguments.

Subfam. ***BRACHYDERINAE***

Tableau des tribus.

1. Tête, vue de profil, montrant les yeux plus rapprochés du bord inférieur que du bord supérieur. Ongles libres . . . . . (p. 346) **Barynotini.**
— Tête, vue de profil, avec les yeux situés à peu près à égale distance des bords supérieur et inférieur ou plus rapprochés du bord supérieur . . . . . 2.
2. Ongles soudés à leur base . . . . . 4.
— Ongles libres (1) . . . . . 3.
3. Tibias dépourvus d'onglet au sommet. Corps allongé. Épaules saillantes. Soies élytrales très fines ou nulles. Yeux plus rapprochés du bord supérieur que du milieu de la tête. . . . . (p. 379) **Sitonini.**
— Tibias ongulés au sommet. Corps court, trapu. Épaules non ou faiblement saillantes. Soies des élytres plus ou moins épaissies, souvent claviformes. Yeux placés à égale

(1) Sauf chez une espèce : *Trachyphlocus granulatus* Seidl.

distance des bords supérieur et inférieur de la tête . . . . . (p. 230) **Trachyphloeini**.

4. Yeux situés vers le milieu, à peu près à égale distance des bords inférieur et supérieur de la tête. Scrobes dirigés sous les yeux et graduellement effacés . . . . . (p. 361) **Tropiphorini**.
— Yeux nettement plus rapprochés du bord supérieur que du bord inférieur de la tête . . . . . 5.
5. Corps allongé ou médiocrement arrondi latéralement. Front sans sillon transversal devant les yeux . . . . . 6.
— Corps court, trapu, parfois oblong, mais alors assez fortement arrondi latéralement et à sommet des élytres obtus. Front ordinairement muni d'un fin sillon transversal en avant des yeux, ces derniers convexes ou très saillants. Fémurs inermes, rarement dentés . . . . . 7.
6. Élytres nettement plus larges que le prothorax à leur base ; subparallèles ou faiblement arqués latéralement ; épaules saillantes. Fémurs ordinairement dentés. . . (p. 248) **Polydrosini**.
— Élytres seulement un peu plus larges que le prothorax à leur base, plus ou moins arqués sur les côtés, jamais parallèles ; épaules effacées ou faiblement marquées. Fémurs ordinairement inermes. . . . . (p. 290) **Brachyderini**.
7. Corbeilles des tarses postérieurs ouverts. Yeux très saillants coniques. . . . . (p. 333) **Strophosomini**.
— Corbeilles tarsales fermées. Yeux plus ou moins convexes . . . . . (p. 366) **Cneorrhini**.

Tribu des Trachyphloeini.

Scrobes latéraux, profonds, bien délimités, leurs bords s'écartant graduellement d'avant en arrière, dirigés contre les yeux dont ils atteignent le bord inférieur ou n'en restant éloignés qu'à une faible distance.

Un seul genre :

Gen. **TRACHYPHLOEUS** Germar, 1824.

(Ins. Sp. Nov., p. 403. — Seidlitz, Otiorrhynch., 1868, p. 34, 91. — *Milomermus* J. Duv., 1853, Gen. Col. Curc., p. 33, pl. XV, fig. 63. — *Lacordairius* Ch. Bris., Ann. Soc. ènt. Fr., 1868, p. 413. — Formanek, Wiener Entomologische Zeitung, XXVI, 1907.) (Revision.)

Genre voisin des *Cathormiocerus*, en diffère par les scrobes (fig. 82) profonds, bien délimités, plus ou moins linéaires, nullement fovéiformes, leurs bords progressivement divergents en arrière ; les squamules dorsales mates, jamais vernissées, ni impressionnées ni fovéolées ; les fémurs inermes, mais le sommet des tibias denticulé, spinulé ou cilié. Yeux latéraux. Ongles libres, rarement soudés (*granulatus*) chez nos espèces françaises. On connaît plus de 80 espèces de *Trachyphloeus*, répandues dans toute la région paléarctique (sauf au Japon). Les mœurs de quelques espèces sont connues.

Tableau des espèces (1).

1. Ongles libres . . . . . 2.
— Ongles soudés jusqu'au milieu. Corps brun, finement et densément granulé en dessus. Élytres ovales de 1/3 plus longs que larges ; stries faiblement ponctués ; interstries avec un rang de soies fines, courtes blanchâtres (forme typique). Parfois élytres plus longs ; stries plus larges, plus fortement ponctuées ; soies élytrales plus épaisses (v. *mamillosus* Formk.). Long. : 3-3,3 mm. . . . . 14. **granulatus**.
2. Sommet des protibias pourvu d'épines ou de dents . . . . . 4.
— Sommet des protibias simplement cilié, dépourvu de dents ou d'épines . . . . . 3.
3. Prothorax plus ou moins fortement sillonné longitudinalement, très transversal (2 fois aussi large que long), fortement arrondi latéralement. Soies élytrales longues, dressées, claviformes. Long. : 3-3,5 mm. . . . . 12. **aristatus**.
— Prothorax sans sillon médian, moins transversal (1 fois 1/2 aussi large que long), moins arqué sur les côtés. Soies des élytres fines et courtes. Long. : 2,5-3,2 mm. . . . . 13. **spinosus**.
4. Soies élytrales présentes seulement sur les interstries impairs . . . . . 5.
— Soies élytrales présentes sur tous les interstries . . . . . 6.
5. Funicule à 1er article 2 fois plus épais et beaucoup plus long que le 2e. Protibias munis, au sommet, de trois dents courtes et simples (mâle), ou de trois dents plus longues, la médiane bifide (femelle). Long. : 2,5-3,2 mm. . . 1. **alternans**.
— Funicule à 1er article seulement un peu plus épais et environ de même longueur que le 2e. Protibias portant, dans les deux sexes, des dents semblables, simples et très courtes. Long. : 2,5-3 mm. . . . . 2. **monspeliensis**.
6. Rostre à arêtes dorso-latérales arquées et convergentes en avant. Prothorax brusquement rétréci en avant, avec un sillon médian profond. Interstries portant un rang de soies longues, épaisses et nombreuses. Dents apicales des protibias du mâle, épineuses, ordinairement simples ;

(1) *Cathormiocerus similipictus* Desbr., *Frelon*, 1910, p. 109, décrit sur un unique exemplaire femelle est donné par l'auteur comme ayant les scrobes linéaires, il doit donc appartenir au genre *Trachyphloeus*. Cet insecte cité de France méridionale sans autres indications est resté inconnu. Sa description latine est des plus confuses. Desbrochers le rapproche sans raisons apparentes de *C. picturatus* Desbr. d'Espagne.

celles de la femelle très développées, au nombre de trois, la médiane et l'externe bifides, l'interne parfois courbée. Long. : 2,5-3,8 mm. . . . . 7. **scabriculus**.

— Rostre à arêtes dorso-latérales rectilignes, non arquées . . . . 7.

7. Arêtes dorso-latérales du rostre plus ou moins, mais visiblement convergentes en avant . . . . . 12.

— Arêtes dorso-latérales du rostre parallèles ou subparallèles, non distinctement convergentes en avant . . . . . 8.

8. Rostre sans dépression transversale en avant des yeux . . . . 9.

— Rostre séparé du front par une dépression transversale très nette en avant des yeux. Sommet des protibias muni de 5 à 6 petites épines noires ; dents apicales interne et externe fortes (femelle) ; celles-ci très peu différentes des médianes. Prothorax subdilaté sur les côtés (mâle). Élytres oblongs, subparallèles, leurs soies longues dressées, claviformes ; stries assez profondes, finement ponctuées. Prothorax ordinairement foncé sur le disque, avec une bande médiane claire. Élytres fauves avec quelques macules carrées, brunes en avant et deux fascies ondulées foncées en arrière. Long. : 3,2-5 mm. . . . . **setiger** (1).

9. Deuxième article du funicule distinctement plus long que large, conique . . . . . 11.

— Deuxième article du funicule plus court, subcarré, à peine plus long que large, nullement conique . . . . . 10.

10. Protibias de la femelle avec deux dents apicales, l'externe bifide, l'interne simple et fine ; dent subapicale externe assez forte, perpendiculaire, aiguë. Yeux saillants. Soies élytrales fines, rares ou presque nulles. Long. : 2,5-3 mm. (♀) **vicinus**.

— Protibias de la femelle armés de trois fortes dents, l'externe longuement bifide au sommet, à épines divergentes, flanquée d'une longue dent subapicale, perpendiculaire à l'axe du tibia, l'interne et la médiane simples. Yeux presque effacés. Soies élytrales espacées mais bien visibles. Long. : 2,2-3 mm. . . . . 6. (♀) **spinimanus**.

11. Élytres ovales, de 1/4 seulement plus longs que larges, à plus grande largeur après le milieu, largement arrondis ensemble à partir du dernier tiers apical. Sommet des protibias muni de 5 épines dentiformes, l'externe bifide ; en outre une dent subapicale externe perpendiculaire à l'axe du tibia. 2e article du funicule moitié plus long que large. Long. : 3 mm. . . . . 10. (♀) **Hustachei**.

— Élytres plus longs, étroits, 1/3 plus longs que larges. Sommet des protibias portant 5 petites spinules dont trois égales vers l'angle externe. Funicule à 2e article un peu plus du double aussi long que large. Long. : 3-3,2 mm. 5. **alpinus**.

12. Rostre non séparé du front par une dépression transversale. 2e segment ventral arqué en avant . . . . . 13.

— Rostre séparé du front par une dépression transversale. Protibias avec cinq ou six épines noires dans les deux sexes. 2e segment ventral tronqué en avant. Élytres courts, ovales, arqués latéralement, leurs soies courtes épaisses, claviformes (forme typique) ou fines et non épaissies au sommet (v. *angustisetulosus* HANSEN). Dent apicale interne des protibias du mâle moins longue que l'épine la plus voisine ; cette même dent plus longue que l'épine voisine chez la femelle. Long. : 2,8-5 mm. . . . . 8. **bifoveolatus**.

13. Protibias de la femelle armés au sommet de trois épines dentiformes, la médiane bifide. Ceux du mâle avec trois, rarement quatre, spinules simples . . . . . 14.

— Protibias armés, au sommet, dans les deux sexes, de quatre épines principales, fines, blondes, translucides, l'externe bifide (ce qui porte leur nombre à cinq). Rostre presque droit, largement mais obsolètement canaliculé, à arêtes dorso-latérales très convergentes en avant. Long. : 2,7-3 mm. . . . . 11. **recognitus**.

14. Protibias du mâle avec trois à quatre épines fines, mais assez longues, brunes ou ferrugineuses. Élytres parallèles, assez étroits, leurs soies courtes, fines et espacées. Long. : 2,2-3 mm. . . . . 6. (♂) **spinimanus**.

— Protibias du mâle portant au sommet trois fines spinules digitées, très courtes, d'un testacé pâle (1). Chez la femelle, l'épine subapicale externe des protibias, pas plus longue que l'épine apicale externe, la dent médiane brièvement bifide, ses épines non divergentes. Élytres plus courts dans les deux sexes, leurs soies plus nombreuses . . . . . 15.

15. Prothorax avec les côtés brièvement parallèles vers le milieu. Base du métasternum et les deux premiers segments abdominaux avec une impression variable chez le mâle. Sommet des protibias du mâle démuni de dents qui sont

(1) *setiger* SEIDL., 1868, Otiorrh., p. 118. — *maculatus* PERRIS, *L'Abeille*, VII, 1870, p. 21. — *setermis* MARSEUL, *L'Abeille*, XI, 1872, p. 627. — Cité de France par erreur par SEIDLITZ. Se trouve en Espagne : Valencia, Algérie, Sardaigne, Sicile, non signalé de Corse avec certitude. Dans ses Tableaux des Curculionidae Gallo-Rhénans, HUSTACHE place *setiger* avec les espèces à arêtes dorso-latérales du rostre convergentes en avant ; ce qui est inexact.

(1) Il ne faut pas confondre ces spinules avec les soies qui se trouvent parfois interposées entre elles ; on se rendra compte de leur nature différente, sous un certain grossissement. Ajoutons que dans le nombre des dents ou épines terminales du tibia, nous ne comprenons pas la dent ou l'épine subapicale externe qui fait rarement défaut.

remplacées par des épines digitées. Revêtement à squamules cendrées formant quelques taches plus claires. Antennes grêles : scape faiblement arqué, mince à la base et brusquement épaissi au sommet. Pénis (vu face dorsale) très robuste, très large, parallèle, à sommet largement tronqué. Long. : 2,5-3 mm. . . . . 3. **laticollis.**

— Prothorax plus franchement arrondi latéralement. Base du métasternum et premiers segments abdominaux sans impression chez le mâle. Denticulation apicale des protibias analogue à *laticollis*, mais plus fine. Revêtement élytral gris avec quelques macules foncées et assez souvent avec une fascie transversale d'un doré brillant. Antennes plus grêles ; scape plus arqué, plus claviforme. Pénis (vu face dorsale) à sommet subtriangulaire, à pointe terminale obtuse. Long. : 2,5-3 mm. . . . . 4. **aureocruciatus.**

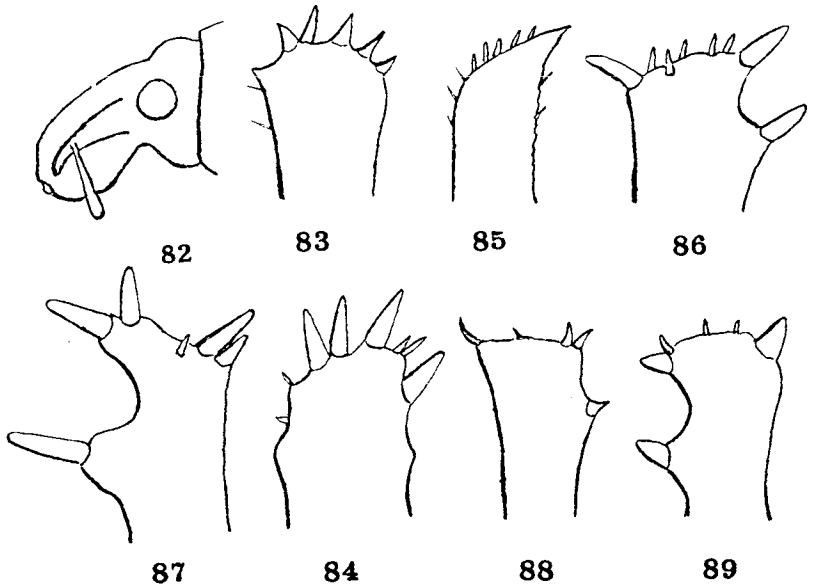


FIG. 82 à 89. — 82. Tête de profil chez *Trachyphloeus bifoveolatus*. — 83 à 89. Apex du protibia : 83. chez *T. bifoveolatus* ♂ ; 84. chez *T. bifoveolatus* ♀ ; 85. chez *T. spinosus* ♀ ; 86. chez *T. scabriculus* ♀ ; 87. chez *T. spinimanus* ♀ ; 88. chez *T. vicinus* ♀ ; 89. chez *T. laticollis* ♀.

1. **Trachyphloeus alternans** GYLL., 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 493. — *scaber* REDTENB., Fauna Austr., 1858, 2e éd., p. 734. — HUSTACHE, 1924, p. 185. — A. HOFFM., Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 234. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE.

Long. : 2,5-3,2 mm. Brun noirâtre ou brun clair, recouvert d'une couche serrée de squamules très petites, grises ou ferrugineuses ; tête et prothorax munis de rares petites soies ; les interstries pairs, seuls, avec un rang de soies alignées, plus longues, espacées, faiblement claviformes ; pattes et antennes brunes, squamulées. Rostre aussi long que large, à bords parallèles, les arêtes dorso-latérales plus ou moins convergentes en avant, un peu impressionné en avant, scrobes légèrement élargis en arrière et n'atteignant pas l'œil, étroitement visibles en avant, vus de haut. Antennes courtes ; scape arqué, très mince à sa base, assez brusquement et fortement épaissi à partir de son tiers basal ; funicule à 1er article très gros, conique, bien plus long que le 2e et deux fois aussi large que lui, les suivants de largeur égale, serrés, transversaux ; massue ovale. Yeux arrondis, un peu convexes. Prothorax 1/2 plus large que long, fortement élargi sur les côtés, plus étroit au sommet qu'à la base, presque rectilignement rétréci du milieu en avant, arrondi rétréci en arrière, pourvu ou non d'un sillon médian basal peu marqué. Élytres suboblongs, peu plus larges, à leur base, que le prothorax, peu arqués latéralement, obliquement et brièvement arrondis aux épaules, leur plus grande largeur en arrière du milieu, largement et obtusément arrondis au sommet ; stries fines, plus ou moins distinctes sous le revêtement ; interstries impairs faiblement relevés.

Mâle : Protibias munis au sommet de trois dents courtes et simples. 2e segment abdominal peu arqué en avant, à peine égal aux deux suivants réunis ; métasternum subdéprimé. Pénis (vu face dorsale) arrondi à l'extrémité, ses côtés largement rebordés, munis avant le sommet d'un appendice aigu ; apophyses basales rapprochées, un peu divergentes aux extrémités. Vu de profil, l'appendice dépasse le contour du lobe, la branche du tegmen et les apophyses paraissent arqués et dirigés en avant. Femelle : Protibias avec trois dents apicales un peu plus longues, la médiane bifide. 2e segment ventral arqué en avant, aussi large que les 3e et 4e réunis.

Cette espèce est soumise à la parthénogenèse (spanandrie géographique). Le mâle est extrêmement rare dans la région silvatique inférieure. Dans les Alpes-Maritimes : Nice ; Beaulieu ; Mt. Mounier ; Mont Boron et les Pyrénées-Orientales : Montlouis, se trouve une petite forme où le mâle se rencontre en proportion normale.

La larve d'après W. TYLDEN (*Ent. month. Mag.*, IX, p. 290) vivrait des racines de l'*Helianthemum vulgare* L. L'adulte sur le sol, parfois à demi enterré ; dans les terrains arides ; sablières, éboulis calcaires, coteaux, falaises.

Toute la France, assez commune, sauf en montagne où elle est très rare.

2. **Trachyphloeus monspeliensis** HUST. (nom. mut.), Bull. Soc. ent. Fr., 1932, p. 137. — *confusus* HUST. (nom. preocc.), Bull. Soc. ent. Fr., 1923, p. 246 (non FORMK.). — *Hustachei* WINKLER, Cat., p. 1437 (19 sept. 1932) (non HOFFM.). — A. HOFFM., Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 235. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 392.

Long. : 2,5-3 mm. Ressemble étonnamment à *T. alternans*. Il ne s'en distingue guère que par le caractère antennaire et l'organe copulateur du mâle. Le 1er article du funicule, dans les deux sexes, seulement un peu plus épais et presque aussi long que le 2e. Vu de dessus, les scrobes sont plus largement découverts en avant. Pénis subcylindrique, obtusément arrondi au sommet (vu face dorsale), muni d'un petit tubercule subapical brun, oblong, ne faisant pas saillie lorsqu'on regarde le lobe de profil ; sur la même face il présente une large et longue excavation occupant les 2/3 supérieurs. Apophyses basales parallèles. Vu de profil, le lobe se termine en pointe assez grêle et paraît légèrement étranglé vers son milieu.

Espèce rare et méconnue.
Hérault : Montpellier, Lattes (Hustache !). Basses-Pyrénées : Pau (Bonnaire !). Italie : Vallombrosa (ma collection).

3. **Trachyphloeus laticollis** Boh., 1843, ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 118. — ♀ *anoplus* Förster, Prus. Rhein., 1849, VII, p. 30. — ♂ *reclus* Thoms., Skand. Col., VII, 1865, p. 132. — ♀ *spinimanus* Thoms., l. c., p. 113. — *distans* Rey, L'Échange, 1894, p. 139. — Hustache, 1924, p. 187. — A. Hoffm., Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 238. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 2,5-3 mm. Corps brun, recouvert de squamules grises ou cendrées, le plus souvent orné, sur les élytres, de courtes linéoles claires, avec de fines soies un peu épaissies au sommet, assez nombreuses, unisériées sur chaque interstrie ; les pattes et les antennes ferrugineuses, le funicule (massue comprise) parfois roux. Rostre aussi long que large, son bord inférieur un peu élargi au sommet, les arêtes dorso-latérales fortement convergentes en avant, convexe et arqué, impressionné ou non sur sa ligne médiane ; scrobes élargis en arrière de l'insertion antennaire, n'atteignant pas les yeux, étroitement visibles vus de dessus. Yeux presque effacés. Antennes peu robustes ; scape faiblement arqué, très étroit à sa base, puis brusquement et fortement épaissi au sommet ; funicule grêle, à 1er article plus gros et un peu plus long que le 2e, les suivants serrés, graduellement élargis, globuleux ou transversaux ; massue ovale. Prothorax moitié plus large que long, élargi au milieu des côtés qui sont ordinairement brièvement parallèles, fortement resserré et impressionné en avant, à peine rétréci en arrière, avec ou sans sillon médian et portant, parfois, une impression de chaque côté, avant la base. Élytres ovales, assez convexes, échancrés à leur base, de 1/3 plus longs que larges, les côtés peu arqués ou subparallèles à partir des épaules, qui sont assez marquées, jusqu'au tiers apical où les élytres s'arrondissent brièvement et obtusément ; stries fines, assez profondes ; interstries faiblement convexes.

Mâle : Sommet des protibias démuni de dents qui sont remplacées par trois épines digitées. Base du métasternum et les deux premiers segments ventraux distinctement impressionnés. Pénis (vu face dorsale) très robuste, parallèle, à sommet largement subtronqué, marqué au milieu du dernier tiers apical d'une impression subrectangulaire très nette. Femelle : Protibias portant trois dents spiniformes apicales obtuses, la médiane brièvement bifide à épines divergentes ; la subapicale externe, en outre, pas plus longue que l'apicale externe (fig. 89). Sur le sol, sous les plantes basses. Assez commun par place.

France méridionale ; plaines et montagnes. Non signalé du Bassin de la Seine ; cité de la Gironde par Eyquem, toutefois sa présence dans le sud-ouest reste à confirmer.
Basses-Alpes ; Alpes-Maritimes ; Hérault ; Pyrénées-Orientales ; Drôme ; Vallée du Rhône jusque dans l'Ain.
Italie.

4. **Trachyphloeus aureocruciatus** Desbr., Mitth. Schweiz. ent. Ges., III, 1871, p. 342. — *laticollis* v. *fusciscapus* Debr., Frel., XVII, p. 89, type : Corse. — Hustache, 1924, p. 188. — A. Hoffm., Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 238. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 418 ; Cat. Col. France, p. 392.

Long. : 2,5-3 mm. Voisin de *laticollis* avec lequel Formanek (Rev., p. 81) et après lui Hustache (l. c., p. 188) l'ont réuni comme simple variété. Considéré par Dodero, A. et F. Solari et Sainte-Claire-Deville comme une race insulaire de Corse et de Sardaigne de cette espèce. Divers caractères et la différence de l'organe copulateur mâle, ainsi que je l'ai déjà démontré (Livre du Centenaire, p. 238), militent en faveur de son maintien comme espèce propre. Rostre plus fortement conique. Revêtement élytral gris avec quelques macules foncées et assez souvent la suture et une fascie transversale d'un doré brillant, en forme de chevron, sur le tiers antérieur des élytres. Antennes plus grêles, le scape plus arqué, plus fortement claviforme ; le 1er article du funicule plus long, plus aminci à sa base chez la femelle. Le prothorax plus fortement arrondi sur les côtés, presque aussi large que les élytres à leur base chez le mâle, plus fortement impressionné en avant. Élytres plus trapus, les épaules largement arrondies et les côtés plus arqués chez le mâle. Denticulation apicale des protibias plus fine. Impression métasterno-ventrale nulle chez le mâle. Le pénis (vu face forsale) est légèrement élargi de la base au sommet où il est subtriangulaire, à pointe obtuse, il comporte, à cet endroit, une excavation transversale limitée, à la base, par un rebord saillant, séparant une deuxième excavation plus grande, cordiforme. De profil, le lobe affecte la forme sinueuse d'une gousse de Légumineuses.

Cette espèce apparaît des plus variables, elle présente les aberrations suivantes :
a. ♀. Élytres anormalement allongés, très parallèles ; prothorax étroit (Corse).

b. ♀. Élytres courts ; les tibias énormes, la dent externe des protibias longue et aiguë (Corse).

c. ♂. Élytres ventrus, rappelant l'aspect de *T. Reichei* Seidl. du Maroc (Corse).

Elle remplace, en majeure partie, *T. laticollis*, dans le nord de l'Afrique, l'Italie, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, la Grèce.

Je n'ai vu qu'un spécimen du midi de la France : Alpes-Maritimes : La Napoule (coll. Hustache !).

Le mâle m'a paru plus rare que celui de *laticollis*.

Corse, très commun, Ajaccio (Koziorowiez), types de *T. aureocruciatus* ; Corse, en nombre (Raymond !, Bonnaire !) ; sommet du Monte Renoso (v. Verendorff).

5. **Trachyphloeus alpinus** Hust., Bull. Soc. ent. Fr., 1937, p. 301. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 3-3,2 mm. Espèce voisine de *T. laticollis*. Elle en diffère par les caractères suivants : Élytres notablement plus longs et moins larges (2 sur 1,5 mm.) ; antennes visiblement plus longues, le 2e article du funicule conique et un peu plus du double aussi long que large. Rostre plus large, par suite paraissant plus court ; vu de face, avec les côtés parallèles et les ptérygies plus développées latéralement ; prothorax semblable ; tibias antérieurs avec leur dilatation apicale pourvue de cinq petites spinules, dont trois vers l'angle extérieur (Hustache).

Hautes-Alpes : Col de Granon, vers 2.200 m. d'alt., 21,VII,1934, un spécimen probablement femelle.

Observation. — Je n'ai pas vu le type de cette espèce, mais je possède deux exemplaires provenant de l'Isère (Haute-Tarentaise) pris entre le Santon et les Têtes de Borsat, vers 2.500 m., en arrachant des pieds de *Gnaphalium supinum* L., 16 juillet 1936, que je rapporte à celle-ci. Toutefois, comme j'ai pu m'en assurer en disséquant l'un de ces insectes, il s'agit d'individus mâles, et le type que l'auteur a supposé être une femelle doit appartenir également à ce sexe ; les caractères des spinules des protibias en sont l'indice. En outre, les élytres mesurent ensemble 2 sur 1,2 mm. ; la mensuration, 2 sur 1,5 mm. donnée dans la description étant précisément celle du *laticollis*, ne saurait s'appliquer à *alpinus*, qui, selon les propres termes de la description, est notablement plus long et moins large que lui. J'ajouterai que cet insecte me paraît constituer une race de *laticollis* dont le pénis est identique.

6. **Trachyphloeus spinimanus** Germar., 1824, Ins. Sp. Nov., p. 405. — *lanuginosus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 494. — *Slierlini* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., VIII, 1890, p. 166. — var. *retusus* Rey, L'Échange, 1894, p. 139. — Hustache, 1924, p. 189. — A. Hoffmann, Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 236. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 2,2-3 mm. Ovale, brun, à revêtement squamulaire gris uniforme, parfois ferrugineux, rarement avec quelques vagues taches plus claires sur les élytres ; la tête, le prothorax portant de courtes soies, les élytres avec des soies plus longues, légèrement claviformes, relevées, espacées et unisériées sur chaque interstrie ; pattes et antennes plus ou moins rougeâtres. Rostre aussi long que large, les arêtes dorso-latérales nettement convergentes en avant chez le mâle, ou subparallèles chez la femelle ; impressionné longitudinalement au sommet ; scrobes n'atteignant pas les yeux, assez découverts, en avant, vus de haut (mâle), à peine visibles (femelle). Yeux presque effacés. Antennes courtes ; scape arqué, mince à la base, brusquement et assez fortement épaissi au sommet ; funicule à 1er article très épais, d'un tiers plus long que le 2e, les suivants très serrés et transversaux ; massue ovale. Prothorax moitié plus large que long, les côtés élargis mais brièvement parallèles ou faiblement arrondis sur leur milieu, fortement rétréci et impressionné en avant, faiblement rétréci en arrière, les angles postérieurs largement arrondis, muni ou non d'un léger sillon médian sur la moitié basale. Élytres ovales 1/4 plus longs que larges, arrondis aux épaules, subparallèles sur les côtés et brièvement arrondis au sommet ; stries fines, souvent masquées par le revêtement ; interstries plans.

Mâle : Protibias munis, au sommet, de trois dents spiniformes simples, l'externe très courte, parfois nulle. Pénis à sommet pointu, sans appendice ; à rebordement latéral (vu face dorsale) large, peu sinueux jusqu'au tiers apical où brusquement il se rétrécit jusqu'au sommet. Vu de profil, le lobe apparaît falciforme, terminé en pointe aiguë, les apophyses basales coudées vers la moitié de leur longueur. Femelle : Protibias armés de trois fortes dents, l'externe longuement bifide, à épines divergentes, flanquée d'une longue épine subapicale, perpendiculaire à l'axe du tibia, l'interne et la médiane simples (fig. 87).

La larve de cette espèce attaque les racines de *Cynodon dactylon* Pers. (Graminées), la transformation se fait dans le sol, dans une logette de terre agglutinée ; la nymphose en avril de l'année suivante.

Le mâle est très rare dans la région des plaines : je ne l'ai pas encore observé dans le Bassin de la Seine. On le rencontre dans le midi, à partir d'une certaine altitude, sous forme d'une petite race homogène dans la proportion de 60 à 70 % : Var : Ste-Baume ; Vaucluse : Mt. Luberon ; aussi dans les Alpes : Mt. Cenis ; dans les Pyrénées : Val d'Aran.

Toute la France ; plaines et montagnes ; assez commun.

Europe.

7. **Trachyphloeus scabriculus** Linné, 1771, Mant., VI, p. 531. — *viverra* Herbst, Arch., 1874, p. 83. — ♀ *spinimanus* Gyll., Ins. Suec., 1827, IV, p. 614 (non Germ.). — *scaber* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 117. — ♂ *setarius* Boh., 1834, l. c., p. 492. — ♀ *erinaceus* Redtenb., 1849, Fauna Austr., I, p. 492. — Hustache, 1923, p. 190. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392. — A. Hoffm., Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 236.

Long. : 2,5-3,8 mm. Ovale, brun, à squamules brunes ou jaunâtres, soit unicolore, soit avec les bords latéraux du prothorax plus clairs et les élytres marbrés de taches cendrées ou flaves, parfois légèrement nacrées, portant d'épaisses et courtes soies sur le prothorax, bien plus longues, claviformes, serrées et alignées sur les interstries élytraux ; pattes, brunes, antennes et tarses roux. Rostre aussi long que large, à arêtes dorso-latérales nettement arquées, élargis au niveau des antennes, puis convergentes en avant, muni d'un sillon médian ; scrobes arqués, atteignant les yeux ; ceux-ci arrondis, assez convexes. Antennes robustes ; scape très arqué, assez fortement claviforme au sommet ; funicule à 1er article conique, plus épais et plus long que le 2e, celui-ci court, peu différent du 3e, les suivants graduellement épaissis, serrés, transversaux ; massue brièvement ovale, d'un jaune testacé. Prothorax très transversal, subparallèle sur les 2/3 postérieurs de ses côtés, fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est presque moitié plus étroit que la base, la plus grande largeur en avant du milieu, largement et profondément sillonné longitudinalement, avec une impression latérale assez forte avant la base. Élytres de 1/3 plus longs que larges, à peine échancrés à leur base, à épaules très brièvement arrondies, les côtés faiblement arqués (femelle) ou subparallèles (mâle), rapidement et largement arrondis au sommet, à stries fines, parfois masquées par le revêtement ; interstries plans.

Mâle : Protibias pourvus de trois spinules testacées au sommet, la dent subapicale externe distincte. Pénis appendiculé au sommet comme chez *allernans*, mais l'appendice plus développé et sillonné transversalement, apparaissant ainsi comme étranglé au milieu ; sommet subtronqué, irrégulièrement arrondi sur ses bords latéraux ; apophyses basales longues, convergentes à leur extrémité. Femelle : Protibias à trois épines dentiformes apicales, l'interne bifide dès la base, la médiane biépineuse à partir d'une certaine distance de sa partie inférieure, l'externe paraissant bifide, mais en réalité étroitement rapprochée de la subapicale externe (ce qui porte le nombre des spinules à six). Parfois l'interne est simple et un peu courbée (fig. 86).

On trouve parfois sur le littoral de la Manche, à Cabourg ! (Calvados), des spécimens parfaitement frais, n'ayant aucune trace de soies (v. **glabratus** nova).

La larve de cette espèce a été étudiée par URBAN (*Ent. Blätter*, 1923, vol. 19, p. 55). Elle vit des racines de *Helianthemum vulgare* L. Ponte au printemps ; durée larvaire longue s'étendant de juin à fin mars de l'année suivante. La larve perd toute activité dès les premiers froids et reste en diapause jusqu'à l'époque de la transformation ; la nymphose, qui se fait dans le sol, dure environ 30 jours. Certains adultes hivernent.

Toute la France ; commun. Non signalé de la Corse.

Toute l'Europe.

OBSERVATION. — La femelle de *scabriculus* s'unit parfois au mâle de *T. laticollis* (cf. HOFFMANN, Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr., 1932, p. 237).

Il en résulte des hybrides absolument conformes à *scabriculus*, mais dont le rostre présente des arêtes dorsales rectilignes. De plus chez ces insectes, le mâle présente un organe copulateur différent de celui des deux espèces sus-nommées. Vu de face, le lobe présente un tubercule subapical et non un appendice saillant. Ce tubercule, lorsqu'on examine l'organe de profil, ne dépasse pas le lobe. Ce dernier, vu sur la face ventrale, apparaît plus sinueux et se termine en pointe mousse assez longue. J'ai disséqué de tels insectes provenant du Val d'Aran (L. HILAIRE), St-Martin-de-Vésubie (GRENIER in coll. LÉVEILLÉ), Trévoux, Ain (GUILLEBEAU). Cette dernière localité est précisément celle où GUILLEBEAU (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1892, tome LXI, p. CCLIV ; *L'Échange*, 1893, n° 99, p. 28) indique qu'il a observé de nombreux accouplements (vingt-cinq) de *T. laticollis* (mâle) avec *scabriculus* (femelle) et d'après lesquels il conclut, à tort, à une seule et même espèce.

8. **Trachyphloeus bifoveolatus** BECKER, 1817, Beitr. Bayr. Ins., p. 22. — *scaber* J. DU VAL, Gen. Curc., 1868 (nec L.). — *scabriculus* GYLL., Ins. Suec., III, 1813, p. 309 (nec L.). — *squamosus* GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 491. — *tessellatus* BOH. ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 114. — *confinis* STEPH., Ill. Brit. Ent., 4, 1831, p. 121. — *bifoveolatus* FORMK., Wien. ent. Zeit., XXVI, 1907, p. 178. — HUSTACHE, 1924, p. 191. — A. HOFFMANN, l. c., p. 239. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 392.

Long. : 2,8-5 mm. Ovalaire, brun revêtu de squamules gris-jaunâtre, cendrées ou brunâtres, formant parfois de vagues linéoles plus claires sur les élytres ; la tête et le prothorax avec de rares et courtes soies, celles-ci plus longues, claviformes et unisériées sur chaque interstrie élytral. Pattes et scape antennaire brunâtres, tarses et funicule (massue comprise) roux. Rostre plus long que large, séparé de la tête par une impression transversale visible devant les yeux, ses arêtes dorso-latérales droites et médiocrement convergentes en avant, pourvu d'un léger sillon médian ; scrobes atteignant les yeux et visibles sur toute leur longueur (vus de haut). Yeux grands et plats. Antennes assez épaisses ; scape droit, progressivement et assez fortement claviforme au sommet ; funicule à 1er article plus épais et plus long que le 2e, celui-ci à peine plus long que large, les suivants à peu près d'égale épaisseur, serrés et transversaux ; massue grande, ovale. Prothorax très transversal, sa plus grande largeur au milieu, ses côtés élargis, presque droits, rarement arrondis sur les 2/3 inférieurs ; fortement rétréci en avant et impressionné derrière le bord antérieur qui est beaucoup plus étroit que la base, muni d'un sillon médian rarement entier et, de chaque côté, vers le milieu du tiers basal, d'une impression plus ou moins nette. Élytres échancrés à leur base, de 1/4 plus longs que larges, les bords latéraux médiocrement arrondis, les épaules obtusément marquées, le sommet largement et brièvement

arrondi ; stries ponctuées ; interstries irréguliers, sinués, les impairs souvent plus élevés que les pairs.

Mâle : Épines apicales des protibias foncées, fines, aiguës, au nombre de cinq (sans compter les dents subapicales interne et externe), l'épine interne assez faible et moins longue que l'épine la plus voisine (fig. 83). Élytres plus courts, à côtés plus arqués, les interstries plus réguliers et plus étroits. Taille plus faible. Pénis (face dorsale) largement rebordé dans son milieu, sur les côtés, sommet obtus, échancré, très chitinisé, d'un brun-ferrugineux ; apophyses basales divergentes. Vu de profil, le lobe est sublinéaire, coudé obliquement à son dernier tiers apical, l'extrémité arrondie ; l'appendice aigu. Femelle : Épines dentiformes apicales des protibias plus fortes, de longueur plus irrégulière, l'interne plus longue que l'épine voisine, celle-ci, parfois, avec une petite épine à sa base, dans ce dernier cas et exception faite des dents subapicales, leur nombre est porté à six (fig. 84).

La v. **angustisetulosus** V. Hansen (*Entomologiske Meddelelser*, Kjobenhavn, 1915), décrite du Danemark comme espèce propre, se rapporte à des individus à soies élytrales plus fines, non claviformes au sommet et à interstries impairs plus fortement convexes. Cette forme n'atteint que les femelles, elle est mêlée à la forme typique.

Le mâle de cette espèce est très rare partout, je n'ai pu en découvrir que deux sur un peu plus de quatre cents individus disséqués, l'un provient d'Amélie-les-Bains (Pyr.-Orientales) et l'autre des environs de Limoges : St-Martial (Hte-Vienne).

La larve et la nymphe ont été décrites par Xambeu (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, XL, 1893, p. 43 (163-166). M. Tempère me signale qu'il prend l'adulte fréquemment sous des pieds d'*Anthemis mixta* L. en Gironde.

Recherche les terres calcaires et siliceuses : sablières, dunes, etc., au pied des plantes basses. Commun.

Toute la France ; plaines et montagnes.

Europe ; Corse ; Sardaigne. Caucase.

9. **Trachyphloeus vicinus** A. Hoffmann, Bull. Soc. ent. Fr., 1945, p. 50.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale, peu convexe, recouvert de squamules uniformément brunes ; soies dorsales presque nulles, sauf sur la déclivité postérieure des élytres où elles sont espacées, fines et peu distinctes ; pattes et antennes d'un ferrugineux clair (tarses et funicule, massue comprise, roux). Rostre parallèle, faiblement transversal, convexe, sans sillon médian ; arêtes dorsales non ou à peine convergentes en avant ; scrobes un peu arqués, atteignant les yeux ; ceux-ci petits, ronds et saillants. Antennes courtes ; scape peu arqué, peu à peu médiocrement épaissi au sommet ; 1er article du funicule assez gros, conique, 1/3 plus long que large, le 2e moitié plus court, presque carré, à peine plus long qu'épais, les suivants courts, serrés, transversaux ; massue petite, ovale. Prothorax transversal, ses côtés arrondis, sa plus grande largeur au milieu, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement et transversalement impressionné derrière le bord antérieur, sans sillon médian. Élytres ovales

de 1/3 plus longs que larges, brièvement arrondis aux épaules qui sont un peu accusées ; les bords subparallèles, le sommet brièvement et largement arrondi ; stries fines ; interstries larges et plans. Sommet des protibias muni de deux épines dentiformes apicales, l'externe étroitement bifide, l'interne simple et plus fine ; on observe, en outre, une dent subapicale externe assez forte, aiguë et perpendiculaire à l'axe du tibia (fig. 88). Segment anal simple. Ongles libres.

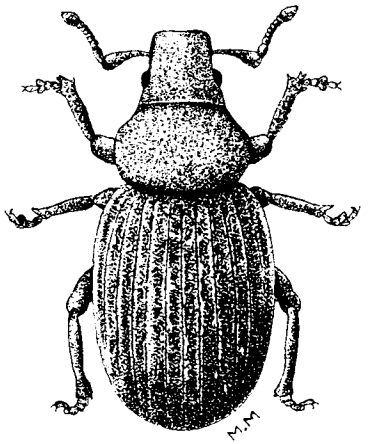


Fig. 90. — *Trachyphloeus vicinus* Hoffm.

Cette espèce se place au voisinage de *T. Hustachei* Hoffm. dont elle a la coloration et la forme du rostre, elle s'en éloigne par le segment anal simple, le 2e article du funicule bien plus court, la denticulation protibiale et la forme des élytres. Elle présente quelques points de ressemblance avec *T. spinimanus* (femelle), mais ce dernier a trois fortes dents tibiales, l'externe plus longuement bifide à épines divergentes et la dent subapicale externe est très développée ; les yeux sont presque effacés, les soies régulièrement disposées et bien visibles, sa forme est plus élancée, etc.

Deux spécimens femelles, recueillis sous des pierres, au sud-ouest de Coursegoules, alt. 1.100 m. (Alpes-Maritimes), mai 1940 (A. Hoffmann).

10. **Trachyphloeus Hustachei** Hoffmann, Livre du Centenaire Soc. ent. Fr. (juillet), 1932, p. 240 (non Winkler). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 3 mm. Corps brun, les pattes et les antennes (sauf la massue et le sommet du funicule) de même coloration, revêtu de squamules brunâtres, peu serrées, réparties régulièrement, muni de soies rousses peu serrées et unisériées sur chaque interstrie des élytres. Rostre aussi long que large, assez courbé, convexe, avec un léger sillon le plus souvent interrompu au milieu, les bords latéraux et les arêtes dorso-latérales subparallèles, séparé du front par une fine dépression transversale ; scrobes assez profonds, élargis en arrière, leur bord supérieur s'arrêtant devant les yeux, le bord inférieur épais s'arrêtant un peu après le milieu de la base de ceux-ci ; bien visibles (vus de dessus) en avant et ne présentant plus qu'un fin sillon s'atténuant jusqu'aux yeux qui sont plats ; front muni d'une fovéole allongée. Antennes assez robustes ; scape ni brusquement ni fortement épaissi au sommet, à peine arqué ; funicule à 1er article plus épais que le suivant, celui-ci à peine aussi long, les autres

progressivement transversaux ; massue ovale, roussâtre, ainsi que le funicule vers sa dernière moitié. Prothorax bien moins large que les élytres, de 1/4 seulement plus large que long, un peu convexe, arrondi assez régulièrement sur les côtés, parfois un peu élargi au milieu, modérément resserré en avant, peu souvent avec une impression latérale vers le dernier tiers, non sillonné dans son milieu. Élytres de 1/3 plus longs que larges, peu échancrés à la base, les épaules peu marquées, faiblement arquées sur les côtés ; leur plus grande largeur après le milieu, largement arrondis à partir du dernier tiers apical ; stries profondes, ponctuées, les deux premières visiblement sinueuses dans la première moitié des élytres, s'écartant, à cet endroit, de la suture, parfois la 2e strie est convergente, à la base, avec la 1re ; interstries convexes, leurs soies fines, non ou faiblement claviformes. Pattes fortes ; tarses roussâtres ; protibias munis, au sommet, de cinq épines dentiformes, l'externe bifide ; en outre une dent subapicale interne et une externe ; celle-ci perpendiculaire à l'axe du tibia. Ongles libres. 2e segment ventral arqué à son bord antérieur, aussi long que les 3e et 4e réunis, placé sur un plan inférieur à celui du 1er et paraissant comme enfoncé à cet endroit. Segment anal muni d'une fossette transversale assez profonde et occupant la moitié distale de celui-ci.

Cette espèce ne peut se confondre avec aucune autre, tant par sa forme générale que par la structure de l'abdomen et surtout du dernier segment. La coloration et l'aspect de la squamulation ont quelque analogie avec *T. granulatus* SEIDL. Description faite sur cinq individus femelles provenant des localités suivantes :

Hautes-Alpes : Monestier de Briançon (BONNAIRE). Alpes-Maritimes : environs de Nice (GRENIER in coll. LÉVEILLÉ). Basses-Alpes : Cheval Blanc (HUSTACHE).

11. **Trachyphloeus recognitus** HOFFMANN, Livre du Centenaire, Soc. ent. Fr. 1932, p. 242. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 392.

Long. : 2,7-3 mm. Brun, recouvert uniformément de squamules grises assez grandes ; interstries avec un rang de soies courtes peu épaisses, peu serrées, non claviformes, un peu soulevées. Rostre conique, à peine aussi long que large, déprimé longitudinalement ; les arêtes dorso-latérales rectilignement convergentes en avant, non débordées (vu de dessus) par les bords latéraux inférieurs du rostre : scrobes très distincts en avant (vus de dessus) chez la femelle, étroitement linéaires, vus du même endroit, chez le mâle, arqués, n'atteignant pas l'œil, restant séparés de celui-ci par un rebord. Yeux petits, presque plats. Antennes peu robustes ; scape peu arqué, graduellement épaissi ; funicule à 1er article moitié plus épais que le 2e, leur longueur subégale, les cinq derniers transversaux ; massue ovale-oblongue (femelle), brièvement ovalaire (mâle). Prothorax de 1/2 plus large que long, presque aussi large que les élytres à la base, très peu convexe, les bords latéraux parallèles, brusquement étranglé et rétréci en avant, non ou anguleusement arrondi en arrière, sans rétrécissement notable ; marqué d'un faible sillon médian. Élytres de 1/3 plus longs que larges, à côtés subparallèles, échancrés à leur base, obliquement coupés aux épaules ; stries bien marquées ; interstries convexes. Protibias armés dans les deux sexes de quatre spinules blondes, translucides, l'externe bifide, ce qui en réalité porte à cinq le nombre de celles-ci ; sur le côté externe s'observe une épine subapicale, perpendiculaire à l'axe du tibia. Ongles libres. Métasternum à 2e segment ventral à peine arqué en avant, aussi large que les deux suivants réunis.

Mâle : Métasternum et 1er segment légèrement impressionnés. Pénis (vu face dorsale) fusiforme, le lobe un peu resserré avant le sommet et marqué à cet endroit par un étroit sillon formé par la rencontre intime des rebords latéraux.

Cette espèce pourrait être confondue avec *laticollis*. Elle s'en différencie nettement par les caractères sexuels secondaires ; la denticulation des protibias semblable chez le mâle et la femelle, la forme de la massue différente dans les deux sexes, celle du rostre, etc.

Basses-Alpes : Dourbes, deux mâles et une femelle (in coll. BONNAIRE).

12. **Trachyphloeus aristatus** GYLL., 1827, Ins. Suec., IV, p. 613. — *stipulatus* GERM., Faun. Ins. Eur., XIII, 1824. — *sulcatus* REY, L'Échange, 1894, p. 139. — HUSTACHE, 1924, p. 194. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 392.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale brun, à revêtement squamulaire cendré, avec de courtes soies claviformes sur la tête et le prothorax, plus longues, nombreuses et unisériées sur les interstries élytraux ; pattes et antennes brunes et ferrugineuses. Rostre arqué, plus large que long, parallèle, portant une large dépression longitudinale s'étendant sur le front, avec, le plus souvent, un sillon médian plus ou moins net vers le sommet ; arêtes dorsales convergentes en avant ; scrobes étroitement visibles en arrière (vus de dessus), arqués, atteignant les yeux ; ceux-ci grands, peu convexes. Antennes hispides ; scape arqué, peu à peu fortement épaissi au sommet ; 1er article du funicule conique, plus gros et presque aussi long que le 2e, les suivants transversaux, serrés, presque tous de même largeur : massue courte, ovale. Prothorax très transversal (2 fois aussi large que long), fortement arrondi latéralement, régulièrement et très rétréci en avant et en arrière, ses extrémités d'égale largeur ou à peine plus étroit en avant, sa plus grande largeur au milieu, muni d'une impression transversale derrière le bord antérieur et d'un large sillon médian assez profond, parfois abrégé en avant. Élytres ovales de 1/3 plus longs que larges, beaucoup plus larges que le prothorax, un peu échancrés à leur base, assez arqués sur les côtés, leur plus grande largeur vers le milieu ; stries ponctuées, plus ou moins profondes, assez larges ;

interstries convexes. Pattes fortes, squamulées et pubescentes, l'extrémité des protibias obliquement coupée, ciliée, dépourvue de dents ou d'épines, l'angle apical interne muni d'un petit onglet, l'angle externe faiblement écointé. Abdomen à 2e segment à bord antérieur droit, un peu plus court que les 3e et 4e réunis.

Le mâle m'est resté inconnu, je n'ai pu le découvrir malgré l'examen de très nombreux spécimens disséqués. La description qui précède s'applique donc à la femelle.

Toute la France, Plaines et montagnes ; assez rare. Non signalé de Corse. Europe, Caucase.

13. **Trachyphloeus spinosus** Goeze, 1777, I, p. 412. — *spinifer* Fourcroy, 1785, Ent. Par., I, p. 125. — *Olivieri* Bedel, Faun. Col. Curc., VI, 1888, p. 41. — *squamulatus* Ol., Ent., V, 1808, p. 863. — *elegantulus* Alfelb., Wissensch. Mitt. Bosnie, 1889, p. 812. — *Moroderi* (*Calhormiocerus*) Escalera, Trabaj. Mus. nac. Cienc. Natur., 1918, p. 34. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 2,5-3,1 mm. Ovale, brun, revêtu de squamules grises, muni de soies fines, courtes, penchées, unisériées sur les interstries ; pattes et antennes brunes ou rougeâtres. Rostre transversal, subparallèle sur ses bords latéraux, les arêtes dorsales rectilignement convergentes en avant, avec un sillon médian plus ou moins distinct ; scrobes (vus de dessus) non découverts en arrière, (vus de profil) arqués, atteignant les yeux ; ceux-ci petits, assez convexes. Antennes hispides ; scape très arqué, progressivement épaissi au sommet ; 1er article du funicule plus épais et un peu plus long que le 2e, les autres serrés, transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal (1 fois 1/2 aussi large que long), assez arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière. Élytres ovales, les épaules obliquement arrondies, les côtés non ou faiblement arqués, et visiblement atténués en arrière, leur plus grande largeur au niveau postérieur des épaules ; finement striés, leurs points peu distincts. Sommet des protibias simplement cilié, l'angle apical interne mucroné. Abdomen à 2e segment ventral rectiligne en avant, aussi long que les 3e et 4e réunis.

Le mâle m'est inconnu et doit être très rare. La description s'applique à la femelle. Cette espèce se distingue nettement de la précédente par sa forme plus étroite, ses élytres atténués des épaules au sommet, les soies plus courtes et plus fines, le sillon médian du prothorax nul ou obsolète, ses yeux plus petits, plus convexes, les points des stries élytrales moins apparents, etc. Elle pourrait être confondue avec *Calhormiocerus myrmecophilus* Seidl., elle en diffère par la conformation des scrobes qui ne sont pas visibles en arrière (vus de dessus), nullement fovéiformes en avant.

Sablières, sols calcaires, falaises.

Presque toute la France ; plaines et montagnes ; assez rare. Paraît moins

rare sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique. Commun autrefois à Bouray (Seine-et-Oise). Très rare en Provence. Basses et Hautes-Pyrénées : Vallée d'Ossau, Gavarnie jusqu'à 2.500 m.

Europe centrale et méridionale. Espagne. Italie. Non signalé de la Corse.

14. **Trachyphloeus granulatus** Seidl., 1868, Otiorrh., p. 127. — *strictirostris* Rey, L'Échange, 1894, p. 139. — Hoffm., Livre du Centenaire Soc. ent. Fr., 1932, p. 234. — Hustache, 1924, p. 196. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 392.

Long. : 3-3,3 mm. Ovale, noir, ou brun, densément et très finement granulé en dessus, soies élytrales fines, courtes, non claviformes, blanchâtres, alignées et unisériées sur chaque interstrie ; pattes et antennes brunes ou rougeâtres. Rostre arqué, aussi long que large, un peu élargi au sommet ; les arêtes dorsales parallèles, munies d'une large mais peu profonde impression longitudinale, rétrécie et obsolète en arrière, s'arrêtant devant la forte dépression transversale séparant le rostre du front ; scrobes profonds, arqués, atteignant l'œil ; front convexe ; les yeux légèrement convexes. Antennes très finement sétosulées ; scape à peine arqué, fortement claviforme au sommet ; funicule grêle, ses deux premiers articles courts, subconiques, peu plus longs que larges, subégaux, le 2e moitié moins épais, les suivants serrés, transversaux ; massue grosse, oblongue ou ovale, presque aussi épaisse que le sommet du scape. Prothorax convexe, transversal, sa plus grande largeur au milieu, fortement rétréci en avant, faiblement en arrière, arrondi latéralement, un peu impressionné derrière le bord antérieur qui est légèrement arqué ; non sillonné. Élytres assez convexes, ovales, à épaules marquées, débordant légèrement (femelle) ou plus fortement (mâle) la base du prothorax, un peu arqués sur les côtés, s'élargissant progressivement jusqu'au tiers apical, obtusément et brièvement arrondis au sommet ; stries étroites non ou indistinctement ponctuées ; interstries plans. Pattes robustes, pubescentes et finement granulées ; protibias arrondis à l'angle apical externe, le sommet finement cilié ; ongles soudés jusqu'au milieu.

Mâle : Protibias avec une épine terminale fine, longue et aiguë. Segment anal pourvu d'une fossette longitudinale distincte. Pénis (vu face ventrale) très robuste, assez étroitement rebordé latéralement, terminé en pointe courte et obtuse au sommet ; tegmen embrassant non étroitement la pièce copulatrice. Femelle : Épine terminale interne des protibias, moins longue, obtuse, et parfois absente ; segment anal simple.

Sous les pierres, les mousses.

Espèces particulière à la faune française ; régions montagneuses ; rare. Alpes-Maritimes : Nice, type (Peragallo) ; idem (coll. Aubé) ; St-Martin-Vésubie ; type du *strictirostris* (Rey !) ; Mt. Mounier (Peyerimhoff) ; Montagne de Courmettes, vers 1.000 m. (A. Hoffmann). Basses-Alpes : Cheval Blanc et montagne des Boules, vers 2.000 m. (Hustache) ; Les Dourbes ; Faillefeu ; lac d'Allos (Peyerimhoff). Pyrénées-Orientales : Mt. Louis

(H. Sicard) ; cette dernière localité est citée par Hustache, mais il ne paraît pas l'avoir contrôlée.

Observation. — *T. mamillosus* Formanek, *Deutsche ent. Zeit.*, 1909, p. 625, décrit sur un seul exemplaire femelle du Mt. Vison, ne serait d'après Dodero, in litt., qu'une simple variété de *granulatus* (voir caractères au Tableau des espèces), provenant du versant italien.

Tribu des Polydrosini.

Scrobes linéaires, plus ou moins arqués. Élytres plus larges que le prothorax à la base ; épaules ordinairement marquées. Fémurs ordinairement dentés ; ongles soudés. Ailé (sauf chez certains *Metallites*).

Tableau des genres.

1. Rostre très court, transversal, avec un empâtement apical formant une bordure lisse en demi-cercle. . . (p. 248) **Scythropus.**
— Rostre aussi long que large, sans empâtement lisse au sommet . . . . . 2.
2. Élytres ovales ou suboblongs, les côtés plus ou moins arqués ; épaules effacées . . . . . (p. 289) **Stasiodis.**
— Élytres oblongs ; épaules accusées. . . . . (p. 252) **Polydrosus.**

Gen. **SCYTHROPUS** Schönherr, 1826.

Curc. Disp. Méth., p. 140. — Lacordaire, Gen. Coléopt., VI, p. 380. — Reitter, Bestimm. Tabel., LXVIII, p. 21. — Desbrochers, Frelon, X, 1902 (Revis.) ; ibid., XVI, 1908, p. 4-5.

Rostre plus court et presque aussi large que la tête, très épais, arrondi latéralement, pourvu, au sommet, d'un empâtement lisse et dénudé,

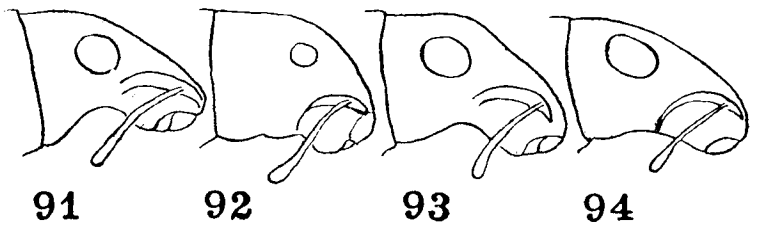


Fig. 91 à 94. — Tête (profil) : 91, de *Scythropus Lethierryi* ; 92, de *Scythropus mustela* ; 93, de *Polydrosus impressifrons* ; 94, de *Polydrosus sericeus*.

à bord postérieur relevé au niveau des antennes en carène élevée et arquée ; scrobes assez élargis en avant, linéaires et arqués en arrière, courts et effacés sous les yeux. Tête épaisse, voûtée en dessus ; front large et convexe ; yeux arrondis, convexes, distants du prothorax. Antennes subapicales, grêles ; scape dépassant longuement l'œil, en arrière, les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux. Écusson distinct. Élytres non ou médiocrement échancrés à la base ; épaules marquées et obliquement arrondies. Ongles soudés à la base. 2e segment, ventral arqué en avant, aussi long que les 3e et 4e réunis. Intervalle intercoxal postérieur plus étroit que la hanche. Revêtement dorsal squamuleux, souvent pubescent, ailé.

Une vingtaine d'espèces, dont deux espèces en France (et une de Rhénanie) ; répandues surtout en Afrique du nord et en Espagne.

Elles vivent pour la plupart aux dépens des Cupressinées : *Cupressus*, *Juniperus* et des Abiétinées : *Pinus*.

Tableau des espèces.

1. Fémurs absolument inermes. Revêtement brun-clair ou cendré. Sommet externe des métatibias coupés très obliquement . . . . . 2.
— Fémurs postérieurs finement dentés. Revêtement dorsal d'un vert franc. Sommet externe des métatibias peu obliques. Long. : 4-5,5 mm. . . . . 1. **Lethierryi.**
2. Revêtement dorsal composé de squamules petites, arrondies ou lancéolées, mélangées, sur les interstries, de poils courts, foncés, mi-dressés et bien visibles de profil même en avant. Long. : 4-6,5 mm. . . . . 2. **squamosus.**
— Revêtement dorsal composé de poils squamuleux, allongés et serrés. Long. : 7-9 mm. . . . . 3. **mustela.**

1. **Scythropus Lethierryi** Desbrochers, Opuscule, I, 1875, p. 9 ; Le Frelon, X, 1902, p. 138. — Hustache, 1923, p. 244. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4-5,5 mm. Oblong, faiblement convexe, revêtu sur le dessus de fines squamules serrées arrondies et oblongues d'un vert clair plus ou moins soyeuses et d'une pubescence brune, mi-dressée ; les interstries plans munis, en outre, de un ou deux petits points dénudés, alignés, sétigères ; les fémurs revêtus de squamules vertes comme celles du dessus, mais toutes oblongues ; le dessous du corps densément recouvert d'une squamulation fine, cendrée ou vert-pâle ; antennes, tibias et tarses rougeâtres ; fémurs rembrunis entièrement ou en partie ; ongles foncés. Rostre plan, deux fois aussi large que long, l'empâtement apical peu élevé, sinué. Tête fortement transversale ; front large, muni d'un point ou d'une très fine fossette ; tempes à peu près égales au diamètre des yeux. Ceux-ci arrondis, peu saillants, seulement un peu convexes. Antennes fines ; scape atteignant presque le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers articles allongés, subégaux, le 1er un peu renflé au sommet, les suivants plus longs que larges, massue fusiforme, parfois un peu enfumée. Prothorax faiblement transversal, rétréci en avant,

légèrement étranglé derrière le bord antérieur, médiocrement arqué latéralement, sa ponctuation cachée par le revêtement. Écusson arrondi au sommet. Élytres allongés, parallèles ou subparallèles, débordant le prothorax à la base, à calus huméral élevé, transversalement impressionnés avant leur base. Pattes grêles, élancées ; fémurs finement dentés ; protibias droits au bord externe, bisinués en dedans, ciliés ; 2e article des tarses plus long que large.

Mâle : Yeux plus petits ; élytres parallèles. Taille plus petite. Femelle : Yeux plus grands ; élytres un peu élargis en arrière ; prothorax plus transversal.

Varie : squamules de la tête et du prothorax, ou seulement de la tête, d'un cuivreux bronzé ou doré, les élytres souvent d'un vert plus foncé que chez la forme typique : var. **Lostiae** Desbr., Le Frelon, XI, 1903, p. 113. Parfois comme le précédent, mais les bords latéraux des élytres cuivreux ou d'un cendré cuivreux : var. **lateralis** Schilsky, Küster, XXXXVII (1911) p. 51. Ces deux variétés se rencontrent çà et là avec la forme typique.

L'adulte vit sur *Cupressus fastigiatus* D. C., *Juniperus oxycedrus* L. et *phoenicea* L. Provence, Languedoc, Corse, Sicile, Sardaigne. Assez commun par place.

Vaucluse ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Aude.

La v. *Lostiae* très répandue en Sardaigne est plus rare sur notre territoire ; la v. *lateralis* est fréquente à Bandol, environs de Toulon, en avril-mai (Chatenay !).

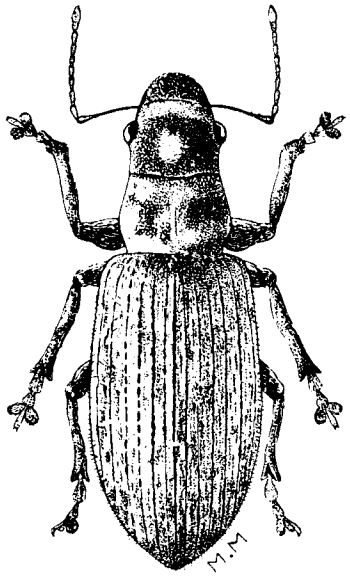


Fig. 95. — *Scythropus squamosus* Kiesw.

2. **Scythropus squamosus** Kiesenwetter, Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 631. — *argenteolus* Chevr., 1866, Rev. Zool., p. 323. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4-6,5 mm. Oblong, convexe, revêtu densément de squamules ovales, cendrées, et d'une pubescence courte, midressée, bien distincte ; les élytres avec des taches brunes et des points dénudés, sans ordre, sur les interstries ; antennes, tibias et tarses ferrugineux, les fémurs rarement rougeâtres, le plus souvent rembrunis, finement et éparsément squamulés. Rostre fortement transversal, conique, l'empâtement apical bordé en arrière d'une fine carène arquée ; tête transversale, subcarrée ; front muni d'une fine fovéole interoculaire ; tempes bien plus longues que le diamètre des yeux ; ceux-ci brièvement ovales, saillants (mâle) ou peu saillants (femelle). Antennes élancées, grêles ; scape un peu arqué, assez épaissi au sommet, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur du prothorax ; funicule à 1er article un peu plus court que le 2e, les suivants plus courts mais plus longs qu'épais ; massue fusiforme, son 1er article subarticulé. Prothorax transversal, médiocrement arqué sur les côtés, faiblement rétréci en arrière, sa plus grande largeur vers son premier tiers basal (mâle) ou vers le milieu (femelle), sa ponctuation indistincte, le disque muni de petits points dénudés bien visibles. Écusson oblong, arrondi au sommet, densément squamulé. Élytres débordant le prothorax, striés finement ponctués, les points serrés, le calus huméral saillant. Pattes assez robustes ; fémurs mutiques ; protibias droits, à peine arqués sur leur tranche externe ; méso- et métatibias munis, sur leur bord externe, de cils foncés plus ou moins visibles.

Mâle : Elytres parallèles, prothorax moins transversal : yeux plus saillants. Femelle : Arrière-corps un peu élargi vers son sommet.

L'adulte vit sur *Juniperus oxycedrus* L., *Pinus silvestris* L., *Pinus Salzmanni* (Schaefer !). — Rare en France, mais parfois en nombre dans certaines localités. Avril-juillet.

Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains (G. C. Champion, R. Oberthür !, Schaefer !) ; Prades, sur les Pins, mai 1931, deux spécimens (R. Porchet !) ; Var : La Grande Bastide, sur les Genévriers, fin avril 1940, un individu (A. Hoffmann) ; Aude : Axat (P. Joffre).

Espagne : Catalogne, Mt. Serrat, type. Portugal.

3. **Scythropus mustela** Herbst, Käfer, 1797, VII, p. 35. — *Polydrosus villosus* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1888, p. 14. — Hustache, 1924, p. 247.

Long. : 7-9 mm. Oblong, brun, revêtu de poils squamuleux, un peu soyeux, serrés, strictement appliqués, gris, sur la tête et le prothorax, plus variables sur les élytres où ils sont bruns, cendrés ou fauves, formant des macules claires et foncées, la suture et les bords latéraux souvent blanchâtres, élytres avec, en outre, des poils fauves, soulevés, peu serrés, bien visibles sur leur déclivité postérieure ; pattes et antennes ferrugineuses. Rostre transversal, très court, à empâtement apical échancré au sommet ; avec un sillon médian prolongé sur le front ; tête large, les tempes plus longues que le diamètre d'un œil ; yeux ronds, petits, saillants. Antennes grêles, longues ; scape dépassant notablement l'œil, mais restant assez éloigné du bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers articles allongés, subégaux, le 3e moitié plus court mais plus long que les suivants qui sont tous plus longs qu'épais ; massue fusiforme. Écusson court, arrondi au sommet, squamulé de blanc. Prothorax beaucoup plus large que long, faiblement arqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, légèrement étranglé au bord antérieur, à points serrés, assez visibles à travers la pilosité. Élytres plus larges que le prothorax, leur calus huméral saillant, striés ponctués ; interstries larges et plans. Pattes fortes : fémurs inermes ; pro- et mésotibias denticulés

sur la moitié apicale de leur tranche interne, ciliés ; tarses à 2e article un peu plus court que le 1er.

Mâle : Élytres parallèles ; protibias plus visiblement bisinués en dedans. Femelle : Élytres franchement élargis en arrière.

v. **squamulatus** Herbst, Käfer, VI (1795), p. 216. — Antennes et pattes testacées ; taches et suture élytrales plus blanches, argentées.

Cette espèce vit sur les Pins. Elle n'a pas été signalée encore dans les limites de notre pays, mais elle est assez répandue dans certaines localités des Provinces Rhénanes, surtout celles qui avoisinent le confluent du Rhin et de la Moselle : Trèves, Coblentz, etc. (von Heyden).

Europe centrale, Transylvanie. Suisse : St-Gall ; Rogensburg (Mathey !).

Gen. **POLYDROSUS** Germar, 1824.

(Ins. Sp. Nov., p. 451. — Schilsky, Die Käfer Europas, XLVI, 1910 ; Apfelbeck, Glasnik, Wiss. Mitt., 1922 ; Hustache, Curc. Gallo-Rhénans, in Ann. Soc. ent. France, 1924, p. 106.)

Genre composé d'espèces d'aspect assez semblable aux *Phyllobius*. Scrobes linéaires, arqués en arrière, prolongés, en avant, presque jusqu'au sommet du rostre ; scape dépassant généralement le bord postérieur de l'œil. Prothorax transversal. Élytres à épaules marquées. Écusson distinct. Fémurs inermes ou dentés ; ongles soudés (connés). Épimères mésothoraciques s'avançant le long de l'épisterme jusqu'à la base même de l'élytre. Corps squamulé et pubescent, de couleur souvent brillante et métallique. Ailé, rarement aptère chez quelques espèces du sous-genre *Metallites*.

On connaît environ 180 espèces de *Polydrosus* dispersées dans l'ancien continent, la Sibérie et le Japon. Quelques-unes ont été importées en Amérique, telles que *impressifrons* Gyll. et *sericeus* Schall., répandues aujourd'hui aux États-Unis (Blatchley and Leng, Rhynchophora of North Eastern America, 1916, p. 130).

Leurs mœurs sont analogues à celles des *Phyllobius* ; les larves, terricoles, ont de nombreux caractères communs avec celles de ces derniers ; les adultes s'en distinguent nettement par les scrobes linéaires et non fovéiformes (fig. 93 et 94).

Tableau des sous-genres.

1. Revêtement composé de squamules piliformes ou d'une pubescence longue et appliquée. Antennes courtes, les articles du funicule transversaux à partir du 3e, le 1er visiblement plus long et plus épais que le 2e. Fémurs dentés. Rostre tronqué ou sinué, mais non échancré au sommet. 1re strie élytrale reliée à la strie marginale à l'extrémité, la 2e reliée à l'avant-dernière à l'apex . . . . (p. 260) **Metallites**.
— Revêtement et caractères différents . . . . . 2.

2. Squamules du dessus allongées, acuminées. Rostre fortement échancré à l'apex ; scrobes prolongés et réunis sous le rostre. Antennes à 2e article au moins aussi long que le 1er et plus long que les suivants, non transversaux, coniques ou oblongs ; scape atteignant le milieu de l'œil. Fémurs inermes ; tibias fortement comprimés, tranchant au bord externe . . . . . (p. 259) **Eudipnus**.
— Squamules du dessus du corps arrondies . . . . . 3.
3. Insecte à revêtement dorsal dense ou orné de taches mêlées de pubescence . . . . . 4.
— Insecte noir, glabre, paraissant dénudé, orné seulement de quelques squamules vertes. . . . . (p. 254) **Polydrosus** s. st.
4. Antennes longues, fines ; articles du funicule 3-7 bien plus longs que larges ; massue fusiforme . . . . . 5.
— Antennes plus courtes, les articles 3-7 non ou à peine plus longs que larges . . . . . 9.
5. Rostre transversal ; scrobes très réduits, élargis devant les yeux, non ou à peine arqués, n'atteignant pas le bord inférieur du rostre, scape antennaire atteignant ou presque le bord antérieur du prothorax. Revêtement dorsal dense, d'un beau vert . . . . . 6.
— Rostre aussi long ou plus long que large (sauf chez *sparsus*) ; scrobes atteignant le bord inférieur du rostre ou prolongés en dessous . . . . . 8.
6. Yeux ronds et saillants. Tempes plus longues que le diamètre de l'œil. 1er article du funicule un peu plus long que le 2e ou d'égale longueur. Tête parfois renflée derrière les yeux. Scrobes très courts à peine arqués en dessous. Fémurs inermes . . . . . (p. 265) **Tylodrusus**.
— Yeux ovales, peu saillants. Tempes à peine aussi longues que le diamètre d'un œil. Antennes longues, grêles, testacées. Scrobes moins courts et nettement arqués en dessous . . . . 7.
7. Fémurs dentés. Élytres revêtus de courtes soies dressées. Pattes densément squamulées. . . . . (p. 256) **Conocetus**.
— Fémurs mutiques. Élytres avec une pubescence longue, dressée. Pattes jaunes non squamulées . . (p. 255) **Chomatocryptus**.
8. Scrobes s'arrêtant au niveau du bord inférieur des yeux. Revêtement dorsal variable. Rostre à côtés parallèles ou rétréci au sommet. . . . . (p. 273) **Eustolus**.
— Scrobes prolongés sous le rostre. Revêtement dorsal vert ou cuivreux. Rostre plus long que large et rétréci à la base ou aussi long que large et parallèle. Yeux grands, subdorsaux, peu saillants. Front à peine aussi large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire. Métatibias

du mâle généralement avec une frange de pubescence longue sur la tranche interne. . . . . (p. 270) **Thomsoneonymus.**

9. Funicule à 1er article bien plus long et bien plus épais que le 2e qui est court, les suivants peu différents, un peu plus épais. Rostre court ; scrobes linéaires, brusquement arqués et prolongés en dessous. Revêtu de courtes soies dressées même sur la tête, le rostre et les pattes, et de squamules rondes, serrées, grises ou brunes. Fémurs inermes . . . . . (p. 258) **Chaerodrys.**

— Funicule avec les deux premiers articles allongés. Revêtement vert . . . . . 10.

10. Scape atteignant le bord postérieur de l'œil sans le dépasser . . 11.

— Scape dépassant nettement le bord postérieur de l'œil. Rostre transversal. Interstries des élytres à soies courtes et fines . . . . . (p. 257) **Metadrosus.**

11. Scrobes anguleusement courbés et prolongés sous le rostre, Ce dernier, la tête et le prothorax munis de soies dressées. Tempes un peu resserrées en arrière. Tibias du mâle fortement élargis, comprimés, difformes ; tarses courts et larges, le 1er article brusquement renflé en dessus. Revêtement formé de squamules rondes ou ovales. . . . (p. 287) **Piezocnemus.**

— Scrobes s'arrêtant au bord inférieur de l'œil. Tempes un peu élargies en arrière. Tibias du mâle simples, à bord externe tranchant ; le 1er article des tarses normalement élargi non gibbeux en dessus. . . . . (p. 285) **Chlorodrosus.**

Subgen. **Polydrosus** (s. st.).

1. **Polydrosus** (s. str.) **pictus** Fabricus, Ent. Syst., I, 2, 1793, p. 490. — *ornatus* Herbst, Käfer, VI, 1795, p. 215. — Des Gozis, Rev. d'Ent., I, 1882, p. 124. — Hustache, 1924, p. 278. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 2,5-4,5 mm. Oblong, noir, brillant, glabre, les côtés de la tête, du prothorax, de la poitrine et l'écusson avec de petites squamules oblongues, serrées, métalliques, d'un vert Véronèse ou d'un blanc d'argent, et en outre trois légères fascies élytrales interrompues, souvent réduites à quelques taches et une ou deux macules sur les épaules, formées de ces mêmes squamules ; antennes, tibias et tarses (sauf les ongles noirâtres) d'un roux pâle, parfois la massue antennaire et les pattes (sauf les tarses roux) noirs, ou encore les pattes entièrement foncées avec la base des fémurs et le sommet des tibias roux clair. Rostre faiblement transversal, très peu élargi en avant, légèrement échancré au sommet, muni, au niveau de l'insertion antennaire, d'une fine carène transversale arquée ; avec une large dépression médiane, ses bords un peu relevés

et convergents en arrière ; fortement chagriné ; scrobes prolongés et contigus sous le rostre. Tête transversale, plus large que le rostre, fortement ponctuée ; front large, convexe, avec une fine fovéole ou un point interoculaires ; tempes à peine aussi longues que le diamètre des yeux qui sont ovales et peu saillants. Antennes grêles, pubescentes ; scape légèrement arqué et claviforme, dépassant le bord postérieur de l'œil ; les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, les suivants plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax un peu convexe, subcarré, assez étranglé derrière le bord antérieur, faiblement arqué latéralement, la base un peu moins large que le sommet, fortement ponctué. Élytres très convexes (femelle) ou subplans (mâle), 1/2 plus larges aux épaules que le prothorax, parallèles (mâle) ou un peu arqués sur les côtés et un peu élargis en arrière (femelle), la déclivité postérieure brusque ; calus huméral saillant ; fortement striés-ponctués : interstries convexes, de même largeur (mâle) ou un peu plus larges (femelle) que les stries. Pattes finement pubescentes ; fémurs très finement dentés ; tibias minces, un peu arqués en dedans au sommet.

L'adulte vit sur *Betula alba* L. et *Quercus pedunculata* Ehrh. Très rare en France. Haut-Rhin : environs de Munster (J. Becker !). Bas-Rhin : Haguenau (Scherdlin). Europe centrale et méridionale : commun en Autriche.

Observation. — On trouve en Dalmatie, Herzégovine et Styrie, une jolie variété à squamules cuivreuses ou rosées formant des taches élytrales plus tranchées que chez la forme typique (v. **dalmatinus** Stierl., 1885, Bestim. Tabel., XIII, p. 21).

Subgen. **Chomatocryptus** Desbrochers, 1902.
(Frel., X, p. 157.)

2. **Polydrosus** (**Chomatocryptus**) **xanthopus** Gyllenhal, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 14. — *Martinezi* Perez. Ins. nicov., III, p. 80. — Hustache, 1924, p. 277. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 4-6 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs ; revêtu de squamules arrondies ou ovales, d'un vert clair parfois un peu cuivreuses, et de fines soies brunâtres dressées, plus longues, alignées et unisériées sur chaque interstrie élytrale ; pattes (ongles rembrunis exceptés) et antennes testacées ; massue parfois enfumée. Rostre presque transversal, parallèle, finement caréné au milieu chez la femelle ; arêtes dorso-latérales légèrement convergentes en arrière, souvent dénudées et rougeâtres ; scrobes arqués, n'atteignant pas les yeux. Tête transversale ; front plus étroit, entre les yeux, que le rostre (mâle) ou presque aussi large (femelle), muni d'une fossette interoculaire plus ou moins distincte ; tempes 1/2 plus courtes que les yeux, ceux-ci ovales, peu convexes. Antennes longues, fines ; scape faiblement arqué, épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers

articles allongés et subégaux, les suivants subcylindriques, plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax faiblement transverse (femelle) ou aussi long que large (mâle), ses côtés peu arqués, transversalement impressionné en avant, ses deux extrémités de largeur subégale. Écusson ogival, squameux. Élytres à calus huméral saillant, les épaules débordant le prothorax ; parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), le sommet acuminé ; finement striés-ponctués ; interstries plans, pourvus de petits points dénudés, alignés, sétigères. Fémurs inermes ; tarses allongés, le 1er article 1/2 plus long que le 2e, celui-ci de 1/3 plus long que large dans les deux sexes.

Mâle : Pro- et mésotibias plus épais, plus fortement bisinués sur la tranche interne et arqués en dedans au sommet.

L'adulte est nuisible à l'Olivier, dont il découpe profondément les bords des feuilles (Brémond !).

Très rare en France et peut-être confondu avec les espèces voisines.
Pyrénées-Orientales : Perpignan (Kiesewetter), deux spécimens.
Espagne, Portugal, Algérie, Maroc : Ouezzan, sur les Oliviers (Brémond !).

Observation. — *P. Vaucheri* Desbr., *Frel.*, 1897, répandu dans le nord du Maroc et que le catalogue Winkler mentionne comme variété de *P. xanthopus*, est bien différent de ce dernier. Il constitue une espèce distincte ; sa coloration est ordinairement brun-doré, sa forme est plus trapue, ses soies élytrales soulevées, non dressées, ses tempes sont plus longues que le diamètre des yeux, etc.

Subgen. **Conocetus** Desbrochers, 1874.
(Opusc. ent., I, p. 5 ; Le Frelon, X, p. 121.)

3. **Polydrosus** (**Conocetus**) **Kahri** Kirsch, Berl. ent. Zeit., 1865, p. 121. — *gentilis* Bertol, Wien. Zool. Ges., 1868, p. 120. — *baldensis* Stierl., Bestim. Tabel., 1885, XIII, p. 13. — *Vodozi* Desbr., Frel., XI, 1903, p. 114. — Hustache, 1924, p. 275. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Corse, 1914, p. 413 ; — Cat. France, p. 395.

Long. : 3-4,5 mm. Oblong, les téguments noirs ; revêtu densément, en dessus et en dessous, de petites squamules vertes, arrondies, soyeuses ; le prothorax assez convexe, à pilosité peu visible, presque couchée ; les élytres très convexes, portant des poils brunâtres, courts, mi-dressés, naissant de petits points noirs dénudés, alignés et unisériés sur chaque interstrie ; les antennes, les tibias et les tarses testacés, les ongles et les fémurs rembrunis ; les pattes souvent squamulées de vert. Rostre très transversal, subparallèle, non déprimé, échancré au sommet ; scrobes courts, arqués-coudés, ne dépassant ou dépassant à peine, en arrière, le niveau antérieur de l'œil. Tête transversale, convexe ; front large avec ou sans fine fovéole ; tempes un peu plus longues que le diamètre des yeux qui sont ovales et peu convexes. Antennes longues, très grêles, finement pubescentes ; scape rectiligne, atteignant presque le bord antérieur du prothorax ; funicule hispide, à deux premiers articles allongés, presque égaux, le 1er épaissi au sommet, le 2e linéaire, les suivants encore bien plus longs qu'épais, un peu épaissis au sommet ; massue fusiforme. Prothorax subcarré, à peine plus large que long, ses côtés parallèles, ses deux extrémités de largeur subégale, plus ou moins étranglé derrière le bord antérieur, le dessus parsemé de petits points dénudés, piligères. Écusson petit, triangulaire, concolore. Élytres allongés, étroits, parallèles (mâle) ou faiblement élargis en arrière (femelle), à calus huméral médiocre, le sommet acuminé ; finement striés-ponctués ; interstries plans. Pattes fines ; fémurs finement dentés ; tibias presque droits, légèrement arqués en dedans au sommet ; tarses à 1er article deux fois aussi long que le 2e, celui-ci un peu plus long que large.

Mâle : Segment anal dénudé au milieu et subtronqué au sommet. Femelle : Segment anal squamulé entièrement et arrondi à l'extrémité. Les deux variétés suivantes se rencontrent avec la forme typique :

v. **florentinus** Chevr., 1869, Col. Hefte, V, p. 73. — *siculus* Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 233. — Pattes entièrement testacées, ou non éparsément squamulées.

v. **Balachowskyi**, nova. — Fémurs et tibias noirs, tarses ferrugineux ; funicule enfumé.

L'adulte vit sur *Quercus pubescens* Willd. et *Q. sessiliflora* Salisb.

Très rare en France. Alpes-Maritimes : Roquebillère (Sainte-Claire-Deville) ; environs de Biot, sur le Chêne blanc, en mai (A. Hoffmann) ; Basses-Alpes (Bellier). — Corse : assez répandu, mais rare. La v. *Balachowskyi*, Haut Calacuccia, 1.300 m. alt., 18 août 1933 sur *Quercus sessiliflora* (Balachowsky). Les types de *Vodozi* proviennent de Vizzavona (coll. Desbrochers).

Italie centrale et méridionale, Sicile, Sardaigne, Tyrol, Istrie, Dalmatie, Iles Ioniennes.

Subgen. **Metadrosus** Schilsky, 1910.
(Küst. Käfer Eur., XLVI, p. 46.)

4. **Polydrosus** (**Metadrosus**) **Manteroi** Solari, 1903, Bull. Soc. ent. Ital., p. 176. — Hustache, 1924, p. 292. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 3,5 mm. Oblong, les téguments noirs, revêtu de petites squamules subtriangulaires vertes ou dorées, brillantes ; le front et le rostre munis de soies claires, dressées, très courtes, les élytres avec des soies à peine plus longues, soulevées, plus visibles en arrière ; les pattes squamulées, entièrement brunes ou ferrugineuses, parfois rousses ; les ongles roux ; les antennes rousses, la massue souvent rembrunie. Rostre un peu transversal, subparallèle, plus étroit et sur le même plan que le front, celui-ci, entre les yeux, plus large que l'intervalle compris entre l'insertion antennaire. Tête transversale, sans fovéole interoculaire ; tempes plus

courtes que le diamètre des yeux, ceux-ci ronds et saillants. Antennes courtes ; scape arqué, modérément et non brusquement épaissi à l'extrémité, atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à 1er article conique, plus épais et plus long que le 2e qui est conique et un peu plus long que le 3e, les suivants arrondis et transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, assez brusquement rétréci en avant, légèrement impressionné transversalement derrière le bord antérieur qui est peu plus étroit que la base ; sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu, le disque à squamules peu serrés ne masquant pas entièrement la ponctuation qui est fine, serrée, ruguleuse. Écusson triangulaire, dénudé. Élytres convexes, subparallèles, 1/2 plus longs que larges, à calus huméral peu saillant, l'angle apical aigu, légèrement déhiscent et pubescent ; striés-ponctués ; interstries plans. Pattes courtes ; fémurs peu épais, inermes ; protibias légèrement bisinués et ongulés en dedans au sommet ; tarses courts, les deux premiers articles subégaux.

Mâle : Onglet apical interne des protibias plus robuste ; front plus étroit ; yeux plus saillants.

L'adulte se prend fréquemment sur *Juniperus communis* L. subsp. *nana* Willd.

Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie (Hustache !). Vaucluse : Mt. Ventoux, de 1.500 à 1.900 m. d'altitude, en grand nombre sur *Juniperus nana* (Dr Chobaut !).

Ligurie : Vittoria, type (Solari), Crocefieschi, mai 1904 (Dodero !).

Subgen. **Chaerodrys** J. du Val, 1854.
(Gen. Curc., IV, p. 18.)

5. **Polydrosus** (**Chaerodrys**) **setifrons** J. du Val, 1852, Ann. Soc. ent. Fr., p. 710. — Des Gozis, Rev. d'Ent., I, 1882, p. 102. — Hustache, 1924, p. 263. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3-4 mm. Oblong, convexe, les téguments bruns ou noirs, densément revêtu, en dessus et en dessous, de squamules rondes, cendrées, avec, parfois, quelques taches élytrales brunâtres, peu nettes, le prothorax avec ou sans les côtés et une fine bande médiane plus clairs ; le front et le rostre munis de courtes soies dressées, assez épaisses ; le prothorax et la partie antérieure des élytres avec des soies peu distinctes, celles-ci plus longues, soulevées et bien visibles de profil sur la déclivité postérieure élytrale ; pattes et antennes d'un fauve-rougeâtre, les ongles et la massue antennaire souvent rembrunis. Rostre plus large que long, plan, rétréci en avant (mâle) ou subparallèle (femelle), séparé du front par une faible impression transversale, moins large que la tête ; scrobes étroits, commençant près du sommet, arqués-coudés, infléchis en arrière sous les yeux. Tête transverse ; front muni d'une fossette ponctiforme ; tempes un peu plus courtes que le plus grand diamètre des yeux, ceux-ci ovales, saillants. Antennes courtes, grêles ; scape un peu arqué, atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à 1er article subconique, plus épais et deux fois et demie plus long que le 2e, celui-ci sublinéaire, les suivants progressivement épaissis, non transversaux ; massue ovale. Prothorax à peine transversal, subcarré, ses côtés non ou faiblement arrondis, presque aussi large à la base qu'au sommet, faiblement impressionné derrière le bord antérieur, finement ponctué. Écusson triangulaire ou obtusément arrondi au sommet. Élytres à côtés parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), à calus huméral assez saillant, la déclivité postérieure brusque ; stries profondes, ponctuées ; interstries subconvexes (mâle), plans (femelle). Pattes finement pubescentes ; fémurs inermes ; protibias à angle apical interne dentiforme.

Mâle : 1er et 2e articles des tarses postérieurs transversaux ; segment simple. Femelle : 1er article postérieur aussi long que large, le 2e transversal ; segment anal impressionné.

Vit sur *Quercus ilex* L., *Q. suber* L. et *Q. pubescens* Willd. (Thérond). Assez commun par place.

Bouches-du-Rhône : Camargue ; Vaucluse ; Gard ; Hérault ; Aude ; Pyrénées-Orientales. Indiqué de la Gironde par erreur.

Europe méridionale : Espagne, surtout dans le sud ! ; Portugal ! Maroc : Tanger ! ; Grèce.

Subgen. **Eudipnus** Thomson, 1865.
(Skand. Col., VII, p. 105.)

6. **Polydrosus** (**Eudipnus**) **mollis** Ström., Norske Vid. Selsk. Skrif., IV (1768), p. 321. — *micans* Fabricius, Ent. Syst., I, 1792, p. 463. — Hustache, 1924, p. 264. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 6-9,5 mm. Oblong, convexe ; les téguments noirs ou bruns, revêtus densément, en dessus, de squamules ovales ou lancéolées, dorées ou couleur de laiton, brillantes ; les pièces latérales de la poitrine à squamules plus courtes, ovalaires ; l'abdomen pubescent ; antennes et pattes rouges, les fémurs rarement, les ongles ordinairement rembrunis. Rostre nettement plus long que large, rétréci en arrière, déprimé au sommet, moins large que le front ; scrobes étroits, fortement arqués, prolongés et contigus sous le rostre. Tête transversale, rétrécie en avant ; front un peu déprimé ; séparé du rostre par une faible dépression transversale, muni d'une étroite fossette ; tempes presque aussi longues que le diamètre des yeux, ceux-ci arrondis, grands et convexes. Antennes fines, pubescentes ; scape droit, n'atteignant pas le bord postérieur de l'œil ; 1er article du funicule subconique, plus épais mais plus court que le 2e qui est presque linéaire, les suivants subconiques, tous plus longs qu'épais ; massue oblongue, pointue, parfois rembrunie. Prothorax transversal, médiocrement arrondi latéralement, impressionné transversalement derrière le bord antérieur, plus étroit au sommet qu'à la base, sa plus grande largeur en arrière du milieu, les squamules dorsales dirigées vers le centre

du disque. Écusson court, obtusément arrondi au sommet, sillonné au milieu. Élytres fortement convexes, 1/2 plus larges que le prothorax, à base échancrée en arc, ses côtés presque droits, progressivement et légèrement élargis en arrière (femelle) ou peu convexes, bien plus étroits et leurs côtés parallèles jusqu'au milieu (mâle), rétrécis en pointe, en arrière après le milieu ; calus huméral saillant ; l'angle sutural brièvement acuminé ; stries plus fortement ponctuées en avant qu'en arrière ; interstries larges et plans ou faiblement convexes. Pattes longues, assez fortes, pubescentes ; fémurs claviformes ; pro- et mésofémurs subdentés, métafémurs distinctement armés d'une dent fine et aiguë (mâle) ou pro- et mésofémurs mutiques, métafémurs avec ou sans petit denticule obsolète (femelle) ; tibias tranchants et ciliés à leur bord externe, bisinués en dedans ; 2e article tarsal presque aussi large que long.

Mâle : Corps bien plus étroit ; tibias plus larges, leur tranche interne plus densément ciliée sur leur moitié basale ; protibias plus arqués au sommet ; base du métasternum et 1er segment impressionnés au milieu.

Femelle : Impression métasterno-ventrale nulle.

Quelques variations de couleur se rencontrent avec la forme typique :

v. **rubens** Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1890, p. 241. — Revêtement d'un brun roux.

v. **cupreus** Schilsky, Käfer Eur., 1910, XLVI, p. 82. — Revêtement cuivreux.

v. **chlorophanus** Westh., Käfer Westf., 1882, p. 169. — Revêtement cendré ou d'un cendré-verdâtre, les squamules normales mêlées, en proportion variable, à des poils squamuleux concolores.

L'adulte, polyphage, vit surtout sur les Chênes à feuilles caduques, le Hêtre et le Noisetier, dont il découpe largement et irrégulièrement le limbe des feuilles, à la manière des chenilles. Dès la fin d'avril.

Presque toute la France ; plaines et montagnes. Assez commun par place. Non cité des Landes et à peu près nul en Gironde. Très rare dans la majeure partie de la Bretagne.

Les variétés : *cupreus* et *rubeus* sont insignifiantes ; la v. *chlorophanus* se rencontre surtout en montagne ; elle n'est pas rare dans le Massif Central (du Buysson !).

Europe centrale et septentrionale. Sibérie.

Observation. — Cette espèce est soumise à la spanandrie géographique ; le mâle, ainsi que le fait remarquer Hustache, est très rare. Je ne l'ai pas vu de notre faune, le seul que j'aie observé provient du Piémont (coll. Bonnaire). Il serait à rechercher en montagne.

Subgen. **Metallites** Germar, 1824.
(Ins. Sp. Nov., I, p. 455.)

Tableau des espèces.

1. Revêtement du dessus dense, vert soyeux, brillant ; suture

des élytres brune ; écusson concolore. Prothorax subcarré, faiblement arqué sur les côtés. Long. : 6-8 mm. . . . . 7. **impar**.
— Revêtement dorsal gris, cendré ou un peu cuivreux ; suture et écusson parfois plus clairs . . . . . 2.
2. Antennes à massue brune ou noire ; articles du funicule 6 et 7 distinctement plus larges que les précédents. Écusson aussi long que large. Long. : 4-5 mm. . . . . 8. **atomarius**.
— Antennes à massue testacée ; funicule à 6e et 7e articles indistinctement plus larges que les précédents. Écusson transversal . . . . . 3.
3. Prothorax arqué latéralement. Élytres très faiblement élargis dans leur moitié antérieure, rétrécis en ogive en arrière. Écusson fortement transversal, tronqué au sommet. Long. : 3,8-5 mm. . . . . 9. **marginatus**.
— Prothorax subcarré, à peine arqué sur les côtés. Élytres subparallèles en avant, arrondis-rétrécis dans leur tiers postérieur. Écusson seulement un peu plus large que long, faiblement arrondi en arrière. Long. : 3,5-4,5 mm. . 10. **parallelus**.

7. **Polydrosus** (**Metallites**) **impar** Gozis, Revue d'Entomologie, I, 1882, p. 107. — *mollis* Germ., Ins. Sp., 1824, p. 456. — Hustache, 1923, p. 257. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 6-8 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs ou bruns ; recouvert en dessus de squamules serrées, lancéolées, d'un vert émeraude ou doré, soyeuses, et de poils bruns squamuleux, aplatis ; le prothorax en grande partie, la suture et la marge externe (9e et 10e interstries) des élytres entièrement revêtus de cette pubescence squamuleuse ; l'abdomen pubescent ; les pattes et les antennes rousses ; les ongles noirâtres. Rostre à peine plus long que large, un peu rétréci en avant, déprimé au sommet, avec un faible sillon médian, son extrémité rougeâtre ; scrobes larges, arqués, non prolongés sous le rostre. Tête transversale, fortement ponctuée ; front plan, sur le même plan que le rostre, muni d'une fossette interoculaire plus ou moins distincte, parfois très marquée ; tempes plus longues que les yeux, ceux-ci ronds et saillants. Antennes robustes, scape faiblement arqué, dépassant le bord postérieur de l'œil ; 1er article du funicule plus épais, un peu plus long que le 2e qui est un peu plus long que large, les autres arrondis, transversaux ; le 5e plus court que les 4e et le 6e ; massue ovale. Prothorax subtransversal, un peu arqué sur les côtés, peu plus étroit en avant qu'à la base, sa ligne médiane fine élevée ou nulle, finement et densément ponctué, la pilosité squamuleuse peu serrée et dirigée vers le milieu du disque. Écusson obtusément arrondi, squamulé. Élytres plus larges que le prothorax, à calus huméral faible ; de 1/2 plus longs que larges, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle) ; stries fines à points plus fins en arrière ; interstries larges et

plans. Pattes finement pubescentes ; fémurs dentés, échancrés sous le genou ; pro- et mésotibias bisinués en dedans ; 1er article tarsal des antérieurs plus long que large, le 2e aussi large que long.

Mâle : Protibias plus arqués et mucronés au sommet, en dedans.

Vit sur *Picea excelsa* L. et *Pinus silvestris* L.

Répandu et commun dans les Vosges, le Jura, les Alpes. Plus rare et en voie d'acclimatation dans les plantations d'Abiétinées du bassin de la Seine où il est signalé depuis un demi-siècle environ.

Seine-et-Oise : forêt de Rambouillet (J. Clermont, 1903). Seine-et-Marne : forêt de Fontainebleau (A. Bonnaire), à partir de 1897. Marne : La Garenne, près Gueux !. Aubrières. Aisne : Jonchery-sur-Vesles !. Haute-Marne : Gudmont (Sainte-Claire-Deville). — Aube : Lusigny, commun en mai, sur *Epicea* (Lanaige !).

Sa présence dans les Pyrénées paraît douteuse et demanderait confirmation.

Europe Centrale.

8. **Polydrosus (Metallites) atomarius** Olivier, Ent., V, 1808, p. 434. — Hustache, 1924, p. 257. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4-5 mm. Oblong, subdéprimé, les téguments bruns ou brun-jaunâtre, revêtu en dessus de squamules piliformes cuivreuses ou verdâtres, peu serrées ; dessous (sauf la poitrine à squamules éparses comme celles du dessus) recouvert de pubescence grise ; les pattes et les antennes rousses ou ferrugineuses, la massue noirâtre. Rostre subtransversal, non convexe, sur le même plan que le front et plus étroit que lui ; scrobes arqués, ne dépassant pas le bord inférieur des yeux en arrière. Tête plus large que longue, les tempes de même longueur que les yeux qui sont gros et convexes ; front pourvu d'une fossette distincte. Antennes finement pubescentes ; scape arqué, claviforme au sommet, dépassant un peu le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article plus gros et plus long que le 2e, les suivants arrondis et transversaux ; massue oblongue, acuminée. Prothorax aussi long que large, arrondi sur les côtés, peu plus étroit au sommet qu'à la base, légèrement impressionné derrière le bord antérieur, mais parfois non impressionné chez les femelles, finement caréné sur sa ligne médiane, densément ponctué, la pubescence dirigée vers le milieu du disque. Écusson court, arrondi, squamulé. Élytres plus larges que le prothorax, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), à calus huméral faible, fortement striés-ponctués ; interstries larges, plans, parfois subconvexes en avant. Pattes à pubescence cendrée, fine, appliquée ; fémurs portant une très petite dent aiguë ; pro- et mésotibias bisinués en dedans, à 2e article tarsal légèrement transversal (mâle) ou aussi large que long (femelle).

Mâle : Articles antennaires plus épais. Yeux plus saillants. On trouve les variations suivantes, mêlées à la forme typique et parfois plus communes qu'elle :

v. **pallidus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, II, p. 155. — Téguments testacés ; tête et base du rostre brunes ; revêtement dorsal cendré et verdâtre.

v. **geminatus** Chevr., Cat. Grenier, 1863, p. 99. — Revêtement élytral serré, d'un vert-doré : interstries impairs plus étroits.

v. **melanopus** Schilsky, Küster Käfer Eur., 1910, XLVI, p. 12. — Pattes entièrement noires.

v. **laricis** Chevrolat, Cat. Grenier, 1863, p. 99. — Revêtement fin et cendré ; antennes (sauf la massue) et pattes (sauf les fémurs) roux.

L'adulte vit sur diverses Abiétinées dont il ronge les aiguilles et les jeunes pousses. La larve, d'après Hacker (Wien. Ent. Zeit., VII, 1888, p. 52), vivrait aux dépens des racines des Pins.

Régions montagneuses de toute la France. Commun dans le Jura, les Alpes, le Massif Central. Rare dans les Pyrénées.

Europe centrale.

9. **Polydrosus (Metallites) marginatus** Stephens, Ill. Brit., IV, 1831, p. 142. — *ambiguus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 157. — *iris* Ol., Ent., V, 1808, p. 417. — Hustache, 1924, p. 260. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3,8-5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments bruns ou rougeâtres, revêtu en dessus de poils squamuleux plus ou moins serrés, appliqués, gris ou cuivreux ; en dessous, d'une pubescence cendrée peu dense ; les pattes (les ongles rembrunis exceptés) et les antennes testacées ou rougeâtres, rarement avec les fémurs et la massue antennaire foncés. Rostre aussi long que large, subparallèle, un peu déprimé en avant, bien plus étroit que le front ; scrobes arqués, non prolongés au delà du bord postérieur de l'œil ; front plan, ponctué, avec une fossette interoculaire très petite ; tempes plus longues que les yeux qui sont arrondis et convexes. Antennes assez robustes ; scape, à peine arqué, assez fortement épaissi au sommet, dépassant un peu le bord postérieur des yeux ; funicule à 1er article plus épais et plus long que le 2e, le 3e subconique, les 4e-7e arrondis transversaux, les deux derniers plus gros que les 3e-5e ; massue ovale. Prothorax aussi long que large, arrondi sur les côtés, plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au milieu, à points assez gros et serrés, voilés en partie par la pubescence, celle-ci dirigée vers le milieu, muni d'une ligne médiane peu élevée. Écusson transversal, tronqué au sommet et densément squamulé de clair. Élytres allongés, subparallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle) ; un peu plus larges que le prothorax, assez étroitement acuminés au sommet, à calus huméral peu marqué ; stries assez fortes, ponctuées ; interstries plans, le 1er souvent plus densément squamulé et plus clair. Pattes courtes et assez robustes, finement pubescentes : fémurs dentés ; pro- et mésotibias bisinués en dedans ; tarses antérieurs à 2e article transversal (mâle) ou non transversal (femelle). Aptère ou bréviptère.

Mâle : Segment anal avec une faible et étroite dépression transversale.

L'adulte, très polyphage, vit sur les Chênes, les Pins et diverses Rosacées arborescentes : *Malus*, *Cerasus*, *Prunus*, *Crataegus*, *Sorbus*, etc.

Toute la France ; commun.

Très nuisible dans les Alpes-Maritimes et le Var, où il s'attaque aux arbres fruitiers au moment de leur floraison, détruisant les organes reproducteurs et les jeunes pousses ; parfois en nombre prodigieux. Sa présence en Corse, malgré la citation de Rey (*L'Echange*, 1894, p. 110), est mise en doute par Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 413. Semble plus rare dans les Pyrénées.

Commun dans toute l'Europe tempérée occidentale : Angleterre, Allemagne, Suisse, Tyrol.

10. **Polydrosus (Metallites) parallelus** Chevrolat, Ann. Soc. ent. Fr., 1860, p. 507. — Hustache, 1924, p. 261. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 412 ; Cat. Col. France, p. 394.

Long. : 3,5-4,5 mm. Oblong, peu convexe, brun ou rougeâtre, à revêtement dorsal composé de squamules piliformes, peu serrées, grises ou dorées, les côtés du prothorax, le calus huméral et l'écusson plus clairs ; antennes et pattes (sauf les ongles foncés) entièrement rousses. Rostre nettement plus long que large, subparallèle, un peu élargi en avant, plan, le sommet un peu déprimé ; scrobes très arqués ; infléchis et subcontigus en dessous. Tête transverse, sans dépression à la base du rostre ; front plan, finement fovéolé ; tempes aussi longues que les yeux, ceux-ci arrondis, assez saillants. Scape antennaire à peine arqué, non brusquement épaissi au sommet, dépassant un peu les yeux ; 1er article du funicule conique, plus gros et de 1/3 plus long que le 2e, celui-ci également conique, nettement plus long que large, les suivants progressivement épaissis, tous subarrondis, transversaux (mâle), les deux derniers (surtout le 6e) un peu plus longs ou aussi longs que larges (femelle). Prothorax aussi long que large, médiocrement arqué latéralement, peu plus étroit en avant qu'en arrière, à ponctuation fine et serrée, plus ou moins visible sur le disque où la pubescence est moins serrée que sur les bords et dirigée vers le milieu, muni d'une ligne médiane peu élevée ou nulle. Écusson un peu transversal subtronqué au sommet et densément squamulé de blanc. Élytres plus larges que le prothorax, subparallèles en avant, arrondis rétrécis vers leur tiers postérieur (à peine plus élargis en arrière et moins convexes chez la femelle), fortement striés-ponctués ; interstries subconvexes, parfois seulement un peu plus larges que les stries (mâle) ou plans et plus larges (femelle). Pattes finement pubescentes ; fémurs armés d'une très petite dent, parfois peu nette aux antérieurs ; pro- et mésotibias bisinués en dedans ; 2e article des tarses antérieurs aussi large que long (mâle) ou un peu plus long que large (femelle). Abdomen avec les trois derniers segments ordinairement rougeâtres.

Mâle : Segment anal brillant, plus fortement ponctué et légèrement impressionné transversalement. Femelle : Segment anal plus densément pubescent, paraissant moins brillant, sans impression distincte.

Toute la Corse, depuis le littoral jusqu'à la limite supérieure des forêts ; très commun, principalement sur *Erica arborea* L.

Sardaigne (Dodero !) ; île d'Elbe (Holdhaus).

Subgen. **Tylodrusus** Stierlin, 1885.
(Bestimm. Tabel., XIII, p. 5.)

Tableau des espèces.

1. Tête sans gibbosités post-oculaires. Abdomen densément squamulé de vert. Pattes testacées . . . . . 2.
— Tête portant de chaque côté, sur le vertex, une gibbosité forte et saillante derrière les yeux. Abdomen le plus souvent dénudé sur les trois derniers segments, les deux premiers squamulés seulement sur les bords. Long. : 4,5-5 mm. . . . . 11. **pterygomalis**.
2. Élytres sans pubescence dressée ; revêtement dorsal d'un vert soyeux, brillant. Long. : 4,5-6 mm. . . . . 12. **coruscus**.
— Élytres avec des soies, parfois très courtes, mais visibles de profil, au moins sur la déclivité postérieure . . . . . 3.
3. Front convexe. 1er article du funicule visiblement plus long que le 2e. Soies dorsales fines, nombreuses, dressées, bien visibles. Sommet du segment anal mâle avec une fossette arrondie. Long. : 4-5,5 mm. . . . . 14. **flavipes**.
— Front déprimé ou impressionné ainsi que le rostre. 1er article du funicule indistinctement plus long que le 2e. Soies dorsales beaucoup plus courtes. Sommet du segment anal du mâle avec un sillon élargi en arrière. Long. : 3,5-5,5 mm. . . . . 13. **impressifrons**.

11. **Polydrosus (Tylodrusus) pterygomalis** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 445. — *mixtus* Stierl., Bestim. Tabel., 1885, XIII, p. 20. — Hustache, 1924, p. 266. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 4-5,5 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs, revêtu en dessus de petites squamules rondes, très serrées, d'un vert brillant, métallique, plus ou moins doré sur la tête et le prothorax, et en outre d'une pubescence grisâtre, assez longue, soulevée, serrée et alignée sur les interstries élytraux ; antennes et pattes (sauf les ongles noirâtres) testacées ou rousses ; dessous du corps dénudé, les bords seuls squamulés. Rostre transversal, légèrement rétréci en avant, profondément échancré, impressionné et rougeâtre au sommet ; scrobes courts, arqués, rectilignement infléchis, en arrière, devant les yeux. Tête ponctuée, plus longue que large ; front large, déprimé ainsi que le vertex, fovéolé ; vertex ample portant de chaque côté, et derrière les yeux, une gibbosité saillante plus ou moins anguleuse ; tempes déprimées derrière les yeux, deux fois plus longues que le diamètre de ces derniers qui sont arrondis, semi-globuleux. Antennes fines, élancées ; scape très arqué, longuement épaissi à l'extrémité et atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux pre-

miers articles allongés, subégaux, le 2e moins épais, les suivants oblongs, subconiques ; massue fusiforme. Prothorax convexe, transversal, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement resserré à sa base, plus fortement derrière son bord antérieur. Écusson court, triangulaire, concolore. Élytres plus larges que le prothorax, parallèles (mâle) ou peu élargis en arrière (femelle), convexes, légèrement déprimés transversalement derrière leur base ; le calus huméral assez saillant ; striés-ponctués ; interstries plans, portant ordinairement une rangée de petits points dénudés, alignés. Pattes étroites, assez longues ; fémurs inermes ; protibias subrectilignes (femelle), faiblement arqués en dedans au sommet (mâle) ; 2e article tarsal notablement plus long que large.

v. **cuprifulgens** Schilsky, Käf. Eur., XLVI (1910), p. 27. — Revêtement cuivreux-doré, parfois d'un rouge intense.

L'adulte est polyphage ; il vit sur *Quercus pubescens* Willd., *Q. pedunculata* Ehrh., *Q. sessiliflora* Salisb., *Fagus silvatica* L., *Corylus avellana* L., *Ostrya carpinifolia* Scop., *Carpinus betulus* L.

Toute la France ; plaines et montagnes jusqu'à 1.500 m. d'altitude, de fin avril à fin juin. Assez commun.

La v. *cuprifulgens* se rencontre çà et là, dans le midi, mêlée à la forme typique, mais elle paraît prédominer dans la Gironde, aux environs de Bordeaux (Tempère !) et dans les Basses-Pyrénées (Léveillé !).

Observation. — On trouve des individus à vestiture gris-jaunâtre, sans reflet métallique ; il s'agit d'insectes dépouillés accidentellement de leurs squamules et dont la pubescence seule a subsisté. Une variété à squamules bleuâtres que je soupçonne être le résultat d'une fermentation post-mortem, comme il s'en produit parfois chez des spécimens conservés négligemment dans les flacons de chasse, a été signalée par Desbrochers.

12. **Polydrosus** (**Tylodrusus**) **coruscus** Germar, Ins. Sp. novae, 1824, I, p. 454. — *herbus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 141. — *xanthopus* Des Gozis, Rev. d'Ent., 1882, p. 132. — *orientalis* Desbr., Le Frelon, V, 1895, p. 39. — Hustache, 1924, p. 267. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 394.

Long. : 3,5-5,5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs, densément recouverts, en dessus, de squamules arrondies, d'un vert soyeux légèrement doré, et d'une fine pubescence jaunâtre, très courte, à peine soulevée et parfois seulement visible de profil, sur la déclivité postérieure des élytres ; dessous squamulé ; les pattes (les ongles noirâtres exceptés) et les antennes testacées, la massue souvent assombrie. Rostre très fortement transversal, rétréci en avant, anguleusement échancré à l'extrémité, déprimé longitudinalement ; scrobes élargis à l'insertion antennaire, rétrécis et infléchis en arrière jusqu'en dessous des yeux. Tête large, subcarrée ; front déprimé, bien plus large que le rostre, muni d'une petite fossette allongée, étroite, parfois indistincte ; vertex plan ou convexe, non renflé ni anguleux derrière les yeux ; tempes un peu arquées latéralement, nullement déprimées dans la région postoculaire, plus longues que le diamètre des yeux, ceux-ci ovalaires, saillants. Antennes grêles ; scape assez arqué, flexueux, peu épaissi à l'extrémité, dépassant le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article un peu plus long et plus épais que le 2e, celui-ci sublinéaire, les 3e et 4e un peu moins longs que le 2e et à peu près de même forme que lui, les 5e à 7e obconiques, un peu plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax très transversal, médiocrement arrondi que les côtés, étroitement étranglé derrière le bord antérieur, celui-ci un peu plus étroit que la base qui est obsolètement impressionnée ; non ou légèrement caréné sur sa ligne médiane. Écusson triangulaire, acuminé, concolore. Élytres oblongs d'un tiers plus larges que le prothorax, à calus huméral saillant ; les côtés parallèles (mâle) ou un peu élargis d'avant en arrière (femelle), légèrement impressionnés sur le tiers basal, finement striés-ponctués ; interstries larges, plans, présentant un rang aligné de points dénudés très fins, parfois peu distincts. Pattes grêles ; fémurs mutiques, éparsément squamulés en dessus ; tibias presque droits dans les deux sexes.

Mâle : Segment anal faiblement impressionné longitudinalement, en ogive au sommet. Femelle : Segment anal simple, subtriangulaire au sommet.

L'adulte vit sur divers *Salix* ; endroits humides, vallées fraîches, bords des eaux et des torrents.

Presque toute la France ; plaines et montagnes ; assez rare.

Alpes-Maritimes : assez commun dans la vallée de la Siagne, depuis Mandelieu jusqu'à La Roquette-sur-Siagne, hameau de St-Jean et au bord de l'Argentière : Pégomas, Auribeau, etc., sur *Salix incana* Schranck, en mai (A. Hoffmann). — Gard : Pont du Gard, en nombre (J. Thérond !). — Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne, dans les oseraies, sur *Salix triandra* L., mai-juin (J. Tempère !). Haute-Marne : bord de la Marne, en nombre (J. Sainte-Claire-Deville). Seine-Inférieure : Elbeuf (Levoiturier).

A préciser dans de nombreuses localités citées par certains entomologistes qui donnent cette espèce, à tort, comme très commune.

Europe centrale.

Observation. — La pilosité est toujours très courte, tantôt indistincte sur le disque et seulement visible, de profil, vers le sommet des élytres, mais tantôt un peu plus apparente en avant. *P. orientalis* Desbr. est basé sur ce dernier caractère.

13. **Polydrosus** (**Tylodrusus**) **impressifrons** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 140. — v. *angustipennis* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., VIII, 1890, p. 241. — *hispanicus* Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 231. — Hustache, 1924, p. 268. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 3,5-5,5 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs, revêtus densément, en dessus, de squamules petites, arrondies d'un vert clair,

parfois un peu bleuâtre, peu soyeuses, non métalliques, et d'une courte pubescence foncée, mi-dressée, visible, de profil, sur la tête, le prothorax et les élytres, unisériée sur chaque interstrie élytral et naissant de petits points dénudés alignés et bien distincts : les pattes (ongles obscurcis exceptés) et les antennes testacées ; dessous du corps squamulé. Rostre légèrement transversal, subparallèle, échancré au sommet, longitudinalement canaliculé jusqu'à la base ; scrobes très courts, peu arqués, élargis à l'insertion antennaire, peu visiblement prolongés en arrière. Tête transversale, ses côtés subparallèles ; front de 1/3 plus large que le rostre, impressionné et muni d'une fossette interoculaire ; tempes un peu renflées, aussi longues que le diamètre des yeux arrondis et très convexes. Antennes assez longues, filiformes ; scape arqué, un peu claviforme au sommet, atteignant à peu près le milieu des tempes ; funicule à deux premiers articles allongés, le 1er un peu plus épaissi au sommet et un peu plus long que le 2e (mâle) ou à peu près de même longueur (femelle), les suivants sublinéaires ; massue fusiforme. Prothorax aussi long que large, peu arqué sur les côtés, un peu plus rétréci au sommet qu'à la base, faiblement resserré derrière le bord antérieur, caréné légèrement sur sa ligne médiane ; avec une impression, souvent peu nette, de chaque côté, en avant du milieu, couvert de très petits points dénudés. Écusson triangulaire, concolore. Élytres de 1/3 plus larges que le prothorax à la base, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), finement striés-ponctués ; interstries larges et plans. Pattes grêles ; fémurs inermes, non squamulés ; tibias droits, faiblement arqués en dedans au sommet ; 2e article des tarses notablement plus long que large.

Mâle : Segment anal présentant une profonde impression triangulaire en arrière. Femelle : Segment anal simple.

On trouve les variations suivantes :

v. **flavovirens** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 142. — *sericeus* Herbst, Käfer, VII, p. 37. — Revêtement jaune verdâtre ; massue des antennes noirâtre.

v. **funicularis** Schilsky, Käf., Eur., XLVI (1910), p. 36. — Sommet du funicule et massue des antennes foncés ou assombris.

v. **rubens** Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., VIII, 1890, p. 241. — Revêtement d'un cuivreux cendré.

v. **curtirostris** Des Gozis, Rev. d'Ent., 1882, p. 104. — Rostre plus court et front convexe.

v. **Reyi** Des Gozis, Rev. d'Ent., 1882, p. 104. — Front et rostre obsolètement impressionnés.

On rencontre encore des exemplaires à revêtement vert bleuâtre et cendré-verdâtre. Ces variétés, sauf la v. *rubens*, décrite d'Espagne et non française (1), se trouvent mêlées à la forme typique. L'ab. *curtirostris* décrite du Gard : Nimes, constitue un cas de tératologie qui peut s'expliquer par le refoulement

(1) Cette variété est assez fréquente dans le moyen Atlas marocain : Ifrane, vers 1.650 m. (Ch. Rungs !).

du rostre aux dépens de sa dépression dorsale et celle du front. L'ab. *Reyi* est fréquente dans le midi.

La larve de cette espèce a été décrite par Pierce (*Journ. Econom. entom.*, IX, 1916, p. 421-431, figs. 28 et 29).

L'adulte très polyphage vit aux dépens des Saules, Peupliers, Chênes à feuilles caduques, Bouleau, Charme, Hêtre ; Orme, Mûrier blanc, Aubépine, etc.

Toute la France : plaines et montagnes jusqu'à 1.600 mètres. Très commun.

Toute l'Europe ; nord africain ; Espagne. Importé aux Etats-Unis (Parolt et Glascow, *Ent. Soc. Ontario*, XLVI, Rep., p. 60-65) où il a été signalé comme très nuisible aux Peupliers dans les États de New-York et d'Ontario.

14. **Polydrosus** (**Tylodrusus**) **flavipes** De Geer, 1775, Mém. V, p. 345. — *Ochropus* Gmélin, 1805, I, p. 546. — Hustache, 1924, p. 270. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 4-5,5 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs ; revêtement du dessus et du dessous, dense, composé de petites squamules rondes, vertes, brillantes, et en outre avec une pubescence assez longue, brune, serrée et dressée sur le rostre, la tête et le prothorax, un peu plus inclinée en arrière et unisériée sur les élytres où chaque poil émerge de points noirs dénudés, alignés et visibles sur chaque interstrie ; antennes et pattes (ongles rembrunis exceptés) entièrement testacées. Rostre très transversal, rétréci en avant, faiblement échancré au sommet, plan, sans sillon médian ; scrobes courts, peu arqués, étroits, atteignant le niveau du bord inférieur de l'œil dont ils restent peu éloignés. Tête aussi longue que large, ses bords subparallèles, front plan, presque 1/2 plus large, entre les yeux, que le sommet du rostre, muni d'une étroite fossette ; vertex convexe ; tempes non ou faiblement arquées, de même longueur que les yeux, ceux-ci ronds et saillants. Antennes fines ; scape peu arqué, médiocrement et peu brusquement épaissi au sommet atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à deux premiers articles allongés, le 1er de 1/4 plus long que le 2e et épaissi au sommet, le 2e sublinéaire, les suivants tous plus longs que larges, un peu renflés au sommet ; massue fusiforme. Prothorax régulièrement convexe, transversal, assez arqué latéralement, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, un peu étranglé derrière le bord antérieur, non ou finement relevé sur sa ligne médiane. Écusson triangulaire, concolore. Élytres régulièrement convexes, plus larges que le prothorax à la base, à calus huméral bien marqué ; parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle) ; stries très étroites et très finement ponctuées ; interstries larges, plans. Fémurs inermes, non squamulés ; tibias droits, les antérieurs un peu arqués en dedans au sommet ; 2e article des tarses plus long que large.

Mâle : Tranche interne des protibias plus visiblement ciliée ; segment anal simple, moins convexe, et plus arrondi au sommet que chez la femelle.

L'adulte vit sur les Saules, les Chênes.

Espèce très rare en France et constamment confondue avec *impressifrons* dans de nombreuses collections. Je ne citerai que les localités que j'ai vérifiées ou celles qui ont été contrôlées par Hustache.

Côte-d'Or : Dijon (Rouget). Saône-et-Loire : Mâcon (coll. Madon). Maine-et-Loire : Angers (Magnin !). Allier : Brout-Vernet (H. du Buysson !). Haute-Vienne : Ambazac (A. Hoffmann). Alsace, Vosges (Cat. Bourgeois).

Les citations des Landes (Gobert) et de la Gironde (Exquem) sont fausses et se rapportent à l'*impressifrons* (G. Tempère in litt.).

Europe septentrionale et centrale. Pas rare dans le Valais (d'après Stierlin).

Subgen. **Thomsoneonymus** Desbrochers, 1902.

(Le Frelon, vol. X, p. 113. — *Chrysoyphis* Des Gozis, Rev. d'Ent. I (1882), p. 153 (en partie.)

Tableau des espèces.

1. Revêtement vert, unicolore, les squamules arrondies. . . . . 2.
— Revêtement brun ou fauve doré en dessus, vert clair sur les côtés et en dessous ; les squamules oblongues. Pattes et antennes testacées. Élytres fortement striés-ponctués ; interstries convexes, deux fois aussi larges que les stries. Profémurs finement dentés ; métatibias du mâle longuement ciliés en dedans avant le sommet. Long. : 6-7 mm. . . 15. **lateralis**.
2. Pattes entièrement testacées ; fémurs dénudés. Angles postérieurs du prothorax presque droits. Élytres subdéprimés ; la 2e strie arquée en dedans vers l'écusson. Profémurs plus ou moins distinctement dentés. Métatibias du mâle longuement ciliés en dedans vers le sommet. Long. : 4-5 mm.. . 16. **sericeus**.
— Tibias et tarses rouges ; fémurs bruns ou noirs, densément squamulés. Angles postérieurs du prothorax obtus. Élytres à convexité régulière, à 2e strie rectiligne vers l'écusson. Fémurs inermes. Métatibias du mâle non ciliés en dedans. Long. : 4,5-5. . . . . 17. **juniperi**.

15. **Polydrosus** (**Thomsoneonymus**) **lateralis** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 105. — v. *inermis* Solari, Ann. Mus. civ. St. Nat. Genov., 1905. — Hustache, 1924, p. 274. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 5-6,5 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs ; revêtu, sur le rostre, la tête et le prothorax de squamules piliformes, lancéolées, dorées, métalliques, peu serrées, sur les élytres peu denses, courtes, ovalaires ou piriformes, cuivreuses sur le disque et d'un beau vert argenté sur les bords ainsi que sous le corps ; les pattes et les antennes (les ongles et la massue rembrunis exceptés) rousses ou testacées. Rostre de 1/4 plus long que large, un peu rétréci en arrière, échancré au sommet, plan ; scrobes étroits, arqués, rectilignement prolongés en arrière, subcontigus en dessous. Tête transversale, conique ; front subdéprimé, un peu moins large que le rostre, muni d'un sillon interoculaire ; tempes un peu plus longues que le diamètre des yeux qui sont grands et saillants.

Antennes assez fines ; scape presque droit, médiocrement mais brusquement claviforme à l'extrémité, dépassant le bord postérieur des yeux ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er un peu plus épais et légèrement plus court que le 2e, les suivants tous coniques, plus longs que larges et égaux (sauf le 7e un peu plus développé) ; massue oblongue acuminée. Prothorax assez fortement arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au milieu (mâle) ou un peu en arrière du milieu (femelle), faiblement impressionné transversalement derrière le bord antérieur, finement et densément ponctué, obsolètement caréné au milieu, les squamules transversalement disposées. Écusson court, arrondi, au sommet, dénudé. Élytres 1/2 plus longs que larges et presque 1/2 plus larges, à leur base, que le prothorax dans sa plus grande largeur, parallèles et moins convexes (mâle) ou un peu plus élargis en arrière et plus convexes (femelle) ; stries larges, dénudées, à points serrés, profonds, munis, dans le fond, d'une très fine squamule, chaque point séparé par un espace apparaissant comme une fine carène transversale ; interstries plans ou légèrement convexes. Pattes finement pubescentes ; fémurs revêtus de poils squamuleux peu serrés, submétalliques, finement dentés (parfois mutiques : v. *inermis* Sol.) ; tibias presque droits ; 2e article des tarses subtransversal.

Mâle : Protibias visiblement arqués et brièvement mucronés, en dedans, au sommet ; métatibias plus densément villeux sur la moitié basale de leur tranche interne ; les poils plus perpendiculaires à l'axe du tibia. Prothorax presque aussi large que long. Femelle : Protibias sans mucron distinct à leur angle apical interne ; villosité métatibiale plus clairsemée et plus inclinée. Prothorax plus large que long.

Alpes de Provence ; zone de l'*Abies pectinata* L., sur lequel vit l'insecte adulte, entre 1.000 à 2.000 m. d'altitude. Assez commun.

Alpes-Maritimes, Basses et Hautes-Alpes.

Italie, Dalmatie, Croatie, Grèce, Algérie.

16. **Polydrosus** (**Thomsoneonymus**) **sericeus** Schall., Abhand. Hal. Ges., I, 1783, p. 286. — Hustache, 1924, p. 273. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 5-8 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs ou bruns, densément revêtus en dessus de squamules vertes, soyeuses, arrondies sur les élytres, plus grandes, ovalaires sur la tête et le prothorax ; antennes et pattes testacées (sauf la massue et les ongles noirâtres), les fémurs rarement rembrunis au milieu. Rostre aussi long que large, un peu rétréci en arrière, échancré en arc au sommet, finement caréné ; scrobes peu arqués, subcontigus en arrière, sous le rostre. Tête conique ; front plus étroit que le rostre, muni d'une fovéole interoculaire sulciforme ; tempes plus courtes que les yeux qui sont grands, arrondis, peu convexes. Antennes grêles ; scape non arqué, un peu flexueux, brusquement claviforme à l'extrémité, atteignant le bord postérieur de l'œil ; les deux premiers

articles du funicule allongés, le 1er un peu plus court et plus épais que le 2e, les suivants peu différents de longueur et d'épaisseur entre eux, tous plus longs qu'épais ; massue fusiforme, la base de son 1er article testacé. Prothorax faiblement transversal, peu arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'à la base, à peine impressionné derrière le bord antérieur, ses angles postérieurs presque droits chez le mâle, un peu plus obtus chez la femelle, la ligne médiane assez élevée. Écusson subtronqué au sommet, concolore. Élytres presque 1/2 plus larges que le prothorax, à calus huméral assez saillant, les côtés parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), brièvement rétrécis-acuminés au sommet ; stries plus marquées en avant qu'en arrière, leurs points brièvement et finement sétigères, la 2e strie arquée en dedans vers l'écusson ; interstries plans. Pattes élancées ; fémurs non ou obsolètement dentés ; protibias faiblement bisinués et arqués au sommet en dedans ; 2e article tarsal plus long (mâle) ou aussi long (femelle) que large, un peu plus court que le 1er article.

Mâle : Tranche interne des métatibias munie sur sa moitié basale d'une frange de poils laineux ; 2e à 4e segments ventraux faiblement déprimés postérieurement. Femelle : Métatibias avec seulement quelques poils longs et serrés ; segments 2e à 4e de l'abdomen fortement et obliquement déprimés en arrière, cette dépression jaune ou rougeâtre, brillante et très finement striée.

L'adulte, polyphage, vit, au printemps, sur de nombreux arbres et arbustes : Saules, Aulne, Noisetier, Chênes, Orme, Peupliers, Bouleau.

Toute la France : plaines et régions collinaires, aussi en montagne, mais plus rare au-dessus de 1.000 m. d'altitude.

Toute l'Europe jusqu'en Sibérie.

17. **Polydrosus** (**Thomsoneonymus**) **juniperi** Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 421. — *amplicollis* Desbr., Le Frelon, X, 1902, p. 115. — Hustache, 1924, p. 272. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Corse, p. 413 ; — Cat. Col. France, p. 395.

Long. : 5,5-6,5 mm. Oblong, convexe, les téguments bruns ou noirs, revêtement dense en dessus et en dessous, composé de squamules ovales, vertes, peu brillantes, avec, sur la partie postérieure des interstries élytraux, de très courtes soies unisériées, seulement visibles, de profil, sur la déclivité : les antennes (massue noirâtre exceptée), les tibias et les tarses (ongles rembrunis exceptés) rouges ; les fémurs densément squamulés, ordinairement foncés, tout au moins dans leur milieu. Rostre subtransversal, un peu élargi en avant chez le mâle, un peu convexe, finement ou peu distinctement caréné sur sa ligne médiane ; scrobes arqués et prolongés, en arrière, sous le rostre. Tête transversale, conique, convexe ; front presque aussi large que le rostre, portant une fossette interoculaire allongée ; tempes aussi longues ou un peu plus longues que le diamètre des yeux ; ceux-ci convexes et saillants. Antennes grêles ; scape droit, brusquement claviforme au sommet, dépassant à peine le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article plus épais et à peine plus court que le 2e, les suivants un peu plus longs que larges ; massue oblongue, pointue. Prothorax convexe, transversal, ses côtés arrondis, son sommet un peu plus étroit que sa base, sa plus grande largeur vers le milieu, ses angles postérieurs obtus, impressionné derrière le bord antérieur, finement caréné au milieu. Écusson triangulaire, concolore. Élytres assez fortement convexes, 1/2 plus longs que larges, plus larges que le prothorax à leur base, les côtés subparallèles, à peine arqués (mâle) ou arqués (femelle), à calus huméral peu marqué ; stries assez fortes, leurs points munis, dans le fond, d'un très petit poil couché, la 2e strie rectiligne, nullement arquée vers l'écusson ; interstries larges, subconvexes. Fémurs inermes ; tibias finement pubescents, éparsément ou non squamulés ; 2e article tarsal peu plus long que large.

Mâle : Protibias arqués en dedans, au sommet ; segment anal avec un sillon médian.

L'adulte vit sur *Juniperus communis* L.

Corse : Ajaccio, sur le Genévrier, type du *juniperi* (Koziorowicz) ; non retrouvé en Corse.

Italie : type de l'*amplicollis* ; Cerchio, Rome, etc. ; assez répandu dans les Apennins, sur *Juniperus communis* (Muzzi).

Observation. — La réunion de *P. amplicollis* au *P. juniperi* a été faite par Schilsky (Käf. Eur., XLVI (1910), nº 78), sur la vue du type (femelle) *d'amplicollis* qui a les fémurs inermes et non dentés comme l'affirme Desbrochers.

Subgen. **Eustolus** Thomson, 1865.
(Skand. Col., VII, p. 105.)

Tableau des espèces.

1. Fémurs dentés . . . . . 2.
— Fémurs inermes. Corps brun ou roux. Vestiture dorsale grise ou cendrée. Élytres ornés de deux fascies transversales ondulées. Pattes et antennes de couleur claire. . . . . 8.
2. Élytres oblongs, à côtés arqués dans les deux sexes, largement impressionnés et sinués derrière les épaules chez le mâle, à squamules dorsales oblongues et piliformes, brunes, grises, blanchâtres, verdâtres, cuivreuses, formant sur les interstries 3, 7, 9 des élytres, des bandes tranchant sur la couleur foncière brune. Antennes et pattes longues. Long. : 4,5-5,8 mm. . . . . 18: **confluens.**
— Élytres subparallèles en avant chez le mâle, faiblement élargis en arrière chez la femelle. Antennes plus courtes. . . . 3.

3. Revê… tement dorsal sans taches ; suture des élytres et les côtés… souvent un peu plus clairs. . . . . 4.
— Revê… tement dorsal formant des taches irrégulières ou en d… amier . . . . . 5.
4. Élytr… es dépourvus de soies. Vestiture dorsale d'un vert brilla… nt. Pattes noires couvertes de squamules vertes. Long… : 4-7 mm. . . . . 19. **prasinus**.
— Élyt… es avec des soies fines, courtes, nombreuses et bien visibl… les de profil. Vestiture dorsale d'un vert clair ou cendré. Patte… s testacées. Long. : 3-4,5 mm. . . . . 20. **leucaspis**.
5. Patte… es jaunes, ainsi que les antennes. Scape antennaire atteig… nant seulement le bord postérieur de l'œil. Revêtement… dorsal composé de squamules très longues, blanches ou do… orées, irrégulièrement disposées. Les côtés de la poitrine… ; sur les élytres une fascie transversale submédiane interr… rompue au milieu, une fascie subapicale interrompue, une … ache humérale et l'écusson blancs ; l'intervalle entre les d… eux fascies en majeure partie dénudé, lisse. Long. : 3,5 … mm. . . . . 21. **sparsus**.
— Patte… es foncées, sauf les tarses parfois rougeâtres. Scape des … antennes dépassant notablement le bord postérieur de l'… œil. Revêtement dorsal à squamules ovales ou lancéolées, … mais peu allongées et formant le plus souvent de nom… breuses petites taches claires alternées de taches foncées . . . 6.
6. Prot… horax assez fortement impressionné transversalement en a… vant. Taches foncées des élytres couvertes d'une fine … pubescence, assez dense, bien visible . . . . . 7.
— Prot… horax faiblement impressionné transversalement en avan… t. Taches foncées des élytres glabres ou tout au plus avec … de rares poils fins et épars. Long. : 4-5,5 mm. . 22. **cervinus**.
7. Prot… horax visiblement plus étroit en avant qu'en arrière, faibl… ement arqué sur les côtés. Tempes nettement plus long… ues que le diamètre d'un œil. Élytres à 2e et 3e interstrie… s gibbeux vers la base. Revêtement dorsal variable, gris… cendré, teinté de vert ou de cuivreux parsemé de nom… breuses taches foncées. Profémurs assez fortement dentés. Long. : 5,5-7,5 mm. . . . . 23. **pilosus**.
— Prot… horax presque aussi large en avant qu'en arrière, plus … fortement arqué latéralement. Tempes à peine aussi long… ues que le diamètre d'un œil. Élytres à 2e et 3e interstrie… s faiblement relevés en avant et visiblement impressionnés à la base. Revêtement dorsal brun avec de nombreu… ses petites taches blanches, sans trace de vert ou de cuivreux. Profémurs plus faiblement dentés. Long. : 5,5-6,5 mm. . . . . 24. **griseomaculatus**.
8. Insecte roux. Prothorax bi-impressionné sur les côtés. Long. : 4-6,5 mm. . . . . 25. **ruficornis**.
— Insecte brun. Prothorax subcylindrique, sans impression sur les côtés. Long : 4-6,5 mm. . . . . 26. **undatus**.

18. **Polydrosus (Eustolus) confluens** Stephens, Ill. Brit., IV, 1831, p. 142. — *chrysomela* Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 146. — *perplexus* Gyll., l. c., VI, I, 1840, p. 448. — Hustache, 1924, p. 280. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 4,5-5,8 mm. Oblong, convexe, les téguments bruns ; revêtu en dessus de squamules piliformes brunes et de squamules oblongues plus claires, en général dorées ou verdâtres, ces dernières condensées en trois bandes prothoraciques et en bandes élytrales sur les 3e, 5e, 7e et 9e interstries ; la pubescence indistincte ; dessous squamulé de cendré ; antennes, tibias et tarses ferrugineux (l'extrémité des articles du funicule parfois et massue rembrunies) ; fémurs entièrement ou en grande partie, ainsi que les ongles foncés. Rostre un peu plus long que large, parallèle (mâle) ou seulement aussi long que large et rétréci en avant (femelle), plan, ordinairement impressionné longitudinalement, échancré au sommet ; scrobes infléchis et prolongés en dessous. Tête transversale, un peu rétrécie en avant ; front large, un peu déprimé, muni d'une fovéole ; tempes à peine plus longues que les yeux qui sont ronds et saillants (femelle) ou subglobuleux, exorbités (mâle). Antennes grêles ; scape presque droit, fortement claviforme, dépassant légèrement le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article à peine plus court que le 2e, les suivants notablement plus longs qu'épais ; massue étroitement fusiforme. Prothorax transversal, arrondi latéralement, ses deux extrémités de largeur presque égale, à peine rétréci et peu distinctement impressionné transversalement au sommet, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, à ponctuation rugueuse, très serrée. Écusson petit, triangulaire, squamulé de clair. Élytres peu plus larges que le prothorax à la base, légèrement élargis, assez convexes (mâle) ou fortement élargis, très convexes (femelle), brièvement acuminés au sommet ; finement striés-ponctués, les 5e et 6e stries sinuées derrière le calus huméral peu élevé ; interstries larges et plans, parfois un peu convexes, surtout chez le mâle. Pattes revêtues d'une pubescence fine, cendrée ; fémurs armés d'une dent fine et aiguë ; tibias droits ; 2e article tarsal subtriangulaire, faiblement transversal.

Mâle : Sommet du segment anal tronqué (triangulaire chez la femelle).

v. **rubi** Stierl. (non Gyll.), Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1884. — Élytres à revêtement presque uniformément cendré.

v. **atripes** Schilsky, Käf. Eur., XLVI (1910), nº 62. — Pattes entièrement rembrunies.

L'adulte vit sur diverses Genistées : *Ulex europaeus* L. et *nanus* L., *Sarothamnus scoparius* L., *Genista pilosa* L. et *sagittalis* L.

La larve, que nous avons trouvée dans le Limousin, attaque les racines de *Sarothamnus scoparius* ; il est assez probable qu'elle vit sur les autres Papilionacées signalées comme nourrissant l'adulte. Elle est d'un blanc jaunâtre, avec de petites taches brunes, nébuleuses, disposées latéralement près des stigmates. La nymphose, effectuée en mi-juin, donne l'imago vers le début de juillet. Une ponte existe en fin juillet dont les larves se nymphosent à l'automne, restant dans cet état jusqu'en mai suivant, époque de la transformation en adulte. Nous n'avons pas pu observer la ponte de printemps.

Toute la France ; plaines et montagnes ; commun par place.

Les variétés çà et là avec la forme typique, la v. *atripes*, surtout, dans les Pyrénées-Orientales. Non signalé de Corse.

Toute l'Europe.

19. **Polydrosus** (**Eustolus**) **prasinus** Olivier, Encycl. méth., V, 1790, p. 550. — *argentatus* Ol., l. c., p. 558. — *planifrons* Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 138. — *Bohemani* Des Gozis, Rev. d'Ent., I (1882), p. 108. — *alpinus* Stierl., Mitth. Schweiz. Ent. Ges., VII, 1883, p. 75. — Hustache, 1924, p. 281. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

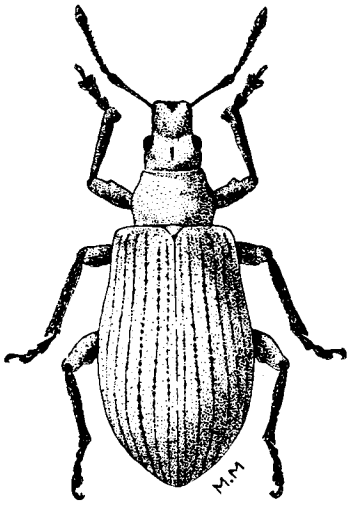


Fig. 96. — *Polydrosus prasinus* Ol.

Long. : 4-7 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs, densément recouverts, en dessus, en dessous et sur les pattes, de squamules arrondies, d'un vert clair, parfois bleuâtre, un peu soyeuses, non brillantes ; pattes en entier (sauf parfois les tarses rougeâtres) et les antennes (partie inférieure du scape et base des articles du funicule rembrunies exceptées) noires ou brunes. Rostre faiblement transverse, subparallèle, à peine rétréci en avant, plan ; scrobes étroits, infléchis jusque sous le bord inférieur des yeux. Tête un peu transverse ; front plan, très large, mais peu plus large que le rostre au niveau de l'insertion antennaire, muni d'une petite fossette interoculaire ; tempes au moins deux fois aussi longues que le diamètre des yeux, ceux-ci arrondis et saillants. Antennes fines, finement pubescentes ; scape un peu arqué, claviforme au sommet qui est parfois squamulé de vert ainsi que les deux premiers articles du funicule, ceux-ci allongés, subégaux, le 1er seulement plus épais, les suivants subconiques et tous au moins aussi longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax un peu transversal, arrondi sur les côtés, plus étroit en avant qu'à la base, faiblement impressionné derrière le bord antérieur, non ou très faiblement caréné. Écusson subtriangulaire, subtronqué au sommet, concolore. Élytres 1/2 plus larges, à leur base, que le prothorax, parallèles (mâle), ou un peu élargis en arrière et plus convexes (femelle), à calus huméral élevé ; stries fines, ponctuées ; interstries larges, subplans. Fémurs finement dentés ; protibias bisinués en dedans (mâle) ou subrectilignes (femelle) ; 2e article des tarses plus long que large.

Mâle : Sommet du segment anal déprimé, pileux, non tronqué, suture commune des 1er et 2e segments presque droite. Femelle : Sommet du segment anal simple, tronqué ; suture séparant le 1er segment du 2e bisinuée.

On rencontre çà et là, avec la forme typique, des spécimens à tibias et tarses (ongles exclus) roux (v. **rufimanus**, nova).

L'adulte vit sur les Chênes, l'Aulne, le Hêtre.

Plaines et montagnes. Assez commun dans la région silvatique inférieure de toute la France ; plus rare dans le midi. Basses et Hautes-Pyrénées jusqu'à 1.300 mètres (G. Tempère). Commun dans les Vosges, le Jura, les Alpes, les Cévennes.

Sa présence en Corse demanderait à être confirmée.

Europe occidentale : Angleterre, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie du Nord, Suisse.

20. **Polydrosus** (**Eustolus**) **leucaspis** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curcul., VI, I, 1840, p. 453. — *Damryi* Desbr., Le Frelon, II (1892), p. 2. — Hustache, 1921, p. 282. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Corse, p. 413 ; — Cat. France, p. 395.

Long. : 3-4,5 mm. Suboblong, convexe, les téguments noirs ; dessus revêtu de squamules vertes ou dorées, ovales ou subarrondies, peu serrées, plus denses sur la suture élytrale et l'écusson ; le rostre, la tête, le prothorax et les élytres munis d'une très courte pubescence grisâtre, dressée, bien visible de profil ; dessous du corps squamulé ; antennes et pattes (ongles rembrunis exceptés) rousses. Rostre un peu plus long que large, faiblement rétréci en arrière, échancré au sommet, plan, strié à sa partie distale ; scrobes arqués, infléchis en arrière et prolongés sous le rostre. Tête transversale ; front plan, avec une fine fovéole ; accusant une légère dépression à la rencontre du rostre, à peine plus large (femelle) ou aussi large (mâle) que celui-ci ; tempes bien plus courtes que le diamètre des yeux qui sont grands et peu saillants. Antennes médiocres ; scape droit ; peu et non brusquement renflé au sommet, dépassant à peine le bord postérieur de l'œil ; les deux premiers articles du funicule assez longs, le 2e moins épais et nettement plus court que le 1er, les 4-7 subarrondis, aussi longs que larges (mâle) ou subconiques et plus longs qu'épais (femelle) ; massue oblongue. Prothorax transversal, peu arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant qu'en arrière et faiblement resserré derrière le bord antérieur. Écusson arrondi au sommet. Élytres courts,

de 1/5 seulement plus longs que larges, plus larges, à leur base, que le prothorax, subparallèles (mâle) ou élargis en arrière (femelle), assez brusquement déclives au sommet, à calus huméral assez saillant ; finement striés-ponctués ; interstries plans. Pattes peu robustes, pubescentes ; fémurs plus ou moins squamulés, inermes ou très finement et peu distinctement dentés ; tibias presque droits ; 2e article tarsal transversal.

On rencontre, avec la forme typique, les deux variations suivantes :

v. **dubius** Schilsky, Käf. Eur., XLVI (1910), nº 96. — Revêtement élytral uniformément cendré.

v. **suturellus** Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, p. 507. — Revêtement des élytres cendré ou cuivreux avec la suture plus claire, bien tranchée.

L'adulte vit sur *Quercus sessiliflora* Salisb. et *pedunculata* Ehrh.

Espèce particulière à la faune corso-sarde.

Toute la Corse, à l'exclusion de la haute montagne. Commun.

21. **Polydrosus** (**Eustolus**) **sparsus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 147. — Hustache, 1924, p. 283. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Corse, p. 413 ; — Cat. France, p. 395.

Long. : 3-5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs ou bruns, à squamules dorsales piliformes, cuivreuses ou dorées, métalliques, irrégulièrement disposées et formant sur les élytres des taches plus ou moins tranchées ; les bords de la poitrine, une tache humérale, l'écusson blancs ; une fascie post-médiane et souvent une subapicale formées en partie de squamules plus serrées, d'un blanc rosé, les téguments entre les taches élytrales apparaissant dénudés, lisses et brillants, les fascies ordinairement interrompues et mal délimitées ; dessous ponctué et peu densément squamulé : antennes et pattes (la massue, parfois, et les ongles rembrunis exceptés) testacées. Rostre transversal, plan, élargi en avant, avec une forte impression triangulaire au sommet ; scrobes étroits, arqués infléchis rectilignement en arrière, prolongés sous le rostre. Tête fortement transversale, ponctuée ; front plan, aussi large ou presque aussi large que le rostre à son extrémité, fovéolé ; tempes plus courtes que le diamètre des yeux, ceux-ci grands, subarrondis, saillants. Antennes fines, peu pubescentes ; scape bisinué, claviforme, atteignant le bord postérieur de l'œil ; les deux premiers articles du funicule subégaux, le 1er plus épais, le 3e un peu plus court, les suivants plus longs qu'épais ; massue oblongue-acuminée. Prothorax transversal, subcylindrique, subégal à ses deux extrémités, faiblement arqué sur ses côtés. Écusson court, arrondi. Élytres plus larges, à leur base, que le prothorax, subparallèles (mâle), élargis en arrière (femelle), brièvement acuminés au sommet, striés-ponctués, le calus huméral assez saillant ; interstries un peu convexes. Fémurs à pubescence squamuleuse, finement dentés ; tibias droits ; 2e article tarsal un peu plus long que large.

Je n'ai reconnu d'autres caractères sexuels secondaires que ceux de la forme des élytres.

L'adulte vit sur *Alnus glutinosa* Gaertn., *Salix fragilis* L. et *viminalis* L.

Endroits humides, bords des rivières, des étangs, vallées fraîches ; avril-novembre.

Presque toute la France, plus rare dans le nord où sa répartition serait à préciser. Très abondant dans les Alpes-Maritimes : vallée de Siagne, surtout sur les Saules dont il dévore le feuillage ! Peu commun dans la Gironde, sur l'Aulne (d'après Tempère).

Corse : assez commun sur l'Aulne (Sainte-Claire-Deville, Bénard, Bonnaire ! etc.).

Europe centrale et méridionale jusqu'en Grèce.

Observation. — J'ai trouvé des adultes de cette espèce, dans le midi, sous des mousses, en février. M. G. Tempère en a observé, dans les mêmes conditions, en janvier, dans la Gironde. Il reste à savoir s'il s'agit d'une hibernation normale ou d'une prolongation de l'existence imaginale de certains individus, existence déjà particulièrement longue, dans le cours de la saison, par rapport aux autres espèces du genre, dont la durée dépasse rarement la fin de juin.

22. **Polydrosus** (**Eustolus**) **cervinus** Linné, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 384. — *Ballioni* Lindern., Bull. Moscou, 1871, p. 174. — *grisescens* Rey, L'Échange, 1894, p. 117. — *cinereus* Rey, l. c. — *obscurus* Rey, l. c. — Hustache, 1924, p. 288. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Corse, p. 413 ; — Cat. France, p. 395.

Long. : 4-5.5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs ; dessus revêtu de squamules petites, arrondies ou oblongues, cendrées un peu métalliques (forme typique) ou variant du cuivreux au vert (variétés), et d'une très fine pubescence, appliquée, visible à un certain grossissement ; les squamules formant, sur les élytres, de nombreuses macules plus ou moins tranchées ; pattes brunes ou ferrugineuses ; fémurs et ongles toujours foncés ; antennes rousses ou ferrugineuses, ou funicule un peu assombri, la massue plus ou moins foncée, mais scape toujours roux ou testacé. Dessous du corps peu densément squamulé, l'abdomen en partie dénudé au milieu. Rostre aussi long que large, subparallèle, presque plan, un peu échancré en arc au sommet ; scrobes arqués, assez larges, ne dépassant guère, en arrière, le bord inférieur de l'œil. Tête transversale ; front plan, bien plus large que le rostre, muni d'une fovéole ; tempes à peine aussi longues que le plus grand diamètre des yeux ; ceux-ci ovalaires, saillants. Antennes grêles, élancées, très finement pubescentes ; scape à peine arqué, un peu renflé au sommet, atteignant le bord postérieur de l'œil ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 1er plus épais, le 3e presque aussi long que le 2e, les autres tous plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax transversal, peu arqué sur les côtés, le sommet un peu plus étroit que la base, impressionné derrière le bord antérieur. Écusson court, arrondi au sommet et densément squamulé. Élytres 1/2 plus larges que le prothorax à la base et environ 4 fois plus longs que ce dernier, parallèles (mâle) ou élargis en arrière (femelle), à calus huméral saillant ; finement striés-ponctués ; interstries

plans, parfois un peu irréguliers, le 3e et souvent le 2e relevés en bosse oblongue à la base. Fémurs pubescents, squamulés, avec une dent assez forte, aiguë ; pro- et mésotibias nettement, quoique légèrement, arqués en dedans au sommet, dans les deux sexes ; 2e article tarsal plus long que large.

Mâle : Segment anal obtusément tronqué au sommet, ordinairement dénudé. Les variétés suivantes, plus communes que la forme typique, se rencontrent avec elle.

v. **griseo-aeneus** De Geer, Mém. Hist. Ins., V, 1775, p. 220. — v. *cirens* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, I, p. 25. — Revêtement vert ou verdâtre.

v. **maculosus** Herbst, Käfer, VI, 1795, p. 232. — Revêtement d'un doré clair à taches élytrales noires ou brunes bien circonscrites.

v. **melanotus** Steph., 1831, Ill. Brit., IV, p. 143. — *capricola* Stierl., 1884, Mitth. Schweiz. ent. Ges., VII, p. 75. — Revêtement vert foncé ou vert clair, maculé de brun.

La biologie de cette espèce a été étudiée par A. W. Rymer Roberts (*Annals of applied biology*, vol. XIII, nº 2, 1926, p. 97-218, figs).

La larve vit aux dépens des racines de *Dactylis glomerata* L. (Graminées) ; elle se transforme en adulte de mars à mai. La ponte, très échelonnée, a lieu en juin-juillet ; la durée larvaire est longue ; la nymphe peut hiverner.

L'adulte, polyphage, se nourrit du feuillage et des jeunes pousses des Chênes à feuilles caduques, du Bouleau, du Noisetier, des Érables.

Plaines et montagnes ; commun partout en France, répandu également en Corse, surtout dans la zone des forêts de la montagne.

Toute l'Europe. Sibérie.

Observations. — Les observations d'anciens auteurs comme Bach, Herbst, Girard, Bouché, Letzner, Seidlitz, Bargagli, etc., attribuant un régime phyllophage à plusieurs larves de *Polydrosus*, en particulier de *P. cervinus* et *P. pilosus*, ne doivent pas être prises en considération.

23. **Polydrosus** (**Eustolus**) **pilosus** Gredler, 1863, Käf. Tirol, p. 313. — *binotatus* Thomson, Skand. Col. (1868), X, p. 340. — *melanostictus* Chevr., Col. Hefte V, 1869, p. 74. — *arvernicus* Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1869, p. 393. — Hustache, 1924, p. 268. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 5,5-7,5 mm. Oblong, convexe, les téguments bruns ou noirs assez brillants, revêtu de petites squamules ovalaires, acuminées, uniformément réparties sur le dessous du corps, groupées en dessus, en de nombreuses petites taches élytrales dorées, gris-jaunâtres ou verdâtres, le prothorax avec trois bandes ; les parties foncées du prothorax et des élytres non occupées par les squamules, recouvertes d'une fine pubescence brune, peu serrée, appliquée ; pattes entièrement foncées, ou tibias rougeâtres, tarses bruns et ongles noirs ; sommet du scape et funicule (massue comprise) rembrunis. Rostre plus long que large, parallèle, échancré en arc à l'extrémité ; plan. Tête transversale, squamulée ; front large, plan, avec une fine fovéole, plus large, entre les yeux, que

le rostre ; tempes à peine plus longues que le plus grand diamètre des yeux, ceux-ci ovalaires, grands, saillants. Antennes fines, pubescentes ; scape droit brusquement renflé au sommet, dépassant le bord postérieur de l'œil ; les deux premiers articles du funicule égaux, le 1er seulement plus épais, les suivants assez allongés, subconiques ; massue fusiforme. Prothorax transversal, plus étroit en avant, transversalement impressionné derrière le bord antérieur, les côtés arrondis, les angles postérieurs assez marqués, le disque légèrement impressionné latéralement en arrière du milieu, à ponctuation fine et serrée. Écusson triangulaire, squamulé. Élytres 1/2 plus larges que le prothorax à la base et 5 fois plus longs que celui-ci, les côtés parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière, le dessus plus convexe (femelle) ; le calus huméral saillant ; assez fortement striés-ponctués ; interstries plans ou légèrement convexes, le 3e et plus rarement le 2e, relevés en une bosse oblongue vers la base. Pattes pubescentes ; fémurs à dent forte et aiguë ; 2e article tarsal plus long que large.

Mâle : Protibias plus fortement arqués en dedans au sommet ; segment anal subtronqué au sommet. Femelle : Segment anal terminé en pointe non tronquée.

v. **nodulosus** Chevr., Col. Hefte, V, 1869, p. 73. — *Peragalloi* Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1869, p. 392. — Se distingue de la forme typique par les téguments presque mats, les squamules moins serrées, la pubescence brune plus dense, les stries plus profondes, les interstries plus étroits et plus convexes, le prothorax plus fortement resserré en avant, plus rugueux, la bande médiane ordinairement absente.

Cette espèce vit, à l'état adulte, sur *Sorbus aucuparia* L., dont elle ronge les feuilles (H. du Buysson in litt.). Se tient fréquemment sur les Abiétinées : *Abies pectinata* L. et *Pinus silvestris* L.

Régions montagneuses. Assez commun.

Vosges, Jura, toutes les Alpes, Mt. Dore, Le Lioran, Aude, Pyrénées-Orientales, Orne ; région de croissance du Sapin (Sainte-Claire-Deville).

La variété paraît constituer une race qui se rencontre particulièrement dans les Alpes-Maritimes, les Basses et Hautes-Alpes.

Toute l'Europe.

24. **Polydrosus** (**Eustolus**) **griseomaculatus** Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1869, p. 390. — Hustache, 1923, p. 284. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 5,5-6,5 mm. Oblong, convexe, noir, revêtu de squamules grises, brunes, parfois un peu cuivreuses, de forme ovale ou oblongues, mêlées ou non à des squamules lancéolées, piliformes, appliquées, les squamules formant sur le prothorax une bande latérale plus claire, peu tranchée, et sur les élytres des taches brunes carrées, particulièrement sur les 3e et 5e interstries, les côtés ordinairement plus clairs, le dessous du corps squamulé de gris et de brun ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarses roux ou rougeâtres ; fémurs et ongles foncés. Rostre aussi long que large, un peu rétréci en avant, échancré au sommet, plan ;

scrobes arqués, prolongés en dessous. Tête transversale, conique ; front plan, muni d'une fossette oblongue ; tempes aussi longues que le diamètre des yeux ; ceux-ci ovales, grands et saillants. Antennes médiocres ; scape droit, assez brusquement renflé à l'extrémité, dépassant un peu l'œil en arrière ; 1er article du funicule un peu plus court que le 2e, les 3e et 4e subégaux, les suivants plus longs qu'épais ; massue fusiforme. Prothorax faiblement transversal, arrondi sur les côtés, son sommet un peu plus étroit que sa base, assez fortement rétréci en arrière du bord antérieur, les angles postérieurs obtus ; à ponctuation fine et serrée. Écusson court, arrondi, squamulé de blanc. Élytres plus larges que le prothorax, parallèles (mâle), un peu élargis postérieurement (femelle), à calus huméral saillant ; striés-ponctués ; interstries assez variables ; larges et plans, étroits ou convexes ; 3e interstrie et parfois le 2e relevés vers la base. Pattes pubescentes ; fémurs assez fortement dentés ; 2e article tarsal plus long que large.

Mâle : Protibias bisinués et un peu arqués en dedans au sommet qui est visiblement mucroné ; segment anal presque tronqué à l'extrémité (terminé en pointe chez la femelle).

Assez semblable d'aspect au précédent, s'en distingue par son prothorax plus fortement arrondi à ses angles postérieurs, sans ligne médiane claire ; le revêtement ne présente pas de pubescence fine et brune, mais des squamules piliformes, les taches élytrales brunes et blanches sont plus nettement délimitées, subcarrées, alternativement rangées sur les interstries ; les tibias sont toujours roux ou rougeâtres. Enfin les élytres sont un peu plus courts et plus brièvement acuminés au sommet.

Mœurs inconnues.

L'adulte se tient fréquemment sur le Hêtre, le Noisetier, etc.

Spécial aux montagnes de la Provence, jusqu'à 1.500 m. d'altitude. Assez rare. Vaucluse : Mt. Ventoux (Chobaut !) ; Basses-Alpes : Faillefeu : Colmars : Les Dourbes ; Digne (Abeille de Perrin !, Dr Grenier !, Peyerimhoff) ; Alpes-Maritimes : Sospel ; Coursegoules (Sainte-Claire-Deville).

25. **Polydrosus (Eustolus) ruficornis** Bonsdorff, Curc. Suec., II, 1785, p. 27. — *fulvicornis* F., Syst. Ent., 1792. — *intermedius* Zetterst., Fn. Ins. Lapp., I, 1828, p. 337. — *fascialus* Des Gozis (non Müll.), Rev. d'Ent., I (1882), p. 125. — *penninus* Bremi, Stett. ent. Zeit., 1855, p. 196. — Hustache, 1924, p. 291. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 3-5,8 mm. Oblong, convexe, les téguments roux, revêtu en dessus de fines squamules ovales, formant, sur les élytres, trois légères fascies irrégulières, cendrées, une médiane, souvent interrompue sur le disque, une post-médiane et une apicale, le reste des élytres à squamules rousses, parfois un peu dorées ; entre les fascies, les téguments apparaissent souvent dénudés ; les squamules de la tête, du rostre et du prothorax, oblongues, lancéolées ; les pattes (ongles compris) et les antennes entièrement rousses. Rostre plus long que large, parallèle, échancré au sommet, sillonné sur sa ligne médiane ; scrobes prolongés et subcontigus sous le rostre. Tête transversale ; front impressionné, portant une fovéole distincte, séparé du rostre par une faible impression transversale en forme de V ; tempes un peu plus longues que les yeux qui sont arrondis, peu saillants. Scape antennaire faiblement arqué, claviforme, n'atteignant pas le bord antérieur du prothorax ; les deux premiers articles du funicule allongés, égaux, le 2e seulement plus étroit, les suivants (le 7e transversal excepté) coniques, aussi longs qu'épais ; massue ovale. Prothorax aussi long que large (femelle) ou un peu plus étroit (mâle) subcylindrique, ses deux extrémités subégales, fortement impressionné derrière le bord antérieur, les côtés du disque, vers le milieu, plus ou moins fortement impressionnés transversalement. Écusson transversal, arrondi, pubescent de blanc. Élytres 1/2 plus larges que le prothorax à leur base, parallèles (mâle) élargis en arrière et plus convexes (femelle) ; le calus huméral saillant ; striés-ponctués ; interstries assez convexes. Fémurs inermes ; protibias droits, un peu arqués au sommet ; 2e article tarsal à peine plus long que large.

Mâle : Taille plus petite ; articles 3-7 du funicule subglobuleux ; protibias finement mucronés à l'angle apical interne. Femelle : Articles 3-6 coniques, le 7e transversal ; protibias élargis mais non mucronés en dedans au sommet.

L'adulte vit sur *Alnus glutinosa* Gaertn. et *viridis* D. C.

Régions collinaires et montagneuses, jusqu'à 2.000 m. d'altitude. Assez rare.

Alpes de Savoie et du Dauphiné ; Mt. Dore ; Allier : Vichy, mai 1927 !

Suisse ; Valais, Grisons ; Alpes Bernoises, assez commun.

Europe centrale et septentrionale ; Sibérie.

26. **Polydrosus (Eustolus) undatus** Fabricius, 1781, Sp. Ins., p. 186. — *tereticollis* Bonsd., Curc. Suec., II, 1785, p. 28 (1). — *albofascialus* Herbst, Natur. Ins. Käf., VI, 1795, p. 220. — *selencus* Marsh., Ent. Brit., 1802, p. 269. — Hustache, 1924, p. 289. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 4-6,5 mm. Oblong, allongé, noir ou brun, revêtu en dessus de squamules ovales, cendrées, fauves et brunes ; les élytres avec trois fascies transversales obliques plus claires, ondulées, interrompues, l'antémédiane réduite souvent à quelques linéoles sur les côtés, la post-médiane ordinairement interrompue seulement sur la suture, l'apicale occupant le sommet des élytres, les squamules fauves disposées en linéoles allongées, tranchant, ainsi que les fascies cendrées, sur le fond brun des élytres, parfois les linéoles fauves sont absentes et la coloration foncière est d'un gris ou d'un brun-jaunâtre uniformes ; les côtés du prothorax

(1) *P. tereticollis* a été décrit par Bonsdorff en 1785 et non par De Geer, en 1775.

plus clairs ; le rostre, la tête et la déclivité postérieure des élytres avec des petits poils très courts, relevés, bien visibles de profil ; le dessous du corps à squamules peu serrées, plus claires ; antennes et pattes (ongles compris) rousses ou oranges ; les fémurs rarement rembrunis. Rostre plus long que large, parallèle, échancré au sommet, non ou faiblement caréné en avant ; scrobes infléchis et subcontigus sous le rostre. Tête transversale ; front avec ou sans fovéole, séparé du rostre par une faible impression transversale, l'intervalle interoculaire à peu près aussi large que le rostre ; tempes aussi longues que les yeux qui sont peu saillants. Antennes grêles ; scape un peu arqué, claviforme, atteignant le bord antérieur du prothorax ; les deux premiers articles du funicule allongés, égaux, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue ovale. Prothorax aussi long que large, faiblement arrondi latéralement, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, nullement impressionné sur les côtés du milieu, avec ou sans ligne médiane un peu élevée. Écusson petit, arrondi, souvent dénudé. Élytres moitié plus larges, à la base, que le prothorax, allongés, parallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière, plus convexes (femelle), calus huméral saillant ; striés-ponctués ; interstries très faiblement convexes. Pattes finement squamulées ; fémurs mutiques ; protibias droits, un peu arqués en dedans, au sommet, un peu élargis à l'angle apical interne, leur 2e article tarsal presque aussi large que long, celui des postérieurs nettement plus long que large.

Mâle : Angle apical interne des protibias prolongé en un petit onglet très distinct. Femelle : Protibias seulement élargis au sommet, non ongulés à l'ange interne.

Les variations suivantes se rencontrent communément avec la forme typique :

v. **niveopictus** Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 248. — Élytres gris à fascies postérieures d'un blanc d'argent.

v. **uniformis** Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1885. — Élytres à revêtement uniformément cendré, sans trace de fascies.

L'adulte se nourrit des jeunes feuilles des Chênes, du Peuplier tremble, du Hêtre, de l'Aulne, du Noisetier, de l'Aubépine. Commun.

Plaines et montagnes de presque toute la France ; plus rare dans le Midi. S'élève dans les Basses-Pyrénées jusqu'à 1.500 m.

La répartition géographique de cette espèce demanderait des précisions. Europe : Sibérie occidentale.

Subgen. **Chlorodrosus** Daniel, 1898.

(Col. Stud., II, p. 86. — *Chrysophis* Des Gozis, Rev. d'Ent. (1882) (en partie.)

Tableau des espèces.

1. Rostre nullement subconique, subparallèle sur ses bords. . . . . 2.
— Rostre subconique. Fémurs et tibias foncés, les tarses rouges. Antennes rouges avec la massue et les derniers articles ordinairement rembrunis. Long. : 4-5 mm. . . . . 27. **amaenus**.

2. Prothorax sans fine carène médiane, légèrement impressionné latéralement en avant. Écusson médiocre. Yeux peu saillants. Élytres sans impression notable en arrière de l'écusson. Pattes rousses ; fémurs parfois un peu plus foncés. Long. : 4-5 mm.. . . . . *amaenus* subsp. **Abeillei**.
— Prothorax avec une fine carène, médiane, fortement impressionné latéralement en avant. Écusson grand. Yeux semi-globuleux. Élytres impressionnés en arrière de l'écusson. Pattes rousses ; tibias parfois rembrunis. Long. : 6-6,5 mm. . . . . 28. **alchimillae**.

27. **Polydrosus (Chlorodrosus) amaenus** Germar, 1824, Ins. Sp. Nov., p. 457. — Des Gozis, Rev. d'Ent., 1882, p. III. — Hustache, 1924, p. 295. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 4-5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs, recouverts densément en dessus et en dessous de très petites squamules ovales, acuminées, vertes ou bleuâtres ; pattes rembrunies (sauf les tarses, ongles compris, rougeâtres), plus rarement les tibias rougeâtres ; antennes soit entièrement rouges, soit rembrunies (massue comprise) sur leur moitié apicale. Rostre à peine plus long que large, subconique, un peu déprimé longitudinalement, échancré anguleusement au sommet, sur le même plan que le front ; scrobes larges, très arqués, étroitement prolongés sous les yeux. Tête fortement transversale, un peu rétrécie en avant ; front plan, bien plus large que le rostre, muni d'une fossette interoculaire ; tempes à peine aussi longues que le diamètre des yeux, ceux-ci grands, assez saillants. Antennes courtes ; scape peu arqué, non brusquement épaissi au sommet, atteignant le bord postérieur de l'œil sans le dépasser ; 1er article du funicule plus gros, mais de même longueur que le 2e, les suivants épais, arrondis, transversaux ; massue oblongue, acuminée, presque aussi longue que les 4 précédents articles. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit en avant, faiblement impressionné derrière le bord antérieur, obsolètement impressionné latéralement en arrière, parfois avec une faible carène médiane. Écusson très transversal, subtronqué au sommet. Élytres oblongs, plus larges que le prothorax à la base, peu arqués sur les côtés, un peu élargis en arrière dans les deux sexes, brièvement atténués au sommet, leur angle sutural acuminé ; calus huméral élevé ; striés-ponctués, les stries moins marquées en arrière ; interstries plans. Pattes squamulées ; fémurs inermes ; protibias faiblement arqués (mâle), presque droits (femelle) ; 2e article tarsal transversal.

Mâle : Abdomen avec une faible dépression médiane ; segment anal

arrondi et cilié au sommet. Femelle : Abdomen convexe, non déprimé ; segment anal acuminé, non cilié de blanc au sommet.

v. **Hopffgarteni** Stierl., Bestimm. Tabel., XIII, p. 9. — Tibias et tarses roux.

v. **castiliensis** Dan., Stud., II, p. 86. — Tibias testacés ; revêtement dorsal cuivreux ou jaune de laiton brillant.

L'adulte vit sur diverses Rosacées : *Alchimilla alpina* L. et *vulgaris* L., *Rosa* et *Rubus* ; mai à juin.

Régions montagneuses, s'élève jusqu'à 2.000 mètres. Assez répandu.

Ht-Rhin : environs de Belfort ; Vosges : ballon de Guebwiller, sur *Rosa alpina* L. (Vouaux), Remiremont, etc. ; Savoie ; Mt. Dore ; Mt. Aigoual ; Aude. Assez abondant dans les Pyrénées-Orientales, les Hautes et Basses-Pyrénées, sur *Alchimilla alpina* L. (G. Tempère) ; Tarn.

La v. *Hopffgarteni*, dans les Alpes des Grisons (Stierlin) ; L'Aigoual (Chobaut) ; Mt. Dore (du Buysson !). La v. *castilensis* ; Basses-Pyrénées : Val d'Ossau (Mascaraux).

Europe centrale. Espagne.

Subsp. **Abeillei** Desbrochers, Ann. Soc. ent. Fr., 1869, p. 394. — Cat. Sainte-Claire-Deville, Cat., p. 395.

Long. : 5-6,5 mm. — Diffère de la forme typique par les caractères suivants : taille plus grande, rostre subparallèle, plus nettement impressionné longitudinalement, le front muni d'une fovéole plus longue, les antennes testacées, plus courtes et plus robustes, le 2e article du funicule conique, les suivants globuleux (mâle) ou transversaux (femelle) ; les élytres subparallèles en avant chez le mâle. Chez ce dernier les protibias sont plus larges, leur tranche interne fortement bisinuée et pubescente sur sa moitié basale, l'angle apical interne fortement ongulé ; tibias et tarses, dans les deux sexes, d'un roux clair.

Vit sur *Alchimilla alpina* L. (Chobaut), sur *Sorbus torminalis* Grantz (Desbrochers).

Cette race apparaît plus spéciale aux régions montagneuses du sud-est. Assez répandue.

Htes-Alpes ; Basses-Alpes : nombreuses localités ; Alpes-Maritimes : Courmettes (Sainte-Claire-Deville), Gorges du Loup ! ; Lachens ! ; Var : Ste-Baume (Abeille !) ; Vaucluse : Mt. Ventoux (A. Chobaut !).

28. **Polydrosus (Chlorodrosus) alchimillae** Hustache, Bull. Soc. ent. Fr., 1929, p. 24. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 6,5 mm. Oblong, noir, revêtu en dessus de très petites squamules vert-pâle, peu brillantes, entremêlées de squamules plus petites, d'un brun-jaunâtre, les squamules assez serrées, mais ne voilant pas entièrement les téguments ; dessous à revêtement plus grossier d'un vert-pâle ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarses (ongles compris) roux ou testacés ; fémurs foncés, squamulés. Rostre un peu plus long que large, subparallèle, subdéprimé sur sa ligne médiane, densément ponctué et squamulé ainsi que la tête ; scrobes larges, arqués, prolongés sous l'œil. Front plan, fovéolé au milieu, un peu plus large que le rostre ; tempes légèrement plus longues que le diamètre des yeux, ceux-ci très saillants. Antennes courtes, robustes ; scape faiblement

arqué, épaissi non brusquement au sommet, atteignant le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article plus épais, mais de même longueur que le 2e, les 3e et 4e subconiques, aussi longs que larges, les suivants subarrondis, transversaux ; massue oblongue, acuminée, aussi longue que les cinq articles précédents. Prothorax convexe, transversal, arrondi sur les côtés, fortement resserré derrière le bord antérieur, plus étroit en avant qu'en arrière, finement caréné sur sa ligne médiane. Écusson grand, fortement transversal, subtronqué au sommet. Élytres notablement plus larges que le prothorax, parallèles (mâle) ou subparallèles, faiblement mais visiblement élargis en arrière et plus convexes (femelle), avec une faible impression transversale derrière l'écusson, acuminés au sommet, le calus huméral élevé ; stries fines, leurs points peu visibles ou même nuls au sommet ; interstries subconvexes en avant, plans en arrière. Fémurs inermes.

Mâle : Protibias nettement bisinués, leur sommet arqué en dedans, à mucron apical plus aigu ; 1er segment ventral impressionné à la base ; segment anal subéchancré, et cilié au sommet. Femelle : 1er segment abdominal simple ; segment anal arrondi au sommet ; protibias peu distinctement bisinués et faiblement arqués en dedans au sommet.

On trouve, mêlés à la forme typique, des individus à tibias et ongles rembrunis (v. **Fagniezi**, nova).

L'adulte vit sur les *Alchimilla vulgaris* L. et *alpina* L. Rare et localisé. Basses-Alpes : Col de la Cayolle, Vallon aboutissant au pied du M. Pilat, vers 2.100 m. d'altitude (Ch. Fagniez, Hustache).

Observation. — Cet insecte me paraît constituer une race de *P. amaenus* au même titre que *P. Abeillei*. Il se distingue du premier surtout par sa taille plus grande, le rétrécissement antérieur du prothorax plus marqué, son rostre subparallèle ; du second par ses yeux plus saillants, la carène prothoracique très nette ; des deux par la présence de l'impression antérieure, faible, mais distincte des élytres et la massue antennaire plus longue.

Subgen. **Piezocnemus** Chevrolat, 1869.
(In Harold, Col., V, p. 72.)

29. **Polydrosus (Piezocnemus) paradoxus** Stierl., Berl. ent. Zeit., 1859, p. 270. — Des Gozis, Rev. d'Ent., 1882, p. 123. — Hustache, 1924, p. 153. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 5-6 mm. Oblong, peu convexe, les téguments noirs, dessus densément revêtu de petites squamules rondes, vertes, impressionnées, soyeuses, presque mats ; rostre, tête, le prothorax, sur les côtés (beaucoup plus rarement sur le disque) munis de courtes soies blanches dressées ; la suture élytrale, en arrière, avec des poils clairs très courts, visibles seulement de profil, et, chez la femelle, avec quelques soies très courtes

sur les bords latéraux des élytres ; les pattes entièrement rouges ou oranges, les ongles parfois ferrugineux ; antennes rouges, sauf la massue et le dernier article du funicule rembrunis ; dessous du corps à squamules peu serrées, plus claires. Rostre aussi large que long, un peu déprimé longitudinalement, subparallèle, faiblement échancré au sommet ; scrobes arqués et prolongés sous le rostre. Tête transversale, marquée de points dénudés ; front plan ou un peu déprimé, fovéolé ou non, sur un même plan que le rostre et un peu plus large que ce dernier ; tempes un peu plus longues que le diamètre des yeux, ceux-ci assez saillants. Antennes courtes ; scape presque droit, assez brusquement épaissi au sommet, ne dépassant pas l'œil en arrière ; les deux premiers articles du funicule égaux, le 1er plus épais, les suivants subconiques, les 4e à 7e transversaux, le 7e souvent plus épais, et serrés à la base de la massue qui est ovale. Prothorax un peu plus large que long, médiocrement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, faiblement impressionné transversalement avant le sommet, rarement avec une impression arrondie de chaque côté, un peu avant sa base. Écusson court, un peu transversal, arrondi, à squamosité généralement plus claire. Élytres plus larges que le prothorax, à calus huméral assez saillant ; leurs côtés subparallèles (mâle), à peine plus élargis vers l'arrière (femelle), acuminés au sommet ; stries étroites, bien marquées même en arrière, leurs points plus distincts en avant ; interstries larges, plans, sauf le 1er (sutural) plus ou moins relevé en arrière. Pattes pubescentes, non squamulées de vert ; fémurs inermes ; tibias larges, comprimés, bisinués, brusquement et fortement rétrécis à leur base ; protibias écointés à leur angle apical externe.

Mâle : Pattes remarquablement robustes ; tibias très larges, creusés longitudinalement sur les deux faces latérales, protibias munis d'un fort onglet apical interne, à tarses larges, convexes, le 1er article cordiforme, le 2e arrondi, transversal. Femelle : Pattes bien moins robustes ; tibias moins larges, non ou faiblement déprimés sur leurs faces latérales ; protibias indistinctement mucronés au sommet ; 1er et 2e articles tarsaux plus longs que larges, subtriangulaires.

L'adulte vit sur diverses Rosacées appartenant aux genres *Alchimilla* et *Rubus*.

Régions élevées. Très rare en France.

Haute-Savoie : Mont Buet (Falcoz d'après Hustache).

Répandu dans les Alpes de Suisse et du Tyrol ; Valais ; Mte Baldo ; Mt. Rose ; aussi dans les Carpathes.

Observation. — Je n'ai pas vu d'exemplaires français de cette espèce. On trouve au Mt. Rose des individus à taille plus petite que la forme typique et dont le revêtement est d'un vert clair plus ou moins doré ou cuivreux, parfois bronzé (v. **Bonnairei**, nova).

Subsp. **pedemontanus** Chevrolat, in Harold, Col. Hefte, V, 1869, p. 72 (1).

(1) Je ne puis me résoudre à séparer spécifiquement *P. pedemontanus* de *P. paradoxus*. La

— *maritimus* Daniel, Col. Stud., II, 1898, p. 85. — Hustache, 1924, p. 293. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 4,5-5 mm. — Diffère de la forme typique par les caractères suivants : taille un peu plus faible ; disque du prothorax muni de soies ; pattes squamulées : moins robustes ; tibias moins larges, entièrement, ou en partie, ainsi que les tarses rouges ; les ongles ferrugineux ; les articles 4-7 du funicule subglobuleux, non ou faiblement transversaux ; élytres un peu plus brièvement acuminés postérieurement, portant, dans les deux sexes, aussi bien sur les bords latéraux qu'au sommet de la suture, une fine pilosité blanche alignée, bien visible.

L'adulte vit sur *Alchimilla vulgaris* L. et divers *Rubus*.

Régions élevées des Alpes méridionales. Rare.

Alpes-Maritimes : Col des Fenêtres : Madone des Fenêtres (Abeille de Perrin !, Ch. Fagniez) ; Cime du Capelet, sur *Rubus* (Sainte-Claire-Deville) ; Mt. Clapier (Dr Normand). — Basses-Alpes : Maurin, vers 2.000 m., en août, sur *Alchimilla vulgaris* L. (Hustache !). — Hautes-Alpes : Abriès et environs, assez commun ! ; Névaches, etc.

Alpes de Ligurie.

Gen. **STASIODIS** Des Gozis, 1886.

(Des Gozis, Recherches de l'espèce typique, p. 29.
Faust, Stett. ent. Zeit., 1890, p. 247-250.)

Ce genre comprend deux espèces dont une seule française. Il diffère des *Polydrosus*, dont il est très voisin, par les élytres ovales, à épaules peu marquées, presque effacées. Rostre triangulairement échancré au sommet. Fémurs inermes ; ongles soudés. Ailé.

Stasiodis parvulus Fabricius, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 469. — *viridis* Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1833, I, p. 548 (*Sciaphilus*). — *bellus* Rosenh., 1847, Beitr. Ins. Fn. Ent., p. 39. — *Kraatzi* Reitt., Wien. ent. Zeit., X, 1891, p. 215 (*Foucartia*). — *rivierae* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., IX, 1895, p. 302 (*Sciaphilus*). — Hustache, 1924, p. 298. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

Long. : 2,8-3,5 mm. Suboblong, convexe, les téguments noirs ; le dessus revêtu de squamules arrondies ou lancéolées, de couleur variable : verte, gris-verdâtre ou cendrée, et d'une courte pubescence blanche, serrée et, sur les élytres, disposée sans ordre, un peu soulevée sur la déclivité postérieure ; les antennes, les tibias et les tarses (ongles rembrunis exceptés) testacés ; la poitrine squamulée, l'abdomen pubescent. Rostre subtransversal, plan, échancré au sommet ; scrobes linéaires arqués, prolongés en dessous. Tête transversale, faiblement rétrécie en avant, finement et densément ponctuée ; front plan ; tempes plus courtes que le diamètre des yeux qui sont arrondis et assez saillants. Antennes grêles, pubescentes ; scape droit, médiocrement épaissi au sommet, dépassant

coloration des pattes, leur moindre robustesse, de même que les articles antennaires un peu différents sont des caractères insuffisants. D'autre part, nous remarquons que certains exemplaires de *paradoxus* ont des soies, très courtes, mais assez distinctes de profil, sur le disque du prothorax.

l'œil ; funicule à 1er article plus long et plus épais que le 2e, les suivants tous de même épaisseur et aussi longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax transversal, ses côtés assez arqués, ses deux extrémités de largeur subégale, faiblement impressionné transversalement en avant, finement et densément ponctué. Écusson très petit, squamulé. Élytres courts, ovales, plus larges que le prothorax, à épaules obtuses, à plus grande largeur vers le tiers postérieur, brièvement rétrécis au sommet, finement striés-ponctués ; interstries presque plans. Pattes squamulées ; fémurs inermes ; tibias hispides, droits, très finement ongulés, en dedans, au sommet ; protarses à 2e article non transversal ; ongles soudés.

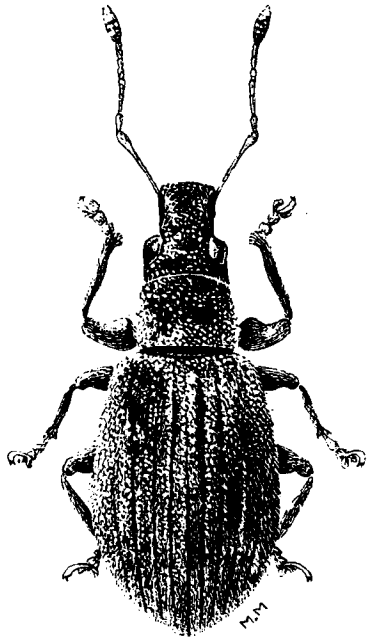


Fig. 97. — *Stasiodis parvulus* F.

Mâle : Élytres plus étroits, moins élargis en arrière ; prothorax moins transverse ; rostre plus court, à peine aussi long que la tête.

L'adulte se nourrit des feuilles et des inflorescences des *Trifolium repens* L. et *stellatum* L. ; mai à fin juillet.

La larve attaque les racines de *Trifolium repens* ; la nymphose s'effectue à partir du 20 mars ; la transformation fin avril à début mai. Il semble n'exister qu'une seule génération.

Plaines et montagnes ; répandu à l'Est et commun par place dans le Midi. Çà et là et plus rare dans le Nord. Nul dans l'Ouest et le Centre.

Vosges : ballon de Guebwiller (Scherdlin). Alsace. — Nord : Maubeuge (Leprieur, sec. Bedel). — Somme (Obert). — Isère : Rochefort-sur-Drac (Colonel Poussielgue !) ; environs de Grenoble (Agnus, Guédel) ; Entre-Deux-Guiers ; Grande Chartreuse (V. Planet). — Savoie : La Thuile (Bettinger). — Var : Hyères (Rey). — Alpes-Maritimes : environs de Grasse ; Cannes ; Mandelieu, etc., commun sur *Trifolium repens* ! ; Coursegoules, Pas-du-Loup, sur *Genista cinerea* D. C. et *G. pilosa* L. ! ; Vence ; Menton ; Nice ! ; St-Martin-Vésubie.

Italie ; Tyrol ; Dalmatie ; Allemagne ; Forêt Noire.

Tribu des Brachyderini.

Scrobes linéaires, plus ou moins arqués, simples ou fovéiformes en avant. Prothorax presque aussi large que les élytres à la base ; épaules effacées. Fémurs ordinairement inermes. Ongles soudés (sauf chez *Pantomorus*). Aptère.

Tableau des genres.

1. Rostre plus étroit que la tête. Taille inférieure à 7 mm. . . . . 4.
— Rostre épais aussi large que la tête. Scrobes, vus de haut, visibles en avant. Antennes grêles à scape dépassant le bord postérieur des yeux. Taille comprise entre 7 à 16 mm. . . . . 2.
2. Sommet des métatibias arrondi au bord externe et muni de cils courts. Yeux oblongs convexes ou coniques. . . . . 3.

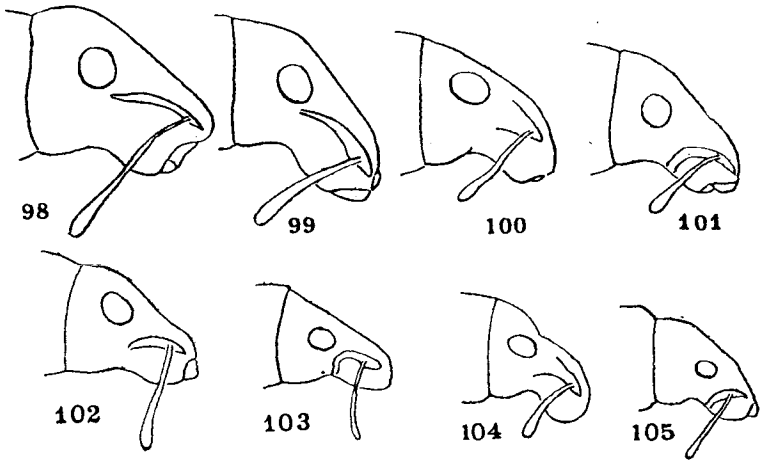


Fig. 98 à 105. — Tête (profil) ; 98. de *Brachyderes lusitanicus* ; 99. *Eusomus ovulum* ; 100. *Barypithes maritimus* ; 101. *Foucartia Cremieri* ; 102. *Sciaphilus asperatus* ; 103. *Homapterus subnudus* ; 104. *Brachysomus echinatus* ; 105. *Pleurodirus carinula*.

— Sommet des métatibias coupé obliquement au bord externe, à troncature munie d'une frange de cils longs et raides. Yeux arrondis, médiocrement convexes. Corps oblong, allongé . . . . . (p. 321) **Brachyderes.**
3. Rostre plan ; front sans sillon médian ; yeux petits coniques. Dessus du corps (tête et rostre compris) hérissé de poils dressés assez longs. Prothorax transversal, non sillonné, à côtés arrondis. Scape antennaire progressivement et modérément épaissi au sommet ; 1er article du funicule plus épais que le 2e. . . . . (p. 320) **Srophomorphus.**
— Rostre déprimé longitudinalement. Front avec un sillon fin mais profond, se prolongeant jusqu'au milieu du rostre. Yeux plus grands, convexes. Élytres seuls munis, en arrière, de quelques soies courtes mi-couchées, visibles de profil. Prothorax presque aussi long que large, à côtés faiblement arqués ; muni d'un fin sillon médian. Scape antennaire

flexueux, brusquement noduleux au sommet ; 1er article du funicule de même épaisseur que le 2e . . . (p. 331) **Pantomorus**.

4. Scrobes linéaires, non élargis en avant. . . . . 6.
— Scrobes fovéiformes en avant. Revêtement composé ou non d'une fine pubescence ne voilant pas les téguments noirs ou roux, avec ou sans très petites squamules éparses. . . . . 5.

5. Tête et rostre (ainsi que le prothorax) à ponctuation très forte, serrée, strigueuse. Rostre échancré en triangle au sommet. Abdomen à 2e segment subrectiligne en avant et à peine plus long que les 3e et 4e réunis. Dessus avec de très petites squamules mélangées à la fine pilosité du revêtement . . . . . (p. 316) **Homapterus**.
— Tête et rostre à ponctuation normale. Rostre sinué ou faiblement échancré au sommet. 2e segment ventral anguleux en avant, nettement plus long que les suivants. Dessus à fine pubescence sans mélange de petites squamules. . . . . (p. 300) **Barypithes**.

6. Sommet du rostre non échancré, soit tronqué ou faiblement sinué ; scrobes brusquement coudés en arrière, prolongés sous le rostre et restant éloignés des yeux. Dessus pubescent ou faiblement squamulé. Fémurs inermes ou dentés. Forme elliptique ou forme courte ovale-oblongue (subgen. *Pseudometallites* D'AMORE). Aptère . . . . . (p. 293) **Pleurodirus**..
— Sommet du rostre nettement échancré. . . . . 7.

7. Scrobes courts, atténués en arrière, peu distinctement prolongés sous le rostre. Antennes longues, fines, à articles tous plus longs que larges. 1er article des tarses postérieurs égal aux deux suivants réunis. Élytres elliptiques, acuminés à l'apex, squamulé avec une pubescence courte et soulevée. Fémurs dentés . . . . . (p. 317) **Eusomus**.
— Scrobes profonds devant les yeux, arqués en arrière. 1er article des tarses postérieurs pour le moins un peu plus court que les deux suivants réunis. Dessous squamulé avec des soies hérissées. . . . . 8.

8. Fémurs dentés. Rostre à échancrure apicale profonde, triangulaire et rebordée finement en arrière. Écusson distinct . . . . . (p. 324) **Sciaphilus**.
— Fémurs mutiques. Rostre à échancrure apicale non rebordée en arrière. Élytres très convexes, ovales. Scape aussi long ou plus long que le funicule. Tarses très courts. . . . . 9.

9. Tête (yeux compris) plus étroite que le bord antérieur du prothorax. Revêtement squamulaire du dessus peu serré, non métallique . . . . . (p. 329) **Brachysomus**.

— Tête (yeux compris) plus large que le bord antérieur du prothorax. Revêtement squamulaire du dessus dense. . . . . (p. 327) **Foucartia**.

Gen. **PLEURODIRUS** CHEVROLAT, 1872.

(Petites Nouvelles, II, p. 281 ;
Pseudometallites D'AMORE, Nat. Sicil., XIX, p. 162) (1).

Tête transversale ; rostre plus étroit que celle-ci, légèrement échancrée, l'échancrure non rebordée ; scrobes linéaires, profonds, arqués, coudés à angle droit en arrière, prolongés sous le rostre et restant éloignés des yeux ; front plan, fovéolé, sur le même plan que celui du rostre. Antennes courtes et robustes ; funicule à 1er article plus long que large, notablement plus long que le 2e. Élytres ovales, oblongs ou elliptiques ; épaules effacées ; écusson petit. Pattes robustes, courtes ; tarses courts et larges ; onglés connés. Abdomen à 2e segment égal aux 3e et 4e réunis, 1er segment à suture postérieure arquée. Aptère.

Ce genre est composé d'une quinzaine d'espèces dont quelques-unes sont confondues et rangées parmi certains groupes de *Polydrosus*. Notre faune en compte six. J'ai réuni aux *Pleurodirus* les *Pseudometallites* qui ne s'en distinguent sérieusement que par la forme plus courte et les hanches à peine plus rapprochées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Forme elliptique. Intervalle des hanches métathoraciques plus long que la hanche. Revêtement dorsal à pubescence plus ou moins serrée (*Pleurodirus* s. st.) . . . . . 5.
— Forme ovale ou oblongue. Intervalle des hanches métathoraciques moins long que la hanche. Revêtement léger, pubescent ou squamulé (subg. *Pseudometallites* D'AMORE). . . . . 2.

2. Élytres sans pubescence dressée. . . . . 3.
— Élytres à pubescence claire, soulevée, distincte de profil en arrière. Oblong, brun, pattes et antennes testacées. Squamules cendrées, allongées, serrées. Fémurs ordinairement inermes (forme typique). Ou noir à revêtement verdâtre ; fémurs rembrunis ou seulement rougeâtres vers la base (v. *globosus* GYLL.). Long. : 3,5-4,5 mm. . . . . 1. **murinus**.

3. Dessus à squamules piliformes, très allongées, de 7 à 8 fois aussi longues que larges. . . . . 4.
— Dessus à squamules linéaires, acuminées, seulement 2 à 4 fois aussi longues que larges. Ovale-oblong, noir ou brun.

(1) Groupe placé comme sous-genre de *Polydrosus* dans le Catalogue Winkler ; sa place est dans les *Brachyderini*.

Tibias, tarses et antennes testacés ; fémurs foncés ; Métafémurs mutiques. Long. : 3,2-3,6 mm. . . . . 4. **aquisextanus.**

4. Profémurs inermes ; métafémurs dentés (femelle), ou inermes (mâle). Yeux peu saillants. Prothorax à ponctuation peu serrée, l'intervalle entre chaque point subégal à la largeur d'un point. Revêtement cendré (forme typique) , plus fin et d'un roux doré (v. *fulvipilis* Hust.). Long. : 4,2-4,7 mm. . . . . 3. **obesus.**

— Profémurs fortement dentés (mâle), subdentés (femelle) ; métafémurs dentés dans les deux sexes. Yeux très saillants. Prothorax à ponctuation plus forte et très serrée. Pubescence des élytres irisée. Long. : 4-4,5 mm. . . . . 2. **pubescens.**

5. Élytres revêtus de poils squamuleux couchés, gris-cendré ou cuivreux. Rostre plan densément ponctué. Antennes à 2e article du funicule presque aussi long que le 1er. Long. : 3,5-5 mm.. . . . . 5. **Fairmairei.**

— Élytres revêtus à la fois de fines soies dressées, nombreuses, bien visibles en arrière, et de fines squamules acuminées et couchées. Rostre canaliculé. Funicule à 2e article bien plus court que le 1er. Long. : 3,4-5 mm. . . . . 6. **carinula.**

1. **Pleurodirus** (**Pseudometallites**) **murinus** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 157. — Desbrochers, Le Frelon, XVI, 1909, p. 18. — Hustache, Ann. Soc. ent. Fr., XCIV (1925), p. 305. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 395.

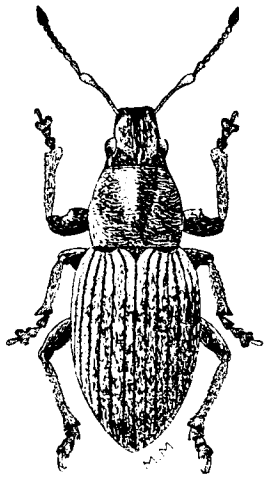


Fig. 106. — *Pleurodirus* (*Pseudometallites*) *murinus* Gyll.

Long. : 3,5-4,5 mm. Oblong, assez convexe ; les téguments bruns ; revêtu assez densément, en dessus, de squamules allongées de couleur variable : cendrée, gris-verdâtre, gris-cuivreux ou doré, rarement d'un vert-argenté, avec, sur les élytres, une fine et courte pubescence blanche, mi-dressée, alignée et bien distincte, de profil, en arrière et sur la déclivité postérieure ; antennes (massue rembrunie exceptée), pattes rouges ou testacées, parfois les fémurs en partie noirâtres. Dessous squamulé. Rostre transversal, parallèle, subdéprimé ou plan. Tête subconique ; front plus large, entre les yeux, que le rostre entre les antennes, muni d'une fovéole courte et profonde ; tempes à peine aussi longues que le diamètre des yeux arrondis et saillants. Scape antennaire presque droit, atteignant à peine le bord antérieur du prothorax ; 1er article du funicule plus long et plus épais que le 2e, les suivants subconiques, aussi longs que larges (sauf parfois le 3e plus court que les 4-7 et ordinairement transversal) ; massue ovale. Prothorax aussi long ou à peine plus long que large, faiblement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'à la base, sa plus grande largeur vers le milieu, les squamules disposées transversalement, la ponctuation serrée. Écusson triangulaire, concolore. Élytres oblongs, peu arqués latéralement, de même largeur, à leur base, que le prothorax au milieu, striés-ponctués, les points munis, dans le fond, d'un petit poil appliqué, les 1er et 2e stries arqués en dehors à la base ; interstries plans, deux fois plus larges que les stries. Fémurs ordinairement inermes ; tibias presque droits, sans onglet apical interne ; 1er article tarsal triangulaire, plus long que large.

Mâle : Arrière-corps un peu plus étroit : articles antennaires plus robustes ; segment anal convexe (plan chez la femelle), arrondi au sommet.

Les exemplaires à revêtement verdâtre ou irisé, à fémurs foncés, s'appliquent à la v. **globosus** Gyll., l. c., p. 158. Parfois les squamules dorsales peuvent faire défaut et le revêtement, d'aspect grisâtre, est alors entièrement pubescent. Certains mâles ont les profémurs finement dentés.

Ces variations se rencontrent avec la forme typique.

La larve se nourrit de racines de chiendent (*Agropyrum repens* L.), ainsi que j'ai pu m'en rendre compte à plusieurs reprises en Provence.

L'adulte, polyphage, vit sur les Chênes à feuilles caduques, sur *Calycotome spinosa* L. et diverses Rosacées arborescentes : *Prunus*, *Cerasus*, etc. Il a été signalé par J. Cotte (*Bull. Soc. Linn. Provence*, t. I, 1913, p. 146) comme dévorant la partie externe des cécidies de *Biorrhiza pallida* Ol. (sur Chêne) et d'*Asphodylia sarothamni* H. Löw (sur *Calycotome*). Ce fait n'est pas unique et s'observe chez plusieurs Curculionides qui broutent quelque peu les cécidies en voie de développement lorsque celles-ci dépendent de l'espèce végétale nourrissant habituellement l'insecte.

Plaines et montagnes, s'élève jusqu'à 1.500 mètres. Mai-juin.

Signalé de l'Isère, Htes-Alpes, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes. Commun par place dans ces deux derniers départements, en particulier sur la côte où il est parfois nuisible aux arbres fruitiers.

Dalmatie (d'après Winkler).

2. **Pleurodirus** (**Pseudometallites**) **pubescens** Allard, 1868, L'Abeille, p. 470 (*Cneorrhinus*). — *Javeti* Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 236 (*Metallites*). — *Gavoyi* Desbr., Le Frelon, XVI, 1909, p. 20 (*Metallites*). — Hust., 1924, p. 305. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 4-4,5 mm. Ovale, très convexe, les téguments noirs ; le dessus revêtu de poils squamuleux cendrés, irisés ou cuivreux, parfois d'un gris un peu verdâtre, peu serrés, appliqués, voilant en partie seulement les téguments ; antennes et pattes ferrugineuses, ces dernières parfois plus foncées ou les fémurs seuls noirâtres. Dessous à pubescence squamuleuse peu dense, les côtés du métasternum pourvus de squamules oblongues, irisées, serrées. Rostre rougeâtre, plus long que large, le sommet avec une dépression arquée en arrière. Tête transversale, ponc-

tuée ; front subdéprimé, fovéolé, plus large que le rostre ; tempes aussi longues que les yeux qui sont saillants. Scape des antennes presque droit, atteignant le bord postérieur de l'œil ; 1er article plus épais et un peu plus long que le 2e, le 3e aussi long que large, les suivants globuleux, un peu transversaux ; massue ovale. Prothorax aussi long que large, arqué latéralement, rétréci et d'un tiers plus étroit en avant qu'à la base, les angles postérieurs obtus, à ponctuation serrée, à peine voilée par la pubescence squamuleuse dirigée transversalement vers la ligne médiane, celle-ci non ou très finement marquée. Écusson triangulaire, concolore. Élytres ovales, 1/4 plus longs que larges, un peu plus larges, à leur base, que le prothorax ; striés-ponctués ; interstries plus larges que les stries et plans. Fémurs dentés, la dent des métafémurs plus forte, celle des profémurs faisant parfois défaut chez la femelle ; tibias larges, bisinués et ciliés sur la tranche interne ; protibias pourvus à l'angle apical interne d'un onglet assez fort, un peu courbé ; les deux premiers articles des tarses transversaux.

Mâle : Protibias plus robustes, plus fortement bisinués, profémurs plus fortement dentés ; segment anal convexe.

Mœurs inconnues.
L'adulte se tient fréquemment sur les Graminées. Mai-juin.
France méridionale.
Hérault : Cette, type de *pubescens* (Saintpierre). — Gard : Nîmes, type de *Javeti* (Javet). — Aude : Carcassonne, type de *Gavoyi* (Gavoy), commun. — Drôme. — Charente-Maritime : falaises de l'estuaire de la Gironde, plusieurs stations entre Mortagne et Vaux-sur-Mer, surtout dans les falaises calcaires de Meschers, sur les Graminées, en juin (G. Tempère !).

3. **Pleurodirus** (**Pseudometallites**) **obesus** Guillebeau, Bull. Soc. ent. Fr., 1897, p. 165. — Hustache, 1924, p. 306. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 4,2-4,7 mm. Ovale court, très convexe ; téguments bruns ou noirs ; le dessus revêtu de poils squamuleux, cendrés, un peu irisés, peu serrés, couchés, ne masquant pas entièrement les téguments, parfois plus denses sur les interstries impairs des élytres ; le dessous du corps finement et éparsément pubescent, les bords du métasternum à pubescence plus grossière et plus serrée ; antennes (sauf la massue ordinairement rembrunie) et pattes rougeâtres, les fémurs parfois noirâtres. Rostre transversal, rétréci en avant jusqu'à l'insertion antennaire, un peu déprimé sur sa ligne médiane, rougeâtre au sommet, la ponctuation, comme celle de la tête, rugueuse, serrée, assez forte. Front pourvu d'une courte fovéole ; tempes à peine aussi longues que le diamètre des yeux, ceux-ci ronds, petits, assez saillants. Scape presque droit, ne dépassant pas le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article très épaissi au sommet, aussi long (mâle) ou presque aussi long (femelle) que les 2e et 3e réunis, les 3-7 transversaux, le dernier plus fortement : massue ovale.

Prothorax subtransversal, à côtés arrondis, plus étroit en avant qu'à la base, les angles postérieurs obtus, sa plus grande largeur en arrière du milieu, à ponctuation discale forte, assez serrée, à ligne médiane lisse, parfois nulle. Écusson triangulaire. Élytres ovales, de 1/5 plus longs que larges ; striés-ponctués, les points assez gros, écartés ; interstries plans ou subconvexes, chagrinés. Fémurs inermes, métafémurs parfois superficiellement dentés ; tibias robustes, bisinués et ciliés au bord interne ; protibias mucronés en dedans au sommet, angle apical externe des métatibias un peu élargi ; les deux premiers articles des tarses transversaux.

Mâle : Élytres subparallèles vers le milieu des côtés.

v. **fulvipilis** Hustache, Ann. Soc. ent. Fr., 1925, p. 307. — Pubescence fine, courte, d'un brun fauve, assez brillante, espacée, ne voilant pas le fond des téguments ; prothorax à ligne médiane lisse, élevée, bien nette ; fémurs et massue antennaire foncés.
Mœurs inconnues. Plus rare que le précédent.
Vaucluse : Apt, type (Abeille) ; Morière (Dr Chobaut !). Hérault : Villeneuve-les-Magdelones (H. Sicard) ; Mt. Luberon : v. *fulvipilis* (Ch. Fagniez).

4. **Pleurodirus** (**Pseudometallites**) **aquisextanus** Abeille, Bull. Soc. ent. Fr., 1904, p. 280. — Hustache, 1925, p. 307. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 3,2-3,6 mm. Suboblong, peu convexe ; les téguments noirs ou bruns ; le dessus à revêtement formé de squamules cendrées, allongées ; sublinéaires, couchés, assez serrées sur les élytres, piliformes, moins serrées et disposées transversalement sur le disque du prothorax ; le dessous à pubescence fine et espacée, plus grossière et plus condensée sur les côtés du métasternum ; antennes et pattes rousses ou ferrugineuses, les fémurs parfois et la massue foncés, les fémurs densément squamulés. Rostre aussi long que large, parallèle, un peu déprimé, plus étroit que le front. Tête densément et ruguleusement ponctuée comme le rostre ; front subdéprimé, fovéolé ou non ; tempes aussi longues que les yeux, ceux-ci petits, ronds, saillants. Scape très faiblement arqué, dépassant un peu le bord postérieur de l'œil ; 1er article du funicule conique, plus épais et plus long que le 2e, celui-ci peu plus long que large, les suivants graduellement épaissis et transversaux (mâle) ou de largeur subégale (sauf le 7e plus épais) et faiblement transversaux (femelle) ; massue ovale. Prothorax aussi long que large, faiblement et régulièrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant qu'à la base, finement et densément ponctué, sa ligne médiane lisse, plus ou moins distincte. Écusson très réduit, concolore. Élytres de 1/4 plus longs que larges, un peu plus larges que le prothorax, peu arqués sur les côtés ; stries fines, leurs points présentant un poil court, très fin, couché ; interstries larges et plans. Pro- et mésofémurs finement dentés ; tibias bisinués et ciliés en dedans.

Mâle : Protibias brièvement, mais distinctement ongulés à l'angle apical interne (non ongulés chez la femelle).

Le revêtement peut varier, tantôt plus dense, d'un gris bleuâtre, tantôt paraissant dénudé, la sculpture plus forte ; parfois la squamulation, plus condensée à la base des élytres, forme une tache scutellaire. Ces variations, insignifiantes, s'observent partout avec la forme typique.

Mœurs inconnues.

Région méditerranéenne : spécial au secteur du Bas-Languedoc et du Rhône inférieur. Rare et localisé ; mai-juin.

Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, type (Abeille) ; idem (Achard, Chobaut, Duret) ; Les Camoins, environs de Marseille, sur *Ulex parciflorus* Pourr., 11 mai 1940 ! — Vaucluse : La Bonde ; Mirabeau ; Le Luberon (Ch. Fagniez !).

5. **Pleurodirus** (s. st.) **Fairmairei** Kiesenvetter, Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 633 (*Metallites*). — *ovipennis* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1861, p. 604 (*Metallites*). — Hustache, 1925, p. 309. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

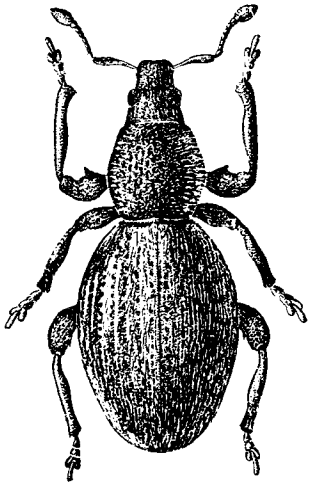


Fig. 107. — *Pleurodirus Fairmairei* Kies.

Long. : 3-4,5 mm. Oblong, peu convexe ; les téguments brun-rougeâtre ; le dessus revêtu de poils squamuleux cendrés ou cuivreux, peu serrés, couchés, parfois plus denses et dorés à la base de la suture élytrale ; dessous du corps à squamules cendrées, l'abdomen pubescent ; pattes et antennes rouges ou testacées. Rostre subtransversal, parallèle, plan, finement et densément ponctué, son sommet rougeâtre plus clair. Tête transversale, à ponctuation un peu plus forte que celle du rostre ; front avec une courte fovéole interoculaire ; tempes un peu plus longues que les yeux ronds et saillants. Scape un peu arqué, épaissi au sommet, dépassant légèrement le bord postérieur de l'œil ; funicule à 1er article plus gros et de 1/4 plus long que le 2e, celui-ci aussi long que large, les suivants transversaux ; massue ovale. Prothorax plus long que large, régulièrement arqué sur ses côtés, ses extrémités d'égale largeur, fortement et densément ponctué, les points oblongs, subconfluents ; la carène médiane très fine et plus ou moins distincte ; le disque ordinairement dénudé, les côtés à pubescence transversalement disposée. Écusson très réduit, pubescent. Élytres oblongs, brièvement acuminés au sommet (mâle) ou subarrondis (femelle) ; leur base aussi large que celle du prothorax, fortement striés-ponctués ; interstries plus larges que les stries subconvexes. Fémurs finement dentés ; protibias bisinués en dedans et mucronés à l'angle apical interne.

Mœurs inconnues. Rare.

Pyrénées-Orientales : Collioure et Arles-sur-Tech, types de *ovipennis* (Grenier et Delarouzée), sur les Chênes ; Collioure, sur *Erica arborea* L., mai-juin (V. Mayet). — Aude : Abbaye de Fontfroide (Lavagne !, Gavoy !). — Gard : Vauvert (R. de Boubers, d'après Sainte-Claire-Deville). — Isère : Vic-les-Etangs, fin mai 1929 (Cl. Poussielgue !).

Espagne : Mont-Serrat, en Catalogne, type de *Fairmairei* ; environs de Barcelone !

Observation. — M. Tempère m'a communiqué un spécimen femelle qu'il a capturé au Col de Lizarietta, vers 500 m., le 16 avril 1929 (Basses-Pyrénées), que je rapporte avec doute à cette espèce ; un certain nombre de caractères ne s'y appliquant pas exactement.

6. **Pleurodirus** (s. st.) **carinula** Olivier, Ent., V, 1808, p. 420. — *carinula* Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 551 (*Sciaphilus*). — *cristatus* Graels, Mém. Ac. Mad., 1851, I, p. 147 (*Sciaphilus*). — *lineola* Chevr., Petites Nouv., II, 1878, p. 281. — Hustache, 1925, p. 310. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 3,4-5 mm. Oblong, convexe, brun, revêtu en dessus de petites squamules étroites, acuminées, couchées, grises ou cuivreuses, et de fines soies relevées, nombreuses, bien visibles, de profil, sur la déclivité postérieure des élytres ; antennes et pattes rousses ou ferrugineuses, la massue antennaire et les fémurs, au milieu, parfois rembrunis. Rostre aussi long ou un peu plus long que large, parallèle, sillonné sur sa ligne médiane, pubescent, ponctué ainsi que la tête. Front fovéolé, plus large que le rostre ; tempes un peu plus longues que les yeux arrondis et peu saillants. Scape faiblement arqué ; funicule à 1er article aussi long que les 2e et 3e réunis, les 4-7 progressivement élargis, transversaux ; massue ovale. Prothorax plus long que large, peu arqué sur les côtés, ses deux extrémités d'égale largeur, à ponctuation forte, longitudinalement confluente, muni d'une forte carène médiane lisse et élevée, la pubescence peu serrée, régulière et transversalement disposée. Écusson petit, squameux. Élytres elliptiques, leur base presque de même largeur que celle du prothorax (mâle) ou nettement plus large (femelle) ; base de la suture densément pubescente de clair, striés-ponctués ; interstries plans ou légèrement convexes. Fémurs finement dentés ; protibias bisinués en dedans, ongulés à leur angle apical interne.

Mœurs inconnues.

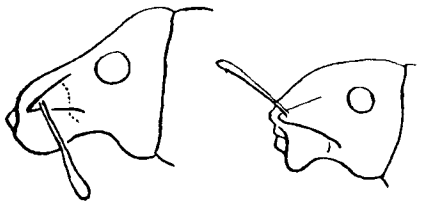
Très rare en France, où elle n'a été prise qu'une fois, cette espèce est répandue en Espagne et au Portugal.

Landes : Hinx, près Dax, détritus d'inondations de l'Adour (Dupoy), cf. Sainte-Claire-Deville, L'Abeille, XXX, p. 201.

Gen. **BARYPITHES** J. du Val, 1853.

(Gen. Col., p. 13, pl. 10, fig. 21 *bis* et 21 *a*. — *Exomias* Bedel, Faune Bass. Seine, 1883, p. 31 et 43 ; — Formanek, Münch. Kol. Ztschr., II, 1904, p. 16-28 et 151-182.)

Scrobes latéraux profonds et étroits en avant, élargis devant les yeux en forme de fossette, celle-ci à bord supérieur en arête, délimitant nettement, ainsi, le bord latéral supérieur du rostre, ouverte et obsolète en arrière, dirigée contre l'œil, son bord inférieur prolongé par un sillon arqué, infléchi obliquement jusqu'au bord inférieur du rostre. Rostre subtransversal ou moins long que large. Antennes courtes, dépassant rarement et faiblement le bord postérieur du prothorax ; scape arqué ; funicule avec les deux premiers articles allongés, subconiques. Prothorax transversal ou presque. Élytres oblongs, ovales ou subglobuleux ; fémurs épaissis au milieu ; ongles connés à la base. Abdomen à 2e segment plus long que les suivants et anguleux en avant. Épimères mésothoraciques atteignant ou non l'angle huméral des élytres. Aptère ou bréviptère. Genre homogène, renfermant 35 espèces réparties en Europe et en Algérie ; elles sont de petite taille, noires, brunes, souvent testacées (immatures) à téguments brillants, à pubescence légère ou nulle. Les mâles sont plus étroits que les femelles, leurs protibias conformés différemment. La conformation du pénis offre un excellent caractère séparatif des espèces.



108 109

Fig. 108. — Tête (profil) de *Barypithes araneiformis*. — Fig. 109 (idem) de *B. sulcifrons*

La plupart de ces insectes ont une éthologie encore mal connue. Les adultes se rencontrent sous les mousses, les détritus végétaux, depuis le printemps jusqu'à l'automne, parfois en nombre sur certains Champignons Polypores. Il semble bien qu'il ne s'agisse là que de simples refuges diurnes, car quoique se déplaçant lentement, ils montrent une certaine activité pendant la nuit. Plusieurs espèces s'attaquent à divers végétaux que nous mentionnerons, ainsi qu'à certains fruits sur pied ou tombés, attirés probablement par la matière sucrée qu'ils contiennent.

Tableau des espèces.

1. Tous les fémurs inermes . . . . . 2.
— Pro- et mésofémurs finement dentés. Rostre, vu de profil, fortement arqué sur sa face dorsale. Long. : 3-4 mm. 1. **Chevrolati**.
2. Élytres à pubescence dorsale plus ou moins longue, serrée, relevée et bien distincte . . . . . 3.
— Élytres glabres ou à pubescence courte, clairsemée, appliquée ou à peine relevée et peu distincte . . . . . 8.

3. Pubescence dorsale dense, très longue, les poils nettement plus longs que la largeur d'un interstrie. Prothorax fortement arqué sur les côtés, aussi large ou presque aussi large que les élytres. Profémurs du mâle fortement renflés ; protibias arqués en dedans au sommet. . . . . 4.
— Pubescence dorsale moins longue, alignée. Prothorax modérément arrondi sur les côtés. . . . . 5.
4. Front sans fossette distincte ; rostre sillonné. 1er article du funicule un peu plus long et plus épais que le 2e. Pubescence dorsale dense, longue, égale ou subégale. Prothorax du mâle plus étroit que les élytres (forme typique), ou prothorax du mâle aussi large ou plus large que les élytres. Antennes et pattes plus robustes et élytres de la femelle plus courts (ab. *duplicatus* Keys). Long. : 3-4 mm. . . . 2. **pellucidus**.
— Front fovéolé ; rostre non sillonné, plus long moins rétréci au milieu. 1er article du funicule à peine plus épais et de même longueur que le 2e. Pubescence dorsale plus longue, inégale, moins dense. Protibias du mâle plus fortement bisinués sur la tranche interne. Long. : 3,2-4,5 mm. . . . . *pellucidus* subsp. **Gabrieli**.
5. Rostre portant une forte impression longitudinale élargie, approfondie en avant et prolongée en arrière jusqu'à la fossette frontale. Ponctuation prothoracique forte, peu serrée sur le disque. Protibias du mâle fortement arqués sur leur tiers apical. Long. : 2,5-3,2 mm.. . . . 3. **trichopterus**.
— Rostre sans impression longitudinale ou à impression atteignant seulement la base. Pubescence dorsale moins longue. Protibias du mâle droits sur leur bord externe . . . . 6.
6. Rostre (vu de profil) fortement arqué sur sa face dorsale ; à bords latéraux subparallèles, non entamés (vu de dessus) par les scrobes. Pubescence des élytres longue, les poils peu différents de longueur. Long. : 2,8-3,8 mm. . . 5. **mollicomus**.
— Rostre (vu de profil) presque plan sur sa face dorsale, à bords latéraux (vu de dessus) échancrés en dedans par les scrobes. Pubescence des élytres plus courte, les poils des interstries impairs plus longs et plus dressés que ceux des interstries pairs . . . . . 7.
7. Protibias à l'angle externe brièvement arqué chez le mâle, arrondi presque à angle droit chez la femelle. Sommet du pénis (vu de face) en cône tronqué court ; de profil brusquement aminci. Long. : 3-3,6 mm. . . . . 4. **maritimus**.
— Protibias à angle apical externe largement arqué (mâle), largement écorné (femelle). Sommet du pénis (vu de face) en cône allongé, notablement rétréci latéralement ; de profil

le lobe régulièrement arqué sans dépression à son extrémité. Long. : 2-2,8 mm. . . . . *maritimus* subsp. **dissimilis**.

8. Rostre au moins aussi long que large ou plus long que large . . . 9.
— Rostre distinctement transversal, plus large que long . . . . . 14.

9. Rostre (vu de dessus) rétréci en son milieu, élargi en avant et obliquement déprimé au sommet, convexe en arrière. Prothorax à peine plus large que long, fortement arrondi latéralement, à points assez forts, peu serrés. Protibias du mâle un peu arqués au sommet ; méso- et métatibias fortement bisinués en dedans et munis d'une frange de longs cils. Long. : 2-2,8 mm. . . . . 10. **Campanyoi**.
— Rostre (vu de dessus) non rétréci au milieu, avec une impression longitudinale . . . . . 10.

10. Corps large. Prothorax transversal. Élytres ayant leur plus grande largeur au milieu ou en avant du milieu . . . . . 11.
— Corps étroit, allongé. Prothorax non transversal, aussi long ou un peu plus long que large. Élytres finement pubescents, un peu plus larges que le prothorax, leur plus grande largeur en arrière du milieu. Profémurs du mâle renflés. Protibias arqués à l'extrémité. Long. : 2-3 mm. . . . . 9. **curvimanus**.

11. Prothorax portant à sa base une frange de cils très courts, serrés, flavescents. Élytres ovales, leur plus grande largeur vers le milieu. Protibias mâles fortement sinués en dedans au sommet. Long. : 4-5 mm. . . . . 6. **montanus**.
— Prothorax sans frange de cils distincte à sa base. Protibias du mâle non ou faiblement sinués en dedans au sommet . . . 12.

12. Stries élytrales fortes, leurs points bien marqués en arrière ; interstries convexes. Élytres oblongs (femelle), elliptiques (mâle). . . . . 13.
— Stries élytrales moins marquées, presque effacées en arrière, leurs points graduellement plus petits au sommet ; interstries plans. Élytres ovoïdes, leur plus grande largeur vers leur tiers antérieur. Long. : 3-4 mm. . . . . 8. **araneiformis**.

13. Rostre aussi long que large, non ou faiblement impressionné longitudinalement, un peu plus profondément au sommet. Interstries portant chacun une série de poils très courts, à peine visibles sur le disque, plus distincts au sommet. Long. : 3-4 mm. . . . . *araneiformis* subsp. **pseudopyrenaeus**.
— Rostre plus long que large, assez profondément impressionné longitudinalement, surtout au sommet. Interstries munis d'une série de soies plus visibles sur le disque. Long. : 3-3,5 mm. . . . . 7. **pyrenaeus**.

14. Rostre beaucoup plus large que long, profondément sil-

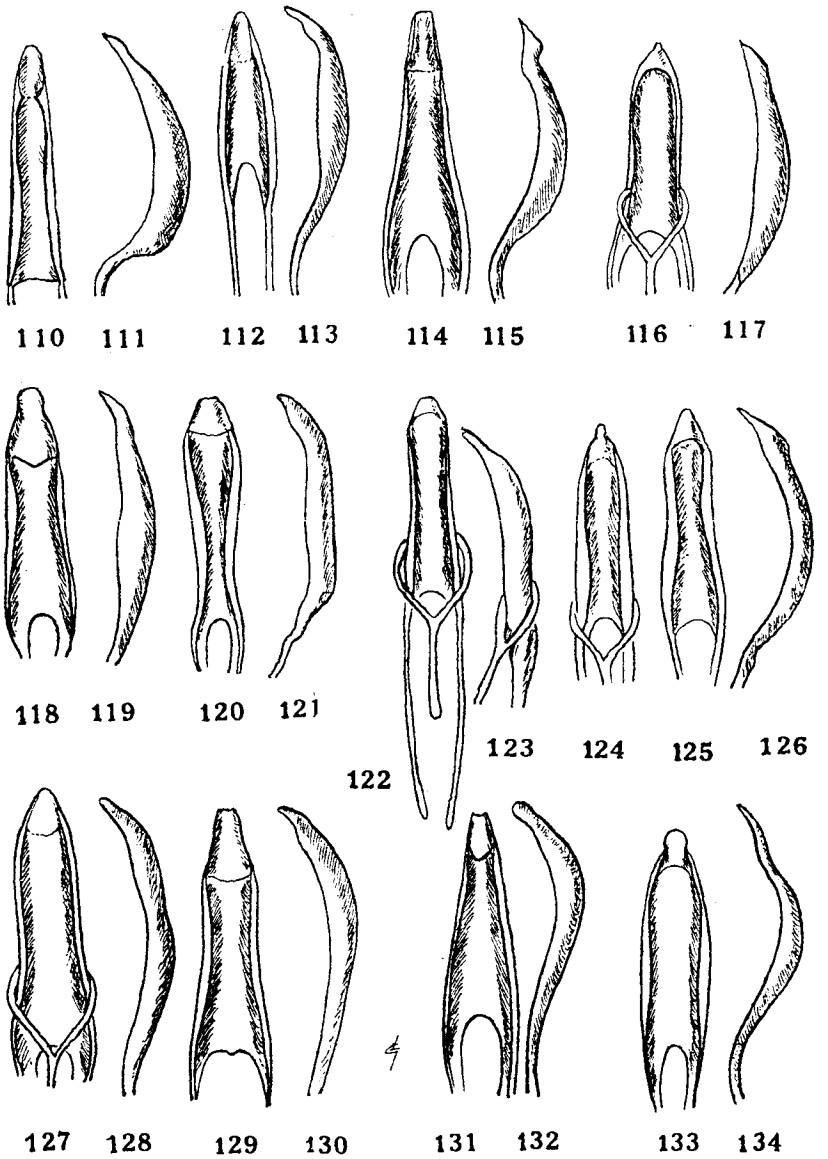


FIG. 110 à 134. — Pénis (face ventrale et profil) : fig. 110 et 111, *Barypithes sulcifrons* ; fig. 112 et 113, *B. tener* ; fig. 114 et 115, *B. mollicomus* ; fig. 116 et 117, *B. pyreneus* ; fig. 118 et 119, *B. trichopterus* ; fig. 120 et 121, *B. pellucidus* ; fig. 122 et 123, *B. maritimus* ; fig. 124, *B. maritimus* subsp. *dissimilis* ; fig. 125 et 126, *B. Campanyoi* ; fig. 127 et 128, *B. Chevrolati* ; fig. 129 et 130, *B. araneiformis* ; fig. 131 et 132, *B. montanus* ; fig. 133 et 134, *B. curvinasus*.

lonné longitudinalement jusqu'au front. Yeux convexes. Corps oblong. Long. : 3,2-4 mm.. . . . . 12. **sulcifrons.**

— Rostre à peine plus large que long, non sillonné. Yeux presque plats. Corps en ovale court. Long. : 2,2-3 mm. . . 11. **tener.**

1. **Barypithes Chevrolati** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, 1843, p. 135. — *ruficollis* Boh., l. c., II, p. 503. — *subnitidus* Boh., l. c., VII, p. 136. — *selosus* Formanek, Münch. Kol. Zeit., II, 1906. — Hustache, 1925, p. 317. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 3-4 mm. Oblong, convexe, brun ou testacé, brillant, à pubescence dorsale fine, assez longue, relevée et bien visible sur la déclivité postérieure des élytres, moins longue et à peine soulevée sur le rostre, la tête, le prothorax et en avant du disque élytral ; les pattes et les antennes rousses ou rougeâtres. Rostre aussi long que large, très arqué, ses bords parallèles, le dessus avec une large impression longitudinale, finement ponctué-ruguleux ; scrobes atteignant les yeux ; ceux-ci plans. Tête ponctuée ; front subdéprimé, muni d'une petite fovéole interoculaire. Scape antennaire fortement arqué, claviforme ; funicule à 1er article un peu plus épais et à peine plus long que le 2e, les suivants subarrondis et transversaux ; massue grosse, courte et ovale. Prothorax transversal, modérément (mâle), assez fortement (femelle) arrondi sur les côtés, sa ponctuation forte et serrée. Élytres oblongs, plus étroits, les épaules largement arrondies (mâle) ou plus larges ; les épaules un peu plus accusées (femelle) ; stries assez profondes, leurs points bien marqués ; interstries subconvexes. Pro- et mésofémurs armés d'une petite dent bien visible.

Mâle : Protibias fortement arqués en dedans (seulement un peu arqués, au sommet chez la femelle). Pénis (vu de face) (fig. 127) élargi à la base, ses bords faiblement rétrécis vers le milieu, étroitement ogival et brièvement mucroné au sommet ; (vu de profil) (fig. 128), arqué, la courbure dorsale déprimée, l'apex acuminé et un peu courbé.

Très rare sur notre territoire. Signalé de plusieurs localités de l'Alsace-Lorraine.

Haut-Rhin : Strasbourg (Bonath, Hermann) ; Sundhofen (Claudon). — Vosges : Saverne (Werner, Cat. Coléopt. des Vosges).

Provinces Rhénanes (von Heyden).

Europe centrale : commun en Bavière, en Autriche, en Moravie.

2. **Barypithes pellucidus** Boheman, ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, II, p. 507. — Hustache, 1925, p. 317. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 3-4 mm. Oblong, convexe, brun ou roux, revêtu d'une pubescence claire, grisâtre, très longue, abondante et serrée, les poils des interstries irrégulièrement unisériés, ceux des stries naissant de chaque point, ceux du rostre, de la tête et du prothorax très fournis, mais moins

longs ; les antennes et les pattes rousses ou testacées. Rostre aussi long que large, faiblement rétréci en arrière, impressionné longitudinalement, densément ponctué ; scrobes profonds, à sillons arqués, dirigés sous les yeux, ceux-ci subplans, mais légèrement saillants. Tête densément ponctuée, les points parfois confluents ; front sans fovéole. Scape antennaire arqué ; funicule à 1er article plus épais et un peu plus long que le 2e, le 3e à peine plus long que large, les suivants arrondis et transversaux ; massue grosse, oblongue, parfois rembrunie. Prothorax transversal, fortement arrondi latéralement (femelle), moins arqué (mâle), plus étroit en avant qu'à la base, un peu moins large que les élytres, sa ponctuation plus ou moins dense, parfois confluente. Élytres elliptiques, les épaules arrondies et presque effacées (mâle), ou oblongs à épaules plus accusées (femelle), acuminés au sommet ; striés-ponctués, les stries assez fortement gravées jusqu'au sommet ; interstries larges, plans. Tibias fortement bisinués en dedans.

Mâle : Protibias fortement arqués en dedans ; profémurs remarquablement épaissis. Pénis (vu de face) (fig. 120) à lobe étroit, subparallèle, terminé en cône tronqué ; vu de profil (fig. 121), peu arqué, flexueux à la base, l'extrémité aiguë, un peu inclinée.

v. **duplicatus** H. Keys, Ent. mont. Mag. (1911), p. 128, fig. — A. Hoffmann, Bull. Soc. ent. Fr., nº 13 (1933), p. 201. — Diffère par le prothorax du mâle plus large, ou au moins aussi large que les élytres ; les antennes et les pattes plus fortes ; les élytres de la femelle plus courts ; les yeux plus plats.

subsp. **Gabrieli** Penecke, Col. cent., 1928. — Se distingue de la forme typique par le rostre sans sillon médian, plus parallèle, le front sans fovéole interoculaire, les deux premiers articles du funicule égaux, le 1er à peine plus gros que le 2e, la pubescence élytrale plus longue, inégale, plus clair-semée.

Chez cette espèce, la larve, que nous avons observée, attaque les racines de *Medicago lupulina* L., elle nymphose dans le sol, dans une logette de terre agglutinée ; l'imago apparaît dans le courant de juin. Celui-ci vit jusqu'au printemps suivant ; la ponte non observée doit s'effectuer à cette époque. Il n'y aurait qu'une génération. L'adulte (en captivité) accepte les feuilles de luzerne et de trèfle. Ses mœurs sont nocturnes. Se tient parfois sur divers arbres ou arbustes.

La forme typique est commune dans toute la France : plaines et régions montagneuses.

Europe centrale. Importée en Amérique du Nord.

La v. *duplicatus*, décrite comme espèce, est une race aberrante assez homogène dans la zone maritime de la Manche et de l'Atlantique, mais également mêlée, un peu partout, à la forme typique. Le type est décrit d'Angleterre : Comté de Kent.

La subsp. *Gabrieli*, décrite de Bukovine, comme espèce propre, se retrouve dans toute la Roumanie ; elle remonte en Hongrie et en Allemagne. Elle se rencontre en Rhénanie, près Coblentz (G. H. Cooke !). On l'observera peut-être dans nos provinces de l'est.

3. **Barypithes trichopterus** Gautier, Ann. Soc. ent. Fr., 1863, p. 490. — *violatus* Seidl., Otiorrh., 1868, p. 71. — Hustache, 1925, p. 319. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 2,5-3,2 mm. Oblong, modérément convexe, brun-foncé ou roux, luisant, pourvu d'une fine pubescence dorsale, soulevée sur le rostre, la tête et le prothorax, plus longue, plus penchée, unisériée sur chaque interstrie élytral ; antennes et pattes d'un roux foncé ou testacées. Rostre aussi long que large, à peine rétréci au milieu, muni d'une impression longitudinale plus profonde en avant, atteignant la fossette frontale, éparsément ponctué ainsi que la tête, les points oblongs ; scrobes atteignant les yeux, les sillons courts et obliques. Yeux faiblement convexes. Scape antennaire assez arqué, les deux premiers articles du funicule subégaux, le 1er plus épais, conique, le 2e étroit, subcylindrique, le 3e aussi long que large, les suivants graduellement épaissis, arrondis ; massue grosse, ovale. Prothorax faiblement transversal, modérément arrondi sur les côtés, sensiblement plus étroit que les élytres, sa ponctuation forte, profonde, plus serrée sur les côtés que sur le disque. Élytres ovales, assez brièvement et étroitement acuminés au sommet dans les deux sexes, presque 1/2 plus longs que larges, stries profondes, leurs points plus superficiels en arrière ; interstries subconvexes, guère plus larges que les stries.

Chez cette espèce le dimorphisme sexuel est à peine sensible ; le mâle a le prothorax moins arrondi ; les protibias nettement arqués en dedans vers le sommet, leur angle apical interne à mucron plus aigu. Pénis (vu de face) (fig. 118) terminé en ogive, à sommet surmonté d'un mucron large ; (de profil) (fig. 119), falciforme, flexueux, l'apex aigu, un peu arqué.

Région de l'est. Très rare.

Bas-Rhin : Strasbourg, type (Wencker) ; Robertsau, sur les fraisiers (Scherdlin) ; Vendenheim (Wencker). Vosges : Remiremont (Puton !).

Haute-Marne : Gudmont (Sainte-Claire-Deville). Ardennes : Sauville, mai 1931 !

Provinces rhénanes : Mayence (von Heyden). Thuringe (Formanek).

4. **Barypithes maritimus** Formanek, Münch. Kol. Zeit., II, 1904, p. 297. — Hustache, 1925, p. 320. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 3-3,6 mm. Oblong, assez convexe, brun-châtain ou brun-jaunâtre, parfois testacé ; la pubescence dorsale fine, celle de la tête et du prothorax peu relevée, celle des élytres un peu plus courte et soulevée sur les interstries pairs, plus longue et plus dressée sur les interstries pairs, plus longue et plus dressée sur les interstries impairs ; antennes et pattes oranges ou d'un roux-testacé. Rostre subtransversal, rétréci derrière les scrobes, plan, légèrement impressionné et sillonné longitudinalement, à ponctuation fine, plus ou moins serrée, parfois subconfluente ; scrobes atteignant presque les yeux, les sillons transversant

obliquement les bords latéraux du rostre. Tête à ponctuation semblable à celle du rostre, front sans fovéole. Yeux subplans, faiblement saillants. Scape des antennes nettement bisinué, arqué, assez fortement claviforme à l'extrémité ; 1er article du funicule subconique, plus épais et de 1/3 plus long que le 2e, celui-ci subcylindrique, plus long que large, le 3e aussi long qu'épais, les autres transversaux ; massue ovale. Prothorax subtransversal, médiocrement arqué sur les côtés, son disque assez fortement ponctué, les points nettement séparés, ses bords à ponctuation plus serrée, parfois presque confluente. Élytres oblongs, peu arqués latéralement, les épaules arrondies, peu marquées (mâle) ou plus accusées (femelle), leur sommet plus longuement rétréci (mâle), obtusément et plus brièvement arrondi (femelle), fortement striés ponctués, les points moins marqués en arrière ; interstries plans ou subconvexes, aussi larges ou plus étroits que les stries.

Mâle : Protibias brièvement arqués à l'angle apical externe (arrondi), presque à angle droit (femelle). Pénis (vu de face) (fig. 122) rétréci à partir du milieu, puis étroit jusqu'au sommet terminé en cône court et tronqué ; vu de profil (fig. 123), brusquement aminci dans sa partie supérieure, l'apex courbé.

Mœurs inconnues.

Répandu dans toute la région subalpine limitée par l'Isère, le Rhône et la Méditerranée.

Assez commun par endroits.

Isère : Col de l'Arc. Drôme : forêt de Lente. Htes-Alpes : Gap ; Savines ; Embrun ; Briançon, etc. Vaucluse : Mt. Ventoux. Basses-Alpes : nombreuses localités. Alpes-Maritimes : Mt. Agel ; St-Martin-Vésubie ; Sospel ; Col de Braus ; Mt. Mounier, etc.

Subsp. **dissimilis** A. Hoffm., Bull. Soc. ent. Fr., 1939, p. 80. — Long. : 2-2,8 mm. — Plus petit, les élytres un peu plus arqués latéralement, leur pubescence plus fournie ; la coloration, en général, plus pâle, testacée, les protibias, chez le mâle, à angle apical externe largement arqué, ceux de la femelle, à cet endroit, largement écorné.

Pénis (vu de face) (fig. 124) à sommet en cône allongé, notablement rétréci latéralement ; vu de profil, régulièrement courbé, sans dépression vers le sommet.

Race d'altitude, se rencontrant généralement dans les régions plus élevées que celles habitées par la forme typique, mais vivant avec elle dans les zones intermédiaires.

Hautes-Alpes : St-Bonnet-en-Champsaur ; Durbon : Briançon. — Basses-Alpes : Cheval Blanc. — Vaucluse : Le Luberon.

5. **Barypithes mollicomus** Ahrens, Nov. Act. Hol., 1812, p. 17. — *punctirostre* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 134. — Hustache, 1925, p. 321. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 2,8-3,8 mm. Oblong, peu convexe, brun ou roux, rarement noir, revêtu sur toute la surface dorsale d'une fine pubescence flavescente, dressée, un peu plus longue sur les élytres ; les pattes et les antennes

d'un jaune-rougeâtre. Rostre aussi long que large, arqué, ses côtés parallèles, le dessus non sillonné, impressionné au sommet, ponctué ou ponctué-ridé ; scrobes profonds, atteignant les yeux, prolongés en un sillon subperpendiculaire à l'axe du rostre. Front muni ou non d'une très petite fovéole, à ponctuation oblongue ou subconfluente. Yeux plats. Scape assez arqué ; funicule à 1er article subconique, plus long que le 2e, celui-ci obconique, le 3e aussi long que large, les suivants légèrement plus épais que longs ; massue grosse et ovale. Prothorax transversal, assez fortement arrondi sur les côtés, sa ponctuation dorsale plus ou moins serrée, grosse et profonde, ménageant parfois une ligne médiane lisse peu distincte. Élytres oblongs, peu arqués sur la partie moyenne des côtés, plus étroitement acuminés au sommet chez le mâle ; striés-ponctués ; interstries un peu plus larges que les stries, plans ou faiblement convexes. Tibias droits sur leur tranche externe.

Mâle : Protibias plus distinctement bisinués en dedans et un peu plus robustes ; arrière-corps plus étroit, les épaules moins accusées. Pénis (vu de face) (fig. 114) à bord latéraux sinués sur ses deux tiers supérieurs, le sommet conique, à mucron apical tronqué et élargi latéralement ; vu de profil (fig. 115), arqué, falciforme, présentant une forte échancrure dorsale avant le sommet ; l'apex en pointe aiguë.

Biologie : URBAN, Ent. Blätter, 1929, vol. 25, p. 18.
Espèce rare.
Bas-Rhin : Strasbourg, forêt de Neuhof, dans les mousses (SCHERDLIN). — Haut-Rhin : Mulhouse (FISCHER). — Moselle : Metz (GÉHIN). — Drôme : Omblèze (A. C. HOFFMANN !). — Haute-Loire : La Chaise-Dieu (CH. GUFFROY !).
Europe centrale ; Suisse ; Provinces rhénanes.

6. **Barypithes montanus** CHEVROLAT, ap. Grenier, Cat. Mat., 1863, p. 105. — v. *anthracinus* REY, L'Échange, 1894, p. 139. — HUSTACHE, 1925, p. 322. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 396.

Long. : 4-5 mm. Oblong, assez convexe, brun ou noir, brillant, d'aspect glabre, la pubescence dorsale courte, fine, peu serrée, couchée ou peu soulevée, celle des élytres unisériée, espacée sur chaque interstrie ; les antennes et les pattes rousses ou rougeâtres. Rostre aussi long que large, rétréci au milieu, muni d'une impression longitudinale plus ou moins prolongée en arrière, souvent réduite à une dépression apicale, la ponctuation serrée, confluente ou non ; scrobes obsolètes en arrière, n'atteignant pas l'œil, leurs sillons arqués, traversant les bords du rostre. Tête ponctuée comme le rostre ; front subdéprimé, marqué d'une fovéole profonde. Yeux presque plans. Scape antennaire bisinué dès sa base, très arqué ; le 1er article du funicule à peine plus long et plus épais que le 2e, le 3e aussi long que large (mâle) ou ovalaire (femelle), les suivants arrondis non ou faiblement transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal, fortement arrondi latéralement, le sommet un peu plus étroit que la base, sa ponctuation discale variable, forte et serrée, ou plus superficielle et plus espacée, le bord antérieur muni d'une courte frange de cils serrés, flavescents. Élytres ovales (femelle) ou suboblongs (mâle), étroitement acuminés au sommet, les épaules effacées (mâle) ou brièvement et plus obtusément rétrécies au sommet, les épaules arrondies, un peu plus marquées (femelle), leur plus grande largeur vers le milieu ; striés-ponctués, les stries moins profondes en arrière ; interstries très larges, plans.

Mâle : Protibias ciliés et fortement arqués en dedans au sommet, le mucron apical interne plus aigu ; (protibias peu arqués au sommet ; mucron apical plus court, souvent obtus chez la femelle). Pénis (vu de face) (fig. 131) légèrement élargi dans ses 2/3 inférieurs, puis progressivement rétréci jusque près du sommet, celui-ci ovalaire, présentant une échancrure apicale distincte ; (de profil) (fig. 132), très arqué, sa pointe terminale bisinuée, un peu courbée.

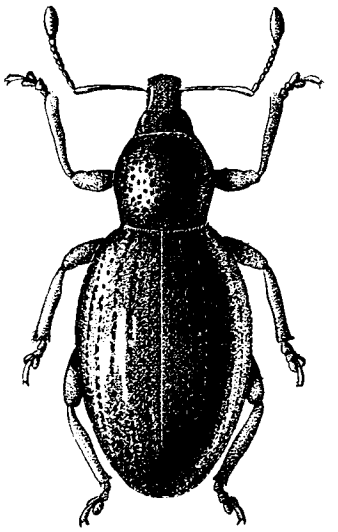


FIG. 135. — *Barypithes montanus* CHEVR.

Biologie : STOËKLEIN, Ent. Blätter, 1937, vol. 33, p. 216-217.
Région forestière des montagnes des Vosges, du Jura, des Cévennes et des Alpes dauphinoises. Assez abondant par endroits.
Ht-Rhin : Mulhouse. — Vosges : Ballon de Servance ! — Ain. — Rhône : Yseron ! — Isère : environs de Grenoble ! etc. — Drôme ! — Loire : Mt. Pilat, type ; idem (L. FALCOZ).
Allemagne occidentale ; Valais.

7. **Barypithes pyrenaeus** SEIDLITZ, Otiorrh., 1868, p. 78. — HUSTACHE, 1925, p. 323. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 396.

Long. : 3-3,5 mm. Suboblong, convexe, noir ou brun ; pubescence prothoracique fine, peu serrée, assez longue, soulevée, celle des élytres comportant un rang de poils assez courts, espacés et inclinés sur chaque interstrie ; pattes et antennes d'un brun rouge ou rousses. Rostre plus long que large, un peu rétréci au milieu, élargi en avant, portant une impression médiane assez profonde, plus creusée au sommet, à ponctuation fine, peu serrée, rarement confluente ; scrobes n'atteignant pas les yeux, leur bord supérieur très relevé, formant une carène dorso-latérale très accentuée sur le rostre, les sillons droits, traversant les côtés du rostre. Front déprimé, à peine plus large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion antennaire, pourvu d'une fovéole interoculaire rarement absente, la ponctuation comme celle du rostre. Yeux faiblement

convexes. Scape modérément arqué ; les deux premiers articles du funicule subégaux, un peu coniques, le 2e un peu moins épais, les suivants épaissis, courts, subglobuleux ; massue grande et ovale. Prothorax nettement transversal (femelle) ou presque aussi long que large (mâle), ses côtés assez fortement arrondis, à peine plus étroit au sommet qu'à la base, sa ponctuation discale assez forte, peu serrée, plus dense sur les bords. Élytres (mâle) ovalaires ou suboblongs, moins étroits, un peu plus arqués latéralement (femelle), leur plus grande largeur vers le milieu (mâle) ou un peu en avant du milieu (femelle) ; stries fortes, bien tracées jusqu'en arrière où elles sont à peine moins profondes, leurs points serrés, plus gros, en avant, que ceux du prothorax ; interstries variables ; plus larges ou aussi larges que les stries, et plus ou moins convexes.

Mâle : Protibias assez fortement bisinués sur leur tranche interne et arqués en dedans au sommet (chez la femelle, les protibias faiblement bisinués, presque droits et non arqués au sommet). Pénis (vu de face) (fig. 116) un peu rétréci au milieu, le sommet terminé en pointe ogivale ; (de profil) (fig. 117), peu arqué, à peine déprimé, avant le sommet, du côté dorsal.

On rencontre des spécimens (femelle) à élytres très élargis, de 1/5 seulement plus longs que larges (de 1/4 plus longs que larges chez les femelles normales), à interstries plans, bien plus larges que les stries, à ponctuation prothoracique forte et serrée (v. **obesus**, nova).

Région pyrénéenne et secteur aquitanien. Assez rare.

Htes-Pyrénées et Basses-Pyrénées, nombreuses localités. Landes ; Hte-Garonne ; Gers ; Tarn ; Gironde ; Ariège.

Cette espèce ayant été confondue avec *B. araneiformis* v. *pseudopyrenaeus*, je ne cite que les départements où elle a été observée et que j'ai pu contrôler (1).

La v. *obesus* dans la forêt d'Orion, Basses-Pyrénées (Bonnaire !).

8. **Barypithes araneiformis** Schrank, Enum. Ins., 1781, p. 125. — *brunnipes* Ol., Ent., 1808, p. 384. — *ebeninus* Boh., p. Schönherr, Gen. Curc., VI, 1843, p. 137. — *piceus* Marsh., Ent. Brit., 1812, p. 305. — *gracilis* Beck., Beitz. Z. Bair. K., p. 25. — Hustache, 1925, p. 325. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

Long. : 3-4 mm. Suboblong, convexe, brun foncé ou plus clair, brillant, muni, en dessus, d'une pubescence très courte, ténue, souvent caduque, arquée, à peine soulevée, celle des élytres unisériée sur chaque interstrie, peu distincte sur le disque, un peu plus visible sur la déclivité postérieure ; antennes et pattes rousses, les fémurs rarement assombris. Rostre non transversal, aussi long que large, rétréci au milieu et élargi en avant, pourvu ou non d'une faible impression longitudinale plus creusée au sommet, sa ponctuation variable, fine et espacée, parfois ruguleuse ; scrobes profonds, atteignant l'œil, leur bord supérieur peu

(1) Hustache la cite de la Lozère, de l'Aude, de l'Hérault, localités que je n'ai pu vérifier.

relevé, formant une arête peu marquée, le sillon oblique, traversant le rostre. Tête ponctuée comme le rostre ; front fovéolé. Yeux plats. Scape antennaire un peu arqué ; funicule finement hispide, ses deux premiers articles subconiques, presque égaux, le 2e à peine moins long et moins épais, les suivants arrondis ; massue oblongue. Prothorax faiblement transversal, arrondi latéralement, ses deux extrémités de largeur subégale, à ponctuation grosse, peu profonde et éparse. Élytres ovales, leur plus grande largeur en avant du milieu, fortement arqués à partir du tiers antérieur, rétrécis étroitement en arrière ; les points des stries généralement aussi gros, en avant, que ceux du prothorax, graduellement effacés en arrière, les stries elles-mêmes à peine tracées vers le sommet ; interstries plans, lisses.

Mâle : Protibias très légèrement sinués et incurvés en dedans vers l'extrémité. Pénis (vu de face) (fig. 129) à sommet formant un cône tronqué ; (de profil) (fig. 130), très arqué, l'apex bisinué.

Subsp. **pseudopyrenaeus** Hoffm., Bull. Soc. ent. Fr., 1939, p. 81. — Se distingue de la forme typique, qu'elle accompagne dans diverses régions, par la ponctuation prothoracique forte et serrée, bien plus grosse que les points des stries élytrales, celles-ci avec des points marqués jusqu'au sommet ; les interstries subconvexes ; l'arrière-corps elliptique chez le mâle.

v. **nigritarsis**, nova. — En tous points comme *pseudopyrenaeus*, mais les tarses (ongles roux exceptés), les articles 3-7 du funicule noirs, la massue brune, le reste de l'antenne, les fémurs et les tibias d'un roux clair.

L'adulte attaque les feuilles et les capitules floraux de *Trifolium procumbens* L., qu'il perce de nombreux petits trous arrondis. La larve vit au collet de la racine principale. La transformation a lieu dans le sol. Il doit exister deux générations, la seconde hiverne à l'état imaginal. Falcoz (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1917, p. 289) indique que l'adulte est nuisible aux fraises ; la larve, selon lui, pourrait vivre aux dépens des racines de Fraisier.

La forme typique est commune dans presque toute la France, moins fréquente dans la région sèche de l'Olivier, particulièrement dans la Basse-Provence ; assez commune cependant dans le Vaucluse, environs d'Avignon ! rare en Gironde, d'après M. G. Tempère. Europe centrale.

La sous-espèce *pseudopyrenaeus* constitue une race géographique confondue avec *pyrenaeus* dans plusieurs localités. C'est ainsi que les citations de Calvados (Fauvel !), Manche : Ducey (O. Pasquet !), Finistère : Morlaix (Hervé !), Cher (Sainte-Claire-Deville !), Allier (du Buysson !), Maine-et-Loire (coll. Bedel !), Loiret : Giens (Agnus !) se rapportent à cette forme. On la trouve encore en Seine-et-Oise : Chatou !, mais elle semble surtout répandue dans le domaine atlantique correspondant au secteur armoricoligérien qui, avec une bonne partie de la Bretagne, comprend l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais, le Berri et une partie du Nivernais.

La curieuse variété *nigritarsis*, que je rapporte à la sous-espèce, est représentée par deux femelles récoltées dans la Sarthe : environs du Mans, 16 mai 1941 !

Observation. — La subsp. *subpyrenaeus* (mâle) ressemble à s'y méprendre au *pyrenaeus* du même sexe. Cependant le bord supérieur du scrobe est moins relevé, le sillon rostral moins profond, les points du prothorax plus gros,

plus serrés, la massue antennaire un peu plus étroite. En outre, chez la femelle, les interstries sont plans ou peu convexes. Dans les deux sexes le prothorax est plus rétréci-sinué latéralement à la base. Le pénis est différent et présente un des meilleurs critères.

9. **Barypithes curvimanus** J. DU VAL, Gen. Col. Sur. Curc., 1853, p. 35. — HUSTACHE, 1925, p. 326. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 396.

Long. : 2,5-3 mm. Oblong, étroit, subdéprimé, les téguments d'un brun-clair ou roux, souvent testacés, brillants ; pourvu d'une pubescence très courte, très fine, relevée, bien visible de profil sur le rostre, la tête, le prothorax et sur les élytres où elle est un peu plus longue en arrière et alignée sur chaque interstrie ; les antennes et les pattes rousses ou jaunes. Rostre, vu de dessus, subparallèle (femelle) ou faiblement rétréci au milieu, un peu élargi en avant (mâle), aussi long que large, présentant une impression longitudinale peu profonde, la ponctuation (comme celle de la tête) fine, un peu oblongue, peu serrée ; scrobes alutacés, atteignant les yeux, à sillons traversant le rostre obliquement. Yeux petits, ovalaires, presque plats. Scape des antennes assez arqué ; funicule à 1er article conique, à peine plus épais et un peu plus long que le 2e, celui-ci subconique (mâle) ou subcylindrique (femelle), les suivants faiblement transversaux, arrondis ; massue suboblongue. Prothorax aussi long que large (mâle) ou peu transversal (femelle), assez fortement arqué latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, un peu plus étroit en avant qu'à la base, parfois ses deux extrémités presque de même largeur, la ponctuation grosse, espacée, peu profonde. Élytres d'un bon tiers plus longs que larges, peu arqués ou même subparallèles sur le milieu des côtés ; leur plus grande largeur un peu en arrière du milieu, assez brièvement et obtusément arrondis au sommet ; stries ponctuées, leurs points progressivement réduits et presque indistincts vers l'extrémité, ceux de la base aussi gros ou plus gros que ceux du prothorax ; interstries plans, lisses, plus larges que les stries.

Mâle : Protibias plus distinctement bisinués en dedans, à mucron apical interne aigu ; segment anal faiblement déprimé. Pénis (vu de face) (fig. 133) à bords suparallèles, un peu sinués, faiblement rétrécis de la base jusque près du sommet, celui en cône allongé à pointe élargie en forme de palette ; (vu de profil) (fig. 134), fortement arqué dans son milieu, l'extrémité très étroite en pointe bisinuée.

Mœurs inconnues.

Spécial au sud de la France, se rencontre surtout dans le sud-ouest. Rare.

Hérault : Montpellier, type : Carcassonne (MADON, LAVAGNE !). — Gers : Lectoure (DAYREM) ; Gimont (DESBROCHERS) : dans les détritus des inondations du Gers (BONNAIRE !). — Gironde : La Teste (LÉVEILLÉ !) ; Cussac et Cambes (E. GIRAUD). — Landes (PERRIS). — Basses-Pyrénées : environs de Bayonne (GUÉRIN !) ; Lot-et-Garonne : Lagnière, en nombre (HOFFMANN).

10. **Barypithes Companyoi** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 141. — HUSTACHE, 1925, p. 327. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 396.

Long. : 2-2,8 mm. Oblong, peu convexe, brun ou roux, le rostre, la tête, le prothorax et les élytres avec une fine pubescence flave, peu serrée, soulevée, bien visible de profil, celle des élytres un peu plus longue sur la déclivité postérieure, unisériée ; les antennes et les pattes rousses. Rostre un peu plus long que large, élargi au sommet, rétréci au milieu, non sillonné, les arêtes dorso-latérales formées par le bord supérieur des scrobes nulles, la ponctuation dense, confluente ; scrobes atteignant les yeux, les sillons obliques, légers, traversant obliquement les bords du rostre. Yeux légèrement convexes. Tête conique, ponctuée comme le rostre ; front aussi large que ce dernier. Scape antennaire peu arqué, assez brusquement épaissi à l'extrémité ; funicule à 1er article subconique, plus épais et un peu plus long que le 2e, celui-ci faiblement épaissi au sommet et peu plus long que large, les suivants serrés, arrondis, non ou à peine transversaux ; massue grosse, brièvement ovalaire. Prothorax très peu transversal, fortement arrondi latéralement, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu, la ponctuation serrée, assez forte. Élytres oblongs, peu arqués ou subparallèles jusqu'au tiers postérieur, le sommet assez largement (femelle), plus étroitement (mâle) arrondi, les épaules un peu plus marquées chez la femelle ; striés-ponctués, les points des stries un peu plus superficiels, en arrière, bien plus gros, en avant, que ceux du prothorax ; interstries plans, plus larges que les stries. Protibias bisinués en dedans.

Mâle : Protibias légèrement, mais visiblement arqués sur leur tranche externe, au sommet ; leur tranche interne longuement ciliée (droits au bord externe et parcimonieusement ciliés chez la femelle). Pénis (vu de face) (fig. 125) robuste, subparallèle, les bords faiblement sinués, le sommet en cône tronqué ; (vu de profil) (fig. 126), très arqué, très étroit, brusquement déprimé avant le sommet, l'apex aminci et assez courbé.

Espèce particulière aux secteurs de l'Aquitaine, du Roussillon, du Bas-Languedoc et du Rhône inférieur. Assez rare.

Bouches-du-Rhône : Camargue ; Aude : Béziers, Carcassonne, etc. ; Pyrénées-Orientales : commun par place, Collioures !, Banyuls !, Argelès, Port-Vendres !, Rivesaltes, Forêt de Sorède, Amélie-les-Bains !, Ria, etc. ; Tarn : Castres ; Basses-Pyrénées : Orthez ! ; Haute-Garonne : Nérac ! ; Gironde : Cambes !

11. **Barypithes tener** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 140. — HUSTACHE, 1925, p. 329.

Long. : 2,2-3 mm. Ovale, convexe, brun-rouge ou foncé, brillant, d'aspect glabre, la pubescence ténue, extrêmement courte, espacée, peu visible ; les antennes et les pattes rousses ou rougeâtres. Rostre à peine transversal, faiblement élargi en avant, rougeâtre et un peu déprimé

à son extrémité ; subconvexe, sans sillon médian, finement et peu densément ponctué ; scrobes profonds, mats, superficiels en arrière et atteignant l'œil, à sillons obliques, ne traversant pas entièrement les côtés du rostre. Tête conique ; front muni ou non d'une fossette interoculaire, aussi large, entre les yeux, que le rostre entre l'insertion antennaire. Yeux subplans. Scape assez arqué, peu brusquement et médiocrement épaissi à l'extrémité ; 1er article du funicule conique, plus gros et d'un tiers plus long que le 2e, celui-ci subcylindrique, un peu plus long qu'épais, le 3e carré, les suivants progressivement épaissis, arrondis, transversaux ; massue grosse, courte, ovale. Prothorax presque aussi long que large (mâle) ou plus transversal (femelle), modérément arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, la ponctuation discale assez forte, plus ou moins serrée avec ou sans fine ligne médiane lisse. Élytres ovales, faiblement élargis sur les côtés (mâle) ou assez fortement arqués (femelle), les épaules largement arrondies ; striés-ponctués, les points moins nets en arrière ; interstries plus larges que les stries, plans (femelle) ou subconvexes (mâle).

Mâle : Épaules plus obliques, moins largement arrondies ; moins convexes ; profémurs un peu plus robustes. Pénis (vu de face) (fig. 112) terminé en pointe longue, le sommet terminé par un mucron tronqué ; (vu de profil) (fig. 113), falciforme, étroit, arqué, d'épaisseur presque égale jusqu'à l'extrémité acuminée.

Mœurs inconnues ; l'adulte souvent à proximité ou en compagnie des fourmis (Seidlitz).

Très rare sur notre territoire.

Vosges : Gazon-Martin, sur des *Rubus*, en août (Caulle !).

Répandu et commun dans toute l'Europe centrale ; Allemagne occidentale : Francfort-sur-le-Mein (von Heyden) ; Mayence (Schmidt) ; Clèves, Soligen, Coblentz, etc. (Röttgen) ; Bavière. Autriche : Slovaquie, Bohême, etc.

12. **Barypithes sulcifrons** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1843, VII, p. 143. — *rufipes* J. du Val, Gen. Col., 1853, p. 35. — *sulcatifrons* Marseul, L'Abeille, 1872, p. 586. — *meridionalis* Muls. Rey, Opusc. 13, p. 28. — *rhytidiceps* Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1872, p. 411. — *asturiensis* Kirsch, Deuts. ent. Zeit., 1880, p. 303. — v. *andalusicus* Seidl., Otiorrh., 1868, p. 231. — Hustache, 1925, p. 328. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 3,2-4 mm. Oblong, peu convexe, subplan en dessus, les téguments noirs, brillants, d'aspect glabre ; revêtu d'une très courte pubescence grise, très éparse, couchée, peu distincte sur les élytres, plus fournie sur les flancs du prothorax et sur les côtés de la tête ; pattes (sauf les fémurs parfois rembrunis) et antennes (massue noirâtre exceptée) rouges. Rostre très court 1/2 plus large que long, très épais, un peu rétréci en avant, muni d'un profond sillon médian atteignant la fovéole frontale

et se confondant ordinairement avec elle, la ponctuation variable, fine et éparse ou plus serrée et subconfluente. Tête large et convexe ; front finement ponctué ou presque lisse, plus large que le rostre entre les antennes ; scrobes non luisants, évanescent près des yeux, les sillons obliques, ne traversant pas complètement les bords du rostre. Yeux ronds, grands et saillants. Scape arqué, brusquement et fortement claviforme ; funicule à deux premiers articles coniques, le 1er plus épais et moitié plus long que le 2e, celui-ci deux fois aussi long que large, le 3e subovalaire, les suivants courts, coniques, non ou peu transversaux ; massue oblongue, étroite. Prothorax fortement transversal, arrondi latéralement, fortement, rétréci avant le sommet qui est plus étroit que la base, sa plus grande largeur en arrière du milieu, portant ou non deux impressions transversales en avant souvent peu distinctes ; la ponctuation grosse, peu serrée sur le disque, avec ou sans ligne médiane lisse. Écusson visible. Élytres à épaules marquées, à peine plus larges que le prothorax, faiblement arqués, assez étroitement acuminés au sommet ; striés-ponctués, les points des stries peu marqués en arrière ; interstries plus larges que les stries, plans, éparsément pointillés.

Mâle : Protibias un peu arqués au sommet sur leur bord externe, la tranche interne plus distinctement bisinuée ; arrière-corps plus étroit (protibias droits au sommet du bord externe chez la femelle). Pénis (vu de face) (fig. 110) étroit, presque parallèle, terminé en pointe longue, un peu obtuse ; (vu de profil) (fig. 111), arqué, brusquement aminci vers le tiers apical, la pointe terminale coupée obliquement.

Espèce d'origine atlantique remontant jusqu'en Bretagne et en Angleterre. Rare. Finistère : Brest ; type de *rufipes*. — Morbihan : Plouharnel (Bedel !). — Aude : Narbonne, type du *meridionalis* (Godart). — Hérault : La Salvetat (Lavagne !). — Gard : L'Aigoual (Serullaz, A. Chobaut !). — Pyrénées-Orientales : Vingra (P. Joffre) ; Banyuls-sur-Mer (Ph. François !) ; Collioures (Decluzaux !). — Htes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre (Oberthür !). — Tarn : Castres-sur-Agout (H. Galibert).

Commun en Espagne ; Guadarrama (Traizet !), etc. Angleterre, type de *sulcifrons*. Portugal : San Clara. Maroc : Tétouan (Bonnaire !).

Gen. **HOMAPTERUS** Fairmaire, 1857.

(Ann. Soc. ent. Fr., Bulletin, p. LX.)

Tête transversale, pourvue, ainsi que le rostre, d'une ponctuation striguleuse et serrée, formant de fines rides longitudinales. Scrobes élargis en avant, ouverts en arrière et prolongés postérieurement en un sillon arqué dirigé sous le rostre. Antennes courtes ; scape dépassant légèrement le bord postérieur de l'œil ; funicule à derniers articles globuleux. Prothorax, au milieu, presque aussi large que les élytres à leur base, ces derniers oblongs, à épaules peu marquées. Écusson distinct. Fémurs inermes. Métatibias à corbeilles tarsales ouvertes. Ongles soudés

à la base. Aptère. Genre comprenant cinq espèces dont quatre habitent les parties montagneuses de l'Espagne. Une seule en France. Insectes de petite taille à téguments noirs, revêtus d'une légère pubescence. Les mâles ont les élytres subparallèles, le prothorax un peu plus large. Chez les femelles l'arrière-corps est sensiblement élargi en arrière.

Homapterus subnudus Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 537 (*Strophosomus*). — *Neliocarus Danieli* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1888, p. 15. — Hustache, 1925, p. 310. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 396.

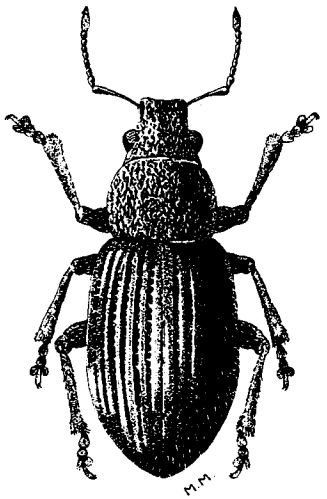


Fig. 136. — *Homapterus subnudus* Fairm.

Long. : 3,5-5 mm. Oblong, peu convexe, noir, peu luisant, le rostre, la tête et le prothorax revêtus d'une très fine pubescence grisâtre, couchée, ou à peine soulevée sur le rostre ; les élytres pourvus sur les interstries de très petites squamules grises, ovales, peu serrées ne voilant pas le fond des téguments, et, en outre, d'un rang de soies blanchâtres, courtes, fines, bien visibles, de profil, sur chaque interstrie ; antennes (massue parfois obscurcie exceptée), tarses et tibias roux, fémurs foncés. Rostre aussi large que long, parallèle, subdéprimé, échancré au sommet, portant une impression peu profonde, élargie en avant, atteignant le front ; tempes plus courtes que le diamètre des yeux, ceux-ci arrondis, saillants. Scape antennaire arqué, claviforme au sommet ; funicule finement hispide, son 1er article conique plus épais et un peu plus long que le 2e subcylindrique, le 3e conique, aussi long que large, les suivants arrondis, les deux derniers transversaux ; massue ovale, un peu allongée. Prothorax transversal ou subtransversal, assez arqué sur les côtés, ses deux extrémités de largeur presque égale, à ponctuation serrée composée de gros points allongés, confluents, ménageant ou non une fine ligne médiane lisse, parfois élevée. Écusson petit, en triangle transversal. Élytres oblongs, à stries fortes, ponctuées, plus étroites en arrière ; interstries aussi larges que les stries, convexes. Pattes pubescentes ; pro- et mésotibias médiocrement bisinués en dedans, les protibias un peu arqués au sommet ; tarses courts, le 2e article transversal, triangulaire.

L'adulte vit sur *Sissymbrium pinnatifidum* D. C., plante dont il dévore les feuilles et sur laquelle il s'accouple en juillet, dans les monts d'Auvergne. D'autre part, M. Tempère le prend dans les Pyrénées sur *Saxifraga aizoides* L. ; il serait donc polyphage.

Répandu dans la région alpine des Pyrénées (où il s'élève jusqu'à 2.650 m.) et du Massif central.

Hautes et Basses-Pyrénées, très nombreuses localités ; Ariège ; Cantal : Le Lioran ; Puy-de-Dôme : Le Sancy, Mt. Dore.

Andorre : Pic de Casamanya (d'après Hustache).

Gen. **EUSOMUS** Germar, 1824.

(Ins. Sp. Novae, p. 457. — Desbrochers, Le Frelon, XII, 1904. — Reitter, Wiener ent. Zeit., 1904, p. 86.)

Rostre plus étroit que la tête, dénudé et un peu échancré au sommet ; scrobes courts dirigés contre le bord inférieur des yeux, évanescents en arrière. Tête transversale. Yeux latéraux, arrondis, assez convexes. Antennes longues ; scape atteignant à peu près le bord antérieur du prothorax ; funicule avec les deux premiers articles très allongés, les autres un peu plus longs qu'épais ; massue effilée. Prothorax transversal, tronqué au sommet et à la base. Écusson très petit ou indistinct. Élytres oblongs, très convexes. Pattes élancées ; fémurs claviformes et dentés ; ongles connés. Hanches prothoraciques insérées plus près du bord antérieur que du bord postérieur. Aptère.

Les mâles se reconnaissent à leur forme plus étroite, leur coloration parfois plus vive. Genre renfermant environ une vingtaine d'espèces groupées en plusieurs sous-genres et réparties dans toutes les contrées de l'Europe, quoique plus nombreuses dans les parties chaudes. Seulement deux espèces en France.

Tableau des espèces.

1. Pattes foncées. Antennes avec le scape et le 1er article du funicule ferrugineux, le reste noir. Fémurs fortement dentés. Long. : 5-8 mm. . . . . 1. **ovulum.**
— Pattes et antennes testacées. Fémurs finement et obtusément dentés. Long. : 5,5-6 mm. . . . . 2. **salsicola.**

1. **Eusomus ovulum** Germar, 1824, Ins. Sp. Nov., p. 459. — Hustache, 1925, p. 338. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 5-8 mm. Oblong, les téguments noirs ; revêtu en dessus et en dessous de petites squamules peu serrées, arrondies, d'un vert pâle, un peu grisâtre ou un peu jaunâtre, presque mates, entremêlées, en dessous, d'une pubescence très fine, roussâtre ou brunâtre, soulevée sur le rostre, la tête et les élytres, plus longue et plus visible sur la déclivité postérieure, appliquée et peu distincte sur le prothorax ; pattes foncées, squamulées ; funicule (massue comprise), sommet du 1er article et extrémité du scape foncés, le reste roux ou ferrugineux. Rostre plus long que large, subparallèle, plan, non ou obsolètement caréné ; scrobes légèrement arqués, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur de l'œil ; tête subconique,

convexe ; front subdéprimé, fovéolé. Yeux saillants. Scape droit médiocrement épaissi au sommet ; funicule à deux premiers articles subégaux, les suivants obconiques, notablement plus longs qu'épais ; massue fusiforme. Prothorax transversal, arqué, faiblement étranglé derrière le bord antérieur, les angles postérieurs arrondis, les deux extrémités de largeur subégale, la ligne médiane peu élevée ; souvent dénudée. Écusson indistinct. Élytres elliptiques, très convexes, épaules et calus huméral nuls ; ponctués-striés ; interstries larges, plans. Tibias presque droits, hispides ; 1er article tarsal allongé, le 2e bien plus court, mais encore plus long que large ; fémurs à dent aiguë (les postérieurs plus obsolètement dentés). Mâle : Taille plus petite ; arrière-corps plus étroit.

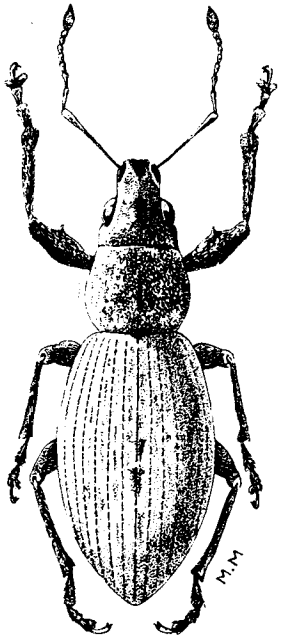


FIG. 137. — *Eusomus ovulum* GERM.

v. **griseus** HOCHH., Bull. Mosc., 1851, I, p. 19. — S'applique à des spécimens, mêlés à la forme typique, ayant le revêtement squamulaire, en dessus et en dessous, d'un gris-cendré.

L'adulte dévore les feuilles de *Achillea millefolium* L. (VON HEYDEN, Die Käf. von Nassau, éd. I, p. 253). Il vit également sur *Centaurea jacea* L. !

Presque toute la France ; assez rare dans le bassin de la Seine, plus abondant dans l'est et le centre, très rare en Provence (1), semble manquer dans la zone maritime du nord-ouest ; commun dans la Charente-Maritime, dans les falaises de l'estuaire, à Meschers, sur *Rubus* (TEMPÈRE) ; extrêmement rare en Gironde où ce dernier entomologiste ne l'a jamais observé.

Europe centrale ; Russie méridionale ; Turkestan ; Asie Mineure ; Sibérie ; Suisse.

2. **Eusomus salcicola** FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., 1852, p. 689 (*Polydrosus*). — *chrysomela* BEDEL, Faune Bass. Seine, VI, p. 53 et 243 (*Polydrosus*). — HUSTACHE, 1925, p. 329. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 397.

Long. : 5,5-6 mm. Oblong, les téguments noirs, revêtu assez densément de squamules arrondies ou un peu allongées, acuminées, vertes, bleuâtres, dorées, parfois cendrées, ordinairement métalliques et de coloration plus vive chez le mâle, les deux premiers interstries et le disque du prothorax souvent dénudés ; avec, en outre, une pubescence courte, gri-

(1) Notre regretté collègue, le Dr CHOBAUT, dont on connaît l'activité entomologique, en Provence, m'écrivait en 1918 : « Dans mes pérégrinations, depuis tant d'années, je n'ai jamais rencontré *Eusomus ovulum*, et j'ajouterai que je ne le possède même pas dans ma collection. »

sâtre, un peu soulevée, visible surtout, de profil, sur la déclivité postérieure des élytres ; les pattes et les antennes (sauf parfois la massue plus foncée) rousses ou ferrugineuses, plus rarement les fémurs rembrunis. Rostre aussi long que large, subparallèle, plan, plus étroit, à hauteur des scrobes, que le front entre les yeux ; scrobes arqués, infléchis en dessous des yeux, mais éloignés de ces derniers. Tête subtransversale, à ponctuation fine et serrée ; front plan, avec ou sans fovéole ; tempes aussi longues que le plus grand diamètre des yeux ; ceux-ci un peu ovales, assez saillants (mâle), un peu moins saillants (femelle). Scape presque droit, médiocrement, mais brusquement claviforme à l'extrémité, atteignant à peine le bord antérieur du prothorax ; le 1er article du funicule un peu plus épais et à peine plus long que le 2e, les suivants coniques, plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'à la base, faiblement resserré derrière le bord antérieur, la ponctuation fine, serrée, rugueuse. Écusson petit, mais distinct. Élytres très convexes, étroits, les côtés subparallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), les épaules arrondies brièvement, peu marquées, le calus huméral petit mais distinct, le sommet acuminé ; stries fines, ponctuées ; les points avec un poil très fin, couché, interstries larges ou plus étroits, subconvexes (mâle) ou larges et plans (femelle). Pattes finement pubescentes ; fémurs à dent obtuse petite ; protibias faiblement bisinués et non arqués au sommet (femelle) ; plus distinctement bisinués et arqués en dedans au sommet (mâle) ; tarses allongés, le 2e article au moins aussi long que large. Dessous du corps squamulé comme le dessus.

Peu variable, sauf en ce qui concerne la coloration des squamules. Celles-ci peuvent parfois faire défaut et le revêtement se réduit à une pubescence dorsale peu visible, très fine (ab. **insquamosus** EVERTS, Col. Neerl., p. 117).

La larve de cette espèce vit dans les racines de *Festuca arenaria* OSBECK (*F. oraria* DUM.), d'après HOULBERT (*Insecta*, 1912, p. 249).

L'adulte, d'après M. G. TEMPÈRE, doit vivre aux dépens des Chénopodiacées ; cet entomologiste le trouve fréquemment sur *Beta maritima* L., en Charente-Maritime, au bord des marais salés et sur *Obione portulacoides* MOQ., sur le littoral girondin (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 74).

Vases salés et sables de tout le littoral atlantique, ainsi que dans les dunes de la Manche et sur quelques points de la côte méditerranéenne. Assez rare. Baie de la Somme, type. — Nord : Dunkerque ! ; Calais ! — Somme : nombreuses localités. — Seine-Inférieure : Dieppe ! etc. — Calvados : embouchure de la Dives. — Ille-et-Vilaine : Cancale. — Manche : Barneville ! ; Coutances ; St-Pair ; Moidrey, etc. — Finistère : Morlaix. — Loire-Inférieure : La Bernerie. — Charente-Maritime : Ile de Ré (BONNAIRE !) ; Noirmoutiers, etc. — Gironde : nombreuses localités ! — Landes. — Var : Hyères (ABEILLE !). — Alpes-Maritimes : Nice (GUÉDEL, d'après HUSTACHE).

Hollande (EVERTS). Belgique : Nieuport (F. GUILLEAUME).

Gen. **STROPHOMORPHUS** Seidlitz, 1870.

(Berl. ent. Zeit., XIV. — Seidl., L'Abeille, XI, p. 477 ; — K. Flach, Bestim. Tabel., LXII, 1907 (Révision) ; — Reitter, Bestim. Tabel., LXVIII, 1912, p. 24.)

Rostre presque aussi large que la tête, formant, avec celle-ci, un cône, sa base et le front convexes ; scrobes médiocrement arqués, visibles de haut dans leur partie antérieure, un peu élargis en arrière, évanescents en avant des yeux ; ces derniers saillants, subconiques, leur plus grande convexité en arrière de leur milieu. Antennes pubescentes ; scape atteignant le bord antérieur du prothorax ; funicule à 2e article plus long que le 1er. Élytres ovales, à 9e strie visiblement rapprochée de la 10e au niveau des hanches postérieures. Métatibias à troncature apicale courte, à corbeille tarsale ouverte. Ongles soudés. Aptère.

Ce genre, représenté dans notre faune par une seule espèce, en comprend une trentaine habitant l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Algérie, la Grèce, la Crête, recherchant particulièrement les régions chaudes.

Strophomorphus porcellus Schönherr, 1832, Ménétrier, Catalogue raisonné, p. 213. — *hispidus* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1833, I, p. 544. — Hustache, 1925, p. 341. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

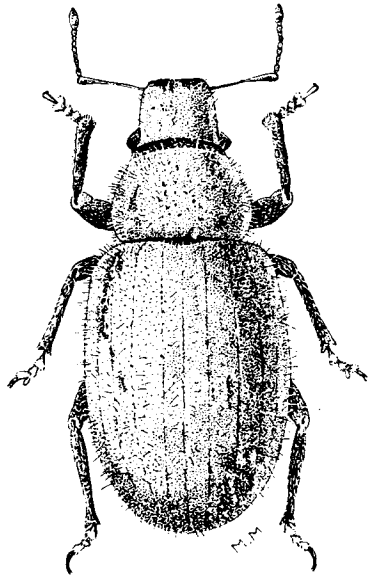


Fig. 138. — *Strophomorphus porcellus* Schönherr.

Long. : 7-8 mm. Oblong, convexe, les téguments bruns ou roux-clair ; revêtu densément de squamules assez grandes, irrégulièrement arrondies, brunâtres, grises ou blanchâtres, formant le plus souvent trois bandes foncées sur le prothorax et des bandes plus ou moins tranchées, parfois réduites à des taches sur les élytres ; le rostre, la tête, le prothorax et les élytres avec des crins noirs ou blanchâtres, raides, hérissés, assez longs ; les antennes et les pattes rougeâtres ou ferrugineuses. Rostre transversal, faiblement rétréci en avant, le dessus plan. Antennes grêles ; scape hispide, à peine arqué, progressivement et peu épaissi à l'extrémité ; les articles du funicule obconiques, plus longs qu'épais ; massue oblongue, pointue. Prothorax fortement transversal, assez fortement arqué sur les côtés, plus étroit en avant qu'à la base ; celle-ci tronquée, à points gros, peu serrés. Élytres ovales, à côtés peu arqués, brièvement et assez obtusément rétrécis au sommet ; stries fines, leurs points souvent oblitérés par la squamulation ; interstries larges, plans. Pattes médiocres. Dessous du corps à squamules moins serrées et à pubescence dressée plus courte que sur le dessus. Caractères sexuels secondaires nuls.

Les individus à squamules claires, blanchâtres correspondent à la v. **comatus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., V, p. 884 ; ils sont mêlés à la forme typique.

L'adulte est polyphage, il se montre parfois nuisible aux cultures potagères, dans le sud de la France ; particulièrement nocif, en 1942, aux environs de Montpellier (Hérault), d'après M. Delmas.

Lieux arides, dans les sols sablonneux, sous les plantes basses, les pierres, les gazons secs. Répandu dans presque toute la France, mais très rare ou nul dans le Nord où il ne dépasse guère la région parisienne ; Oise : environs de Creil (Sainte-Claire-Deville) ; non cité des Landes et à peu près introuvable en Gironde malgré l'indication d'Eyquem qui le donne comme très commun près Bordeaux. Pas rare dans certains départements : Aude, Vaucluse, Hérault, Bouches-du-Rhône.

Région méditerranéenne. Espagne. Caucase. Grèce.

Gen. **BRACHYDERES** Schönherr, 1836.

(Curc. Disp. Meth., p. 102. — Flach, Wien. ent. Zeit., 1907, p. 41-50 ; — Reitter, Bestim. Tabel., LXVIII, 1912, p. 24.)

Rostre à peine plus étroit que la tête, faiblement échancré en arc au sommet ; scrobes obliques, atteignant le bord inférieur de l'œil, limités plus nettement vers leur bord inférieur. Yeux arrondis. Antennes grêles élancées ; scape dépassant le bord antérieur du prothorax, les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er plus court que le 2e. Prothorax transversal. Écusson indistinct. Élytres oblongs, les épaules effacées ; 9e strie parallèle à la 10e, nullement rapprochée de celle-ci au niveau des hanches métathoraciques. Métatibias coupés obliquement, tranchants et ciliés vers le sommet du bord externe. Abdomen à 2e segment arqué en avant. Ongles connés.

Insectes noirs, de grande taille, rarement parfaitement squamulés. Une vingtaine d'espèces réparties dans la faune paléarctique et le nord de l'Afrique. Les mâles, beaucoup plus étroits que les femelles, ont une impression métasterno-ventrale et une sculpture différente du segment anal qui est plus ou moins déprimé au sommet.

Tableau des espèces.

1. Base des élytres rebordée. Segment anal femelle pourvu d'un sillon médian large et profond (subg. *Suleiurus* Flach). Noir assez brillant, allongé, avec une tache humérale, une bande latérale et, chez la femelle, une tache allongée en arrière, sur le 6e interstrie ; formées de squamules blanchâtres, dorées ou nacrées. Long. : 11-16 mm. . . . . 1. **lusitanicus.**

— Base des élytres non rebordée. Segment anal femelle simple (*Brachyderes* s. str.). Revêtement dorsal finement squamulé de gris ou de brun avec, quelquefois, de vagues taches sans dessin tranché . . . . . 2.

2. Pubescence élytrale couchée, peu visible. Ponctuation du prothorax formée de points espacés sur fond lisse. Long. : 7-11 mm. . . . . 2. **incanus.**

— Pubescence élytrale dressée, bien distincte de profil. Ponctuation prothoracique serrée et rugueuse. Long. : 6-11 mm. . . . . 3. **pubescens.**

1. **Brachyderes (Sulciurus) lusitanicus** F., Sp. Ins., I, 1781, p. 187. — *opacus* Boh., 1833 ; — *quadripunctatus* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 73. — v. *aureovittatus* Fairm., Bull. Soc. ent. Fr., 1871. — Flach, Wien. ent. Zeit., 1907, p. 42 (subgen. *Sulciurus*). — Hustache, 1925, p. 343. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 11-16 mm. Très oblong, noir, revêtu d'une très fine pubescence couchée, peu visible, et parsemé de squamules ovales, cuivreuses sur les élytres, piliformes et plus condensées latéralement sur le rostre, la tête et le prothorax, les élytres ornés d'une tache humérale et d'une bande latérale formées de squamules blanches, dorées ou nacrées, le 6e interstrie pourvu, en outre, chez la femelle, d'une tache allongée de même coloration ; pattes brunes ; antennes foncées ou ferrugineuses. Prothorax couvert d'une granulation assez forte, serrée, piligère, le milieu sans impression ou avec une faible impression longitudinale (mâle) ou marqué d'une forte dépression ovale, brillante, séparée par une carène médiane saillante, et ordinairement sillonnée à sa base. Élytres peu convexes, allongés, trois fois aussi longs (mâle) ou deux fois aussi longs (femelle) que larges, moins larges ou aussi larges que le prothorax à leur base (mâle) ou nettement plus larges (femelle), le sommet obtusément tronqué (mâle) à tubercules antéapicaux saillants, généralement squamulés (femelle) ; stries ponctués ; interstries larges, plans, ou subconvexes, granulés. Pattes squamulées et pubescentes.

Mâle : Élytres plus convexes, très étroits, subcylindriques ; métasternum et 1er segment ventral pourvus d'une large et profonde impression ; segment anal présentant une aire déprimée, granuleuse, limitée latéralement par deux carènes peu saillantes, convergentes en avant. Femelle : Pas d'impression métasterno-ventrale, la base du métasternum seulement déprimée ; segment anal très fortement sillonné au milieu.

La larve et l'adulte vivent aux dépens des Pins, particulièrement le Pin maritime (Biologie : Perris, Larves, 1877, p. 381. — Xambeu, Mœurs et métamorphose, 2e mém., 1893, p. 70-73).

L'adulte attaque les pousses de *Pinus pinaster* Soland (*maritima* Poir.) et *P. halepensis* Mill. Il est cependant possible qu'il vive sur d'autres essences.

M. Tempère le prend fréquemment en Gironde sur *Quercus robur* (sensu lat.), *Q. toza* Bosc. et même sur *Betula alba* L.

Espèce méridionale, répandue surtout dans le sud-ouest.

Provence, Landes, Charente-Maritime ; remonte jusque dans le Cantal et par la vallée du Rhône jusqu'aux environs de Lyon, d'après Hustache.

Espagne, Portugal.

2. **Brachyderes** (s. str.) **incanus** Linné, 1758, Syst. Nat., éd., X, p. 385. — *lepidoplerus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1833, I, p. 561. — *sabaudus* Fairm., 1861, Ann. Soc. ent. Fr., p. 619. — *Brucki* Tourn., 1876, Petites Nouv., I, p. 455. — *Heydeni* Tourn., l. c., — *striclus* Tourn., l. c. — *sparsulus* Fairm., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 553. — *analis* Desbr., 1874, Ann. Soc. ent. Fr., p. 226. — *gracilis* Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1833, I, p. 557. — *albogultatus* Chevr., 1886, Rev. Zool., p. 321. — Hustache, 1925, p. 345. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397 ; — Cat. Corse, p. 414.

Long. : 7-11 mm. Oblong, brun ou noirâtre, revêtu de squamules allongées, linéaires ou oblongues, peu serrées, de couleur variable : brunes, dorées, grises, parfois blanchâtres, et de poils fins, appliqués, plus ou moins visibles ; pattes brunes ou ferrugineuses ; antennes rougeâtres, le sommet du scape parfois noirâtre. Rostre transversal, rétréci en avant. Prothorax à ponctuation plus ou moins forte, généralement peu serrée, sur fond lisse, les intervalles entre les points plus grands ou aussi grands que les points, le disque présentant, chez la femelle, une assez large et peu profonde impression, muni en outre d'une ligne médina, fine plus ou moins élevée et distincte. Élytres oblongs, de 1/3 (mâle) ou de 1/4 environ (femelle) plus longs que larges ; les côtés peu arqués latéralement (mâle), assez arqués (femelle), le sommet subtronqué, le disque peu convexe ; stries fines, leurs points serrés, réguliers ; interstries plans, densément pointillés-chagrinés. Pattes assez densément pubescentes.

Mâle : Segment anal assez fortement et largement impressionné. Femelle : Segment anal simple, à ponctuation moins forte et moins serrée.

La larve ronge les racines des Pins (A. Jacobi, in Naturw. Zeitschr. Land. und Forestw., 1904, p. 353). La transformation a lieu dans le sol. L'adulte vit sur les Pins.

Commun par places dans toutes les régions où croît le Pin. Midi de la France, sud-ouest, Vosges, Alsace-Lorraine, Bassin de la Seine ; nombreuses localités.

Corse : abondant sur *Pinus laricio* Poir. (Sainte-Claire-Deville).

Europe septentrionale et moyenne.

3. **Brachyderes** (s. str.) **pubescens** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 563. — *cribricollis* Fairm. in Cat. Grenier, 1863, p. 97. — *quercus* Bellier, Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 26. — *nigrosparsus* Chevr., Le Nat., 1879, p. 93. — *acquilus* Chevr., l. c. — *corsicus* Stierl., in

litt. — *Gougeleti* FAIRM., Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 395. — *angustus* FAIRM., l. c., p. 396. — *opaculus* FAIRM., l. c. — *siculus* FAIRM., Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 553 ; — HUSTACHE, 1925, p. 346. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 397 ; — Cat. Corse, p. 414.



FIG. 139. — *Brachyderes pubescens* BOH.

Long. : 6-11 mm. Espèce très voisine de la précédente et aussi variable. Comme chez celle-ci les squamules forment parfois, sur les élytres, des taches nuageuses d'un gris-brun ou cendrées, le scape antennaire est légèrement tordu avant le sommet ; les deux extrémités du prothorax sont de largeur subégale ; les yeux sont assez saillants. Elle se distingue surtout par les caractères suivants :

Ponctuation prothoracique serrée, irrégulière, rugueuse ; le disque du prothorax sans impression même chez la femelle, mais présentant souvent, dans les deux sexes, un fin sillon médian abrégé en avant. Élytres, chez le mâle, un peu plus courts, moins parallèles sur les côtés, la pilosité élytrale quoique très courte est dressée et bien visible, de profil, même en avant, alors qu'elle n'est distincte chez *incanus* que vers la partie postérieure. Chez le mâle, le segment anal a la fossette limitée latéralement par deux carènes obsolètes, mais distinctes et convergentes en avant.

L'adulte vit sur divers Chênes à feuilles persistantes, en particulier sur *Quercus ilex* L.

Région méditerranéenne : Provence ; Camargue ; commun par places. Iles de Lérins ! ; Gard : Pont du Gard (J. THÉROND !) : Hautes-Alpes : Aspres-sur-Buech (HUSTACHE). — Non signalé du sud-ouest. Très rare dans les Pyrénées.

Corse, Espagne, Portugal, Algérie, Maroc.

Gen. **SCIAPHILUS** STEPHENS, 1831.

(Ill. Brit., IV, p. 4. — SEIDLITZ, Otiorrh., 1868, p. 81 ; note 3 ; — REITTER, Bestim. Tabel., LXVIII, 1912, p. 23.)

Rostre plus étroit que la tête, fortement et triangulairement échancré au sommet dénudé et finement rebordé en arrière de l'échancrure ; scrobes linéaires, brusquement arqués sous les yeux dont ils restent cependant éloignés. Scape antennaire dépassant le bord postérieur de l'œil ; funicule avec les deux premiers articles très allongés. Élytres à épaules effacées. Écusson distinct. Revêtement élytral à squamules entremêlées de soies. Fémurs dentés. Tarses à 1er article non transversal. Ongles connés ; 2e segment abdominal plus long que les 3e et 4e réunis, son bord antérieur anguleux au milieu.

Genre composé d'une dizaine d'espèces répandues dans le nord de l'Afrique, l'Espagne, l'Asie Mineure, la Syrie et la Sibérie. Notre faune en renferme deux.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres oblongs-ovales, à interstries alternes à peu près de même convexité que les autres ; soies dorsales plus longues. Long. : 4-6 mm. . . . . 1. **asperatus.**
— Élytres oblongs, plus allongés, à interstries alternes subcostiformes, distinctement plus élevés que les autres ; soies dorsales plus courtes. Long. : 4,5-5,5 mm. . . . . 2. **costulatus.**

1. **Sciaphilus asperatus** BONSDORFF, Curc. Suec., 1785, II, p. 34. — *muricatus* F., 1792, Syst. el., II, p. 544. — HUSTACHE, 1925, p. 331. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 397.

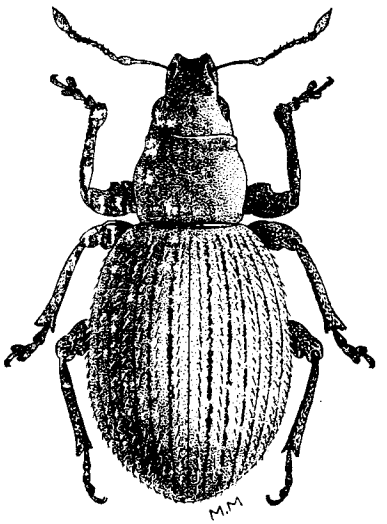


FIG. 140. — *Sciaphilus asperatus* BONSD.

Long. : 4-6 mm. Ovale, convexe, suboblong, les téguments bruns ; revêtu très densément de petites squamules arrondies, brunes ou grises, et de soies blanches, dressées, unisériées sur chaque interstrie ; antennes et pattes ferrugineuses, les fémurs ordinairement plus foncés. Rostre aussi long que large, légèrement rétréci en avant, plan, impressionné longitudinalement. Tête transversale ; front large et plan, muni d'une fine fovéole, l'intervalle interoculaire plus large que le rostre entre l'insertion antennaire. Yeux convexes, mais médiocrement saillants. Scape peu arqué, claviforme ; funicule hispide, les deux premiers articles subégaux, les 3e et 4e oblongs, les 5-7 subarrondis, aussi longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax transversal, médiocrement arrondi sur les côtés, étroitement resserré derrière le bord antérieur, plus faiblement impres-

sionné à la base. Écusson petit, squamulé. Élytres ovales, un peu plus larges, à leur base, que le prothorax, obliquement arrondis aux épaules ; points des stries pupillés ; interstries faiblement convexes. Pattes squamulées, fémurs dentés ; tibias droits, pubescents ; 2e article des tarses transversal. Dessous du corps squamulé de gris.

Mâle : Corps un peu plus étroit ; protibias munis d'un petit onglet.

v. **lucidulus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., V, I, 1833, p. 913. — Élytres portant une vague fascie foncée, disposée transversalement derrière le milieu.

La larve vit dans l'intérieur des racines de *Primula officinalis* L. Elle se transforme en terre, en avril-mai. La ponte a lieu en juin. La larve creuse une excavation dans la racine sans effectuer de galerie distincte ; elle hiverne. Il semble n'y avoir qu'une génération.

L'adulte recherche les endroits frais et ombragés, nous l'avons observé dévorant les feuilles de *Sanicula europaea* L. (Ombellifères), en juin 1943 à St-Cyr, près Versailles.

Presque toute la France ; commun. Plus rare ou nul dans la région sèche de la Provence ; peu commun dans la Gironde.

Toute l'Europe. Importé dans l'Amérique du Nord (Rhynchophora North East. Am., Bl. et Leng, 1916, p. 132).

2. **Sciaphilus costulatus** Kiesenwetter, 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 629. — Hustache, 1925, p. 332. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 4,5-5,5 mm. Oblong, assez convexe, brun, revêtu de petites squamules rondes, serrées, brunes et dorées, formant des taches nuageuses, peu tranchées sur les élytres, et de courtes soies roussâtres, relevées ou dressées, assez fines, un peu arquées, au sommet, unisériées sur les interstries impairs, les pairs n'ayant de soies que vers le sommet ; antennes, tarses et tibias ferrugineux ; fémurs plus foncés. Rostre aussi long que large, parallèle, plus ou moins profondément impressionné longitudinalement, les bords relevés en carènes obtuses. Front plan, muni d'une fossette ordinairement profonde, plus large entre les yeux que le rostre entre les antennes. Yeux un peu saillants. Scape un peu arqué, claviforme ; funicule finement sétosulé ; les deux premiers articles subégaux, le 2e un peu plus court et plus étroit, les 3e et 4e oblongs, presque de même longueur, les 5-7 arrondis, non transversaux ; massue fusiforme. Prothorax aussi long que large, peu arqué latéralement, le disque plus ou moins fortement impressionné de chaque côté de la ligne médiane, un peu en arrière du milieu, muni d'une carène longitudinale parfois peu nette. Écusson très réduit. Élytres oblongs, aussi larges, à leur base, que le prothorax, leur sommet acuminé, subparallèles (mâle) ou nettement arqués sur les côtés (femelle), fortement striés-ponctués, les points non pupillés ; interstries impairs (1, 3, 5, 7) relevés en côte obtuse en arrière. Fémurs obtusément dentés ; 2e article tarsal aussi long que large. Dessous du corps squamulé de gris.

Mâle : Protibias arqués en dedans au sommet ; mucron apical interne petit mais distinct. Femelle : Protibias presque droits au sommet interne ; non ou indistinctement mucronés.

L'adulte vit sur *Heracleum pyrenaicum* Lamk., dont il dévore le bord du limbe des feuilles inférieures (R. Porchet !).

Espèce particulière aux Pyrénées. Se rencontre plus rarement dans le Massif Central : Le Lioran !

Répandue et abondante par endroits dans les Hautes-Pyrénées, Hte-Garonne, Basses-Pyrénées, Ariège, Pyrénées centrales : Val d'Aran.

Observation. — M. Tempère me signale qu'il prend souvent cette espèce, dans les Basses et Hautes-Pyrénées, sur *Saxifraga aizoides* L., sans pouvoir établir une relation avec le victus.

Gen. **FOUCARTIA** J. du Val, 1854.
(Gen. Col., p. 14, pl. VI.)

Tête (yeux compris) plus large que le bord antérieur du prothorax, formant un triangle avec le rostre. Ce dernier court, épais, rétréci en avant, échancré au sommet ; scrobes linéaires, arqués presque à angle droit sous les yeux. Antennes grêles ; scape dépassant à peine le bord postérieur de l'œil, aussi long que le funicule, celui-ci à 1er article plus long que le 2e. Prothorax fortement transversal. Écusson distinct. Élytres ovales, convexes, brusquement déclives en arrière ; épaules presque effacées. Fémurs inermes ; tarses à 1er article plus court que les deux suivants réunis ; ongles connés. Hanches prothoraciques plus rapprochées du bord antérieur que du bord postérieur du prosternum. Aptère. Revêtement dorsal (au moins chez les espèces françaises) formé de squamules rondes, petites, serrées, mélangées de soies claires alignées sur les interstries.

Une dizaine d'espèces de petite taille répandues dans l'Europe centrale et méridionale. Deux se trouvent en France.

Tableau des espèces.

1. Élytres oblongs, une fois et demie aussi longs que larges ; interstries deux à trois fois aussi larges que les stries. Pattes éparsément squamulées. Prothorax à peine plus large que long. Long. : 2-3 mm. . . . . 1. **Cremieri.**
— Élytres globuleux, à peine plus longs que larges ; interstries cinq à six fois aussi larges que les stries. Pattes densément squamulées. Prothorax très transversal plus de deux fois aussi large que long. Long. : 2,6-3 mm. . 2. **squamulata.**

1. **Fourcatia Cremieri** J. du Val, Gen. Curc., 1854, p. 15. — Hustache, 1925, p. 334. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 2-3 mm. Oblong, convexe, brun, revêtu de squamules petites, modérément serrées, d'un vert-pâle ou d'un gris légèrement doré, et de

soies blanchâtres, dressées, serrées, plus longues sur l'arrière-corps que sur le prothorax, unisériées sur chaque interstrie et aussi longues que la largeur d'un interstrie ; antennes et pattes testacées, celles-ci peu squamulées. Rostre transversal, rétréci latéralement, un peu élargi et dénudé au sommet, plan ou faiblement convexe. Tête transversale, un peu rétrécie en avant, convexe ; front moitié plus large que le rostre au niveau de l'insertion des antennes. Yeux convexes. Scape arqué, épaissi au sommet ; funicule à 2e article plus court que le 1er, celui-ci conique, moitié plus long qu'épais, les suivants subarrondis ; massue oblongue. Prothorax peu transversal, peu arrondi latéralement, les deux extrémités de largeur égale, faiblement resserré en avant et en arrière. Élytres oblongs, moitié plus longs que larges (mâle) ou ovales et les côtés un peu plus arqués (femelle) ; stries profondes, ponctuées ; interstries plans, deux à trois fois plus larges que les stries.

La larve d'après Bedel (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1914, p. 436) serait polyphage et vivrait de radicelles de divers végétaux (1).

L'adulte, d'après plusieurs observateurs, serait crépusculaire. Il vivrait sur diverses Papilionacées, en particulier sur *Lotus corniculatus* L. (Stierlin) et *Hippocrepis comosa* L. (Bedel, Suppl. Rhynch., VI *bis*, p. 19). Il a été capturé en nombre, dans l'Allier, en mai, dans les fleurs d'une Rosacée : *Poterium dictyocarpum* Spach. (H. du Buysson) (2). Trouvé récemment en grand nombre par Ruter et Morère à Romainville (Seine) sur *Poterium sanguisorbra* L. les 18 et 19 mai 1946.

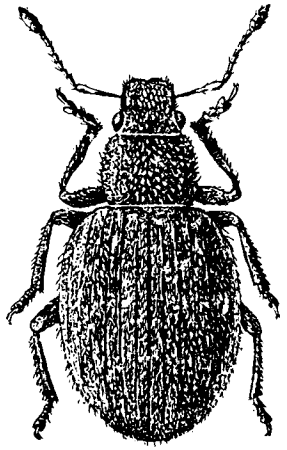


Fig. 141. — *Foucartia squamulata* Herbst.

Espèce spéciale à la France. Coteaux calcaires chauds. Assez répandue dans la région sylvatique inférieure. Abondant par places dans le bassin de la Seine, dans le Centre et le Nord ; çà et là dans le sud et le sud-ouest.

Calvados ; Oise ; Aube ; Allier ; Maine-et-Loire ; Cher ; Marne ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ; Charente ; Vienne ; Hte-Vienne ; Aude ; Tarn ; Landes.

2. **Foucartia squamulata** Herbst, Natursyst. Ins. Käfer, VI, 1795, p. 353. — Hustache, 1925, p. 335. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 2,6-3 mm. Brièvement ovale, très convexe, les téguments bruns ; le revêtement squamulaire dense, gris cendré, la pubescence claire, serrée, dressée, plus longue et très visible sur les élytres et sur le rostre ; les antennes et les pattes (sauf les fémurs foncés) généralement rougeâtres ou testacées, ces dernières densément squamulées. Rostre transversal, rétréci latéralement derrière les scrobes, le dessus plan,

(1) L'auteur n'apporte aucune précision à ce sujet.
(2) Du Buysson, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1914, p. 196.

sillonné longitudinalement. Tête conique ; front plan, plus large que que le rostre. Yeux saillants. Scape arqué, claviforme ; le 1er article du funicule un peu plus long et plus épais que le 2e, les suivants courts, arrondis ; massue suboblongue. Prothorax fortement transversal, les côtés arqués, ses deux extrémités d'égale largeur, impressionné, au sommet mais non à la base. Élytres subglobuleux, presque aussi longs que larges chez la femelle, à peine plus étroits chez le mâle ; stries fines ; interstries plans, cinq à six fois aussi larges que les stries.

L'adulte vit sur *Lotus corniculatus* L. (Stierlin) et peut-être sur divers Génistées.

Rare en France et seulement observé dans l'Est.

Bas-Rhin : Haguenau, Strasbourg, etc. (Cat. Bourgeois). Haut-Rhin : Colmar. Meurthe-et-Moselle : Nancy (Mathieu). Moselle : Metz (Géhin). Marne : Tramery (Bettinger). Meuse : Dun !

Répandu dans l'Europe centrale. Hollande. Provinces rhénanes. Suisse.

Gen. **BRACHYSOMUS** Schönherr, 1826.

(Disp. Méth., p. 99. — *Platytarsus* Schönherr, Gen. Curc., 1839, p. 919 (pars)

Tête (yeux compris) un peu moins large que le prothorax, à son bord antérieur. Rostre échancré au sommet. Antennes courtes ; scape dépassant de peu le bord postérieur de l'œil, de même longueur que le funicule (massue comprise) ; 1er article du funicule légèrement allongé, conique. Prothorax transversal. Écusson indistinct. Élytres à peine plus large à la base que le prothorax, les épaules presque effacées et brièvement arrondies. Fémurs inermes ; tarses courts ; ongles connés à la base. Hanches prothoraciques insérées plus en avant qu'en arrière du prosternum. Abdomen à 2e segment plus long que les deux suivants réunis. Aptère. Ce genre, auquel sont réunis des *Platytarsus*, comprend une trentaine d'espèces de petite taille, de forme courte, ovale, très convexe, revêtues sur le dessus de petites squamules et de soies dressées. Elles sont dispersées en Europe centrale et orientale, en Algérie et en Italie. Deux espèces se trouvent dans notre faune.

Observation. — Les *Platytarsus* ont les yeux convexes et distants du bord du prothorax ; les *Brachysomus* ont les yeux aplatis et presque tangents au bord thoracique. Ces caractères ne sont pas génériques, ils ne sont d'ailleurs pas toujours très tranchés, et la réunion de ces deux genres apparaît des plus motivées.

Tableau des espèces.

1. Élytres oblongs. Rostre muni d'un sillon médian distinct. 2e article du funicule presque aussi long que le 1er. Yeux convexes. Squamules dorsales bifides. Long. : 2,5-3 mm. 1. **hirtus.**

— Élytres ovales, subglobuleux. Rostre non ou indistinctement sillonné. 2e article du funicule moitié plus court que que le 1er. Yeux presque plats. Squamules dorsales entières, nullement bifides. Long. : 2,5-3 mm. . . . . 2. **echinatus**.

1. **Brachysomus hirtus** Boh. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1845, VII, p. 399 (*Strophosomus*). — *selulosus* Boh., l. c., p. 400. — *Bensae* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., IX, 1893, p. 57. — Hustache, 1925, p. 336. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 2,5-3 mm. Oblong ou ovale-oblong, convexe, les téguments bruns ou rougeâtres ; le dessus revêtu de petites squamules lancéolées, pour la plupart nettement bifides, celles du prothorax plus fines et plus profondément bifides que celles des élytres, grisâtres ou noirâtres, peu serrées ; muni, en outre, de soies blanches, fines, un peu claviformes, espacées et hérissées ; celles des élytres unisériées sur chaque interstrie ; antennes et pattes rousses ou testacées. Rostre à peine plus long que large, muni d'un sillon médian ; scrobes peu profonds, leur bord supérieur rectilignement dirigé contre l'œil, leur bord inférieur arqué, dirigé sous les yeux, mais restant éloigné de ceux-ci. Tête courte, subconique. Yeux assez convexes (mâle) ou plus convexes (femelle). Scape sétosulé, arqué, claviforme ; les deux premiers articles du funicule coniques, subégaux, le 1er à peine plus long et 1/2 aussi épais que le 2e, les suivants courts, serrés, plus ou moins transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal, ses deux extrémités d'égale largeur, les côtés fortement arqués ; impressionné transversalement en avant et à la base. Élytres oblongs, de 1/3 (mâle) ou ovalaires et de 1/4 (femelle) plus longs que larges ; fortement striés ponctués ; interstries plus larges que les stries, plans.

Rarement le sommet des tibias largement noir : v. **nigrotibialis**, nova.
Sous les mousses, les plantes basses, les vieux fagots. Printemps-hiver. Presque toute la France, mais peu commun.
Vosges ; Bas-Rhin ; Jura ; Somme ; Oise ; Seine-et-Oise ; Yonne ; Loiret ; Aube ; Côte-d'Or ; Allier ; Isère ; Ain ; Indre ; Tarn ; Gers ; Loire ; Gironde.
La v. *nigrotibialis* dans la Haute-Vienne : Verneuil-sur-Vienne, en avril.
Europe centrale.

2. **Brachysomus echinatus** Bonsdorff, 1785, Hist. Nat. Curc. Suec., II, p. 33. — *hirsutulus* F., 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 468. — *hirsululus* Boh., ap. Schönherr, Curc., II, p. 305 (*Omias*). — Hustache, 1925, p. 337. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

Long. : 2,5-3 mm. Brièvement ovale, très convexe, les téguments bruns ou rougeâtres ; revêtu, en dessus, de petites squamules entières, oblongues, acuminées, cendrées, réparties peu densément mais régulièrement sur les élytres et le disque du prothorax, plus courtes, arrondies, serrées, plus claires sur la tête, le rostre et les côtés du prothorax où

elles forment deux larges bandes latérales ordinairement tranchées, les soies dorsales dressées, celles des élytres plus longues et un peu plus fines que celles du prothorax, légèrement claviformes ; pattes et antennes rousses ou ferrugineuses. Rostre aussi long que large, subparallèle, plan, non ou peu distinctement sillonné au milieu ; scrobes profonds, leurs bords presque parallèles, arqués, assez éloignés des yeux ; ceux-ci presque plans. Tête subconique. Scape sétosulé, arqué, non brusquement et assez fortement épaissi à l'extrémité ; le 1er article du funicule 1/2 plus long et un peu plus épais que le 2e, les suivants serrés, subglobuleux ; massue ovale. Prothorax fortement transversal, modérément arrondi sur les côtés, sans impressions distinctes, un peu plus étroit en avant qu'à la base. Élytres peu plus longs que larges, très fortement striés-ponctués ; interstries plans, plus larges que les stries.

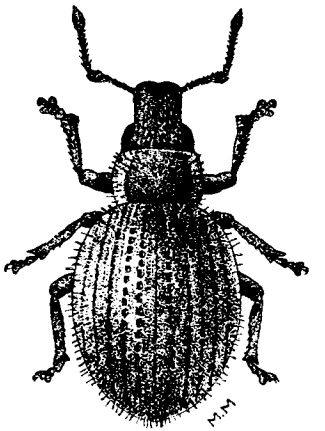


Fig. 142. — *Brachysomus echinatus* Bonsd.

Mâle : Arrière-corps un peu plus étroit, moins globuleux ; yeux plus effacés.

Répandu dans le nord-est de la France et dans tout le bassin de la Seine. Çà et là et plus rare dans le centre : Puy-de-Dôme : Issoire ! ; Allier : Moulins ! ; Indre : Le Blanc !
Suisse ; nombreuses localités.
Commun dans toute l'Europe centrale. Caucase.

Gen. **PANTOMORUS** Schönherr, 1859.

(Sp. Curc., V, p. 942 ; — *Asynonychus* Crotch, Proc. Zool. Soc. Lond. (1867), pp. 338-389 ; — *Aramigus* Horn, Proc. Am. Phil. Soc., XV (1846), p. 94 ; — Hustache, Bull. Soc. ent. Fr., 1922, p. 100-101. Syn.)

Rostre court, presque aussi large que le front, à côtés subparallèles, à sommet échancré et cilié ; scrobes linéaires, arqués, un peu élargis en arrière, infléchis et s'arrêtant postérieurement au niveau antéro-inférieur de l'œil, restant éloignés de ce dernier. Yeux oblongs, très saillants. Antennes assez longues, grêles ; scape claviforme, dépassant largement, en arrière, le bord postérieur de l'œil ; funicule plus long que le scape, à articles tous allongés, le 1er deux ou trois fois plus court que le 2e. Prothorax non transversal. Écusson très petit. Élytres ovales, convexes. Pattes assez grêles ; fémurs inermes ; tarses étroits, le 1er article de 1/3 plus long que le 2e. Ongles libres. Hanches prothoraciques

subtangentes au bord antérieur du prosternum. Abdomen à 2e segment anguleux en avant, aussi long que les deux suivants réunis. Aptère.

Ce genre est représenté par une cinquantaine d'espèces répandues dans l'Amérique centrale et méridionale. Une seule espèce, originaire du Nouveau-Monde ; introduite en Europe ; s'est trouvée assez récemment dans le sud de la France.

Pantomorus Fulleri Horn, 1846, Proc. Am. Phil. Soc., XV. p. 94 (*Aramigus*). — *Godmani* Crotch, Proc. Zool. Soc. Lond. (1867), p. 338 (*Asynonychus*). — *Fulleri* Champion, Biol. Cent. Amer., IV, 3, p. 333. — *olindae* Perkins, Fauna Hawaiensis, Coléopt., I, 1900, p. 130 (*Pantomorus*). — *Naupactus ovulum* Jek. in litt. — ? *subvittatus* Fairm. et Germ., Col. Chili, II, 1861, p. 7 (*Naupactus*). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 397.

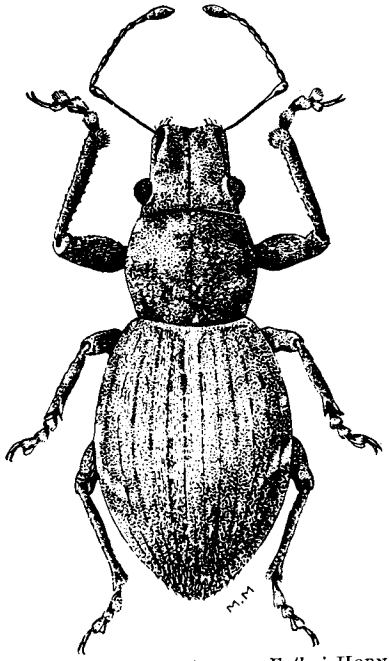


Fig. 143. — *Pantomorus Fulleri* Horn.

Long. : 7-8 mm. Oblong, convexe, brun ou noir, revêtu de petites squamules ovales, assez serrées, brunes ou grises parfois d'un gris-doré ; le prothorax muni aux angles postérieurs d'une tache triangulaire de squamules blanches, les élytres avec une tache oblique d'un blanc verdâtre ou cendré assez tranchée, située latéralement, un peu en arrière du milieu, sur les 4e, 5e et 6e interstries ; les élytres, seuls, munis en arrière de quelques soies blanches, courtes, mi-dressées, visibles de profil ; pattes et antennes brunes ou ferrugineuses. Rostre subcarré, déprimé, muni d'un fin sillon bien marqué, commençant vers le tiers basal et se continuant jusqu'au sommet du front, un peu plus étroit que la tête entre les yeux, ceux-ci convexes. Scape flexueux, brusquement et fortement claviforme au sommet ; 1er article du funicule deux fois plus court que le 2e, les suivants allongés ; massue fusiforme. Prothorax subtransversal, les côtés à peine arqués, les deux extrémités de largeur subégale. Élytres ovalaires, les épaules nulles, obliques, arqués latéralement, assez brusquement rétrécis au sommet, leur plus grande largeur en arrière du milieu ; striés-ponctués ; interstries larges et plans.

Mâle : Base de l'abdomen avec une dépression longitudinale ; arrière-

corps paraissant plus court, les élytres plus fortement élargis en arrière du milieu.

Espèce signalée en France par le Dr A. Clerc qui en a capturé plusieurs adultes dans le Var : Cavalière, en octobre 1928 (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1928, p. 290). Reprise à Mérignac (Gironde), en août-septembre 1945 par M. H. Coiffait et à Marseille en 1948 par M. Colbrant.

La larve, très polyphage, vit aux dépens des racines d'arbres fruitiers, de Rosiers, de Géranium, etc. L'adulte, connu aux Etats-Unis sous le nom de « Fuller's rose beetle » (Chittenden, Bull. 27, U. S. Dep. Ent. (1901), pp. 88-96), commet de grands dégâts, pendant les heures nocturnes, sur les feuilles, les fleurs et les bourgeons d'une foule de végétaux spontanés et cultivés.

Introduit d'Amérique en Europe. Se retrouve en Italie, Portugal, Espagne, à Madères, aux Açores.

Tribu des Strophosomini.

Tête portant, devant les yeux, une ligne plus ou moins profonde,

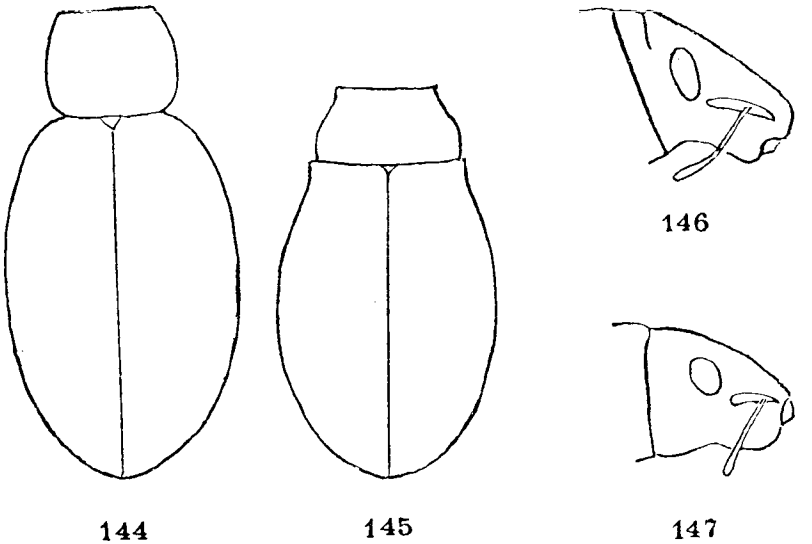


Fig. 144 à 147. — 144. Contour du corps chez un *Strophosomus* (s. st.) ; 145 (idem) chez un *Neliocarus* ; 146, Tête de profil, chez *Strophosomus melanogrammus* ; 147 (idem) chez *Caulostrophus subsulcatus*.

parfois interrompue au milieu. Yeux détachés de la tête, souvent coniques. Ongles connés. Corbeilles des tarses postérieurs ouvertes. Fémurs inermes.

TABLEAU DES GENRES.

1. Yeux très saillants, coniques ou exorbités, leur courbure irrégulière. Suture du 2e segment abdominal avec le 1er arqué. Élytres non étranglés à la base (*Strophosomus* s. str.) (fig. 144), ou rétrécis en avant et brusquement étranglés à la base (subgen. *Neliocarus* THOMS.) (fig. 145) (p. 334) **Strophosomus**.
— Yeux normalement convexes (1). Suture commune du 2e et 1er segment de l'abdomen subrectiligne. Élytres oblongs, obliquement resserrés en avant, finement rebordés à leur base. . . . . (p. 345) **Caulostrophus**.

Gen. **STROPHOSOMUS** SCHÖNHERR, 1826.

(Curc. Disp. Méth., p. 97. — *Strophosomus* STEPHENS, 1831, Ill. Brit., IV, p. 4 et 125. — SEIDLITZ, Berliner Ent. Zeit., IX, 1867, p. 179 et XIV, 1870, p. 379. — FLACH (K.), Verh. nat. Verein. Brünn., XLV, 1907 (Révision) ; — G. A. K. MARSHALL, Ann. Mag. Nat. Hist., série 9, V, I, 1919.)

Tête formant un cône avec le rostre ; vertex limité en avant par une ligne transversale tangente au bord postérieur des yeux qui sont très saillants, ordinairement coniques ; front avec un sillon cruciforme ayant un point enfoncé au croisement des deux sillons. Rostre court, anguleux en dessous, plan en dessus, échancré au sommet ; scrobes sulciformes, profonds, arqués, atteignant le bord antérieur des yeux. Antennes médiocres ; scape ne dépassant pas franchement le bord postérieur de l'œil, les deux premiers articles du funicule subconiques, allongés, les suivants plus courts. Prothorax transversal. Écusson indistinct. Élytres convexes, à peu près de même largeur que le prothorax à leur base. Fémurs inermes. Tarses à deux premiers articles subégaux, guère plus étroits que le 3e. Abdomen à 2e segment arqué en avant, presque aussi long que les 3e et 4e réunis. Aptère.

Ce genre est répandu en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique. Il comprend une cinquantaine d'espèces paléarctiques de taille moyenne ou petite, squamulées et parfois hispides.

Subgen. **Strophosomus** s. st.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Suture élytrale, entièrement squamulée ou tout au plus avec une petite tache dénudée chez une espèce (*tubericollis* Frm.). . . . . 2.

(1) Ce caractère ne s'applique qu'aux *Caulostrophus* s. st., car une espèce d'Espagne, *C. ophtalmicus* FAIRM., appartenant au subgen. *Caulostrophilus* DESBR., a les yeux très saillants, subconiques.

— Suture dénudée sur son quart inférieur au moins. Élytres à soies bien visibles ; les points des stries sans soies. . . . . 4.
2. Élytres sans petites soies dans les points des stries. . . . . 3.
— Élytres avec une série de petites soies très courtes dans les points des stries, visibles au moins en arrière. Prothorax peu arqué sur les côtés, squamulé uniformément et sans carène médiane. Segment anal mâle pourvu, à son sommet, d'une petite carène saillante. Long. : 3,5-6 mm. . . . 4. **capitatus**.
3. Prothorax finement caréné sur sa partie médiane ; bords latéraux élargis-arrondis après le bord antérieur et rétrécis subrectilignement jusqu'à la base. Protibias arqués en dedans, surtout chez le mâle. Long. : 4-5 mm. . . . . 5. **curvipes**.
— Prothorax finement sillonné longitudinalement chez le mâle, ce sillon parfois indistinct en avant, terminé dans une petite fossette basale ; ou prothorax chez la femelle, sans sillon et portant à la base deux plaques dénudées et lisses séparées par une profonde fossette. Protibias droits dans les deux sexes. Long. : 4,5-5 mm. . . . . 3. **tubericollis**.
4. Élytres avec des soies épaisses, fortement inclinées en arrière, plus courtes que la largeur d'un interstrie. Prothorax à soies nulles ou très courtes, peu visibles. Long. : 4-5 mm.. . . . . 1. **melanogrammus**.
— Élytres et prothorax portant des soies dressées, nombreuses même en avant, aussi longues, sur les élytres, que la largeur d'un interstrie. Long. : 4,5-5,5 mm.. . . . 2. **erinaceus**.

1. **Strophosomus** (s. st.) **melanogrammus** FORSTER, 1771, Nov. Sp., p. 36. — *coryli* F., Syst. Ent., 1775, p. 8. — *illibatus* BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 538. — *obesus* THOMS., 1868, Skand. Col., VII, p. 138. — *fagi* CHEVR., Rev. Zool., 1865, p. 395. — HUSTACHE, 1925, p. 349. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 397 ; — Cat. Corse, p. 414.

Long. : 4-5 mm. Ovale, convexe, les téguments noirs ou bruns ; revêtu densément de squamules rondes grises ou cendrées, parfois un peu cuivreuses, mates ou légèrement soyeuses, formant, çà et là, sur la partie postérieure des élytres quelques vagues taches ou linéoles plus claires ; la moitié ou le tiers basal de la suture désquamulé (femelle) ou seulement une faible partie de la base dénudée (mâle) ; soies dorsales soulevées sur la tête et le rostre, nulles ou peu visibles sur le prothorax, très courtes en avant des élytres et un peu plus longues, plus nombreuses et plus distinctes en arrière ; les points des stries sans soies ; les antennes et les pattes ferrugineuses ; celles-ci squamulées et pubescentes. Dessous du corps à squamules plus grandes que celles du dessus, parfois nacrées. Rostre déprimé en avant, muni d'une fine carène longitu-

dinale. Yeux saillants, coniques, leur plus grande convexité en arrière. Scape presque droit, fortement renflé à l'extrémité ; les deux premiers articles du funicule subégaux, le 1er seulement un peu plus épais, le 3e ovalaire, les suivants arrondis, subconiques subtransversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal, 1/2 plus large que long, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, les extrémités tronquées, les côtés faiblement arrondis, la plus grande largeur vers le milieu, la ponctuation grossière ; muni ou non d'un faible sillon médian souvent réduit à un simple trait en arrière. Élytres brièvement ovales, les épaules arrondies, dépassant la largeur du prothorax à sa base (femelle), ou ovales, les épaules dépassant à peine le prothorax (mâle), les côtés médiocrement arqués, obtusément arrondis en arrière ; striés-ponctués ; interstries larges, plans, les 2-4-6 un peu plus étroits à la base que les 1-3-5. Tibias droits.

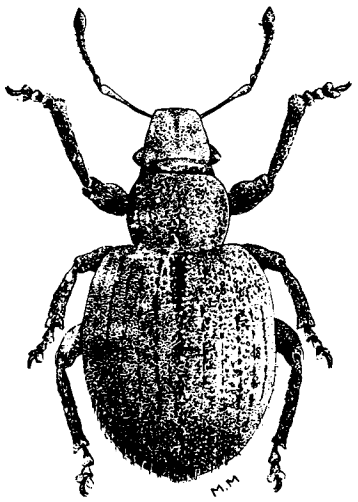


FIG. 148. — *Strophosomus melanogrammus* FORST.

Les individus à interstries alternativement clairs et foncés que l'on rencontre mêlés à la forme typique correspondent à la v. **fagi** CHEVR. La larve et la nymphe de cette espèce ont été étudiées par BRACHMANN (*Tharand. forestl. Jahrb.*, 1879, p. 72-76). La biologie de l'espèce par BELING (*Tharand. Jahrb.*, 1888, p. 97-98) et par BOHUTINSKY (cité par KLEINE, *Ent. Blätter*, 1911, p. 183).

La larve attaque les racines de diverses plantes du sous-bois telles que *Rumex obtusifolius* D. C. et *Aira flexuosa* L.

L'adulte, également polyphage, dévore les feuilles, les bourgeons et les jeunes pousses du Chêne, du Noisetier, de l'Érable, de l'Aubépine et même du Pin. Il provoque de réels dégâts aux pépinières et aux reboisements. Il apparaît au printemps, époque de la ponte ; la transformation imaginale s'effectue en septembre ; il hiverne. Il n'existe qu'une génération.

Le mâle est très rare ; nous ne l'avons observé qu'une fois, à Bouray (S.-et-O.). Cette espèce est donc soumise à une parthénogenèse sinon absolue, du moins fréquente. On observe souvent l'accouplement de la femelle avec *S. capitatus* DE GEER (mâle), notre attention, sur ce fait, a été attirée plusieurs fois en Haute-Vienne. La même observation a été confirmée par WEBER (*Ent. Blätter*, 1921, 17, p. 46).

Toute la France, la Corse ; plaines et montagnes jusqu'à 2.000 m. Très commun. Plus rare dans la région sèche de l'Olivier.

Toute l'Europe jusqu'en Grèce. Importée en Amérique du Nord (LENG, Rhynch. of N. America, 1914, p. 132).

2. **Strophosomus** (s. st.) **erinaceus** CHEVROLAT, 1865, Rev. Zool., I, p. 394. — *globosus* STIERL., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1885. — V. *Flachi* STIERL., l. c., p. 326. — HUSTACHE, 1925, p. 351. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 398.

Long. : 4,5-5,5 mm. Ovale, convexe, noir ou brun, le revêtement squamulaire gris-cendré ou gris-brun, avec parfois les interstries alternativement plus foncés et plus clairs, les côtés du prothorax plus ou moins nettement rembrunis, la base de la suture dénudée ; les soies dorsales longues, dressées, nombreuses, plus courtes sur la tête et le prothorax que sur les élytres où elles sont bien visibles même en avant et rangées irrégulièrement sur deux rangs par interstrie, stries dépourvues de soies ; antennes et pattes ferrugineuses, celles-ci squamulées. Rostre aussi long que large, rétréci en avant, déprimé et finement caréné au milieu. Yeux coniques, saillants. Scape très grêle à la base, presque droit, fortement claviforme au sommet ; les deux premiers articles du funicule subégaux, les suivants ovalaires ou subarrondis ; non transversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal, un peu plus de 1/2 plus large que long, arrondi latéralement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, la ponctuation très forte, assez serrée. Élytres assez régulièrement ovales, les épaules largement arrondies ; striés-ponctués ; interstries larges, plans, la base des interstries pairs plus étroite que celle des impairs. Tibias droits.

Cette espèce, très semblable d'aspect à la précédente, en diffère surtout par le rostre un peu plus long, la ponctuation prothoracique plus forte et les soies plus longues, dressées presque verticalement et très visibles sur toute la surface dorsale du corps. Je ne connais pas le mâle.

Chez la v. **Flachi** STIERL., les soies des interstries sont plus longues et unisériées.

L'adulte vit sur les diverses formes du *Quercus robur* L. et sur *Quercus pubescens* WILLD.

Disséminé sur divers points de la France occidentale. Plaines et montagnes ; abondant par places.

Depuis la Normandie (y compris Jersey) et la Bretagne jusqu'aux Cévennes méridionales et les Pyrénées.

Signalé des départements suivants : Orne, Manche, Calvados ; Eure-et-Loir ; Finistère ; Loire-Inférieure ; Maine-et-Loire, Charente-Maritime ; Basses-Pyrénées ; Ariège ; Hérault ; Lozère ; Haute-Loire.

Espagne ; Pyrénées centrales ; Portugal.

3. **Strophosomus** (s. st.) **tubericollis** FAIRMAIRE, 1852, Ann. Soc. ent. Fr., p. 86. — v. *dispar* REY, L'Échange, 1894, p. 89. — HUSTACHE, 1925, p. 351. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 398.

Long. : 4,5-5 mm. Brièvement ovale, convexe, brun ou noir, le revêtement squamulaire serré, gris-cendré ou brun-doré, mat ; les soies fines, soulevées sur la tête, le prothorax et la partie antérieure des élytres où elles sont plus ou moins visibles, plus longues et plus distinctes, de

profil, sur la déclivité postérieure, plus ou moins bien alignées sur chaque interstrie, les points des stries dépourvus de soies ; antennes et pattes rougeâtres ou d'un ferrugineux obscur. Tête formant avec le rostre un cône très net ; rostre impressionné en avant, profondément sillonné, le sillon prolongé par le sillon frontal. Yeux coniques, très saillants, leur plus grande convexité en arrière. Scape arqué, médiocrement épaissi au sommet ; les articles 1-2 du funicule faiblement coniques, subégaux, les 3-7 courts, coniques mais non transversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal, assez fortement arrondi latéralement, ses extrémités tronquées et à peu près de même largeur ; ponctué-rugueux, présentant, chez le mâle, un fin sillon médian souvent élargi en forme de fossette à la base, ou, chez la femelle, sans sillon médian, mais muni à la base, devant la suture, d'une petite fossette dénudée flanquée de chaque côté d'une plaque verruciforme lisse et noire. Élytres ovales (un peu plus courts chez le mâle), la base de la suture très brièvement dénudée, les épaules arrondies ; stries fines, leurs points très petits ; interstries larges et plans. Protibias droits dans les deux sexes.

La v. **dispar** Rey correspond à des insectes plus courts, plus convexes, à prothorax plus transversal avec les plaques basales prothoraciques, de la femelle, plus élevées, en forme de verrues ovales un peu aplaties.

La larve vit aux dépens des racines des Éricacées : *Calluna vulgaris* L., *Erica vagans* L. La transformation s'effectue au début de septembre. L'adulte vit sur les Chênes et le Hêtre. Printemps-automne. Assez rare.

Espèce particulière à la France. Semble très rare ou nulle en dehors du secteur aquitanien, des Pyrénées et du Bas-Roussillon.

Hautes-Pyrénées, type ; Landes : plusieurs localités ; Basses-Pyrénées ; Lot-et-Garonne ; Tarn ; Haute-Garonne ; Gers ; Aude ; Gironde : Arcachon (Léveillé !) ; Charente-Maritime ; Ile de Ré (Bonnaire !). Cité de l'Isère (L. Falcoz, d'après Hustache).

La v. *dispar* : Rhône, environs de Lyon, type ; Mt. Verdun (Hustache). — Isère : St-Jullien-du-Ratz (G. Serullaz). — Basses-Pyrénées, en nombre (coll. Grenier !). Cette variété pourrait constituer une race géographique d'extension orientale.

4. **Strophosomus** (s. st.) **capitatus** De Geer, 1775, Mém., p. 255. — *obesus* Marsham, 1802, Ent. Brit., p. 304. — *corylI* Boh. (non F.), ap. Schönherr, Gen. Curc., V, p. 877. — *fulvicornis* Walton, Ann. Mag. Nat. Hist., 1846, p. 307. — *Desbrochersi* Tourn., Petites Nouv. entom., 1876, p. 11. — *griseus* Tourn., l. c., p. 141. — Hustache, 1925, p. 353. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 3,5-6 mm. Ovale, convexe, les téguments noirs ou bruns ; le revêtement squamulaire dense, d'un gris-cendré ou d'un brun jaune, plus rarement d'un vert argenté un peu irisé, tantôt uniforme, tantôt formant de petites macules élytrales brunes et en particulier une tache scutellaire parfois dénudée, en outre trois bandes longitudinales foncées, plus ou moins tranchées, sur le prothorax : une médiane et deux latérales ;

les soies du rostre, de la tête et du prothorax très courtes, peu visibles ; stries des élytres portant sur chacun de leurs points une courte soie dressée, ces soies alignées, bien distinctes en arrière et sur les côtés ; les interstries avec un rang de soies nombreuses, ordinairement plus longues que celles des stries ; les antennes et les pattes ferrugineuses ou testacées, ces dernières squamulées. Rostre conique, impressionné et finement caréné en avant ; front finement sillonné longitudinalement, le sillon transversal sinueux. Yeux très saillants, coniques, leur plus forte courbure située en arrière. Scape antennaire à peine arqué, fortement et brusquement claviforme ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 1er seulement un peu plus épais, les suivants arrondis ; massue ovale acuminée. Prothorax transversal, assez fortement arqué latéralement (femelle) ou notablement moins arqué (mâle), ses extrémités tronquées, le sommet un peu plus étroit que la base, les angles postérieurs moins rétrécis, presque droits (mâle) ou plus rétrécis, obtus (femelle), les squamules un peu plus grandes que celles des élytres, la ponctuation peu serrée, grosse et profonde, finement sétigère. Élytres ovales ou ovales oblongs, plus larges que le prothorax à la base, les épaules largement et obliquement arrondies ; finement striés-ponctués ; interstries larges et plans. Tibias droits dans les deux sexes. Segment anal du mâle présentant une très fine carène transversale au sommet. La forme suivante, considérée par certains auteurs comme espèce propre, se rencontre partout avec la forme typique.

v. **ruflpes** Steph., 1831, Ill. Brit., IV, p. 216. — *capitatus* Bedel, Fne Bass. Seine, VI, 1883, p. 46. — Soies des interstries nulles ou réduites à quelques-unes sur la déclivité postérieure des élytres et, dans ce cas, pas plus longues que celles des stries.

La larve vit des racines de *Calluna vulgaris* L. et probablement d'autres Éricacées selon les régions. L'adulte se rencontre sur le Chêne, le Charme, le Hêtre, l'Arbousier, etc.

Toute la France ; plaines et montagnes. Commun.
La v. *rufipes* souvent plus abondante, surtout dans le Sud-Ouest.
Europe centrale.

5. **Strophosomus** (s. st.) **curvipes** Thomson, 1865, Skand. Col., VII, p. 138. — *Baudueri* Desbr., Bull. Soc. ent. Fr., 1874, p. 224. — *fulvicornis* Flach (non Steph.) (1), Bestim. Tabel., LXII (1907). — Hustache, 1925, p. 354. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 4-5 mm. Oblong, peu convexe, brun ou noir, densément revêtu de petites squamules cendrées ou brunes, formant parfois sur les élytres de petites marbrures plus claires peu tranchées ; soies dorsales très fines, très courtes, presque couchées et peu visibles sur l'avant-corps, un peu plus longues, plus relevées, unisériées sur les élytres et bien distinctes

(1) Rien n'est moins sûr, comme l'affirme Flach, que *fulvicornis* Steph. s'applique à cette espèce.

de profil, surtout sur la déclivité postérieure ; les points des stries dépourvus de soies ; antennes et pattes ferrugineuses. Rostre conique, portant une large impression triangulaire en avant, cette impression étroitement approfondie à la base et réunie au sillon frontal ; le sillon transversal effacé. Yeux très saillants, semi-globuleux, non coniques. Scape antennaire non arqué, un peu flexueux, fortement épaissi à l'extrémité ; les deux articles du funicule égaux, le 1er un peu plus épais, les suivants arrondis, non transversaux ; massue oblongue, souvent rembrunie. Prothorax transversal, ses extrémités tronquées et d'égale largeur, assez fortement arrondi latéralement, sa plus grande largeur soit au milieu, soit un peu en avant du milieu, muni d'une fine et courte carène médiane lisse souvent absente, la ponctuation serrée, assez forte, parfois confluente. Élytres oblongs (mâle) ovales-oblongs (femelle), les épaules obliquement arrondies, presque effacées (mâle) ou brièvement arrondies et plus marquées (femelle) ; assez fortement striés-ponctués ; les interstries larges et plans, souvent presque convexes ; la suture parfois un peu relevée en arrière.

Mâle : Protibias fortement arqués en dedans vers le sommet. Femelle : Protibias légèrement arqués et moins bisinués en dedans.

v. **Temperei**, nova. — Taille plus forte se maintenant entre 4,8 et 5,2 mm., le revêtement squamulaire plus dense, plus clair, d'un brun souvent un peu cuivreux ; la pilosité élytrale un peu plus longue, l'impression antéro-médiane du rostre plus étroite, les interstries larges, le plus souvent plans.

L'adulte vit sur les Chênes et sur divers *Salix*. La larve attaque les racines de *Calluna vulgaris* L. en Pologne.

Rare en France. Août-septembre.

Seine-et-Marne : « désert d'Arbonne », près Fontainebleau, un couple sur *Erica cinerea* L. (L. Bedel). Lot-et-Garonne : Sos, type de *Baudueri*. Haute-Vienne : Verneuil-sur-Vienne et forêt de Veyrac, en septembre, plusieurs individus en battant *Calluna vulgaris* L. (A. Hoffmann).

Corse (Sainte-Claire-Deville).

La v. *Temperei* paraît constituer une race géographique localisée en Gironde : Lamothe (G. Tempère !) ; Gazinet (E. Giraud).

Europe centrale et septentrionale. Allemagne du Nord. Pologne, commun par places (St. Smrèczynski !) ; Suède ; Danemark ; Angleterre (Winkler).

Subgen. **Neliocarus** Thomson, 1865.
(Skand. Col., VII, p. 139.)

Tableau des espèces.

1. Dessus sans longs poils dressés ou avec seulement de courtes soies. . . . . 2.
— Dessus hérissé de longs poils. Prothorax arqué à sa base. Long. : 6-7 mm. . . . . 6. **faber.**
2. Revêtement squamulaire dorsal dense . . . . . 3.

— Revêtement squamulaire en grande partie dénudé ; élytres avec des squamules nacrées éparses, seulement condensées sur la suture et les bords latéraux. Prothorax avec un sillon médian très marqué. Long. : 4-8 mm. . . . . 8. **lateralis.**
3. Yeux coniques, leur plus forte convexité en arrière. Prothorax à plus grande largeur vers la base, ses côtés presque droits et convergents en avant. Funicule antennaire à 2e article à peine plus long que le 1er. Long. : 3-5 mm. . . 7. **retusus.**
— Yeux globuleux, régulièrement convexes. Prothorax arrondi sur les côtés, d'égale largeur en avant et en arrière. Funicule à 2e article notablement plus long que le 1er (Subg. *Subcaulostrophus* Flach, 1907, Revision, p. 218). Long. : 3,5-4,5 mm. . . . . 9. **sagittata.**

6. **Strophosomus** (**Neliocarus**) **faber** Herbst, 1784, Fuessly Arch., V, p. 81. — *pilosellus* Gyll. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1836, III, p. 300. — *alpicola* Krauss, Wien. ent. Zeit., 1893, p. 137. — Hustache, 1925, p. 356. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 6-7 mm. Oblong, assez convexe, brun ou noir, assez densément revêtu de squamules linéaires, appliquées, d'un gris-cendré, parfois roussâtres ; le prothorax avec trois bandes longitudinales foncées, souvent confuses ; les élytres ornés ou non de vagues taches plus claires, le 7e interstrie ordinairement éclairci ; le rostre, la tête, le prothorax et les élytres entièrement hérissés de longues soies flavescentes ou brunâtres ; antennes ferrugineuses ; pattes noirâtres (les tarses rougeâtres) ; fémurs et tibias abondamment hérissés de poils courts. Rostre faiblement transversal, rétréci en avant, finement caréné au sommet, avec un fin sillon médian prolongé sur le front. Tête rugueuse comme le rostre, son sillon transversal arqué. Yeux très saillants, non coniques, leur plus forte courbure en arrière. Antennes finement hispides ; scape non arqué, brusquement renflé au sommet ; 1er article du funicule un peu plus épais, mais presque aussi long que le 2e, les suivants obconiques, non transversaux ; massue oblongue. Prothorax fortement transversal, arrondi, rétréci, convergent latéralement en avant, les côtés presque droits du milieu à la base, le sommet un peu arqué, bien plus étroit que la base, celle-ci bisinuée et présentant une petite échancrure médiane ; disque grossièrement ponctué, muni d'un sillon médian plus ou moins distinct. Élytres oblongs, aussi larges que le prothorax à la base qui est brièvement resserrée et cintrée de chaque côté ; modérément et régulièrement arqués latéralement ; stries assez fortes, les points gros, mais souvent masqués par le revêtement ; interstries presque plans, plus larges que les stries. Prosternum muni d'un petit tubercule en forme de crête, situé dans l'angle postérieur des hanches prothoraciques.

Mâle : Protibias un peu arqués en dedans vers le sommet ; l'échancrure

antéapicale interne des métatibias plus forte que chez la femelle ; segment anal largement et peu profondément impressionné et pourvu, au sommet, de deux petites touffes de poils. Arrière-corps un peu plus oblong. On trouve avec la forme typique les deux variétés suivantes :

v. **zebrina** Flach, Revision, 1907, p. 215. — Interstries alternativement clairs et foncés.

v. **ebenista** Seidl., Heyd. Span., 1870, p. 153. — Élytres avec des petites taches claires assez nettes, nombreuses, ordinairement condensées le long des stries.

La larve a été décrite par Urban (*Ent. Blätter*, 1913, 9, p. 60-63) et Perris (Larves, 1887, p. 380). Elle attaque les racines de *Hordeum murinum* L. et probablement d'autres Graminées.

L'adulte dévore les feuilles inférieures de *Artemisia vulgaris* L. (Fontainebleau, S.-et-M., juin 1927 !) et de *Aster acris* L. (Mouans-Sartoux, Alpes-M., septembre 1940 !). M. G. Tempère le prend fréquemment, dans la Gironde, sur *Anthemis mixta* L.

Endroits secs et chauds, surtout dans les sols sablonneux.

Toute la France ; plaines et montagnes. Commun.

Europe centrale et méridionale.

7. **Strophosomus (Neliocarus) retusus** Marsham, 1802, Ent. Brit., p. 346. — *oxyops* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 541. — Hustache, 1925, p. 358. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 3-5 mm. Ovale, convexe, brun ou noir ; le revêtement squamulaire serré, composé de petites squamules arrondies, d'un gris-cendré ou d'un gris flave argenté avec ou sans reflet métallique ; les soies dorsales claires, extrêmement courtes, couchées, presque indistinctes sur la tête et le prothorax, moins inclinées et plus visibles, de profil, sur les élytres ; les pattes et les antennes rougeâtres, le funicule souvent noirâtre, la massue plus rarement enfumée. Rostre à peine plus large que long, fortement rétréci en avant, déprimé longitudinalement et muni d'une carène médiane élevée, atteignant le sillon frontal ; le sillon transversal du front, biarqué, subcontigu au bord antérieur des yeux, ceux-ci très saillants, non coniques, leur plus grande convexité en arrière. Scape non arqué, brusquement et fortement renflé au sommet ; 1er article du funicule plus épais, mais un peu plus court que le 2e, le 3e ovalaire, les suivants arrondis, le 7e transversal ; massue oblongue, acuminée. Prothorax fortement transversal (1/2 plus large que long), les côtés peu arrondis (mâle) ou presque droits (femelle), un peu plus étroit en avant qu'en arrière, le bord antérieur un peu arqué, le bord postérieur presque droit, finement rebordé, le disque grossièrement ponctué : muni d'une fine carène médiane rarement nulle. Élytres aussi larges, à la base, que le prothorax, les côtés assez arqués (femelle) ou un peu moins (mâle), largement et obtusément arrondis au sommet, non rebordés à la base ; finement striés-ponctués ; interstries plans, le 3e nettement plus large que les autres à la base. Tibias droits. Tubercule prosternal aigu.

Mâle : Segment anal présentant au sommet deux fines carènes longitudinales.

v. **alternans** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 537. — Interstries élytraux impairs plus ou moins régulièrement foncés.

L'adulte vit sur les Éricacées : *Erica cinerea* L., *Calluna vulgaris* L.

Toute la France ; plaines et montagnes ; commun. Printemps-automne.

La variété avec la forme typique, surtout dans le Midi.

Europe occidentale ; Angleterre ; Espagne ; Portugal.

8. **Strophosomus (Neliocarus) lateralis** Payk., 1792, Monogr. Curc., p. 95. — *limbatus* F., Ent. Syst., 2, 1792. — *sus* Stephens, 1831. — Hustache, 1925, p. 359. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 4-6 mm. Oblong, assez convexe ; les téguments d'un noir brillant, en majeure partie dénudés ; les squamules oblongues, lancéolées, dorées ou nacrées, éparsément disposées sur le rostre et le prothorax, condensées et formant des bandes irrégulières sur la suture et les 6e, 7e et 8e interstries, plus serrées également sur les côtés du rostre, de la tête et du prothorax ; la pubescence dorsale très fine ou presque nulle, peu distincte, sauf sur la déclivité postérieure des élytres ; les antennes et les pattes foncées, ces dernières squamulées. Rostre subconique, à peine plus long que large, avec une impression longitudinale plus ou moins forte, moins accusée au sommet, prolongée ordinairement sur le front, la ponctuation, comme celle de la tête, grossière et confluente. Yeux saillants, semi-globuleux, leur plus grande convexité en arrière de leur milieu. Scape droit, fortement et brusquement épaissi à l'extrémité ; les deux premiers articles du funicule subconiques, presque égaux, le 2e un peu plus étroit, le 3e encore conique, les suivants arrondis et progressivement élargis, le 7e transversal ; massue oblongue. Prothorax transversal (1/2 plus large que long), médiocrement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu (mâle) ou vers le milieu (femelle), ses extrémités tronquées, la base finement rebordée, le disque à ponctuation grosse et serrée (mâle) ou écartée (femelle), muni d'un sillon médian large et profond. Élytres oblongs (mâle) ou ovales (femelle) étroitement resserrés et finement rebordés à la base ; stries à gros points ; interstries larges, subplans. Tranche interne des protibias pourvue à son tiers supérieur de quelques soies spinuleuses roussâtres. Prosternum simple derrière les hanches prothoraciques.

Mâle : Protibias un peu arqués en dedans vers le sommet ; segment anal densément et irrégulièrement granulé.

v. **Reitteri** Stierlin, Bestim. Tabel., p. 47. — Tempère, Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 74. — Diffère, dans les deux sexes, de la forme typique, par les squamules plus rares, le prothorax un peu moins transversal, les points des stries plus gros, les interstries plus étroits, convexes.

L'adulte vit sur les Bruyères : *Calluna vulgaris* L., *Erica cinerea* L., *E. vagans* L., *E. scoparia* L. Avril à septembre.

Çà et là dans la France septentrionale et centrale jusqu'en Gironde, Landes, Pyrénées. Assez commun par endroits.

Observé dans les départements suivants : Bas-Rhin ! ; Oise ! ; Somme ; Nord ; Seine-et-Oise : Montmorency !, forêt de Marly et de St-Germain ! ; Seine-et-Marne : Bois-le-Roy, commun par années, en août-septembre, sur *Calluna* ! ; Yonne ; Aube ; Côte-d'Or ; Indre-et-Loire ; Cher ! ; Maine-et-Loire ! ; Sarthe : La Ferté-Bernard ! ; Loire-Inférieure ! ; Ille-et-Vilaine : Le Rheu, près Rennes, en nombre ! ; Gironde et région landaise, surtout sur *Erica scoparia* (G. Tempère !) ; Puy-de-Dôme ! ; Haute-Vienne : Veyrac ! ; Vienne : Montmorillon !

La v. *Reitteri* constitue une race montagnarde. M. Tempère la prend communément dans les Basses-Pyrénées : La Rhune, Larrau, vers 1.000 m., sur *Calluna*. Elle est décrite d'Espagne : Bilbao.

Allemagne, Suède, Danemark, Angleterre, Espagne.

9. **Strophosomus** (**Neliocarus** sens. nov.) **sagittata** Seidl., 1870, Berl. ent. Zeit., p. 387 (Subgen. *Subcaulostrophus* Flach, Révision, 1907, p. 218). — *sagittaeformis* Desbr., Le Frelon, 1895, IV, p. 81 et 1908, p. 72. — Hustache, 1925, p. 360. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 3,5-4,5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments noirs ou bruns ; revêtu densément en dessus de petites squamules arrondies ou ovalaires d'un gris-brun ou cendrées, un peu plus grandes sur la tête et le prothorax, plus petites et plus allongées sur les élytres ; le prothorax orné de deux bandes longitudinales brunes plus ou moins distinctes et plus rarement d'une médiane beaucoup plus étroite ; les élytres portant le plus souvent une bande latérale claire élargie en arrière et une courte linéole blanchâtre, assez tranchée, à la base du 3e interstrie ; les soies dorsales très courtes, semi-dressées sur la tête et le rostre, inclinées et peu distinctes sur le prothorax et en avant des élytres, seulement un peu plus visibles en arrière. Dessous à revêtement scapulaire clair, irisé, composé de squamules plus grandes que celles de l'abdomen. Antennes et pattes rouges ou ferrugineuses, ces dernières squamulées. Rostre subtransversal, rétréci en avant, à sillon médian prolongé étroitement sur le front ; tête très convexe, son sillon transversal rectiligne. Yeux très convexes, leur courbure arrondie, un peu plus prononcée en arrière du milieu. Scape non arqué, brusquement renflé au sommet ; 2e article du funicule un peu plus long que le 1er et aussi long que les 3e et 4e ensemble, le 3e plus long qu'épais, les suivants coniques, aussi longs que larges ; massue oblongue. Prothorax transversal, plus court chez la femelle que chez le mâle, les extrémités tronquées, de largeur subégale ; régulièrement mais faiblement arqué sur les côtés ; la ponctuation oblitérée par le revêtement, sillon médian étroit plus ou moins net. Élytres oblongs (mâle) ou ovales (femelle), les côtés atténués jusqu'au sommet acuminé, leur plus grande largeur au tiers antérieur, leur base faiblement échancrée en arc, resserrée, finement rebordée, débordant très légèrement la base du prothorax ; stries fines, le plus souvent masquées par

la vestiture, leurs points brièvement sétigères ; interstries subplans, un peu convexes en arrière. Tibias droits.

L'adulte vit sur *Erica arborea* L.

Très rare en France.

Aude : Fonfroide, type de *sagittaeformis*, sur *Erica arborea* (L. Gavoy !) ; Narbonne (V. Mayet). Carcassonne, VI, 1919, en nombre, sur *E. arborea* (Guérin !).

Espagne, type de *sagittata*.

Gen. **CAULOSTROPHUS** Fairmaire, 1859.

(Ann. Soc. ent. Fr., p. 55. — K. Flach, Bestim. Tabel., LXII, 1907, p. 206. — Reitter, Bestim. Tabel., XIX, 1912, p. 25.)

Tête formant un cône avec le rostre, ce dernier échancré au sommet ; scrobes flexueux, atteignant les yeux qui sont convexes. Antennes grêles ; scape dépassant nettement le bord postérieur de l'œil ; funicule à 2e article plus long que le 1er. Prothorax transversal, arrondi latéralement. Écusson nul. Élytres ovales ou oblongs à épaules nulles. Ongles connés. Abdomen, à 2e segment subrectiligne en avant, plus court que les 3e et 4e réunis. Aptère.

Ce groupe comprend une demi-douzaine d'espèces habitant la région circa-méditerranéenne : Grèce, Turquie, Nord de l'Afrique, Espagne. Une seule espèce en France.

Caulostrophus subsulcatus Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1833, I, p. 545 (*Cneorrhinus*). — *Delarouzei* Fairm., 1859, Ann. Soc. ent. Fr., p. 55. — Hustache, 1925, p. 363. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398 ; — Cat. Corse, p. 415.

Long. : 6-8 mm. Très oblong, peu convexe, les téguments bruns, revêtu densément de squamules arrondies gris-brun, cendrées et brunes ; celles-ci formant des taches foncées sur les élytres, variables de forme et d'étendue et sur le prothorax trois bandes longitudinales, la médiane plus ou moins fortement dilatée au milieu ; sur les insectes frais s'observe une fascie ou quelques taches transversalement disposées, d'un gris blanchâtre, plus ou moins tranchées, situées un peu avant le sommet des élytres ; soies dorsales claires, courtes, inclinées sur le rostre, la tête et le prothorax, plus longues, dressées, nombreuses, unisériées sur les élytres et plus visibles sur la déclivité postérieure. Pattes hispides, squamulées, ferrugineuses ainsi que les antennes. Rostre transversal, aussi large que la tête, un peu rétréci en avant, finement sillonné ; front à sillon médian très fin, le sillon basal peu marqué, approfondi au milieu. Yeux grands modérément convexes. Scape arqué, peu et non brusquement claviforme ; le 2e article du funicule long, sublinéaire, de 1/3 plus long que le 1er et aussi long que les 3e et 4e réunis, le 1er cependant plus épais, subconiques, le 3e moitié aussi long qu'épais, les suivants coniques,

tous plus longs que larges ; massue oblongue, son 1er article occupant presque les 2/3 de sa longueur. Prothorax fortement transversal, à côtés arqués, les extrémités d'égale largeur et tronquées, le disque impressionné de chaque côté vers le milieu et plus obsolètement en avant, la ponctution masquée. Élytres elliptiques, leur base un peu plus large que celle du prothorax et finement rebordée ; resserrés avant la base, les côtés peu arqués ; les points des stries assez gros, peu serrés, portant une soie squamuleuse courte. Protibias légèrement arqués en dedans au sommet.

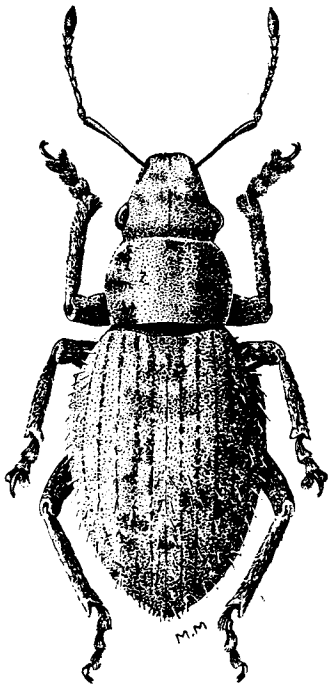


FIG. 149. — *Caulostrophus subsulcatus* BOH.

Mâle : Segment anal impressionné, l'abdomen avec une dépression métasterno-ventrale plus ou moins accusée.

La larve vit des racines de *Erica arborea* L., dont elle ronge la partie externe ! L'adulte vit sur la même plante (J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) et sur le Chêne-liège (*Quercus suber*) (Dr CLERC et nombreux observateurs).

Semble localisé dans le Var.

Var : Hyères, Fréjus, Ile de Port-Cros, Cavalière, etc. Abondant par places dans les Massifs de l'Estérel et des Maures. Se retrouve jusqu'aux confins de l'Estérel dans les Alpes-Maritimes ; pas rare sur la route de Mandelieu à Fréjus ! et au Mont San-Peyre !, près La Napoule, sur *Erica arborea* L. en juin. Cité de Prades (Pyr.-Orientales) par TRESSENS (Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Tribu des Barynotini.

Sommet du rostre échancré ; mandibules glabres ou à pubescence simple. Corbeilles tarsales postérieures caverneuses, à pourtour pectiné. Ongles libres. Fémurs inermes ; tibias pourvus d'un onglet apical petit et dirigé en dedans.

TABLEAU DES GENRES.

1. Prosternum avec deux tubercules plus ou moins contigus, placés derrière les hanches prothoraciques. Stries élytrales à points munis, au fond, d'un poil fin, court, plus ou moins visibles. Pattes postérieures à peine plus robustes que les autres . . . . . (p. 347) **Barynotus** (1).

(1) Le genre *Pseudobarynotus* DESBROCHERS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874, p. CCXXVI, créé pour l'unique espèce : *laticeps* DESBR., l. cit., n'est pas français. La description a été faite sur un spécimen provenant des doubles de la collection GOUGELET, étiqueté de la main de ce dernier : Pyrénées. Mais d'après OBERTHUR, possesseur de la collection DESBROCHERS, il s'agit d'une erreur de provenance. D'après BEDEL, l'insecte proviendrait du Turkestan. Il se différencie du genre *Barynotus* par le 1er article du funicule moitié plus long que le 2e et le front déprimé à la base, non sur le même plan que le rostre.

— Prosternum sans tubercules derrière les hanches. Points des stries élytrales gros et munis, dans le fond, d'une squamule arrondie. Pattes postérieures nettement plus fortes et plus longues que les autres . . . . . (p. 360) **Geonemus**.

Gen. **BARYNOTUS** GERMAR, 1824.

(Ins. Sp. Novae, I, p. 337. — SCHÖNHERR, Curc. Disp. Meth., 1826, p. 164. — *Merionus* STEPH., 1831, Brit. Ent., IV, p. 110. — DESBROCHERS, Le Frelon, vol. I, 1891, p. 96-107 et vol. XVII, 1909, p. 46. — HUSTACHE, Curc. Gallo-Rhénans, Ann. Soc. ent. Fr., XCIV (1925), p. 242-259.)

Rostre plus étroit et plus long que la tête, subparallèle, incliné, plan ou peu convexe, à sommet échancré et cilié ; scrobes arqués, profonds, atteignant les yeux qui sont ovalaires, plans ou peu convexes. Antennes subapicales, assez fortes ; scape atteignant le milieu de l'œil ; funicule avec les deux premiers articles allongés et subégaux, le 3e oblong, plus court ainsi que les suivants ; massue oblongue ou ovale, articulée. Prothorax transversal, tronqué à ses extrémités. Élytres ovales ou oblongs, échancrés à leur base et aussi larges ou un peu plus larges à cet endroit que le prothorax. Pattes assez robustes ; fémurs claviformes ; tibias brièvement ongulés à l'angle apical interne ; corbeilles tarsales grandes, les postérieures étroitement excavées ; tarses à 1er article allongé, le 2e transversal ; ongles libres. 2e segment abdominal arqué en avant, au milieu et plus long que les 3e et 4e réunis. Prosternum pourvu, au milieu derrière les hanches, d'une saillie tuberculeuse variable. Aptère.

Les mâles ont le 2e segment ventral plus long et plus fortement impressionné à sa base ; leur forme est plus étroite, à sculpture plus forte.

Ce genre comprend une quinzaine d'espèces de grande et moyenne taille, squamulées et souvent pourvues de courtes soies. Elles paraissent nocturnes et leurs mœurs sont à peu près inconnues. L'extrême rareté des mâles de certaines espèces laisse supposer qu'elles sont soumises à la reproduction parthénogenétique.

On les rencontre dans l'Europe centrale et septentrionale.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Déclivité postérieure des élytres verticale ; suture élytrale, à cet endroit, épaissie, caréniforme. Callosité prosternale fendue jusqu'à sa base, formant deux tubercules. Écusson grand. Rostre non sillonné, pourvu de deux carènes obtuses, convergentes en arrière. Prothorax avec

un sillon médian élargi en avant en fossette oblongue, avec deux impressions de chaque côté. Revêtement dorsal squamuleux, dense, avec de très courtes soies élytrales. Ponctuation prothoracique double, écartée. . . . . 2.

— Déclivité postérieure des élytres oblique ; suture élytrale convexe, mais non épaissie. Callosité prosternale entière, rugueuse, portant tout au plus deux petites tubercules. Écusson petit. . . . . 5.

2. Élytres à interstries dorsaux plans ou légèrement convexes en arrière ; suture peu convexe et ne formant pas saillie distincte à son extrémité. . . . . 3.

— Élytres à interstries convexes, les 3, 5, 7 fortement relevés, costiformes chez le mâle, ou seulement en arrière chez la femelle ; stries fortes à points gros ; suture élytrale à épaississement apical limité en avant par deux tubercules arrondies. Funicule à articles 5 et 6 globuleux. Long. : 8-11 mm. . . . . 4. **maritimus**.

3. Funicule à article 4-6 subconiques, un peu plus longs que larges. Stries élytrales à points munis d'une petite squamule. Revêtement dorsal cendré, brunâtre, nacré ou verdâtre, formé de squamules grandes, serrées, ovalaires, peu épaisses, non ponctuées. Long. : 10-14 mm.. . . 1. **margaritaceus**.

— Funicule à articles 4-6 globuleux. Stries élytrales à points sétuleux. Revêtement dorsal brun ou cendré, parfois avec des taches plus foncées, dont une plus grande sous le calus antéapical ; squamules plus petites, arrondies, plus épaisses, ordinairement impressionnées ou ponctuées au milieu. . . . . 4.

4. Corps allongé ; élytres peu arqués latéralement chez la femelle ; étroits, parallèles en avant chez le mâle. Squamules un peu plus grandes, plus distinctement ponctuées au milieu. Revêtement dorsal gris ou brun varié de taches plus foncées. Long. : 9-14 mm.. . . . . 3. **Fairmairei**.

— Corps court ; élytres obèses. Squamules plus petites sans impression distincte dans leur milieu. Revêtement dorsal brun ou fauve avec des taches blanchâtres assez confuses et des macules plus foncées. Long. : 9-11 mm.. . . . 2. **maculatus**.

5. Élytres à angle huméral normal. . . . . 6.

— Élytres à angle huméral terminé par une dent faiblement saillante en dehors. (Subg. *Kissodontus* Desbr.). . . 12. **humeralis**.

6. Rostre sans sillon longitudinal médian ou sillon obsolète, très fin. Prothorax à ponctuation fine, non rugueuse. . . . . 7.

— Rostre à sillon médian profond. . . . . 8.

7. Élytres à soies distinctes même en avant. Prothorax à points dorsaux fins et serrés. Yeux convexes. Callosité prosternale papilleuse et surmontée latéralement par un petit tubercule luisant. Revêtement dorsal cendré, flavescent ou verdâtre, sans éclat métallique. Long. : 6,5-9 mm. 7. **unipunctatus**.

— Élytres à soies indistinctes en avant, visibles seulement sur la déclivité postérieure. Prothorax à points discaux espacés. Yeux effacés. Callosité prosternale rugueuse. Revêtement dorsal fin, de coloration variable, d'aspect soyeux. Prothorax souvent dénudé. Rostre sans sillon ou à sillon très fin, rudimentaire et peu distinct. Long. : 7-9 mm. . . . . *squamosus* v. **illaesirostris**.

8. Élytres pourvus de soies sur tous les interstries, au moins sur la déclivité postérieure. . . . . 9.

— Élytres avec des soies seulement sur les interstries impairs. . . . 11.

9. Rostre muni, devant l'œil, d'un sillon unique, peu distinct, ou de simples rugosités. . . . . 10.

— Rostre portant, devant l'œil, deux sillons courts. Stries des élytres fines, à points petits ; interstries larges, plans ou peu convexes. Prothorax à ponctuation tuberculeuse, ombiliquée vers la base et sur les côtés. Revêtement dorsal cendré ou brun, dense sur les élytres, bien moins sur le disque du prothorax. Long. : 8-10 mm.. . . . 5. **obscurus**.

10. Interstries convexes. Élytres élargis en arrière dans les deux sexes ; stries fortes, à gros points. Prothorax couvert de granules ombiliqués. Long. : 7-9 mm.. . . . . 8. **ombilicatus**.

— Interstries plans. Prothorax à ponctuation discale fine. Long. : 7-9 mm. . . . . 6. **squamosus**.

11. Élytres à interstries 3, 5, 7 costiformes, plus fortement chez le mâle ; stries fortes. . . . . 12.

— Élytres à interstries 3 et 5 seuls un peu relevés (femelle) ou légèrement costiformes (mâle), les autres à peine convexes. Long. : 7-9 mm. . . . . 9. **elevatus**.

12. Points des stries gros, peu profonds, assez régulièrement arrondis ; suture élytrale plane ou plus ou moins convexe en avant ; interstries impairs moins étroitement costiformes. Long. : 7-9 mm.. . . . . 10. **alternans**.

— Points des stries grossiers, profonds, entamant les intervalles pairs qui apparaissent fortement ondulés transversalement ; suture et interstries impairs plus étroitement costiformes. Long. : 7-9 mm.. . . . . 11. **sabulosus**.

1. **Barynotus margaritaceus** Germar, Ins. Sp. Novae, 1824, p. 340. — Hustache, 1925, p. 389. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 10-13 mm. Oblong, convexe, revêtu de squamules grandes,

aplaties, serrées, subcontiguës, d'un gris-cendré, les interstries impairs parfois un peu brunâtres ; les élytres munis de très courtes soies claires plus visibles sur la déclivité postérieure ; la région subapicale où se terminent les 4e et 5e interstries, occupée par une tache brune peu tranchée ; antennes et pattes brunes ; fémurs et tibias éparsément squamulés et finement pubescents. Rostre muni d'une carène latérale obsolète et parfois d'une carène médiane peu distincte, à ponctuation assez nette, visible à travers la squamulation ; tête convexe ; front plan, ponctué comme le rostre, pourvu d'une étroite fossette interoculaire. Yeux assez convexe, leur courbure (vus de haut) débordant les bords latéraux de la tête. Scape antennaire à peine arqué vers sa base, brusquement et fortement claviforme à l'extrémité ; les deux premiers articles du funicule égaux, les suivants progressivement plus courts, nullement transversaux, tous subconiques ; massue oblongue, pointue. Prothorax transversal, ses côtés peu arqués, élargis subanguleusement vers le milieu, la base plus large que le sommet, bisinuée et brièvement rebordée, impressionné obliquement en avant, présentant une courte impression latérale vers la partie moyenne des côtés et un sillon médian souvent réduit à une courte fossette en avant. Écusson en triangle transversal, plus ou moins arrondi, densément squamulé de clair. Élytres ovales, à peine plus larges, à la base, que le prothorax, l'angle huméral brièvement arrondi, les côtés modérément arqués, la déclivité postérieure subverticale ; finement striés-ponctués ; interstries larges portant des petits points irrégulièrement rangés sur un ou deux rangs, plans (sauf les 3e, 5e et 7e en arrière). Tranche interne des tibias spinulée ; protibias presque droits, métatibias un peu arqués sur la tranche externe.

La description ci-dessus s'applique à la femelle ; le mâle étant, jusqu'ici, inconnu.

On trouve, avec la forme typique, les deux variations suivantes :

v. **subdivaricatus** Pic, L'Échange, 1923, p. 10. — Revêtement squamulaire teinté de verdâtre.

v. **aurosparsus** Daniel, Stud., II, 1898, p. 59. — Revêtement plus foncé, plus ou moins cuivreux ; les points des stries à squamules dorées ou vertes (cendrées chez la forme typique).

Mœurs inconnues. L'adulte sous les pierres, les plantes basses.
Région alpine, à 2.000 m. et au-dessus. Assez rare.
Alpes Maritimes ; Savoie ; Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Isère. St-Gothard ; Mt. Rose, etc.
La citation de la Gironde (Giraud) est à rayer : erreur d'étiquette.

2. **Barynotus maculatus** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 1842, p. 248. — Daniel, Col. Stud., II, 1898, p. 59. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 9-11 mm. Ovale, convexe, le revêtement squamulaire dorsal

formé de squamules arrondies, assez épaisses, serrées, juxtaposées, pour la plupart brunes ou d'un brun fauve, un peu cuivreuses, avec, sur les élytres, quelques macules foncées et de petites taches d'un gris argenté, un peu verdâtre, condensées le long des stries, plus grandes sur la déclivité postérieure ; la région anté-apicale avec une tache arquée brune, tranchée ; le prothorax orné généralement d'une bande dorso-latérale plus claire, plus ou moins nette ; soies élytrales très courtes, flavescentes, plus visibles en arrière ; antennes et pattes brunes, ces dernières éparsément pubescentes et assez densément squamulées. Rostre obsolètement bicaréné, assez fortement ponctué ainsi que le front, celui-ci muni d'une petite fovéole. Yeux assez convexes, débordant un peu les bords latéraux de la tête. Scape presque droit, brusquement et fortement renflé au sommet, les deux premiers articles du funicule allongés, subconiques, égaux, les 4-6 subarrondis, aussi longs qu'épais, les 3e et 7e coniques, plus longs que larges ; massue oblongue. Prothorax transversal, médiocrement arqué sur les côtés, le sommet plus étroit que la base, celle-ci finement et obsolètement rebordée, le disque à ponctuation serrée, assez forte, portant quatre impressions obliques ; deux en avant et deux en arrière avant la base, le sillon médian ordinairement interrompu en son milieu. Écusson triangulaire, non transversal, squamulé de jaunâtre. Élytres obèses ; stries fines, un peu relevées, leurs points irréguliers, allongés ; interstries plans, légèrement convexes, ceux des côtés et le sommet ridés transversalement, un peu convexes sur la déclivité postérieure, celle-ci subverticale ; la ponctuation des interstries très petite, écartée, irrégulièrement répartie. Tranche interne des tibias spinulée ; métatibias un peu arqués.

Le mâle est inconnu.

La v. **pedemontanus** Daniel, Stud., II, 1898, p. 59, a le corps élancé, se rapprochant de *Fairmairei*, mais la dimension des squamules qui sont à peine plus grandes que chez la forme typique semble favoriser sa parenté avec *maculatus*.

Cette espèce habite les mêmes régions des Alpes occidentales que la précédente et se rencontre, à peine plus rare, dans toute la chaîne axiale des Alpes jusqu'au Col du Lautaret et au Mont Genèvre.

La variété, au Petit St-Bernard, Mt. Cenis, Mt. Viso, etc.

3. **Barynotus Fairmairei** Tournier, 1876, Petites Nouvelles, II, p. 10. — K. Daniel, Stud., 1898, II, p. 60. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 9-14 mm. Oblong, assez convexe, le revêtement formé de squamules assez serrées d'un gris-cendré et brunes, formant sur les élytres des taches plus foncées quoique peu tranchées et d'ailleurs assez souvent uniformément gris-clair ; les squamules un peu plus grandes et plus distinctement ponctuées que chez *maculatus*, mais de dimension moindre que chez *margaritaceus* ; la pilosité élytrale courte et bien visible

seulement vers le sommet ; les antennes et les pattes d'un brun foncé, ces dernières finement pubescentes et squamulées. Rostre obsolètement bicaréné, ponctué, ruguleux ; front muni d'une fine striole interoculaire. Yeux assez saillants. Scape faiblement arqué, brusquement et fortement claviforme ; les deux premiers articles du funicule coniques, égaux, le 3e et le 7e coniques, plus longs qu'épais, les 4e à 6e subarrondis, non transversaux ; massue oblongue. Prothorax rétréci en avant, les côtés modérément arrondis, la base finement rebordée, relevée ; avec les quatre impressions discales peu profondes, sillon médian assez souvent effacé au milieu et en arrière, la ponctuation fine mais distincte. Écusson triangulaire squamulé de clair. Élytres oblongs, allongés ; peu arqués sur les côtés, les épaules brièvement arrondies, débordant à peine le prothorax à la base (femelle) ou élytres, bien plus étroits, parallèles, l'angle huméral plus marqué, paraissant déborder plus fortement la base du prothorax (mâle) ; stries assez fortes ; interstries dorsaux plans, parfois plus ou moins grossièrement ridés transversalement, un peu convexes vers le sommet ; l'impression antéapicale sans tache ou à tache brune assez confuse.

Mâle : Protibias munis d'un petit mucron apical interne saillant ; 1er et 2e segments de l'abdomen largement et assez profondément impressionnés. Femelle : Mucron apical interne des protibias obsolète ; abdomen convexe.

Régions élevées de la zone alpine. Rare.

Savoie : Mt. Iseran (V. Planet) ; Mt. d'Ambin, vers 2.200 m. et environs de Modane (R. Porchet !) ; Grand Galibier (idem !) ; Hautes-Alpes : St-Véran-en-Queyras et la Monta (Hustache) ; Basses-Alpes : St-Paul-sur-Ubaye (Ch. Fagniez) ; Col Mary (Hustache).

Italie : Piémont, type : Mt. Viso ; Col de Cogne, etc.

4. **Barynotus maritimus** Hustache, Bull. Soc. ent. Fr., 1920, p. 194 ; Curc. Gallo-Rh., Ann. Soc. ent. Fr., XCIV (1925), p. 392. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 8-11 mm. Oblong, assez convexe, noir ou brun, revêtu de squamules serrées, cendrées et brunes, ces dernières formant quelques petites taches plus ou moins tranchées sur les élytres, dont une plus distincte et plus grande sous le calus apical, les squamules simples, non ponctuées dans leur centre ; les interstries munis de courtes soies visibles, de profil, en arrière ; antennes et pattes brunes, ces dernières squamulées et éparsément pubescentes. Rostre à bords latéraux relevés en une carène obtuse flanquée en dedans de deux sillons plus ou moins nets, commençant à hauteur de l'insertion antennaire et prolongés jusqu'au niveau des yeux ; la partie médiane déprimée ; front muni d'une fossette ponctiforme. Tête convexe. Yeux assez saillants. Prothorax transversal, à côtés peu arqués, peu rétrécis aux angles postérieurs, le disque finement ponctué, les impressions dorsales fortes, le sillon médian ordinairement

entier, fortement creusé en une fossette en avant, orné d'une bande latéro-dorsale claire peu tranchée ; la base très finement rebordée. Écusson court, squamulé de clair. Élytres oblongs, échancrés en arc à leur base, l'angle huméral plus aigu chez le mâle, les côtés subparallèles jusqu'au tiers postérieur chez ce dernier, un peu arqués chez la femelle ; stries assez fortes, irrégulières, les points plus marqués chez le mâle, finement squamigères ; interstries impairs fortement relevés (mâle), seulement convexes (femelle) ; les 3-5 gibbeux au sommet et formant (vus de haut) deux reliefs subapicaux bien plus marqués que chez *margaritaceus*. Protibias mucronés en dedans, au sommet, dans les deux sexes.

Mâle : Abdomen à deux premiers segments assez fortement impressionnés. Femelle : L'impression abdominale plus faible.

Espèce bien caractérisée et spéciale aux Alpes-Maritimes. Assez rare.

Col de Raus, type (H. Sicard) ; St-Martin-de-Vésubie autour du lac de Tres Colpes (Hustache) ; Le Boréon (Ch. Fagniez !) ; L'Authion (J. Sainte-Claire-Deville !) ; St-Etienne de Tinée (Hoffmann).

5. **Barynotus obscurus** F., 1775, Syst. Ent., p. 150. — *murinus* Mill., 1776 ; — Bonsd., 1785, Curc., 2, p. 37. — *honorus* Herbst, 1794. — J. du Val, Gen. Col., 1854, pl. 9, fig. 43. — Hustache, 1925, p. 393. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

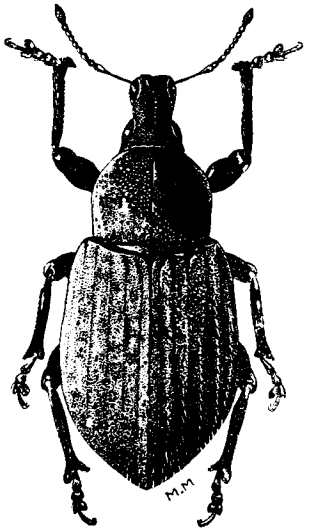


Fig. 150. — *Barynotus obscurus* F.

Long. : 8-10 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs ou bruns, revêtu de squamules simples, grises ou jaunâtres, rondes, très serrées sur les élytres, beaucoup moins sur le prothorax, la tête et le rostre ; antennes (base du scape rougeâtre excepté) et pattes foncées, l'onychium ferrugineux ; parfois les antennes et les pattes entièrement rougeâtres ; fémurs finement et éparsément squamulés. Tous les interstries munis de courtes soies visibles de profil sur la déclivité postérieure des élytres. Rostre profondément sillonné sur sa petite médiane et muni de deux courts sillons devant l'œil, pubescent, la ponctuation assez forte, ordinairement masquée par les squamules. Yeux presque effacés. Funicule à trois premiers articles coniques, les deux premiers subégaux ; le 3e un peu plus long qu'épais, les suivants globuleux non transversaux ; massue oblongue. Prothorax peu plus large que long, un peu plus étroit en avant qu'à la base, légèrement ou non resserré derrière le bord antérieur, les côtés assez arqués (femelle) ou très peu arqués (mâle), les

angles postérieurs presque droits, obtus, la ponctuation discale serrée, assez fine, un peu granuleuse à la base et sur les côtés, muni d'un fin sillon médian parfois nul. Élytres oblongs, assez étroitement rétrécis au sommet, échancrés en arc à leur base, l'angle huméral un peu plus saillant ou non (mâle) ; stries fines, à points espacés tantôt bien visibles, tantôt absolument indistincts et masqués par le revêtement ; interstries subconvexes, ceux des bords convexes, portant, sur le disque, une rangée, ou sur les côtés, deux rangées de très petits points dénudés donnant naissance à la pilosité élytrale ; la déclivité postérieure oblique. Protibias bisinués en dedans et spinulés.

Mâle : Les deux premiers segments abdominaux impressionnés en leur milieu.

v. **fallaciosus** Desbr., Le Frelon, 1909, p. 53. — Taille plus petite, plus trapue, les 3e et 5e interstries assez saillants à la base, les squamules dorsales ordinairement cuivreuses, ou vert-doré à reflet métallique.

L'adulte paraît très polyphage, signalé par Hardy et Bold comme très nuisible en Angleterre, en dévorant, le soir, les feuilles de Rosier, Primevères et Pensées. Il attaque également, d'après Perris, Girard, Picard, les feuilles de Fèves, de Trèfle et de Renoncules.

Presque toute la France, sauf les Pyrénées et peut-être quelques régions du sud-ouest à préciser. Plaines et montagnes. Assez commun.

La v. *fallaciosus* est une petite race alpine parfois très caractérisée.

Savoie ; Drôme ; Hautes-Alpes ; Alpes-Maritimes ; Le Lioran ; Vosges : Gérardmer (Sainte-Claire-Deville !).

Europe centrale et septentrionale (1).

6. **Barynotus squamosus** Germar, 1824, Ins. Sp. Nov., p. 340. — *costipennis* Dufour, Act. Soc. Linn. Bordeaux, 1851, p. 342. — Hustache, 1925, p. 394. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 7-9 mm. Oblong, noir, les élytres revêtus de petites squamules rondes, assez serrées, vertes, dorées ou cendrées, le rostre, la tête et le prothorax dénudés ou avec quelques rares squamules éparses ; les soies élytrales courtes, seulement visibles, de profil, en arrière ; antennes et tarses rougeâtres ; tibias et fémurs foncés, dénudés. Rostre plan, pourvu d'un sillon médian profond, large ou étroit, prolongé ordinairement sur le front, muni, en outre, d'un court sillon ponctué devant l'œil, ponctuation fine, écartée, plus forte au sommet et souvent confluente longitudinalement. Tête à points plus fins et plus espacés que ceux du rostre ; front parfois avec un point interoculaire enfoncé. Yeux presque effacés ; funicule hispide, le 1er article un peu plus long que le 2e, le 3e subconique, les suivants graduellement élargis, arrondis ; massue ovale. Prothorax faiblement transversal, rétréci en avant, les côtés peu arqués (femelle) ou presque droits (mâle), finement rebordé à la base, sillonné au milieu, ponctuation discale variable ordinairement écartée, les points de deux sortes, les uns très petits plus serrés, les autres plus

(1) D'après Hustache, cette espèce aurait été trouvée à Terre-Neuve (ex Nodier).

gros moins denses, le fond lisse, brillant, parfois un peu granuleux. Élytres échancrés à la base, l'angle huméral saillant en avant, oblongs, ceux du mâle étroits, leurs côtés parallèles, les points des stries arrondis, assez gros, les interstries 3-5-7 ordinairement relevés, subcostiformes ; chez la femelle, les côtés des élytres sont un peu arqués, les stries et leurs points bien plus fins ; les interstries sont plans, les impairs rarement plus convexes. Protibias bisinués et spinulés en dedans.

Mâle : Deux premiers segments ventraux impressionnés.

v. **illaesirostris** Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 58. — Diffère de la forme typique par l'absence de sillon rostral, ou celui-ci réduit à des traces insignifiantes ; prothorax à sillon médian nul ou rarement entier.

v. **Schonherri** Zeitt., Ins. Lapp., I, 1838, p. 187. — Rostre sillonné ou non ; prothorax à côtés subaprallèles, moins rétréci en avant. Squamules plus grandes, dorées argentées.

Région alpine et subalpine des Pyrénées et du Massif central jusque dans le Limousin. La forme typique beaucoup plus rare que la v. *illaesirostris*.

Forme typique : Hautes-Pyrénées : Pic du Midi ! ; Lac Bleu. Puy-de-Dôme : Mt. Dore ! Ariège : Col de Fra Miquel (Hustache).

v. *illaesirostris* : commune par places dans les Pyrénées-Orientales où elle se rencontre en de nombreuses localités. Aude ; Ariège ; Hautes-Pyrénées ; Lozère : Mayres (Bettinger) ; Mt. Dore, en nombre (du Buysson !), Pic de Sancy (Ch. Fagniez) ; Haute-Vienne : Veyrac !

Espagne.

Observations. — Chez la forme typique, le mâle paraît beaucoup moins fréquent que dans la v. *illaesirostris* où il se trouve en proportions égales à celles de la femelle. La v. *Schönherri* signalée de notre faune ne s'y rencontre pas. Elle constitue une race géographique en Laponie ; Norvège (J. Munster) ; Suède (Mesnard !).

7. **Barynotus unipunctatus** Dufour, 1851, Act. Soc. Linn. Bordeaux, p. 342. — *viridanus* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 538. — Hustache, 1925, p. 396. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 6,5-9 mm. Oblong, assez convexe, revêtu en dessus de petites squamules arrondies, assez serrées, d'un gris plus ou moins jaunâtre ou verdâtre, celles du prothorax, et surtout de la tête et du rostre, assez souvent d'un vert clair ; antennes et tarses rougeâtres ; les fémurs et les tibias foncés ; soies élytrales alignées sur tous les interstries, visibles en arrière. Rostre plan, obsolètement bicaréné ou non, ponctué-rugueux ; front muni d'une petite fossette interoculaire. Yeux assez saillants, funicule à deux premiers articles subégaux, le 3e ovalaire, les suivants arrondis ; massue ovale. Prothorax faiblement transversal, peu arqué latéralement, plus légèrement rétréci en avant chez le mâle que chez la femelle, à ponctuation fine, assez serrée, parfois un peu granuleuse, pourvu d'un étroit sillon médian parfois effacé à ses extrémités, base très finement rebordée. Élytres oblongs, les côtés faiblement arqués (mâle) ; les stries fortes à points gros (mâle) ou plus fines à points plus

fins (femelle) ; interstries plans ou faiblement convexes (femelle) ou convexes (mâle). Pattes squamulées.

Mâle : Deux premiers segments de l'abdomen fortement impressionnés ensemble ; segment anal muni d'une fossette. Femelle : Abdomen et segment anal simples, convexes. Certains mâles ont les interstries très étroits et costiformes.

Sous les pierres, les mousses.

Région alpine des Pyrénées centrales, de 1.500 à 2.650 m. d'altitude.

Assez commun par places.

Hautes-Pyrénées : Gavarnie ! ; Aussone ! ; Cirque de Troumouse ! ; Cauterets ! ; Le Tourmalet ; Pic d'Ayré, de Lustou, etc. — Ariège : L'Hospitalet ! — Haute-Garonne : Luchon, en nombre !

Non signalé des Basses-Pyrénées.

8. **Barynotus umbilicatus** Dufour, 1851. Act. Soc. Linn. Bordeaux, p. 342. — *auronubilus* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 539. — Hustache, 1925, p. 396. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 7-9 mm. Ovale (femelle) ou ovale-oblong (mâle), convexe, revêtu de squamules cendrées, jaunâtres, verdâtres, brunes ou dorées, simples, éparses sur l'avant-corps, plus serrées, un peu plus grandes et ponctuées dans leur centre sur les élytres ; soies élytrales courtes, visibles, en arrière, sur tous les interstries ; antennes et tarses d'un ferrugineux clair ; les fémurs et les tibias foncés, brillants, éparsément pubescents, non squamulés. Rostre non anguleux latéralement, subplan, pourvu d'un sillon médian profond, à bords un peu convexes, atteignant le front et se confondant avec la fossette interoculaire, à ponctuation fine peu serrée, un peu allongée et plus dense vers le sommet, finement squamulé et pubescent, les téguments brillants. Yeux presque effacés. Funicule à deux premiers articles égaux, le 3e oblong, les suivants obconiques, tous aussi longs qu'épais ; massue oblongue. Prothorax de 1/4 plus large que long (mâle) ou de 1/3 plus large (femelle), les côtés médiocrement arqués, le bord antérieur bisinué, muni d'une impression oblique de chaque côté, en arrière du milieu ; couvert de granules ombiliqués, gros et serrés, finement et brièvement sétigères. Élytres échancrés en arc à leur base, les angles huméraux non saillants en avant, les côtés plus ou moins arqués, nullement parallèles chez le mâle, élargis en arrière dans les deux sexes, seulement un peu plus étroits chez le mâle ; stries ponctués, assez fortes ; interstries convexes (femelle) ou stries très fortes marquées de gros points, les interstries très convexes (mâle). Protibias bisinués, leur tranche interne ciliée ; métatibias droits.

Mâle : Abdomen avec une impression commune sur les deux premiers segments ; segment anal légèrement déprimé longitudinalement au milieu.

Sous les pierres, les mousses, les plantes basses, souvent sur les arbustes, particulièrement sur le Buis.

Pyrénées occidentales et centrales. Assez abondant dans diverses localités.

Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes, type ; Pau ; Vallée d'Aspe et d'Ossau, 700-1.200 m., mai à septembre (G. Tempère !). — Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre ; Gavarnie ; vallée d'Aure, type d'*auronubilus* (Pandellé ; Coll. Fairmaire !). — Haute-Garonne : Luchon, etc. — Ariège, près la grotte de l'Herm (Fagniez) ; Lestelas (Peyerimhoff). — Aude : forêt des Fanges (Gavoy !). Non signalé des Pyrénées-Orientales. Pyrénées centrales : Val d'Aran (L. Hilaire).

9. **Barynotus elevatus** Marsham, 1802. Ent. Brit., p. 306. — *Bohemani* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1827, p. 309. — *moerens* auct. (non F.). — Hustache, 1925, p. 397. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 7-9 mm. Ovale (femelle) ou oblong (mâle), convexe, densément revêtu sur les élytres, le prothorax, la tête et le rostre de petites squamules arrondies, brunes, grises ou verdâtres, ponctuées dans leur centre ; interstries impairs seuls, munis d'un rang de courtes soies visibles seulement en arrière ; antennes et tarses ferrugineux : tibias et fémurs bruns, parfois rougeâtres, densément squamulés. Rostre pourvu d'un sillon médian prolongé ou non jusqu'à la fossette frontale, et de deux courts sillons latéraux, dirigés en arrière devant l'œil. Yeux faiblement convexes ou effacés ; les deux premiers articles du funicule égaux, les suivants graduellement plus épais, les 3-5 oblongs, les 6-7 arrondis ; massue ovale. Prothorax plus large que long, arqué sur les côtés, médiocrement rétréci en avant, les côtés en arrière du milieu, portant une impression oblique plus ou moins nette, sillon médian peu profond, souvent peu distinct, couvert de petits tubercules aplatis, nombreux, entièrement squamulés, émettant des poils couchés très fins. Élytres ovales (femelle) ou ovales-oblongs (mâle), échancrés à la base, les angles huméraux peu aigus, non saillants en avant ; les stries ponctuées, assez fortes ; interstries impairs assez convexes, surtout les 3e et 5e, les pairs presque plans (femelle) ou interstries impairs plus fortement relevés (mâle). Protibias bisinués, leur tranche interne spinulée ; métatibias presque droits.

Mâle : Protibias nettement arqués en dedans à leur sommet ; les deux premiers segments abdominaux impressionnés largement ensemble ; segment anal simple.

v. **monstruosus**, nova (femelle). — Taille de 11 mm., revêtement squamulaire jaune d'ocre, extrêmement dense, le vertex squamulé de verdâtre ; la suture et les interstries élytraux 3-5-7 fortement relevés, en particulier le 5e, au sommet, les autres plans ; le prothorax profondément sillonné et bi-impressionné en arrière du milieu ; yeux absolument plats.

Répandu, mais toujours rare, dans le Nord et l'Est jusqu'aux Alpes-Maritimes, dans le centre et en Bretagne.

Vosges ; Jura ; Doubs ; Rhône ; Isère ; Hautes-Alpes ; Côte-d'Or ; Saône-et-Loire ; Yonne ; Allier ; Puy-de-Dôme ; Haute-Vienne ; Seine-et-Oise ; Oise ; Aisne ; Meuse ; Haute-Marne ; Eure ; Seine-Inférieure ; Calvados ; Finistère. Toute l'Europe septentrionale et centrale : Angleterre.

La v. *monstruosus* est très remarquable, je l'ai prise à St-Yriex, en avril (Haute-Vienne).

10. **Barynotus alternans** Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 310. — *squalidus* Gyll., l. c., p. 311. — *Tournieri* Pic, L'Éch., 1925. — Hustache, 1925, p. 398. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 7-9 mm. Ovale, convexe, revêtu de squamules petites, serrées, ponctuées, grises, jaunâtres, parfois légèrement cuivreuses, les interstries impairs seules portant un rang de soies courtes, un peu soulevées, plus visibles en arrière ; antennes et pattes ferrugineuses, les tarses et les tibias souvent plus clairs ; les fémurs finement squamulés. Rostre sillonné longitudinalement jusque sur le front, avec deux courts sillons, parfois effacés, devant l'œil. Funicule à deux premiers articles égaux, le 3e oblong, les suivants progressivement plus épais, arrondis ; massue ovale. Prothorax à peine arqué sur les côtés, vers le milieu, presque parallèle sur sa moitié postérieure, muni d'une strie médiane étroite, couvert de granules un peu aplatis finement ombiliqués et sétigères. Élytres ovales, peu arqués latéralement, même chez la femelle, les côtés presque parallèles chez le mâle, échancrés en arc à la base ; stries dorsales fortement ponctuées ; la suture plane ou un peu relevée vers la base, mais jamais autant que les interstries 3-5-7 qui sont subcostiformes, les pairs faiblement convexes ; ordinairement élargis à la base. Protibias bisinués, le sommet arqué chez le mâle.

Cette espèce est particulièrement voisine de *B. elevatus*. Chez ce dernier, les interstries 3-5 seuls sont convexes, le 7e est toujours moins relevé, la suture est ordinairement plane, les points des stries sont plus petits et plus obsolètes.

Terrains découverts, sous les pierres. Rare.

Vosges ; Jura ; Haute-Savoie ; Ain ; Saône-et-Loire ; Côte-d'Or ; Rhône ; Isère ; Hautes-Alpes ; Loire ; Puy-de-Dôme ; Mt. Dore ; Alpes-Maritimes ; Nice.

Suisse.

11. **Barynotus sabulosus** Olivier, 1807, Ent., V, 83, p. 347. — *costatus* Dufour, Excurs. Ossau, 1843, p. 81 et Act. Soc. Linn. Bordeaux, 1851, p. 343 (sub *Plinthus*). — *pyrenaeus* Ch. Brisout in Cat. Grenier, 1867, 2, p. 186. — Hustache, 1925, p. 399. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 7-9 mm. Oblong (mâle) ou ovale (femelle), convexe, les téguments brun-foncé ; revêtu sur les élytres et la majeure partie du prothorax de squamules serrées, ponctuées, d'un gris-brun, parfois jaunâtres, la partie antérieure du prothorax presque dénudée ; le rostre et la tête brillants ; dénudés ou pourvus de très petites squamules éparses ; les interstries impairs munis de un ou deux rangs de soies courtes, flavescentes, soulevées et plus distinctes en arrière ; les antennes et les tarses d'un ferrugineux assez clair, les tibias ordinairement d'un brun rougeâtre, plus clairs que les fémurs bruns ou noirs, ces derniers finement squamulés paraissant dénudés, brillants. Rostre profondément sillonné au milieu, muni, en outre, de deux courts sillons obsolètes devant l'œil, à ponctuation plus fine sur sa partie médiane, plus serrée et plus forte en avant et sur les côtés. Tête finement ponctuée. Yeux subplans. Funicule à deux premiers articles de longueur presque égale, le 3e ovoïde les suivants arrondis (sauf le 7e subconique) tous au moins aussi longs qu'épais ; massue ovale. Prothorax médiocrement transversal, notablement plus étroit (femelle) ou à peine plus étroit (mâle) en avant qu'à la base, les côtés un peu arrondis, la plus grande largeur au milieu ou un peu en avant du milieu chez certains mâles, couvert de tubercules aplatis, ombiliqués, finement piligères, sillonné sur sa partie médiane ; la partie antérieure lisse et imponctuée sur son milieu. Élytres fortement échancrés à leur base, les angles huméraux saillants, dans les deux sexes, les côtés faiblement arqués (femelle) ou subparallèles jusqu'au tiers postérieur (mâle), suture et interstries impairs costiformes, les pairs faiblement convexes, les points des stries gros, entamant plus ou moins les interstries pairs qui paraissent ordinairement ondulés.

Mâle : Protibias visiblement bisinués et assez fortement arqués en dedans au sommet, ce dernier portant un onglet assez long, aigu ; les deux premiers segments ventraux excavés ensemble, au milieu. Femelle : Protibias indistinctement bisinués en dedans, légèrement arqués au sommet, l'onglet apical interne plus court ; les deux premiers segments de l'abdomen sans impression. Élytres plus larges, plus trapus.

Espèce spéciale à la faune française ; localisée dans les Pyrénées occidentales et centrales et passant pour très rare. Abondante par places, surtout en juin, sous les pierres.

Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre, type de *pyrenaeus* (Ch. Brisout), idem, en nombre (R. Porchet !) ; Le Bédat ; Ste-Marie-de-Campans ; Payolle ; Gavarnie ! Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes, type de *costatus* (Dufour) ; Lourdes ; Ossau (Mascaraux !) etc. — Tarn : Castres. — Ariège ; Foix. — Pyrénées centrales : Val d'Aran (Fre L. Hilaire !). — Basses-Pyrénées : Falaises de Socoa, près Saint-Jean-de-Luz (G. Tempère).

12. **Barynotus humeralis** Desbrochers, Le Frelon, 1909, p. 57 (subgen. *Kissodontus* Desbr., l. c.). — Hustache, 1925, p. 400. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 7,5 mm. Oblong, médiocrement large (3 mm.), peu convexe, noir, antennes et pattes rousses. Tête et rostre analogues à ceux de *B. moerens* (*elevatus* Marsh.). 2e article du funicule pas plus long que large et presque de même forme que le suivant ; massue ovale, guère plus longue que large. Prothorax subtransversal, légèrement dilaté vers le milieu latéral, rectilinéairement rétréci de ce point à la base, à sillon médian interrompu, peu accusé. Élytres 2 fois 1/2 plus longs que larges, subovalaires, étranglés à la base, à angle huméral redressé en

une petite dent bien détachée ; à sommet obtus ; à interstries alternes distinctement saillants jusqu'aux deux tiers ; stries internes à points médiocres, plus gros latéralement, effacés en arrière ; postérieurement, le long de la suture et les trois côtes saillantes, d'assez longues soies pâles, espacées. Pattes allongées ; tibias garnis intérieurement et extérieurement de soies spinuliformes (D'après la description originale).

D'après l'auteur, l'unique exemplaire dont il s'agit est probablement un mâle, tiré de sa collection et provenant du département du Gers. Il ajoute que cet insecte est dépouillé de sa squamosité dorsale, mais que les quelques traces qui subsistent sur le prothorax indiquent que cette squamosité doit être analogue à celle des espèces qui précèdent. Que la forme insolite de l'angle huméral et la brièveté relative du 2e article antennaire l'ont engagé à en faire un sous-genre à part.

Le type que j'ai demandé en communication à M. Oberthür, détenteur de la collection Desbrochers, n'a pu y être retrouvé.

Gen. **GEONEMUS** Schönherr, 1834.

(Gen. Curc., II, p. 289.)

Ce genre voisin des *Barynotus* en diffère par les yeux saillants, l'absence de tubercule prosternale, les pattes antérieures plus longues et plus robustes que les autres. Aptère.

Il comprend quatre espèces propres au littoral méditerranéen. Une seule en France.

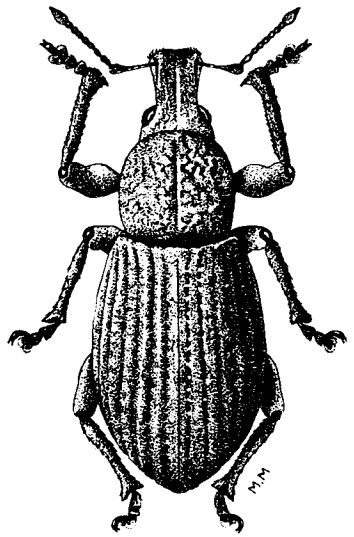


Fig. 151. — *Geonemus flabellipes* Ol.

Geonemus flabellipes Olivier, Ent., V, 1807, 83, p. 374. — *illaetabilis* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 295. — *tergoïatus* Germ., Ins., p. 359. — Hustache, 1925, p. 402. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 400.

Long. : 10-15 mm. Corps allongé, peu convexe, les téguments noirs ; revêtement squamulaire serré, formé de squamules arrondies, grises, cendrées, formant rarement quelques taches élytrales plus claires et confuses ; le rostre, la tête, le prothorax ainsi que les interstries des élytres portant de très courtes soies claires, couchées, peu distinctes ; antennes et pattes entièrement foncées, ces dernières densément squamulées et pubescentes. Rostre notablement plus long que large, les bords dorsaux parallèles, le dessus plan, profondément sillonné sur la ligne médiane jusque sur le front, avec, de chaque côté, deux courts sillons obsolètes devant l'œil ; front avec une fovéole indépendante ou réunie au sillon rostral. Scape presque droit, assez fortement et brusquement épaissi au sommet, dépassant le bord postérieur des yeux qui sont assez saillants (mâle), plus faiblement (femelle) ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 2e légèrement plus long que le 1er, les suivants subconiques, plus longs qu'épais, sauf le 6e, aussi long que large ; massue oblongue. Prothorax médiocrement transversal, les côtés modérément arqués, obliquement et rectilignement rétrécis du milieu à la base, celle-ci plus large que le sommet ; couvert de tubercules grossièrement rugueux, serrés, confluents, muni d'un sillon médian parfois peu net. Écusson petit mais distinct. Élytres oblongs, faiblement arqués en arc à la base, l'angle huméral saillant, la déclivité postérieure brusque mais non verticale ; les côtés peu arqués subparallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle) ; stries fortes à points gros, squamulés ; interstries plans aussi larges que les stries (mâle) ou plus larges (femelle).

Mâle : Protibias munis sur la tranche interne de petits denticules très nets. Femelle : Tranche interne des protibias sans denticules, mais plus densément ciliée.

La larve ronge les racines de *Osyris alba* L. (Santalacées). Nous l'avons observée attaquant les racines de cette plante à la Roquette-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), au début de mai 1940, l'aspect extérieur jaunâtre et rabougri des pieds atteints décèle la présence de l'insecte. Ces larves conservées en terre sont entrées en nymphose vers la mi-juin et les adultes ont apparu fin juin et début de juillet.

L'adulte est nocturne et très éclectique dans le choix des plantes nourricières. Il a été signalé comme très nuisible à la Vigne (V. Mayet), il vivrait sur les Cistes (d'après J. du Val), il dévore les feuilles des Chênes, du *Cratoegus oxyacanthoïdes* Thuill, du *Prunus spinosa* L. et des Rosiers sauvages ou cultivés !

Régions chaudes de la Basse-Provence, du Languedoc et du Roussillon. Assez commun, sauf dans les Alpes-Maritimes où il se rencontre plus rarement.

Hérault ; Aude ; Pyrénées-Orientales ; Alpes-Maritimes : La Roquette !, Pégomas ! St-Jacques, près Grasse !

Espagne ; Algérie.

Tribu des Tropiphorini.

Prothorax à bord antérieur échancré en dessous, les côtés de l'échancrure frangés de cils courts. Yeux subplans, latéraux, placés à distance subégale du bord inférieur et du bord supérieur de la tête.

Gen. **TROPIPHORUS** Schönherr, 1842.

(Gen. Curc., VI, 2, p. 257 ; — *Syrnirmus* Bedel, Faune, VI, 1883, p. 61. — Synopsis : Stierlin, Mitth. Sweiz. ent. Ges., VI, 1880. — Fauvel, Rev. d'Ent., 1888, p. 161-168 (Revision).

Rostre plus étroit et guère plus long que la tête, à sommet échancré

et pourvu d'une plaque triangulaire ; scrobes (fig. 155) linéaires obliques, assez profonds, obsolètes devant les yeux. Antennes assez fortes ; scape dépassant légèrement le bord postérieur de l'œil, les deux premiers articles du funicule subégaux, allongés, à sommet noueux, les suivants courts et progressivement épaissis, transversaux ou globuleux ; massue articulée, ovale acuminée. Yeux oblongs, transversaux. Prothorax faiblement transversal, à base arquée, échancré au bord antéro-inférieur, lobes oculaires médiocres. Écusson nul. Élytres brièvement ovales, rétrécis et déclives vers leur tiers postérieur. Fémurs claviformes, mutiques. Protibias bisinués, spinulés et râpeux à leur bord interne, pourvus d'un onglet apical interne, les méso- et métatibias droits. Corbeilles tarsales ouvertes ; tarses spongieux en dessous à 1er article assez longuement triangulaire, le 2e de largeur subégale, le 3e bilobé, assez grand. Ongles petits et soudés à la base. Abdomen à 2e segment subégal aux deux suivants réunis, sa suture antérieure arquée. Hanches métathoraciques contiguës au bord latéral des élytres. Intervalle des hanches prothoraciques portant un petit tubercule en arrière. Insectes de taille moyenne, légèrement revêtus de squamules petites non contiguës, cendrées ou cuivreuses et formant des taches nébuleuses.

Les mâles ont le segment anal plan et la base de l'abdomen impressionnée ; les femelles ont le dernier segment pourvu d'une impression variable, ordinairement transversale, la base de l'abdomen simple ; leur corps est plus trapu, plus élargi.

Ce groupe homogène comprend une quinzaine d'espèces propres aux régions froides de l'Europe centrale et boréale, montagneuses ou non. Quatre espèces vivent en France. Elles se rencontrent dans les régions froides, sous les pierres, les plantes basses, surtout dans la zone alpine.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax avec une fine carène médiane, entière, tranchante, assez brillante, ou à carène indistincte ; mais suture des élytres relevée en carène sur la déclivité postérieure dans les deux cas. . . . . 2.
— Prothorax muni d'une large ligne médiane mate, plane, sans trace de carène. Interstries élytraux, 1, 3, 5, 7, un peu plus convexes que les autres et portant un rang de courtes soies ; suture non ou faiblement relevée sur la déclivité postérieure des élytres. Dessus nettement marbré de gris et de brun. Long. : 4,5-5,5 mm. . . . . 4. **cucullatus.**
2. Interstries dorsaux faiblement et également convexes. . . . . 3.
— Interstries impairs, ainsi que le 8e subcostiforme ; déclivité postérieure des élytres concave de chaque côté de la suture qui est fortement carénée. Long. : 5,5-6,5 mm.. . . . 1. **carinatus.**
3. Élytres sans soies, sauf au sommet de la suture où elles sont très courtes et peu distinctes ; ovales, nettement plus larges que le prothorax qui porte une carène médiane très étroite assez souvent indistincte. Long. : 6 mm. . 2. **tomentosus.**
— Élytres portant des soies bien visibles sur les interstries impairs, ainsi que sur le 8e ; globuleux, de même largeur que le prothorax, ce dernier pourvu d'une carène plus large et bien distincte. Long. : 6 mm. . . . . 3. **obtusus.**

1. **Tropiphorus carinatus** MULLER, 1776, Zool. Dan. Prodr., p. 86. — *elevatus* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 235. — *mercurialis* F., 1801, Syst. El., 2, p. 530. — *abbreviatus* STIERL., 1880, Mitth. Schweiz. ent. Ges., p. 71. — J. DU VAL, 1854, Gen. Coléopt., pl. 10, fig. 6, 44, 44*a*. — HUSTACHE, 1925, p. 382. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 399.

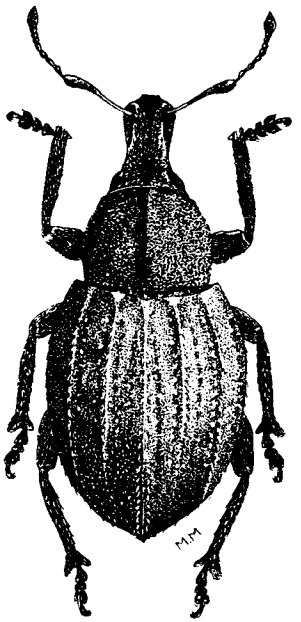


FIG. 152. — *Tropiphorus carinatus* MÜLL.

Long. : 5,5-6,5 mm. Ovale, très convexe, les téguments bruns ou noirâtres, la vestiture dorsale d'un gris doré ou cuivreuse, formant, sur les élytres, des taches irrégulières assez peu tranchées ; interstries 3, 5, 7, 8 subcostiformes ; portant des soies courtes mais bien visibles en arrière ; suture relevée en carène sur la déclivité postérieure et portant également des soies ; antennes et tibias (tarses compris) d'un brun ferrugineux parfois plus clair, les fémurs foncés. Rostre finement caréné longitudinalement ; front muni d'un point enfoncé. Yeux presque effacés. Funicule à deux premiers articles égaux, les suivants oblongs ; massue courte, ovale. Prothorax à côtés convergents en avant à partir du milieu, et de ce point presque droits jusqu'aux angles postérieurs, à carène médiane bien distincte. Élytres ovales, un peu plus larges, à la base, que le prothorax, les angles huméraux aigus et saillants en avant ; les côtés modérément arqués, assez brusquement rétrécis en arrière, portant de chaque côté de la suture, au sommet, une forte dépression limitée par le 5e interstrie, le 3e à cet endroit très faiblement convexe et dépourvu de soies ; les points des stries peu nets, sauf en avant, plus ou moins obsolètes.

Mâle : Arrière-corps un peu plus étroit ; base de l'abdomen légèrement déprimé ; segment anal plan et brillant. Femelle : Forme plus obèse ; base de l'abdomen simple ; segment anal muni, en son milieu, d'une fossette transversale finement ponctuée et mate.

L'adulte paraît polyphage, nous l'avons observé dévorant les feuilles de *Ficaria ranunculoides* Roth. ; Reitter l'indique sur *Mercurialis perennis* L. et *annua* L., Fauvel sur un *Chaeropyllum*.

Endroits frais, répandu et assez commun dans la France septentrionale et orientale jusqu'aux Hautes-Alpes, ainsi que dans le Massif central.

Alsace, Nord, Vosges, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Somme, Aisne, Marne, Meuse, Oise, Aube, Seine-et-Oise, pas rare aux environs de Versailles, surtout en avril-mai ; Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Jura, Doubs, Ain, Isère, Hautes-Alpes, Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Vienne.

Rhénanie, Pays-Bas, Belgique.

2. **Tropiphorus tomentosus** Marsham, Ent. Brit., 1802, p. 270. — *cinereus* Boh., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, 1842, p. 260. — *tricristatus* Stierl., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1880. — *serdicanus* Daniel, Stud., II, 1898, p. 57. — Hustache, 1925, p. 380. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 6 mm. Brièvement ovale, convexe, les téguments brun-foncé, le revêtement formé de petites squamules cuivreuses, lancéolées, peu serrées, bien plus étroites que chez *carinatus*, toutefois celles du prothorax un peu plus grandes que celles des élytres, ces derniers n'ayant des soies visibles que sur la suture, vers le sommet ; antennes (sauf la massue noirâtre) ferrugineuses ; les pattes squamulées et pubescentes ; fémurs foncés, noirâtres ; tibias et tarses bruns. Rostre caréné au milieu ; front pourvu d'un point interoculaire. Yeux effacés. 1er article du funicule un peu plus long que le 2e, le 3e ovoïde, les suivants globuleux, les 6-7 plus gros ; massue courte, ovale-acuminée. Prothorax presque droit sur ses côtés en arrière, ceux-ci un peu arqués en avant ; sa plus grande largeur en avant du milieu, le bord antérieur plus étroit que la base, la carène médiane très fine, parfois indistincte. Élytres courts, ovales, plus larges, à la base, que le prothorax, les angles huméraux peu aigus, modérément saillants en avant ; le sommet brièvement arrondi, la suture relevée en arrière, sans impression notable, de chaque côté ; stries fines, leurs points superficiels, munis d'une squamule un peu plus grande que celles des interstries, ceux-ci larges, plans.

Caractères sexuels secondaires analogues à ceux de *carinatus*.

Régions froides et élevées. Rare en France.

Vosges : Hohneck (Puton, cité par Fauvel). — Jura (Stierlin). Haute-Savoie : Chamonix (Bonvouloir d'après Fauvel). — Savoie : Alberville (Sharp, ap. Fauvel) ; Mt. Cenis (Fauvel). — Hautes-Alpes : Mt. Genèvre, Briançon, etc. — Basses-Alpes : Faillefeu (Hustache). — Isère : Grande-Chartreuse (Rey d'après Fauvel). — Ardèche : N.-Dame des Neiges (Guillebeau). — Cantal : Le Lioran (H. Venet cité par Hustache). Puy-de-Dôme : M. Dore (du Buysson !).

Provinces rhénanes : Francfort (Von Heyden). Écosse ; Angleterre ; Suisse ; Piémont ; Tyrol ; Hongrie ; Carpathes : Danemark, etc.

3. **Tropiphorus obtusus** Bonsdorff, 1785, Curc. Suec., II, p. 37. — *lepidolus* Herbst, 1795, Käf., VI, p. 233. — *mercurialis* Stierl., Mitt. Schw. ent. Ges., 1880, p. 71 (non F.). — *pedemontanus* Stierl., l. c., p. 71. — *longicollis* Stierl., l. c., p. 71. — *tricristatus* Desbr., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1871, p. 348. — Hustache, 1925, p. 381. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 5,5-6 mm. Ovale, court (femelle), un peu plus étroit (mâle), noir ou brun, revêtu de fines squamules lancéolées, cuivreuses ; les interstries impairs munis de petites soies bien visibles, ainsi que sur le 8e interstrie ; antennes ferrugineuses (le sommet du scape et la massue foncés) ; pattes foncées, fémurs et tibias squamulés, pubescents. Rostre portant une carène médiane parfois peu nette ; ponctué rugueux ; front muni d'un point interoculaire. Les deux premiers articles du funicule subégaux, le 1er à peine plus long que le 2e, le 3e ovoïde, les suivants graduellement plus épais, globuleux ; massue ovale. Prothorax aussi long que large (mâle) ou faiblement transversal (femelle), les côtés presque droits en arrière, subrectilignement rétréci en avant, muni d'une fine carène lisse et entière sur sa ligne médiane. Élytres ovales, subglobuleux (femelle), les côtés plus faiblement arqués, le dessus moins convexe (mâle), les angles huméraux non saillants en avant ; la base de même largeur que celle du prothorax ; stries fines, à points souvent indistincts munis d'une fine squamule pas plus large que celles des interstries ; ceux-ci également et faiblement convexes, mais parfois un peu plus relevés sur les côtés, la suture subcostiforme en arrière ; interstries 3-5 plus ou moins granulés en avant. Segment anal fovéolé transversalement (femelle) ou plan (mâle).

Cette espèce se reconnaît facilement parmi les autres de notre faune, à son prothorax non ou à peine transversal, à ses élytres ne débordant pas la base du prothorax, ses angles huméraux nullement saillants en avant, ses yeux complètement effacés.

Région alpine. Rare.

Savoie : Mt. Cenis (Desbrochers). — Hautes-Alpes : Lautaret (Lethierry d'après Fauvel) ; Briançon (Argod). — Basses-Alpes : Maurin (Hustache !). — Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie (Hustache, Dr Claire, Magdelaine !). — Isère : Grande-Chartreuse (Fauvel), etc.

Europe centrale et boréale montagneuse.

Autriche, Provinces rhénanes, Valais, Alpes cottiennes, etc.

4. **Tropiphorus cucullatus** Fauvel, Revue d'Entomologie, 1888, p. 163. — Hustache, 1925, p. 382. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 399.

Long. : 4,5-5,5 mm. Ovale, convexe, les téguments brun-foncé ; revêtu de squamules brunes, grisâtres ou d'un cendré-verdâtre, celles des élytres serrées, oblongues, mêlées à d'autres beaucoup plus étroites ; formant des taches nébuleuses, nombreuses assez tranchées, celles du prothorax plus éparses, plus courtes, mélangées de poils squamuleux très fins, très courts, appliqués ; la tête et le rostre densément squamulés ; les inter-

stries impairs (compris l'interstrie sutural) un peu plus élevés que les pairs et munis d'un rang de courtes soies visibles de profil ; pattes squamulées ferrugineuses, ainsi que les antennes, parfois la massue et les fémurs rembrunis. Rostre convexe en dessus, finement caréné, souvent peu distinctement ; front muni d'un point interoculaire. Funicule à deux premiers articles égaux, les suivants ovalaires ; massue ovale. Prothorax médiocrement transversal, les côtés droits sur les deux tiers postérieurs, puis obliquement convergents en avant, le bord antérieur arqué, environ 1/2 plus étroit que le bord postérieur, le dessus mat à points peu serrés, squamulés ; muni d'une ligne médiane mate, imponctuée, faiblement élevée. Élytres débordant un peu le prothorax à la base, les angles huméraux non saillants en avant ; largement en ogive en arrière ; suture légèrement relevée, non costiforme vers le sommet ; stries bien marquées, leurs points pourvus d'une squamule linéaire.

Mâle : Corps à peine plus étroit ; segment anal plan ; base de l'abdomen très faiblement impressionné.

L'adulte doit être polyphage, il a été signalé sur *Sanicula europaea* L. (Ombellifères) et sur *Centaurea montana* L. (Composées).

Région alpine des Alpes ; des Pyrénées et des Monts d'Auvergne. Assez rare.

Savoie : environs de Modane (Fauvel). — Haute-Savoie : Chamonix (Rey). — Hautes-Alpes : Briançon (Fauvel, Grenier !, Grouvelle !) ; Boscodon ; Savines (Abeille de Perrin !). — Drôme (Fauvel). — Basses-Alpes : Col d'Alloz (Ch. Fagniez) ; Vars (Hustache) ; Faillefeu (Bedel !) ; Les Dourbes (Abeille !). — Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie (Argod, d'après Fauvel). — Isère : Grande-Chartreuse (Ch. Brisout !). — Puy-de-Dôme : Mont-Dore (H. du Buysson), idem (Hardy) en nombre 6-VI-1927 ! — Pyrénées-Orientales : Portet (Morel). — Hautes-Pyrénées (Pandellé cité par Fauvel).

Pyrénées espagnoles : Val d'Aran à Lès ; Bains de Tredos, sur Sanicle d'Europe (L. Hilaire, cité par Hustache). Valais. Croatie ; Bosnie ; Autriche ; Italie du nord.

Tribu des Cneorrhini.

Rostre ordinairement muni d'un sillon transversal devant les yeux. Corbeilles tarsales postérieures fermées. Ongles connés à la base. Angle huméral arrondi. Fémurs ordinairement inermes (1).

Tableau des genres et des sous-genres.

1. Corbeilles tarsales postérieures à repli large et squamulé (sauf chez *Lacordaireus*) où le repli est étroit, mais nullement glabre. Fémurs inermes (fig. 161, 162) . . . . . 2.
— Corbeilles tarsales postérieures à repli étroit et glabre. Fémurs dentés (fig. 163) . . . . . (p. 368) **Liophloeus.**

(1) Le genre *Liophloeus* a les fémurs dentés et le rostre sans sillon transversal devant les yeux. Mais la forme épaissie du corps, les épaules non saillantes, le repli des corbeilles tarsales sont des caractères qui militent en faveur de son emplacement parmi les *Cneorrhini*.

2. Protibias à angle apical externe projeté en dehors (fig. 160) . . . 3.
— Protibias à angle apical externe arrondi, non projeté en dehors (fig. 159) . . . . . 4.
3. Rostre à échancrure apicale arquée et rebordée. Hanches prothoraciques situées à peu près à égale distance du bord antérieur et postérieur du prosternum. Suture de l'épisterne métathoraciques et du métasternum entière. Saillie intercoxale postérieure presque aussi large que les 2e et 3e segments de l'abdomen, guère plus étroite que les hanches métathoraciques. Rostre subconique, portant un sillon transversal plus ou moins net devant les yeux (fig. 165) . . . . . (p. 375) **Cneorrhinus** subgen. **Philopedon.**

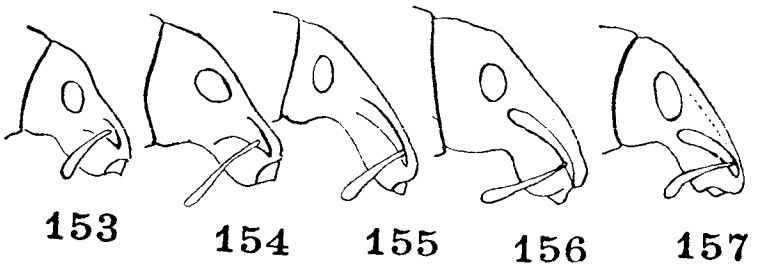


Fig. 153 à 157. — Tête (de profil) : 153, chez *Cneorrhinus* (*Philopedon plagiatum*) ; 154, chez *Liophloeus tessellatus* ; 155, chez *Tropiphorus carinatus* ; 156, chez *Geonemus flabellipes* ; 157, chez *Barynotus obscurus*.

— Rostre à échancrure apicale médiocre, triangulaire. Hanches prothoraciques insérées près du bord antérieur du prosternum. Suture de l'épisterne métathoracique incomplète. Saillie intercoxale postérieure à peine aussi large que la longueur du 2e segment abdominal et plus étroite que les hanches métathoraciques. Rostre sans trace de sillon transversal (1) . . . . . (p. 377) **Leptolepyrus.**
4. Front avec un sillon longitudinal à sa base, ce dernier perpendiculaire au sillon transversal de la base du rostre ; scrobes profonds, non affaiblis en arrière. Suture de l'épisterne métathoracique incomplète. Saillie intercoxale postérieure aussi large que la longueur des 2e et 3e segments abdominaux. Corbeilles des tarses postérieurs pectinées . . . . 5.
— Front sans sillon longitudinal : scrobes atténués en arrière. Suture métathoracique entière. Saillie intercoxale postérieure presque aussi large que la longueur des 2e et 3e seg-

(1) On distingue parfois une faible trace de sillon transversal qui ne peut être prise en considération.

ments ventraux. Échancrure apicale du rostre triangulaire et non rebordée. . (p. 374) **Cneorrhinus** subgen. **Atactogenus**.

5. Échancrure apicale du rostre demi-circulaire. Revêtement dorsal à squamules très serrées. Suture des épisternes visibles sur la moitié de leur longueur. Corbeilles tarsales postérieures à repli large, densément pubescent. . . . . (p. 372) **Cneorrhinus** s. st.

— Échancrure apicale du rostre triangulaire (fig. 164). Revêtement dorsal à squamules espacées, ne voilant pas les téguments. Suture des épisternes visibles sur le tiers de leur longueur. Corbeilles tarsales postérieures à repli étroit, simplement squamulé (p. 373) **Cneorrhinus** subgen. **Lacordaireus**.

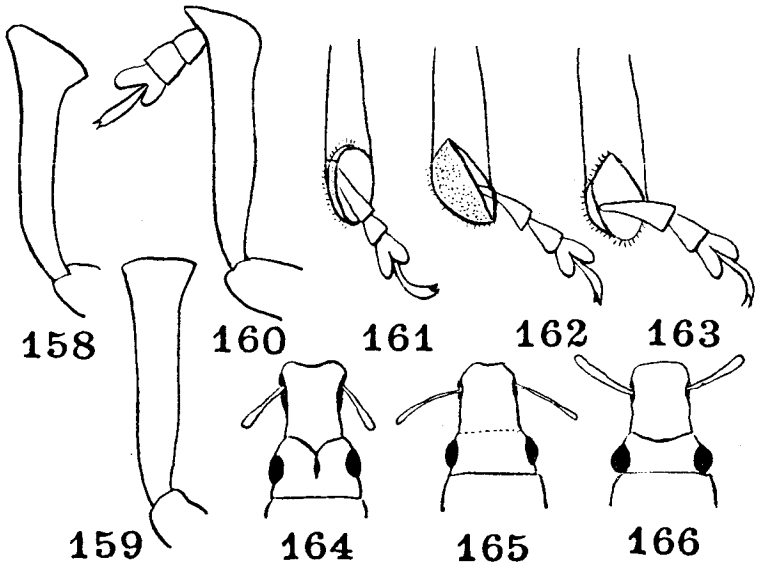


FIG. 158 à 166. — 158. Protibia gauche de *Cneorrhinus* s. st. ; 159 (idem), de *Actagenus* ; 160 (idem), de *Philopedon* ; 161. Corbeille métatibiale chez un *Lacordaireus* ; 162 (idem), chez un *Philopedon* ; 163 (idem), chez un *Liophloeus* ; 164. Tête (face dorsale), chez un *Lacordaireus* ; 165 (idem), chez un *Philopedon* ; 166 (idem), chez un *Actatogenus*.

Gen. **LIOPHLOEUS** GERMAR, 1824.

(Ins. Sp. Nov., p. 341. — LACORDAIRE, Gen. Coléopt., VI, 1863, p. 41. — DESBROCHERS, Ann. Soc. ent. Belg., XVII, 1874. — STIERLIN, Mitth. Schweiz. ent. Gesel., 1889, p. 83. — J. WEISE, Deuts. ent. Zeit., 1894, p. 257. — REITTER, Best. Tab., LXVIII, 1912, p. 21).

Rostre à peine plus long et plus étroit que la tête, cilié au sommet ; scrobes arqués, éloignés des yeux en arrière. Corbeilles des tarses postérieurs à repli interne délimitant une aire lisse. Corps épais ; élytres convexes. Fémurs plus ou moins dentés ; ongles soudés à la base. Scape antennaire dépassant le bord postérieur de l'œil. Segments ventraux 2-3-4 à bord postérieur étroitement submembraneux. Revêtement dorsal squamuleux, les squamules parfois peu apparentes et d'un noir de suie Aptère ou bréviptère.

Ce genre comprend une vingtaine d'espèces disséminées en Europe : Styrie, Bosnie, Carpathes septentrionales et orientales, Transcaucasie. Les *Liophloeus* ont des caractères intermédiaires entre les *Polydrosini* et les *Cnoerrhini* et certains auteurs les placent parmi les *Brachyderini*. La conformation des corbeilles tarsales les rapproche des *Cneorrhini*.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Tarses antérieurs, à 1er article en triangle allongé et graduellement rétréci vers la base. Élytres subtronqués à la base ; épaules obliques. Rostre une fois et demie aussi long que large à scrobes profonds (fig. 154). Métasternum aussi long que la cavité coxale, mésothoracique (*Liophloeus* s. st.). Écusson grand ; métafémurs mutiques ; pro- et mésofémurs obtusément dentés. Revêtement variable, parfois dénudé. Long. : 6,5-13 mm. . . . . 1. **tessellatus**.

— Tarses antérieurs à 1er article en triangle court, subtransversal et brusquement rétréci vers la base. Élytres arqués à la base ; épaules effacées. Rostre plus court ; scrobes moins profonds, moins bien délimités sur leurs bords. Métasternum moins long que le diamètre de la cavité cotyloïde mésothoracique (subg. *Liophleodes* WEISE, 1894, *Deuts. ent. Zeit.*, p. 258). Écusson petit. Fémurs obtusément dentés et rostre sans carène (forme typique) ou fémurs finement et distinctement dentés et rostre caréné au milieu (v. *ovipennis* Fairm.). Long. : 7-9 mm.. . . . 2. **lentus**.

1. **Liophloeus tessellatus** MULLER, 1776, Zool. Dan. Prodr., p. 87. — *nubilus* F., Gen. Ins., 1777, p. 228. — *minutus* TOURN., Ann. Soc. ent. Belg., 1874, p. 116. — *modestus* TOURN., l. c. — *ineditus* TOURN., l. c., p. 114. — *rotundicollis* TOURN., l. c., p. 117. — *alpestris* TOURN., l. c. — *sparsutus* TORN., l. c., p. 114. — *quadraticollis* TOURN., Petites nouv., 1876, p. 10. — *robusticornis* TOURN., l. c., p. 10. — *terrenus* REY, L'Échange, 1894, p. 118. — HUSTACHE, Curc. Gallo-Rhénans in Ann. Soc. ent. Fr., XCIV (1925), p. 374. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 398.

Long. : 6,5-13 mm. Ovale ou ovale-oblong, convexe, revêtu de squamules ordinairement serrées, oblongues, lancéolées ou non, parfois plus étroites subpiliformes, de coloration variable, d'un gris-doré, fauve, cendrée ou gris-verdâtre, formant un revêtement varié de nombreuses petites

taches alternativement claires et foncées, alignées sur les interstries impairs, mais parfois disposées irrégulièrement et plus confusément sur tous les interstries ; le prothorax à vestiture moins dense, et souvent dénudé au milieu ; antennes noirâtres, le scape parfois rougeâtre en entier ou seulement à la base ; pattes foncées ou d'un ferrugineux sombre. Rostre finement caréné ; le sommet avec une dépression triangulaire dénudée plus longue et atteignant presque la moitié du rostre chez le mâle. Front muni d'un point interoculaire enfoncé. Funicule à deux premiers articles allongés (femelle) ou plus courts et plus épais (mâle), subégaux ou le 1er nettement plus court que le 2e, les 3-7 graduellement plus épais, coniques ; massue oblongue-acuminée. Prothorax transversal, 1/3 plus large que long (femelle), 1/4 ou 1/5 seulement plus large que long (mâle), modérément arqué latéralement, plus étroit en avant qu'en arrière, muni d'une fine carène souvent nulle. Élytres à côtés peu arqués à partir des épaules jusqu'au tiers postérieur qui est un peu élargi ; interstries larges, plans, les dorsaux de largeur égale ou subégale (femelle) ou subconvexes, les deux premiers plus étroits que les suivants (mâle). Ce dernier plus petit, plus étroit, moins convexe que la femelle.

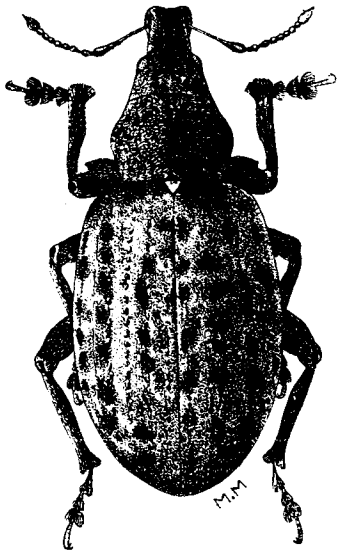


FIG. 167. — *Liophloeus tessellatus* MÜLL.

Cette espèce, très variable quant à la coloration et la disposition des squamules, a donné lieu à de nombreuses descriptions de formes sans valeur qui encombrent sa synonymie. Quelques-unes présentent cependant un certain intérêt et peuvent subsister :

v. **geminatus** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 1840, 2, p. 238. — *pulverulentus* BOH., l. c., p. 239. — *pictus* STIERL., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1889, p. 85. — Revêtement dorsal presque uniforme, sans taches distinctes, serré, d'un gris cendré ; les stries élytrales non masquées en arrière et toujours bien distinctes.

v. **Daillei** TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 75. — Pattes rougeâtres ou entièrement d'un rouge de sang.

v. **cyanescens** FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 57. — *pulverulentus* WEISE, Deuts. ent. Zeit., 1894 (nec BOH.), — *denudatus* DES GOZIS, Rech. esp. typ., 1886. — *opacus* DES GOZIS, l. c. — *sulcatus* DESBR., Frel., 1892, p. 354. — *pulverulentus* DESBR., l. c. (non BOH.). — Vestiture dorsale, cendré-verdâtre ou d'un gris légèrement doré, presque uniforme, très dense, masquant presque entièrement les stries en arrière. Forme plus étroite.

v. **maurus** MARSH., 1802, Ent. Brit., p. 312. — *aquisexgranensis* FORST., 1849, Verth. Preufs. Rheinl., p. 28. — *opacus* CHEVR., 1863, *in* Cat. GRENIER, p. 100. — *maurus* STIERL., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1889, p. 84. — *hungaricus* TOURN., Petites Nouv., 1876, p. 10. — *amplipennis* TOURN., Ann. Soc. ent. Belg., 1874, p. 116. — Vestiture dorsale formée de squamules peu serrées, étroites, noires ou brunes.

v. **atricornis** DESBROCHERS, Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1871, p. 353. — *nudus* REY, L'Éch., 1884, p. 118. — *verticollis* REY, l. c., p. 118. — Téguments entièrement dénudés, sans trace de squamules.

La larve, que nous avons observée dans la région parisienne, attaque les racines de *Heracleum spondylium* L. ; elle hiverne et se transforme dans une logette de terre, en avril début mai. L'adulte pond vers la fin mai. Il semble n'y avoir qu'une génération.

Dans le centre et le Midi de la France où la plante est rare, l'insecte doit vivre sur d'autres espèces que cette Ombellifère.

L'adulte est nocturne, il vit sur le Lierre (*Hedera helix* L.) ; il se montre peu actif et entame faiblement le bord du limbe des feuilles naissantes ; sa vie assez brève se termine généralement à la fin du printemps dans les régions basses, se prolongeant jusqu'en été dans les montagnes. Le mâle est rare, sauf à partir d'une certaine altitude.

La forme typique et la variété *geminatus* sont communes dans les plaines et montagnes de toute la France.

Toute l'Europe.

La v. *Daillei*, décrite de Larrau (Basses-Pyrénées) se rencontre çà et là avec la forme typique ; Seine-et-Oise ! ; Seine-et-Marne !. Autriche !

La v. *cyanescens* a été observée, en nombre, sur *Heracleum alpinium* L., au Mt. Dore par H. DU BUYSSON qui me l'avait envoyée ; aussi sur *Heracleum pyrenaicum* LMK., dans les Basses-Pyrénées ; Gabas (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !). On peut supposer que la larve de cette race montagnarde vit aux dépens de la racine de ces plante.

Basses-Pyrénées ; Gabas (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ! G. TEMPÈRE !). Hautes-Pyrénées : Gavarnie (TEMPÈRE). — Isère ; Grande-Chartreuse (GUÉDEL, BRISOUT !, GRENIER !, coll. FAIRMAIRE !). — Puy-de-Dôme ; Mt. Dore (H. DU BUYSSON !, HARDY) (1).

Catalogne : Val d'Aran, en nombre (L. HILAIRE).

La variété *maurus* se rencontre çà et là avec la forme typique, mais elle est peu commune.

Seine-et-Oise : St-Germain-en-Laye, type de *opacus* ; Calvados ; Isère ! nombreuses localités ; Cantal ; Puy-de-Dôme : Mt. Dore, abondante sur *Heracleum flavescens* D. C. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; Aveyron ; Gironde ; Landes, sur *Eryngium campestre* L. (TEMPÈRE).

La v. *atricornis* constitue probablement un cas pathologique dont il serait intéressant d'étudier la cause. L'absence complète de squamules, non accidentelle puisqu'elle a pu être observée dès la phase pré-imaginale, se retrouve chez certains *Phyllobius* ; la disparition des soies chez *Trachyphloeus scabriculus*, que nous avons signalée, a peut-être la même origine. Cette anomalie se rencontre surtout dans la race *cyanescens*, dans les Basses-Pyrénées et dans le Puy-de-Dôme, mais elle se retrouve également avec la forme typique dans toutes les régions habitées par celles-ci.

(1) J'ai signalé autrefois cette variété de la Haute-Vienne, par erreur ; il s'agit de la v. *geminatus* avec laquelle on peut facilement la confondre.

2. **Liophloeus lentus** Germar, Ins. Sp. Novae, 1824, p. 343. — J. Weise, Deuts. ent. Zeitt., 1894, p. 258 (Subgen. *Liophloedes*). — Hustache, 1925, p. 377. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 377.

Long. : 7-9 mm. Ovale, convexe, noir, à revêtement squamulaire piliforme assez serré, brun, gris-cendré, un peu cuivreux, uniforme ou formant des taches alternativement claires et foncées sur les élytres, comme chez le précédent ; antennes ferrugineuses souvent brunes ainsi que les pattes. Rostre très élargi en avant, sans carène médiane ; les bords latéraux obtus, obsolètement carénés. Front muni d'une fossette interoculaire courte et profonde. Scape antennaire à deux premiers articles subégaux, les suivants coniques, graduellement plus courts mais non transversaux, le 7e un peu plus court chez la femelle que chez le mâle ; massue oblongue. Élytres brièvement ovales, très convexes, subglobuleux (femelle), ou en ovale plus étroit, un peu moins convexes (mâle), les côtés arqués dès les épaules dans les deux sexes ; la base peu, mais visiblement arquée en arc ; finement striés-ponctués ; interstries larges, plans. Fémurs obtusément dentés.

Carniole, type ; Styrie ; Autriche.

La forme typique n'est pas française, seule la variété suivante se trouve dans les limites de notre faune.

v. **ovipennis** Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1858, p. 878. — Diffère par la présence d'une carène médiane sur le rostre, la squamulation dorsale d'un gris uniforme, les fémurs un peu plus nettement dentés.

Localisée, en France, dans les Alpes dauphinoises. Assez rare.

Isère : Grande-Chartreuse (coll. Fairmaire !) ; Grenoble : Villars-de-Lans ! ; Monestier-de-Clermont ! etc. — Drôme : forêt de Lentes ! ; Col du Rousset ! ; Autrans (Hustache), etc.

Basse-Autriche (coll. Bonnaire !).

Gen. **CNEORRHINUS** Schönherr, 1826.

(Curc. Disp. Meth., p. 96. — Lacordaire, Gen. Col., VI, 1863, p. 34. — Tournier, Ann. Soc. ent. Belg., XIX, 1876, p. 125.)

Rostre aussi long que la tête, subparallèle, épais, échancré et cilié au sommet, avec un sillon transversal très net et une carène médiane. Scrobes profonds, un peu élargis en arrière et prolongés jusqu'au niveau inférieur de l'œil. Antennes courtes à scape non claviforme, atteignant presque le bord postérieur des yeux ; funicule à 1er article obconique, un peu plus long que le 2e, celui-ci un peu plus long que les suivants qui sont courts et serrés ; massue ovale. Yeux saillants. Écusson très petit ou nul. Tibias plus ou moins élargis vers le sommet ; protibias à angle apical externe arrondi mais non projeté en dehors. Hanches prothoraciques insérées au milieu du prosternum.

Ce genre comprend une trentaine d'espèces paléarctiques répandues surtout en Espagne, dans le nord de l'Afrique et au Caucase. Aucune espèce française ne correspond à la description du genre, mais trois espèces de notre faune ont été placées dans trois sous-genres rattachés aux *Cneorrhinus*, à savoir les subgen. *Lacordaireus* Desbr., *Atactogenus* Tourn. et *Philopedon* Stephens.

Subgen. **Lacordaireus** Desbrochers, 1874.

(Opusc. ent., p. 2 ; — *Bornazon* Des Gozis, 1881, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. cxx ; — *Trelinus* Bedel, Faune, 1883, VI, p. 53.)

Front portant devant les yeux un sillon transversal profond et, en arrière, un sillon médian longitudinal. Yeux grands, oblongs, saillants. Scrobes atteignant presque le bord inférieur de l'œil. Funicule ayant les deux premiers articles allongés. Écusson nul. Élytres ovales-oblongs, les épaules obliquement tronquées ; stries fortes et grossièrement ponctuées. Revêtement dorsal composé de squamules espacées, assez grandes, rondes, bleues, nacrées. Côtés de la poitrine avec une bande tranchée de squamules compactes. 2e segment ventral plus long que le 3e, les sutures profondes et larges.

Groupe renfermant 5 espèces habitant la péninsule ibérique et le nord du Maroc ; une seule en France.

1. **Cneorrhinus (Lacordaireus) Bellieri** Brisout, 1869, Ann. Soc. ent. Fr., p. 597. — Hustache, 1925, p. 369. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 7,5-11 mm. Ovale, un peu oblong, convexe, d'un noir brillant, muni en dessus de squamules bleuâtres, irisées, éparsément disposées dans le fond de la sculpture prothoracique et élytrale ; rostre pubescent ; antennes et pattes noires, ces dernières squamulées et pubescentes ; dessous du corps éparsément squamulé pubescent, sauf sur les côtés de la poitrine où les squamules serrées forment une bande tranchée. Rostre carré, portant une carène médiane assez forte, distincte de la ponctuation grossière, rugueuse, confluente ; échancré en triangle au sommet ; front pareillement ponctué, muni d'une fossette interoculaire ; vertex lisse, mat, à microsculpture ridée transversalement. Antennes pourvues d'une pubescence épaisse, cendrée ; funicule à deux premiers articles coniques, le 2e un peu (femelle) ou notablement (mâle) plus court que le 1er, les suivants transversaux ; massue ovale. Prothorax transversal, à plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés à partir de ce dernier point subrectilignement rétrécis en arrière, les angles postérieurs presque droits ; la ponctuation grosse et profonde plus ou moins serrée, avec ou sans fine ligne médiane lisse ; chaque point émettant un poil fin, couché. Élytres ovales (femelle) ou ovales-oblongs, plus étroits (mâle), points des stries gros, profonds, presque aussi larges que les interstries, ceux-ci très finement et irrégulièrement pointillés et plus ou moins grossièrement ridés transversalement. Tibias un peu bisi-

nués et spinulés en dedans ; métatibias arqués ; 2e article tarsal fortement transversal. Soies des corbeilles tarsales brunes.

Mâle : Métasternum impressionné (non impressionné chez la femelle).

Mœurs inconnues. Très rare en France.

Hautes-Pyrénées : Barèges, type (Bellier de la Chavignerie, coll. Mascaraux), en mai sur les tiges d'Asphodèle ; idem (ex Grenier, Bonnaire, ma coll. !).

Espagne : Caboalles (*Paganetti*). Portugal : Monchique (G. Schramm).

Subgen. **Atactogenus** Tournier, 1876.
(Ann. Soc. ent. Belg., XIX, p. 129.)

Front pourvu d'un sillon transversal devant les yeux, mais dépourvu de sillon longitudinal. Scrobes, en arrière, éloignés des yeux, d'une distance presque deux fois égale à la largeur de l'œil. Élytres oblongs, à épaules effacées, finement striés. Écusson petit, triangulaire, distinct. Revêtement dorsal dense, les côtés de la poitrine ne présentant pas de bande squamulée particulière.

Ce groupe comprend une vingtaine d'espèces dont une seule de notre faune.

2. **Cneorrhinus** (**Atactogenus**) **exaratum** Marsh., 1802, Ent. Brit., p. 302. — *plumbeus* Marsh., l. c., p. 302. — Hustache, 1925, p. 370. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

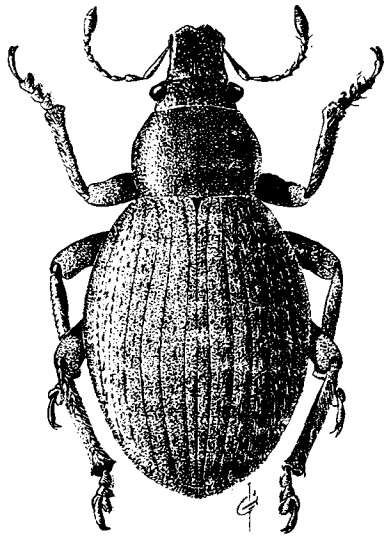


Fig. 168 *bis*. — *Cneorrhinus* (*Atactogenus*) *exaratum* Marsh.

Long. : 6-10 mm. Oblong, convexe, les téguments bruns très densément revêtus de squamules arrondies, cendrées ou roussâtres et uniformes ou d'un brun clair plus ou moins fauve avec des mouchetures plus claires, blanchâtres, alignées le long des interstries, ces derniers munis de fines soies claires, arquées, un peu soulevées, assez irrégulièrement rangées ; antennes (massue foncée exceptée) et tarses ferrugineux ; pattes entièrement et densément squamulées. Rostre subparallèle, évidemment un peu plus long que large, échancré au sommet, déprimé et finement caréné longitudinalement. Tête fortement transversale ; front à point interoculaire nul ou peu marqué, mais pourvu parfois d'un fin sillon. Yeux très saillants, subconiques. Antennes finement sétosulées de clair, le 1er article du funicule environ d'un tiers plus long que le 2e, les 3-7 progressivement plus courts, non très serrés, subconiques, non transversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal (mâle), fortement transversal (femelle), les côtés modérément arrondis, la plus grande largeur vers le milieu ou un peu en arrière du milieu, plus étroit en avant qu'à la base, très finement caréné au milieu. Écusson distinct, ordinairement non squamulé. Élytres ovales-oblongs, finement striés-ponctués ; interstries subconvexes (mâle) ou plans (femelle), larges. Métatibias à peine arqués. Soies des corbeilles tarsales jaune-pâle. Dessous du corps moins densément squamulé que le dessus, ordinairement gris, avec quelques poils courts appliqués. Prosternum muni en arrière, entre les hanches prothoraciques, d'une petite saillie oblongue squamulée.

Mâle : Corps plus étroit ; segment anal plus longuement pubescent et légèrement impressionné à son sommet.

L'adulte vit sur *Oenothera biennis* L. sur laquelle il a été trouvé en grand nombre, dévorant les feuilles (L. Bedel).

France septentrionale et centrale et sud-ouest. Mai à juillet. Assez commun. Alsace, Vosges, Meuse, Somme, Oise, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Aisne, Manche, Sarthe, Aube, Yonne, Loiret, Cher, Indre-et-Loire, Calvados, Pas-de-Calais, Maine-et-Loire, Haute-Garonne, Landes, Gironde.

Allemagne occidentale, Belgique, Angleterre, Danemark.

Subgen. **Philopedon** Stephens, 1831.

(Ill. Brit., IV, p. 4 et 123 ; — *Dactylorrhinus* Tourn., 1876, Ann. Soc. ent. Belg., p. 123 ; — *Bornazon* Des Gozis, 1881, Ann. Soc. ent. Fr., p. cxx (pars).

Rostre séparé du front par une ligne squamulée, peu distincte, plus visible sur les côtés ; l'échancrure apicale rebordée en arrière. Écusson peu distinct. Épaules effacées ; stries élytrales fines. Métatibias fortement élargis : pro- et mésotibias à bord apical roux, translucide. Une seule espèce d'ailleurs très variable de taille et de coloration.

3. **Cneorrhinus** (**Philopedon**) **plagiatum** Schaller, 1783, Abh. Hal. Ges., I, p. 284. — *globatum* Herbst, 1784, in Fuesly, Arch., V, p. 83. — *geminatum* F., 1787, Mant., I, p. 116. — Hustache, 1925, p. 371. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 398.

Long. : 4,5-10 mm. Ovale, subglobuleux, brun, recouvert densément de squamules arrondies, gris-cendré et brunes, celles-ci formant sur les interstries pairs, et parfois sur les impairs également, des macules plus foncées, les macules plus rarement remplacées par des bandes ; le prothorax ordinairement orné de trois larges bandes longitudinales brunes ou fauves, plus ou moins tranchées ; rostre, tête, prothorax et élytres portant une pubescence relevée de couleur claire ; antennes et tarses ferrugineux, le scape au sommet et la massue assez souvent plus foncés.

Rostre non transversal, ses côtés rectilignement et légèrement convergents en avant, le dessus plan ou subdéprimé, rarement pourvu d'une très légère carène médiane, front portant en avant une faible fovéole. Yeux arrondis, petits, saillants. Antennes finement et éparsément pubescentes ; 1er article du funicule beaucoup plus gros et moitié plus long que le 2e, tous deux coniques, les suivants globuleux, le 7e (et parfois le 6e) transversal. Prothorax fortement transversal, très arqué, latéralement, sa plus grande largeur au milieu, la base plus large que le sommet, les angles postérieurs obtus. Élytres subgobuleux, un peu plus étroits chez le mâle, très convexes, la pilosité rangée sans ordre ; interstries larges ; plans. Pattes densément pubescentes et squamulées, les poils longs, hérissés sur les tibias ; métatibias fortement élargis au sommet. 2e article tarsal en triangle transversal. Corbeilles tarsales bordées de soies brunes extrêmement courtes, presque nulles. Dessous squamulé uniformément de gris ou de brun.

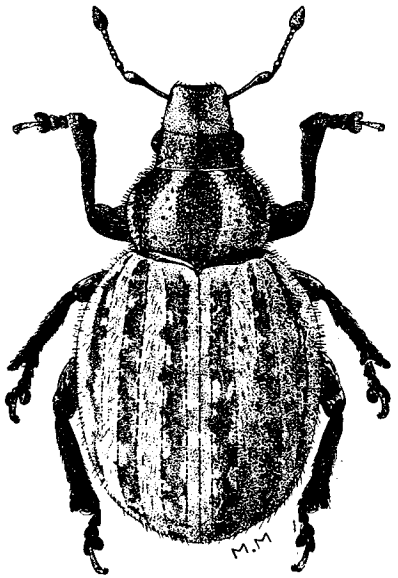


FIG. 168. — *Cneorrhinus* (*Philopedon*) *plagiatum* SCHALL.

Mâle: Protibia moins élargi à son sommet externe, l'onglet apical interne plus développé ; yeux plus saillants. Taille plus petite ; corps un peu plus étroit.

Cette espèce ne peut être confondue avec l'*exaratum* ; ses élytres sont plus massifs, ses protibias ont leur angle apical externe fortement projeté en dehors, ses yeux sont saillants, mais à convexité normale et n'apparaissent pas plus étroitement arrondis au sommet.

v. **parapleurus** MARSH., Ent. Brit., 1802, p. 306. — *albicans* BOH., 1833, ap. Schönherr, Gen. Curc., I, p. 530. — *setarius* FAIRM., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 408. — Revêtement dorsal uniforme, sans trace de taches ou de bandes quelconques, d'un gris d'argent, irisé, nacré ; parfois d'un gris sombre.

La larve, d'après PERRIS, vit aux dépens des racines de *Ammophila arenaria* LINK. (*Psamma arenaria* ROEM. et SCH.), la transformation a lieu dans le sol.

L'adulte se rencontre souvent au pied des *Ammophila*, il paraît polyphage, parfois nuisible à la Vigne, en Gironde (TEMPÈRE), dans l'Hérault (BERTOUY), dans la Vienne et la Vendée (PINEAU) (1). En dehors du littoral il se prend fréquemment sur *Sarothamnus scoparius* L. dont il ronge les feuilles ! Dunes de tout le littoral et dans les affleurements de sables tertiaires.

(1) PINEAU a observé que l'adulte ronge les bourgeons de la Vigne, commettant ainsi des dégâts importants.

Presque toute la France ; commun.
Toute l'Europe. Corse. Maroc.

OBSERVATION. — Cet insecte a été signalé nuisible à la Vigne par de nombreux auteurs anciens, mais ils n'ont pas précisé la nature des dégâts.

Gen. **LEPTOLEPYRUS** DESBROCHERS, 1872.

(Ann. Soc. ent. Fr., p. 425. — *Rhinognathus* FAIRMAIRE, Rev. Zool., 1873, p. 344 ; — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1931, p. 153-155.)

Rostre plus long que la tête, faiblement élargi à la base, sans sillon transversal devant les yeux ; le sommet un peu échancré ; sans carène médiane ; scrobes linéaires, arqués, s'arrêtant, en arrière, au niveau antéro-inférieur de l'œil. Antennes courtes à scape droit, non claviforme, atteignant le milieu de l'œil ; funicule conique, le 2e plus court, les 3-4 globuleux, les 5-6-7 lenticulaires ; massue oblongue ou ovale. Yeux petits, peu convexes. Prothorax arrondi latéralement. Écusson petit, triangulaire. Épaules effacées. Hanches prothoraciques insérées près du bord antérieur du prosternum. Fémurs inermes ; protibias prolongés en dehors à leur sommet externe, munis d'un petit onglet apical interne ; métatibias arqués, fortement élargis au sommet.

Ce genre comprend deux espèces bien distinctes dont l'une : *meridionalis* J. DU VAL, décrite sur un seul exemplaire de Béziers (Hérault), provenance des plus douteuses ainsi que je l'ai déjà fait observer, se trouve fréquemment en Algérie et au Maroc. L'autre *leptolepyroides* DESBR., Frelon, XV, 1907, p. 97, se rencontre en Espagne : Valencia, Albufera (MORODER !) et c'est par erreur qu'elle a été signalée des Pyrénées françaises.

En outre *C. siculus* ROTT., Berl. ent. Zeit., 1871, p. 228, provenant de Sicile : Pachino (DODERO) que j'ai vu, se rapporte bien à *meridionalis*, mais il en constitue une race orientale à pubescence à peu près nulle. On le retrouve jusqu'au Liban (PERRAUDIN !).

La répartition géographique donnée par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Catalogue Col. France, p. 398) s'applique aux deux espèces confondues sous le nom de *meridionalis*.

Afin d'en définir utilement les caractères séparatifs, nous les faisons figurer toutes les deux dans le tableau suivant. Toutefois nous ne mentionnerons que *C. meridionalis* dans la partie descriptive.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Tête, prothorax et élytres pourvus d'une pubescence relevée, assez dense et bien visible de profil. Squamules dorsales assez serrées, nacrées, translucides, de coloration uniforme, celles du prothorax deux fois aussi grandes que celles des élytres. Angle apical externe des protibias fortement projeté en dehors. Yeux assez convexes. Long. : 5-7 mm. . . . . **meridionalis**.
— Tête, prothorax et élytres sans pubescence appréciable,

seulement avec quelques poils visibles, de profil, sur la déclivité postérieure des élytres. Squamules plus denses, opaques, formant, sur les élytres, des marbrures d'un blanc verdâtre et brun-rougeâtre ; celles du prothorax de même dimension que celles des élytres. Angle apical externe des protibias moins dilaté en dehors. Yeux bien moins convexes. Long. : 5-6,5 mm. . . . . **leptolepyroides** (1).

Leptolepyrus meridionalis J. DU VAL, 1855, Gen. Coleopt., p. 14, ♀ (sub. *Cneorrhinus*). — *Olivieri* DESBROCHERS, Ann. Soc. ent. Fr., 1872, p. 425 (*Leptolepyrus*). — *globulatus* FAIRMAIRE, Rev. Zool., 1873, p. 344, ♀ (*Rhinognathus*). — *Lethierryi* ♀ (CHEVR. in litt.). — v. *siculus* ROTT., Berl. ent. Zeit., 1871, p. 228. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1931, p. 153.

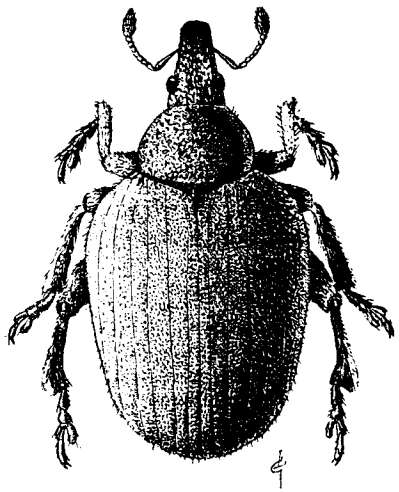


FIG. 167. — *Leptolepyrus meridionalis* J. DU VAL.

Long. : 5-7 mm. Subglobuleux, les téguments rougeâtres, revêtu de petites squamules serrées, arrondies, d'un gris jaunâtre, ou verdâtre, ordinairement nacrées, formant un revêtement uniforme ; la tête et le rostre avec une pilosité jaunâtre, serrée, assez longue, mi-relevée ; les élytres pourvus d'une pubescence relevée, très fine, bien visible sur toute la surface discale et en particulier sur la déclivité élytrale ; antennes et pattes d'un ferrugineux plus ou moins clair ; ces dernières squamulées, pubescentes. Rostre plus long que large, un peu rétréci en avant, plan ou subdéprimé longitudinalement ; front finement fovéolé ou non. 2e article du funicule 1/2 plus court que le 1er ; massue courte, ovale. Prothorax transversal, arrondi rétréci en avant, les angles postérieurs presque droits. Élytres ovales, convexes, leur base fortement échancrée en arc, très arrondis à partir des épaules et un peu atténués latéralement après le tiers antérieur où se trouve leur plus grande largeur ; stries très fines, squamulées, leurs points ordinairement indistincts ; interstries plans, très larges. Tibias assez longuement pubescents.

Mâle : Taille plus petite ; yeux plus convexes ; massue des antennes en ovale plus court.

(1) Voyez les observations relatives à cette espèce dans la description du genre.

v. **siculus** ROTT., l. c. — Se distingue de la forme typique par l'absence de pubescence sur les élytres, ou à peine visible en arrière (Sicile !, Liban !).

v. **Bonnairei**, nova. — Diffère par les interstries visiblement convexes et la massue antennaire oblongue (Algérie : Philippeville, ex BONNAIRE !). Hérault : Béziers, type.

Cette espèce n'a jamais été retrouvée en France, depuis la découverte, sans doute accidentelle, de l'unique exemplaire décrit par J. DU VAL.

Algérie : Bône (LEPRIEUR !, BEDEL !, CHEVROLAT !, BONNAIRE !) ; Philippeville (BONNAIRE!, LÉVEILLÉ !). Maroc : Fès (DEMAISON !), Meknès (coll. FAIRMAIRE). Egypte : Montaza (ALFIERI !).

Tribu des Sitonini.

Élytres tronqués à la base et plus larges que le prothorax ; épaules saillantes. Mandibules pubescentes ou squamulées, densément ponctuées, simples et tranchantes au bord interne, aiguës au sommet et dépourvues de cicatrices internes. Tibias sans onglet au sommet. Corbeilles tarsales postérieures ouvertes. Ongles libres.

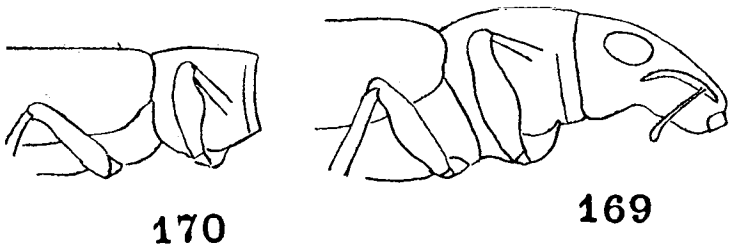


FIG. 169. — *Sitona griseus* (Hanche prothoracique subtangente à la ligne prosternale ; FIG. 170. — *Sitona puncticollis* (Hanche prothoracique éloignée de la ligne prosternale).

Gen. **SITONA** GERMAR, 1824.

(Ins. Sp. Nov., p. 414. — *Pandeleleius* SCHÖNH., Gen. Curc., 1834. — ALLARD, Ann. Soc. ent. Fr., 1864 (Révision). — STIERLIN, Bestimm. Tabel., XIII (Synopsis). — E. REITTER, Bestim. Tabel., LII, 1903. — HUSTACHE, Curc. Gallo-Rhén., Ann. Soc. ent. Fr. (1926), p. 211-248 (403-440).

Rostre aussi long que la tête ou un peu plus court et un peu plus étroit, parallèle ou légèrement atténué en avant, plan ou canaliculé, souvent sillonné, un peu échancré au sommet ; scrobes brusquement arqués et dirigés contre le bord inférieur de l'œil (fig. 169). Antennes médiocres ; scape souvent claviforme, atteignant tout au plus le bord postérieur de l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers allongés, le 2e plus court, les 3-7 courts globuleux ou moniliformes ; massue articulée, ovale, acuminée. Tête transversale ; front plan ou déprimé. Yeux ovales, longitudinaux, de convexité variable, ordinairement surmontés de cils oculaires

différenciés de la pubescence foncière. Prothorax le plus souvent transversal, subcylindrique, rarement un peu dilaté latéralement. Écusson distinct. Élytres oblongs ou ovales-oblongs, plus larges que le prothorax, à base échancrée en arc ; calus huméral saillant. Pattes médiocres, subégales : tibias rectilignes ; tarses spongieux en dessous ; ongles libres, bien développés. Ailé (rarement aptère ou brachyptère dans quelques cas individuels). Les caractères sexuels secondaires sont très faibles : le mâle a l'arrière-corps plus étroit, les yeux plus saillants, le métasternum et le 1er segment ventral largement mais superficiellement impressionnés.

Ce genre compte près de 80 espèces à revêtement très variable, mais à faciès caractéristique et assez homogène. Elles sont répandues en Europe et dans le bassin méditerranéen ; plusieurs d'entre elles ont été introduites en Amérique du Nord.

La biologie et l'éthologie de plusieurs espèces sont bien connues. Les larves et les adultes vivent aux dépens des Papilionacées, ils se montrent parfois très nuisibles aux cultures de Légumineuses fourragères et potagères. Les dégâts de l'adulte sont effectués la nuit et sont caractérisés par des dentelures assez régulières au bord des feuilles. Les femelles très prolifiques peuvent pondre 1.400 œufs chacune. La ponte est échelonnée depuis mai jusqu'au début de juillet. La jeune larve s'enfonce dans le sol et se nourrit, au début, des nodosités bactériennes des racines qui sont très riches en substances protéiques et paraissent indispensables à l'alimentation du premier âge (1), puis plus tard attaque franchement les racines elles-mêmes. La vie larvaire est d'une durée variable (1 à 2 mois) selon la température, la nymphose s'effectue en 10 ou 20 jours. Il n'existe pas de générations bien définies, mais par suite de l'échelonnement de la ponte d'une même femelle, on observe une succession plus ou moins régulière d'apparitions imaginales jusqu'à l'automne.

Tableau des espèces.

1. Écusson portant deux touffes divergentes de soies nacrées dirigées en avant. Élytres acuminés en arrière. Espèces de grande taille (1er groupe : *Scutellati*) . . . . . 11.
— Écusson squamulé ou à pubescence simple. . . . . 2.
2. Hanches prothoraciques très rapprochées du bord antérieur du prosternum, leur bord antérieur presque tangent à la ligne prosternale (fig. 169) . . . . . 3.
— Hanches prothoraciques insérées à distance égale des deux bords du prosternum, leur bord antérieur éloigné de la ligne prosternale (fig. 170). . . . . 7.
3. Dessus du corps sans squamules (sauf sur l'écusson), mais revêtu d'une pubescence fine et couchée (2e groupe : *Pubifrons*). Rostre avec un sillon médian profond, prolongé jusqu'au milieu du front. Yeux gros, saillants (fig. 191). Prothorax grossièrement ponctué, court et fortement arqué sur les côtés. Long. : 4-5,5 mm. . . . . 6. **cambricus.**
— Dessus du corps avec des squamules mélangées ou non de pubescence . . . . . 4.
4. Corps sans bande squamulée de couleur claire sur les côtés, de la tête à l'abdomen sans interruption. . . . . 5.
— Corps orné, sur les côtés, d'une bande très nette de squamules serrées, blanches, vertes, jaunes ou dorées, allant des côtés de la tête à l'abdomen. Yeux ordinairement surmontés de cils dressés. Rostre à impression apicale finement carénée (6e groupe : *laterali*) . . . . . 19.
5. Rostre avec deux carènes dorsales obtuses de chaque côté du sillon médian. Tête (yeux compris) plus étroite que le prothorax dans son milieu ; yeux très saillants, ciliés. Prothorax subglobuleux, étranglé en avant et en arrière. Élytres élargis postérieurement chez la femelle. Antennes à derniers articles au moins aussi longs que larges. Profémurs plus épais que les méso- et métafémurs (3e groupe : *Oculati*). Long. : 5-6 mm. . . . . 7. **limosus.**
— Rostre sans carènes dorsales de chaque côté du sillon médian . . . . . 6.
6. Ponctuation prothoracique à gros points (mélangés ou non de points fins), ces points généralement aussi gros que ceux des stries élytrales vers leur base ; interstries munis de courtes soies ou de poils alignés. Yeux surmontés de cils (4e groupe : *Convexicollis*) . . . . . 15.
— Ponctuation prothoracique fine, serrée, simple, les points bien plus petits que ceux des stries élytrales vers leur base ; interstries plus ou moins densément squamulés, dépourvus de soies ou de poils, ou alors très courts, appliqués, peu visibles. Front sans cils oculaires distincts (5e groupe : *Ciliati*) . . . . . 17.
7. Tête (yeux compris) aussi large que le prothorax à son bord antérieur. Tempes subparallèles ou faiblement élargies en arrière . . . . . 8.
— Tête (yeux compris) plus étroite que le bord antérieur du prothorax. Tempes distinctement élargies en arrière et aussi larges à cet endroit que le bord du prothorax à son bord antérieur. Des cils oculaires (11e groupe : *angustifrontes*) . . . . 30.
8. Élytres à interstries sans soies dressées, ou avec des poils extrêmement courts, peu distincts même de profil. . . . . 9.

(1) Baranov, Mat. p. l'étude des Insectes nuisibles. Gouv. de Moscou, V, 1914, p. 112 et Jackson, Ann. Appl. Biol. Cambridge, VII, 1920, p. 269, ont démontré que la larve néonate succombait lorsqu'elle était privée de ces nodosités.

Ces dégâts avaient été découverts primitivement par miss Ormerod (*Trans. ent. Soc. London*, 1883). Cet auteur (*l. c.*, 1882, p. XIV) signalait déjà les ravages des *Sitona punctilollis, lineatus, flavescens, hispidus* et *crinitus* sur les Légumineuses, en Angleterre.

— Élytres à interstries pourvus de soies dressées, plus ou moins longues et alignées. Prothorax fortement et densément ponctué (10e groupe : *Selosi*) . . . . . 24.

9. Dessus densément revêtu de squamules ou de poils squamuleux très courts . . . . . 10.

— Dessus d'aspect dénudé, sans squamules, le revêtement dorsal composé d'une très fine pubescence, très éparse ; seuls les côtés du corps pourvus d'une ligne latérale plus dense et plus claire (7e groupe : *Subnudi*). Rostre à sillon médian prolongé jusqu'au sommet du vertex. Yeux grands et saillants. Prothorax grossièrement ponctué et sillonné longitudinalement. Long. : 3,5-4,5 mm. . . . . 18. **gemellatus**.

10. Sommet du 5e interstrie des élytres ordinairement plus clair, mais nullement relevé, en calus. Cils oculaires courts (8e groupe : *Ciliati*) . . . . . 22.

— Sommet du 5e interstrie des élytres plus clair et plus ou moins relevé en calus. Cils oculaires longs. Prothorax étroit, cylindrique. Tête (yeux compris) plus large ou aussi large que le bord antérieur du prothorax. Élytres étroits, parallèles, à calus huméral saillant (9e groupe : *Callosi*). Long. : 4-5,5 mm. . . . . 22. **callosus**.

11. Sommet du rostre distinctement caréné. Ligne prosternale un peu plus éloignée du bord antérieur du prosternum que du bord des hanches prothoraciques . . . . . 12.

— Sommet du rostre indistinctement caréné ; anguleusement courbé et paraissant étranglé en dessous, sous les yeux. Ligne prosternale très rapprochée du bord antérieur des hanches prothoraciques . . . . . 13.

12. Tête (yeux compris) beaucoup plus étroite que le prothorax en son milieu. Ce dernier plus étroit en avant qu'en arrière, portant une ligne médiane blanche, étroite mais très nette. Rostre long, peu arqué en dessous, revêtu densément de squamules allongées. Long. : 7-9 mm. . . . . 1. **gressorius**.

— Tête (yeux compris) presque aussi large que le prothorax en son milieu. Ce dernier à peu près d'égale largeur à ses deux extrémités, orné d'une large bande médiane blanchâtre, peu tranchée. Rostre plus court, anguleusement arqué en dessous, revêtu de squamules ovalaires ou oblongues entremêlées de poils simples. Stries élytrales ponctuées. Long. : 6-7,5 mm. . . . . 2. **intermedius**.

13. Yeux (vus de profil) ovales et situés un peu au-dessous de la courbure frontale. Front un peu convexe entre les yeux ; ceux-ci peu convexes. Stries élytrales à ponctuation indistincte sur le disque . . . . . 14.

— Yeux (vus de profil) arrondis, leur bord supérieur presque au niveau de la ligne du front ; celui-ci plan entre les yeux qui sont saillants (fig. 190). Stries élytrales distinctement ponctuées ; interstries impairs subconvexes. Long. : 5-9 mm. . . . . 3. **griseus**.

14. Tête (yeux compris) légèrement plus large que le bord antérieur du prothorax. Yeux subconvexes. Interstries impairs des élytres à soies fines, couchées, les pairs plus rarement avec des soies plus éparses. Dessin élytral composé de taches foncées alternées de taches claires ; le 4e interstrie, en majeure partie, de couleur fauve. Prothorax avec une large bande médiane blanchâtre (forme typique), ou à bande médiane nulle ou indistincte et revêtement dorsal des élytres plus foncé, les taches plus marquées (v. *variegatus* Fähr.). Long. : 4,5-8 mm. . . 4. **cachecta**.

— Tête (yeux compris) à peine aussi large que le bord antérieur du prothorax. Yeux presque effacés. Interstries pourvus uniformément de nombreuses petites soies blanches alignées sur deux rangs et un peu soulevées, bien visibles même en avant. Revêtement dorsal à peu près unicolore, gris-cendré, avec parfois quelques vagues taches brunâtres. Long. : 5-8 mm. . . . . 5. **Formanecki**.

15. Élytres à soies très courtes, couchées ou presque couchées. Écusson normal . . . . . 16.

— Élytres avec un rang de longues soies semi-dressées sur chaque interstrie. Élytres fortement convexes. Écusson très petit. Long. : 3-5,5 mm. . . . . 8. **regensteinensis**.

16. Rostre à côtés subparallèles. Front, entre les yeux, un peu concave ; cils oculaires très courts ; yeux peu saillants. Prothorax étranglé en avant (fig. 172). Interstries pourvus d'un seul rang de soies très courtes, peu distinctes en avant des élytres. Ponctuation prothoracique simple à gros points serrés. 1er et 5e interstries ordinairement squamulés de clair. Prothorax avec trois bandes de squamules nacrées. Long. : 3-4 mm. . . . . 9. **tibialis**.

— Rostre subconique. Front plan ; cils oculaires longs ; yeux assez saillants. Prothorax non étranglé en avant. Interstries munis de deux rangs de courtes soies blanches, nombreuses, inclinées, bien visibles même en avant. Ponctuation prothoracique double, à points assez grands, obsolètes et à points plus fins, plus serrés. 1er et 5e interstries plus densément squamulés, formant avec les trois

bandes du prothorax un dessin plus tranché que chez l'espèce précédente. Long. : 3,5-5 mm. . . . . 10. **virgatus.**

17. Front plan ; rostre faiblement ou non déprimé en dessus ; tempes non élargies en arrière ; yeux plus ou moins convexes . . . . . 18.

— Front et rostre creusés profondément ; tempes élargies en arrière (fig. 180) ; yeux faiblement convexes. Élytres à pubescence dorsale indistincte. Long. : 3,8-4 mm. . . . 12. **inops.**

18. Front (yeux compris) un peu plus large que le vertex (fig. 189). Élytres oblongs à vestiture uniforme ou à interstries impairs plus clairs, avec, entre les squamules, de très petites soies presque couchées et plus ou moins visibles. Prothorax ayant sa plus grande largeur en arrière du milieu. Long. : 4-5 mm. . . . . 11. **lineatus.**

— Front (yeux compris) de même diamètre que le vertex (fig. 175). Élytres à bandes mal définis, à squamules ordinairement plus métalliques ; interstries sans soies distinctes. Prothorax ayant sa plus grande largeur au milieu avec une bande médiane de squamules claires. Tibias d'un roux vif (forme typique), ou prothorax sans bande médiane distincte ; les tibias enfumés ; les élytres plus allongés, sans bande claire le long de la suture (subsp. *Ononidis* SHARP.). Long. : 4-5 mm. . . . . 13. **suturalis.**

19. Bande latérale inférieure du corps densément squamulée, large, s'étendant de la tête jusque sur les côtés de l'abdomen. Pattes ordinairement rouges. Front pourvu de cils oculaires . . . . . 20.

— Bande latérale du corps étroite, blanche, tranchée, s'étendant des yeux à l'abdomen où elle s'efface. Fémurs plus ou moins foncés, rarement rouges. . . . . 21.

20. Yeux fortement saillants, coniques, le point culminant de leur courbure situé en arrière du milieu. Tête (yeux compris) beaucoup plus large que le bord antérieur du prothorax (fig. 174). Revêtement dorsal formé de poils squamuleux, serrés, à reflets cuivreux. Bordure inféro-latérale du corps d'un beau vert clair métallique. Long. : 4-4,5 mm. . . . . 15. **verecundus.**

— Yeux convexes, à courbure régulière. Tête (yeux compris) à peine plus large que le bord antérieur du prothorax. Revêtement dorsal formé de petites squamules serrées. Bordure inféro-latérale du corps jaune-clair ou jaune-verdâtre. Long. : 4-4,5 mm. . . . . 14. **lividipes.**

21. Vestiture dorsale formée de squamules très petites, assez serrées. Cils oculaires courts ; yeux très fortement saillants,

coniques, leur plus grande convexité en arrière du milieu (fig. 173). Tête (yeux compris) beaucoup plus large que le bord antérieur du prothorax. Ce dernier subcarré, portant trois bandes claires. Élytres oblongs ; interstries impairs avec une rangée de taches noires alternées de taches claires. Long. : 3-3,5 mm. . . . . 16. **ophtalmicus.**

— Vestiture dorsale presque unicolore, formée de poils squamuleux très fins. Tête (yeux compris) non ou peu plus large que le bord antérieur du prothorax. Yeux convexes mais ni très saillants, ni coniques. Rostre et front déprimés et sillonnés. Cils oculaires peu distincts. Prothorax avec trois bandes peu nettes de squamules cuivreuses. Long. : 2,5-3,5 mm. . . . . 17. **sulcifrons.**

22. Élytres échancrés à la base ; le sommet des épaules placé plus haut que le milieu de la base des élytres. Squamules non oblongues, toutes fines et étroites, subpiliformes. . . . . 23.

— Élytres tronqués droits à la base (fig. 176) ; squamules élytrales de deux sortes, oblongues et linéaires. Prothorax aussi long que large (femelle) ou un peu plus large que long (mâle). Long. : 5-6,5 mm. . . . . 21. **longulus.**

23. Sillon du rostre atteignant le front à la hauteur des yeux et se terminant dans une petite fossette (fig. 178). Élytres à 2e et 3e interstries non fortement élargis, vers le sommet. Long. : 4-6,5 mm. . . . . 19. **puncticollis.**

— Sillon du rostre moins large, mais plus profond et se prolongeant jusqu'au vertex, sans fossette entre les yeux (fig. 177). Élytres à 2e et 3e interstries fortement élargis vers le sommet. Long. : 4-5 mm. . . . . 20. **flavescens.**

24. Soies élytrales dressées ou semi-dressées, aussi longues, tout au moins, que la largeur de l'interstrie sur lequel elles sont implantées, bien visibles même en avant . . . . . 25.

— Soies élytrales bien plus courtes, plus ou moins inclinées, bien distinctes seulement sur la déclivité postérieure. . . . . 28.

25. Yeux plus ou moins saillants, mais non coniques, leur courbure assez régulièrement arrondie . . . . . 26.

— Yeux très fortement saillants, coniques, le point le plus élevé de leur courbure situé en arrière du milieu (fig. 188). Rostre fortement impressionné longitudinalement jusqu'au milieu des yeux, à carènes latérales convergentes en arrière. Tête et prothorax à grosse ponctuation. Soies élytrales seulement aussi longues que la largeur d'un interstrie. Long. : 3,5-4,5 mm. . . . . 28. **Waterhousei.**

26. Tête assez large, mais le front (yeux compris) moins large,

ou tout au plus aussi large que le prothorax en sa plus grande largeur et bien plus étroit que les élytres. . . . . 27.

— Tête très large, front (yeux exclus) aussi large que le prothorax et (yeux compris) presque aussi large que les élytres ensemble (fig. 185). Tête et prothorax grossièrement ponctués. Convexité des yeux projetée en avant. Rostre sillonné jusqu'au milieu du front, le sillon terminé par une fossette inter-oculaire profonde. Prothorax carré avec trois bandes plus claires. Revêtement dorsal cendré. Élytres avec la suture et les deux premiers interstries fauves et quelques taches brunâtres le long des interstries. Long. : 3,5-4,2 mm. . . . . 27. **hirsutus**.

27. Sillon frontal s'arrêtant au niveau médian des yeux dans une petite fossette interoculaire (fig. 187). Soies des élytres plus longues. Interstries pairs généralement sans soies. Ponctuation prothoracique souvent masquée par le revêtement. Long. : 3-4 mm. . . . . 25. **crinitus**.

— Sillon frontal prolongé jusqu'au niveau postérieur des yeux, non creusé, mais au contraire moins profond dans l'intervalle interoculaire (fig. 181). Soies élytrales plus courtes, plus nombreuses sur tous les interstries. Ponctuation prothoracique oblongue, bien visible à travers la squamulation. Long. : 3,3-3,5 mm. . . . . 24. **Giraudi**.

28. Tous les interstries munis de soies, tout au moins au sommet. Squamules élytrales, en grande partie ovales. Yeux modérément convexes ; cils oculaires courts. Interstries plans . . . . . 29.

— Interstries impairs seuls munis de soies blanches, assez longues, bien visibles en arrière. Squamules élytrales oblongues, aiguës. Yeux très convexes, mais non coniques ; cils oculaires longs. Rostre, tête et prothorax assez fortement ponctués ; sillon rostral fin et profond, s'arrêtant au milieu des yeux. Interstries étroits, un peu convexes ; stries bien marquées à points gros, bien visibles en avant. Long. : 4,5 mm. . . . . *Waterhousei* ssp. **Schaeferi**.

29. Prothorax subcylindrique (mâle), les côtés faiblement arqués (femelle) (fig. 182). Sillon rostral fin, obsolètement marqué sur le front, entre les yeux. Ces derniers peu convexes. Soies élytrales fortement penchées, éparses, irrégulières. Pattes rougeâtres, sauf les fémurs rembrunis dans leur milieu et les tarses noirâtres. Prothorax orné de trois bandes claires. Élytres avec les interstries impairs plus clairs, formant des bandes interrompues parfois dans le milieu, ou d'un gris uniforme sur tout le dessus du corps. Long. : 3-3,5 mm. . . . . 23. **lineellus**.

— Prothorax à côtés fortement arrondis dans les deux sexes. Sillon rostral assez profond, prolongé et fortement approfondi sur le front, entre les yeux (fig. 184). Ces derniers arrondis, convexes. Soies élytrales grises, très courtes, régulières, assez nombreuses et un peu soulevées. Pattes (tarses compris) et antennes entièrement testacées ou rougeâtres (forme typique), ou pattes rarement obscurcies (v. *obscuripes* Gyll.). Long. : 4,5-5 mm. . . . . 26. **languidus**.

30. Élytres à interstries impairs pourvus de soies claires, dressées, espacées et alignées. Ponctuation prothoracique grosse, espacée, bien distincte. Yeux effacés, presque plats (fig. 186). Front plan. Long. : 3,5-4,5 mm. . . 29. **hispidulus**.

— Élytres sans soies ou à soies très courtes. Ponctuation prothoracique serrée, le plus souvent masquée par le revêtement . . . . . 31.

31. Front et rostre concaves, fortement sillonnés, le sillon entier jusqu'à l'intervalle interoculaire. Tempes élargies en arrière, faisant paraître la tête conique (fig. 179). Élytres un peu élargis jusqu'au delà du milieu et assez fortement rétrécis en arrière, leur sommet moins obtus. Prothorax avec trois bandes claires bien tranchées, les latérales prolongées sur la base du 5e interstrie des élytres. Parfois les côtés des élytres, à partir du 4e interstrie, squamulés de vert-clair ou de jaune. Long. : 3,5-5 mm. . . . . 31. **humeralis**.

— Front et rostre faiblement déprimés, sillonnés, le sillon rostral souvent obsolète en avant des yeux et plus marqué dans l'intervalle interoculaire. Tempes non ou faiblement élargies en arrière ; tête non distinctement conique (fig. 183). Élytres parallèles, obtusément arrondis au sommet. Prothorax à bandes claires confuses ou nulles. Base du 5e interstrie parfois avec une moucheture plus claire ; interstries assez souvent ornés de petites taches disséminées, d'un gris-doré. Long. : 4-5 mm. . . . 30. **cylindricollis**.

1er Groupe : *Scutellati* Stierlin.

1. **Sitona gressorius** Fabricius, 1775, Syst. Ent., I, 2, p. 465. — *gigan-teus* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 399. — Hustache, 1925, p. 413. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 400 ; — Cat. Corse, p. 415.

Long. : 7-9 mm. Oblong, allongé, revêtu en dessus de petites squamules ovales ou oblongues, cendrées, brunes et d'un fauve cuivreux, formant sur les interstries impairs des petites taches alternativement foncées

et claires, mais souvent peu tranchées ; les côtés de la tête et du prothorax blanchâtres, le milieu de ce dernier avec une bande longitudinale claire bien tranchée ; le dessous du corps densément squamulé de blanc ou de jaunâtre, le dessus du rostre à squamules piliformes ; pattes et antennes pubescentes de cendré, foncées, sauf la base du scape ferrugineuse ; les fémurs squamulés, souvent annelés de foncé et de cendré. Rostre plus long que large, canaliculé longitudinalement au milieu jusqu'en arrière du front, flanqué latéralement d'un sillon s'arrêtant devant le bord supérieur de l'œil, le sillon médian peu profond au sommet du rostre et muni, dans le fond, à cet endroit, d'une courte et étroite carène, squamulé, à ponctuation grossière comme celle de la tête ; scrobes peu arqués, étroitement visibles en avant (vus de haut). Tête conique, aussi longue que large ; front plan, portant des cils oculaires. Yeux grands, ovales, saillants. Funicule 3-7 subconiques, les deux derniers transversaux ; massue fusiforme. Prothorax faiblement transversal, un peu arqué latéralement, à points gros, serrés, muni d'une fine et très courte pilosité mêlée aux squamules et dirigée en avant. Élytres à côtés presque droits, faiblement rétrécis jusqu'en arrière du milieu, et de cet endroit jusqu'au sommet, plus fortement resserrés ; les épaules très saillantes, obliquement tronquées ; stries fortes, leurs points gros, peu serrés ; interstries pairs convexes, les impairs un peu plus élevés et portant de très courtes soies claires à peine soulevées et peu visibles.

L'adulte a été signalé sur le Lupin dont il dévore les fleurs et le feuillage (Bargagli, V. Planet). Cité sur *Lupinus albus* L. (Pirazzoli), sur *Lupinus angustifolius* L. (Vauloger), sur *Genista anglica* L., dans les Landes (Baudüer).

Biologie : Andersen, K. T. Z. angew. Ent., Berlin, 1937, p. 327.

Répandu et assez commun par places dans le Roussillon et le Languedoc ; moins fréquent en Provence. Çà et là et rare dans diverses régions de notre pays ; Isère, Ain, Allier ; Brout-Vernet (H. du Buysson !) ; Montluçon (Sénac). — Gironde : plusieurs localités, surtout en sol calcaire ; avril-août (Tempère). — Seine-Inférieure : Grand-Quévilly (R. Duprez !). Corse, pas rare (Sainte-Claire-Deville !).

Europe méridionale. Afrique du nord, surtout au Maroc, Syrie. Canaries.

2. **Sitona intermedius** Küst., Käfer Eur., IX, 1842, p. 16. — *cachecta* Stierl. (non Gyll.), Bestimm. Tabel., XIII, 1885, p. 67. — *vestitus* Allard, in Ann. Soc. ent. Fr. (1864), p. 339. — Hustache, 1925, p. 414. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. France, p. 400 ; — Cat. Corse, p. 415.

Long. : 6-7,5 mm. Faciès du précédent, mais distinct par la coloration foncière du revêtement d'un gris ardoisé, plus rarement gris-roussâtre, les élytres plus étroits avec les premiers interstries plus clairs et formant ensemble une large bande longitudinale, le 3e interstrie orné parfois de petites macules foncées (v. *piclus* Stierl., l. c., p. 67), le 4e d'un roux fauve ; le prothorax, aussi long que large, déprimé sur sa ligne médiane, le disque largement cendré, sans ligne claire tranchée, les bords latéraux munis d'une large bande brune prolongée en avant sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux, les flancs ainsi que ceux de la tête et du rostre d'un blanc souvent très pur ; le dessous du rostre revêtu de squamules ovales ou oblongues, nullement piliformes, mêlées à des poils simples ; les yeux plus saillants. Enfin les interstries sont d'une convexité plus égale et la ponctuation générale bien plus fine. Les antennes comme chez *gressorius*, mais plus grêles.

La larve vit des racines d'*Hippocrepis comosa* L. Larves et nymphes, en nombre fin septembre dans le Var !

L'adulte grimpe le soir sur la plante et en dévore les feuilles ; le jour il reste caché et peu actif au pied du végétal. Déjà signalé sur cette Papilionacée par Bedel. Vit également sur *Hippocrepis glauca* Ten., en Provence !. Signalé encore sur *Coronilla varia* L. par R. Kleine et par von Heyden.

Terres calcaires, sèches et chaudes ; coteaux, falaises. Assez répandu dans de nombreuses localités de la France méridionale et centrale, plus rare ailleurs. Bassin de la Seine : Seine-et-Oise : Saclas, Monthléry ! Chevreuse ! — Haute-Marne : Gudmont (Sainte-Claire-Deville !). — Var ! — Bouches-du-Rhône ! — Alpes-Maritimes ! — Gironde. — Isère. — Savoie. — Jura. — Corse.

La v. *pictus* avec la forme typique.

Europe méridionale ; Espagne, Grèce, Dalmatie, Turquie, Nord de l'Afrique, Ile Madère, etc.

3. **Sitona griseus** F., 1775, Syst. Ent., p. 148. — *fuscus* Marsh., Col. Brit., 1802, p. 313. — *hinnulus* Schrank, Énum. Ins. Austr., I, 1781, p. 214. — *infossor* Herbst, Natur. Ins. Käf., VI, 1795, p. 248. — *pallialus* Ol., Ent., V, 1807, nº 83, p. 345. — *sulura-alba* Ol., Encycl. Méth., V, 1790, p. 572. — *Vaucheri* Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., X (1899), p. 202. — *suturalis* Herbst, in Füssly Arch., V, 1784, p. 84. — Subg. *Charagmus* Schönh., Curc. Disp. Méth., 1826, p. 135. — Hustache, 1925, p. 415. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 400.

Long. : 5-9 mm. Revêtement dorsal variable, gris, brun-roux parfois un peu mordoré, subunicolore ou orné de taches foncées ; le prothorax ordinairement muni d'une large bande médiane et de quelques mouchetures plus claires vers le sommet du disque, les côtés foncés ; les élytres avec les trois premiers interstries et les latéraux cendrés, le 3e avec ou sans petites taches brunes, les 4e, 5e et 6e fauves, le sommet du 5e avec une tache claire ; la pilosité dorsale très courte, appliquée, dirigée en avant sur le rostre, la tête et le prothorax, penchée en arrière, un peu soulevée sur les interstries et peu visible sauf sur la déclivité postérieure ; les pattes et les antennes foncées. Rostre muni d'un sillon médian prolongé jusqu'au sommet du front et d'un sillon devant les yeux, sans carène apicale. Front subdéprimé. Yeux brièvement ovales, convexes. Massue antennaire oblongue, mais non fusiforme. Prothorax 1/4 plus large que long, faiblement élargi vers le milieu des côtés, rectilignement

rétréci en avant et en arrière de ce dernier point. Élytres à côtés presque droits, légèrement rétrécis en arrière jusqu'aux 4/5 de leur longueur ; interstries assez régulièrement convexes, le 3e et le 5e parfois un peu plus relevés, le 5e calleux au sommet.

L'adulte vit sur *Sarothamnus scoparius* L. et sur *Ononis campestris* Koch. (*O. spinosa* L.), sur les racines duquel vit la larve de juin à septembre. La nymphose a lieu en avril et la transformation en mai début de juin. Signalé comme nuisible aux cultures de Lupin (Karsh, Ent. Nachr., X, p. 157). M. Tempère m'informe qu'il prend l'adulte, dans la Gironde : Le Verdon, au pied d'*Astragalus bayonensis* Lois.

Biologie : Scholz (*Ent. Blätter*, 19, 1923, p. 251). — Andersen, K. T. Z. angew. Ent., Berlin, 1937, p. 327-356.

Répandu et assez commun dans toute la France, recherche surtout les endroits sablonneux ou calcaires bien exposés.

Europe centrale, Syrie.

Observation. — *Sitona Stierlini* Reitt., Wien. ent. Zeit., 1903 (*subcostatus* Stierl. part.) que l'on trouve en Algérie, Italie et Syrie, semble bien constituer une race géographique de *griseus*. Il s'en distingue surtout par ses interstries impairs alternativement maculés de clair et de foncé et la pubescence des tibias plus soulevée. On le confond souvent avec *subcostatus* Allard qui se rapporte simplement au *Chevrolati*, variété de *cachecta*.

4. **Sitona cachecta** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 108. — *vestitus* Waltl., Sp., 1870. — *ablolineatus* Reitter, Wien. ent. Zeitung, 1902. — v. *variegatus* Fahrs., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1840, VI, I, p. 265. — v. *subcostatus* Allard (non Stierl.), Ann. Soc. ent. Fr., 1864. — v. *alternatus* Desbr., Frel., 1897. — Hustache, 1925, p. 416. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 400.

Long. : 4,5-8 mm. Revêtement dorsal variable : gris, brun ou fauve, rarement concolore ; le prothorax muni ou non d'une bande médiane claire plus ou moins nette, les côtés plus foncés, pourvus de quelques petites mouchetures blanches sur le disque et les bords latéraux ; les élytres à deux premiers interstries d'un gris clair, le 3e interstrie alternativement taché de clair et de foncé, le 4e d'un roux plus ou moins vif, les suivants cendrés, parfois les 5e et 7e maculés de brun comme le 3e, plus rarement les interstries alternes uniformément clairs, jaunes ou blanchâtres, tranchant avec les autres plus foncés (v. *alternatus*) ; la pilosité élytrale courte peu visible sur les intervalles impairs en arrière et à peu près nulle ou plus espacée sur les pairs. Scape antennaire (sauf parfois au sommet) et les tibias le plus souvent rougeâtres ou jaunes. Massue antennaire oblongue, non fusiforme. Fémurs annelés de cendré et de brun. Front assez convexe, portant quelques petites mouchetures claires. Yeux médiocrement saillants (bien moins que chez *griseus* et beaucoup plus que chez *Formaneki*). Prothorax transversal, faiblement

mais régulièrement arrondi latéralement, brièvement resserré derrière le bord antérieur. Interstries des élytres légèrement et à peu près également convexes.

L'adulte, d'après Damry, vivrait, en Corse, sur *Astragalus tragacanthus* L. (*A. massiliensis* Lamk.) et *Astragalus sirinicus* L.

France méridionale et Corse. Rare.

Var : Hyères ! — Bouches-du-Rhône : Camargue (Puel !) ; Aix-en-Provence (Mollandin de Boissy !). — Hérault : Montpellier (Lavagne !). — Pyrénées-Orientales (Madon, d'après Hustache). — Corse : Bonifacio (Damry) ; idem (Bonnaire !).

Espagne ; Maroc ; Baléares.

Observation. — Cette espèce étant le plus souvent confondue avec *griseus* dans de nombreuses collections, je me suis borné à ne citer que les localités offrant toute garantie d'exactitude. Les citations relatives aux Landes, Basses-Pyrénées devront être confirmées ; celle de la Gironde : La Teste (Eyquem) est des plus douteuses. Selon M. Tempère qui connaît bien cette région qu'il prospecte avec soin depuis de nombreuses années, il s'agit certainement d'une erreur de détermination.

5. **Sitona Formaneki** Reitter, 1903, Bestim. Tabel., LII, p. 13. — *setulifer* Allard, Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 333-334. — Hustache, 1925, p. 416. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 400.

Long. : 5-8 mm. Faciès du précédent. Vestiture dorsale d'un gris-cendré presque uniforme, le prothorax muni d'une bande latérale brune ou fauve prolongée, en avant, sur les côtés de la tête, avec une très petite tache blanche ponctiforme avant le sommet ; interstries unicolores ou ornés d'un dessin peu accusé : le 4e interstrie jaunâtre, les 3e, 5e et 7e avec de petites taches brunâtres assez mal définies ; tous les interstries munis de petites soies (plus longues que chez les espèces précédentes), alignées sur deux ou trois rangs et bien visibles sur toute la surface élytrale. Front convexe comme chez *cachecta*. Antennes et pattes foncées ; massue antennaire oblongue acuminée, mais non fusiforme. Yeux oblongs, grands, à peine convexes. Prothorax franchement transversal (1/3 chez la femelle et 1/4 chez le mâle, plus large que long), légèrement resserré derrière le bord antérieur, les côtés faiblement arrondis. Interstries des élytres assez fortement et également convexes. L'espèce est remarquablement distincte par ses yeux presque effacés et la pilosité de tous les interstries. Les exemplaires français diffèrent un peu de ceux du nord-africain par leurs soies élytrales moins soulevées et rangées sur deux et non sur trois rangs comme chez ces derniers, et par leur rostre plus franchement rétréci en avant.

L'adulte se prend à la tombée de la nuit, de fin mars à juillet, sur *Lotus tenuis* Kit., dans les endroits secs et arides du littoral provençal. Il dévore les feuilles de la plante et se laisse tomber à terre à la moindre approche.

France méridionale ; rare.

Bouches-du-Rhône : Madrague (H. Venet !). — Gard : Grau-du-Roi (Thérond !). — Alpes-Maritimes : Mandelieu ; Antibes, La Garoupe, grands

spécimens en nombre sur les *Lotus*, au crépuscule ! (1). — Hérault : Montpellier (LAVAGNE !). — Corse : Ile de Piana, près Bonifacio, sur un *Lotus* (R. DE BORDE, teste HUSTACHE).

Sicile, Sardaigne, Algérie, Tunisie.

2e Groupe : *Pubiferi* REITTER.

6. **Sitona cambricus** STEPHENS, 1831, Ill. Brit., IV, p. 140. — *cribricollis* GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 101. — *constrictus* FAHRS., in Schönherr, Gen. Curc., VI, 1840, p. 257. — *cinerascens* FAHRS., l. c., p. 256. — HUSTACHE, 1925, p. 417. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Col. Fr., p. 400 ; — Cat. Col. Corse, p. 415.

Long. : 4-5,5 mm. Corps oblong, large, assez convexe, noir, mat ; en dessus revêtu assez uniformément d'une fine et légère pubescence grise, couchée, ne voilant pas les téguments et ne formant pas de dessin apparent ; l'écusson squamulé de clair, les interstries 3-5-7 rarement et peu distinctement munis de taches alignées plus foncées ; soies dorsales très courtes dirigées en avant sur la tête, le rostre et le prothorax, à peine visibles sur ce dernier ; blanchâtres, appliquées et seulement un peu soulevées et à peine plus distinctes, en arrière, sur les élytres. Pattes et massue antennaire foncées ; scape et funicule plus ou moins rougeâtres. Dessous du corps à squamules oblongues ou piliformes, cendrées, serrées. Rostre aussi long que large, canaliculé et sillonné longitudinalement, le sillon atteignant la fossette frontale profonde, à points gros, peu serrés. Front à ponctuation semblable, plan, pourvu de cils oculaires longs. Yeux brièvement ovalaires, très convexes. Prothorax transversal, fortement arrondi latéralement, sa plus grande largeur en arrière du milieu, plus large à cet endroit que la tête (yeux compris) ; brusquement rétréci en arrière, largement étranglé derrière le bord antérieur, à points gros, peu serrés, l'interponctuation pointillée. Élytres trapus, leurs côtés parallèles jusqu'à leur tiers postérieur environ ; les épaules saillantes, brièvement arrondies ; stries étroites à points gros et serrés ; interstries plans.

v. **puberulus** REITT., Wien. Ent. Zeit., 1903, p. 14. — Corps moins convexe. Tête plus large, les cils oculaires plus longs. Prothorax moins transversal, moins arrondi latéralement, sa ponctuation moins grossière, orné souvent d'une bande médiane jaunâtre réduite parfois à une tache anté-scutellaire, plus rarement d'une bande latérale arquée moins distincte et de quelques mouchetures claires sur le disque. Écusson et base des 3e et 5e (plus rarement du 7e) maculés de jaunâtre submétallique, ces mêmes interstries assez souvent tachetés de noir sur toute leur longueur. Squamules du dessous fréquemment jaunâtres.

La larve vit aux dépens des racines des *Lotus uliginosus* SCHK. et *corniculatus* L. (BEDEL, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 229). L'adulte vit sur les mêmes

(1) L'insecte resté caché pendant le jour rentre alors en activité, il grimpe avec agilité au sommet des rameaux, procédant par des sortes de bonds saccadés, s'arrêtant de courts instants pendant lesquels il paraît inquiet. Il n'attaque le feuillage que lorsque la nuit est tout à fait venue (HOFFMANN).

plantes. En Gironde, dans les dunes du Verdon, M. TEMPÈRE le prend au pied de *Lotus corniculatus* forma *crassifolius*.

Endroits frais ; prairies humides ; orée des bois, etc. Mars-août.

Toute la France ; assez commun.

La v. *puberulus*, telle que nous la définissons ci-dessus, constitue une race géographique fort intéressante et bien caractérisée. Elle ne se rencontre pas en France continentale, mais elle est assez commune en Corse (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). Elle n'est pas rare en Algérie, en Espagne, elle abonde à Madère d'où MM. BALACHOWSKY et VIENNOT-BOURGIN en ont rapporté, en 1936, des spécimens remarquablement frais. Les exemplaires algériens m'ont paru avoir la pubescence plus grossière ; enfin l'on trouve dans les Alpes-Maritimes des insectes ayant des caractèrees intermédiaires entre la variété et la forme typique !.

Europe centrale et méridionale ; Angleterre ; Sibérie ; Caucase ; Algérie.

3e Groupe : *Oculati* REITT.

7. **Sitona limosus** ROSSI, Fn. Etr. Mant., I, 1892, p. 12. — *ambulans* GYLL., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 99. — *mauritanicus* FAHRS., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 258. — *bisphaericus* REICHE, Ann. Soc. Ent. Fr., V, 1857, p. 669. — HUSTACHE, 1925, p. 418. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 400.

Long. : 5-6 mm. Bien distinct par la forme de ses élytres élargis en arrière, surtout chez la femelle. Très convexe, noir ou brun, revêtu densément, en dessus, de squamules petites, ovales ou oblongues, grises, cendrées, brunes ou fauves, mélangées à une fine et courte pilosité peu soulevée (sauf sur le rostre et le front), peu distincte excepté en arrière des élytres ; le prothorax orné d'une bande médiane et de quelques taches claires ; les interstries élytraux impairs alternativement tachés de clair et de foncé ; dessous du corps à squamulation blanche ou cendrée composée de squamules allongées ; pattes foncées ou ferrugineuses ; antennes rougeâtres (massue foncée exceptée). Rostre subtransversal, fortement déprimé, avec un sillon médian atteignant, en arrière, une profonde fovéole interoculaire, et prolongé en avant par une fine carène souvent absolète. Front plan ; cils oculaires assez courts. Yeux gros, très saillants ; massue des antennes oblongue, étroite. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, très rétréci à ses deux extrémités, étranglé derrière le bord antérieur, superficiellement canaliculé sur sa ligne médiane ; sa ponctuation grosse, serrée, ruguleuse, sur fond finement ponctué. Élytres élargis en arrière jusqu'au tiers postérieur, leur base moitié plus large que celle du prothorax ; stries étroites mais profondes, leurs points petits, souvent masqués par la squamulation ; interstries assez convexes, le 5e sans callosité apicale. Pattes antérieures bien plus longues et plus fortes que les autres, leurs tibias arqués en dehors.

L'adulte vit sur les fèves (*Vicia faba* L.) ; il est parfois nuisible à leur culture en Syrie. Cité par BARGAGLI, en Italie, sur la même plante.

Très rare en France. Var : Toulon, dans un jardin (GUÉRIN !) ; Hyères (BONNAIRE !). France méridionale (JAVET, cité par ALLARD).

Europe méridionale et orientale : Italie, Tyrol, Grèce, Turquie, Syrie, Algérie, Maroc.

4e Groupe : *Convexicolles* STIERL.

8. **Sitona regensteinensis** HERBST, 1794, Natursyst. Ins. Käfer. VII, p. 46 ; *spartii* STEPH., Ill. Brit. Ent. Mandib., IV, 1831, p. 133. — *pleurilicus* STEPHENS, l. c., p. 134. — *femoralis* STEPH., l. c., p. 134. — *ulicis* STEPH., l. c., p. 133. — *globulicollis* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 102. — HUSTACHE, 1925, p. 419. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 400.

Long. : 3-5,5 mm. Espèce bien distincte par la forte convexité de son prothorax et de l'arrière-corps et ses longues soies élytrales. Revêtement dorsal formé de squamules oblongues ou lancéolées, assez denses, grises, cuivreuses, plus condensées sur le prothorax en une bande médiane et les côtés plus clairs ; les élytres concolores ou munis de vagues taches plus foncées, l'écusson et la base des épaules plus clairs ; les interstries portant chacun un rang de longues soies claires mi-dressées ; tibias et tarses ferrugineux ; scape antennaire plus ou moins rougeâtre ; funicule et massue noirâtre. Rostre garni de squamules métalliques, faiblement transversal, déprimé sillonné longitudinalement jusque sur le front, finement caréné au sommet. Front plan, sans fossette interoculaire, les cils orbitaires nuls. Yeux arrondis, convexes. Prothorax fortement arrondi sur les côtés, très convexe, sa plus grande largeur en arrière du milieu, largement impressionné derrière le bord antérieur, brièvement rétréci en arrière. Élytres subparallèles (mâle) ou plus larges et légèrement élargis en arrière (femelle) ; les épaules obtusément arrondies ; striés-ponctués ; interstries plans.

L'adulte vit sur diverses Génistées : *Sarothamnus scoparius* L., *Ulex europaeus* L. et *Ulex nanus* Sm., *Cytisus laburnum* L., *Genista cinerea* D. C.

Terres sablonneuses, friches. Toute la France ; très commun, même en montagne jusqu'à 1.600 m. Printemps.

Europe centrale et méridionale. Angleterre, Algérie. Non signalé de la Corse.

Biologie : DELAHON., Ent. Blätt., XXVI, 1930, p. 185.

9. **Sitona tibialis** HERBST, 1795, Käf., VI, p. 217. — *striatellus* GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834. — *brevicollis* GYLL., l. c. — *articollis* GYLL., l. c. — *hispanicus* TOURN., Petites nouv., 1876. — v. *ambiguus* GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 116. — HUSTACHE, 1925, p. 420. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 400.

Long. : 3-4 mm. Oblong, moins convexe que le précédent, revêtu en dessus de petites squamules ovales ou oblongues acuminées, cendrées, verdâtres ou cuivreuses, plus serrées et formant sur le prothorax trois

bandes assez nettes ainsi que sur les interstries impairs des élytres ; la bande médiane prothoracique plus étroite que les latérales ; soies dorsales nombreuses, courtes, soulevées, plus visibles en arrière des élytres ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarses roux ou ferrugineux ; fémurs foncés, rarement roux (immatures) ; dessous du corps densément squamulé de gris. Rostre transversal, un peu creusé et sillonné sur sa partie médiane jusque sur le front, squamulé, pubescent, à ponctuation rugueuse comme celle de la tête. Celle-ci (yeux compris) plus large que le bord antérieur du prothorax ; front plan, cils oculaires courts. Yeux arrondis, gros et très saillants. Prothorax 1/5 plus large que long, modérément arqué sur les côtés, ses deux extrémités de largeur subégale, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est un peu relevé ; sa plus grande largeur vers le milieu, couvert de points oblongs, serrés, assez forts. Élytres parallèles, plus étroits (mâle) ou plus larges et moins strictement parallèles (femelle), modérément convexes, les épaules brièvement arrondies, bien marquées ; assez fortement striés-ponctués ; interstries plans ou un peu convexe.

L'adulte vit sur de nombreuses Légumineuses sauvages et cultivées : *Sarothamnus scoparius* L., *Ulex nanus* Sm. et *europaeus* L., *Genista anglica* L., *G. pilosa* L., *G. tinctoria* L., *G. sagittalis* L., *Vicia faba* L. (PERRIS, NORDLINGER) ; parfois nuisible aux cultures du Pois cultivé (H. DU BUYSSON, HOFMANN).

Les spécimens de petite taille (3-3,5 mm.), de forme plus étroite, à prothorax non transversal, à sillon rostral plus profond et à vestiture d'un gris uniforme, représentant la variété **ambiguus** STIERL. Elle est parfois mêlée à la forme typique. C'est à cette variété qu'il faut rapporter les races naines signalées par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Fn. Bass. Seine, VI *bis*, p. 27) récoltées sur *Genista tinctoria* et *sagittalis* croissant sur les affleurements calcaires ; ces insectes, à mon sens, ne constituent pas une race proprement dite, mais un simple état de carence dû à des causes indéterminées du victus. Le nanisme qui en résulte entraîne une légère modification morphologique qui se retrouve absolument identique chez les spécimens mélangés ou non à la forme normale.

Toute la France ; commun.

Europe septentrionale et centrale. Sibérie. Danemark. — Importé aux Etats-Unis.

10. **Sitona virgatus** FAHRS., 1840, ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, p. 261. — *fallax* ROSENH., 1856. — *Faillai* DESBR., Natur. Sicil., VI, 1887, p. 160. — *argentatus* DESBR., Bull. Ac. Hippone, 1884, p. 5. — v. *melitensis* REITT., Wien. ent. Zeit., 1895, p. 16. — HUSTACHE, 1925, p. 421. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 3,5-5 mm. Oblong, peu convexe, assez trapu, le revêtement dorsal brun et jaunâtre, parfois cendré, composé de squamules oblongues et piliformes, serrées, mêlées à de petites soies courtes, jaunâtres, penchées, nombreuses, disposées sur deux rangs par interstrie, bien visibles, celles du prothorax et de la tête plus fines, dirigées en avant ; le prothorax avec trois bandes longitudinales claires, ordinairement rous-

sâtres, tranchant assez sur le fond brun du revêtement foncier ; les élytres avec le 1er et le 5e interstries, revêtus d'un bout à l'autre d'une bande blanche formée de squamules plus grandes et plus courtes qu'ailleurs, les 2e et 3e interstries ordinairement fauves, mais parfois, leur base restant brune, le 4e foncé, les 6e, 7e, 8e roussâtres ou cendrés, rarement tous les interstries cendrés ; antennes, tibias, tarses rougeâtres ; la massue antennaire rarement rembrunie ; fémurs foncés. Rostre court, un peu rétréci en avant, déprimé longitudinalement avec un sillon médian atteignant une fine fovéole frontale. Front à peine convexe ; cils oculaires assez longs. Yeux arrondis, peu convexes. Massue des antennes fusiforme. Prothorax presque aussi long que large, un peu arqué latéralement, sa plus grande largeur presque vers le tiers postérieur (forme typique) ou à côtés subparallèles (v. *melitensis* Reitt.) faiblement impressionné transversalement derrière le bord antérieur non relevé, celui-ci plus étroit que la tête (yeux compris), la ponctuation formée de points assez gros, mêlés de points plus petits. Élytres subparallèles, assez larges, les épaules saillantes, brièvement et peu obliquement arrondies ; stries très fines ; interstries plans.

Très rare en France.
Landes (Perris). Var : Hyères, un spécimen (coll. Léveillé !).
Andalousie, Sicile, Malte, Algérie.

5e Groupe : *Eciliati* Marseul.

11. **Sitona lineatus** L., 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 345. — *cupreo-squamosus* Goeze, Ent. Beitr., p. 410. — *intersectus* Fourcroy, Ent. Paris, I, 1785. — *neophytis* Herbst, Natursyst. Ins. Käfer., VI, 1795, p. 218. — *pisivora* Stephens, Ill. Brit. Ent. Mandib., IV, 1831, p. 135. — *squamosus* Gmel. in Linné, Syst. Nat., éd. 13, 1790, p. 1804. — *griseus* Marsham, Ent. Brit., 1802, p. 313 (non F.). — v. *chloroporus* L., Syst. Nat., éd. 10, 1758, p. 385. — v. *ruficlavis* Müll., Zool. Dan. Prodr., 1776, p. 87. — v. *turbatus* Steph. in Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 279. — v. *geniculatus* Fahrs., 1840, in Linné, l. c., p. 263. — v. *viridifrons* Motsch., Bull. Moscou, 1849, LIX, 5, p. 142. — v. *stricticollis* Desbr., Le Frelon, VIII, 1900, p. 7. — *oculatus* Reitt., Fn. Germ., V, 1916, p. 71 (errore). — v. *ocularis* Desbr., Le Frelon, IV, 1894, p. 158. — Hustache, 1925, p. 422. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 416.

Long. : 4-5 mm. Vestiture dorsale, formée de squamules serrées, oblongues, d'un gris un peu verdâtre, jaunâtre ou d'un fauve brunâtre, recouvrant la tête et le rostre, formant sur le prothorax trois bandes plus claires et des bandes de même coloration sur les interstries impairs des élytres : les soies élytrales soulevées, très courtes, cependant visibles de profil, celles de la tête fines, blanchâtres ; antennes (parfois le funicule et la massue assombris), base des fémurs, genoux, tibias et tarses rougeâtres, plus rarement d'un rouge-clair. Rostre transversal, déprimé au milieu, muni d'un étroit sillon médian prolongé sur le front, celui-ci plan, à cils oculaires nuls. Tête (yeux compris) aussi large que le bord antérieur du prothorax. Yeux grands, arrondis, peu convexes. Prothorax transversal, étroitement étranglé derrière le bord antérieur un peu relevé, les côtés médiocrement arrondis ; sa plus grande largeur située en arrière du milieu, sa ponctuation fine, serrée, masquée par le revêtement. Élytres allongés, parallèles, à calus huméral saillant ; stries fines, à points serrés, plus petits et moins distincts en arrière ; interstries plans. Dessous du corps gris-cendré.

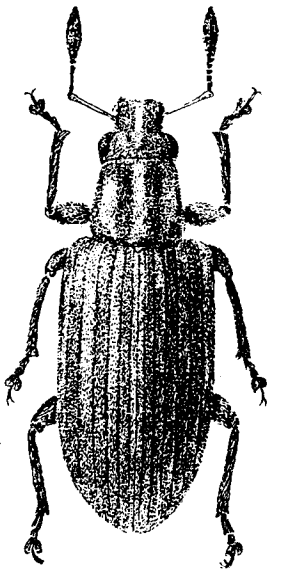


Fig. 171 *bis.* — *Sitona lineatus* L.

Espèce variable, ayant donné lieu à la création de nombreuses variétés de valeur inégale, mais pour la plupart sans intérêt.

v. **geniculatus** Fahrs. — Taille petite, forme courte, cylindrique, la vestiture peu serrée, gris-souris, à bandes grises ou blanchâtres.

v. **stricticollis** Desbr. — Pilosité élytrale plus fournie, mais les squamules plus rares.

v. **ocularis** Desbr. — Yeux plus saillants, les cils oculaires visibles ; prothorax à plus grande largeur vers le milieu. Elytres plus courts.

v. **viridifrons** Motsch. — Revêtement dorsal gris ou gris-doré métallique. Sommet du rostre et dessous du corps squamulés de vert émeraude.

La biologie de cette espèce a été étudiée par de nombreux auteurs ; les études les plus récentes sont de Kleine, *Ent. Blätter*, 15, 1919, p. 21, de Urban, *Ent. Blätt.*, 25, 1929, p. 19 et de Lehmann, *Zeitsch. Pflanzenkrankh.*, XLIII, 1933, p. 625-638 ; Lehmann u. Becker, l. c., XLIV, 1934, p. 486.

La larve s'attaque aux racines d'une foule de Légumineuses : *Lotus*, *Trifolium*, *Medicago*, *Pisum* spontanées et cultivées. La ponte a lieu au printemps, l'incubation de l'œuf dure trois semaines, l'évolution larvaire 30 à 60 jours, selon la température. Les derniers œufs pondus (juillet) donnent des larves hivernantes. Celles-ci nymphosent en terre dans une logette. La nymphose dure 10 à 20 jours. La larve âgée mesure 5 à 6 mm. (néonate 0,5 mm.), très arquée, blanche, la tête jaune ou brune, chaque segment abdominal porte dorsalement une rangée transversale de nombreux poils et, de chaque côté, deux fortes soies.

L'adulte comme la larve est très polyphage et se montre nocif aux cultures de Légumineuses : Pois, Luzerne, Trèfle, Lotier, etc. Il vit sur de nombreuses espèces sauvages nourrissant déjà la larve.

Très commun dans toute la France et la Corse. Plaines et montagnes.

Les variétés *geniculatus* et *stricticollis* avec la forme typique, la première commune partout, la seconde dans le midi de la France ; Vaucluse, Alpes-Maritimes, Var, Ardèche, etc. La v. *ocularis* décrite sur un seul exemplaire

des Basses-Alpes : Cluzes (L. Vareilles). La v. *viridifrons* d'Algérie, Maroc, Espagne, n'existe pas en France malgré plusieurs citations erronées.

Toute l'Europe. — Importé aux Etats-Unis.

12. **Sitona inops** Schönherr, in Ménétrier, Cat. rais., 1832, p. 217. — *curviscelis* Desbr., Frelon, VIII, 1899, p. 8. — Grossheim (Réf. : Ann. appl. biol. A., XVII, 1929, p. 434). — Hustache, 1925, p. 440. — Cat. Sainte-Claire-Deville (sp. incertae), p. 401.

Long. : 3,6-4 mm. Revêtement gris-brun ou cendré, parfois un peu cuivreux ou verdâtre, composé de squamules ovales ou oblongues, peu serrées, non strictement appliquées sur les téguments, formant trois bandes claires, ordinairement blanchâtres sur le prothorax, les bandes latérales prolongées sur le 5e interstrie élytral, les interstries impairs plus clairs mais peu tranchés ; la pubescence dorsale nulle ou indistincte même en arrière des élytres ; antennes et pattes rouges ou ferrugineuses, la massue et les fémurs parfois rembrunis. Rostre et front fortement creusés et sillonnés ensemble. Front sans cils oculaires ; yeux presque effacés, ne dépassant pas la ligne des tempes qui sont élargies en arrière. Tête subconique, pas plus large ou à peine plus large que le bord antérieur du prothorax. Ce dernier transversal, impressionné transversalement en avant, ses côtés faiblement (mâle) ou assez fortement arrondis (femelle), finement ponctué-rugueux. Élytres subparallèles, les épaules assez saillantes, brièvement obliques ; stries fines à points petits ou oblitérés par la vestiture ; interstries plans.

Se distingue de toutes les espèces du groupe *Eciliati* par la conformation de la tête et des yeux, ce qui le rapproche des espèces du groupe *Angustifrons* et en particulier de *humeralis* avec lequel il offre quelques points de ressemblance (1).

Décrit de Russie : Odessa. Cité de notre faune par plusieurs entomologistes et même donné, par Desbrochers, comme assez commun dans toute la France. En réalité très rare dans les limites de notre faune.

Haut-Rhin : Rouffac, avril 1946 (Richard !), en nombre. Ce sont jusqu'à présent les seuls exemplaires que j'ai vus de notre pays. Les localités suivantes sont données sous toute réserve. Var : Fréjus (Raymond). — Pyrénées-Orientales : Collioures (Seriziat). — Landes (Gobert). — Loiret : Orléans (Madon). — Provinces Rhénanes (V. Heyden).

Europe centrale, commun en Allemagne à Oderberg, près Berlin, fin mai, sur *Ononis repens* L. (Smreczynski !). — Russie méridionale, Oural, Caucase, Mongolie.

13. **Sitona suturalis** Stephens, Ill. Brit., IV, 1831, p. 138. — *albarius*, Fahrs., in Schönherr, Gen. Sp. Curc., VI, 1840, p. 274. — *lineatus* Paykull, Monogr. Curc., 1792, p. 113 (pars) (non L.). — v. *lateralis* Gyll.,

(1) Toutefois nous ne saurions admettre son introduction parmi les espèces du groupe *Angustifrons*, comme l'ont fait Hustache, *l. c.*, p. 440, et Winkler, Cat., p. 1487. L'absence de cils oculaires et de pubescence dorsale visible et surtout l'emplacement des hanches prothoraciques, presque tangentes à la ligne prosternale, militent en faveur de son maintien dans le groupe *Eciliati*.

in Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 105. — *vicinus* Desbr., Frelon, 1894, p. 156. — Hustache, 1925, p. 423. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 400.

Long. : 4-5 mm. Revêtement dorsal d'un gris vert ou doré formant sur le prothorax trois bandes longitudinales claires, la médiane souvent réduite à une tache anté-scutellaire ; sur les élytres une bande suturale entière ou n'offrant qu'une tache basale et une bande sur le 5e interstrie ; les soies dorsales nulles ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et souvent les tarses ferrugineux ou roux ; fémurs foncés. Rostre transversal, avec un fin sillon prolongé sur le front, ce dernier (yeux compris) un peu moins large que le bord antérieur du prothorax, à cils oculaires nuls ou indistincts. Yeux grands, médiocrement saillants. Prothorax assez fortement transversal, sa plus grande largeur vers le milieu, à ponctuation fine et très serrée, sans pubescence appréciable de profil. Élytres parallèles, fortement striés. L'espèce se différencie de la précédente par sa forme moins allongée, plus convexe, son prothorax plus court, de conformation différente et à ponctuation moins grosse, plus dense ; sa pubescence prothoracique et élytrale nulle, ses yeux moins saillants, ses fémurs (genoux compris) foncés.

On trouve les deux formes suivantes mêlées à la forme typique (1) :

v. **lateralis** Gyll., l. c. — Yeux un peu plus saillants ; prothorax aussi long que large.

v. **elegans** Gyll., l. c., p. 117. — Interstries élytraux impairs formant des bandes cuivreuses ou d'un vert argenté.

Subsp. **ononidis** Sharp, Trans. ent. Soc. Lond., V, 1886, p. 438. — *guttulatus* Chevr., Ann. Soc. ent. Fr., 1871. — Forme plus robuste ; prothorax sans bande médiane, les latérales bien marquées ; le revêtement élytral cendré, sans bande suturale claire, le disque ordinairement avec quelques petites taches gris-clair ; tibias assombris.

La forme typique vit à l'état adulte sur *Lathyrus pratensis* L., *Vicia villosa* Roth. et *Vicia cracca* L.

Toute la France ; assez commune par place.

Europe centrale.

La sous-espèce *ononidis*, décrite d'Angleterre, est une race biologique vivant sur les *Ononis repens* L. (Bedel) et *campestris* K. et Z. (!). Elle est assez répandue quoique moins fréquente que la forme typique. Elle est signalée des départements suivants : Seine-Inférieure. — Calvados. — Orne. — Finistère. — Seine-et-Marne. — Seine-et-Oise : St-Cyr, près Versailles, sur *Ononis campestris*, en nombre, en juin ! — Maine-et-Loire. — Saône-et-Loire. — Isère. — Drôme. — Vaucluse. — Savoie. — Aude. — Gironde. — Charente-Maritime.

Europe occidentale.

(1) Les exemplaires bien frais, chez la forme typique, présentent souvent, sur les interstries impairs (indépendamment du 5e), des bandes plus claires, confuses et peu distinctes.

6e Groupe : *Laterali* REITTER.

14. **Sitona lividipes** FAHRS, in Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 259. — v. *hipponensis* DESBR., Bull. Ac. Hippone, 1884, p. 72. — HUSTACHE, 1925, p. 424. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Col. Fr., p. 400 ; — Cat. CORSE, p. 416.

Long. : 4-5 mm. Peu convexe ; revêtement dorsal serré, composé de petites squamules jaunâtres, uniforme ou avec un dessin plus clair, ordinairement cendré, formant trois bandes peu nettes sur le prothorax (la médiane étroite), accompagnée ou non de quatre petites mouchetures ponctiformes blanchâtres, disposées transversalement, et sur les interstries impairs des bandes grises plus pâles parfois indistinctes ; l'écusson clair ; les bords latéraux du corps avec une large bande jaunâtre, rétrécie le long de l'abdomen, mais atteignant l'extrémité des élytres ; pas de pilosité dorsale visible ; antennes et pattes testacées (forme typique) ou fémurs foncés (v. *hipponensis* DESBR.). Abdomen revêtu uniquement de poils. Rostre transversal, pubescent, muni d'un sillon atteignant le front jusqu'au niveau postérieur des yeux ; front (yeux compris) un peu plus large que le bord antérieur du prothorax, plan, à cils oculaires courts ; le vertex orné de deux taches ponctiformes claires. Yeux assez fortement et régulièrement convexes. Prothorax faiblement transversal, ses côtés médiocrement arqués, sa plus grande largeur au milieu, assez fortement resserré derrière le bord antérieur, couvert d'une fine ponctuation très dense et un peu rugueuse. Élytres parallèles jusqu'au milieu des côtés, à calus huméral bien marqué ; stries fines ; interstries plans, les impairs parfois un peu convexes.

Très rare en France et en Corse.

Alpes-Maritimes : Ile Ste-Marguerite, deux individus mâles, en fauchant *Lotus tenuis* KIT., le 11 juillet 1940 ! — Corse : Ajaccio (BUDTZ) ; Bocognano (PESCHET !).

La variété, d'ailleurs insignifiante, est décrite d'Algérie ; elle se trouve en Corse (coll. BONNAIRE !).

Égypte, localité typique. Nord de l'Afrique ; Espagne ; Sardaigne ; Sicile ; Syrie ; Grèce.

15. **Sitona verecundus** ROSSI, Fn. Etr., 1970, p. 129. — *chroroloma* FAHRS., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 260. — HUSTACHE, 1925, p. 425. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 416.

Long. : 4-4,5 mm. Assez convexe ; revêtu dorsalement de petites squamules métalliques, très allongées ou subpiliformes, surtout en arrière des élytres, cuivreuses ou légèrement verdâtres ; le prothorax avec trois bandes confuses ; les élytres concolores, l'écusson ordinairement squamulé de vert ; la bordure latérale du corps large, d'un vert argenté métallique ; la pilosité dorsale nulle ; antennes (massue foncée exceptée) et pattes rougeâtres ou testacées. Rostre transversal, fortement déprimé longitudinalement et pourvu d'un fin sillon médian atteignant le front ; celui-ci plan ou subdéprimé, plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax, à cils oculaires courts. Yeux fortement saillants, subconiques, leur plus grande convexité située un peu en arrière du milieu. Prothorax aussi long que large, faiblement arqué latéralement, à peine resserré en avant, finement et très densément ponctué. Élytres à côtés parallèles jusqu'au milieu, assez fortement striés ; les interstries plans ou un peu relevés en avant.

L'adulte vit sur *Trifolium stellatum* L. et en Corse sur *Lupinus angustifolius* L. (M. DE BOISSY).

Très rare en France ; assez commun en Corse, en plaines et basses vallées (J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Var : St-Maximin (GRENIER in coll. LÉVEILLÉ !). — Alpes-Maritimes : Mérindol (ABEILLE !) ; Golfe-Juan, en nombre, au crépuscule, sur *Trifolium stellatum* L., en juin ! ; Monte-Carlo, un individu, en juillet, à l'entrée du Jardin Botanique !

Italie ; Sardaigne (type) ; Sicile ; Grèce ; Turquie ; Bulgarie.

16. **Sitona ophtalmicus** DESBR., Petites Nouv. ent., nº 8, 15 (1869) ; — Mitth. Schweiz. ent. Ges., III (1870), p. 194. — *Reitteri* STIERL., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1885, p. 229. — *sulcifrons* v. *caviceps* REY, L'Éch., 1894, p. 98. — HUSTACHE, 1925, p. 426. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 416.

Long. : 3-3,5 mm. Revêtu de squamules petites, ovales, d'un gris cendré et cuivreuses, peu serrées, le prothorax orné de trois bandes longitudinales, la médiane fine ; les interstries élytraux 1-3-5-7 alternativement maculés de brun et de cendré, la base des 1-3-5 squamulée de doré ; la bordure latérale du corps large, formée de squamules blanches, plus ou moins serrées, n'atteignant pas l'apex des élytres ; la pilosité dorsale nulle ou invisible de profil ; antennes et pattes ferrugineuses, rarement rouge-clair, les fémurs un peu plus foncés ; l'abdomen simplement pubescent. Rostre transversal profondément creusé et sillonné longitudinalement. Front fortement impressionné et muni d'une fossette allongée et profonde ; bien plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax ; cils oculaires courts. Yeux très gros, très saillants, le point culminant de leur convexité situé en arrière du milieu. Prothorax carré, à peine resserré à ses extrémités, sa ponctuation rugueuse et très serrée. Élytres étroits, les côtés parallèles jusqu'à leur tiers postérieur environ ; stries fines ; interstries plans.

L'adulte vit sur *Astragalus monspessulanus* L. Très rare en France continentale ; assez répandu en Corse.

Var : route de Cagolin à Bormes (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !) ; St-Cassien-des-Bois, un spécimen sur *Astragalus monspessulanus*, juin 1940 (L. SCHAEFER !) ; Alpes-Maritimes : Auribeau, sur la même plante, en nombre le 6 juillet 1940 ! — Corse : Ajaccio (type) ; Bocognano ; Vizzavone ; Tattone ; Vivario ; forêt de Bavela, etc.

Europe méridionale, Algérie, Transcaucasie.

17. **Sitona sulcifrons** THUNB., 1798, Mus. Acad. Upsal, Append. VI, p. 113. — *tibialis* GYLL., Ins. Suec., III, 1813, p. 283. — *argutulus* GYLL. in Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 119. — *chloropus* MARSH., Ent. Brit., 1802, p. 312. — *rufipes* MARSH., l. c., p. 310. — *subauratus* STEPH., Ill. Brit., IV, 1831, p. 138. — *maculipennis* WALTON, Isis (O Ken), 1839, p. 223. — *tibialis* STEPHENS, Ill. Brit. Ent. Mandib., IV, 1831, p. 138. — *medicaginis* REDT., Fn. Austr., 1849, p. 452. — ab. *pictus* PÉTRI, Sbg. Kf., 1912, p. 304. — v. *campestris* HERBST, Natursyst. Ins. Käf., VII, 1797, p. 36 ; OLIVIER, 1808, Ent., V, p. 380. — v. *Deubeli* KRAUSS, Wien. ent. Zeit., XXI, 1902, p. 91. — v. *atomarius* GERM., Ins. Sp. Novae, I, 1821, p. 416. — v. *angustifrons* REITT., Wien. ent. Zeit., XXII, 1903, p. 19. — v. *rasilis* HOCHH., Bull. Soc. Imp. Moscou, 1851, p. 25. — HUSTACHE, 1925, p. 426. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 416.

Long. : 2,5-3,5 mm. Vestiture dorsale peu serrée subdénudée, constituée par de fines squamules linéaires ou en partie piliformes, cuivreuses, un peu plus condensées et formant, sur le prothorax, trois bandes peu nettes ; l'écusson tomenteux ; la bande latérale du corps, blanche, s'arrêtant au niveau de l'abdomen ; ce dernier pubescent, non squamulé ; la pilosité dorsale nulle ou présentant quelques poils soulevés vers l'apex et à peine visibles de profil ; antennes, tibias et tarses rougeâtres ; les fémurs (genoux souvent rougeâtres exceptés) foncés. Rostre très transversal, déprimé sillonné sur sa ligne médiane jusque sur le front, ce dernier (yeux compris) aussi large que le bord antérieur du prothorax, à cils oculaires presque indistincts. Yeux gros, régulièrement convexes. Prothorax légèrement transversal, arqué latéralement, ses deux extrémités rétrécies, sa ponctuation fine et serrée, plus ou moins rugueuse. Élytres convexes, oblongs, assez courts, à côtés parallèles jusqu'au milieu, à calus huméral bien marqué ; stries fortes ; interstries plans.

Mâle : Yeux nettement plus saillants que ceux de la femelle.

Espèce assez variable ; les trois variations suivantes se rencontrent dans les limites de notre faune :

v. **Deubeli** KRAUSS. — Front (yeux compris) distinctement plus large que le bord antérieur du prothorax. Yeux très saillants, à convexité irrégulière (son point culminant un peu en arrière du milieu).

v. **campestris** HERBST. — Revêtement dorsal gris-clair, pubescent ; pattes entièrement rougeâtres. Taille petite (2,5-3 mm.).

v. **angustifrons** REITT. — Front (yeux compris) bien plus étroit que le bord antérieur du prothorax. Yeux faiblement saillants. Revêtement semblable à la forme typique.

L'adulte est inféodé à de nombreuses Légumineuses : *Medicago sativa* L., *Trifolium pratense* L., *T. medium* L., *Vicia lens* Coss. et GERM., etc. ; signalé comme nuisible au Pois cultivé.

Toute la France et la Corse ; très commun. Plaines et montagnes jusqu'à 2.500 m.

La v. *Deubeli* (1) commune en Autriche, Bosnie jusqu'au Caucase, a été signalée de la France méridionale par DESBROCHERS. La v. *campestris* se rencontre partout avec la forme typique. La v. *angustifrons* se trouve en Corse et çà et là dans les Alpes-Maritimes : Nice, Antibes, Cagnes-sur-Mer, etc.

Toute l'Europe.

7e Groupe : *Subnudi* REITTER.

18. **Sitona gemellatus** GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 100. — HUSTACHE, 1925, p. 428. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 417.

Long. : 3,5-4,5 mm. Corps trapu, convexe, noir mat, paraissant dénudé, revêtu légèrement, en dessus, d'une très fine pubescence éparse, appliquée, plus condensée en une petite tache scutellaire et souvent en une autre à la base du 5e interstrie ; les antennes (base du scape rougeâtre exceptée), les tarses bruns ou ferrugineux. Rostre carré, creusé longitudinalement et muni d'un profond sillon médian prolongé sur le front ; sa ponctuation forte, confluente. Front couvert de points semblables à ceux du rostre, très peu plus large, avec les yeux, que le bord antérieur du prothorax, sans cils oculaires. Yeux grands et très saillants. Prothorax très faiblement transversal, ses côtés peu arqués ; assez fortement resserré en avant, à ponctuation forte, serrée, irrégulière, mêlée à des points plus fins, pourvu ou non d'une ligne médiane, imponctuée. Élytres courts et larges, leurs côtés parallèles sur les 2/3 antérieurs de leur longueur, à calus huméral élevé ; stries plus fortement ponctuées en avant qu'en arrière ; interstries convexes à la base, pointillés. Dessous éparsément pubescent. Métasternum présentant une saillie tuberculeuse intercoxale.

L'adulte vit sur *Lotus uliginosus* L. et *Lathyrus pratensis* L. (!), mai-septembre. Endroits humides ; bois frais, clairières, prés-marais. Assez rare, mais répandu dans toute la région sylvatique inférieure et celle des collines ; plus rare en montagne jusqu'à 1.200 m.

Toute la France, la Corse.

Allemagne occidentale, Belgique, Italie, Espagne, Algérie, Caucase.

8e Groupe : *Ciliati* STIERL.

19. **Sitona puncticollis** STEPHENS, Ill. Brit. ent. Mandib., 1831, IV, p. 137. — *insulus* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 103. — *punctiger* THOMSON, Skandinav. Coleopt., X, 1868, p. 167 (non WOLL.). — HUSTACHE, 1925, p. 429. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 417.

Long. : 4-6,5 mm. Assez allongé, convexe, revêtu dorsalement de fines squamules longues, serrées, brunes, fauves ou gris-pâle ; le prothorax

(1) La v. *Deubeli*, à laquelle on devra réunir *assimilis* DESBR., *Frel.*, VIII, 1899, p. 5, a été décrite comme espèce propre. Elle figure encore comme telle dans les catalogues JUNK et WINKLER.

pourvu de trois bandes plus claires, avec, parfois, deux petites taches ponctiformes de même coloration que les bandes ; antennes (massue foncée exceptée) ferrugineuses ; tibias et tarses rougeâtres ; fémurs foncés. Dessous couvert densément de squamules claires. Rostre transversal, pubescent, muni d'un faible sillon médian aboutissant, sur le front, à une courte fossette interoculaire et non prolongé sur le vertex ; le sommet échancré en triangle, brièvement et finement caréné en avant. Front (yeux compris) aussi large que le bord antérieur du prothorax, subconvexe ou plan, à cils oculaires courts. Yeux grands, assez saillants. Prothorax carré, à peine arqué sur les côtés, ses angles postérieurs un peu obtus, sa ponctuation fine, serrée, distincte, non voilée par le revêtement. Élytres subparallèles rétrécis faiblement d'avant en arrière sur leur première moitié ; le calus huméral assez relevé ; stries fines, à points petits serrés ; souvent munies d'une squamulation plus claire ; interstries impairs subconvexes, les pairs plans, le 2e non (le 3e à peine) plus élargi au sommet.

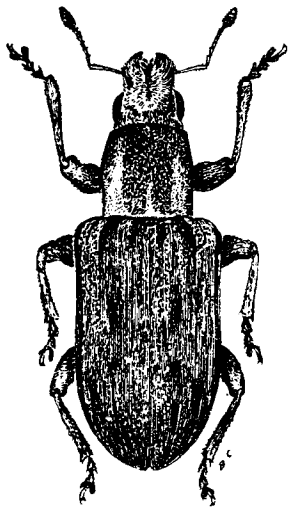


FIG. 171. — *Sitona punctilollis* STEPH.

L'adulte se prend sur *Trifolium pratense* L. (BEDEL), sur *Melilotus alba* LAM. (TEMPÈRE), parfois nuisible aux fèves (*Vicia faba* L.) !

Biologie. — OMEROD, Trans. Ent. Soc. London, XIV, 1882.

Prés, friches, dans les endroits découverts.

Toute la France, la Corse ; commun.

Europe, nord de l'Afrique, Syrie, Caucase.

20. **Sitona flavescens** MARSHAM, Col. Brit., 1802, p. 311. — *longiclavis* STEPH., Ill. Brit., IV, 1831, p. 137. — *nigriclavis* MARSH., Col. Brit., 1802, p. 312. — ? *obsoletus* GMEL., in Linné, Syst. Nat., éd. 13, 1790, p. 1807. — *octopunctatus* GERM., Ins. Sp., I, 1824, p. 416. — *sulcifrons* SCHÖNHERR, Sp. Curc., II, 1824, p. 104 (non THUNB.). — *longicollis* FAHRS., in Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 259. — *lepidus* GYLL., in Schönherr, l. c., II, 1834, p. 104. — *persulcatus* DESBR., Frel., VIII, 1899, p. 6. — *subcordatus* DESBR., Frel., XIII, 1909, p. 27. — *subrufus* GMEL., in Linné, Syst. Nat., éd. 13, 1791, p. 1807. — v. *nigrescens* GABRIEL, Zeitschr. Ent. (Breslau), XVII, 1929, p. 8. — HUSTACHE, 1925, p. 430. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Col. Fr., p. 400 ; — Cat. Corse, p. 417.

Long. : 4-5 mm. Espèce voisine de la précédente et possédant avec elle de nombreux caractères communs. Elle s'en distingue aisément par le sillon médian du rostre très marqué et prolongé jusqu'au vertex, le front sans fossette distincte, le prothorax, en dehors des trois bandes longitudinales, orné de 4 à 6 petites taches ponctiformes claires plus ou moins nettes ; les yeux plus saillants ; le prothorax un peu plus court, les côtés un peu arqués, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, à angles postérieurs droits, la ponctuation voilée par la squamulation ; les élytres un peu plus courts, faiblement arqué latéralement, les interstries impairs subconvexes, les 2e et 3e distinctement élargis à leur sommet ; les tarses plus foncés que les tibias.

v. **cinnamomeus** ALLARD, in Cat. Grenier, 1863, p. 98 ; — Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 365. — *corcyreus* APFB., Wiss. Mitteil. Bosnie Herzegow., 1898, p. 108. — Élytres à 3e interstrie muni de taches tomenteuses alternativement jaunes et noirâtres, le sommet des interstries 1-4 jaune, cette dernière coloration s'étendant parfois sur toute la longueur des interstries 4-5, les côtés semblablement colorés.

La larve attaque les racines de *Lotus uliginosus* L. et de *Trifolium pratense* L.

L'adulte vit sur ces mêmes plantes ainsi que sur *Vicia faba* L., *Pisum arvense* L., *Medicago sativa* L., *Galega officinalis* L., et peut-être, d'après M. TEMPÈRE in litt., sur *Medicago suffruticosa* RAM. Signalé comme nocif aux cultures de Légumineuses fourragères !

Commun dans toute la France : plaines et montagnes jusqu'à 2.000 m.

Toute l'Europe, Afrique du Nord, Asie Occidentale, États-Unis (importé) (1).

La v. *cinnamomeus*, quoique plus fréquente dans le midi de la France et en Corse où elle paraît constituer une race méridionale, remonte çà et là dans le Centre : Limousin, Nivernais, mélangée à la forme typique. Elle n'est pas rare dans la Gironde (TEMPÈRE), dans les régions sablonneuses du littoral.

Espagne, Algérie, Corfou.

21. **Sitona longulus** GYLL. in Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 108. — *bucephalus* ALFELH., Wiss. Mitt. Bosn. Herzegow., VI, 1899, p. 807. — **Biologie** : GROSSHEIM, Bull. Mleev. Hort. Exp. Sta., XVII, 1928, p. 66. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1929, p. 115-116. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 400.

Long. : 4-6,5 mm. Revêtement foncier composé de squamules linéaires, oblongues ou ovalaires, serrées, jaunâtres ou grises, avec un dessin cendré formant, sur le prothorax, trois bandes longitudinales, la médiane très étroite, les latérales plus larges et un peu arquées, et sur les élytres, des taches confuses plus claires, ou encore sur les interstries 3-5-7 des bandes soit entières, soit alternativement cendrées et brunâtres, peu tranchées ; l'écusson clair ; la pilosité dorsale nulle ou présentant quelques soies soulevées peu visibles vers l'apex élytral ; antennes (massue foncée exceptée) rousses : tibias, tarses et parfois genoux, ferrugineux. Rostre transversal, pubescent, déprimé et muni d'un sillon médian étroit, mais bien marqué, prolongé sur le front ; le sommet brièvement caréné. Front convexe, plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax ; cils oculaires courts. Prothorax aussi long que large, un peu arqué sur

(1) L'insecte y est signalé comme faisant des dégâts aux cultures (WEBSTER), in Ribey, Rep., 1886, p. 580.

les côtés, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, sa plus grande largeur en avant du milieu (femelle) ou prothorax faiblement transversal, subcarré, les côtés non ou très faiblement arqués, sa plus grande largeur au milieu (mâle), un peu étranglé derrière le bord antérieur, la ponctuation masquée par le revêtement. Élytres assez fortement convexes (fe-

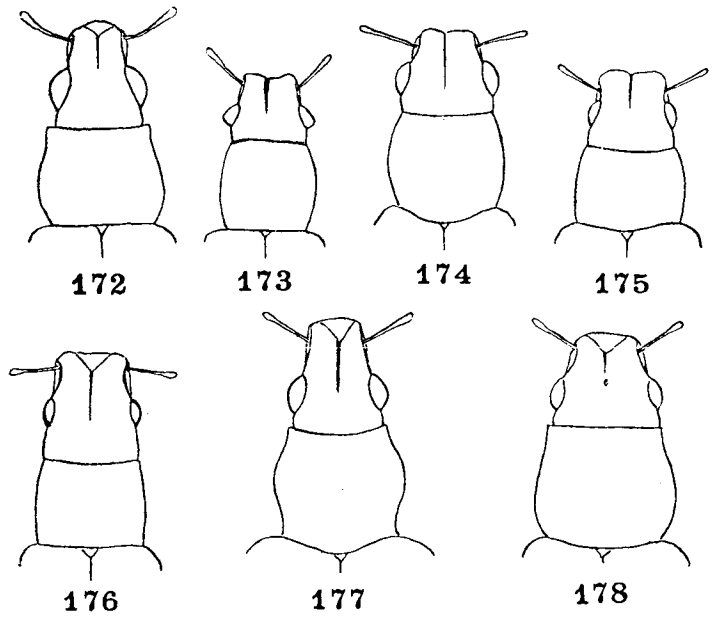


FIG. 172 à 178. — Avant-corps : 172. chez *Sitona tibialis* ; 173. *S. ophtalmicus* ; 174. *S. verecundus* ; 175. *S. suturalis* ; 176. *S. longulus* ; 177. *S. flavescens* ; 178. *S. punctaticollis*.

melle), un peu moins (mâle) ; la base tronquée droite, le calus huméral assez saillant ; les côtés subparallèles sur leur moitié antérieure dans les deux sexes ; interstries plans. Dessous densément squamulé de cendré.

L'espèce varie peu, certaines femelles ont les élytres très légèrement arqués après le milieu des côtés, les mâles ont souvent les interstries plus étroits et subconvexes. Son faciès se rapproche des deux précédents, mais elle se distingue nettement par ses élytres bien plus convexes, non échancrés en arc à leur base et ses squamules de deux sortes.

France méridionale ; très rare. — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille, Madrague, plusieurs spécimens sur une Papilionacée à fleurs jaunes (peut-être un *Lotus* ?) (H. VENET !). — Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Lantosque, un spécimen mêlé à des *flavescens* (coll. LÉVEILLÉ !).

Europe centrale, Caucase, Sibérie.

9e Groupe : *Callosi* REITTER.

22. **Sitona callosus** GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 105. — *asellus* FAUST, Deutsche ent. Zeits., XXVII, 1883. — *caucasicus* STIERLIN, Mitth. Schweiz. ent. Ges. (1885), p. 227. — *correctus* FAUST, l. c., XXXIII (1889), p. 130. — *tenuis* ROSENHAUER, Beitr. Ins. Fn. Eur., 1847, p. 40. — HUSTACHE, 1925, p. 431. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 400.

Long. : 4-5,5 mm. Oblong, étroit, densément squamulé en dessus, les squamules assez grandes, oblongues et ovalaires, brunes, grises, cendrées ou roussâtres ; le prothorax muni de trois bandes claires ; les interstries élytraux 3-5-7 alternativement maculés de brun et de blanchâtre, le 6e souvent de cette dernière couleur, la base des 5-6 éclaircie ainsi que la callosité apicale du 5e, le dessin élytral rarement bien tranché ; la pilosité dorsale courte, serrée, de couleur foncée ; un peu soulevée ; antennes (massue rembrunie exceptée), tibias (parfois genoux) et tarses ferrugineux ; les fémurs densément squamulés de cendré et largement annelés de brun. Dessous à squamules claires, serrées. Rostre faiblement déprimé, sillonné longitudinalement jusque sur le front ; échancré à l'extrémité, brièvement caréné au sommet, pubescent, densément finement ponctué-rugueux ainsi que sur le front ; celui-ci subplan, un peu plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax. Yeux assez fortement saillants ; cils oculaires longs. Prothorax aussi long que large, subcylindrique, les côtés presque parallèles, assez largement mais peu profondément resserré derrière le bord antérieur ; finement et densément ponctué. Élytres peu convexes, étroits, subparallèles, ; calus huméral saillant, les épaules brièvement arrondies, subcarrées ; stries fines à points petits et souvent masqués, en partie, par la vestiture ; interstries un peu convexes. Certains spécimens ont les élytres presque uniformément gris-cendré.

L'adulte vit sur *Ononis natrix* L. ! ; assez rare ; septembre-octobre.

France méridionale : Isère : Entre-deux-Guiers (V. PLANET !). — Hautes-Alpes : Névrache ; La Monta (HUSTACHE). — Basses-Alpes : Digne (PEYERIMHOFF). — Vaucluse : La Bonde (FAGNIEZ). — Alpes-Maritimes : Biot, La Napoule, sur *Ononix natrix* (!). — Bouches-du-Rhône : Marseille (ABEILLE !) ; Aix-en-Provence (MOLLANDIN DE BOISSY !). — Hérault ; Béziers (PELLET). — Aude (GAVOY). — Htes-Pyrénées : Fabian, vers 1.300 m. sur *Ononis natrix* (TEMPÈRE !).

Europe méridionale et centrale ; Espagne, Algérie, Caucase, Asie et Sibérie occidentales.

SMRECZYNSKI (*Bull. Ent. Pologne*, XIX, 1949, p. 169) indique cette espèce comme vivant, dans les Carpathes occidentales, sur *Trifolium minus* REHB.

10e Groupe : *Selosi* STIERL.

23. **Sitona lineellus** BONSDORFF, Curc. Suec., II, 1785, p. 30. — *linealus* PAYKULL, Fn. Suec., III, 1800, p. 308. — *occaler* HERBST, Natursyst. Ins. Käfer, VI, 1795, p. 219. — *Staudingeri* DESBR., Frelon, VIII, 1899,

p. 7. — v. *brevicollis* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 114. — v. *crinitoides* REITT., Wien. ent. Zeit., XXII, 1903, p. 28. — v. *indifferens* SAY, Descr. of. Curc. N. Amer., 1831, p. 10. — v. *scissifrons* SAY, l. c., p. 10. — HUSTACHE, 1925, p. 432. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401. — **Biologie** : KNIEPHOF, Ent. Blätt., 31, 1935, p. 126.

Long. : 3-3,5 mm. Revêtement dorsal serré, composé de squamules brunes ou cuivreuses et d'un gris-cendré en partie ovalaires ; avec de courtes soies élytrales soulevées, sur tous les interstries, visibles en arrière, mais ordinairement indistinctes en avant ; le prothorax orné de trois bandes claires ; le dessin élytral variable, tantôt nul, tantôt avec les interstries impairs ou les côtés des élytres entièrement ou en partie éclaircis à partir du 3e interstrie ; antennes (massue foncée exceptée) et pattes (sauf le milieu des fémurs et les tarses rembrunis) rougeâtres. Rostre plan, à sillon fin, peu marqué sur le front ; ce dernier subconvexe, plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax ; cils oculaires courts. Yeux modérément convexes. Prothorax peu transversal, ses côtés faiblement arqués, à points denses, assez gros : (forme typique) ou prothorax fortement transversal, à côtés très arqués, grossièrement ponctué (v. *brevicollis* GYLL.). Élytres oblongs, assez courts, faiblement élargis vers le milieu latéral : stries bien marquées, leurs points assez forts ; interstries plans ou légèrement relevés.

Mâle : Prothorax subcylindrique ; yeux plus gros, corps plus étroit.

La variété **brevicollis** m'apparaît comme une aberration femelle que l'on rencontre çà et là avec la forme typique.

L'adulte vit sur diverses Papilionacées : *Trifolium repens* L. (PENEKE (!), *Trifolium alpinum* L. (KNIEPHOF, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !), *Sarothamnus scoparius* L. (REITTER), *Astragalus aristatus* L'HÉRIT. (HUSTACHE).

Répandu dans de nombreuses régions de notre pays. Plaines et montagnes principalement de mai à juillet. Assez rare.

Vosges ; Bas-Rhin ; Meuse ; Aincreville (!) ; Ardennes ; Cher ; Puy-de-Dôme ; Isère ; Htes-Alpes ; Basses-Alpes ; Rhône ; Ain ; Allier ; Hte-Vienne !

Europe boréale et centrale, Caucase, Sibérie.

24. **Sitona Giraudi** HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1938, p. 125. — G. TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 75. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 3,3-3,5 mm. Intermédiaire entre *lineellus* BONSD. et *crinitus* HERBST. Se rapproche du premier par la taille et l'aspect. En diffère par le front moins convexe, les yeux plus saillants, surtout chez le mâle, les soies élytrales plus longues (aussi longues, pour la plupart, que la largeur d'un interstrie), bien plus épaisses, bien visibles, même en avant et dressées comme chez *crinitus*, le revêtement des élytres ordinairement d'un gris-cendré uniforme, mais quelques spécimens portent des petites taches foncées, peu tranchées, sur les interstries impairs. Se distingue de *crinitus* par les yeux moins convexes, la massue antennaire moins étroite, le sillon rostral prolongé jusqu'au niveau postérieur des yeux, la pilosité moins longue, la ponctuation prothoracique oblongue visible à travers la squamulation moins dense. L'organe copulateur, d'un type considérablement éloigné de celui de *crinitus*, se rapproche de celui de *lineellus* dont les apophyses basales atteignent environ deux fois la longueur du lobe (plus courtes que le lobe chez *crinitus*). Chez *Giraudi*, le lobe, vu de profil, est moins courbé, plus brusquement et plus fortement élargi au sommet, en forme de cuilleron et le rebord, formant une sorte de pont chitineux que l'on observe à l'apex, occupe environ le 1/3 de la longueur du lobe, alors que ce rebord est de très faible importance chez *lineellus*.

Espèce probablement répandue dans toutes les Pyrénées centrales et paraissant remplacer *lineellus* dans la région pyrénéenne.

Basses-Pyrénées : Pic de la Sagette (1), vers 2.000 m., 9-VI-1935 (GIRAUD, G. TEMPÈRE et L. DAILLÉ) et Hautes-Pyrénées : Gavarnie, vers 1.300 m., sur *Astragalus monspessulanus* L., 6-VII-1937. Reprise dans les Pyrénées centrales, dans la région de Vignemale, au-dessus de la Vallée d'Ossonne (1), vers 2.500 m. et fin juillet 1939, sur *Anthyllis vulneraria* L., v. *alpestris* HEGERST et HEER. (G. TEMPÈRE).

25. **Sitona crinitus** HERBST, Natursyst. Ins. Käfer, VI, 1795, p. 245. — *dispersus* MULS. REY, Opusc. ent., IX, 1859, p. 17. — *lineellus* STEPH., Ill. Brit. Mandib., IV, 1831, p. 139 (non BONSD.). — *macularius* MARSH., Col. Brit., 1802, p. 312. — *nanus* GYLL. in Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 123. — *seniculus* MANNH., Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou, XVI, 2, 1843, p. 290. — *albescens* STEPH., Ill. Brit. ent. Mand., IV, 1831, p. 140. — v. *albocrinitus* REITTER, Wien. ent. Zeit., XXII, 1903. — v. *densatus* REITT., l. c. — *fallax* ALLARD, Soc. ent. Fr., IV, 1864, p. 335 ; v. *hebraeus* STIERL., Mitt. Schweiz. ent. Ges., VII, 1884, p. 147. — v. *nigrocrinitus* REITT., l. c., p. 28. — v. *parallelipennis* DESBR., Le Frelon, 1869, p. 398. — v. *seriesfosus* FAIRS., in Schönherr, Gen. Curc., VI, 1840, p. 227. — *seliger* WOLL., Ann. Mag. Hist., XI, 1863, p. 221. — HUSTACHE, 1925, p. 433. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 3-4 mm. Revêtu en dessus de squamules ovales ou oblongues, serrées, grises, cendrées ou jaunâtres, formant sur le prothorax trois bandes claires et ordinairement, sur les interstries élytraux 3-5-7, quelques macules alternativement plus claires et plus foncées ; parfois les élytres uniformément gris ; les interstries impairs pourvus de soies semi-dressées le plus souvent blanches ; bien visibles sur toute la surface, même en avant, cependant plus longues en arrière ; plus courtes sur la tête et le prothorax ; antennes (sauf la massue foncée), tibias, tarses et fémurs jaunes ou ferrugineux. Rostre déprimé longitudinalement avec un sillon médian, prolongé sur le front, s'arrêtant, au niveau médian des yeux, dans une petite fossette interoculaire. Front déprimé, bien plus large

(1) D'après des toponymistes récents, le Pic de la Sagette doit s'appeler Pic d'Herrana et la vallée entre Gavarnie et Vignemale s'écrire Aussonne plutôt qu'Ossone (Renseignements communiqués par M. TEMPÈRE).

(yeux compris) que le bord antérieur du prothorax et aussi large que ce dernier dans sa plus grande largeur, cils oculaires longs. Yeux régulièrement et très fortement convexes. Prothorax un peu transversal, subcarré assez fortement resserré en avant, sa ponctuation forte, serrée,

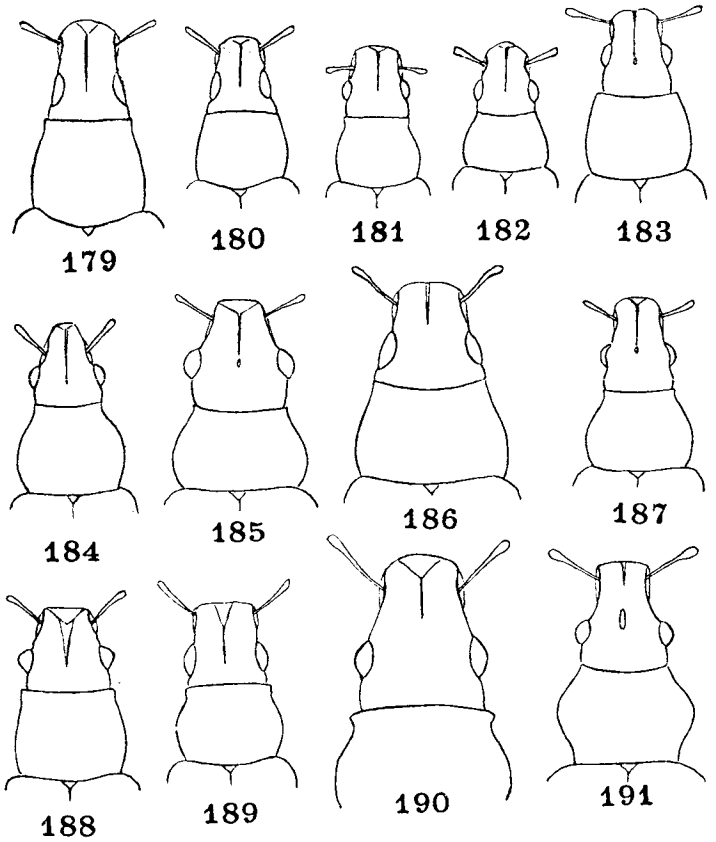


FIG. 179 à 191. — Avant-corps : 179, de *Sitona humeralis* ; 180. *S. inops* ; 181. *S. Giraudi* ; 182. *S. lineellus* ; 183. *S. cylindricollis* ; 184. *S. languidus* ; 185. *S. hirsutus* ; 186. *S. hispidulus* ; 187. *S. crinitus* ; 188. *S. Waterhousei* ; 189. *S. lineatus* ; 190. *S. griseus* ; 191. *S. cambricus*.

non contiguë, bien distincte. Élytres parallèles (mâle) très faiblement élargis en arrière (femelle), à calus huméral saillant, striés-ponctués : interstries plans ou subconvexes. L'espèce est très variable quant à la longueur, la couleur et la disposition des soies élytrales, la forme plus ou moins allongée du corps, la coloration des pattes. Plusieurs variétés ont été créées dont quelques-unes peuvent être considérées comme des

races géographiques ou biologiques ; elles sont, pour la plupart, étrangères à notre faune. Les trois suivantes se rencontrent, en France, avec la forme typique :

v. **albescens** STEPH. — Vestiture dorsale d'un gris-clair uniforme ; fémurs foncés.

v. **albocrinitius** REITT. — Tous les interstries avec un rang de soies claires ; pattes rousses.

v. **seriesetosus** FAHRS. — Interstries impairs maculés de brun, leurs soies plus longues, subclaviformes ; fémurs foncés.

La larve vit aux dépens des racines de *Trifolium pratense* L. ! et probablement d'autres Légumineuses. La nymphose s'effectue du 15 avril à début de mai et la transformation en imago vers la mi-juin pour les pontes de juillet-août de l'année précédente. Les pontes effectuées de juin à début de juillet donnent des adultes en septembre-octobre, dont la plupart entrent en diapause jusqu'au printemps suivant et se confondent avec ceux éclos en juin. Toutefois leurs dégâts sont plus précoces ; ce sont ceux qui attaquent les feuilles des jeunes Pois cultivés en première saison, à partir du 15 avril.

L'adulte s'attaque également à la Luzerne, au Lotier, au Lupin, etc.

Toute la France ; très commun, même en montagne jusqu'à 1.800 m.

La v. *albescens*, partout, avec la forme typique. Les v. *albocrinitus* et *seriesetosus* paraissent rares en France et sont exclusivement méridionales ; la première se trouve dans les Alpes-Maritimes : Beaulieu ! dans le Var : environs de Toulon (GRENIER !, GUÉRIN !), la seconde dans les Bouches-du-Rhône : Aubagne (LÉVEILLÉ !) et Aix-en-Provence (MOLL. DE BOISSY !). Elle est citée du Var : Fréjus (RAYMOND), des Basses-Alpes (GABRIEL), de Provence et du Roussillon (REY).

HUSTACHE (Curc. Gall.-Rh., p. 435) mentionne, du Jura : Dôle, une variété h. à soies élytrales plus longues et plus nombreuses que chez la forme typique. Je ne la connais pas en nature, mais elle paraît ne présenter qu'une des nombreuses variations, sans grand intérêt d'ailleurs, que l'on rencontre avec cette dernière.

Toute l'Europe, Nord de l'Afrique, Égypte, Asie Mineure, Syrie, Turkestan, Caucase.

26. **Sitona languidus** GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 116. — v. *obscuripes* GYLL., l. c., p. 122. — *Flecki* CSIKI, in Heyden, Reitter, Weise, Cat. Col. Eur., éd. 2, 1906, p. 625. — *elegans* STIERL., Mitt. Schweiz. ent. Ges., X (1899), p. 202. — **Biologie** : LANTERBORN, Bad. Reitr., XII, 1933, p. 200. — HUSTACHE, 1925, p. 433. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., XCV (1926) ; — Cat. Fr., p. 401.

Long. : 4,5-5 mm. Revêtement dorsal formé de squamules courtes, ovales ou subarrondies, d'un cuivreux métallique ; le prothorax avec une ligne médiane peu ou non distincte ; les interstries impairs à squamules un peu plus denses, la base des 1-5-6 nettement plus claire, la squamulation encore plus serrée à cet endroit et formant de courtes linéoles dorées ; soies des élytres blanchâtres, courtes, régulières, assez serrées, relevées et disposées sur les interstries impairs ; la pilosité du prothorax fine et couchée, indistincte de profil, celle de la tête et du rostre courte et soulevée ; antennes et pattes entièrement rousses (forme

typique) ou pattes rarement rembrunies (v. *obscuripes* Gyll.). Rostre déprimé, son sommet brièvement mais nettement caréné au milieu, l'aire apicale délimitée en arrière par une fine carène transversale arquée ; sillon médian fin, atteignant la fossette interoculaire qui est profonde, sulciforme. Front déprimé, un peu plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax, mais moins large que celui-ci au milieu ; cils oculaires assez longs. Yeux grands, saillants. Prothorax transversal, fortement arrondi latéralement, faiblement resserré en avant, sa ponctuation grosse, contiguë, plus forte et plus serrée que celle du front. Élytres assez convexes, subparallèles, à épaules saillantes, brièvement obliques, à calus huméral bien marqué ; stries fines, leurs points bien distincts ; interstries subplans. Dessous à squamules fines, grises, peu serrées, les côtés de la poitrine densément squamulés, blanchâtres.

L'adulte vit sur *Ononis repens* L.

Espèce très rare en France et méconnue. Trouvée en un spécimen unique, en juillet 1909, sur le coteau dominant la gare de Sorcy (Meuse), par Sainte-Claire-Deville ! Repris en grand nombre à Geisswasser, dans le Ht-Rhin, en juillet 1948, par M. Richard !

Pas rare en Allemagne, à Sperenberg, près Berlin, en août (Smreczynsky !), sur *Ononis repens* L. Très commun sur la même plante en Bukovine (Smreczynski !).

Europe centrale, Roumanie, Russie méridionale, Caucase.

27. **Sitona hirsutus** Desbrochers, Bull. Ac. Hippone, 1884, p. 74. — *laticeps* Tourn., Stierl., Mitt. Schweiz. ent. Ges., VII (1885), p. 126. — Hoffm., Miscell. Ent., XXXII, 1929, p. 3. — Hustache, 1925, p. 433. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Fr., p. 401 ; — Cat. Corse, p. 417.

Long. : 3,5-4,2 mm. Espèce ayant quelques points de ressemblance avec *crinitus*, mais ne pouvant être confondue avec celui-ci ni avec aucune autre espèce du genre. Revêtement fauve et cendré, cette dernière coloration formant trois bandes prothoraciques : l'écusson, les interstries élytraux 3-4-5 entièrement ou en partie, et les 7-8 en entier de cette même couleur, les 1-2-6 restant fauves, plus rarement tous les interstries (sauf les deux premiers) entièrement cendrés ; les soies des élytres peu nombreuses, longues, claires, dressées, disposées sur les interstries impairs, la pilosité prothoracique courte, plus foncée, dirigée en avant, celle de la tête et du rostre assez longue, hérissée ; antennes et pattes entièrement ferrugineuses. Front remarquablement large (voir les caractères donnés au Tableau).

Très rare partout.

Haute-Vienne : Le Dorat, 2 individus, pris le 6 juin 1922, sur *Tetragonolobus siliquosus* Roth. (Papilionacées) (Hoffmann).

Corse (Koziorowicz, types, coll. Desbrochers) ; Bastia, un spécimen (coll. Bonnaire !).

Cité de Sicile et d'Algérie ; à confirmer de Sardaigne.

28. **Sitona Waterhousei** Walton, Ann. Mag. Nat. Hist., XVII, 1846, p. 234. — *setosus* Redtenb., Fn. Austr., 1849, p. 435. — Hustache, 1925, p. 435. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 401.

Long. : 3,5-4,5 mm. Vestiture dorsale composée de petites squamules oblongues et linéaires, peu serrées, cendrées ou cuivreuses, non strictement appliquées sur les téguments ; les interstries impairs pourvus de soies blanches peu nombreuses et relevées, celles de la tête et du rostre bien visibles, celles du prothorax indistinctes. Ce dernier orné de trois bandes claires, les interstries impairs avec de courtes linéoles cendrées ; antennes et pattes entièrement ferrugineuses, mais parfois les fémurs rembrunis. Rostre creusé et sillonné longitudinalement jusque sur le front ; ce dernier grossièrement ponctué ainsi que le rostre, déprimé, aussi large (mâle) ou presque aussi large (femelle), yeux compris, que le prothorax dans sa plus grande largeur ; cils oculaires assez longs. Yeux gros, remarquablement et irrégulièrement saillants. Prothorax faiblement transversal, à peine (mâle) ou assez arqué (femelle) sur les côtés, impressionné en avant, sa ponctuation grosse et serrée. Élytres subparallèles, assez fortement convexes en arrière, à calus huméral assez relevé, les épaules subcarrées ; fortement striés-ponctués ; interstries plus ou moins convexes.

Espèce reconnaissable à la très forte convexité de ses yeux.

L'adulte vit sur *Lotus corniculatus* L. (L. Bedel), ainsi que sur *Lotus uliginosus* Schk. (!) et *Medicago lupulina* L. (!). Avril à septembre.

Prairies, friches, bordure des bois ; surtout dans les endroits frais à prédominance calcaire.

Presque toute la France, assez commun, sauf dans certains points de la région sèche de l'Olivier où il paraît manquer et où il est remplacé par la forme suivante.

Alpes-Maritimes : très rare dans la vallée de la Siagne ; Var : Puget-sur-Argens, sur *Lotus uliginosus* !

Subsp. **Schaeferi** Ruter, Bull. Soc. ent. Fr., 1945, p. 55.

Long. : 4,5 mm. Assez densément revêtu de fines squamules elliptiques, lancéolées, nullement ovalaires, d'un gris cendré légèrement rosé, avec quelques autres d'un cuivreux un peu métallique ; le prothorax orné de trois bandes plus claires, peu tranchées ; les élytres concolores, la base des 1er, 3e et 5e interstries blanchâtre ; pas de calus antéapical, les interstries impairs, seuls munis de soies blanches assez longues, soulevées bien visibles en arrière, la pilosité du rostre et de la tête plus fine, celle du prothorax indistincte de profil ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarses ferrugineux ; fémurs noirâtres. Rostre cuivreux à son sommet muni en arrière de l'aire apicale, d'une carène transversale arquée : la ligne médiane avec un sillon étroit, bien marqué, rejoignant, sur le front, la fossette, sulciforme profonde. Front déprimé, assez densément ponctué comme le rostre, un peu plus large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax ; les cils oculaires longs. Yeux ronds,

fortement saillants. Prothorax presque aussi long que large, subparallèle, les côtés à peine arqués, visiblement resserré derrière le bord antérieur, celui-ci tomenteux à son extrême bord, la ponctuation arrondie, profonde, serrée, mais non contiguë. Élytres assez convexes, allongés, subparallèles, leur extrémité assez étroitement rétrécie, le sommet de la suture densément squamulé de clair, le calus huméral non saillant, les épaules presque carrées ; les points des stries bien visibles en avant ; interstries étroits, un peu convexes. Protibias assez fortement arqués en dedans, au sommet, chez le mâle. Cette sous-espèce, dont on ne connaît pas le victus, semble constituer une race biologique du *Waterhousei*. Elle en diffère notablement par la convexité plus régulière et moins saillante des yeux, le prothorax moins arqué latéralement, le calus huméral moins accusé, la ponctuation du rostre et du front bien plus fine, nullement grossière, la forme du corps plus svelte, la coloration foncière cendrée, peu métallique.

Bouches-du-Rhône : Rognac, plusieurs individus (L. SCHAEFER !) ; Aix-en-Provence (coll. ABEILLE DE PERRIN et SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Gard : Sylvéréal (coll. ABEILLE DE PERRIN). — Vaucluse : Mirabeau (DURET in coll. TEMPÈRE).

11e Groupe : *Angustifrons* REITTER.

29. **Sitona hispidulus** FABRICIUS, Ges. Ins. Mant., 1776, p. 226. — *hoemmorrhoidalis* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 115. — *hirtus* GMEL. in Linné, Syst. Nat., éd. 13, I, 1790, p. 1807. — *pallipes* STEPHENS, Ill. Brit. Ent. Mandib., IV, 1831, p. 135. — v. *tibiellus* GYLL., l. c., II, I, 1834, p. 121. — *trisulcatus* GYLL., l. c. VI, I, 1840, p. 276. — HUSTACHE, 1925, p. 436. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 401 ; — Cat. Corse, p. 417. — **Biol.** (mœurs et métamorphoses) : WILDERMUTH, U.S. Dept. Agric. Bur. Ent., Bull. nº 85, II, 1910, p. 29.

Long. : 3,5-4,5 mm. Très densément revêtu de squamules arrondies, brunes ou cendrées, parfois roussâtres : le prothorax orné de trois bandes claires, la médiane très étroite ; le 5e interstrie portant, à sa base, une courte linéole claire faisant suite à la bande latérale prothoracique, les interstries impairs munis de quelques taches plus foncées ; l'écusson clair ; tous les interstries avec un rang de soies mi-dressées en arrière et à peine soulevées en avant, brunes et blanches, celles de cette dernière couleur moins nombreuses ; la pilosité du prothorax foncée, très courte, soulevée, naissant de gros points non contigus, celle du rostre et de la tête plus relevée ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarses ferrugineux. Rostre court, déprimé, muni d'un sillon médian approfondi vers la base et finement prolongé sur le front. Celui-ci plan, moins large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax, à ponctuation assez forte et assez dense ; cils oculaires assez longs, yeux presque effacés Prothorax peu transversal, peu arqué latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, à points gros, assez espacés. Élytres peu convexes, subparallèles (mâle) ou très faiblement élargis vers le milieu ; stries fines à points squamigères, assez gros et plus distincts en avant ; interstries plans ou subconvexes.

La variété **tibiellus** GYLL. se rencontre avec la forme typique. Taille plus petite, vestiture dorsale d'un gris-cendré, uniforme, les soies élytrales plus nombreuses et toutes blanches, les pattes rouges, les fémurs un peu rembrunis dans leur milieu.

La larve attaque les racines de divers Légumineuses, en particulier des Trèfles cultivés, commettant parfois de sérieuses déprédations. La racine principale est plus éprouvée, creusée assez profondément de courts sillons, à partir du collet jusqu'à l'extrémité ; ces attaques, toutefois, n'intéressent que la région corticale. La ponte a lieu au printemps et s'échelonne jusqu'en été. Les larves sont très actives en septembre-octobre et même jusqu'en novembre ; elles hivernent, leur nymphose s'effectue à la fin de l'hiver, dès la mi-mars.

L'adulte dévore, en larges mangeures circulaires, le feuillage des Trèfles et des Luzernes spontanés et cultivés. Vit également sur *Galega officinalis* L. et *Lotus uliginosus* SCHK. (*L. major* SM.). Avril-septembre.

Toute la France, commun partout. Corse.

Europe, Syrie, Caucase, Sibérie. Importé et très nuisible aux cultures aux États-Unis.

30. **Sitona cylindricollis** FAHRS., in Schönherr, Gen. Curc., VI, I, 1840, p. 269. — *bicolor* STIERL., Mitth. Schweiz. ent. Ges., VII, 1884, p. 132. — *meliloti* WALTON, Ann. Mag. Nat. Hist., XVII, 1846, p. 232. — v. *maculosus* ALL., Ann. Soc. ent. Fr., IV, 1864, p. 378. — *vicinus* REY, L'Éch., X, 1894, p. 98. — v. *molitor* FAUST, Deutsche ent. Zeits., 1888, p. 44. — v. *Sieversi* REITT., Wien. ent. Zeit., XXII, 1903 ; — Bestim. Tabel., p. 34. — v. *varians* DESBR., Frelon, IV, 1894, p. 154. — HUSTACHE, 1925, p. 437. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 4-5 mm. Dessus revêtu densément de petites squamules arrondies, gris-roussâtres et brunes ; le prothorax avec trois bandes, parfois peu distinctes, plus claires ; les élytres à interstries parsemés de petites taches peu tranchées, alternativement plus claires (grises ou jaunâtres) et brunes ; la pilosité très courte, couchée, blanchâtre, peu visible de profil, sauf sur la déclivité postérieure des élytres où elle est un peu plus longue et soulevée, ainsi que sur la tête et le rostre ; antennes et pattes jaunes ou ferrugineuses ; la massue et les fémurs (sauf les genoux) ordinairement rembrunis. Rostre un peu déprimé, pourvu d'un sillon médian prolongé sur le front. Yeux peu convexes. Front, comme le rostre, couvert d'une squamosité piliforme, dorée ; dépourvu de fossette interoculaire, subplan, moins large (yeux compris) que le bord antérieur du prothorax ; cils oculaires assez longs. Tempes un peu élargies en arrière. Prothorax faiblement transversal, ses côtés à peine arqués, impressionné transversalement en avant, moins visiblement en arrière, à ponctuation uniforme, assez fine, serrée. Élytres convexes, parallèles jusque près du tiers postérieur ; les épaules subcarrées, le calus huméral saillant ; finement striés-

ponctués ; interstries plans ; dépourvus de callosité antéapicale au sommet du 5e interstrie.

La v. **varians** Dsb., à taches foncées tranchant sur le fond des élytres, se rencontre çà et là avec la forme typique.

L'adulte vit sur divers Mélilots : *Melilotus arvensis* Walbr. ! (*M. officinalis* G. G.), *M. altissima* Thuill. ! (*M. macrorrhiza* G. G.) et *M. alba* Desr. (Bedel, Kleine, Perris, V. Planet, etc.).

Prairies, champs incultes, bords des rivières. Peu commun dans l'ensemble de notre faune, mais abondant par endroits.

Répandu dans presque toute la France, sauf peut-être dans le Centre et le Nord-Ouest.

Seine ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ! ; Yonne ; Somme ; Marne ! ; Aisne ! ; Oise ! ; Seine-Inférieure ; Eure ! ; Calvados ; Orne ; Haute-Marne ! ; Jura ; Isère ; Rhône ! ; Ardèche ; Drôme ; Vaucluse ; Var ! Gironde ! ; Charente-Maritime ! ; Lot ; Vosges et Alsace.

Europe centrale, Balkans, Caucase, Asie mineure, Turkestan. Angleterre, Belgique, Hollande.

31. **Sitona humeralis** Stephens, Ill. Brit. ent. Mandib., IV, 1831, p. 138. — *Allardi* Chevrolat, Rev. Zool., 1866, p. 322 (non Kirsch.). — *biseriatus* Allard, Ann. Soc. ent. Fr., IV, 1864, p. 337. — *discoideus* Gyll., in Schönherr, Gen. Curc., II, I, 1834, p. 112. — *tibialis* Ol., Ent., V, 1807, p. 383 (non Herbst). — *pisi* Steph., l. c., p. 139. — v. *attritus* Gyll., l. c., p. 107. — *promptus* Gyll., l. c., p. 113. — v. *Kraussei* Formanek, l. c., XXX, 1911, p. 204. — v. *maculatus* Motchulsky, Bull. Soc. Nat. Moscou, XXII, 3, 1849, p. 143. — Hustache, 1925, p. 439. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 401 ; — Cat. Corse, p. 417.

Long. : 3,5-5 mm. Revêtu, en dessus de squamules serrées, courtes, irrégulièrement arrondies, brunes ou cendrées, parfois un peu cuivreuses ; le prothorax portant trois bandes claires, la médiane souvent réduite à une courte linéole basale, les latérales tranchées et brièvement prolongées sur la base du 5e interstrie des élytres ; ceux-ci d'un gris presque uniforme (forme typique) ou en majeure partie d'un brun plus ou moins foncé sur le disque, avec quelques macules ou linéoles claires, bien tranchées, sur les côtés et vers le sommet (v. *maculatus* Motsch.) ; la pilosité dorsale brune, très courte, seulement un peu plus distincte, de profil, sur la déclivité postérieure des élytres ; antennes et pattes ferrugineuses ou brunâtres ; les fémurs plus foncés. Rostre ainsi que le front fortement creusés et sillonnés longitudinalement ; front (yeux compris) notablement plus étroit que le bord antérieur du prothorax ; cils oculaires assez longs ; la tête subconique, à ponctuation serrée, mais souvent voilée par la vestiture. Yeux peu convexes, leur courbure ne dépassant pas le bord latéral des tempes élargies en arrière. Prothorax subtransversal, ses côtés peu arqués ; légèrement resserré en avant, à ponctuation double, serrée, ordinairement peu distincte à travers la squamulation. Élytres subparallèles (mâle) ou un peu arqués latéralement et élargis en arrière (femelle), le calus huméral saillant ; stries fines peu distinctement ponctuées ; interstries plans.

La v. **attritus** Gyll., de forme plus trapue, à prothorax plus court, plus rétréci en avant, à pilosité élytrale plus apparente, se rencontre, comme la v. *maculatus* Motsch., avec la forme typique.

La larve a été étudiée par Urban (*Ent. Blatt.*, 19, 1923, p. 93) ; la description larvaire et des observations sur l'imago sont données par G. Grandi (*Boll. Lab. Zool. Portici*, VII, 1913, p. 93-100, figs.). Ce dernier auteur donne d'excellentes figures représentant l'adulte (mâle et femelle), la larve, la nymphe et diverses pièces larvaires et imaginales.

La larve se nourrit des racines de *Medicago sativa* L., *M. lupulina* L. et *M. minima* Lm. La nymphose dure de 10 à 14 jours.

L'adulte vit sur les mêmes plantes que celles attaquées par la larve ; observé, en outre, sur *Medicago falcata* L., *Ononis repens* L., *Lathyrus aphaca* L., *Trifolium repens* L., *Pisum sativum* L. (nombreux observateurs).

Plaines et montagnes jusqu'à 1.800 m. Mai-septembre.

Très commun dans toute la France et en Corse.

Europe occidentale ; Bassin méditerranéen. Asie occidentale. États-Unis (importé).

Subfam. *TANYMECINAE*

Tableau des tribus.

1. Élytres elliptiques ou ovalaires ; épaules effacées ou arrondies, l'angle huméral nul ou oblique ou arrondi. . . 1. **Cycloderini.**
— Élytres débordant le prothorax à la base ; épaules saillantes à angle droit ou subobliques. . . . . 2. **Tanymecini.**

Tribu des Cycloderini.

Épaules effacées ; élytres ovales ou oblongs ; écusson nul ou indistinct. Antennes à scape ne dépassant pas le bord postérieur de l'œil. Ongles libres. Aptères.

Cette tribu ne renferme, en France, que le genre suivant :

Gen. **CYCLODERES** C. R. Sahlberg, 1823.

(Pericl. ent., p. 21. — *Thylaciles* Germar, 1824, Ins. Sp. Nov., p. 410 (1). — *Aramorius* Desbrochers, Frelon, 1909, p. 39. — **Revision** : Desbrochers, Frelon, XI-XII, 1902-1903 et Frelon, 1909, p. 39.

Rostre échancré au sommet ; scrobes profonds, arqués, dirigés vers le bord inférieur des yeux. Antennes subapicales, ciliées ; funicule de 7 articles, le 1er plus épais et plus long que le 2e, les suivants courts. Tête transversale ; front convexe. Prothorax plus large que long, tronqué

(1) Le nom de *Cycloderes* a l'antériorité sur celui de *Thylacites* Germ. (1824) et *Thylacites* Germar, 1817, *Mag. ent.*, II, p. 340, est *nom. nudum* sans valeur systématique (Méquignon, Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 401, note).

à ses deux extrémités. Écusson nul ou réduit. Élytres ovales ou oblongs, faiblement échancrés en arc à leur base, les épaules effacées ; obtusément acuminés ensemble au sommet. Fémurs claviformes ; corbeilles tarsales ouvertes. Abdomen à 2e segment notablement plus long que les 3e et 4e réunis. Genre difficile, comptant environ une centaine d'espèces répandues surtout dans le Nord de l'Afrique et dans la Péninsule Ibérique. La faune française n'en renferme que quatre, parmi lesquelles se trouve un représentant du sous-genre *Aramorius* Dbr., créé pour un groupe de petites



Fig. 192 à 196. — 192. Corbeille métatibiale (courte), chez un *Chlorophanus* ; 193, idem (ascendante), chez *Tanymecus* ; 194. Tête (profil), chez *Chlorophanus pollinosus* ; 195, idem, chez *Cycloderes* (*Aramorius*) *Guinardi* ; 196, idem, chez *Cycloderes* (s. st.) *canescens*.

espèces africaines ayant la tête transversalement impressionnée derrière les yeux. Les mâles, plus étroits que les femelles, ont une impression abdominale plus ou moins accentuée.

Tableau des espèces.

1. Tête avec une impression transversale derrière les yeux (Subgen. *Aramorius* Desbr.). Yeux très petits. Spinules des corbeilles tarsales noires. Soies élytrales très courtes, presque couchées. Long. : 4-6 mm. . . . . 1. **Guinardi.**
— Tête sans impression transversale derrière les yeux, mais parfois avec un faible sillon (*Cycloderes* s. st.). Yeux grands . . . . . 2.
2. Spinules ou soies des corbeilles tarsales noires. Soies dorsales nombreuses, foncées, dressées. Sillon rostral fin, prolongé sur le front. Taille plus petite : 4,5-6 mm. . . . . 2. **artemisiae.**
— Spinules des corbeilles tarsales jaunes. Sillon rostral profond mais court, non prolongé en arrière. Taille plus grande : 8-10 mm. . . . . 3.
3. Soies élytrales très courtes, presque couchées. Ponctuation striale des élytres assez forte . . . . . 3. **canescens.**
— Soies des élytres assez longues, relevées presque verticalement. Points des stries légers, plus fins . . . . . 4. **fritillum.**

1. **Cycloderes (Aramorius) Guinardi** J. du Val, 1853, Ann. Soc. ent. Fr. (1852), p. 708. — Hustache, 1925, p. 449. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 401.

Long. : 4-6 mm. Suboblong ; les téguments noirs ; revêtu, sur les élytres, d'une squamulation compacte, appliquée, d'un gris cendré ou d'un gris plus foncé ou jaunâtre, parfois un peu cuivreux ; les squamules prothoraciques plus petites, convexes ; prothorax orné ou non de trois bandes plus claires, la médiane très fine, et ordinairement enclavé dans une tache discale oblongue, foncée : élytres munis de petites taches ou linéoles claires plus ou moins distinctes ; soies dorsales courtes, rousses, soulevées, plus longues et plus relevées sur la tête et le rostre, celles des élytres peu visibles en avant : antennes et pattes ferrugineuses ; la massue souvent plus foncée. Rostre court, subparallèle, brièvement sillonné en avant, rugueux. Yeux petits assez saillants. Funicule à articles 4-7 graduellement transversaux ; massue grosse, ovale. Prothorax transversal fortement arqué latéralement, les angles postérieurs obliquement arrondis ; faiblement convexe, sa ponctuation serrée, rugueuse. Élytres convexes, assez trapus, de 1/3 seulement plus longs que larges, subparallèles ; stries fines, ponctuées ; interstries plans ou subconvexes. Pattes squamulées, sétosulées ; fémurs inermes ; tarses courts (les 3 premiers articles transversaux).

Terrains secs et arides, surtout sablonneux. Juillet-septembre.
Espèce particulière à la faune française. Assez rare.
L'adulte vivrait, d'après G. Tempère, sur *Plantago lanceolata* L. (1).
France méridionale et centrale : Côte-d'Or ; Indre-et-Loire ; Haute-Vienne : Verneuil-sur-Vienne ! (2) ; Ardèche ; Gard ; Vaucluse ; Bouches-du-Rhône ; Lozère ; Hérault ; Aude ; Pyrénées-Orientales : commun dans de nombreuses localités : Gironde ; Charente-Maritime : Ile de Ré (Bonnaire !) ; Hte-Garonne. Pyrénées centrales : Val d'Aran. Espagne : Province d'Aragon (Bepmale sec. Hustache).

2. **Cycloderes** (s. st.) **artemisiae**, n. sp.

Long. : 4,5-6 mm. Oblong, peu convexe, brun ou noir, très densément revêtu de squamules arrondies, d'un brun jaunâtre, un peu cuivreuses ; plus grandes, aplaties, impressionnées sur les élytres, la tête et le rostre ; plus petites, plus convexes, simples sur le prothorax. Ce dernier avec une bande foncée, médiane, oblongue ; les élytres portant de très vagues macules plus claires ; le dessus pourvu de nombreuses soies foncées, dressées, un peu arquées, plus longues sur la tête et le rostre ; unisériées sur chaque interstrie élytral où elles naissent d'un gros point, aussi longues que la largeur d'un interstrie ; les pattes et les antennes (sauf la massue rembrunie) ferrugineuses ; spinules des corbeilles tarsales noires. Dessous squamulé assez densément de gris-clair. Rostre subcarré, aussi long que large, plan, pourvu d'un fin sillon

(1) G. Tempère, *Proc.-verb. Soc. Linn. Bordeaux* (Séance du 26 juin 1939).
(2) A. Hoffmann, *Miscell. ent.*, vol. XXXII, n° 1, 1929, p. 1.

médian prolongé sur le front, assez grossièrement ponctué. Front finement ponctué-granulé ; plus large entre les yeux que le rostre, muni d'un faible sillon derrière les yeux (1). Ceux-ci grands, assez saillants, leur plus forte convexité un peu en arrière du milieu. Scape antennaire droit, fortement claviforme au sommet, les articles 3-6 du funicule arrondis, le 7e transversal ; massue grande, ovale. Prothorax un peu transversal, ses côtés peu arqués, faiblement impressionné en avant, les angles postérieurs arrondis, sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu ; muni d'un sillon médian très fin, le milieu du disque parfois désquamulé, laissant apparaître la ponctuation fine, serrée, granuleuse. Élytres oblongs, presque moitié plus longs que larges, les côtés subparallèles (mâle) ou un peu arqués, à partir des épaules (femelle), les épaules obliques mais assez marquées ; stries obsolètes à points très petits, irréguliers ; interstries subplans. Pattes densément squamulées, sétosulées ; fémurs inermes ; onglet apical interne des tibias bien développé dans les deux sexes ; les deux premiers articles des tarses transversaux.

Mâle : Abdomen légèrement impressionné au milieu. Taille et aspect du *Guinardi* avec lequel il est peut-être confondu dans les collections méridionales. S'en éloigne à première vue par les yeux grands, plus saillants, l'absence, sur le front, de dépression transversale post-oculaire remplacée par un sillon obsolète et étroit, par ses soies noires dressées. Se distingue des *C. fritillum* et *canescens* par sa petite taille, la coloration noire des spicules des corbeilles tarsales. Se place aux environs de *C. exigus* Faust d'Espagne et de *C. maroccanus* Desbr., mais diffère par la pilosité, la ponctuation, la forme du prothorax, etc.

Trois spécimens des deux sexes, le 1-VII-1940, dans les rameaux serrés et couchés des pieds rabougris de *Artemisia gallica* Wild., qui croissent au bord de la mer, Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes) (!).

3. **Cycloderes** (s. st.) **canescens** Rossi, Fn. Etr. Mant., I, 1794, p. 140. — *depilis* Fairm., 1863, in Cat. Grenier, p. 97. — *lepidarius* Desbr., l. c. (non Gyll.). — Hustache, 1925, p. 450. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 401 ; — Cat. Corse, p. 419.

Long. : 8-10 mm. Oblong, convexe, noir, revêtu de squamules très serrées, arrondies ; cendrées, brunes, plus ou moins bronzées, submétalliques ; le prothorax orné de quatre bandes principales claires, arquées, et parfois d'une médiane très courte, formant dans leur ensemble un dessin peu marqué ; les élytres variés de taches foncées et claires, ou subunicolores, mais avec une tache antéapicale blanchâtre rarement absente ; soies élytrales très courtes, grises, presque couchées ; antennes, tibias et tarses d'un ferrugineux obscur, fémurs foncés. Rostre légèrement transversal, un peu rétréci en avant, plan, avec un court sillon

(1) Ce sillon transversal, d'ailleurs très faible, n'a aucun rapport avec l'impression transversale située au même endroit chez les *Aramorius*.

médian. Front convexe. Yeux saillants. Funicule à articles 3-7 subconiques, non transversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, faiblement impressionné en avant, finement rébordé à la base, à ponctuation peu distincte, masquée par le revêtement. Élytres convexes, près de 1/2 plus longs que larges, un peu élargis en arrière, plus parallèles chez le mâle ; stries nulles ou peu marquées, jalonnées de points assez forts ; interstries presque plans. Pattes squamulées ; fémurs inermes : corbeilles tarsales bordées de spinules régulières, jaunes ; articles tarsaux courts, les trois premiers un peu transversaux.

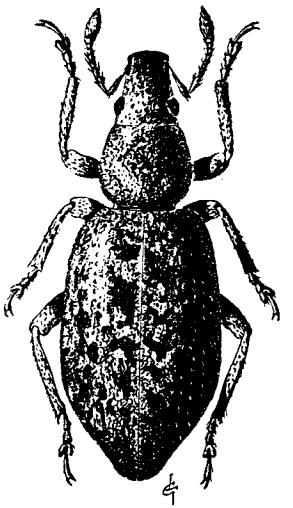


Fig. 197. — *Cycloderes canescens* Rossi.

La v. **corsicus** Perris (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1866, p. 188) a le revêtement plus serré, plus mat, les rangées striales des élytres à points plus forts, plus serrés, les interstries plus convexes.

La forme typique est assez répandue quoique peu abondante dans les diverses régions méridionales suivantes :

Alpes-Maritimes : nombreux points du littoral, depuis Menton jusqu'à Cannes ! Var : Fréjus, St-Raphaël ! ; Aude : Carcassonne ; Pyrénées-Orientales (Desbrochers).

La citation de la Haute-Garonne : Toulouse (Marquet) demanderait à être confirmée.

Turquie, Grèce.

La var. *corsicus* est spéciale à la Corse : Ajaccio ; Bocognano ; Vizzavona ; Monte Remoso ; Vizzani ; Bastia.

4. **Cycloderes** (s. st.) **fritillum** Panzer, Fne Germ., XVIII, 1794, p. 19. — *robiniae* Herbst, Käfer, VI, 1795, p. 288. — *insularis* Desbr., Ann. Soc. ent. Fr., 1871, p. 242, types : Corse et autres îles. — *dubius* Desbr., ibid., types : Corse et Sardaigne. — Hustache, 1925, p. 451. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 401 ; — Cat. Corse, p. 419.

Long. : 8-10 mm. Très voisin du précédent, de même aspect et réunissant la plupart de ses caractères. Revêtement squamulaire plus dense ; soies dorsales plus longues, grises ou brunâtres, relevées subverticalement, bien visibles sur toute l'étendue des élytres, du prothorax, de la tête et du rostre ; rangées striales des élytres, composées de points beaucoup plus petits ; interstries peu distinctement pointillés. On observe, le plus souvent, des linéoles blanchâtres plus ou moins longues sur les stries élytrales. La squamulation est parfois, dans son ensemble, d'un gris-cendré uniforme.

La var. **insularis** Dbr., l. c. (*dubius* Dbr.), décrite de Corse, a le corps plus court, les élytres plus convexes, à soies moins longues et moins dressées. C'est une variation individuelle, sans grand intérêt, que l'on rencontre, en Corse, avec la forme typique.

Cette espèce, à l'état adulte, pourrait vivre, d'après Tempère, sur *Plantago coronopus* L. (*Pr. verb. Soc. Linn. Bordeaux*, Séance du 26 juin 1939).

Elle paraît moins attachée que la précédente au littoral méditerranéen ; elle remonte par la vallée du Rhône jusque dans l'Isère et s'étend dans le sud-ouest dans les régions landaise et girondine.

Isère : Vienne (L. Falcoz). — Drôme : Pierrelatte (V. Planet). — Vaucluse : Apt (Abeille !). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence ; Ste-Baume ; environs de Marseille, etc. — Alpes-Maritimes : Grasse, juillet (!). — Gard : Camargue (L. Puel). — Aude : Carcassonne, etc. (Gavoy). — Landes (Gobert). — Gironde : Le Verdon, stations arides, près de l'Estuaire ou de l'Océan, en septembre (G. Tempère !).

Europe méridionale, Grèce, Turquie, Dalmatie, Ile de Crête, Baléares.

Tribu des Tanymecini (1).

Épaules saillantes, débordant le prothorax à sa base ; ongles libres chez les espèces françaises. Écusson souvent distinct. Ailé.

Tableau des genres.

1. Antennes fortement coudées ; scape dépassant le bord postérieur de l'œil, plus long que les 3 premiers articles du funicule réunis. Prothorax rectiligne à sa base. Protibias sans onglet apical interne ; métatibias coupés très obliquement à leur sommet ; corbeilles tarsales ascendantes et pectinées (fig. 193) . . . . . (p. 422) **Tanymecus.**

— Antennes faiblement coudées ; scape atteignant à peine le bord antérieur de l'œil, à peine aussi long que les 3 premiers articles du funicule ensemble. Protibias présentant un onglet apical interne robuste. Prothorax sinué à sa base. Corbeilles tarsales (fig. 192) postérieures courtes . . . . . (p. 424) **Chlorophanus.**

Gen. **TANYMECUS** Schönherr, 1826, Curc. Disp., p. 127.

Rostre anguleux, incliné, indistinctement échancré au sommet, un peu plus long que la tête ; scrobes profonds, arqués, élargis en arrière, le bord inférieur dirigé en dessous des yeux. Scape antennaire claviforme ; funicule à 1er article conique, plus large et plus long que le 2e qui est à peine plus long que large, les suivants courts ; massue oblongue. Tête transversale ; front plan. Yeux médiocrement saillants, subarrondis et rapprochés du prothorax ; celui-ci presque cylindrique, plus large que la tête. Écusson triangulaire. Élytres subparallèles, rétrécis en arrière.

(1) Plusieurs auteurs réunissent les *Thylacitini* (*Cycloderini*) aux *Tanymecini*. Ces deux groupes ont comme caractères communs un prothorax sans lobes oculaires, à bord antérieur portant des vibrisses au niveau des yeux.

Pattes élancées ; fémurs inermes ; protibias très arqués en dedans au sommet. Abdomen à 2e segment plus long que les 3e et 4e réunis et rectiligne en avant. Corps squamulé et pubescent. Genre composé d'espèces répandues dans le nouveau Monde et dans l'ancien Continent ; environ 25 espèces paléarctiques se rencontrent, surtout dans les régions chaudes. Une seule en France.

Tanymecus palliatus Fabricius, 1787, Mant. Ins., I, p. 113. — *graminicola* Ol., 1807, Ent., V, p. 336. — *Revelieri* Tourn., C. R. Soc. ent. Belg., 1874, p. 88. — Hustache, 1925, p. 442. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 401.

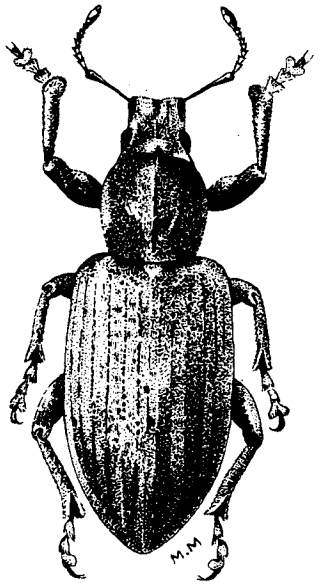


Fig. 198. — *Tanymecus palliatus* F.

Long. : 8-12 mm. Corps allongé, subplan, densément revêtu de squamules ovalaires et subpiliformes d'un gris doré ou cendré très clair, mêlées à de nombreux petits poils appliqués, à peine soulevés et peu visibles, de profil, sur la déclivité postérieure des élytres ; le prothorax orné d'une bande latérale plus claire plus ou moins nette, les bords et surtout le sommet des élytres éclaircis ; pattes et antennes foncées. Dessous densément squamulé comme le dessus, mais d'un gris jaunâtre très clair. Rostre subtransversal, plan. Yeux faiblement convexes. Scape antennaire atteignant le bord antérieur du prothorax ; 1er article du funicule guère plus court que les 2e et 3e réunis. Prothorax subcylindrique, finement ponctué. Écusson squamulé blanchâtre. Élytres parallèles, coupés obliquement aux épaules saillantes ; non mucronés à l'angle apical ; stries bien tracées, à points fins ; interstries plans. Corbeilles tarsales postérieures bordées de soies jaunes. Métasternum légèrement impressionné (mâle). Segment anal plus fortement transversal (femelle).

L'adulte, très polyphage, vit sur *Carduus nutans* L. (Bedel), *Inula viscosa* Ait (Chobaut), *Cirsium arvense* Scop (!), *Lappa communis* L. (!).

Signalé par Picard (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1920, p. 201) comme très nuisible à la Vigne dont il coupe les bourgeons : cause des dégâts aux chrysanthèmes cultivées en dévorant leur feuillage (!) ; très nocif aux jeunes Fèves dont il découpe le pourtour des feuilles, sectionnant même les jeunes plants au ras du sol (A. Hoffmann, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1943, p. 68) ; nuisible à la Betterave (Steiner, *Zeit. angew. Ent.*, XXIV, 1938, p. 1-24) (1).

Toute l'Europe : Asie mineure ; Caucase : Sibérie orientale.

(1) Une espèce voisine, *T. dilaticollis* Gyll., est encore citée par Steiner, comme très nuisible à cette plante en Europe centrale.

Gen. **CHLOROPHANUS** C. R. Sahlberg, 1823.

(Peric. Ent., p. 24. — Germ., 1824, Ins. Sp. Nov., p. 440. — Faust, Stett. ent. Zeit., 1897, p. 77 (Révision). — Reitter, Wien. ent. Zeit., 1915, p. 171-184 (Révision). — Hustache, Ann. Soc. ent. Fr., XCV (1926), p. 443.)

Rostre peu plus long que la tête, épais, parallèle, échancré à l'extrémité, tricaréné, les carènes latérales obtuses ; scrobes étroits, arqués, profonds en avant, élargis et obsolètes en arrière (fig. 194). Antennes peu coudées, insérées vers le tiers apical du rostre, scape non claviforme ; funicule de 7 articles, le 2e un peu moins épais que le 1er et peu allongé, souvent plus long que les suivants, graduellement un peu plus épais et plus courts ; massue oblongue, pointue. Yeux ovales, convexes, obliques. Prothorax plus long ou moins long que large, progressivement rétréci en avant, médiocrement arqué latéralement. Écusson triangulaire. Élytres oblongs, subparallèles, rétrécis en arrière et mucronés séparément à l'apex ; stries étroites, finement ponctuées. Fémurs claviformes ; tibias munis d'un onglet apical interne, pro- et mésotibias arqués, en dedans au sommet. Abdomen à 2e segment plus long que les 3-4 réunis et arqué en avant. Corps squamulé, vert ou ferrugineux, revêtu, en outre, d'une efflorescence soufrée très caduque, mais susceptible de se reformer dans le cours de la vie de l'insecte. Les côtés du prothorax et des élytres bordés largement de jaune ou de verdâtre.

Mâle : Forme plus étroite ; taille inférieure ; rostre plus long ; mucrons apicaux des élytres plus longs ; onglet des méta- et mésotibias très court. Prosternum à bord antérieur relevé. Segment anal simple. Femelle : Onglet des méso- et métatibias notablement plus long. Prosternum à bord antérieur simple. Segment anal relevé en arrière et formant un pli distinct. Genre composé d'une trentaine d'espèces, vivant en Europe, Asie tempérée et au Japon. Elles manquent dans les Iles Britanniques, et quoique se retrouvant au Danemark et dans les Etats Baltiques, paraissent faire défaut en Finlande et en Scandinavie, malgré l'indication de Seidlitz (Fn. Baltica, 11e éd., p. 594) (1). Notre faune en compte cinq, dont l'homogénéité des caractères rendent parfois leur séparation délicate. Les pattes et les antennes sont foncées.

Mœurs à peu près inconnues. Hacker, *Wien. ent. Zeit.*, 1888, VII, p. 53, a seulement observé une ponte de *graminicola* Gyll., sans citer de plante-hôte.

Les adultes de plusieurs espèces se nourrissent des feuilles de *Salix* et d'*Alnus*.

Tableau des espèces.

1. Prothorax à base rectiligne ou faiblement bisinuée. Élytres terminés, au sommet, en mucrons assez longs . . . . . 2.

(1) Sainte-Claire-Deville, Fn. Bass. Seine, VI *bis*, p. 25.

— Prothorax à base fortement bisinuée. Élytres terminés à l'apex par des mucrons courts ; 6e strie élytrale visible contre le calus huméral, la 7e abrégée au milieu de ce dernier. Revêtement dorsal vert jusqu'à la 6e strie ; les côtés d'un vert-jaune (forme typique), ou revêtement dorsal brun-rougeâtre très dense (v. *salicila* Germ.). Carènes dorsales du rostre obsolètes, convergentes en arrière. Long. : 9-11 mm. . . . . 1. **viridis**.

2. Funicule antennaire à 2e article plus long que le 1er. . . . . 3.

— Funicule à 2e article égal au 1er. Dessus verdâtre, la bande latérale peu tranchée, jaune-verdâtre. Stries des élytres ponctuées et distinctes sur toute leur longueur. Carène médiane du rostre peu saillante. Long. : 11-13,5 mm. 5. **rugicollis**.

3. Carènes dorso-latérales du rostre parallèles ou faiblement arquées, souvent obsolètes, dirigées vers le bord interne des yeux. . . . . 4.

— Carènes dorso-latérales du rostre arquées et convergentes en arrière, dirigées, en s'effaçant graduellement, en avant de la fossette interoculaire. Revêtement dorsal brun ; les côtés et le dessous jaune-verdâtre tranchant avec la couleur dorsale. Long. : 11-13,5 mm. . . . . 2. **graminicola**.

4. Revêtement dorsal pollineux, vert ou brunâtre ; bande latérale vert-clair, atteignant, en avant, la 6e strie, mais mal délimitée et se fondant avec la vestiture dorsale (forme typique), ou revêtement jaune et bande latérale tranchée mais mal délimitée en dedans (v. *Ulrichi* Faust). Base du prothorax faiblement bisinuée. Long. : 8-11,5 mm. . . . . 3. **gibbosus**.

— Revêtement identique au précédent, mais bande latérale des élytres atteignant seulement la 5e strie en avant ; fondue avec la vestiture dorsale, en arrière du calus huméral, vers la 6e strie. Yeux plus petits, plus saillants. Base du prothorax droite. Long. : 8-11 mm. . . . . 4. **dorsiger**.

1. **Chlorophanus viridis** Linné, Syst. Nat., éd. X, p. 384. — *brevisollis* Gyll. in Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 62. — *inermis* Gyll., l. c. — var. *salicicola* Germ., Ins. Sp. Novae, I, p. 441. — v. *Bompari* Rey, L'Éch., 1894, p. 138. — Hustache, 1925, p. 445. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 401.

Long. : 9-11 mm. Distinct des autres espèces de notre faune par sa coloration foncière d'un vert émeraude un peu terne, la base du prothorax fortement bisinuée, la brièveté des mucrons apicaux des élytres. Les spécimens de taille plus petite, ayant les élytres d'un vert foncé, parfois noirâtre, s'appliquent à la v. *Bompari* Rey, l. c. Ceux dont le

revêtement dorsal est d'un brun-rougeâtre à la v. *salicicola* GERM., l. c. Chez la forme typique aussi bien que chez les variétés, les pattes sont squamulées de vert, l'écusson est ordinairement jaunâtre ; les côtés des élytres à bande jaune plus ou moins verdâtre, ne recouvrant pas le calus huméral.

L'adulte vit sur les Saules dont il attaque les feuilles : *Salix capraea* L., *S. triandra* L. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE), *S. viminalis* L. !, *S. vitellinae* SER. ! Clairières et lisières des bois humides. Assez rare, mais répandu dans presque toute la France ; plaines et régions montagneuses jusqu'à 1.800 m.

La var. *Bompari* décrite des Pyrénées se trouve également dans les Alpes ; la var. *salicicola*, çà et là avec la forme typique, mais toujours plus rare.

Europe moyenne et septentrionale.

2. **Chlorophanus graminicola** SCHÖNHERR ap. Ménétriés, Cat. rais., 1832, p. 214. — *flavescens* HERBST, Käf. Eur., 1895, p. 135. — *Germari* FAUST, Stett. ent. Zeit., 1897. — HUSTACHE, 1925, p. 446. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

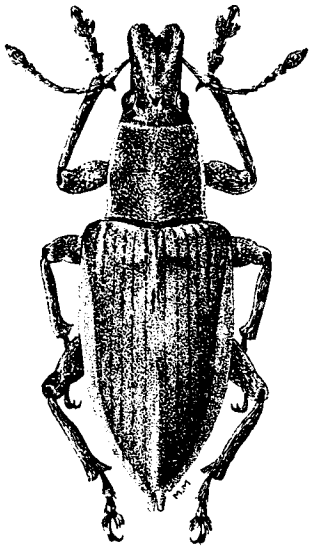


FIG. 199. — *Chlorophanus graminicola* SCHÖNH.

Long. : 11-13,5 mm. Revêtement dorsal d'un brun-rouge ou chocolat-clair, les bandes latérales du prothorax et des élytres d'un jaune clair un peu verdâtre, tranchant plus vivement, sur les élytres, que chez l'espèce précédente. Base du prothorax moins fortement bisinuée que chez celle-ci. Élytres à mucrons apicaux, dans les deux sexes, nettement plus longs et revêtus d'une pubescence blanche serrée, dépassant leur sommet. Pattes densément squamulées de vert clair. L'analogie de la coloration pourrait faire confondre cette espèce avec la v. *salicicola* du *viridis*, mais les mucrons apicaux des élytres, chez la femelle, sont bien plus longs et d'ailleurs peu différents dans les deux sexes, alors que chez *viridis* les mucrons du mâle sont nettement plus longs que ceux de la femelle. La bande latérale des élytres atténuée en avant ne recouvre pas le calus huméral en dessus (forme typique), parfois cette bande envahit une grande partie du sommet des élytres, limitée en avant au 5e interstrie et recouvrant tout le calus huméral (v. **Gandoni**, nova).

L'adulte vit sur *Salix incana* SCHRANK (*S. rosmarinifolia* GOUAN) !. Signalé sur *Alnus incana* WILLD. (REITTER). Juin-septembre.

France orientale et méridionale. Assez rare.

Alpes-Maritimes : Auribeau ! ; vallée de la Siagne, sur *Salix incana* ! — Var : Tanneron !, St-Cassien-des-Bois !, Hyères, St-Raphaël, etc. — Gard : environs de Nîmes (LÉVEILLÉ !). — Vaucluse. — Hérault. — Bouches-du-Rhône.

Suisse : Nidau (A. MATHEY !). — Europe centrale.

La v. *Gandoni* mêlée à la forme typique : Auribeau (A.-M.).

3. **Chlorophanus gibbosus** PAYK., 1792, Monogr. Curc., p. 108. — *pollinosus* F., 1792, Syst. El., II, p. 512. — v. *montanus* REY, L'Éch., 1894, p. 138. — v. *sparsus* REY., l. c. — HUSTACHE, 1925, p. 446. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 8-11,5 mm. Revêtement pollineux, recouvrant les squamules dorsales d'un vert clair, mates ; la bande latérale des élytres d'un vert à peine plus pâle et souvent peu distincte de la squamulation discale, limitée en avant, comme chez les précédents, par la 6e strie, mais recouvrant le calus huméral. Parfois le dessus des élytres d'un gris-brun un peu verdâtre, le prothorax légèrement cuivreux, les bandes latérales prothoraciques et élytrales d'un vert clair un peu plus tranché (v. *Ulrichi* FAUST, Stett. ent. Zeit., 1897).

Espèce reconnaissable à sa taille, plus petite que chez les précédentes, sa pollinosité, sa pubescence fine, serrée et très courte mêlée aux squamules, la base du prothorax presque droite. Pattes squamulées de vert.

L'adulte a été signalé sur *Hippophae rhamnoides* L. (STIERLIN).

France orientale, des Vosges au Vaucluse. Rare.

Alsace. — Vosges. — Ain. — Rhône. — Isère. — Drôme. — Savoie. — Hte-Savoie. — Vaucluse.

Toute l'Europe centrale. Très commun dans le Valais sur *Hippophae*. Provinces rhénanes. Tunisie, d'après REITTER.

4. **Chlorophanus dorsiger** FAUST., 1897, Stettin ent. Zeit., p. 86. — HUSTACHE, 1925, p. 446. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 8-11 mm. Très voisin du précédent, un peu plus petit ; base du prothorax plus rectiligne ; les yeux plus convexes ; bande latérale des élytres limitée en avant à la 5e strie, couvrant le calus huméral. Mœurs inconnues. Rare.

Région de l'Alsace-Lorraine : Strasbourg, type. — Vaucluse : Avignon (CHOBAUT !). — Gard : Pont-St-Esprit (V. PLANET).

Europe occidentale.

5. **Chlorophanus rugicollis** GYLL., 1837, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 63. — *pilifer* FAHRS., ap. Schönherr., Gen. Curc., VI, p. 434. — *nitidulus* DESBR., Ann. Soc. ent. Fr., 1872, p. 434. — HUSTACHE, 1925, p. 447. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 401.

Long. : 11-13,5 mm. Densément revêtu, sur les élytres, de squamules d'un vert clair, soyeuses, les bandes latérales d'un vert pâle, à peine tranchées et mal délimitées, le prothorax avec la partie discale d'un rose pâle un peu ocré, mate, les côtés plus clairs, pourvu d'une fine pilo-

sité blanche ; pattes et antennes densément squamulées de vert, les fémurs en particulier, cuivreux, métalliques ; base du prothorax presque droite ; écusson ocré ; élytres à stries bien tracées et ponctuées sur toute leur longueur.

Cette espèce est fort voisine des *C. sellatus* F. et *micans* STEV. de Russie méridionale et du Caucase. D'après REITTER, elle pourrait être une race occidentale de la dernière et je ne suis pas éloigné de partager cette opinion.

Très rare en France.

Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains, sur les Saules (HUSTACHE) ; Prades (Dr GRENIER !). — Basses-Pyrénées : Pau, 1853 (DELAROUZÉE, in coll. LÉVEILLÉ !).

Espagne : Barcelone, type.

Subfam. ***BRACHYCERINAE***

Tribu des Brachycerini.

Antennes non coudées. Mandibules saillantes, amincies, tranchantes au bord antérieur, denticulées au bord externe. Menton recouvrant les mâchoires. Scrobes linéaires, arqués, confluents sous le rostre. Hanches prothoraciques contiguës. Prosternum sans excavation susceptible de recevoir le rostre au repos. Cette tribu renferme quatre genres dont un seul se trouve représenté dans notre faune.

Gen. **BRACHYCERUS** (1) OLIVIER, 1790.

(Encycl. Méth., VI, p. 179. — BEDEL, Ann. Soc. ent. France, 1874, p. 119, 134 et 145 (Révision des espèces du Bassin méditerranéen). — Dr F. ZUMPT, Curculioniden-Studien, XXVII, Révision der paläarktischen *Brachycerus*-Arten, Entomologische Blätter, 33, 1937, p. 348-426.)

Rostre court, épais, séparé du front par un sillon transverse ; scrobes fortement infléchis en dessous. Antennes médianes, scape très court, funicule de 7 articles, les deux premiers courts, les suivants transversaux, serrés, progressivement élargis ; massue à 1er article très développé, tronqué ou échancré à son sommet, les deux autres indistincts. Yeux déprimés, entourés d'un bourrelet entier ou non et surmontés, ordinairement, d'une saillie orbitaire. Prothorax transversal, anguleux, tuberculé ou épineux latéralement, sa base tronquée, son disque pourvu de reliefs longitudinaux variables. Écusson nul. Élytres soudés, à sculpture très forte et variable, portant généralement une côte dorsale et une côte

(1) Plusieurs espèces actuelles de *Brachycerus* ont été trouvées à l'état fossile dans les gypses d'Aix-en-Provence (MARCEL DE SERRES, Notes géologiques sur la Provence, p. 35), mais qui doivent être rapportées aux *Hipporhinus* SCHÖNH., genre de l'Afrique australe (E. OUSTALET, Recherches sur les insectes fossiles des terrains tertiaires de la France, 1871, p. 212).

latérale (1) limitant le bord épipleural. Ce dernier large et oblique. Pattes fortes ; tibias droits, leur angle interne en saillie crochue (fig. 201), leur angle apical externe anguleux ; fémurs peu renflés, hanches mésothoraciques rapprochées ; tarses linéaires, le 4e article égal aux trois précédents réunis ; ongles grands, libres. Épisternes métathoraciques indistincts. Abdomen à 2e, 3e et 4e segments courts, subégaux, à suture droite. Aptère. Corps épais, noir, pourvu de squamules grises très petites et parfois de soies très courtes.

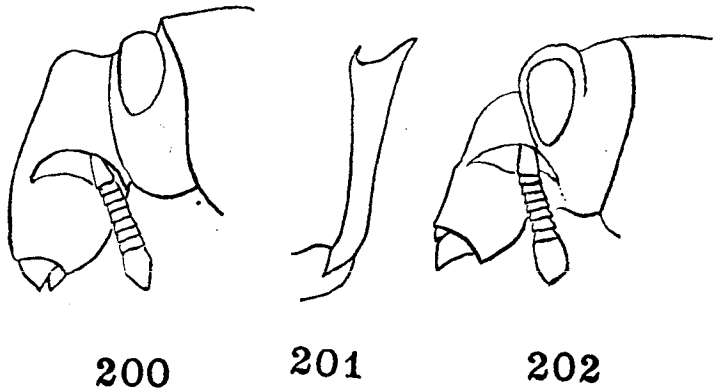


FIG. 200 à 202. — 200. Tête, de profil, chez *Brachycerus algirus* ; 201. Protibia droit de *Brachycerus undatus* ; 202. Tête de profil, chez *Brachycerus Pradieri*.

Mâle : Segment anal subtronqué au sommet. Femelle : Segment anal arqué au sommet. Corbeille des métatibias également prolongée en avant et en arrière. Genre comprenant plus de 300 espèces répandues surtout dans les régions tropicales et méridionales africaines, dans la région circa-méditerranéenne : nord de l'Afrique, Espagne, Baléares, Italie, Corse, Sardaigne, Grèce, et dans l'Europe méridionale et centrale. Notre faune en compte six espèces.

Les larves se montrent parfois très nocives ; elles vivent aux dépens des bulbes de Liliacées : Ail, Oignon, Échalote, Scille, Muscari, etc., d'Amaryllidées : Narcisse, d'Aroïdées : *Calla*, *Arum*.

La transformation a lieu dans l'intérieur des bulbes, parfois dans le sol. Les œufs des Brachycères sont relativement gros : 3 mm. de long, chez *B. barbarus*, ils sont revêtus d'une enveloppe calcaire, leur aspect est celui d'un minuscule œuf d'oiseau.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rebord oculaire (vu de profil) dilaté au sommet et dépassant notablement la courbure du vertex (fig. 202). Pro-

(1) Ce caractère n'est pas absolu et certaines espèces africaines ont une sculpture tuberculée très homogène, sans trace de côtes quelconques.

tibias garnis au côté externe d'une ligne longitudinale cariniforme . . . . . 2.

— Rebord oculaire (vu de profil) non dilaté au sommet, ne dépassant pas ou ne dépassant qu'à peine, à sa partie supérieure, la courbe du vertex (fig. 200). Prothorax lobé au milieu de son bord antérieur et sinué de chaque côté du lobe. Tibias non râpeux . . . . . 3.

2. Front sans relief particulier. Marges suturales des élytres costiformes et subparallèles, au moins à la base. Élytres d'un tiers plus longs que larges, subparallèles ou légèrement rétrécis transversaux, confluents. Long. : 7,5-20 mm. . . . . 4. **undatus**.

— Front caréné, parfois obsolètement. Marges suturales des élytres munies, dès la base, de tubercules plus ou moins déprimés ou de replis obliques, ordinairement opposés alternativement. Vu de dessus, les lobes orbitaires arqués ne dépassant pas, en avant, le niveau du rostre. Reliefs latéraux du prothorax atteignant le bord antérieur. Épipleures avec plusieurs rangées de tubercules. Long. : 5,5-12 mm. . . . . 3. **Pradieri**.

3. Élytres à marges suturales flanquées, dès la base, de petites plaques, de tubercules, ou d'expansions obliques, opposées deux à deux ou alternant. Tibias carénés au bord externe . . . . . 5.

— Élytres à marges suturales étroites, subcostiformes et subparallèles sur la base et généralement sur la première moitié . . . . . 4.

4. Prothorax à sillon médian garni d'une ligne saillante isolée, entière, distincte sur un fond uni et bien limitée latéralement par des reliefs dorsaux. Épipleures garnis de plis transversaux ou de rides subréticulées, avec une ligne médiane longitudinalement relevée. Élytres et prothorax revêtus, entre les reliefs, d'une squamosité très dense d'un blanc jaunâtre, nacrée. Les deux côtes dorsales des élytres ondulées, échancrées et terminées en arrière par des reliefs dentiformes. Long. : 10-16,5 mm. . . . . 5. **albidentatus**.

— Prothorax à sillon médian sans relief longituninal, ou avec un relief toujours abrégé, rarement net, et, dans ce cas, situé sur un fond rugueux. Épipleures sans ligne médiane relevée, couvertes de tubercules écrasés, confus ou alignés, parfois arrondis ou déformés. Côtes dorsales des élytres ondulées, terminées, au sommet, par des reliefs obtus. Long. : 8-20 mm. . . . . 6. **barbarus**.

5. Prothorax à sillon médian garni d'une ligne saillante sur un tiers, au moins, de sa longueur. Yeux subcordiformes. Nodosités élytrales obtuses. Long. : 6-16 mm. . . . . 2. **lutosus**.

— Prothorax à sillon médian sans ligne saillante, ou alors très courte et peu distincte. Yeux ovalaires ou subarrondis. Nodosités élytrales en pointes plus aiguës. Long. : 7-12 mm. . . . . 1. **algirus**.

1. **Brachycerus algirus** Fabricius, 1787, Mant. Ins., I, p. 120. — *muricatus* Olivier, Encycl. Méth., V, 1790, p. 136. — *perodiosus* Gyll., ap. Schönherr, V, 1840, p. 661. — *semiaeneus* Desbr., 1871, Mitt. Schweiz. ent. Ges., p. 365. — *exemptus* Rey., L'Éch., 1894, p. 63. — *carinula* Rey, l. c. — *planirostris* Gyll. in Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 417. — *sulcifrons* Gyll., l. c., 1833, p. 420. — *cirrosus* Gyll., l. c., V, 1840, p. 660. — *attenuatus* Vitale, Riv. Ital., 1903, p. 42. — Bedel, l. c., p. 153. — Hustache, 1925, p. 263. — F. Zumpt, l. c., p. 395. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 385 ; — Cat. Corse, p. 419.

Long. : 7-12 mm. Espèce très variable. Rostre canaliculé ; tête plane, rarement carénée ; rebord oculaire mince, parallèle ou subparallèle. Yeux irrégulièrement subarrondis. Prothorax avec une saillie bilobée au milieu du bord antérieur ; le milieu des côtés fortement tuberculé ; les côtes dorsales et latérales assez fortement relevées, entières ou décomposées en tubercules, le sillon médian bien marqué, la surface intercostale plus ou moins grossièrement granuleuse. Élytres assez convexes, brièvement ovales, les côtés soit arqués, soit rétrécis des épaules au sommet et peu arqués ; suture portant sur toute sa longueur des tubercules modérément saillants, opposés ou alternes ; la côte dorsale un peu plus rapprochée de la suturale que de la latérale, à reliefs variables, isolés ou en zigzags contigus, plus saillants en arrière ; la côte latérale crénelée dès les épaules, composée de 9 à 14 tubercules assez égaux ; intervalles rugueux, le plus souvent garnis de séries irrégulières de petits tubercules ; épipleures présentant trois lignes de tubercules aplatis, parfois très obsolètes, les tubercules pouvant être reliés transversalement d'une ligne à l'autre et former ainsi une grossière réticulation. Surface dorsale, entre les reliefs, garnie, à l'état frais, de squamules jaunâtres, serrées, d'aspect spongieux, les tubercules garnis au sommet de quelques soies foncées, courtes et raides, les intervalles avec çà et là quelques-unes de ces mêmes soies. Fémurs garnis de points squamigères assez forts.

Mâle : Angle apical des métatibias non prolongé en arrière, leur corbeille peu distincte. Segment anal fortement transversal. Femelle : Angle apical des métatibias fortement prolongé en arrière, leur corbeille très distincte. Segment anal moins transversal.

La larve vit et se transforme dans les bulbes de diverses Liliacées : *Allium sativum* L., *A. triquetrum* L., *A. roseum* L. ! et *Muscari comosum* Mill. !

France méridionale et Corse. Assez répandu et parfois nuisible aux cultures de l'Ail.

Pyrénées-Orientales ; Aude ; Hérault ; Gard ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Haute-Garonne.

Tunisie, Algérie, Maroc, Côte orientale de l'Espagne, Baléares, Italie, surtout en Sicile, Côte occidentale de Yougoslavie, Grèce, Crète, Turquie.

2. **Brachycerus lutosus** GYLL.; in Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 417 (1). — *superciliosus* GYLL., l. c., p. 422. — *cinereus* BEDEL, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 147 et 156. — HUSTACHE, Ann. Soc. ent. Fr., 1926, p. 264 (456). — F. ZUMPT, Ent. Blätt., 1937, p. 408. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 385.

Long. : 6-16 mm. Aspect du précédent, mais les yeux sont moins ovalaires et le sillon prothoracique est pourvu d'une ligne médiane nettement saillante. Base du rostre avec une fine carène médiane prolongée sur le front ; rebord oculaire écarté du front. Prothorax à bord antérieur assez saillant au milieu ; les côtés anguleux, plus ou moins aigus, leur pointe dirigée en arrière ; les reliefs dorsaux et latéraux égaux, peu relevés, le sillon médian peu net, assez superficiel ; le fond variable, réticulé-ponctué ou un peu rugueux. Élytres convexes, très brièvement ovales, à suture munie, sur toute sa longueur, de tubercules plus ou moins aplatis, formant parfois des plaques irrégulièrement arrondies, opposées ou alternes ; la côte dorsale généralement peu marquée, composée de 6 à 8 saillies plus ou moins arrondies, isolées ou serrées, parfois reliées par une fine ligne cariniforme ; la côte latérale analogue à la dorsale, mais plus fortement tuberculée ; les intervalles plus ou moins sculptés et pourvus d'une côte longitudinale ; épipleures plus ou moins régulièrement réticulés ou avec quatre reliefs longitudinaux à intervalles ponctués. Caractères sexuels secondaires, chez les deux sexes, semblables à ceux du précédent.

Vit et se transforme dans les bulbes de *Muscari comosum* MILL. et de divers *Allium* sp.

Très rare en France et souvent confondu avec *algirus*.

Bouches-du-Rhône : Marseille, type. — Savoie (DE MANUEL). — Alpes-Maritimes : Biot, sur *Muscari comosum* ! — Var : Toulon (GUÉRIN !).

Italie méridionale et septentrionale, Hongrie, Transcaucasie, Caucase ; Balkans, Grèce.

3. **Brachycerus Pradieri** FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 536. — *europaeus* PRADAL, Hist. Col. Loire-Inf., 1859, p. 140. — BEDEL, l. c., p. 145 et 161. — HUSTACHE, 1925, p. 265. — F. ZUMPT, l. c., p. 390. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 385.

Long. : 5,5-12 mm. Rostre muni à sa base d'une saillie anguleuse, relevée latéralement ; front avec une ligne cariniforme un peu plus saillante en avant ; rebord oculaire fortement élargi dans sa partie antérieure, jusqu'au niveau de l'œil et brusquement rétréci en arrière, sa partie supérieure mince et écartée du front. Yeux ovales, subcordiformes. Prothorax médiocrement saillant au milieu de son bord antérieur ; les côtés obtusément saillants ; les reliefs dorsaux cariés, confluents ou non vers leur milieu, le sillon médian entier et finement caréné ou effacé au milieu ; le relief latéral plus ou moins distinct, carié ou composé de granules. Élytres assez convexes, ovales (1), à suture portant des reliefs obliques, déprimés, opposés ou alternants ; les côtes peu marquées, ou presque indistinctes, les dorsales présentant de petites élévations obliques, contiguës ou non, les latérales formées, à partir de la base, de 10 à 13 tubercules dentiformes peu saillants ; les intervalles plus ou moins sculptés. Épipleures pourvus ou non de quatre rangs longitudinaux ou confus de tubercules subarrondis, serrés ou très distants. Fémurs et tibias criblés très densément de points ; protibias finement carénés presque coupants, au bord externe.

Mâle : Forme un peu plus oblongue, les autres caractères identiques aux deux espèces précédentes. Segment anal particulièrement très transversal. Femelle : Forme générale plus courte ; caractères de la corbeille tibiale postérieure et de la conformation du segment anal analogues aux deux précédents. A l'état frais, le dessus du corps est revêtu dans ses parties non saillantes de squamules d'un gris sale.

La larve vit dans les bulbes de *Allium sphaerocephalum* L. (2).

Rare et seulement signalé dans la France occidentale.

Presqu'île de Quiberon, île d'Houat (PRADIER) ; Croisic (VAUDOUER), St-Brévier (DELANDE) ; Sables-d'Olonne (G. BARON) ; Ile de Ré (BONNAIRE !).

Espagne : Sierras de Guadarrama, de Ronda, etc. ; Gibraltar.

4. **Brachycerus undatus** FABRICIUS, Suppl. Ent. Syst., 1798, p. 162. — *barbarus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. XII, 1767, p. 617. — *algirus* OL., Encycl. méth. Ins., 5, 1790, p. 185. — *europaeus* THUNBERG, Nov. Act. Ups., 6, 1799, p. 25. — *quadratus* VOET, Cat. Col., 1806, p. 45. — *crispatus* LATREILLE, Gen. Curc. Ins., 2, 1807, p. 253. — *lacunatus* LATR., l. c., p. 252. — *mauritanicus* OLIVIER, Ent., V, 1807, p. 51. — *serratus* OL., l. c., p. 52. — *ovatus* BRULLÉ, Exp. Morée, 1832, p. 235. — *plerygomalis* GYLL., in Schönherr, Gen. Cur., I, 1833, p. 406. — *corrosus* GYLL., l. c., p. 409. — *incultus* GYLL., l. c., p. 411. — *capensis* SCHÖNHERR, Gen. Curc., I, 1833, p. 427. — *subvariolosus* DESBR., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1871, p. 360. — *hispidus* DESBR., l. c., p. 361. — *nubilus* DESBR., l. c., p. 361. — *sericeus* DESBR., l. c., p. 361. — *cornifrons* DESBR., l. c., p. 363. — *tuberculatus* REY, L'Éch., 10, 1894, p. 63. — *parallelus* REY, l. c., p. 63. — *lyrae* VITALE, Riv. Coleott. It., 3, 1905, p. 206. — BEDEL, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 144 et 173. — F. ZUMPT, Ent. Blätt., 33, 1937,

(1) Confondu par BEDEL, HUSTACHE et divers auteurs avec *B. cinereus* OLIVIER, Ent., V, 1807, p. 56 (*pulverulentus* OL., *l. c.*) d'Égypte et de Syrie et étranger à notre faune.

(1) La forme générale du corps tend à s'allonger dans les individus d'un grand développement.

(2) BARON, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, *Bull.*, p. CLV et CLVIII.

p. 365. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 385 ; — Cat. Col. Corse, p. 419.

Long. : 7,5-20 mm. Espèce extrêmement variable de dimensions, de forme et de sculpture. Rostre plus ou moins rugueux, simplement uni au front entre les yeux. Tête sans impressions ni reliefs particuliers, à ponctuation variable ; rebord oculaire fortement élargi depuis sa partie juxta-rostrale jusqu'au sommet des yeux, puis brusquement rétréci du côté du prothorax, sa partie supérieure en bourrelet épais, détachée du front et s'élevant notablement au-dessus du plan frontal. Yeux ovales à peine plus longs que larges. Prothorax un peu saillant au milieu de son bord antérieur sur le sommet du vertex ; ses angles latéraux larges, émoussés au sommet ; reliefs assez épais, peu saillants, les deux dorsaux subparallèles, entiers, parfois dilatés extérieurement au milieu, leur intervalle plus ou moins sulciforme, avec ou sans ligne médiane cariniforme ; reliefs latéraux plus courts que les dorsaux, parfois nuls ; surface ponctuée ou vermiculée, surtout les reliefs. Élytres tombant brusquement en arrière, plus longs que larges, mais de dimensions variables, soit carrés, soit rétrécis légèrement arqués après les épaules, suture plus ou moins relevée de chaque côté en forme de côte, ordinairement presque simple sur sa première moitié, parfois seulement un peu saillante ; côte dorsale simple ou ondulée ou plus ou moins tuberculée ; côte latérale dentée seulement après l'épaule, garnie en outre de 3 à 6 tubercules obtus, progressivement plus saillants en arrière ; intervalles à rides transversales ou enchevêtrées, base de l'intervalle juxta-sutural offrant souvent une ligne costiforme rudimentaire. Épipleures garnis de plis ou de rides transversaux, souvent connexes de distance en distance ou même enchevêtrés. Protibias un peu amincis au bord externe ; les articles tarsaux peu épais. Cette espèce, comme l'indique BEDEL, est tellement variable qu'il est rare d'en rencontrer deux individus parfaitement semblables et l'on

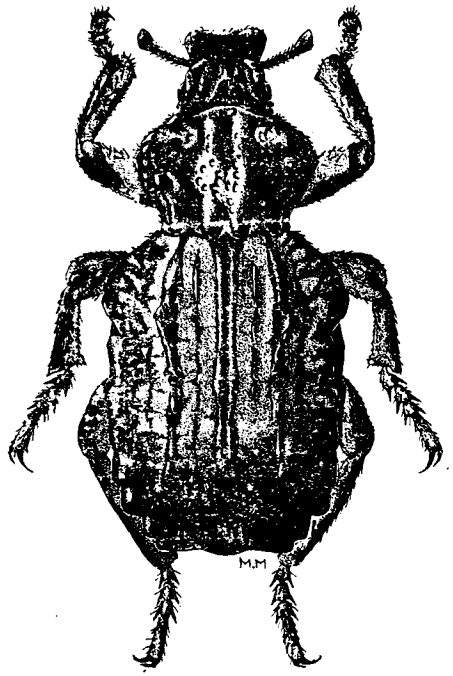


FIG. 203. — *Brachycerus undatus* F.

comprend que les anciens auteurs n'ayant eu que peu d'exemplaires à la fois sous les yeux, aient été portés à la diviser.

Mâle : Angle apical des métatibias non prolongé en arrière, leur corbeille moins large mal délimitée. Segment anal plus fortement transversal. Femelle : Angle apical des métatibias prolongé en arrière, leur corbeille assez large, mieux délimitée. Segment anal moins transversal.

La larve vit et se développe dans les bulbes d'*Allium sativum* L., *A. roseum* L., *Narcissus tazetta* L. Les cultures du Narcisse odorant (*N. odorus* L.) des environs de Grasse (A.-M.) et de certaines localités du Var, établies pour l'obtention industrielle du parfum, sont parfois anéanties par la larve et l'imago qui les envahissent par milliers d'individus ! La grande sortie des adultes s'effectue vers le 15 mai (1). Ceux-ci dévorent les tiges, les feuilles et les fleurs de la plante.

La ponte a lieu en mai, sur le sol, au collet de la plante, l'éclosion se fait en une huitaine de jours ; la larve évolue jusqu'à l'automne ; la nymphe et l'adulte hivernent, ces derniers sortent en avril-mai de l'année suivante. La transformation se fait indifféremment dans l'intérieur du bulbe ou dans le sol à proximité de la plante ; dans les deux cas la larve s'enveloppe d'une couche de matière cireuse formant un cocon ovoïde. Cette matière avant de sécher est agglutinante et adhère assez fortement à la terre qui l'environne lorsque l'insecte se transforme à l'extérieur du bulbe.

Très commun dans le Roussillon et en Provence. Se rencontre parfois accidentellement dans diverses régions avec les arrivages d'Ail du midi. Paris, un individu transformé dans l'intérieur d'un bulbe (Mme A. GEORGEL !). Corse : nombreuses localités.

Algérie, Espagne, Baléares, Italie et ses îles, Illyrie, Istrie, Grèce.

5. **Brachycerus albidentatus** GYLLENHAL, 1840, ap. Schönherr, Gen. Curc., V, p. 654. — BEDEL, l. c., p. 146 et 177. — F. ZUMPT, l. c., p. 364. — **Biologie** : PERRIS, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 125. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 385 ; — Cat. Col. Corse, p. 420.

Long. : 10-16,5 mm. Rostre assez large, de sculpture variable. Tête avec l'intervalle interoculaire marqué d'une saillie anguleuse formée par le prolongement du rostre ; carénée au sommet de la saillie, subimpressionnée le long de chaque œil ; rebord oculaire presque élargi latéralement du côté du rostre et le long de sa partie supérieure qui se détache nettement du front en dedans et, vue de profil, s'élève très légèrement au-dessus du niveau frontal. Yeux ovales. Prothorax médiocrement saillant vers le sommet du vertex, au milieu de son bord antérieur ; ses angles latéraux larges ; leurs côtés droits ou un peu arqués, le sommet de l'angle plus ou moins émoussé ; reliefs dorsaux linéaires, saillants, bien accusés et limités en dedans, parallèles ou à peine rapprochés en avant ; intervalle sulciforme, uni, garni sur la ligne médiane d'un trait lisse entier ou subentier ; relief latéral peu net, surface des reliefs et des côtés

(1) Nous avons assisté en mai 1940, à Tanneron (Var), à la récolte de plusieurs décalitres d'insectes adultes, récolte effectuée en quelques heures par des femmes et des enfants, sur une surface de 14 ares. Aucune partie de la plante, sur la presque totalité de la culture, n'avait été épargnée par ces animaux.

bariolée. Élytres convexes, brusquement déclives en arrière, oblongs ; suture costiforme, au moins à la base ; côte dorsale située à égale distance de la suture et du bord externe, écartée à la base de la direction du relief prothoracique dorsal, très nette, linéaire, ondulée dès la base, ses ondulations formant en arrière des tubercules obtus ; côte latérale dentée postérieurement ou à partir des épaules qui sont arrondies ; dents obtuses, les trois ou quatre dernières fortes, souvent arquées, d'avant en arrière ; intervalles obsolètement ridés en travers. Épipleures plus ou moins nettement réticulés ou réticulés-ponctués, traversés dans le sens de la longueur par une ligne médiane plus ou moins relevée, plus forte en avant. Fémurs et tibias criblés de points serrés ; ceux-ci gros et irréguliers sur les fémurs, moins forts, plus rugueux, oblongs ou formant de courtes rides sur les tibias ; ces derniers subcylindriques, les protibias nettement carénés le long de la tranche externe.

Mâle : Forme plus oblongue, sculpture généralement plus forte. Angle apical des métatibias sans saillie en arrière, leur corbeille presque nulle. Femelle : Forme plus ovale et plus convexe. Angle apical des métatibias saillant en arrière, leur corbeille nettement ouverte. A l'état frais, cette espèce est entièrement revêtue en dessus, en dehors des reliefs trop saillants, de squamules de deux sortes ; les unes ovales d'un blanc nacré et subconvexes occupent certaines parties du prothorax et des élytres, les autres plus petites, subarrondies, subconcaves, grises ou testacées, recouvrent la majeure partie du corps.

La larve se développe dans les bulbes des *Allium sativum* L. (Ail) et *ascalonicum* L. (Echalote) (Perris, Bargagli, Zumpt, etc.).

Ponte en avril-mai et en septembre-octobre, au pied ou à l'aisselle des feuilles de la plante. Éclosion : 12 à 15 jours. Durée larvaire 3 mois ½. La génération d'automne hiverne à l'état de larve et de nymphe. La nymphose de la 1re génération dure 15 jours environ. Transformation soit dans le sol, à proximité du bulbe, soit dans le bulbe même !

Corse (Damry) ; Aléria, Bonifacio (Bonnaire !).

Sardaigne, Sicile, Italie du Sud, Dalmatie.

6. **Brachycerus barbarus** Linné, Syst., 10, 1758, p. 386 (non L. 1767) (1). — *algirus* Latreille, 1807, Gen. Crust. Ins., 2, p. 253. — *latro* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., I, 1833, p. 412 ; — *libertinus* Fahraeus in Schönherr, Gen. Curc., V, 1840, p. 650. — *curtulus* Desbr., Mitt. Schweiz. Ent. Gesel., 1871, p. 366. — *ramosus* Schaufuss, Nunq. Ot. 3, 1882, p. 542. — *flucliger* Gyll., l. c., 1840, p. 651. — *lateralis* Gyll., l. c., I, 1833, p. 407. — *hispanicus* Dejean, Cat., 3e, p. 267. — *Gerardi* Buquet in Dej., l. c., p. 267. — *interruptus* Rey, L'Éch., 1894, p. 63. — *paradoxus* Rey, l. c., p. 63. — Bedel, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 146 et 183. — Hustache, 1925, p. 268 (460). — F. Zumpt, l. c., p. 367. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 385.

(1) Le second paragraphe de Linné s'applique à l'espèce décrite depuis sous le nom de *B. undatus* F.

Long. : 8-20 mm. Rostre inégalement ponctué, parfois rugueux. Tête avec une saillie plus ou moins distincte entre les yeux, formée par le prolongement du rostre ; rebord oculaire subélargi du côté du rostre, parallèle sur sa partie supérieure et latéro-postérieure, appliquée à son sommet contre le front et vu de profil, ne dépassant pas le niveau frontal. Yeux ovales. Prothorax médiocrement saillant au milieu de son bord antérieur ; ses angles latéraux larges, plus ou moins émoussés, à côtés presque droits, en général arqués ; reliefs dorsaux peu saillants, écrasés extérieurement au milieu, très variables en dedans, ainsi que l'espace sulciforme intermédiaire ; relief latéral obsolète, sauf parfois en arrière ; surface ponctuée entièrement ou à l'exception du sillon médian, la ponctuation variable, simple, variolique ou confluente-rugueuse. Élytres ovalaires ou oblongs, parfois subparallèles chez les mâles ; suture plus ou moins costiforme au moins à la base ; côte dorsale presque à égale distance de la suture et du bord externe, très rarement sublinéaire, ordinairement ondulée sur toute son étendue, les ondulations subtubériformes, plus saillantes en arrière ; côte latérale ondulée ou plissée, les plis formant en dedans 4 à 6 dents obtuses ; intervalles extrêmement variables, subunis ou chargés d'un filet longitudinal rameux ou en zigzags irréguliers, ou avec des petits tubercules sériés ou confusément répartis, lisses, peu saillants. Épipleures munis de tubercules plus ou moins arrondis, rangés en 4 à 5 séries longitudinales ou dispersés, souvent déformés et confluents. Fémurs fortement mais peu densément ponctués. A l'état frais, le dessus du corps est revêtu, en dehors des reliefs trop saillants, de petites squamules grisâtres ou testacées. Caractères sexuels secondaires analogues à l'espèce précédente. Cette espèce offre deux races géographiques bien tranchées dans les parties extrêmes de son aire d'extension, mais qu'il est impossible de séparer spécifiquement si l'on remonte à leur point de départ sur la côte du Maroc et de l'Algérie occidentale.

1° Race méditerranéenne (*barbarus* L., *latro* Gyll., *libertinus* Fahrs., *curtulus* Dbr.).

Sillon prothoracique peu marqué, irrégulier, souvent empâté par la fusion des reliefs dorsaux. Extrémité des élytres, vue perpendiculairement, ne paraissant pas tronquée au sommet (1).

2° Race occidentale (*lateralis* Gyll., *fructiger* Gyll.).

Sillon prothoracique uni, généralement large et bien marqué, entier. Extrémité des élytres (vue perpendiculairement) paraissant tronquée ou subéchancrée au sommet ; intervalles des côtés sans tubercules.

La larve vit en Corse, dans le bulbe de *Urginea scilla* Steinh. (*Scilla maritima* L.). L'adulte se nourrit des feuilles de la plante dont il ronge les bords aux heures crépusculaires et nocturnes.

(1) Cette race comporte diverses variations dont les principales n'intéressent pas notre faune ; elles sont définies dans l'excellente révision de Bedel (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874, p. 186). D'autre part, il existe une double transition entre le type *barbarus* et le type *lateralis* que l'on rencontre l'une au Maroc et à l'Ouest algérien, l'autre aux Baléares et en Europe méridionale.

La forme *barbarus barbarus* L., seule, se trouve en France et en Corse. Assez rare.

Provence, surtout dans le Var : Hyères, Toulon, etc. Roussillon : nombreuses localités.

Corse : Bonifacio, Aléria, etc. (BONNAIRE!), Porto-Vecchio, en nombre (RÉVÉLIÈRE). Algérie, Tunisie, Baléares, Italie, Sardaigne, Sicile.

La forme *barbarus lateralis* GYLL. ne se prend pas en France ; elle se rencontre en Espagne, Portugal, Côtes du Maroc.

Subfam. *CLEONINAE*

TABLEAU DES TRIBUS.

1. Rostre épais, caréné ; scrobes naissant près de la bouche et visibles en avant. Prothorax le plus souvent sculpté, à ponctuation variable, rarement simple. Revêtement composé de squamules ou de pubescence variable . . . . 1. **Cleonini.**
— Rostre moins épais, ordinairement plus long, plus mince ; scrobes non prolongés en avant, naissant loin de la bouche et invisibles en avant. Prothorax à ponctuation simple ou double. Revêtement composé le plus souvent d'une pollinosité très caduque . . . . . 2. **Lixini.**

Tribu des Cleonini (1).

Scrobes prolongés en avant jusqu'au sommet du rostre, visibles de devant. 2e article des tarses postérieurs plus long ou aussi long (rarement plus court) que le 3e. Rostre épais à bords souvent anguleux, ordinairement caréné dorsalement, de longueur subégale dans les deux sexes ; funicule antennaire à 7e article serré contre la massue. Revêtement du dessus squamuleux ou pubescent, très rarement pulvérulent.

TABLEAU DES GENRES.

1. Rostre parallèle ou élargi au sommet, ou bien légèrement conique, mais dans ce dernier cas les articles des tarses postérieurs larges, le 1er triangulaire et à peine plus long que large, le 2e carré . . . . . 2.
— Rostre court, épais, formant un cône avec la tête, obtusément caréné. Tarses postérieurs étroits. Antennes à 2e article plus long que le 1er, aussi long que les 3e et 4e réunis . . . . . (p. 446) **Conorrhynchus** (2).
2. Tarses postérieurs avec les deux premiers articles très allongés, étroits, le 2e bien plus long que le 3e . . . . . 3.

(1) Nous avons laissé à cette tribu le nom de *Cleonini*, bien que ce soit le genre *Mecaspis* SCHÖNH. qui ait la priorité sur *Cleonus* SCHÖNH.

(2) Les espèces françaises de ce genre appartiennent au sous-genre *Temnorrhinus* CHEVR.

— Tarses postérieurs avec les deux premiers articles non allongés, le 2e non ou à peine plus long que le 3e . . . . . 4.
3. Antennes à 2e article plus court que le 1er. Prothorax s'avançant à la base devant l'écusson. Revêtement dorsal à squamules simples et entières. . . . . (p. 450) **Coniocleonus.**

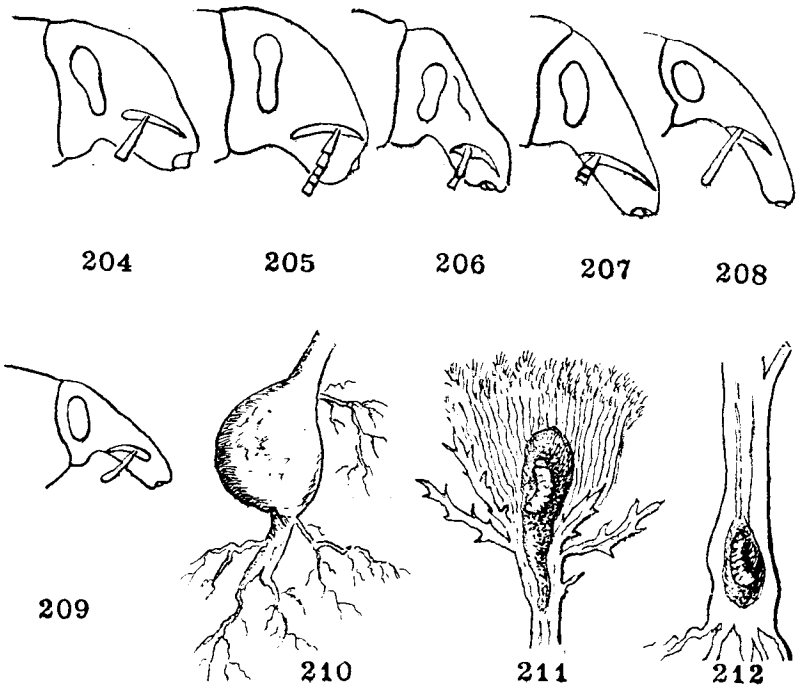


FIG. 204 à 209. Tête (profil) : 204, chez *Bangasternus provincialis* ; 205. chez *Rhinocyllus conicus* ; 206. chez *Leucomigus tessellatus* ; 207. chez *Mecaspis alternans* ; 208. chez *Lixus junci* ; 209. chez *Lixus flavescens*. — FIG. 210. Cécidie radiculaire de *Leucomigus tessellatus*, sur *Artemisia gallica*. — FIG. 211. Capitule de *Carlina carymbosa*, miné par la larve de *Larinus ursus*. — FIG. 212. Galerie en logette de *Chromoderus fasciatus*, au collet de *Chenopodium album*.

— Antennes à 2e article plus long que le 1er. Prothorax faiblement bisinué à la base. Dessus non granulé, à revêtement composé de squamules bifides ou trifides. Abdomen à points dénudés. . . . . (p. 457) **Bothynoderes.**
4. Antennes à 2e article plus long que le 1er . . . . . 5.
— Antennes à 2e article moins long ou aussi long que le 1er . . . . . 6.
5. Rostre épais, court, légèrement dilaté à la base. Prosternum simple devant les hanches. Prothorax et base des

élytres granulés. Tarses complètement feutrés. Dessus orné de nombreuses petites taches blanches. Dessous blanc . . . . . (p. 460) **Leucomigus**.

— Rostre faiblement rétréci en avant, sans dilatation basale. Prosternum pourvu d'un tubercule obtus devant les hanches prothoraciques. Marge antérieure du prothorax sans lobes oculaires. . . . . (p. 462) **Chromoderus**.

6. Prothorax granulé ainsi que la base des élytres . . . . . 9.

— Prothorax et base des élytres non granulés. Rostre caréné longitudinalement au milieu, parfois finement . . . . . 7.

7. Prothorax à base bisinuée, avancée en pointe devant l'écusson. Rostre non angulé ou denté en dessous . . . . . 8.

— Prothorax à base rectiligne. Rostre avec une impression transversale réunissant les scrobes en dessous, et donnant, vu de profil, l'apparence d'une dent saillante. Tarses à 3e article seul entièrement feutré. Insecte ovale, un peu obèse, arqué latéralement . . . . . (p. 464) **Leucosomus**.

8. Élytres à épaules obliques quoique saillantes, un peu plus larges que le prothorax. Ce dernier avec un fin sillon médian, abrégé en avant. Un calus antéapical distinct, de couleur claire, sur le 5e interstrie des élytres . . (p. 441) **Mecaspis**.

— Élytres à épaules effacées, pas plus larges que le prothorax et sans calus antéapical. Prothorax muni, au moins en avant, d'une fine carène médiane. . . . . (p. 465) **Pseudocleonus**.

9. Antennes très faiblement coudées, très courtes et très épaisses, à scape court et gros ; funicule de 8 articles très serrés, non différenciés (sauf le 8e, à peine distinct, moins pubescent) ; massue grosse. Rostre épais, rugueusement ponctué. Prothorax muni de lobes oculaires très développés. Élytres courts, un peu rétrécis en arrière à partir des épaules. Prothorax plus ou moins anguleux sur les bords, à carène médiane fine. . . . . (p. 474) **Pachycerus**.

— Parfois élytres subcylindriques, allongés, ornés de nombreuses petites taches blanches sur fond sombre. Prothorax à bords arrondis, sillonné au milieu. Yeux cernés de blanc . . . . . (Subgen. **Rhabdorrhynchus**).

— Antennes distinctement coudées, plus longues, plus grêles ; funicule de 7 articles . . . . . 10.

10. Massue antennaire nettement plus courte que le funicule . . . . 11.

— Massue des antennes aussi longue que le funicule. Rostre court, anguleux latéralement, avec une carène médiane. Prothorax aussi large que les élytres à la base ; ceux-ci convexes, arrondis à l'extrémité. Élytres revêtus de squamules denses, avec une tache jaune-clair à la base des 2e et 3e interstries. . . . . (p. 469) **Trachydemus**.

11. Prothorax muni de lobes oculaires derrière les yeux . . . . . 12.

— Prothorax sans lobes oculaires. Rostre portant deux sillons et une carène médiane souvent large, épaisse, bifurquée au sommet. Revêtement abdominal avec des points dénudés. . . . . (p. 470) **Cyphocleonus**.

12. Rostre à bords arrondis, caréné ou non sur sa partie médiane . . . . . 13.

— Rostre anguleux sur ses bords, à carène médiane forte portant un sillon sur toute sa longueur et faisant paraître ainsi le rostre trisillonné . . . . . (p. 478) **Cleonus**.

13. Rostre épais à points denses, avec seulement la trace d'une légère carène obsolète en avant. Dessus orné de taches tomenteuses blanches . . . . . (1) **Adosomus**.

— Rostre allongé, portant une carène médiane vive, bien distincte. Dessus sans taches blanches. Yeux cerclés de blanc ou de jaune clair. Oblong, densément pollineux, ocré ; les côtés d'un rose vineux. . . . . (p. 480) **Lixomorphus**.

Gen. **MECASPIS** Schönherr, 1826.

(Schönherr, Curc. Disp. Meth., 1826, p. 56, Gen., 17 (type *L. palmatus* Ol.) ; *Cleonus* auct. non Schönh. ; — *Aphaenicus* Dbr., Le Frelon, XIV, p. 3 ; — Revision des *Cleonini* : Faust, Deutsche ent. Zeits., 1904, p. 181. — Chevrolat, Mém. Soc. Liége, V, 1874.)

Rostre épais, caréné, subparallèle, de longueur peu différente dans les deux sexes, non ou faiblement arqué ; scrobes naissant au sommet du rostre, arqués, infléchis, subcontigus en dessous, visibles en avant (vus de haut). Antennes courtes ; scape claviforme, plus court que le funicule, celui-ci de 7 articles, les deux premiers subégaux, les suivants courts et serrés ; massue oblongue. Yeux plans ou peu convexes. Prothorax aussi long que large, rarement un peu transversal, à côtés subparallèles, un peu rétréci en avant, la base avancée en pointe devant l'écusson qui est bien distinct. Élytres oblongs, plus ou moins parallèles sur les côtés, un peu plus large à leur base que le prothorax ; épaules obliques, peu marquées ; 5e interstrie avec un petit calus antéapical de couleur claire. Tarses postérieurs avec les deux premiers articles non allongés, le 2e égal ou à peine plus long que le 3e. Revêtement squamuleux ou pubescent. Ailé.

(1) Le genre *Adosomus* Faust, *Deutsche ent. Zeit.*, 1904, p. 189 doit être supprimé de la faune française, l'une de ses espèces : *roridus* Pallas, 1871, Icon., p. 28, connue d'Italie, Autriche, Caucase, Russie méridionale, est donnée à tort, par certains catalogues, comme appartenant à notre faune.

Les mâles se distinguent par une légère impression basale de l'abdomen. Les femelles ont cet endroit convexe et portent, au sommet des protibias, une petite dent cornée, parallèle à l'onglet apical. Ce genre, tel qu'il est défini ici, comprend une vingtaine d'espèces paléarctiques, dont cinq en France.

Les adultes vivent aux dépens de certaines Ombellifères.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres avec le sommet des trois premiers interstries sans pubescence spéciale ; calus antéapical clair . . . . . 2.
— Élytres avec le sommet des trois premiers interstries digités et revêtus d'une pubescence fauve très dense, l'extrémité des 4e et 5e interstries ornée de cette même pubescence. Quelques petites taches de même nature le long du 4e et à la base du 2e, 3e et 4e interstries. 1re strie élytrale creusée en sillon vers la base et portant des traits profonds, alternés de courtes linéoles claires jusqu'au sommet. Long. : 8-10 mm. . . . . 1. **emarginatus.**
2. Abdomen à points dénudés confus ou nuls. Élytres un peu plus courts, plus brièvement rétrécis et plus largement arrondis ensemble au sommet. Convexité du front (vu de profil), formant avec celle du rostre une légère dépression à leur point de rencontre . . . . . 3.
— Abdomen à points dénudés grands, nets, souvent arrondis et portant une fine squamule dans leur milieu. Élytres un peu plus allongés, plus longuement rétrécis en arrière, à sommet obtus. Convexité du front formant avec la ligne dorsale du rostre (vu de profil) une courbe régulière . . . . . 4.
3. Prothorax avec les deux bandes dorsales larges, parfois réunies en avant, arquées en arrière. Élytres à pubescence grise, dense, sauf parfois sur les 4e, 5e et 6e interstries souvent dénudés en majeure partie, ou portant des taches brunes assez confuses, le 5e avec quelques linéoles plus claires. Long. : 8-11 mm. . . . . 3. **striatellus.**
— Prothorax avec les deux bandes dorsales étroites, moins arquées. Élytres à pubescence moins serrée, souvent avec quelques petites taches plus claires sur les 4e et 5e interstries. Ponctuation du prothorax fine (forme typique) ou grosse (v. *miscellus* GYLL.). Long. : 6,5-10 mm. . . . . 4. **nanus.**
4. Élytres (vus de profil) à convexité médiocre, à déclivité postérieure très oblique ; subparallèles sur les côtés ; stries élytrales marquées de points fins, serrés ; les trois premiers interstries entièrement et densément pubescents, les 4e et 6e le plus souvent dénudés ou ornés de taches linéaires variables. Ponctuation prothoracique assez forte. Long. : 7-14 mm. . . . . 2. **alternans.**
— Élytres (vus de profil) à convexité dorsale nettement plus forte, surtout en arrière, à déclivité postérieure plus brève, un peu plus abrupte ; distinctement arqué sur les côtés, vers le milieu ; stries élytrales à points plus gros, moins serrés ; les trois premiers interstries à pubescence moins dense et souvent interrompue par des taches dénudées. Dessin élytral plus confus, les taches nuageuses ; les côtés largement dénudés. Ponctuation du prothorax plus fine. Long. : 9-13 mm. . . . . *alternans* subsp. **coesus.**

1. **Mecaspis emarginatus** FABRICIUS, Mant., I, 1787, p. 114. — *florentinus* HERBST, Käf., VI, 1795, p. 59. — *palmatus* OLIVIER, Ent., V, 1807, p. 245. — HUSTACHE, 1925, p. 301. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 402.

Long. : 8-10 mm. Rostre subparallèle, tricaréné, la carène médiane plus relevée et plus nette que les latérales et bifurquée à son extrémité apicale, les sillons peu profonds. Front convexe, muni d'une fovéole. Funicule à deux premiers articles carrés, égaux. Prothorax faiblement arqué latéralement, faiblement étranglé en avant, à lobes oculaires peu développés : marqué d'impressions longitudinales et pourvu d'une fine carène médiane, parfois épaissie et obtuse ou seulement visible vers la base, plus rarement nulle, l'impression anté-scutellaire profonde ; le disque finement et densément ponctué, rugueux, ordinairement dénudé ou avec deux courtes bandes claires situées latéralement près du bord antérieur ; les côtés largement bordés de clair. Écusson en triangle allongé, rugueux. Élytres allongés, un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, un peu rétréci derrière les épaules, celles-ci brièvement et obliquement arrondies ; une impression sous le calus antéapical ; obtusément et séparément arrondis au sommet ; finement striés-ponctués ; interstries de largeur irrégulière, plans. (Voir les caractères du revêtement élytral mentionnés au tableau des espèces.) Pro- et mésofémurs (hanches comprises) munis de longs poils en dedans ; tarses courts. Dessous à pubescence cendrée, plus longue et relevée sur les trois derniers segments de l'abdomen ; celui-ci couvert de nombreux points noirs dénudés plus ou moins nets.

Mâle : 1er segment de l'abdomen longitudinalement impressionné. Femelle : 1er segment abdominal convexe.

L'adulte vit sur *Pimpinella saxifraga* L. (GUITTIN !) (1).
Endroits incultes et découverts, sur les sols secs, surtout calcaires.
Presque toute la France, sauf peut-être dans le nord-ouest et l'ouest.
Plaines et montagnes ; assez rare.

(1) Signalé sur une autre Ombellifère : *Peucedanum cervaria* LAP., par E. OLIVIER, Cat. de l'Allier, p. 277.

Région de l'Alsace-Lorraine et des Vosges ; tout le bassin de la Seine : assez commun dans l'Eure : environs d'Evreux (Guttin !). Côte-d'Or ; Jura ; Ain ; Rhône ; Savoie ; Isère ; Allier ; Indre ; Vienne ; Haute-Vienne ; Sarthe ; Basses-Alpes ; Vaucluse ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Alpes-Maritimes ; Aude ; Haute-Garonne ; Tarn ; Landes ; Gironde (1) ; Charente-Maritime : Royan (Laborderie, 1899) ; Htes-Pyrénées.

Italie ; Turquie.

2. **Mecaspis alternans** Herbst, Käfer, VI, 1795, p. 85. — *lurcans* Herbst, l. c., VII, p. 14. — Hustache, 1925, p. 302. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Fr., p. 402 ; — Cat. Col. Corse, p. 421.

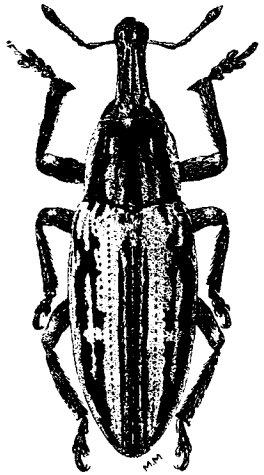


Fig. 213. — *Mecaspis alternans* Herbst.

Long. : 7-14 mm. Allongé, peu convexe ; revêtement dorsal dense, cendré ou fauve pâle ; prothorax orné sur ses bords inférieurs d'une bande foncée et, sur le disque, de trois bandes plus larges de même coloration, celles-ci relevées sur leur bord, leur milieu pubescent de clair, les latérales arquées, la médiane creusée longitudinalement, plus profonde en arrière. Dessous à pubescence serrée, parsemée de points dénudés. Rostre allongé, 2 fois ½ plus long que large, un peu élargi au sommet, plan pubescent, muni de trois carènes, la médiane un peu plus élevée que les latérales, les sillons superficiels. Front plan, avec une fine fovéole ; vertex convexe. Funicule à 1er article plus épais que le 2e. Prothorax à peine plus large que long, peu arqué latéralement, visiblement resserré en avant, sa ponctuation serrée et assez forte. Écusson en triangle allongé. Élytres un peu plus larges que le prothorax à sa base, subparallèles ; stries fines à points petits ; interstries plans ; calus antéapical suivi d'une impression en dessous (voir le détail du dessin élytral au Tableau).

La larve et l'adulte vivent aux dépens de la Carotte sauvage et cultivée ! J'ai trouvé de nombreuses larves de cette espèce dans la partie basale de la racine de *Carota vulgaris* L. à Tanneron (Var) en mai 1940. La nymphose a lieu dans le sol, dans une coque de terre ; l'imago apparaît en juillet. La plupart des adultes hivernent et apparaissent vers le début d'avril et s'accouplent de suite. Je n'ai pas observé la ponte.

France méridionale et çà et là dans le sud-ouest (2). Commun par places, mais son aire d'extension paraît plus limitée que celle de *coesus*. Répandu

(1) Cité par Hustache de la région girondine où il doit être très rare, ainsi que dans la Charente-Maritime d'où l'on ne connaît que le seul exemplaire de Laborderie. M. Tempère, malgré d'actives recherches, ne l'a pas encore observé dans ces deux départements.

(2) Tous les exemplaires de la Gironde, vus par M. Tempère, seraient d'après lui des *coesus*. Il existe cependant dans la Charente-Maritime d'où M. R. Lebon l'a rapporté en nombre en 1918 !

dans toute la Corse. Provence, Languedoc, Roussillon, majeure partie du secteur rhodanien où il est mêlé à *coesus* dans de nombreuses localités.

Europe méridionale.

Subsp. *coesus* Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 217. — *cunctus* Gyll., l. c., p. 218. — *moerens* Fahr, 1842, ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 40. — Hustache, 1925, p. 303. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 403.

Long. : 9-13 mm. Diffère par certains caractères mentionnés au tableau. Taille plus petite, forme plus courte, plus convexe ; les points des stries notablement plus gros ; ponctuation prothoracique plus obsolète, les bandes du prothorax non relevées sur leurs bords.

La larve, comme celle de la forme typique, vit dans les racines de *Carota vulgaris*. Elle a été observée par L. Chevalier (*Bull. Soc. ent. Fr.* (1901), p. 344). Elle ronge presque entièrement la racine charnue de la Carotte cultivée, ses dégâts se manifestent à partir du mois de juin ; elle s'enfonce dans le sol vers la fin de juillet, époque où l'on trouve la coque nymphale. L'adulte apparaît vers le 25 août et hiverne.

France méridionale ; régions du Centre et tout le bassin de la Seine. Assez commun.

Également en Corse ! — Europe centrale et méridionale.

3. **Mecaspis striatellus** F., Syst. Ent., I, 1792, p. 415. — *coenobita* Ol., Ent., V, 1807, p. 253. — Hustache, 1925, p. 304. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 403.

Long. : 8-11 mm. Cette espèce pourrait se confondre avec les petits exemplaires de *M. alternans coesus*. Les carènes latérales du rostre très obsolètes ; les élytres plus courts ; le prothorax plus transversal, plus brusquement rétréci en avant, les bandes dorso-latérales foncées très larges, très arquées, la ponctuation discale fine, assez dense, entièrement masquée par le revêtement chez les individus frais. L'abdomen avec des points dénudés irréguliers, confus ou indistincts ; les fémurs finement et régulièrement pubescent, sans trace de gros points dénudés comme on l'observe chez *alternans* et sa sous-espèce.

Mâle : Impression ventrale peu profonde. Femelle : Abdomen simple

Mœurs inconnues.

France méridionale, surtout en Provence. Assez rare.

Alpes-Maritimes : Cannes (Grouvelle !). — Basses-Alpes : Draix (Hustache). — Bouches-du-Rhône : Camargue, commun à Albaron (Grenier !, Léveillé !, Brisout !, Puel). — Vaucluse : Avignon (Chobaut !). — Gard : Aigues-Mortes (E. Tisson) ; Lunel (G. Nicod, sec. Hustache). — Hérault : Montpellier (Lavagne !, Sicard). — Gironde : St-Médard-Eyrans (E. Giraud). — Charente-Maritime : Royan (id.).

Europe méridionale. Algérie, type du *coenobita* Ol.

Mecaspis nanus Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 216. — v. *miscellus* Gyll., l. c. — Faust, in Deutsche ent. Zeits., 1904, p. 227. — Hustache, 1925, p. 304. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 403 ; — Cat. Corse, p. 421.

Long. : 6,5-10 mm. Ressemble étonnamment au précédent. Diffère essentiellement par les deux bandes dorso-latérales foncées du prothorax

non arquées, à peine sinuées vers le milieu, la partie claire séparant celles-ci de la médiane, formant une bande très droite, peu large, nullement élargie anguleusement en dehors ; la pubescence dorsale fine, régulière, mais peu dense, les gros points de la dépression infra-humérale bien visibles ; la ponctuation prothoracique assez fine, serrée ; 5e interstrie élytral à pubescence décomposée en courtes linéoles séparées par un espace subdénudé. Dessus des élytres subplan jusqu'en arrière.

Mâle : Les deux premiers segments de l'abdomen avec une impression assez forte. Femelle : Abdomen sans impression.

L'adulte se prendrait, d'après DAMRY, sur une Ombellifère : *Aenanthe fistulosa* L.

Cette espèce ne se trouve pas en France continentale (1), mais seulement en Corse où elle est rare.

Ajaccio, au Campo dell'Oro (KRAUSE) ; Porto-Vecchio (R. DE BORDE ! DAMRY) ; Sagone (E. CORDIER, cité par HUSTACHE) ; Bastia (BONNAIRE !).

La v. *miscellus* GYLL., à ponctuation prothoracique plus forte que chez la forme typique, représente une variété insignifiante ; elle se trouve au Portugal et en Espagne (TRAIZET !).

Gen. **CONORRHYNCHUS** MOTSCHULSKY, 1860.

(Mém. Acad. St-Pétersbourg, II, p. 539.
Subgen. *Temnorhinus* CHEVROLAT, 1873, Mém. Soc. Liége, p. 41.)

Rostre court, droit, conique, convexe, obtusément caréné. Antennes peu robustes ; scape claviforme ; funicule de 7 articles, le 2e plus long que le 1er et aussi long que les 3e et 4e réunis. Yeux plats. Prothorax à base anguleuse devant l'écusson ; lobes oculaires distincts. Élytres allongés, parfois cylindriques. Tarses étroits ; onychium long. Ailé. Les mâles ont une dépression basale sur l'abdomen et les articles des tarses sont plus ou moins spongieux en dessous. Les femelles ont les mêmes caractères sexuels secondaires que les *Mecaspis* du même sexe. Ce genre comprend une trentaine d'espèces paléarctiques dont trois seulement font partie de notre faune.

La larve de plusieurs espèces vit aux dépens des Salsolacées (Chénopodiacées). Celle de *C. mendicus* GYLL. a été signalée comme nuisible à la Betterave ; il en est de même d'une espèce de l'Europe septentrionale : *C. kirghisicus* CHEVR. (STENIER, Zeitsch. angew. Ent., XXIV, 1938, p. 1, 24 figs.).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres à pubescence dorsale composée de poils simples, entiers. Segments abdominaux portant une tache foncée dans le milieu. Rostre plus court que la tête . . . . . 2.
— Élytres à pubescence dorsale formée de poils bifides. Rostre plus long que la tête. Métasternum et les deux premiers segments de l'abdomen grossièrement ponctués. Métatibias très obliquement coupés au sommet. Prothorax à ponctuation très espacée sur un fond finement pointillé. Long. : 14-16 mm. . . . . 1. **mendicus**.
2. Tarses postérieurs à 2e article visiblement plus long que le 3e. Abdomen et métasternum revêtus de poils bifides. Prothorax finement chagriné, à ponctuation large, peu profonde, assez serrée, plus ou moins masquée par le revêtement. Long. : 10-16 mm. . . . . 2. **brevirostris**.
— Tarses postérieurs à 2e article seulement aussi long que le 3e. Abdomen et métasternum à pubescence, au moins au milieu, composée de poils entiers et plus épais. Prothorax à fond finement pointillé, à ponctuation fine et assez serrée. Long. : 8-12 mm. . . . . 3. **conicirostris**.

(1) La citation de cet insecte de Royan (GIRAUD) par HUSTACHE se rapporte à *striatellus*.

1. **Conorrhynchus mendicus** GYLLENHAL, 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 238. — *orbitalis* FAHR., 1840, ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 111. — HUSTACHE, 1925, p. 298. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 402.

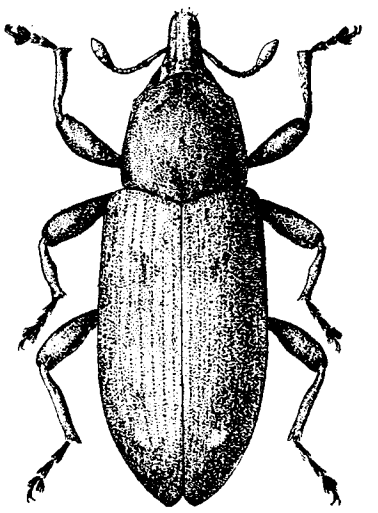


FIG. 214. — *Conorrhynchus mendicus* GYLL.

Long. : 14-16 mm. Revêtu d'une pubescence appliquée, grise ou jaunâtre, celle du dessous plus serrée que celle du dessus ; le prothorax subnudé, celui-ci avec les côtés plus clairs, de même que l'impression basale ; élytres ornés d'une courte linéole claire à la base des 2e, 4e, 6e et 9e interstries (1) et deux vagues fascies foncées, obliques. Dessous et pattes marqués de nombreux points dénudés, les 3e et 4e segments abdominaux présentant 3 à 5 grandes taches dénudées, le segment anal dénudé au milieu et parfois sur les côtés. Rostre conique, 1 fois 1/2 aussi long que large, à carène médiane saillante, les carènes latérales obtuses, les sillons larges et profonds. Scape rougeâtre à sa base, le sommet fortement épaissi ; le 2e article du funicule plus long que les trois articles suivants ensemble ; massue fusiforme. Front plan, muni d'un point enfoncé, vertex convexe. Yeux largement bordés d'une pubescence longue, soyeuse, appliquée et dense, blanchâtre ou jaunâtre. Prothorax

(1) Et non sur les 5e et 7e interstries comme l'indiquent HUSTACHE et autres auteurs.

peu convexe, très faiblement transversal, les côtés presque droits ou faiblement arqués sur les 4/5 de leur longueur, brièvement resserré en avant, lobe médian obtus et fortement impressionné ; sillon médian peu distinct ; surface du disque inégale, ruguleuse, à la fois finement et assez grossièrement ponctuée. Écusson très réduit, triangulaire. Élytres peu convexes, débordant médiocrement le prothorax à la base, allongés, subparallèles, faiblement sinués au milieu des côtés, terminés séparément en angle obtus au sommet ; calus antéapical clair, peu saillant ; stries fines, leurs points bien marqués ; interstries plans. Tarses postérieurs à 1er article plus long que le 2e, ce dernier aussi long que le 3e qui est à peine plus large que lui.

Mâle : Tous les articles des tarses entièrement spongieux en dessous : les deux premiers segments de l'abdomen avec une impression commune. Femelle : 1er article de tous les tarses et le 2e des postérieurs incomplètement feutrés en dessous ; abdomen sans impression.

La larve attaque la Betterave et peut nuire à sa culture (V. Mayet, Bull. Soc. ent. Fr., 1906, p. 102, fig., et F. Picard, Bull. Soc. vulg. agr. Zool., 1913 ; Ann. Serv. des Épiphyties, 1913, p. 321).

L'adulte vit sur la même plante et sur diverses autres Salsolacées spontanées : *Beta maritima* L. (Puel !) ; *Chenopodium polyspermum* L.

Camargue et Languedoc. Rare.

Bouches-du-Rhône : Camargue, étang de Valcarès (A. Chobaut !, Puel !). — Gard : St-Gilles ; Grau-du-Roi ; Aigues-Mortes. — Hérault : Montpellier ; Béziers. — Aude : Narbonne ; Carcassonne.

Italie, Espagne, Algérie, Tunisie.

2. **Conorrhynchus brevirostris** Gyll., ap. Schönherr, Gen. Curc., II, 1834, p. 237. — *Saucerotti* Chevr., Mém. Liége, 1873, p. 44. — *aegyptius* Chevr., l. c., p. 45. — *rufulus* Chevr., l. c., p. 43. — Hustache, 1925, p. 299. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Long. : 10-16 mm. Assez semblable au précédent, plus étroit, moins robuste, son rostre plus court. Dessous à pubescence serrée, grise ou brunâtre, ordinairement un peu moins dense sur le prothorax, celui-ci orné latéralement d'une bande plus claire peu tranchée ; les élytres avec une courte linéole claire à la base des 2e, 4e, 6e interstries, et une fascie oblique, brune, située en arrière du milieu ; impressionnés sous le calus anté-apical, celui-ci avec une mouchetture pâle. Dessous à pubescence cendrée, dense, à points dénudés nuls ou petits et peu distincts. Fémurs sans points dénudés visibles. Rostre très conique, seulement de 1/5 plus long que large, les carènes pubescentes, la médiane peu saillante, les latérales très obtuses et convergentes en arrière, les sillons larges et superficiels, les côtés arrondis, sans arêtes dorso-latérales. Tête convexe, front muni d'un point enfoncé. Yeux cerclés de clair. Prothorax subplan, aussi long ou à peine plus long que large, parfois nettement plus long que large chez certains mâles, les côtés non arqués, légèrement rétrécis en avant, faiblement impressionné près du bord antérieur ; la fossette basale profonde, courte ; les points assez gros, assez serrés, peu profonds, l'interponctuation densément pointillée. Écusson peu visible. Élytres à peine plus larges que le prothorax, légèrement convexes en arrière, allongés, subparallèles ; stries fortement ponctuées, les points irréguliers, plus gros en avant, serrés. 1er article des tarses postérieurs subégal aux deux suivants réunis.

Mâle : 3e article des tarses entièrement spongieux en dessous ; base de l'abdomen largement impressionné. Femelle : 3e article des tarses spongieux en avant ; pas d'impression ventrale.

La larve vit dans les racines de *Salicornia fruticosa* L. et *Suaeda fruticosa* Forsk. L'adulte se trouve sur les mêmes plantes ; il se rencontre presque toute l'année (L. Puel, A. Chobaut).

Littoral méditerranéen, au bord des étangs salés. Assez commun par places.

Var : Hyères, Fréjus ! — Bouches-du-Rhône : Camargue ; Marseille. — Gard : Aigues-Mortes. — Aude.

Égypte, Abyssinie, Sardaigne.

3. **Conorrhynchus conicirostris** Olivier, Ent., V, 1807, p. 264. — *Jekeli* Wollaston, Ann. Nat. Hist., 1862, p. 441. — *seriegutlatus* Dbr., Opusc. ent., 1875, p. 16. — *albomaculatus* (*Hypolixus*) Pic, L'Éch., 1904, p. 36. — Hustache, 1925, p. 300. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Long. : 8-12 mm. Aspect du précédent, plus petit, plus étroit, le rostre encore plus court. Pubescence dorsale assez serrée, cendrée ou jaunâtre ; prothorax orné, sur les côtés, d'une bande claire, élargie en dedans ; les élytres avec de petites taches claires le long de la 1re strie, le calus anté-apical et le mucron apical mouchetés de la même coloration. Fémurs et abdomen sans points dénudés distincts. Rostre conique, aussi large que long, à carène médiane fine, parfois obsolète, les carènes latérales très obtuses, parallèles, les impressions intercostales légères ; les côtés arrondis. Prothorax aussi long que large, cylindrique, légèrement resserré au sommet, finement pointillé, la ponctuation discale assez fine, assez serrée. Écusson très petit. Élytres un peu convexes, étroits, 1/2 plus longs que larges, parallèles ; les épaules obliques, débordant à peine le prothorax, le calus huméral dénudé ; le sommet terminé en mucron court, mais plus distinct que chez les deux espèces précédentes ; stries fortement ponctuées. Abdomen à 3e et 4e segments ornés de trois taches foncées. 1er article des tarses postérieurs un peu plus long que le 2e, les 2e et 3e aussi longs que larges, leur largeur égale à celle du 1er.

Mâle : 1er et 2e segments abdominaux assez fortement impressionnés ensemble. Femelle : Abdomen sans impression.

Mœurs inconnues.

Corse (Damry). Cité de France méridionale par Faust.

Espagne, Algérie, Tunisie, Canaries (Uyttenboogaart !).

Observation. — La présence de cette espèce, non seulement en France continentale, mais en Corse, demanderait à être confirmée.

Gen. **CONIOCLEONUS** Motschulsky, 1860.

(Mém. Ac. St-Pétersbourg, p. 539.
Plagiographus Chevrolat, Mém. Soc. Liége, 1873, p. 21.)

Rostre parallèle ou faiblement élargi, nullement conique, fortement caréné ; scrobes très étroits ; scape antennaire claviforme ; 2e article du funicule bien plus court que le 1er, les suivants très serrés ; massue fusiforme. Yeux un peu convexes. Prothorax anguleux au milieu de la base ; lobes oculaires faibles mais distincts. Écusson très petit. Élytres oblongs ; plus ou moins resserrés en pointe postérieurement ; épaules obliques, subanguleuses ; débordant la base du prothorax. Tarses postérieurs à 1er et 2e articles très allongés et étroits, le 2e bien plus long que le 3e. Revêtement dorsal formé de squamules simples et entières. Ailé. Ce genre groupe une vingtaine d'espèces paléarctiques ; six se trouvent dans les limites de notre faune. Leurs mœurs sont à peu près inconnues.

Les mâles sont ordinairement plus petits que les femelles, ils ont le 1er segment (et parfois le 2e) impressionné longitudinalement.

Tableau des espèces.

1. Métasternum distinctement plus long que la cavité des hanches mésothoraciques . . . . . 2.
— Métasternum à peine aussi long que la cavité des hanches mésothoraciques. Prosternum sans saillies tuberculeuses devant les hanches prothoraciques ou à saillies très obtuses. Revêtement élytral cendré avec de brèves fascies peu obliques, peu nettes, effacées (forme typique), ou entières, très marquées, obliques (variétés). 5e interstrie avec un calus anté-apical clair, souligné d'une tache très foncée et arquée. Prothorax à carène médiane saillante ; orné de bandes dorsales claires, anguleusement arquées latéralement ; ponctuation très grossière ; fossette basale profonde. Long. : 9-12 mm. . . . . 1. **glaucus.**
2. Prothorax sillonné, au moins en avant, le long de la carène médiane. Prosternum portant, devant les hanches prothoraciques, une saillie tuberculeuse obtuse ou aiguë plus ou moins masquée par le revêtement . . . . . 3.
— Prothorax nullement sillonné le long de la carène médiane, sans bandes dorsales claires, mais avec une large bande latérale blanche très tranchée. Élytres revêtus d'une pubescence brunâtre ou ferrugineuse, avec des fascies obliques très confuses, souvent absentes ; épaules marquées d'une tache blanche très nette, faisant suite à la bande latérale blanche du prothorax. 9e interstrie, à hauteur des hanches métathoraciques, orné d'une linéole blanche. Ponctuation prothoracique forte et serrée. Long. : 12-14 mm. . . . . 6. **tabidus.**
3. Élytres à 1re strie élargie et approfondie à sa base ; fascies élytrales obliques, brunes, très nettes, interrompues par la suture, formant de chaque côté une tache triangulaire allongée, se détachant bien sur le fond clair. Bandes latérales et dorsales du prothorax entières et bien tranchées. Tubercules du prosternum obtus . . . . . 4.
— Élytres à 1re strie normale non élargie ou approfondie à sa base ; fascies obliques peu tranchées parmi les taches confuses et nuageuses du revêtement. Rostre, prothorax et suture des élytres couleur de rouille (forme typique), ou vestiture d'un gris plus clair, suture et prothorax concolores (v. *gullulatus* Gyll.). Tubercules du prosternum aigus. Long. : 12-14 mm. . . . . 2. **nebulosus.**
4. Bande latérale claire du prothorax, formant en avant un crochet aigu, son extrémité recourbée en dessous. Carène médiane prothoracique effacée ou obsolète dans la partie postérieure de la dépression basale ; carènes dorso-latérales du prothorax non interrompues vers le milieu ; bandes dorsales claires entières . . . . . 5.
— Bande latérale claire du prothorax non replié en crochet à son sommet, en avant. Carène médiane du prothorax entière jusqu'à la base dans l'impression basale ; carènes dorso-latérales obsolètes ou interrompues au milieu ; bandes dorsales claires effacées en arrière ou confuses. 5e interstrie élytral caréné à sa base, cette carène arquée et atteignant l'extrémité de la 1re fascie ; stries fortes, ponctuées, aussi larges que les interstries. Long. : 9-12 mm. . . . . 5. **cicatricosus.**
5. Disque du prothorax plus ou moins rugueux, mais sans ponctuation distincte, à carène médiane tranchante et glabre en avant du milieu. Fascies dorsales des élytres très obliques, très aiguës, allongées, souvent rapprochées dans leur milieu le long de la suture ; la fascie antérieure atteignant presque le niveau postérieur de la tache basale du 4e interstrie. Bandes dorsales du prothorax seulement un peu sinueuses au milieu, subparallèles aux latérales. Rostre à carènes dorso-latérales bien nettes. Long. : 11-15 mm. . . . . 3. **nigrosuturatus.**
— Disque du prothorax à ponctuation peu serrée, mais très distincte à travers le revêtement, à carène médiane obtuse ou peu saillante et pubescente. Fascies dorsales des élytres plus courtes, moins obliques, bien moins aiguës en avant,

la fascie antérieure restant assez éloignée de l'extrémité de la tache basale du 4e interstrie. Bandes dorsales claires du prothorax brusquement coudées vers le milieu et subconvergentes en avant, s'écartant considérablement, à cet endroit, de la bande latérale. Rostre à carènes dorsales plus obtuses, parfois peu distinctes. Corps moins elliptique que le précédent. Long. : 11-14 mm. . . . . 4. **excoriatus.**

1. **Coniocleonus glaucus** F., 1787, Mant., I, p. 114. — *Holbergi* FAHR., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 1842. — *Hubenthali* KRAUSSE, Ent. Blätt., 1928. — *obesulus* DESBR., Frelon, 1903. — v. *quadriguttatus* DESBR., L'Éch., 1891, p. 29. — v. *turbatus* FAHR., 1842, ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, p. 9. — v. *nubilus* DESBR., Frel., 1906, p. 65. — HUSTACHE, 1925, p. 282. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 402.

Long. : 9-12 mm. Revêtement dorsal formé d'une fine pubescence, serrée, appliquée, cendrée ; prothorax en partie dénudé, muni de deux bandes dorso-latérales anguleuses, très arquées en dehors, et d'une autre bande très sinueuse sur les côtés, de couleur claire ; élytres avec une très courte fascie anté-médiane, oblique, foncée, plus ou moins nette, parfois nulle ; calus anté-apical souligné d'une macule brune et oblique ; suture concolore. Rostre à carène médiane étroite, saillante dénudée, prolongée jusqu'au vertex ; sillons profonds ; carènes latérales obtuses se continuant sur le front en deux courtes carènes arquées ; fovéole frontale profonde. Funicule à 1er article subégal aux trois suivants réunis. Prothorax à côtés presque droits jusqu'au rétrécissement antérieur assez brusque, la ponctuation grossière, rugueuse, à carène médiane courte, s'arrêtant en arrière vers le milieu du disque et flanquée de deux carènes dorsales arquées, convergentes en avant, l'impression basale profonde. Élytres oblongs, à épaules assez saillantes ; brièvement acuminés séparément au sommet ; 2e interstrie assez brusquement élargi à la base ; stries régulièrement ponctuées. Dessous et pattes parsemés de nombreux points dénudés.

Mâle : 1er segment faiblement impressionné. Espèce de coloration et de sculpture variables.

La var. **turbatus** FAHR. (*obesulus* DBR.) se distingue de la forme typique, avec laquelle elle cohabite, par les élytres à surface inégale, rugueuse ; munis de deux fascies foncées principales obliques, transversales, accompagnées de nombreuses taches foncées, irrégulières, disposées le long de stries ; celles-ci à points plus gros, irréguliers, déformés, la tache foncée située sous le calus antéapical très développé ; la suture rarement un peu jaunâtre.

La var. **quadriguttatus** DESBR. a le revêtement élytral jaunâtre, sans fascies, muni seulement de deux points noirs en arrière, l'un vers le tiers postérieur, l'autre au-dessous du calus antéapical (Décrite de l'Allier).

La var. **nubilus** DESBR. a le revêtement gris-pâle, uniforme, la ponctuation prothoracique arrondie, très nette, les élytres avec une seule fascie formant une courte ligne enfoncée sur les 3e et 4e interstries, les stries régulièrement ponctuées, la tache noire du calus antéapical très droite en dessous (décrite sur un seul exemplaire de la Savoie).

La larve, d'après REITTER, vivrait en Autriche, sur les racines de *Pinus silvestris* L. L'adulte a été observé en grand nombre sur le Pin (RATZBURG).

Terres arides, friches, landes, bruyères, sablières. Avril-octobre.

Presque toute la France. Assez répandu quoique peu abondant. Semble très rare ou manquer dans l'est du secteur provençal.

La forme typique, commune dans le nord de l'Allemagne, est moins fréquente en France que la v. *turbatus*.

Régions de l'Alsace-Lorraine et des Vosges-Ardennes. — Oise : Forêt de Compiègne. Marne. Eure. Orne. Morbihan. Seine-et-Marne. Seine. Seine-Inférieure. Sarthe. Maine-et-Loire. Yonne. Puy-de-Dôme. Cantal. Allier. Saône-et-Loire. Rhône. Bouches-du-Rhône. Hérault. Aude. Gironde. Landes.

Presque toute l'Europe, Sibérie.

2. **Coniocleonus nebulosus** LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, 1758, p. 385. — *carinatus* DE GEER, 1775, Ins., V, p. 241. — *glaucus* PANZ., Fn. Germ., 19, p. 16 (non F.). — *ericeli* DUFOUR, Bull. Soc. Sc. Pau, 1843, p. 80. — *Lethierryi* CHEVR., Mém. Soc. Liége, 1873, p. 24. — HUSTACHE, 1925, p. 284. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 402.

Long. : 12-14 mm. Espèce voisine de la précédente et souvent confondue avec sa v. *turbatus*. Elle s'en distingue aisément par les caractères suivants : Corps un peu plus allongé, plus étroit, plus convexe ; les élytres plus longuement rétrécis au sommet, les mucrons apicaux moins obtus, les épaules plus obliques, le calus huméral moins saillant, la base du 2e interstrie impressionnée, non élargie à cet endroit, le 3e interstrie relevé en calus ; carène médiane du rostre plus épaisse, les latérales non continuées sur le front en courtes carènes arquées ; fossette interoculaire nulle ou indistincte. Revêtement du rostre, du prothorax (en grande partie), de la suture élytrale et parfois des bords latéraux des élytres d'un rouge-ocré, les taches claires des élytres d'un gris-rosâtre. Parfois la suture concolore et les taches claires élytrales cendrées ou blanchâtres (v. *guttulus* GYLL., 1834). Tache brune soulignant le calus antéapical prolongée presque jusqu'à l'extrémité du 4e interstrie ; les fascies bien plus obliques.

Lieux secs et chauds, landes et bruyères, au pied des Éricacées. Rare. Printemps-été.

Région de l'Alsace-Lorraine ; Massif central ; nord-ouest et ouest de la France. Manque dans le Roussillon et la Provence ainsi que dans tout le secteur Rhodanien.

Cité des départements suivants : Haut-Rhin, Moselle, Nord, Vosges, Aisne, Oise, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Eure, Orne, Sarthe, Mayenne, Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne ; Forêt de Veyrac, 3 spécimens sur *Calluna vulgaris* L., fin mai !, Loire, Tarn, Aveyron, Gironde, Landes.

La variété, assez commune dans les Landes, se rencontre avec la forme typique.

Europe centrale et septentrionale ; Angleterre, Espagne ; Allemagne occidentale.

3. **Coniocleonus nigrosuturatus** Goeze, 1777, Ent. Beytr., I, p. 381. — *obliquus* F., Syst. Ent., I, 2, 1793, p. 460. — *albirostris* Chevr., Mém. Liége, 1873. — Hustache, 1925, p. 284. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Long. : 11-15 mm. Oblong, à revêtement dorsal cendré ou d'un gris jaunâtre, la suture d'un gris plus foncé ; prothorax orné, sur le disque, de quatre bandes claires, étroites, très nettes, les deux dorsales faiblement arquées, parallèles aux latérales et disposées dans le prolongement du 3e interstrie élytral, rapprochées en avant et se poursuivant jusqu'au-dessus des yeux, les latérales recourbées en crochet au sommet ; élytres à dessin foncé composé de deux fascies très obliques, longues, aiguës, interrompues au milieu par la suture élytrale, de deux taches basales, l'une sur la 1re strie, l'autre plus courte que les 4e et 5e interstries ; d'autre part les côtés des élytres sont foncés et la strie marginale claire porte une tache noire au niveau des hanches métathoraciques et quelques autres plus petites en arrière. Rostre pubescent, deux fois aussi long que large, tricaréné, la carène médiane très forte, les latérales moins saillantes et plus étroites. Tête impressionnée latéralement, convexe au milieu, finement carénée sur le vertex, front assez rarement fovéolé. Yeux bordés de clair en dessus et en dessous. 1er article du funicule plus long que les deux suivants, le 7e faisant corps avec la massue. Prothorax subcarré, un peu rétréci en avant et faiblement impressionné en arrière du bord antérieur, muni d'une carène médiane assez forte, prolongée dans une fossette basale grande et profonde ; la ponctuation grossière. Écusson indistinct. Élytres à côtés subparallèles, un peu resserrés vers le tiers basal, assez longuement rétrécis en arrière, longuement et faiblement déclives, leur sommet séparément acuminé et divergent ; les épaules très obliques ; stries fines, rarement ponctuées sauf sur les 6-7-8-9 et parfois dans les parties foncées occupées par les fascies, les 1re, 3e et 4e stries renforcées nettement à leur base ; interstries subconvexes. Dessous parsemé de points dénudés assez larges ; ceux des fémurs plus petits et moins distincts. Fémurs longuement pubescents en dessous, mais sans crins blancs mêlés à la pubescence foncière ; tibias brièvement ciliés en dessous.

Mœurs inconnues.

Sols chauds et bien exposés. Printemps-été.

Presque toute la France, sauf dans le nord-ouest. Commun dans le midi ; très rare dans l'ouest et le sud-ouest (1). Non signalé des monts d'Auvergne et du Limousin.

Région de l'Alsace-Lorraine. Vosges, Ardennes, Meuse, Aube, Somme, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Hte-Marne, Loiret, Eure, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Rhône, Indre, Corrèze, Gard. Répandu dans toute la Provence, le Languedoc, le Roussillon.

Provinces rhénanes.

Europe méridionale ; Espagne : tout le nord de l'Afrique ; Syrie.

(1) Les localités du sud-ouest restent douteuses et devront être confirmées,

4. **Coniocleonus excoriatus** Gyll., 1834, apud Schönherr, Gen. Curc., II, p. 1 à 4. — *lacunosus* Gyll., l. c., p. 194. — *labidus* Gyll., l. c., p. 192. — *melanographus* Fahr., 1840, ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 33. — Hustache, 1925, p. 478. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

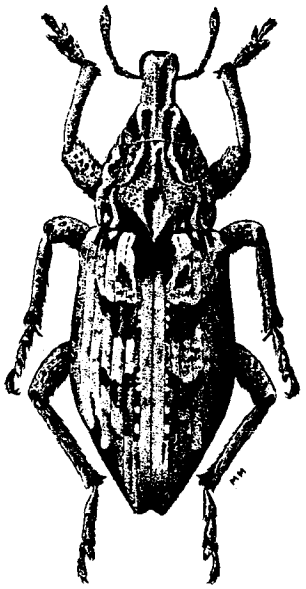


Fig. 215. — *Coniocleonus excoriatus* Gyll.

Long. : 11-14 mm. Très voisin de *nigrosuturatus* et facile à confondre avec lui. Forme plus trapue ; carènes latérales du rostre très obtuses ou indistinctes ; vertex orné de deux bandes foncées ; carène médiane du prothorax moins relevée non tranchante et ordinairement pubescente ; élytres plus brièvement rétrécis en arrière, terminés en pointe plus courte, les épaules plus accusées ainsi que le calus huméral ; la sculpture moins forte, les points des stries moins irréguliers, les fascies moins obliques, moins longues et moins aiguës en avant (voir les autres caractères au Tableau).

v. **sulcicollis** Fahr., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1840, p. 34. — Diffère de la forme typique par les élytres plus convexes, à épaules moins marquées, à déclivité postérieure moins forte ; l'impression basale de la 2e strie ordinairement plus allongée.

Mœurs inconnues.

Régions méditerranéennes et Pyrénées-Orientales ; très rare.

Alpes-Maritimes : Mandelieu ! ; Var : St-Maxime (Madon) ; environs de Toulon (Guérin !) ; Bouches-du-Rhône (Puton !, Abeille de Perrin !) ; Gard : Les Angles (Chobaut !) ; Hérault : Villeneuve-les-Magdelones (H. Sicard, d'après Hustache) ; Pyrénées-Orientales : Perpignan (Léveillé !).

La variété se trouverait en Corse (Faust). Sicile.

La forme typique est répandue dans tout le nord-africain. Sud de l'Italie ; Espagne ; Canaries ; Égypte ; Turquie.

5. **Coniocleonus cicatricosus** Hoppe, Énum. Ins., 1795, p. 61. — *ericae* Fahr., ap. Schönherr, Gen. Curc., VI, 1842, 2, p. 36. — *callosus* Bach, Käfer, II, 1854, p. 230. — *arciferus* Chevr., Ann. Soc. Hist. Nat., III, 1874, p. 158. — *crinipes* Bedel, Fn., 1886, p. 82. — Hustache, 1925, p. 479. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Long. : 9-12 mm. Faciès des précédents. Rostre à carènes latérales très obtuses, la médiane fortement saillante, prolongée finement sur le front, ce dernier portant un point enfoncé. Prothorax transversal, fortement ponctué, les bandes dorsales (peu nettes ou indistinctes) dans le prolongement du 4e interstrie élytral. Élytres convexes, brièvement rétrécis en arrière, à mucrons apicaux courts, pointus, divergents, les

épaules bien marquées, le calus antéapical fortement saillant ; les fascies courtes, triangulaires, peu obliques ; interstries convexes, les 3e et 5e plus relevés, le 5e souvent costiforme en avant, le 2e seulement saillant à la base ; stries grossièrement ponctuées, aussi larges que les interstries ; pattes élancées, sans points dénudés distincts ; fémurs sans longue pubescence relevée en dessous, mais hérissés (ainsi que les tibias) de petits crins blanchâtres par dessus la pubescence foncière couchée. Poitrine et particulièrement les deux premiers segments ventraux parsemés de larges points noirs dénudés.

Mœurs inconnues.

Landes et bruyères, au pied des Éricacées. Rare.

Répandu dans de nombreuses régions de notre territoire ; manque dans l'ouest.

Provinces Rhénanes. — Moselle ; Meurthe-et-Moselle ; Ht-Rhin ; Vosges ; Aisne ; Marne ; Hte-Marne ; Seine-et-Marne ; Somme ; Oise ; Seine-et-Oise ; Yonne ; Jura ; Saône-et-Loire ; Cantal ; Allier ; Lozère ; Rhône ; Alpes-Maritimes ; Pyrénées-Orientales.

Europe centrale et méridionale : Italie ; Sicile ; Espagne. — Asie mineure.

6. **Coniocleonus tabidus** Olivier, Ent., V, 1807, p. 262 (non Gyll.). — *Pelleti* Fairm., 1859, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. LII. — *montalbicus* Costa, 1885, Faun. Sard., VI, p. 26 ; Act. Nap., 1886, II, p. 2. — Hustache, 1925, p. 480. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 402 ; — Cat. Corse, p. 420.

Long. : 12-14 mm. Reconnaissable parmi toutes les espèces du groupe par son revêtement dorsal uniforme ou presque uniforme, formé d'une pubescence squamuleuse fine, assez dense, couchée, d'un gris-cendré ou un peu rougeâtre ; les élytres rarement pourvus de deux fascies obliques assombries, à peine distinctes ; la partie discale du prothorax unicolore, les côtés assez largement bordés de clair, la bande prolongée brièvement sur le côté des épaules ; une linéole blanchâtre assez large, située sur les bords latéraux des élytres au niveau des hanches métathoraciques. Rostre tricaréné, la carène médiane très saillante, sauf au sommet où elle est bifurquée, les latérales plus faibles ; front plan, ridé longitudinalement, avec ou sans fossette interoculaire. Scape ferrugineux ; funicule à 1er article à peine plus long que le 2e ; massue fusiforme. Prothorax peu convexe, presque aussi long que large, à peine rétréci en avant, muni d'une carène fine n'atteignant pas la fossette basale peu profonde, la ponctuation grossière, serrée, bien visible à travers la pubescence peu serrée. Élytres oblongs, convexes, rétrécis, modérément en arrière, brièvement et séparément arrondis à l'apex, les épaules obliques, le calus antéapical peu saillant ; stries fines, plus creusées et plus fortement ponctuées en avant ; interstries plans. Pattes élancées ; protibias avec leurs deux premiers articles très longs. Fémurs et dessous du corps portant des points dénudés.

L'adulte se trouve sur les *Cistus monspeliensis* L., *laurifolius* L., *albidus* L. !

Région méditerranéenne et Corse. Rare.

Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains, type du *Pelleti* ; Collioures. — Aude : Mt. Alaric (Gavoy) ; Béziers (Puton) ; Fons Colombes (V. Mayet). — Var : Hyères (de Boissy) ; Fréjus (Grenier !) ; St-Raphaël (Abeille !) ; Cavalière (A. Clerc).

Corse : Bonifacio ; Forêt d'Altone, Bocognano.

Algérie, Sardaigne.

Gen. **BOTHYNODERES** Schönherr, 1826.

(Curc. Disp. Meth., p. 147. Type *nubeculosus* Gyll. ; — *Asproparthenis* Des Gozis, Recherches de l'Esp., 1886, p. 30.)

Rostre assez long, épais, droit, caréné ; scrobes visibles du dessus en avant, d'abord parallèles au rostre, puis brusquement infléchis en arrière. 2e article du funicule plus long que le 1er, les suivants transversaux ; massue allongée. Yeux plans ou subplans. Prothorax bisinué à sa base, subanguleux au milieu, lobé derrière les yeux. Élytres oblongs, épaules obtusément anguleuses, plus larges que le prothorax à sa base. Tarses postérieurs avec les deux premiers articles allongés, ordinairement subégaux, le 3e un peu plus court. Abdomen avec des points noirs dénudés. Dessus à revêtement formé de squamules bi- ou trifides.

Les mâles plus étroits, avec une impression basale sur l'abdomen ; leurs pattes plus longuement ciliées, leurs tarses antérieurs à 2e et 3e articles feutrés en dessous, le 3e plus long que le 2e et cilié sur ses bords. Les femelles ont l'abdomen convexe à la base, les tarses antérieurs plus étroits, le 3e article subégal au 2e, non cilié sur ses bords, feutrés seulement au sommet ainsi que le 2e (1), segment anal parfois impressionné au sommet.

Genre composé d'une trentaine d'espèces paléarctiques. Une seule en France, bien que deux y aient été signalés, par erreur. Leur diagnose est exposée dans le tableau suivant.

Tableau des espèces.

1. Revêtement dorsal à squamules, en majeure partie trifides . . . 2.
— Revêtement dorsal à squamules bifides. Stries élytrales et ponctuation assez fortes ; interstries 3e et 5e visiblement plus élevés que les autres. Prothorax avec un pli très net, sur les côtés, à hauteur des yeux ; le disque à ponctuation bien distincte à travers le revêtement, pourvu de chaque côté d'un granule dénudé brillant avec quatre ou cinq autres plus petits sur les côtés. Revêtement cendré avec une macule brune à la base des 3e et 5e interstries, une

(1) La femelle possède ordinairement aux protibias une petite dent apicale, parallèle à l'onglet terminal, mais, ainsi que je l'ai déjà fait observer, ce caractère, donné par Reitter, existe également, quoique à un moindre degré, chez le mâle d'une espèce du Moyen Atlas : *Bothynoderes Bletoni* Hoffm. En outre certaines femelles de grande taille ont la base de l'abdomen impressionnée.

tache oblique, courte vers le milieu des élytres et une mouchetture foncées sous le calus antéapical. Long. : 9,5-14 mm. . . . . (1) **carinatus.**

2. Rostre subparallèle sur les côtés, tricaréné. Squamules des côtés du prothorax, courtes et serrées mais non imbriquées ; disque à gros points bien distincts à travers la pubescence foncière. Revêtement dorsal grisâtre ou brun. Élytres avec une fascie transversale médiane assez vague ; le bord latéral des élytres parsemé de petites taches claires. Long. : 10-13 mm. . . . . (2) **punctiventris.**

— Rostre visiblement rétréci en avant, à carènes latérales peu nettes. Squamules des côtés du prothorax filiformes, très denses, se recouvrant plus ou moins ; disque à ponctuation peu visible. . . . . 3.

3. Carène médiane du rostre étroite, à arête vive, très fine, brillante, non ponctuée ; rostre plus long que large de l'insertion antennaire au sommet. Prothorax avec, sur le disque, un petit granule, noir dénudé, brillant, de chaque côté de la ligne médiane, parfois masqué par le revêtement et quelques autres granules plus petits sur les côtés. Vestiture dorsale claire, grise, blanchâtre ou jaunâtre (forme typique), ou brune plus ou moins foncée (v. *Napoleonis* REITT.). Interstries plans. Long. : 9-12 mm. **Crotchi.**

— Carène médiane du rostre large et plus ou moins obtuse, ponctuée, mate. Rostre moins long ou à peine aussi long que large entre l'insertion antennaire et le sommet. Prothorax dépourvu de granules brillants sur le disque, mais seulement avec quelques petits points noirs, dénudés, brillants, et ocellés sur les côtés. Vestiture grise (forme typique) ou jaunâtre (v. *luscus* CHEVR.). Long. : 11-13,5 mm. . . . . *Crotchi* subsp. **meridionalis.**

Bothynoderes Crotchi CHEVR., Mém. Soc. Liége, 1873, Sep., p. II. — *hispanus* CHEVR., l. c., p. 12. — *Genei* CHEVR., l. c., p. 18. — v. *napoleonis* REITT., Deustche ent. Zeits., 1905, p. 201 ; — HUSTACHE, 1925, p. 486. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 402 ; — Cat. Corse, p. 421.

(1) *B. carinatus* ZUB. K., 1833, Bull. Moscou, p. 266, a été signalé, sans doute par erreur, du sud de la France par REITTER. On le trouve en Espagne, Russie méridionale, Transcaucasie, Turkestan, Grèce.

(2) *B. punctiventris* GERM., 1824, Ins. Sp. Nov., p. 397 (*uniformis* CHEVR., 1874, Mém. Soc. Liége, p. 12). Je n'ai vu aucun exemplaire de cette espèce, provenant de notre faune ; elle a été signalée du Var : Toulon, Hyère, par ABEILLE DE PERRIN, mais il s'agit de *Crotchi*. Elle habite la Russie, le Caucase, l'Autriche, la Roumanie, l'Allemagne. Elle a été signalée comme très nuisible aux cultures de betteraves en Russie (STEINER, *Zeit. angew. Ent.*, XXIV, 1938, p. 1-24). Le Dr F. MÜLLER, de la Station centrale de Biologie de Naumburg (Saxe), signale dans la Revue « *Sucrerie Française* », décembre 1949, que cet insecte a fait des dégâts considérables, sur 18.000 hectares de betteraves sucrières, dans la région de Saale. L'adulte attaque les jeunes plantules et la larve ronge les racines.

Long. : 10-12 mm. Oblong, le dessus plan, revêtement clair, grisâtre ou jaunâtre, serré, subuniforme ; prothorax en partie dénudé sur le disque, muni d'un petit granule brillant de chaque côté de la ligne médiane et de quelques autres plus petits sur les côtés, et d'autant plus visibles que l'état de fraîcheur de l'insecte est plus grand ; élytres ornés de deux taches foncées, l'une à la base des 3e, 4e et 5e interstries, l'autre formant une courte fascie plus ou moins nette vers le milieu, occupant les 3e, 4e, 5e et 6e interstries ; le calus antéapical clair, saillant, souligné d'une tache brune. Rostre peu mais visiblement rétréci de la base au sommet, caréné, les sillons profonds ; front muni d'une fovéole inter-oculaire. Scape antennaire rougeâtre, sauf à l'extrémité épaissie ; 1er article du funicule subcarré, non transversal, le 2e égal aux 3-4-5 réunis. Prothorax légèrement plus large que long, les côtés subparallèles jusqu'au rétrécissement antérieur assez faible, impressionné latéralement en avant, obsolètement caréné sur sa ligne médiane, la fossette basale assez profonde, le disque un peu rugueux, sa ponctuation souvent peu nette, composée de points superficiels peu serrés sur un fond pointillé. Élytres presque 1/2 plus longs que larges, à épaules brièvement arrondies, les côtés subparallèles, légèrement sinués en dedans vers le tiers antérieur ; leur plus grande largeur vers le dernier tiers postérieur, leur sommet séparément arrondi, brièvement mucroné ; stries fines à points petits assez espacés, irréguliers ; interstries plans. Dessous à pubescence cendrée, dense appliquée, présentant çà et là des poils relevés, à points dénudés peu distincts, la base du 1er segment abdominal avec une tache foncée. Caractères sexuels secondaires (voir à la description du genre).

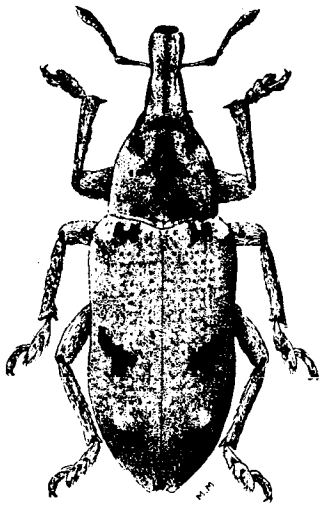


FIG. 216. — *Bothynoderes Crotchi* CHEVR.

La v. **Napoleonis** est une variation insignifiante basée sur le revêtement dorsal d'un brun plus ou moins foncé. Elle se rencontre çà et là avec la forme typique et plus particulièrement en Espagne.

L'adulte vit dans les terrains salés sur *Salicornia fructicosa* L. (A. HOFFMANN) et *Suaeda fructicosa* FORSK. (PUEL, Miscell. Ent., XXIV, p. 45-49) (1).

(1) Il apparaît en avril, pond en mai (150 œufs environ par femelle). La nymphose a lieu en terre, à la fin de l'été, l'imago éclôt en automne et hiverne dans le sol, ne sortant qu'au printemps dès que la température atteint 12 à 15° C. (A. HOFFMANN).

Région méditerranéenne et Corse. Assez rare quoique répandu assez abondamment dans les localités suivantes :

Bouches-du-Rhône : Les Saintes-Maries-de-la-Mer ! ; Vaccarès, etc. — Var : Toulon ; Les Salins-de-St-Nicolas-d'Hyères. — Hérault : Pallavas. — Aude : Étang de Bages. — Corse (Reitter, Bonnaire !, Besnard !).

Espagne.

Subsp. **meridionalis** Chevrolat, 1874, Mém. Liége (1873), p. 13. — *luscus* Chevr, l. c., p. 9. — Long. : 11-13,5 mm. Diffère de la forme typique par le corps un peu plus trapu, le rostre légèrement plus court, à carène médiane moins saillante, le prothorax sans granules brillants sur le disque, seulement avec quelques points noirs dénudés luisants sur les côtés, les interstries convexes, en particulier les 3e et 5e ; les points dénudés du dessous plus grands et plus distincts, le 1er segment abdominal sans tache basale foncée ; les tarses antérieurs à 3e article plus long que le 2e dans les deux sexes. Revêtement parfois jaunâtre (v. **luscus** Chevr.) au lieu d'être gris.

Vit sur les mêmes plantes et dans les mêmes stations que *Crotchi* typique, souvent mêlé à celui-ci et confondu avec lui.

Bouches-du-Rhône : Camargue, Albaron (Puel !, Chobaut !, Fagniez !). — Gard : Aigues-Mortes (coll. Léveillé !). — Var : Toulon (coll. Grenier !).

Observation. — Nous rattachons *B. meridionalis* à *B. Crotchi*, en raison de l'analogie morphologique et éthologique qui les rapproche et de l'inconstance de certains de leurs caractères séparatifs qui se confondent assez fréquemment.

Gen. **LEUCOMIGUS** Motschulsky, 1860.

(Mém. Acad. St-Pétersbourg, p. 159.)

Rostre court, épais, un peu élargi à sa base, la carène médiane simple ou trifide au sommet ; scrobes très obliques. Scape antennaire claviforme ; 1er article du funicule gros, court, asymétrique, le 2e plus long, les 3e à 6e très courts, transversaux, le 7e plus grand, subconique, contigu à la massue, celle-ci oblongue, aiguë au sommet. Yeux subplans. Prothorax un peu transversal, médiocrement arrondi sur les côtés, sa base fortement anguleuse au milieu ; à lobes oculaires nuls ; le dessus granulé. Écusson indistinct. Élytres oblongs, à côtés non ou faiblement arqués, un peu plus larges que le prothorax à la base ; épaules effacées ; base du disque granulée. Pattes courtes ; fémurs épais ; tibias ciliés en dedans ; tarses entièrement feutrés en dessous, les postérieurs à trois articles subégaux, non allongés. Le mâle a la massue antennaire plus courte subovale ; la femelle l'a plus longue, étroite et très aiguë au sommet. Ce genre est représenté par une espèce dont la taille et le revêtement variables ont donné lieu à deux races géographiques bien tranchées. Nous considérons la forme française comme l'une de ces races et la rattachons, en qualité de sous-espèce, au *L. candidatus* Pallas., au même titre que *albotessellatus* Fairm. Les trois formes se définissent aisément par les caractères suivants :

1. Rostre à carène médiane trifide au sommet, à bords latéraux, au moins en partie, densément squamulés de blanc . . . 2.

— Rostre à carène médiane simple au sommet, à bords latéraux concolores. Taches claires dorsales peu étendues, cendrées, peu tranchées, formées de poils squamuleux peu serrés ; les parties foncées à pubescence légère, grisâtre ou roussâtre ; suture ocrée. Granules élytraux médiocres. Long. : 9-15 mm. (France, Espagne, Baléares). *candidatus* **tessellatus.**

2. Taches claires dorsales d'un blanc de craie (formées de poils squamuleux extrêmement serrés), mal délimitées sur les élytres qu'elles envahissent parfois, en majeure partie en arrière ; les parties foncées densément pubescentes de gris ou de blanchâtre, faisant paraître les taches claires peu tranchées. Granules élytraux assez fins. Long. : 12-17 mm. (Europe orientale) . . . (1) **candidatus** (forme typique).

— Taches claires dorsales grandes, blanches ou jaunâtres (formées de poils squamuleux très denses), nettement circonscrites, très tranchées ; les parties foncées revêtues d'une pubescence flave ou ocrée parfois très serrée. Granules élytraux gros. Long. : 13-19 mm. (Afrique du Nord, surtout Algérie) . . . . . *candidatus* **albotessellatus.**

Leucomigus candidatus subsp. **tessellatus** Fairmaire, 1849, Ann. Soc. ent. Fr., VII, p. 424. — *Abeillei* Chevr., Mém. Soc. Liége, 1873, p. 82, 110 (*Pachycerus*). — Hustache, l. c., p. 506. — Sainte-Claire-Deville, Cat., p. 403. — **Biologie** : A. Hoffmann, Schaefer et Thérond, Bull. Soc. ent. Fr., 1938, p. 185.

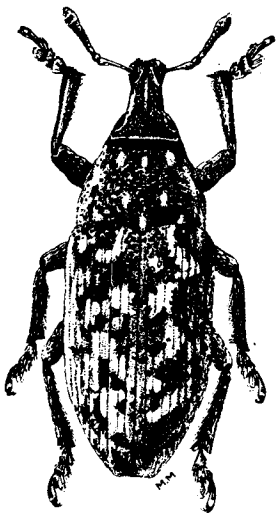


Fig. 217. — *Leucomigus tessellatus* Fairm.

Long. : 9-15 mm. Corps épais, subcylindrique, noir, revêtu d'une pubescence peu serrée, grise ou roussâtre ; le prothorax et les élytres ornés de taches plus claires, assez tranchées ; le dessin prothoracique composé de deux lignes latérales entrecroisées, formant assez irrégulièrement un X, d'une linéole médiane ordinairement effacée au milieu, flanquée de chaque côté, vers le milieu, d'une macule arrondie, les taches élytrales nombreuses, irrégulières, la suture sans tache, souvent un peu ocrée, les granules dorsales brillantes, assez grosses, bien visibles sur le prothorax et sur la partie antérieure des élytres. Rostre peu densément pubescent, un peu élargi en avant, sa carène médiane étroite, relevée, simple au sommet, les sillons larges, peu profonds ; ponctué-sillonné.

(1) Pour la synonymie de cette espèce, voir Hoffmann (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1938, p. 189).

Antennes densément pubescentes ; 1er article du funicule subcarré, asymétrique, le 2e plus long que les deux suivants réunis, le 7e bien plus large que le 6e. Front muni ou non d'une fossette interoculaire. Élytres à côtés subparallèles, légèrement sinués en dedans après les épaules, un peu impressionnés sous le calus antéapical peu net ; assez fortement déclives postérieurement, séparément arrondis au sommet ; stries fines à points indistincts ; interstries plans, granulés en avant. Fémurs et abdomen dépourvus de points dénudés.

La larve que j'ai décrite (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1938, p. 187) vit, en Provence, dans les racines d'*Artemisia gallica* Wild. et *A. campestris* L. (1) (Schaefer, Thérond, Fagniez).

Elle provoque une cécidie dans laquelle l'insecte se transforme. La ponte est déposée, au printemps, au collet de la plante, la larve néonate descend dans les racines. L'imago apparaît en juin-juillet de l'année suivante : la larve hiverne, elle est parasitée par un *Ichneumonidae* : *Pimpla* (*Exeristes*) *roborator* F. (dét. H. Maneval).

France méridionale. Rare, mais abondant par place sur les lieux d'éclosion. Vaucluse : combe de Lourmarin (Abeille, type d'*Abeillei* !) ; Gard : Fourques (L. Schaefer !, Thérond !) ; Grau-du-Roi (Cabanès, J. Thérond !) ; Bouches-du-Rhône : Fos-sur-Mer, Rassuen (L. Schaefer) ; Camargue (L. Puel) ; Var : Les Salins d'Hyères (De Boissy !).

Espagne : type. Algérie ? (2).

Gen. **CHROMODERUS** Motschulsky, 1860.

(Mém. Ac. St-Pétersbourg, p. 539.)

Rostre court, légèrement conique, caréné ; scrobes assez larges, parallèles au bord supérieur du rostre, brusquement infléchis en arrière, étroitement visibles du dessus. Scape antennaire claviforme ; 2e article du funicule beaucoup plus long que le 1er, les suivants très transversaux, le dernier large et contigu à la massue qui est oblongue et finement pointue au sommet. Yeux plats. Prothorax subcarré, légèrement rétréci en avant, la base anguleuse au milieu, à lobes oculaires faibles ; moins large que les élytres. Écusson indistinct. Élytres suboblongs, longuement atténués à partir du milieu, acuminés en arrière ; épaules coupées obliquement. 2e article des tarses postérieurs plus court ou subégal au 3e. Ce genre est constitué par deux espèces européo-sibériennes, dont l'une se trouve en France.

Chromoderus fasciatus Müller, 1776, Zool. Dan. Prodr., p. 86. — *affinis* Schrank, 1781, Ins., p. 121. — *niveus* Bonsd., 1785, Cur., II, p. 21. — *albidus* F., 1787, Mant., I, p. 114. — *Bonsdorffi* Gmel., 1789, I, p. 4. — Hustache, 1925, p. 499. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 403.

(1) La sous-espèce *albotesellatus* Fairm. (*Lucasi* Chevr.) a été prise sur cette même plante, en Algérie, par P. de Peyerimhoff (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 236). Et par Ed. Blanc au Kef (Tunisie), en juillet, sur *Artemisia herba-alba* Asso (Bedel, note manuscrite).

(2) Je n'ai vu aucun spécimen d'Algérie en dehors de l'*albotesellatus*.

Long. : 7-11 mm. Insecte oblong, relativement court, revêtu densément d'une pubescence fine appliquée, blanche ou légèrement jaunâtre ; orné d'un dessin foncé composé comme suit : sur le prothorax, une grande tache discale triangulaire rétrécie en avant et prolongée jusqu'au bord antérieur, une macule de chaque côté de la partie rétrécie de cette tache ; sur les élytres une grande tache transversale à la base, étroitement rétrécie au milieu, parfois interrompue sur les deux premiers interstries, deux fascies découpées irrégulièrement, subperpendiculaires à la suture qui les divise, la première submédiane, la seconde très courte, ordinairement prolongée en arrière, et placée au sommet ; parfois de petites taches s'observent çà et là, sans ordre, sauf sur les 2e et 3e interstries où elles sont alignées en nombre fort variable ; pattes annelées de clair et de foncé. Dessous parsemé de très petits points dénudés, chaque segment (l'anal compris) muni de trois taches foncées variables, très distantes sur les deux premiers, rapprochées sur les autres ; les segments 3-4 pourvus souvent d'une tache supplémentaire de chaque côté du bord latéral. Rostre 2 fois aussi long que large muni de trois carènes irrégulières, la médiane ordinairement bifide au sommet ou à partir du milieu. 2e article du funicule égal aux trois suivants réunis. Prothorax à côtés subparallèles jusqu'au rétrécissement brusque de sa partie antérieure, le disque grossièrement granuleux et finement pointillé, brièvement sillonné en avant, fossette basale assez profonde. Élytres convexes, à épaules effacées, les côtés légèrement sinués en dedans vers leur milieu, terminés au sommet par un court mucron très divergent, le calus antéapical peu saillant ; stries fines ou indistinctes, leurs points petits et obsolètes dans les parties claires, grands subrugueux dans les parties foncées ; interstries plans, sauf à leur base.

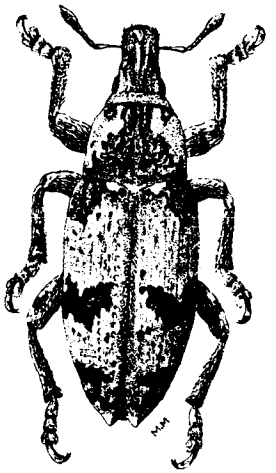


Fig. 218. — *Chromoderus fasciatus* Müller.

Mâle : Élytres plus fortement rétrécis en arrière à partir du milieu qui est moins sinué que chez la femelle. L'espèce est assez variable, la tache médiane foncée du prothorax est parfois envahie par la pubescence claire, ne laissant subsister que ses reliefs les plus élevés qui apparaissent sous forme de granules verruciformes brillants.

La larve vit dans les racines de diverses Salsolacées : *Chenopodium album* L. (Marchal, *F. j. Nat.*, 1884-85, p. 81 et *Mém. Soc. Sc. nat. Saône-et-Loire*, 1886, p. 74-79) ; *Chenopodium bothrys* L. (Dr Chobaut) ; *Salsola Kali* L. (Molliard). En Italie sur *Atriplex patula* L. (Bargagli, Rincofori Europei, 1883-87, p. 104), plante dans les racines de laquelle nous l'avons trouvée à

Rueil, près de Mt. Valérien, en juin (1). Signalée dans la racine de la Betterave (2). L'adulte a été pris sur *Atriplex Tornabeni* Tin., en Gironde (Tempère).

Toute la France ; assez commun.

Toute l'Europe. Sibérie. Asie mineure.

Gen. **LEUCOSOMUS** Motschulsky, 1860.

(Mém. Acad. St-Pétersbourg, p. 539.)

Rostre épais, subparallèle, fortement caréné, pourvu en dessous d'une saillie dentiforme ; scrobes courts en avant, brusquement déclives, étroitement découverts (vus du dessus). 2e article du funicule subégal au 1er, les suivants courts et transversaux, le 7e plus grand, semblant faire partie de la massue. Prothorax à base rectiligne, subtransversal, les côtés droits sur ses deux tiers postérieurs, rétréci obliquement en avant ; lobes oculaires larges. Écusson peu visible. Corps ovale, massif. Élytres ovalaires ou suboblongs, à peine plus larges que le prothorax ; épaules presque effacées. Fémurs épais ; tarses postérieurs à 2e article égal au 3e.

Mâle : Base de l'abdomen avec une large impression. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce répandue dans toute l'Europe centrale et en certains points de l'Europe méridionale.

Leucosomus pedestris Poda, 1761, Ins. Graec., p. 30. — *momus* Scop., 1763, Ent. Carn., p. 33. — *quadripunctatus* Schrank, 1789, Naturf., 24, p. 71. — *ophthalmicus* Rossi, 1790, Fn. Étr., p. 128. — *distinctus* F., Syst. Ent., 2, 1787, p. 459. — *ocellatus* Fahr. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1842, VI, 2, p. 12. — var. *Martorelli* Fairm., 1879, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. ccxxiv. — var. *pasticus* Germ. ap. Schönherr, Gen., 1834, II, p. 184. — var. *pruinosus* Gyll., l. c., p. 173. — Hustache, 1925, p. 474. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Long. : 10-17 mm. Revêtement dorsal plus ou moins serré, d'un gris cendré ou flave, parfois densément roux, orné d'un dessin clair composé, sur le prothorax, de deux bandes dorsales fortement arquées-coudées en dehors et rapprochées en avant, souvent effacées au milieu ; sur les élytres, deux taches à la base des 2e et 4e interstries, une autre plus large sur les épaules et deux macules arrondies, cerclées de noir, l'une en arrière du milieu, l'autre plus petite avant l'apex ; les stries, revêtues parfois de petites macules alignées alternativement plus claires et plus foncées, peu tranchées. Rostre densément pubescent, ainsi que la tête, à carène médiane fine et tranchante, les latérales obtuses, séparées par deux larges sillons profonds. Tête convexe, pourvue d'une fossette interoculaire allongée ; prolongée obsolètement et élargie en arrière, en un sillon atteignant le vertex, garnie à cet endroit de pubescence claire, flanquée latéralement d'une tache brune parfois nulle. Yeux effacés. Prothorax finement caréné au milieu, la fossette basale allongée ; présentant çà et là quelques larges points noirs, dénudés, arrondis et brillants ; la ponctuation fine, serrée, mêlée de gros points plus ou moins visibles à travers le revêtement. Stries élytrales fines, à points souvent peu distincts ; interstries larges et plans. Fémurs sans points dénudés, épais, surtout les antérieurs ; tibias droits ; tarses courts et spongieux en dessous. Poitrine et abdomen parsemés de nombreux points dénudés très nets, sauf sur la partie antérieure des trois derniers segments ventraux.

Les deux variétés suivantes, quoique rares, se rencontrent dans le sud de la France.

v. **pasticus** Germ. — Élytres ornés d'une seule macule claire submédiane.

v. **pruinosus** Gyll. — Élytres avec les deux macules claires effacées (1).

Mœurs inconnues.

Nous avons observé l'adulte rongeant les feuilles basales de la Carotte cultivée, dans un jardin à Mougins (A.-M.).

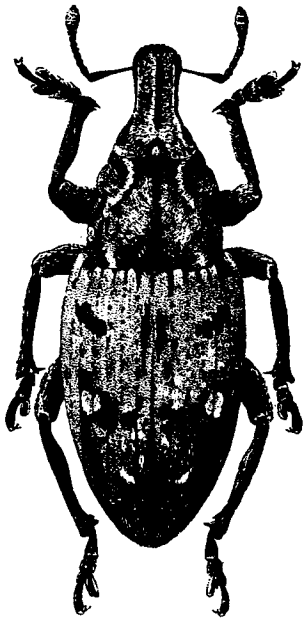


Fig. 219. — *Leucosomus pedestris* Poda.

Toute la France ; très commun en Provence ; paraît rare dans le sud-ouest. Les deux variétés çà et là, sur la côte, entre Cannes et St-Tropez.

Europe centrale et méridionale. Russie méridionale, Italie, Espagne. Non signalé d'Algérie, ni en Corse.

L'insecte adulte a pour prédateur un robuste Hyménoptère : *Cerceris tuberculata* (Vill.) Klug.

Gen. **PSEUDOCLEONUS** Chevrolat, 1874.

(Mém. Soc. Liége, p. 88.)

Rostre court ou assez long, subparallèle, épais, fortement caréné ; scrobes arqués, bien visibles en avant, vus de dessus. 2e article du funicule moitié plus court que le 1er, les suivants transversaux ; massue oblongue. Yeux plans. Prothorax non transversal, subparallèle sur ses côtés qui sont parfois sinués, rétréci au sommet ; lobes oculaires faibles ; base faiblement bisinuée. Écusson indistinct. Tarses postérieurs à deux pre-

(1) Frenet, *Bull. Soc. ent. Belg.*, 1921, p. 330, l'indique comme vivant sur *Erodium cicutarium* (Géraniacées).

(2) Steinner (*Zeit. angew. Ent.*, XXIV, 1938, p. 1-24, fig.).

(1) La subsp. *Martorelli* Fairm. à dessin dorsal très clair, fortement tranché dans toutes ses parties, à stries fortement ponctuées, à fémurs distinctement pourvus de points dénudés, ne se rencontre pas en France. Elle habite l'Espagne et ne paraît pas rare à Alicante où M. Mesnil l'a capturée en nombre en fin juillet 1934.

miers articles courts, subégaux, le 2e plus court que le 3e. Élytres oblongs à peine plus larges que le prothorax. Aptère. Le mâle est plus svelte que la femelle. Genre composé d'une douzaine d'espèces dispersées dans toute l'Europe et dans le nord de l'Afrique. Trois d'entre elles se trouvent en France. Leurs larves vivent dans les racines de Composées sur lesquelles elles provoquent des cécidies plus ou moins apparentes.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Base des élytres sans tache claire particulière sur le 2e interstrie. Carène médiane du prothorax saillante, épaisse, ordinairement lisse, plus ou moins atténuée à ses extrémités, mais toujours très distincte sur la majeure partie du milieu . . . . . 2.
— Base des élytres ornée d'une petite mouchetture claire, tranchée sur le 2e et parfois le 3e interstrie, dans ce cas oblique. Carène médiane du prothorax très fine, mate, seulement visible en avant ; le disque du prothorax paraissant dénudé, fortement et rugueusement ponctué ; les côtés avec une bande latérale claire tranchée. Revêtement formé d'une pubescence rougeâtre, très légère, agrémentée de petites mouchetures assez confuses, plus claires et plus nombreuses sur les côtés. Long. : 7-13 mm. . . . . 1. **grammicus.**
2. Prothorax orné de deux bandes dorsales de pubescence claire. Abdomen à points dénudés, confus ; pattes sans points dénudés. Base du 5e interstrie des élytres et souvent celle du 1er dénudée ou squamulée de brun. Prothorax faiblement arqué latéralement. Long. : 7-11 mm. . . 2. **cinereus.**
— Prothorax sans bandes dorsales claires, parfois seulement confusément éclairci de chaque côté de la carène médiane (v. *fimbriatus* CHEVR.), ordinairement avec une courte carinule élevée de chaque côté et parallèle avec la médiane (1). Abdomen à points dénudés très nets. Pattes à points dénudés. Prothorax peu arqué latéralement, sa plus grande largeur à la base (forme typique) ou un peu plus élargi et à plus grande largeur au milieu (v. *senilis* ROSENH.). Long. : 7-15 mm. . . . . 3. **carinatus.**

1. **Pseudocleonus grammicus** PANZER, 1789, Naturf., XXIV. p. 21. — HUSTACHE, 1925, p. 495. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 403.

Long. : 7-13 mm. Les téguments noirs, à peine voilés par le revêtement dorsal, léger, fin, gris ou ferrugineux, avec des taches nuageuses plus

(1) Ce caractère est très variable d'un individu à l'autre ; les carinules sont faibles et même absentes chez de nombreux spécimens, au contraire elles sont très développées dans la v. *fimbriatus* du Maroc. En outre certains exemplaires de *cinereus* SCHRK. possèdent également des traces de carinules latérales parfois assez nettes.

claires et peu tranchées sur les élytres ; le prothorax avec une bande claire sur les côtés, prolongée brièvement sur l'épaule ; le bord supérieur de l'œil de cette même couleur, ainsi qu'une moucheture à la base du 2e et souvent du 3e interstrie. Rostre 1 fois plus long que large, parallèle, muni d'une carène médiane étroite, vive, mate, les carènes latérales obsolètes, convergentes en arrière, parfois indistinctes ; densément ponctué-striolé. Front pourvu d'une fossette interoculaire. Scape rougeâtre, claviforme ; articles 3e à 7e du funicule transversaux et presque de même largeur. Prothorax subcarré, à sommet brusquement mais peu fortement resserré, finement et densément ponctué-rugueux, garni, en outre, de larges points peu profonds ; carène médiane fine, élevée en avant ; l'impression basale faible. Élytres convexes, à épaules coupées à angle droit ; le sommet séparément obtus ; la base avec une impression transversale assez forte ; stries à points plus ou moins visibles selon l'état de fraîcheur du revêtement plus ou moins dense ; interstries plans. Fémurs sans points dénudés. Dessous assez grossièrement pubescent. Hanches prothoraciques et tranche inférieure des fémurs frangées de poils longs et soulevées.

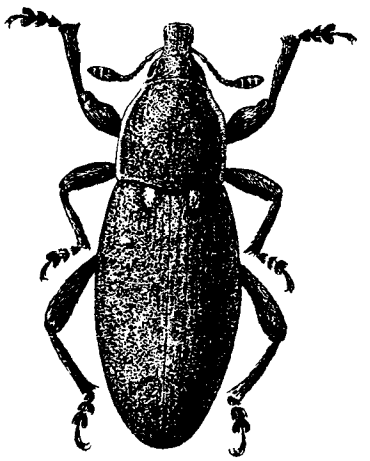


FIG. 220. — *Pseudocleonus grammicus* PANZ.

La larve vit dans les racines de *Centaurea jacea* L., provoquant une cécidie dans laquelle s'effectue la transformation (Abbé PIERRE).

Sols chauds, surtout calcaires. Mai-octobre.

Toute la France ; plaines et montagnes ; assez commun. Mt. Ventoux, 1.700 m. (A. CHOBAUT !) ; Basses-Pyrénées, 12-1300 m. (G. TEMPÈRE !).

Europe centrale et méridionale. Espagne. Carniole, Dalmatie, etc.

Cité de la Suède. Non signalé de la Corse.

2. **Pseudocleonus cinereus** SCHRANK, 1781, Enum. Ins. Austr., p. 112. — *costatus* F., 1801, Syst. El., 2, p. 514. — HUSTACHE, 1925, p. 498. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 403.

Long. : 6-14 mm. Revêtu en dessus d'une pubescence serrée, cendrée ou flave ; le rostre entièrement clair ; le prothorax avec cinq bandes longitudinales foncées, les bandes claires qui les séparent bien délimitées ; les élytres soit unicolores, soit variés de nombreuses petites taches des plus variables, la base du 5e et souvent du 1er interstrie dénudée ou squamulée de brun. Rostre un peu plus d'une fois plus long que large, sa carène médiane lisse, étroite et saillante, les latérales bien moins élevées,

parallèles, les sillons superficiels ; fossette frontale petite, bien marquée ou nulle. Prothorax aussi long que large, ses côtés subparallèles, très faiblement arqués ; médiocrement rétréci en avant, la base modérément anguleuse au milieu, finement ponctué-rugueux avec quelques points plus gros ; pourvu d'une carène médiane étroite, non élargie vers le milieu. Élytres convexes, plus courts et plus visiblement arqués latéralement que chez l'espèce précédente ; épaules brièvement anguleuses ; calus antéapical nul ; le sommet très brièvement mucroné ; stries fines, leurs points visibles en avant, peu serrés, indistincts chez les spécimens très vêtus ; interstries plans. Hanches et dessous des fémurs avec une longue pubescence serrée et relevée. La poitrine et les deux premiers segments ventraux avec des points dénudés assez confus.

L'adulte se trouve, dans les dunes du littoral girondin, sur *Thrincia hirta* Roth., v. *arenaria* D. C., en septembre (G. Tempère).

Toute la France ; assez commun. Aussi en Corse. — Printemps-automne. Europe centrale et méridionale.

3. **Pseudocleonus carinatus** Gyll., 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 173. — v. *fimbriatus* Chevr., Rev. Zool., 1860, p. 32. — v. *senilis* Rosenh., Thiere And., 1856, p. 259. — Hustache, 1925, p. 499. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 403 ; — Cat. Corse, p. 421.

Long. : 7-15 mm. Faciès du précédent, mais plus grand et distinct par sa forte carène médiane prothoracique élargie en avant et flanquée d'une carène latérale plus courte. Dessus d'un gris clair, roussâtre ou brun, subunicolore, le prothorax bordé latéralement d'une bande claire peu tranchée, sa ponctuation arrondie, régulière, espacée sur un fond finement pointillé et ruguleux, sa base nullement anguleuse au milieu. Les points dénudés du dessous très nombreux, gros et nets ; ceux des pattes peu distincts (voir les autres caractères au tableau).

La larve vit dans les racines, près du collet, de *Scolymus hispanicus* L. Nous avons recueilli la nymphe, le 20 mai 1940, à Mouans-Sartoux(A.-M.). L'insecte ne provoque pas une cécidie apparente, mais simplement un renflement très oblong, très atténué aux deux extrémités, d'environ deux centimètres et demi de long. L'adulte apparaît fin juin (1). Il se tient sur la même plante.

Très rare en France.

Alpes-Maritimes : Mandelieu, deux grands individus, sur *Scolymus hispanicus* (!), en juin ; Mouans-Sartoux ! — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence ; Ste-Baume (Abeille !). — Hérault : St-Pons (Hustache).

La v. **senilis**, à prothorax un peu plus élargi vers le milieu, diffère peu de la forme typique. On la trouve en Corse ; Bastia, Aléria, Bonifacio.

Europe méridionale ; Grèce ; Sicile, Maroc, Algérie où l'espèce est commune.

(1) Bedel, *Fn. Bass. Seine*, VI, p. 263 (en note) a déjà signalé la variété *senilis* au pied de la même plante en Algérie.

Gen. **TRACHYDEMUS** Chevrolat, 1874.

(Mém. Liége, p. 59.)

Rostre très légèrement arqué, parallèle, caréné ; scrobes étroitement prolongés en avant en un fin sillon, peu obliques en arrière, non ou à peine distincts (vus de haut), en avant de l'insertion antennaire. Scape épais ; 2e article du funicule subégal au 1er très court, les suivants très serrés, transversaux ; massue allongée. Yeux plans. Prothorax subconique, resserré au tiers antérieur, la base biarquée ; granulé ; lobes oculaires à peine distincts ou nuls. Écusson invisible. Élytres oblongs, cylindriques, pas plus larges que le prothorax à la base, convexes, granulés à leur base. Pattes robustes, longuement ciliées en dedans ; tarses postérieurs à 2e article un peu plus court que le 3e. Caractères sexuels secondaires mal définis ; le mâle paraît plus étroit. Une seule espèce vivant en Algérie, en Sicile, en Espagne et dans le sud de la France.

Trachydemus rugosus Lucas, Expl. Alg., 1849, p. 423. — *basalis* Chevr., Rev. Zool., 1869, p. 80. — Hustache, 1925, p. 507. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 403.

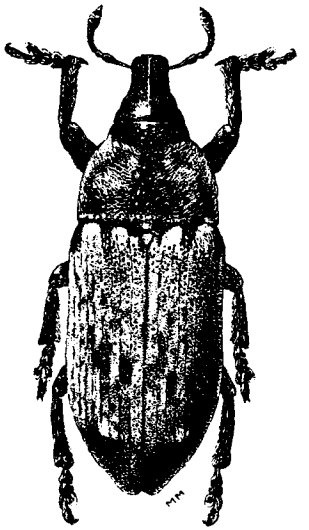


Fig. 221. — *Trachydemus rugosus* Lucas.

Long. : 9,5-14 mm. Convexe, très densément et entièrement revêtu d'une fine pubescence appliquée, jaune ou ocrée ; prothorax orné de quatre bandes longitudinales et la base de chaque élytre de trois taches d'un jaune soufré plus clair (1). Rostre tricaréné. Front pourvu d'une fine fossette. Scape antennaire épaissi au sommet. Prothorax un peu transversal, les côtés faiblement arqués, fortement convergents en avant ; impressionné au sommet, sa base bisinuée, médiocrement avancée au milieu, le lobe basal subtronqué ; couvert de petits granules noirs, peu serrés, visibles à travers la pubescence, muni d'une fine carène en avant, la fossette basale courte. Élytres tronqués obliquement à leur extrémité apicale, munis en avant et sur les bords latéraux de nombreux granules plus petits que ceux du prothorax ; stries indistinctes, leurs points espacés, irréguliers, dénudés, formant souvent de petits traits allongés. Abdomen (sauf le segment anal) criblé de points dénudés très nets.

L'adulte vit, dans le Vaucluse, sur *Reseda phyteuma* L. (Ch. Fagniez !) (2).

Très rare en France.

(1) Les taches basales claires des élytres sont ordinairement couvertes d'une pollinosité jaune très caduque lorsque l'insecte est bien frais.

(2) L. Bedel et P. de Peyerimhoff l'ont signalé au pied des *Reseda* en Algérie.

Vaucluse : La Bonde (Ch. Fagniez !). — Gard : Beaucaire (Nicolas). — Hérault : Balarue-les-Bains (coll. Puton). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (Duret, vid. Tempère). — Alpes-Maritimes : Valbonne (Hoffmann). Assez commun en Algérie.

Gen. **CYPHOCLEONUS** Motschulsky, 1860.
(Mém. Acad. St-Pétersbourg, p. 539.)

Rostre assez long, épais, fortement caréné, bisillonné, la carène médiane bifurquée au sommet ; scrobes larges, arqués, naissant près de l'extrémité du rostre, visibles, vus de haut, en avant. Scape antennaire assez long, claviforme, le 2e article du funicule moitié plus court que le 1er, les suivants transversaux, serrés ; massue longue et acuminée. Yeux plans. Prothorax transversal subconique ou subcylindrique, le bord antérieur subtronqué, lobes oculaires nuls, la base biarquée ; granulé. Écusson indistinct. Élytres plus ou moins allongés, subcylindriques ou oblongs, un peu plus larges que le prothorax, les épaules obliques ; granulés. Tarses postérieurs à 2e article un peu plus court que le 1er, subégal au 3e. Une dizaine d'espèces de l'Europe centrale et méridionale, du Turkestan, de la Sibérie et du nord de l'Afrique. Trois se trouvent en France. Les caractères sexuels secondaires sont à peu près indistincts ; le mâle est généralement plus petit et plus étroit, les pattes moins robustes.

Les larves vivent dans les racines de diverses Composées.

Tableau des espèces.

1. Rostre à carène médiane non sillonnée, ou seulement avec une faible et courte strie à son sommet . . . . . 2.
— Rostre à carène médiane sillonnée au milieu, le sillon prolongé au delà du niveau de l'insertion antennaire Prothorax avec trois lignes dorsales claires peu nettes. Dessus du corps finement granulé, sauf en arrière des élytres ; pubescence élytrale formant de nombreuses petites taches grises, nuageuses, peu tranchées. Long. : 7-12 mm. . . . . 3. **trisulcatus**.
2. Prothorax brusquement rétréci en avant, assez fortement granulé, avec une bande médiane claire et de chaque côté, deux lignes en forme de X ; la bande médiane souvent barrée au milieu par une courte ligne claire transversale. Tête avec une fine ligne transversale enfoncée derrière les yeux. Élytres portant de fins granules noirs, brillants, devenant rares au sommet. Brun marbré de nombreuses et grandes taches blanches tranchées. Long. : 8-11 mm. 1. **tigrinus**.
— Prothorax subconique, graduellement rétréci en avant, couvert de gros granules verruciformes noirs, brillants, avec trois lignes de pubescence claire peu nettes, les latérales sinueuses, très confuses. Tête sans ligne enfoncée derrière les yeux. Élytres bruns, couverts de granules écrasés jusqu'au sommet, ornés de petites taches de pubescence claires, blanches ou fauves, formant parfois de vagues fascies obliques ou transversales. Long. : 15-19 mm. 2. **morbillosus**.

1. **Cyphocleonus tigrinus** Panzer, 1789, Naturf., XXIV, p. 21. — *marmoratus* F., 1792, Syst. Ent., I, p. 485. — *sparsus* Desbr. (non Gyll.), Frel., XIV, p. 47. — Hustache, 1925, p. 500. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 403.

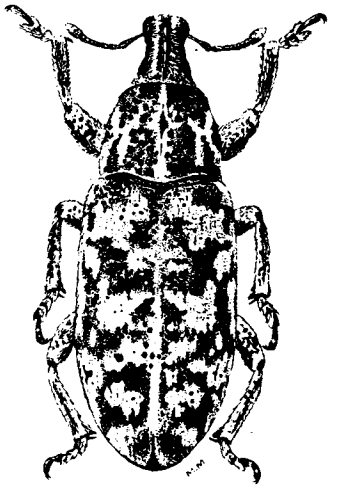


Fig. 222. — *Cyphocleonus tigrinus* Panz.

Long. : 8-11 mm. Oblong, cylindrique ; les téguments foncés, couverts de granules noirs, brillants, très visibles à travers le revêtement ; les élytres ornés de taches blanches, nombreuses, irrégulières, vaguement disposées en damier et très tranchées, les taches foncées revêtues d'une légère pubescence brune ou roussâtre ; le prothorax avec un dessin blanc composé d'une ligne médiane et de chaque côté de deux lignes en X. Rostre une fois plus long que large, densément pubescent de brun entre les carènes qui sont épaisses et finement pointillées ; les latérales arquées en dedans au niveau antérieur de l'œil ; la médiane s'arrêtant devant la fossette interoculaire. Prothorax transversal, ses côtés subparallèles jusqu'au rétrécissement antérieur assez brusque, sa base peu avancée au milieu, couvert de granules souvent un peu aplatis. Élytres convexes, granulés, brièvement arrondis en arrière, leur angle apical brièvement et obliquement coupé ; le calus antéapical à peine marqué ; stries presque indistinctes ; interstries plans. Pattes à points noirs dénudés, ainsi que l'abdomen sur lequel ils sont grands et nets (voir les autres caractères au tableau et à la description du genre).

La larve vit dans les racines de *Centaurea paniculata* L. et de *Andryala integrifolia* L. (*sinuata* L.), d'après Falcoz (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1923, p. 262), aux environs de Vienne (Isère). La nymphose s'effectue dans le sol, au début de juin ; l'adulte sort de sa loge dans le courant de juillet. Également dans les racines de *Achillea millefolium* L. (Regimbart et Leprieur, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1876, *Bull.*, p. clxviii) et de *Artemisia vulgaris* L. (Weise, *Deutsche ent. Zeitschr.*, 1897, p. 389).

L'adulte se prend aux environs de Paris, sur *Achillea millefolium* L., on le trouve également sur *Artemisia absinthium* L. dans les Pyrénées-Orientales (R. Oberthür). Nuisible aux cultures de chrysanthèmes de la Ville de Paris en mai 1949 (A. Hoffmann).

Presque toute la France ; plaines et montagnes : Alpes, Pyrénées, Massif central. Assez commun par places, plus rare dans l'ouest et le sud-ouest ; non signalé de Normandie ni de Picardie.

Europe centrale et méridionale. Turkestan ; Sibérie.

2. **Cyphocleonus morbillosus** F., 1793, Syst. Ent., I, p. 457. — *tigrinus* Ol. (non Panz.), Ent., V, p. 260. — v. *Hendenborgi* Fahr., 1842. — v. *testatus* Gyll., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 209. — Hustache, 1925, p. 501. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 403 ; — Cat. Corse, p. 422.

Long. : 15-19 mm. Allongé, cylindrique, noir, la pubescence dorsale fine, cendrée ou ocrée, peu serrée ; le dessin prothoracique un peu analogue au précédent, mais les lignes claires plus larges et assez confuses ; les taches claires des élytres légères, plus petites, peu tranchées. Rostre un peu plus de deux fois aussi long que large, marqué de deux sillons médians larges et profonds, flanqués de deux autres latéraux très courts, plus étroits et moins profonds, mais cependant bien nets devant les yeux ; la carène médiane s'arrêtant devant la fossette frontale, les deux dorso-latérales droites, non arquées à la base. Articles 3-7 du funicule plus fortement transversaux que chez *tigrinus*. Prothorax à granules gros, arrondis, non ou peu aplatis. Élytres assez longuement rétrécis en arrière à partir du tiers postérieur, terminés séparément en angle obtus au sommet ou légèrement tronqués obliquement à cet endroit ; interstries entièrement couverts de gros et nombreux granules. Pattes et dessous du corps présentant de nombreux points dénudés.

v. **testatus** Gyll. — Taille petite : 10-16 mm. Élytres arrondis ensemble au sommet. Rostre un peu plus court.

v. **gallicus**, nova. — Diffère de la forme typique par la disposition des taches claires des élytres plus condensées sur le disque et formant trois fascies obliques assez confuses et mal délimitées mais toutefois assez tranchées ; les granules élytraux moins nombreux et irrégulièrement disposés sur les interstries ; taille moins forte.

L'adulte vit, en Provence, sur *Centaurea solstitialis* L., fin juin, début juillet ! Signalé, en Italie, sur *Centaurea paniculata* L. (Sella).

Rare en France : Provence, Lyonnais. Corse.

La forme typique ne paraît pas se trouver en France ; tous les individus que j'ai vus de provenance française aussi bien que ceux que j'ai capturés en Provence répondent mieux aux caractères de la v. *gallicus*.

Alpes-Maritimes : Mandelieu ; Cannes, près du quartier St-Jacques ! ; St-Barnabé (Fagniez). — Var : Tanneron, N.-D. de Peygros ! — Bouches-du-Rhône : Marseille ; Ste-Baume (Abeille !). — Vaucluse : Morières, Avignon, pied du Mt. Ventoux (Chobaut !). — Basses-Alpes : Digne (Coll. du Buysson !). — Gard : La Bégude de Rochefort (Chobaut !).

La var. *testatus* a été trouvée aux environs de Lyon : Mt. de Lure (Abeille !). Elle semble plus spéciale à la Corse : Ajaccio (Krause) ; Bocognano (Peschet !) ; Corse : sans localités précises (Raymond. Bonnaire !).

Italie, Algérie, Maroc.

3. **Cyphocleonus trisulcatus** Herbst, 1795, Käf., p. 89. — *madidus* Ol., Ent., V, 1807, p. 253. — Hustache, 1925, p. 502. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 403.

Long. : 7-12 mm. Forme plus courte et un peu plus trapue que *tigrinus*. Revêtement dorsal gris-cendré ou d'un gris un peu jaunâtre, peu dense, formant sur les élytres de nombreuses taches nébuleuses : les bandes claires du prothorax peu nettes, les deux latérales sinueuses, rapprochées l'une de l'autre dans leur milieu, mais sans se toucher. Rostre 1 fois 1/3 environ plus long que large, ses carènes obtuses, pointillées, les latérales légèrement convergentes en arrière, la médiane élargie au sommet et sillonnée au milieu à cet endroit, ce qui la fait paraître bifide ; pubescent entre les carènes. Front muni d'une fine fovéole. Prothorax transversal, subconique, finement rugueux et granulé. Élytres oblongs, assez courts, un peu élargis en arrière, puis assez brièvement rétrécis au sommet, l'angle apical arrondi ; stries fines, ponctuées ; interstries plans, finement granulés en avant. Pattes et dessous du corps parsemés de points dénudés, ceux de l'abdomen (segment anal compris) très nets.

La larve vit dans les racines et au collet de *Leucanthemum vulgare* L. (Kaltenbach, Die Pflanzenfeinde aus der Klasse der Insekten, 1874, p. 337). Larve et nymphe retrouvées sur la même plante, dans les mêmes conditions dans la Gironde (G. Tempère).

L'adulte vit également sur cette Composée. Printemps-automne.

Presque toute la France, s'élève jusqu'à la zone subalpine. Assez commun.

Nul dans la région méditerranéenne.

Europe, Sibérie.

Gen. **PACHYCERUS** Schönherr, 1826.

(Curc. Disp. Meth., p. 57. — *Rhabdorrhynchus* Motsch., Mém. Acad. St-Pétersbourg, 1860, p. 539. — *Noctivius* Desbr., Frel., XIV, p. 70.)

Rostre court, vu de profil, coudé au niveau de l'insertion antennaire, épaissi en dessous au sommet, brièvement mais fortement caréné ; scrobes assez larges, arqués. Antennes très courtes, un peu coudées ; scape gros et court ; funicule de 8 articles, le 8e étroit sinueux au sommet, serré contre la massue et assez peu distinct, le 2e un peu plus court ou subégal au 1er, les suivants très transversaux ; massue oblongue, paraissant de 4 articles. Yeux très oblongs, plans. Prothorax granulé, transversal, bisinué à la base, subanguleux ou arrondi latéralement, à lobes oculaires distincts. Écusson invisible. Élytres ordinairement subcylindriques allongés, ou plus courts et visiblement atténués en arrière, les côtés un peu sinués en dedans derrière les épaules obliques ; débordant un peu le prothorax, presque toujours granulés. Tarses postérieurs à trois premiers articles subégaux, le 1er parfois un peu plus long. Les mâles ont les protibias armés d'un petit onglet en plus de l'onglet apical interne normal ; leur 2e segment ventral est impressionné à la base. Ce genre

comprend une douzaine d'espèces paléarctiques répandues jusqu'en Chine boréale, dans le Turkestan, le nord africain, l'Europe centrale et méridionale. Nous en comptons cinq dans notre faune.

Les espèces dont la biologie est connue vivent aux dépens des Borraginées.

Les *Rhabdorrhynchus* rattachés comme sous-genre aux *Pachycerus* se distinguent ainsi :

1. Prothorax avec une fine carène médiane ; ses bords anguleux ; orné de chaque côté de deux bandes sinueuses claires peu nettes, non croisées. Élytres courts, rétrécis en arrière à partir des épaules ; taches claires confuses, nuageuses. Dessous à points dénudés petits et peu nets. Subg. **Pachycerus** s. st.
— Prothorax sillonné au milieu, à bords ornés de lignes claires croisées. Élytres subcylindriques, allongés ; taches élytrales claires petites, nombreuses et tranchées. Dessous à points dénudés larges et très nets . . . . Subg. **Rhabdorrhynchus**.

Subgen. **Pachycerus** (s. str.).

Tableau des espèces.

1. Revêtement dorsal des élytres formé de poils squamuleux entiers. Dessous du corps avec de nombreux points dénudés (sauf sur les trois derniers segments de l'abdomen) ; 1er et 2e segments avec chacun deux gros points largement dénudés. Dessus granulé, à vestiture d'un gris-brun ou jaunâtre formant de nombreuses taches irrégulières. Prothorax transversal, subtronqué à la base, brusquement et fortement rétréci en dedans. Long. : 11-12 mm. . 1. **scabrosus**.
— Revêtement dorsal des élytres formé de poils fins, fendus jusqu'à la base (poils connés). Élytres à 4e interstrie portant deux petites taches plus claires, la première vers le milieu, la 2e en arrière ; le bord latéral avec de nombreuses petites taches claires. Pubescence du dessous cendrée. Quant au reste très semblable à *scabrosus* . . . . 2. **maritimus**.

1. **Pachycerus** (s. st.) **scabrosus** Brullé, 1832, Exp. Morée, III, p. 243. — *albarius* Gyll., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 246. — *scabrosus* Gyll., l. c., p. 246. — *echii* Chevr., 1873, Mém. Liége, sép., p. 81. — *cordiger* Bedel (non Germ.) (1), Fn., IV, 1886, p. 265 et Suppl., VI *bis*, 1924, p. 34. — Hustache, 1925, p. 481. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

(1) *Cordiger* Germ., 1819, Neue Wetterau Ann., I, p. 155. — *segnis* Germ., 1824, est une espèce étrangère à notre faune que l'on distingue particulièrement de *scabrosus* par la pubescence dorsale claire et plus grossière dont la plupart des poils ont leur extrémité bifide. Europe centrale et méridionale, Maroc.

Long. : 11-12 mm. Revêtement dorsal plus ou moins dense, gris, brun ou ferrugineux, à poils entiers, appliqués ; le prothorax à bords éclaircis avec deux bandes dorsales claires peu tranchées, très sinueuses, parallèles en arrière, puis fortement arquées en dehors vers leur milieu, se rapprochant en avant et devenant divergentes à leur sommet ; rugueux, avec de nombreuses petites taches foncées et çà et là quelques granules noirs assez gros. Élytres parsemés de petites taches foncées, irrégulières, plus ou moins distinctes. Rostre à carène médiane courte, tectiforme, bifurquée en avant, le sommet muni parfois d'une ligne élevée très fine ; les carènes latérales étroites et saillantes, les sillons profonds. Front fovéolé. Yeux très transversaux. 1er article du funicule carré, aussi large que le sommet du scape, de 1/3 plus long que le 2e transversal, les autres très serrés, très courts, le 8e peu visible, contigu à la massue qui est fusiforme, acuminée. Prothorax profondément resserré en avant, ses blocs oculaires très développés, sa fossette basale grande et profonde ; carène médiane fine lisse, rarement entière et plus visible au milieu. Élytres à épaules obtusément obliques, les côtés sinués en dedans derrière les épaules, assez fortement rétrécis à partir du tiers postérieur, leur angle apical obtus, le calus antéapical assez marqué ; stries fines à points irréguliers ; granules fins plus ou moins distincts à la base.

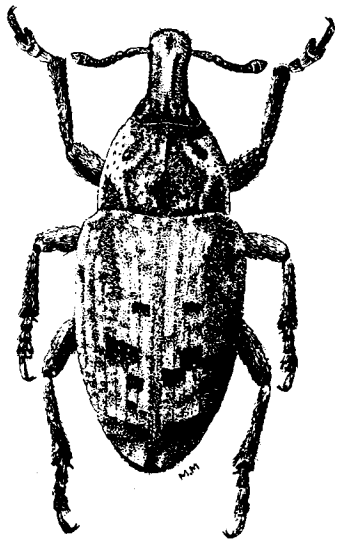


Fig. 223. — *Pachycerus scabrosus* Brullé.

La larve vit dans les racines de l'*Echium vulgare* L. où elle provoque un renflement cécidiforme dans lequel s'opère la métamorphose (Abbé Pierre, *Rev. Sc. Bourbonnais*, 1901, sép., p. 1). Signalée également sur *Cynoglossum pictum* Ait., *C. cheirifolium* L., *Anchusa italica* L. (Quintaret et H. Caillol) (1).

L'adulte vit sur les mêmes plantes, surtout dans les terrains sablonneux, incultes. Printemps et automne.

Toute la France. Assez rare dans le nord et l'ouest, plus abondant dans le Midi.

Europe méridionale.

2. **Pachycerus** (s. str.) **maritimus** Hustache, Ann. Soc. ent. Fr., 1926, p. 291 (sép. p. 483). — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Espèce décrite sur un seul exemplaire dont l'auteur n'indique ni la

(1) Cf. G. Quintaret et H. Caillol, *Bull. Soc. Linn. Provence*, t. I, 1911, p. 148.

taille ni le sexe. D'après la courte description qui en est donnée, elle semble extrêmement voisine de la précédente et paraît n'en différer que par les caractères donnés au tableau. Les stries sont fortes à points forts et bien visibles sur toute l'étendue des stries ; les interstries finement granulés. Le revêtement dorsal fin, léger, jaunâtre. La tranche interne des fémurs et des tibias ciliée d'une longue pubescence. Le caractère le plus saillant reste dans la nature des poils dorsaux fendus jusqu'à la base (simples chez *scabrosus*).

Alpes-Maritimes : La Siagne (1) (ex. A. Grouvelle), un exemplaire : Auribeau, 2 specimens ♀, au pied de *Borrago officinalis* L., 12.VII.1945 (J. Gandon !)

Subgen. **Rhabdorrhynchus** Motsch. l. c.

Tableau des espèces.

1. Tarses postérieurs à 2e article plus court ou à peine aussi long que le 3e. Taches nombreuses des élytres et dessin du prothorax bien définis et tranchant sur le fond. Dessous à poils, en majeure partie, bifides . . . . . 2.
— Tarses postérieurs à 2e article distinctement plus long que le 3e. Dessins du prothorax et taches élytrales confus et peu tranchés sur le fond cendré ou ocré de la pubescence foncière. Dessous à poils simples. Long. : 11-13 mm. . . 5. **varius**.
2. Rostre pourvu latéralement, devant l'œil, d'une impression triangulaire variable, plus profonde chez le mâle. Élytres ornés de petites taches de poils blancs irrégulières, espacées sur les stries et les interstries et tranchant vivement sur le fond brun des téguments. Abdomen à points dénudés peu serrés, assez petits, le 2e segment, et souvent les 3e et 4e segments, portant, de chaque côté, un point noir plus grand que les autres. Prothorax avec des lignes claires tranchées, dessinant latéralement un X plus ou moins distinct. Long. : 12-15 mm.. . . . . 3. **Menetriesi**.
— Rostre sans impression particulière devant l'œil. Élytres ornés de très nombreuses taches plus petites, formées de poils gris moins serrés, régulièrement et densément alignées sur les stries, tranchant moins sur le fond ocré des élytres. Abdomen à points dénudés gros, serrés ou subconfluents, sans points dénudés particuliers sur les côtés. Prothorax ocré avec le même dessin que chez *Menetriesi*, mais les lignes plus fines, plus distinctes quoique paraissant moins tranchées. Long. : 13-16 mm. . . . . 4. **mixtus**.

(1) Désignation de localité bien vague si l'on songe à l'étendue considérable que représente la Siagne en tant que rivière ou vallée.

3. **Pachycerus** (**Rhabdorrhynchus**) **Menetriesi** Gyll., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 118. — *alomarius* Fahr., 1842, VI, p. 122. — Hustache, 1926, p. 483. — Cat. Sainte-Claire-Deville, p. 402.

Long. : 12-15 mm. Allongé ; convexe, mat (voir le détail du revêtement et autres caractères au Tableau des espèces). Rostre plus long que large, rugueux, ses trois carènes obtuses, peu nettes, fortement chagrinées ; présentant de chaque côté, devant l'œil, une impression triangulaire très nette. 1er article du funicule aussi long que large ; massue feutrée de clair. Yeux très transversaux, cerclés de clair. Prothorax couvert d'assez gros et nombreux granules irrégulièrement arrondis, lisses ou très finement alutacés, parfois un peu aplatis. Élytres parallèles, faiblement sinués en dedans au milieu, légèrement rétrécis en arrière, séparément arrondis au sommet ; stries fines ou indistinctes, leurs points petits serrés, se confondant parfois avec la granulation plus ou moins forte des interstries ; les granules plus forts et plus denses vers la base des élytres. Fémurs avec des petites taches dénudées ; l'abdomen à points dénudés peu serrés et peu nets. Mésosternum muni de poils bifides (Voir les caractères sexuels secondaires à la description du genre).

L'adulte vit sur *Anchusa italica* L. ! Il monte sur la plante aux heures les plus chaudes de la journée et en ronge les feuilles, il se tient caché au pied le reste du temps.

Espèce rare en France, restant jusqu'à présent étroitement localisée en Provence.

Alpes-Maritimes : Mandelieu, 12 mai, sur *Anchusa italica* L. ! ; environs de Cannes : La Croix des Gardes, début juillet ! ; Mougins (C. Dumont) ; Var : Le Beausset (Abeille, Mollandin de Boissy !) ; Vaucluse : La Bonde (Ch. Fagniez) ; Hérault : Montpellier (Valery Mayet).

Observations. — Chez les exemplaires très frais, le fond des téguments, dans les parties non pubescentes, est souvent recouvert d'une fine pollinosité brunâtre. On trouve, dans certaines collections, sous le nom erroné de *Menetriesi*, une espèce de Syrie *R. anchusae* Chevr., 1854. Elle se reconnaît à son dessin dorsal d'un blanc de lait, très tranché sur le fond noir et luisant des téguments. Sa taille atteint 16 à 20 mm.

4. **Pachycerus** (**Rhabdorrhynchus**) **mixtus** F., 1793, Syst. Ent., I, p. 417. — Hustache, 1926, p. 485.

Long. : 13-16 mm. Espèce facile à confondre avec la précédente. Elle en diffère par de nombreux caractères exposés au tableau. Un peu plus robuste, le fond des téguments ordinairement masqué par une pollinosité serrée, ocrée ; le dessin prothoracique semblable mais bien moins tranché, les côtés du prothorax plus arrondis en arrière ; les épaules un peu plus obliques ; les taches claires élytrales plus nombreuses, plus petites. Le rostre sans impression particulière devant l'œil. Les poils du mésosternum, pour la plupart, simples, les bifides bien moins nombreux. L'abdomen couvert de points dénudés larges, souvent confluents.

L'adulte vit, en Algérie, au pied de l'*Anchusa italica* L. (BEDEL).
Cité de France : Alpes-Maritimes, par FAUST.
Assez commun dans certaines localités algériennes.
Tunisie : Tunis (ex VAULOGER !) ; Algérie : Montagnac, mai 1932, en nombre, sur *Anchusa italica* (R. PORCHET !) ; Teniet el-Haad (BEDEL !).

OBSERVATION. — La présence de cette espèce en France est douteuse mais non invraisemblable. Elle devra être recherchée sur la plante indiquée, particulièrement dans toute la Basse-Provence.

5. **Pachycerus** (**Rhabdorrhynchus**) **varius** HERBST, 1795, Käf., VI, p. 252. — *seriegranosus* CHEVR., 1873, Mém. Soc. Liége, sép., p. 86. — HUSTACHE, 1926, p. 485. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 402 ; — Cat. Corse, p. 421.

Long. : 11-13 mm. Semblable d'aspect aux deux précédents, mais bien distincte par le 2e article tarsal postérieur nettement plus long que le 3e, le dessin prothoracique grisâtre, confus, ainsi que les taches élytrales qui, chez certains individus, ont une tendance à revêtir plus largement les téguments ; les côtés du prothorax subparallèles en arrière, nullement arrondis à cet endroit ; la granulation des élytres très fine, plus serrée en avant ; stries fines à points peu apparents. Pattes et dessous du corps à points dénudés, ceux de l'abdomen garnis, en leur milieu, d'une fine squamule.

La larve vit dans le pivot radiculaire ou au collet des *Cynoglossum cheirifolium* L. et *pictum* AIT., où elle produit une rhizocécidie fusiforme de 20 à 40 mm. de longueur sur 15 à 20 mm. de largeur (QUINTARET, *Ann. Fac. Sc. Marseille*, 1931, p. 1-3 et J. COTTE, l. c., p. 3-4, idem, p. 128).

L'adulte se rencontre sur les mêmes plantes, ainsi que sur *Echium vulgare* L., le plus souvent au pied de celles-ci, dans les endroits découverts et arides, de mai à septembre.

Assez rare. Nombreuses localités de l'Est, du bassin de la Seine, du Centre et du Midi où il est plus largement répandu ; manque dans tout l'ouest (1).

Haut-Rhin, Hte-Marne, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Côte-d'Or, Yonne, Allier, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Hérault, Lozère, Aude.

Corse : Piedicroce (MAINDRON, d'après SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Europe centrale et méridionale. Anatolie. Perse.

Gen. **CLEONUS** SCHÖNHERR, 1826.

(Curc. Disp. Meth., 1826, p. 145, Gen. 75 (type *sulcirostris* L.)

Rostre assez long, droit, épais, subparallèle, à carène médiane longitudinalement sillonnée (Le rostre de ce fait avec 5 sillons). Scrobes profonds étroitement découverts en avant (vus de dessus). Scape des

(1) La citation de la Seine-Inférieure, donnée par HUSTACHE, n'ayant pas été contrôlée, demanderait confirmation ; quant à celle de la Gironde (GIRAUD), elle paraît d'autant suspecte que l'exemplaire qui en fait l'objet n'existe pas dans la collection Giraud. Ce dernier renseignement nous est fourni par M. G. TEMPÈRE.

antennes assez long, modérément épaissi au sommet ; 2e article du funicule un peu plus court que le 1er, les suivants transversaux, le 7e plus large, collé à la massue qui est oblongue. Yeux plans. Prothorax non transversal, subconique, resserré vers le tiers antérieur, la base anguleuse au milieu ; lobes oculaires peu distincts. Écusson visible, tomenteux. Élytres oblongs, les épaules très obliques, plus larges que le prothorax à la base. Tarses postérieurs à 1er article assez allongé, les 2e et 3e subégaux. Ailé. Les mâles de forme plus étroite ont la base de l'abdomen légèrement impressionnée. Ce genre comprend trois espèces paléarctiques, dont une se trouve au Japon. Une seule en France.

Cleonus piger SCOPOLI, 1763, Ent. Carn., p. 73. — *sulcirostris* L., Syst. Nat., éd. X, p. 617. — v. *scutellatus* BOH., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 181. — HUSTACHE, 1926, p. 504. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 403 ; — Cat. Corse, p. 422.

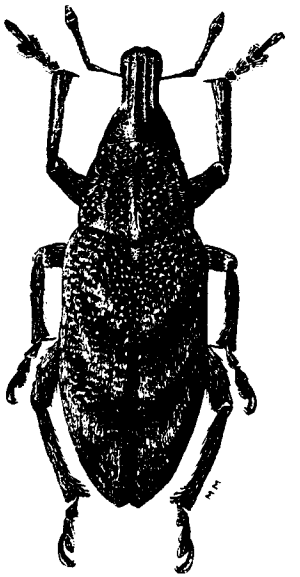


FIG. 224. — *Cleonus piger* SCOP.

Long. : 12-17 mm. Oblong, revêtu densément de gris ou de jaunâtre ; le prothorax orné d'un dessin clair composé d'une étroite bande médiane faiblement élargie au milieu et de deux bandes latérales sinueuses, parfois réunies en une seule ; le dessin élytral dénudé, foncé, peu tranché sur la pubescence foncière, comprenant deux fascies obliques parfois très réduites, d'un large triangle à la base, souvent nul, et de deux taches soulignant le calus antéapical. Rostre une fois plus long que large, muni de quatre carènes et de cinq sillons ; les deux carènes médianes très rapprochées, résultant de la carène médiane habituellement entière, ici sillonnée et divisée en deux (1) ; les carènes latérales externes courtes, arquées, réunies aux carènes latérales internes au niveau de l'insertion antennaire. Prothorax à carène médiane fine, rarement entière et visible au milieu où elle apparaît sous forme d'une brève partie lisse, allongée, au milieu de la bande pubescente médiane ; la fossette basale profonde ; les granules assez gros, à travers la pubescence, plus forts sur le milieu du disque. Élytres à épaules effacées, les côtés subparallèles, un peu sinués en dedans après les épaules, faiblement élargis en arrière, arrondis séparément au sommet ; stries très fines, à points peu visibles ; interstries plans, finement granulés.

(1) La carène médiane est parfois très faiblement sillonnée et tend à se rapprocher de celle de *sardous* CHEVR.

La v. **scutellatus** Boh., de forme plus trapue, plus convexe, à élytres plus largement arrondis au sommet et plus grossièrement rugueux, se rencontre çà et là avec la forme typique dont elle est parfois difficile à séparer.

La biologie de cette espèce a été l'objet d'une littérature assez copieuse. La larve, décrite par Xambeu (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1897, p. 20), vit dans le collet et à l'extrême base de la tige de plusieurs Composées-Carduacées, et y produit des galles signalées par Kieffer et observées depuis par plusieurs autres entomologistes. Elle s'attaque encore aux *Cirsium arvense* Scop. (Ruperstberger) et *oleracum* Scop. !, ainsi qu'à *Carduus nutans* L. (Kaltenbach). L'adulte vit en outre sur *Silybum marianum* Gaertn. !, *Onopordon acanthium* L. !, *Cirsium lanceolatum* Scop. (G. Tempère) et *Lappa minor* D. C. (idem).

La variété *scutellatus* a été observée sur *Cirsium ferox* D. C., *Cirsium eryophorum* Scop. (Bargagli, *Bull. Soc. ent. It.*, 1884, p. 179).

Toute la France ; commune, d'avril à septembre. Très rare en Corse où elle est citée des environs de Bastia (de Caraffa).

Toute l'Europe, la Sibérie. Rare en Algérie.

Observation. — La subsp. **sardous** Chevr., Coleopt. Hefte, 1869, spéciale à la Sardaigne devra très probablement se retrouver en Corse. Elle se distingue de la forme typique par les caractères suivants :

1. Carène médiane du rostre sillonnée sur toute sa longueur. Prothorax fortement et distinctement granulé. Fascies des élytres ordinairement bien nettes. 2e article des tarses postérieurs subégal au 3e . . . . . *piger* (forme typique).
— Carène médiane du rostre plus obsolète, ordinairement entière dans son milieu et seulement sillonnée en avant et en arrière. Prothorax à granulation nulle ou peu distincte. Fascies élytrales confuses. 2e article des tarses postérieurs un peu plus long que le 3e . . . . . subsp. *sardous*.

Gen. **LIXOMORPHUS** Faust, 1904.
(Deutsche ent. Zeit., p. 189.)

Rostre long, parallèle, finement sillonné, unicaréné ; scrobes peu obliques, bien visibles en avant (vu de dessus). Scape assez long, claviforme ; funicule de 7 articles, le 1er d'un tiers plus long que le 2e, les suivants courts, peu serrés, subarrondis, sauf le dernier subcarré ; massue oblongue. Yeux plats, cerclés de blanc. Prothorax aussi long que large non ou faiblement arqué latéralement, brièvement resserré derrière le bord antérieur, la base très peu avancée au milieu, les lobes oculaires faibles. Écusson nul. Élytres oblongs, un peu plus larges que le prothorax, les épaules angulées, mais le calus huméral effacé, les côtés faiblement arqués, arrondis ensemble au sommet. Tibias fortement ongulés au sommet interne ; tarses postérieurs à 1er et 2e articles non allongés, le 2e plus court que le 3e. Aptère. Les mâles ont l'abdomen impressionné à la base. Une seule espèce vivant en Algérie, Espagne, Italie, Corse.

Lixomorphus ocularis Fabricius, 1792, Syst. Ent., 1, 2, p. 450. — *barbarus* Ol., 1807, Ent., V, p. 531. — Hustache, 1926, p. 509. — Sainte-Claire-Deville, Cat. Col. Fr., p. 403 ; — Cat. Col. Corse, p. 422.

Long. : 12-17 mm. Oblong, convexe, à revêtement dorsal homogène, subunicolore, constitué par une pubescence jaunâtre, ténue, appliquée, recouverte d'une pollinosité jaune comparable à celle des *Lixus*, les côtés et parfois le dessus du rostre teintés de rose-garance assez vif ; le prothorax et les élytres couverts d'une granulation fine, serrée, bien apparente, les yeux cerclés d'une pubescence dense et blanchâtre. Fémurs sans points dénudés. Poitrine granulée, l'abdomen à points dénudés, chaque segment portant, au milieu de son bord antérieur, une large tache noire. Rostre deux fois aussi long que large, élargi en avant, convexe, pourvu d'une fine carène médiane élargie, subbifide à l'extrémité, les sillons profonds au sommet ; carènes latérales nulles ; front convexe, portant une fine fovéole. Prothorax à impression basale faible, à carène médiane très fine, souvent abrégée à ses deux extrémités. Élytres régulièrement oblongs, les calus huméral et antéapical nuls ; stries fines, souvent indistinctes ainsi que leurs points. Pattes fortes, densément et finement pubescentes. Tarses spongieux en dessous.

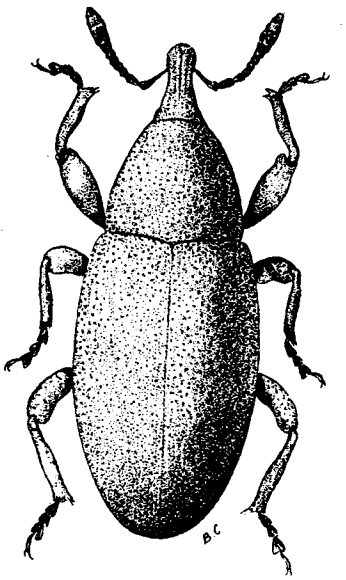


Fig. 225. — *Lixomorphus ocularis* F.

Mœurs inconnues.

Espèce connue de France continentale par la seule capture d'un individu de petite taille, faite dans le Var : St-Maximin par Madon.

Corse : Ajaccio ; Corte ; Bastia ; Folelli ; Bonifacio où elle est commune.

INDEX ALPHABÉTIQUE DU PREMIER VOLUME

Sous-Familles, Tribus, Genres et Sous-Genres et leurs *synonymes* (1).

Adosomus, 441.
Aphaenicus, 441.
Aramigus, 331.
Aramorius, 418, 419.
Arammichnus, 138, 139.
Asproparthenis, 457.
Asynonychus, 331.
Atactogenus, 374.
Barynotini, 346.
Barynotus, 347.
Barypithes, 300.
Bornazon, 375.
Bothynoderes, 457.
Brachycerinae, 428.
Brachycerini, 428.
Brachycerus, 428.
Brachyderes, 321.
Brachyderinae, 229.
Brachyderini, 290.
Brachyrrhinus, 46.
Brachysomus, 329.
Caenopsis, 160.
Cataphorticus, 160.
Cathormiocerini, 217.
Cathormiocerus, 217.
Caulostrophus, 345.
Chaerodrys, 258.
Chlorodrosus, 285.
Chlorophanus, 424.
Chomatocryptus, 255.
Chromoderus, 462.
Chrysophis, 270.
Cleoninae, 438.
Cleonini, 438.
Cleonus, 478.
Cneorrhini, 366.
Cneorrhinus, 372.
Coniocleonus, 450.
Conocetus, 256.
Conorrhynchus, 446.
Cycloderes, 417, 419.
Cycloderini, 417.
Cyphocleonus, 470.
Dactylorrhinus, 375.
Dieletus, 193.
Dorymerus, 104, 110.
Eudipnus, 259.
Eusomus, 317.
Eustolus, 273.
Exomias, 300.
Foucartia, 327.
Geonemus, 360.
Gymnomorphus, 165.
Homapterus, 316.
Homorythmini, 154.
Homorythmus, 154.
Kissodontus, 348, 359.
Lacordairius, 373.
Lacordairius, 230.
Leptolepyrus, 377.
Leptosphaeratus, 164.
Leucomigus, 460.
Leucosomus, 464.
Liophloeus, 368.
Lithocryptus, 46.
Lixini, 438.
Lixomorphus, 480.
Mecaspis, 441.
Meira, 178.
Metadrosus, 257.

(1) Un Index alphabétique détaillé sera donné à la fin du dernier tome.

Metallites, 260.
Merionus, 347.
Mitomermus, 230.
Mylacini, 212.
Mylacus, 213.
Naupactus, 332, 340.
Neliocarus, 334.
Neomoecus, 192.
Omias, 214.
Otiorrhynchinae, 43.
Otiorrhynchini, 45.
Otiorrhynchus, 46.
Pachycerus, 474.
Pandeleteius, 379.
Pantomorus, 331.
Paranemoicus, 194.
Peritelini, 160.
Peritelus, 164.
Philopedon, 375.
Phyllobini, 190.
Phyllobius, 191, 201.
Piezocnemus, 287.
Plagiographus, 450.
Platytarsus, 329.
Pleurodirus, 293, 298.
Polydrosini, 248.
Polydrosus, 252, 254.
Pseudobarynotus, 346.
Pseudomeira, 184.
Pseudocleonus, 465.
Pseudometallites, 293, 294.
Pseudomyllocerus, 210.
Rhabdorrhynchus, 474, 476.
Rhinognathus, 377, 378.
Rhinomias, 216.
Schaumius, 219, 228.
Sciaphilus, 324.
Scoliacerus, 217.
Scythropus, 248.
Sitona, 379.
Sitonini, 379.
Solariola, 148, 151.
Stasiodis, 289.
Stomodes, 152.
Strophomorphus, 320.
Strophosomini, 333.
Strophosomus, 334.
Subphyllobius, 199.
Sulcirurus, 321.
Syrnirmus, 361.
Tanymecinae, 417.
Tanymecini, 422.
Tanymecus, 422.
Temnorrhinus, 446.
Thomsoneonymus, 270.
Thylacites, 417.
Tourniera, 133, 134.
Trachydemus, 469.
Trachyphloeini, 230.
Trachyphloeus, 230.
Tretinus, 373.
Troglorrhynchus, 148.
Tropiphorini, 361.
Tropiphorus, 361.
Tylodrusus, 65.
Ustavenus, 195.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos 1
Introduction 1
Position des Curculionides 3
Morphologie externe de l'adulte 4
Morphologie larvaire 5
Morphologie de la nymphe 14
Organes de la reproduction 20
Organisation interne 20
Biologie générale 23
De la variation de l'espèce 25
Origine des Curculionides ; leur peuplement en France et en Corse. 32
Récolte et préparation 34
Tableau des sous-familles 37
Sous-famille des Otiorrhynchinae 41
Gen. *Otiorrhynchus* 43
Gen. *Troglorrhynchus* 46
Gen. *Stomodes* 148
Gen. *Homorythmus* 152
Gen. *Caenopsis* 154
Gen. *Peritelus* 160
Gen. *Phyllobius* 164
Gen. *Mylacus* 191
Gen. *Omias* 213
Gen. *Rhinomias* 214
Gen. *Cathormiocerus* 216
Sous-famille des Brachyderinae 217
Gen. *Trachyphloeus* 229
Gen. *Scythropus* 230
Gen. *Polydrosus* 248
Gen. *Stasiodis* 252
Gen. *Pleurodirus* 289
Gen. *Barypithes* 293
Gen. *Homapterus* 300
Gen. *Eusomus* 315
Gen. *Strophomorphus* 317
Gen. *Brachyderes* 320
Gen. *Sciaphilus* 321
Gen. *Foucartia* 324
. 327

Gen. *Brachysomus* 329
Gen. *Pantomorus* 331
Gen. *Strophosomus* 334
Gen. *Caulostrophus* 345
Gen. *Barynotus* 347
Gen. *Geonemus* 360
Gen. *Tropiphorus* 361
Gen. *Liophloeus* 368
Gen. *Cneorrhinus* 372
Gen. *Leptolepyrus* 377
Gen. *Sitona* 379

Sous-famille des TANYMECINAE 417
Gen. *Cycloderes* 417
Gen. *Tanymecus* 422
Gen. *Chlorophanus* 424

Sous-famille des BRACHYCERINAE 428
Gen. *Brachycerus* 428

Sous-famille des CLEONINAE 438
Gen. *Mecaspis* 441
Gen. *Conorrhynchus* 446
Gen. *Coniocleonus* 450
Gen. *Bothynoderes* 457
Gen. *Leucomigus* 460
Gen. *Chromoderus* 462
Gen. *Leucosomus* 464
Gen. *Pseudocleonus* 465
Gen. *Trachydemus* 469
Gen. *Cyphocleonus* 470
Gen. *Pachycerus* 473
Gen. *Cleonus* 478
Gen. *Lixomorphus* 480

INDEX ALPHABÉTIQUE DU PREMIER VOLUME 483
TABLE DES MATIÈRES 485

Pierre ANDRÉ, Imp., 244 boulevard Raspail, Paris. — Dépôt légal : 2e trimestre 1950